

HISTOIRE de NAPOLÉON Ier.

Par Nicolas Batjin.

VOL. I.

vals 2000

9/367. Dulau

HISTOIRE DE L'EMPEREUR

NAPOLÉON Ier

SURNOMMÉ : LE GRAND.

Ouvrage de Nicolas Batjin qui se trouve chez les mêmes libraires.

HISTOIRE COMPLÈTE DE LA NOBLESSE DE FRANCE,

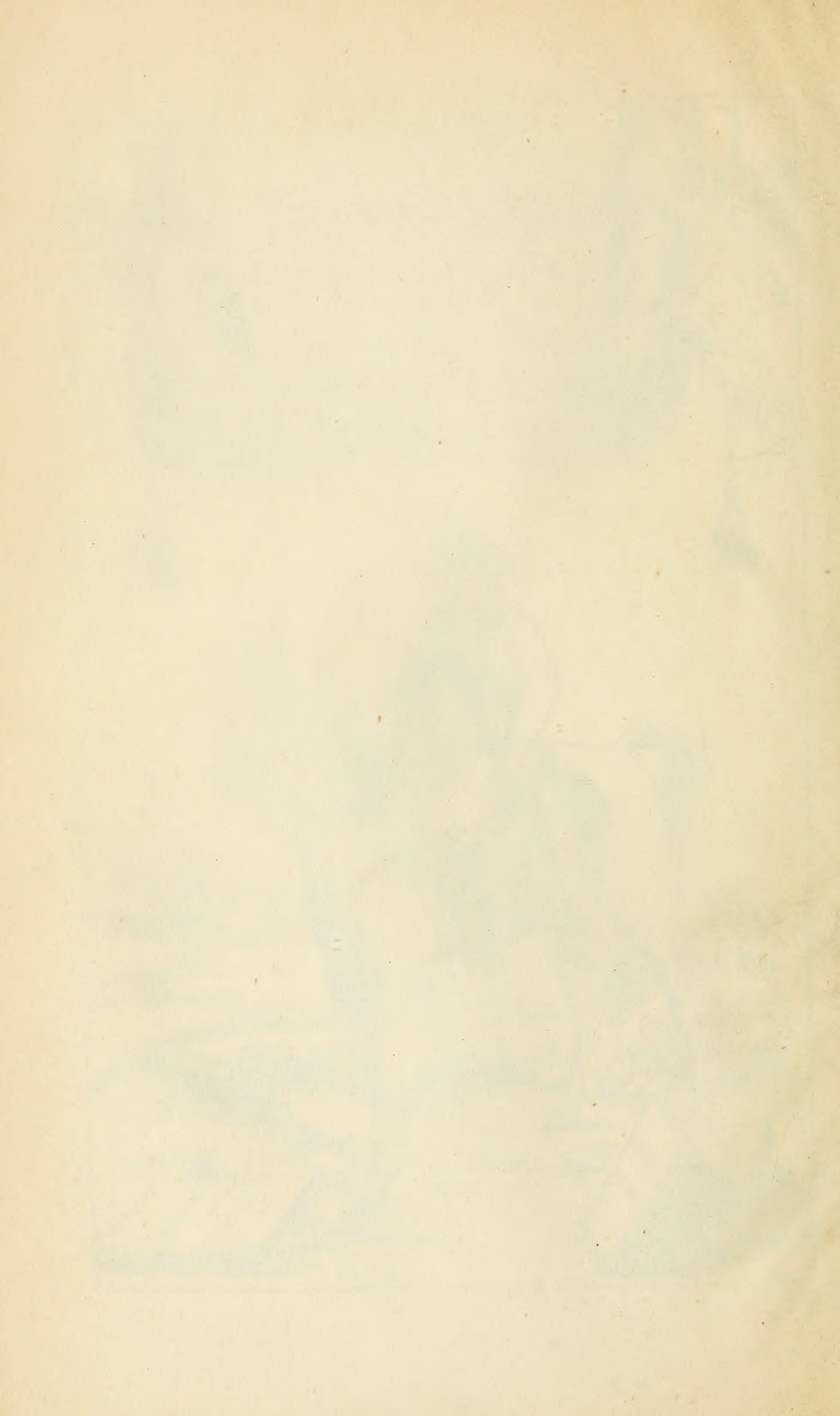
Depuis 1789 jusque vers l'année 1862, suivie de considérations sur la Grandeur de la Noblesse, sa situation actuelle et l'influence morale qu'elle exerce sur les autres classes de la Société.

Un volume in-8°, de plus de 500 pages, imprimé avec luxe sur beau papier.

Prix : à Londres . . . 8 sh.
à Paris . . . . 7f. 50c.

Londres : Imprimé par A. Schulze, 13, Poland Street.


HISTOIRE
de l'Empereur
NAPOLÉON
surnommé le Grand
composée
par N. Batjin, Historiogra
Victoires & Conquêtes
Code
Napoléon
Code
Napoléon
Gilks



HISTOIRE

DE L'EMPEREUR

NAPOLÉON Ier

SURNOMMÉ : LE GRAND.

PAR NICOLAS BATJIN, HISTORIOGRAPHE,

Auteur de l'Histoire de la Noblesse de France.

OUVRAGE ORNÉ DE SIX PLANCHES GRAVÉES.

TOME PREMIER.



LONDRES:
DULAU ET Cᵒ., LIBRAIRES,
37, SOHO SQUARE, W.

PARIS	BRUXELLES	LEIPZIG
E. DENTU, libraire, Palais-Royal.	C. MUQUARDT, libraire, 2, rue Royale.	K. F. KÖHLER libraire, 2, Post-strasse.

1867.

PRÉFACE.

Le Sénateur Rœderer avait demandé en 1803, à accompagner le Premier Consul en qualité d'historiographe ;(1) le chef de l'Etat n'accepta point cette proposition, parcequ'il jugea les services de ce fonctionnaire plus utiles au sein du Sénat. Il n'y a jamais eu, comme sous la monarchie, d'historiographe brêveté auprès de Napoléon, soit sous le Consulat, soit sous l'Empire ; seulement lors de la réorganisation du service du cabinet de l'Empereur en 1806, Deschamps secrétaire des commandements de l'Impératrice, fut chargé de la mise en ordre et de la rédaction des matériaux relatifs à l'histoire des campagnes de Napoléon ;(2) mais il était en outre rapporteur des pétitions, cette

(1) Le 23 juin 1803.—Correspondance de Napoléon Ier, Tome VIII, pièce 6849.

(2) Décret du 3 février 1806, réglementant le service du cabinet de l'Empereur et les fonctions qui s'y rattachent.

dernière attribution absorbait presque tout son temps, ce qui lui en laissait fort peu pour la partie historique qui fut fort négligée.

Le temps présent est opportun pour publier une histoire impartiale de Napoléon Ier. Une guerre de vingt ans entre la France et l'Angleterre à été des deux côtés trop vive et trop acharnée pour n'avoir pas laissé des traces violentes ; il ne fallait rien moins qu'un demi-siècle pour les effacer et que dans cet intervalle les troupes Anglaises et Françaises aient combattues pour la même cause, ensemble sur les mêmes champs de bataille en Crimée et en Chine. Le traité de Commerce est venu effacer les préjugés des deux pays en ne laissant entre eux que les rivalités commerciales et industrielles ; aussi j'ai cru que le moment était arrivé où la vie de Napoléon Ier, pouvait être expliquée à tous les peuples, sans adulation et sans ressentiment, avec le calme et l'unité d'investigation nécessaires pour une œuvre internationale, car au règne de l'Empereur se rattache le sort de plusieurs trônes et les destinées de plusieurs nations.

Avant l'époque actuelle il était trop tôt, pour écrire l'histoire de Napoléon Ier, car il est

incontestable que malgré le talent et les efforts sincères d'impartialité déployés par les écrivains qui ont travaillé à rédiger des biographies de l'Empereur, ils n'ont pu s'affranchir de l'influence des passions politiques que le temps seul pouvait éteindre ; il ne leur a pas non plus été possible de faire un ouvrage exact et complet, car ils n'ont pas pu vérifier et puiser dans les documents inédits et importants parus récemment, tels que la Correspondance de Napoléon Ier, publiée par ordre de Napoléon III, les mémoires du roi Joseph, les mémoires du roi Jérôme, les mémoires du prince Eugène : publications qui sont venues révéler des faits inconnus, jeter un jour nouveau sur quantité de circonstances importantes, et éclaircir beaucoup de points historiques qui étaient restés obscurs ou mal interprétés.

Après l'époque actuelle il serait trop tard, pour composer et livrer au public cet écrit, les faits mémorables qu'il contient sont tellement extraordinaires et prodigieux, que pour les rapporter avec l'accent de la conviction, il faut qu'ils se soient passés sous les yeux de l'historien. Contemporain de Napoléon Ier, je suis aujourd'hui par l'ancienneté de

mon âge du très-petit nombre de ceux qui sont autorisés à dire : j'ai vécu au milieu des grands événements du premier Empire, j'ai été témoin des sympathies que l'Empereur savait inspirer et de l'influence miraculeuse qu'il exerçait partout où sa présence était signalée. J'avais hâte de terminer cet ouvrage, car dans quelques années, il ne sera plus qu'une tradition pour nos descendants dans les siècles futurs ; aujourd'hui il peut encore être lu et critiqué par ses juges naturels, les contemporains de Napoléon Ier, qui sont encore vivants.

Les pièces authentiques qu'on insère actuellement comme documents justificatifs, ont le mérite de l'originalité et de fournir des détails curieux, les écrivains de notre siècle ont adopté la coutume de les reléguer à la fin du volume, aussi on les lit rarement, parceque détachées du texte, leur isolement leur ôte leur intérêt primitif, il en résulte que souvent la partie la plus intéressante de l'histoire ne passe point sous les yeux du lecteur et échappe à son attention ; ces pièces authentiques je les ai, soit insérées intégralement à leurs dates respectives, soit fondues dans le texte, suivant leur degré d'importance ;

c'est l'ancienne méthode de Plutarque, de Tacite, de Tite-Live que j'ai suivie parceque je la crois la meilleure.

Aucun souverain n'a autant parlé au public que Napoléon Ier, il aime à expliquer lui-même sa conduite et sa politique directement et franchement, par des proclamations au Peuple Français et aux populations alliées, par des harangues et des ordres du jour à l'armée, par des messages au Sénat et au Corps Législatif, par des allocutions aux députations qui lui sont présentées, par des réponses caractéristiques et explicatives aux ambassadeurs, par des entretiens avec les citoyens de toutes les classes de la société. Je rapporte ses discours, ses conversations, préférant à toute narration laisser l'Empereur parler, développer lui-même ses pensées, ses intentions et en donner les motifs ; ses paroles sont toujours claires, incisives et éloquentes, aucun récit ne pourrait les suppléer, et si pour beaucoup de personnes, Napoléon Ier n'est pas encore véritablement connu et complètement apprécié, c'est que les écrivains qui ont essayé de raconter sa vie, au lieu de citer en maintes circonstances le texte authentique de ses paroles remar-

quables, se sont appliqués à les commenter diversement et en ont ainsi défiguré le vrai sens : et, comme pour mieux égarer le lecteur, plusieurs ont exposé avec beaucoup de détails ce que Napoléon n'a pas voulu faire et avec non moins de prolixité, ce qu'à leur point de vue, il aurait dû faire. C'est autant de réflexions et de phrases superflues qui nuisent à l'exactitude des faits et présentent l'Empereur sous un aspect erroné. " Les historiens, dit " Napoléon Ier, rendent trop souvent l'histoire " inintelligible par leur ignorance ou leur " paresse. Quand ils ne comprennent pas ou " ne savent pas, ils font de l'esprit au lieu de " faire des recherches qui leur apprendraient " la vérité."(1)

Pour rédiger ces deux volumes, je n'ai reçu aucune mission soit officielle, soit officieuse; Historiographe Volontaire, par une inspiration soudaine je me suis imposé librement la tâche de retracer la vie du Guerrier-Législateur, qui a créé et commandé la Grande Armée, qui a régné sur le Grand Peuple, qui a discuté et promulgué les lois organiques de la France et fait voter le Code impérissable qui porte son

(1) Montholon, Récits de la captivité de Napoléon, Tome II, page 156, Paris, 1847, in-8°.

nom. En lisant cet ouvrage, le lecteur s'apercevra bien vîte que le sang Français coule dans mes veines, et que c'est l'histoire d'un Prince qui a été mon Souverain que j'ai voulu écrire.

Londres, le 15 *août* 1866.

HISTOIRE DE L'EMPEREUR

NAPOLÉON Ier.

SURNOMMÉ : LE GRAND.

CHAPITRE I.

ÉTAT DE LA FAMILLE DE NAPOLÉON Ier

POUR SERVIR À L'INTELLIGENCE DE CET OUVRAGE.

SOMMAIRE.

I.—Napoléon Ier — L'Impératrice Joséphine. — L'Impératrice Marie-Louise.—Le roi de Rome (Napoléon II). II.—Le roi Joseph.—III. Le prince Lucien.—IV. Le roi Louis.—La reine Hortense.—Charles Louis Napoléon III. V.—Le roi Jérôme. —La reine Catherine (princesse royale de Wurtemberg).—La princesse Mathilde Lætitia Wilhelmine.—Le prince Napoléon Joseph Charles Paul.—VI. La princesse Elisa.—de Bacchiochi. —VII. La princesse Pauline.—de Borghèse.—VIII. La reine Caroline.—Le roi Murat.—IX. Marie Lætitia.—X. Le cardinal Fesch.—XI. Français alliés à la Famille de Napoléon Ier. —Tableau des personnages du Premier Empire dont les titres de Noblesse sont différens des noms patronymiques.

I.

NAPOLÉON Ier, né à Ajaccio le 15 août 1769, élu par le peuple et proclamé par le Sénat, Empereur des Français le 18 mai 1804 ; Sacré et couronné Empereur le 2 décembre 1804 ; couronné Roi

Chap. I.

Chap. I. — d'Italie, à Milan, le 23 mai 1805; mort à Sainte-Hélène le 5 mai 1821.

Marié à Paris le 9 mars 1796 à :

Marie Rose JOSÉPHINE Tascher de La Pagerie(1), née à l'île de La Martinique le 23 juin 1763(2); Sacré et couronnée Impératrice le 2 décembre 1804; morte au château de La Malmaison le 29 mars 1814.

Divorcé le 16 décembre 1809.

Marié en secondes noces à Paris le 1er avril 1810; à :

MARIE-LOUISE (Léopoldine-Françoise-Thérèse-Augustine-Lucie), Archiduchesse d'Autriche, née le 12 décembre 1791; morte duchesse de Parme le 17 décembre 1847.

De ce mariage :

NAPOLÉON II, François-Charles-Joseph, né à Paris le 20 mars 1811, surnommé: *Roi de Rome* jusqu'en 1814, et depuis *duc de Reichstadt;* mort au palais de Schœnbrün, près de Vienne le 21 juillet 1832.

II.

JOSEPH frère aîné de Napoléon Ier, né à Corte (île de Corse) le 7 janvier 1768; Roi de Naples le 30 mars 1806; Roi d'Espagne du 7 juin 1808 au

(1) Elle était veuve du général vicomte Alexandre de Beauharnais.

(2) Dans *l'Almanach Impérial* sous le premier Empire, on trouve une date plus récente de quatre ans, pour la naissance de l'impératrice Joséphine, c'est une erreur, la date que nous donnons est authentique.

12 juillet 1813 ; rentré en France il reprend le titre de Prince Français ; en juillet 1815 il part pour l'Amérique où il se fixe à Pointe-Breeze, près de Bordentown (Etat de New-York), où il prit le nom de comte de *Survilliers*(1). En 1832 il revint en Europe et mourut à Florence le 28 juillet 1844. Chap. I. —

Marié le 1 août 1794 à :

Marie-Julie Clary, née le 26 décembre 1777.

De ce mariage :

Zénaïde Charlotte Julie née le 8 juillet 1802, mariée en 1825 à son cousin Charles-Jules-Laurent-Lucien Bonaparte, prince de Canino.

III.

LUCIEN frère de Napoléon Ier, né à Ajaccio le 21 mai 1775 ; élu à l'unanimité membre au Conseil des Cinq cents le 10 avril 1798, nommé ministre de l'intérieur le 25 décembre 1799; Ambassadeur à Madrid en 1801 ; membre du Tribunat le 9 mars 1802 ; membre de l'Institut le 3 février 1803. Depuis il est rentré dans la vie privée ; mais en 1815 pendant les Cent jours, il prit le rang et le titre de Prince Français. Plus tard il se retira à Rome, sous le nom de Prince de Canino et Musignano, il est mort dans cette ville le 29 juin 1840.

Marié en 1794 à Charlotte-Eléonore Boyer née à Saint Maximin (Var).

De ce mariage :

1) *Charlotte*, née le 13 mars 1796, mariée à Rome le 27 décembre 1815 au prince romain Gabrielli.

(1) Nom d'une terre qu'il possédait en France.

Chap. I.

2) Christine Egypta, née à Paris le 19 octobre 1798, mariée d'abord au comte Arved Posse, suédois, ensuite en 1824 à lord Dudley Coutts, morte le 19 mai 1847.

Marié en secondes noces à Marie-Alexandrine-Charlotte-Laurence de Bleschamp, née à Calais en 1778, morte à Sinigaglia le 12 juillet 1855.

De ce mariage :

1) *Charles*-Jules-Laurent-Lucien, prince de Canino et Musignano, né à Paris le 24 mai 1803, marié à Bruxelles le 28 juin, 1822, à sa cousine *Zénaïde*-Charlotte-Julie fille du roi Joseph, née à Paris le 8 juillet 1802. (Il est mort le 29 juillet 1857).

2) *Lætitia*, née le 1er décembre 1804, mariée en 1821, à Thomas Wyse, ministre plénipotentiaire de la Grande Bretagne en Grèce ; veuve le 18 avril 1862.

3) *Louis*-Lucien, né le 4 janvier 1813, Sénateur.

4) *Pierre*-Napoléon, né le 12 septembre 1815.

5) *Antoine*, né le 31 octobre 1816.

6) Alexandrine-*Marie*, née le 12 octobre 1818, mariée au comte Vincent Valentini, veuve en juillet 1858.

7) *Constance*, née le 30 janvier 1823, abesse du couvent du Sacré-Cœur à Rome.

IV.

LOUIS frère de Napoléon Ier, né à Ajaccio le 2 septembre 1778 ; Roi de Hollande du 5 juin 1806 au 1er juillet 1810, mort le 25 juillet 1846.

Marié le 3 Janvier 1802 à :

Hortense Eugénie de Beauharnais, Reine de Hollande, née le 10 avril 1783, fille du premier mariage de l'impératrice Joséphine avec le vicomte de Beauharnais, morte le 30 octobre 1837.

De ce mariage :

1) Napoléon-Charles, né le 10 octobre 1802, mort à La Haye le 5 mai 1807.

2) Napoléon-Louis, né le 11 octobre 1804, mort à Forli le 17 mars 1831. Chap. I.

3) Charles-Louis, né le 20 avril 1808 ; élu président de la République Française le 20 décembre 1848 ; proclamé Empereur le 2 décembre 1852 sous le nom de NAPOLÉON III ;

Marié le 29 janvier 1853, à :

Eugénie-Marie de Guzman et Porto-Carrero, comtesse de Téba, fille du comte Manuel de Montijo, duc de Peneranda, née le 5 mai 1826.

De ce mariage :

Napoléon-Eugène-Louis-Jean-Joseph, *Prince Impérial*, né le 16 mars 1856.

V.

JERÔME frère de Napoléon Ier, né à Ajaccio, le 15 novembre 1784, roi de Westphalie du 1er décembre 1807 au 26 octobre 1813, mort à Paris le 24 juin 1860.

Marié le 22 août 1807, à :

Frédérique-*Catherine*-Sophie-Dorothée, princesse royale de Wurtemberg, née le 21 février 1783, morte le 28 novembre 1835.

De ce mariage :

1) Mathilde-Lætitia-Wilhelmine, née le 27 mai 1820, mariée au prince Anatole Demidoff de San-Donato le 10 octobre, 1841.

(2) Napoléon-Joseph-Charles-Paul, né le 9 octobre 1822, marié le 30 janvier 1859 à :

Clotilde-Marie-Thèrese-Louise, fille de Victor Emmanuel II, roi d'Italie et de Marie-Adélaide-Françoise-Reinière-Elizabeth Clotilde archiduchesse d'Autriche.

De ce mariage ;

1) *Napoléon*-Victor-Jérôme Frédéric, né le 18 juillet, 1862.

2) Napoléon-*Louis*-Joseph-Jérôme, né le 16 juillet, 1864.

Chap. I. —

VI.

Marie Anne ELISA, sœur de Napoléon Ier, née le 3 janvier 1777; Princesse de Lucques et de Piombino en 1805; Grande-duchesse de Toscane en 1809, morte le 7 août 1820.

Mariée le 5 mai 1797 à Félix de Bacchiochi, né le 28 mai 1762, qui fut par le dit mariage, prince de Lucques et de Piombino et grand-duc de Toscane.

De ce mariage :

Napoleone Elisa Bacchiochi, née le 3 juin 1806, mariée au comte Camerata.

VII.

Marie PAULINE(1), sœur de Napoléon Ier, née le 22 avril 1782; nommée Princesse et Duchesse de Guastalla, le 30 mars 1806.

Mariée : 1°. en 1801 au général Leclerc; veuve le 2 novembre 1802; 2°. mariée en secondes noces le 28 août 1803, à Camille prince de Borghèse.

Elle est morte à Florence en 1825, sans postérité.

VIII.

Marie Annonciade CAROLINE, sœur de Napoléon Ier, née à Ajaccio, le 25 mars 1783. Reine de Naples le 15 juillet 1808. Après la mort de son mari, elle prit le nom de comtesse de *Lipona*, résida en Lombardie et en Toscane; elle mourut le 18 mai 1839.

(1) Cette princesse est quelque fois désignée par le nom de *Paulette*, dans des lettres intimes de la famille Napoléon.

Mariée le 20 janvier 1800 à Chap. I. —

Joachim MURAT, né le 25 mars 1771 à La Bastide-Fortunière(1) ; il est grand-duc de Berg et de Clèves le 15 mars 1806 ; nommé roi de Naples le 15 juillet 1808, sous le nom de *Joachim Napoléon*, mort le 13 octobre 1815.

De ce mariage :

1) Napoléon-*Achille*, né le 21 janvier 1801, marié en Amérique le 30 juillet 1826, à Caroline Dudley petite nièce du général Washington, premier Président des Etats Unis ; il est mort sans postérité le 15 avril 1847.

2) Napoléon-*Lucien*-Charles, né à Milan le 16 mai, 1803, Sénateur le 23 janvier 1852 ; Prince français en 1853, titré Altesse ; marié le 18 août 1831, à Caroline Georgine Fraser, née le 13 avril 1810, de ce marriage sont issus cinq enfants, dont trois fils et deux filles.

IX.

MÈRE DE NAPOLÉON Ier.(1)

Marie *Lætitia* RAMOLINO, née le 24 août 1750 ; morte à Rome.

X.

ONCLE DE NAPOLÉON Ier.

FESCH (Joseph) né à Ajaccio le 3 janvier 1763, fut d'abord archidiacre et prévôt du chapître d'Ajaccio ; il participât activement aux négociations du Concordat qui fut conclu le 15 juillet 1801 ; nommé archevêque de Lyon, il prit possession de son siège le

(1) Appelé maintenent. La Bastide Murat (département du Lot).

(1) A la Cour on l'appellait Madame Mère, et c'est ainsi que souvent on la trouvera désignée dans cet ouvrage.

Chap. I. — 15 août 1802; promu cardinal en 1803; il fut investi des fonctions d'ambassadeur de France auprès du Saint-Siège. Le prince Electeur archevêque de Ratisbonne le choisit pour son coadjuteur et futur successeur; en attendant il reçut le titre d'Altesse Sérénissime. En 1811, il présida un Concile. Il est mort à Rome le 13 mai 1839.

XI.

Français alliés à la Famille de Napoléon Ier.

Beauharnais (le Prince *Eugène* de) né à Paris le 3 septembre 1781, fils du vicomte Alexandre de Beauharnais et de Joséphine Tascher de La Pagerie, plus tard mariée en secondes noces à Napoléon Ier, et couronnée Impératrice.

Lors de la fondation de l'Empire il obtint le rang de Prince Français; il fut Vice-roi d'Italie de 1805 à 1814; marié le 15 janvier 1806 à *Auguste*-Amélie fille du roi de Bavière. En 1814 il se retira en Bavière auprès du roi son beau-père qui lui conféra le titre de duc de Leuchtenberg, il mourut le 21 février 1824, laissa six enfans, dont deux fils et quatre filles; l'aîné est mort, les autres sont par des mariages alliés à des familles souveraines.

Beauharnais (*Stéphanie*-Louise-Adrienne de), nièce de l'impératrice Joséphine, née le 28 août 1789; mariée le 7 avril 1806, à Charles-Louis-Frédéric Grand-duc de Bade, né le 8 juin 1786.

Bernadotte (Jean-Baptiste-Jules) né à Pau le 26 janvier 1764, maréchal de l'Empire, prince de Ponte Corvo, élu Prince Royal, par les Etats du

royaume de Suède, le 21 août 1810; il succède à Charles XIII, et est proclamé Roi de Suède le 5 février 1818, sous le nom de *Charles-Jean XIV*, mort le 8 mars 1844. Chap. I. —

Marié le 16 août 1798, à Eugénie-Bernardine-Désirée-Clary, sœur de l'épouse du Roi Joseph.

TABLEAU DES PERSONNAGES DU PREMIER EMPIRE DONT LES TITRES DE NOBLESSE SONT DIFFÉRENTS DES NOMS PATRONYMIQUES.

Le général	Arrighi	duc de Padoue
Le maréchal	Augereau	duc de Castiglione
Le maréchal	Berthier (A.)	prince de Neufchâtel et de Wagram.
Le maréchal	Bessières	duc d'Istrie
L'archichancelier	Cambacérès (le prince)	duc de Parme
L'ambassadeur	Caulaincourt	duc de Vicence
Le ministre	Champagny (Nompère de)	duc de Cadore
Le général	Clarke	duc de Feltre, comte d'Hunebourg
Le maréchal	Davout	prince d'Eckmühl, duc d'Auerstaedt
Le grand-maréchal du palais	Duroc	duc de Frioul
Le ministre	Fouché	duc d'Otrante
Le ministre	Gaudin	duc de Gaëte
Le général	Junot	duc d'Abrantès
Le maréchal	Kellerman	duc de Valmy
Le maréchal	Lannes	duc de Montebello
Le maréchal	Lefebvre	duc de Dantzig
L'architrésorier	Lebrun	duc de Plaisance
Le maréchal	Macdonald	duc de Tarente
Le ministre	Maret	duc de Bassano
Le maréchal	Marmont	duc de Raguse
Le maréchal	Masséna	prince d'Essling, duc de Rivoli.
Le maréchal	Moncey	duc de Conégliano
Le maréchal	Mortier	duc de Trévise

Chap. I.

Le maréchal	Ney	prince de la Moscowa, duc d'Elchingen
Le maréchal	Oudinot	duc de Reggio
Le ministre	Regnier	duc de Massa Carrara
Le général	Savary	duc de Rovigo
Le maréchal	Soult	duc de Dalmatie
Le maréchal	Suchet	duc d'Albuféra
Le ministre	Talleyrand (de)	prince de Bénévent
Le maréchal	Victor	duc de Bellune
Le général	Bizanet	comte de Berg-op-Zoom
Le savant	Chaptal	comte de Chanteloup
Le général	Drouot	comte d'Erlon
Le ministre	Lacuée	comte de Cessac
Le savant	Monge	comte de Péluze

CHAPITRE II.

ANCÊTRES, NAISSANCE ET ENFANCE DE BONAPARTE.(1)

du 15 *Août* 1769 *au* 23 *Avril* 1779.

SOMMAIRE.

Ce que nous allons raconter.—Considérations sur la noblesse de Napoléon.—Généalogie de la famille Bonaparte.—Preuves de son ancienneté dans le Livre d'or de la noblesse à Bologne.—La ville de Trévise possède des titres nobiliaires authentiques de ses ancêtres.—Témoignage de l'Empereur François II.—Pourquoi écrivait-on indistinctement Buonaparte ou Bonaparte? Armoiries des Bonapartes.—Charles Bonaparte père de Napoléon—Lætitia Ramolino mère de Napoléon.—Malgré sa grossesse elle prend part à la guerre des Corses pour l'indépendance de l'île.—Naissance de Napoléon le jour de l'Ascension.—Pourquoi il est appelé Napoléon?—Saint-Napoléon est un martyr grec.—Analogie entre la mère de Napoléon et la mère de Moïse.—Songe mystérieux de Frédéric-le-grand qui présage les hautes destinées de Napoléon.—Son baptême.—Son humeur belliqueuse.—Sa mère punit et récompense respectivement le bien et le mal.—Il est instruit par son grand oncle dans la foi chétienne.—Mésaventure arrivée dans une vigne.—Reconnu coupable il expie sa faute.—Charles Bonaparte et le comte de Marbeuf.

Nous allons raconter la vie d'un guerrier qui fut le conquérant le plus redoutable et le plus illustre des Chap. II.

(1) Pour conserver la vérité historique nous laissons subsister le nom *Bonaparte*, jusqù'au jour où il fut proclamé *Empereur;* à dater du 18 mai 1804, où il monta sur le trône, nous l'appelerons et nous continuerons à l'appeler Napoléon.

Chap. II. — temps modernes et dont la fin de la carrière a été la plus malheureuse que nous rencontrions dans les fastes de l'histoire. Notre héros est né dans une île sur les bords de la Méditerranée, il a été en Europe le souverain ou le protecteur de soixante-quatorze millions d'habitans ; après une longue captivité, il est mort en temps de paix, prisonnier de guerre des Rois, dans une île escarpée au milieu de mers de l'Océan Atlantique, tandis que les institutions politiques qu'il a fondé au commencement de ce siècle, subsistent depuis cette époque, font le bonheur de sa patrie et excitent l'admiration des nations civiliseés.

Nous n'avons pas besoin de rechercher les ancêtres de la famille Bonaparte pour jeter de l'éclat sur la vie de l'homme extraordinaire dont nous allons faire le récit, néanmoins comme on aime toujours à connaître l'origine d'une famille devenue illustre, nous rapporterons que dès le XI[e] siècle les ancêtres de Bonaparte ont constamment rempli les premières magistratures au choix du peuple à Florence, à Parme, à Padoue, à Trévise, à Sarzanne, dans l'île de Corse par une succession non interrompue. Ils eurent des alliances avec les Médicis, les Ursins, et les Lomellini.

Napoléon a dit plusieurs fois : ma noblesse à moi, date de Millesimo, de Rivoli, du 18 Brumaire, où je déjouai les trames ourdies contre la nation. Celle de ma famille est plus ancienne, elle se perd dans la nuit du moyen âge, il n'y a que mon frère Joseph qui se soit occupé de notre généalogie et qui puisse en assigner l'origine ; aussi c'est de ses Mémoires(1) que

(1) Mémoires du Roi Joseph, tome 1[er] page 109. Paris, 1853, in-8°.

nous extrayons le document suivant qui indique le commencement et la filiation de la famille Bonaparte. Chap. I. —

1120.—Bonaparte exilé de Florence comme Gibelin, *ob nimiam potestatem.*(1)

1170.—Curado Bonaparte, chevalier de l'Eperon d'or.

1210.—Jacques Bonaparte, chevalier de l'Eperon d'or.

1250.—Bonaparte, syndic d'Ascoli, est nommé commissaire pour recevoir la soumission de Monte Gallo.

1272.—Nordius Bonaparte est podestat de Parme.

1279.—Bonsemblant Bonaparte, son père est nommé plénipotentiaire pour traiter de la paix entre Trévise et Padoue.

1285.—Pierre Bonaparte, est podestat de Padoue ; il détruit la tyrannie des prince Caminesi sur sa patrie ; il est chevalier de la Vierge glorieuse.

1296.—Jean Bonaparte est nommé commissaire pour négocier la paix avec Carrare.

1314.—Jean Bonaparte est ambassadeur du gouvernement de la Marche.

1333.—Jean Bonaparte est nommé podestat de Florence.

1404.—Jean Bonaparte est nommé plénipotentiaire pour négocier avec Gabriel Viconti, duc de Milan ; il épouse la nièce du pape Nicolas V.

1440.—César Bonaparte est élu chef des anciens de la ville de Sarzanne.

1454.—Nicolas Bonaparte est ambassadeur du

(1) Suivant l'ouvrage intitulé : del *Chiodo di Firenza.*

Chap. II. — pape Nicolas V., près divers Cours ; il est vice-gérant pour le Saint-Siège à Ascoli.

1527.—Jacques Bonaparte, écrit l'histoire du sac de Rome.

1567.—Gabriel Bonaparte s'établit à Ajaccio ; il fait élever des tours contre les Barbaresques, et obtient des concessions de la République.

1571.—Jérôme Bonaparte, est élu chef des anciens et député pour la ville d'Ajaccio auprès du sénat de Gênes.

1614.—François Bonaparte est élu capitaine de la ville et l'un des anciens.

1648.—Sébastien, Charles, Joseph, Sébastien, Joseph Bonaparte, sont nommés successivement chef des anciens de la ville d'Ajaccio, depuis 1648 jusqu'en 1760.

Joseph Bonaparte (le dernier cité ci-dessus) bisaïeul de Napoléon Ier, eut trois fils, Joseph, Napoléon et Lucien.

Le premier Joseph n'eut qu'un fils unique *Charles.*

Le second Napoléon, ne laissa qu'une fille unique *Elisabeth* qui fut mariée au chef de la famille Ornano.

Le troisième Lucien entra dans les ordres, il fut prêtre et archidiacre du diocèse d'Ajaccio.

Charles qui se trouva ainsi unique héritier du nom *Bonaparte* est le père de Napoléon Ier.

En 1796 quand Bonaparte, général-en-chef de l'armée d'Italie, entra vainqueur à Bologne, les députés du Sénat de cette ville, Marescalchi, Caprara, et Aldini, vinrent mettre sous ses yeux leur Livre d'or où se trouvaient inscrit les noms et les armoiries de

sa famille. La Municipalité de Trévise(1) s'empressa de lui présenter lors de son entrée dans cette cité un recueil d'anciens diplômes constatant l'existence nobiliaire de ses ancêtres dans cette ville, il remercia les magistrats, en leur disant: "Dans ce monde chacun est le fils de ses œuvres, mes titres je les tiens du Peuple Français."

Enfin, lorsque Napoléon fit demander la main de l'Archiduchesse Marie-Louise, l'Empereur François II, répondit à des remontrances sur cette alliance: "Je ne lui donnerais pas ma fille, si je ne savais que son origine est aussi noble que la mienne."

Ceux à qui la langue italienne est familière, savent qu'on écrit à volonté, *Buona* ou *Bona*. Les membres de la famille Bonaparte écrivaient indistinctement *Bonaparte* ou Buonaparte, introduisant ou omettant indifféremment la lettre *u* dans leur nom; depuis que Bonaparte a commencé à acquérir de la célébrité, l'usage a prévalu de ne plus inscrire la lettre *u* et d'écrire simplement Bonaparte.

Le blason des armes de la famille des Bonaparte etait sur la porte de leur maison depuis un temps immémorial, sur leur sépulture dans la paroisse, et dans le palais des anciens podestats à Florence; ces armoiries ont l'écusson fendu par deux barres et deux étoiles avec les lettres B. P. qui signifient Bonaparte, le champ est de gueules, les barres et les

(1) Lorsque Bonaparte devint Empereur sous le nom de Napoléon, il érigea les villes de Trévise, Parme, Padoue, Feltre et Bellune (dont ses ancêtres avaient été, ou podestat ou chef à divers titres) en duchés, qu'il partagea entre les compagnons de sa gloire.

Chap. II. — étoiles sont d'or, l'écusson est surmonté d'une couronne de comte.

Charles Bonaparte était fort grand de taille, beau, bien fait, son éducation avait été soignée, il fit ses études à Rome et à Pise où il apprit la jurisprudence et reçut le grade de docteur en droit. Etant fort jeune,(1) il épousa Mlle. Marie Lætitia Romolino,(2) dont la famille originaire d'Italie est issue des comtes de Colalto; le premier qui vint s'établir à Ajaccio avait épousé la fille du doge de Gênes, et reçut de cette république de grandes distinctions. Charles Bonaparte avait de l'énergie, il était chaud ami de Paoli et zélé défenseur de l'indépendance de son pays. Les Français ayant envahi la Corse au terme d'un traité conclu avec la république de Gênes, il se transporta à Corte, dans le centre de l'île, sa femme qui l'accompagnait suivait l'armée des patriotes Corses au travers des montagnes et séjourna long-temps sur le sommet de Monte-Rotondo dans la piève de Niolo.

Paoli s'étant retiré jusqu'à Porto-Vecchio, Charles Bonaparte voulait s'embarquer avec lui;(3) mais les instances de sa famille, la tendresse pour son enfant Joseph, son amour pour sa jeune épouse l'arrêterent d'autant plus que voyant arriver la fin de la grossesse de son second enfant (Napoléon) elle venait d'obtenir

(1) Au commencement de l'année 1767.

(2) La mère de Mlle. Ramolino devenu veuve, avait convolé avec M. Fesch, capitaine dans un régiment d'infanterie Suisse au service de France; de ce second mariage est issu le 3 janvier 1763 Joseph Fesch, devenu cardinal, qui était frère uterin de Madame Mère et oncle de Napoléon 1er.

(3) Paoli quitta l'île de Corse sur un vaisseau anglais le 13 juin 1769.

MAISON DE LA FAMILLE NAPOLÉON À AJACCIO.

Histoire de Napoléon Ier, par Nicolas Batjin, (Tome Ier, page 25).

du comte de Vaux, lieutenant-général commandant Chap. II.
les troupes françaises en Corse, un sauf-conduit pour
rentrer dans sa maison à Ajaccio.

Madame Charles Bonaparte malgré sa grossesse, avait toujours suivi les opérations de la guerre, partageant les périls de son mari, et prenant à tout ce qui se passait une part fort active; elle n'a jamais éprouvé aucune de ces pusillanimités, de ces appréhensions, de ces lâchetés, si communes à bien des femmes: "je portais, disait-elle, dans mon sein mon enfant, avec la même joie, le même bonheur tranquille, la même sérénité, que j'éprouvai plus tard à le tenir dans mes bras à l'allaiter de mon lait. Je n'avais d'autre préoccupation que les dangers de son père et ceux de la Corse. Pour avoir des nouvelles de l'armée, je quittais les retraites les plus sûres de nos rochers escarpés, où l'on avait relegué les femmes, m'avançant jusque sur les champs de bataille: j'entendais les balles siffler à mes oreilles; mais je ne craignais rien sous la protection de la sainte Vierge, à qui j'avais voué mon enfant."

N'est-ce pas là le langage d'une femme de la Bible? Est-ce Sara ou Rachel qui parle, ou une femme contemporaine? Mère respectable! extirpant de son cœur la lâche peur de l'enfantement. Arrivant au terme de sa grossesse, le 15 août, 1769, elle 1769
se croit encore assez forte pour assister à la solennité de la fête de l'Ascension; mais à peine est-elle arrivée à l'église, elle éprouve de vives douleurs, obligée de retourner chez elle à la hâte, aussitôt entrée dans sa maison elle n'a pas le temps d'arriver jusqu'à son lit; la nature seule opéra sa délivrance, sans la faire

Chap. II. — 1769. souffrir, elle déposa l'enfant sur un tapis ancien où étaient retracés les combats et les figures des héros de l'Iliade ; c'etait un enfant mâle(1), on lui donna le nom, Napoléon(2), suivant l'ancienne tradition d'appeler ainsi le fils cadet pour perpétuer dans la famille de génération en génération le souvenir d'un Napoléon(3) des Ursins, célèbre dans les fastes militaire de l'Italie.

Cette délivrance rappele aussi un passage de la Bible(4) : " Pharaon Roi d'Egypte dit aux sages-femmes quand vous recevrez les enfants des femmes, des Hébreux, si c'est un enfant mâle tuez-le, si c'est une fille qu'elle vive. Mais les sages-femmes craignirent Dieu et ne firent pas ce que le Roi d'Egypte avait ordonné, car elles laissèrent vivre les fils. Alors le Roi d'Egypte appela les sages-femmes, et leur demanda, pourquoi avez-vous laissé vivre les fils ? Les sages-femmes répondirent à Pharaon : parceque les femmes des Hébreux ne sont pas comme les femmes Egyptiennes ; car elles sont vigoureuses et elles sont accoucheés avant que la sage-femme soit arrivée chez elles." La mère de Napoléon a donc cette ressem-

(1) Son frère aîné Joseph était né le 7 janvier 1768.

(2) On a beaucoup disserté sur le nom *Napoléon*, les uns prétendaient qu'il était grec et signifiait : *Lion du désert ;* les autres qu'il dérivait du latin. Il ne se trouvait point dans le calendrier, les recherches faites sur les martyrologes à Rome apprirent que *Saint-Napoléon*, était un martyr grec. Ce fut le Pape Pie VII, lui-même qui fixa le 15 août pour la fête de Saint-Napoléon, afin de consacrer à la fois la fête du Saint Patron de l'Empereur, l'anniversaire de sa naissance et l'anniversaire de la ratification du Concordat.

(3) En italien on écrit *Napoleone*, voilà pourquoi plusieurs auteurs Anglais et Allemands le désignent ainsi.

(4) La Sainte-Bible, Exode, Chap. Ier. v. 16, 17, 18, et 19.

blance avec la mère de Moïse de n'avoir pas eu besoin de l'assistance d'une sage-femme. Chap. II. — 1769

La nuit qui suivit cet accouchement, 15 au 16 août, 1769, un de ces prodiges qui marquèrent la naissance de plusieurs grands hommes, annonça dans un songe celle de Napoléon *le grand* à *Frédéric le grand*, Frédéric était à Breslau; or le matin du 16 août, 1769, en se reveillant voici ci qu'il raconta à un de ses aides de camp: "Sauriez-vous, lui dit-il, expliquer un rêve dont je suis très-préoccupé? Je voyais l'étoile de mon royaume et de mon génie briller au ciel, lumineuse et resplendissante. J'admirais son éclat, sa hauteur, lorsqu'il parût, au dessus de la mienne, une autre étoile qui l'éclipsa, en s'abaissant sur elle; il y eut une lutte; je les vis un instant confondre leurs rayons, et mon étoile, obscurcie, enveloppée par l'orbite de l'autre, descendit jusqu'à terre, comme opprimée sous une force qui semblait devoir l'éteindre et l'anéantir. La lutte fut longue et opiniâtre; enfin mon étoile s'est dégagée, mais avec beaucoup de peine; elle a repris sa place, et elle a continué de briller dans le firmament, tandis que l'autre s'est évanouie."

L'incrédulité pourra nier le rapport mystérieux de ce songe avec l'existence de Napoléon; mais elle ne pourra contester la vérité du fait en lui-même ni la coincidence des dates. Ainsi l'âme créatrice du royaume de Prusse était avertie par une lumière particulière de l'apparition dans le monde, de la naissance de l'âme créatrice du futur Empire Français. Que l'on pense ce que l'on voudra de ce prodige; nous laissons aux autres la liberté de l'interprétation; tou-

Chap. II. — 1769. jours est-il vrai que des faits merveilleux de ce genre existent en grand nombre dans l'histoire : la louve de Romulus, la flamme qui environna de ses rayons dans son berceau la tête du roi Servius Tullius, l'aigle dont le vol prophétisa à Tarquin l'Ancien sa grandeur prochaine, le fantôme de la tente du dernier Brutus au champ de Philippe, sont cités par les auteurs profanes, comme on cite dans l'ancien Testament les songes de Joseph et de Pharaon, de Daniel et de Nabuchodonosor, et dans le nouveau Testament, les songes de Joseph époux de la Vierge, celui de Saint Pierre à Joppé. Pourquoi ne citerions-nous pas un songe aussi extraordinaire que celui de Frédéric-le-grand ? Et nous ne pensons pas que personne conçoive de la lutte des deux étoiles, une autre explication que celle que présentent naturellement à l'esprit, les luttes mémorables de la France et de la Prusse sous le règne de Napoléon Ier.

— 1771-79. Il fut baptisé le 21 juillet 1771, il eut pour parrain l'illustrissime Laurent Giubega di Calvy, procureur du Roi, et pour marraine dame Marie Geltrude, femme de Nicolas Paravicino.

Etant enfant il était entêté, rien ne lui imposait, rien ne le déconcertait, il était lutin, querelleur, ne craignant personne, il battait l'un, égratignait l'autre et se rendait redoutable à tous ses camarades, son frère Joseph était celui à qui il avait le plus souvent affaire. Il était battu, mordu, grondé, le jeune Napoléon était alerte, et se sauvait, car sa mère eut réprimé son humeur belliqueuse, elle n'eut pas souffert ses témérités. Sa tendresse était sévère, elle punissait, récompensait indistinctement le bien et le mal, elle

comptait tout, son père cherchait quelquefois à excuser ses fautes "laissez, lui disait-elle, ce n'est pas votre affaire, c'est moi qui doit veiller sur les enfants." Elle y veillait, en effet, avec une sollicitude qui n'avait pas d'exemple. Les sentiments bas, les affections peu généreuses étaient écartées, flétries ; elle ne laissait arriver à ces jeunes âmes que ce qui était grand, élevé. Elle abhorrait le mensonge, sévissait contre la désobéissance, elle ne passait rien. Cette héroïque mère lui transmet avec la vie son sang qui est digne d'un trône, c'est un prêtre, l'archidiacre d'Ajaccio, l'Abbé Lucien Bonaparte, grand-oncle de l'enfant, qui un jour sera souverain, veille sur lui, l'instruit dans la foi chrétienne, partageant avec une femme forte et pieuse, les soins de la première éducation qui décide de toute la vie.

Chap. II. — 1771-79.

Aucune folle caresse, aucune vaine puérilité n'ont terni le visage vierge de cet auguste enfant, il grandit, isolé de tout contact impur ou vicieux et ne recevant de sa famille qui l'entoure que des impressions pures, honnêtes et saintes, ce fut à cette école que se formèrent ses mœurs austères et son caractère.

Nous pouvons citer une mésaventure qui lui arriva et la peine qui lui fut infligée, c'est Napoléon qui s'est plu à la raconter en ces termes dans ses loisirs à Sainte-Hélène.

" Nous avions des figuiers dans une vigne, nous
" les escaladions ; nous pouvions faire une chûte,
" éprouver des accidens, elle nous défendit d'en ap-
" procher à son insu. Cette défense me contrariait
" beaucoup, mais elle était faite, je la respectais. Un
" jour cependant que j'étais désœuvré, ennuyé, je

Chap. II. — 1771-79.

" m'avisai de convoiter des figues. Elles étaient " mûres, personne ne m'observait, n'en devait rien " savoir ; je m'éclipsai, je courus à l'arbre, je récoltai " tout. Mon appétit satisfait, je pourvus à la route, " et remplissais mes poches lorsqu'un garde parut. " J'étais mort, je restai collé sur la branche où il " m'avait surpris. Il voulait m'attacher les mains et " me conduire à ma mère ; la crainte me rendit per- " suasif. Je lui dépeignis mes ennuis, je m'engageai " à respecter dorénavant les figues, je lui prodiguai " les promesses, je l'apaisai. Je me félicitais d'avoir " ainsi échappé aux remontrances, je me flattais que " ma mésaventure ne transpirerait point, mais le " traître avait tout raconté. Le lendemain ma mère " voulut aller cueillir les figues, je n'en avais pas " laissé, on n'en trouva plus, le garde suivint, grands " reproches, révélation, et reconnu coupable on me fit " expier ma faute."(1)

Quoique Charles Bonaparte eut combattu avec grande énergie pour l'indépendance de la Corse, une fois sa soumission faite il s'attacha sincèrement au Gouvernement Français, lequel donna des Etats provinciaux à la Corse et continua la magistrature des douze nobles, qui comme les élus de Bourgogne administraient le pays. Charles Bonaparte faisait partie de cette magistrature ; fort populaire il s'était déclaré zélé partisan du comte de Marbeuf, lieutenant-général, commandant en chef de l'île, celui-ci appréciant son influence et ses services fut très-favorable à sa famille et c'est par ses relations que Joseph et Lucien

(1) Antommarchi, Derniers Moments de Napoléon, Tome I. p. 308 à 310. Londres, 1825. in-8°.

obtinrent chacun une bourse au collège d'Autun, que Napoléon fut admis à l'Ecole militaire de Brienne, que plus tard sa sœur Elisa(1) eut une place à la maison royale de Saint-Louis, établie à Saint Cyr(2) et que Joseph Fesch entra au séminaire d'Aix.(3)

Chap. II. — 1771-79.

(1) Elle y entra le 22 juin 1784.

(2) Fondée par Mme. de Maintenon.

(3) Napoléon n'oublia jamais que le comte de Marbeuf avait été le protecteur de sa famille, aussi saisissait-il avec empressement toutes les occasions de témoigner sa reconnaissance à Mme. de Marbeuf quand elle fut veuve, et à son fils officier au 25me régiment de dragons, auquel il adressa le 9 mars 1805 la lettre suivante : "Je vous ai accordé votre vie durant, une pension de "6,000 fr. sur le trésor de la Couronne et j'ai donné ordre à M. de "Fleurieu, mon intendant, de vous en expédier le brevet. J'ai "donné ordre qu'il vous soit remis sur les dépenses courantes de "ma cassette, 12.000 fr. pour votre équipement. Mon intention "est, dans toutes les circonstances, de vous donner des preuves "de l'intérêt que je vous porte, pour le bon souvenir que je con-"serve des services que j'ai reçu de M. votre père, dont la mémoire "m'est chère, et je me confie dans l'espérance que vous marcherez "sur ses traces."—*Correspondance de Napoléon Ier*, Tome X, pièce 8408.

CHAPITRE III.

BONAPARTE À L'ÉCOLE MILITAIRE DE BRIENNE.

Du 23 *Avril* 1779 *au* 19 *Octobre* 1784.

SOMMAIRE :

Charles Bonaparte est député par la Noblesse de Corse auprès de la Cour à Versailles.—Il est présenté au Roi.—Il a une audience de la Reine.—Lettre de recommendation de l'Archiduc d'Autriche, grand-duc de Toscane.—Titres originaux de Noblesse retirés à Florence.—Napoléon entre provisoirement au collège d'Autun.—Son dossier héraldique est vérifié par d'Hozier.—Il entre élève à l'Ecole de Brienne.—Religieux de l'ordre des Minimes.—Rigueur intempestive employée à l'égard de Napoléon.—Le père Patrault maître de mathématiques.—Napoléon entourre son jardin de palissades.—Réflexions sur son goût pour l'isolement.—Il devient plus sociable et se mêle aux jeux de ses camarades. Il établit des retranchements avec de la neige.—Sa santé semble faible et délicate.—Son apparence physique.—Comment il s'exprime sur le duc de Choiseul —Son espérance de rendre la Corse indépendante.—Il remporte le prix de mathématiques.—Mme. de Montesson lui met sur la tête la couronne de lauriers.—Il envoit un cartel à un de ses camarades.—Sa lettre au comte de Marbeuf.—Allocution du comte de Marbeuf.—Il est recommandé à la comtesse de Brienne.—Son empressement à secourir un de ses professeurs malade subitement.—Il est examiné par le chevalier de Keralio.—Le chevalier de Keralio aperçoit en lui une étincelle de talent.

Chap. III. En 1779, l'assemblée générale des Etats de Corse envoya une députation à Versailles auprès du Roi
1779. Louis XVI. Charles Bonaparte fut député par la

Noblesse(1) ; en venant en France, il emmena avec lui ses trois fils, se rendit directement à Autun et assista à l'entrée de Joseph et de Lucien au collège de cette ville, il y laissa aussi provisoirement Napoléon, et il alla ensuite à Versailles. Il fut présenté au Roi le 11 mars 1779, en qualité de député de la noblesse de Corse ; il eut aussi une audience de la Reine Marie-Antoinette à laquelle il remit une lettre de recommendation que lui avait donné son frère l'archiduc d'Autriche, Pierre-Léopold-Joseph de Lorraine grand duc de Toscane.(2) Chap. III. — 1779.

Pendant ce temps, Napoléon était au collège d'Autun, où il resta seulement trois mois(3), voici le témoignage qu'en rendait un de ses maîtres :

" Il parait que dès l'enfance le caractère de Napoléon s'était annoncé, puisque, quoique le cadet de Joseph, on l'avait destiné pour être un homme d'épée. Il avait beaucoup de dispositions, comprenait et apprenait facilement. Quand je lui donnais une leçon, il fixait sur moi ses regards, bouche-béante ; cherchais-je à récapituler ce que je venais de lui dire, il n'écoutait plus, et si je lui en faisais des

(1) Le clergé choisit l'évêque de Nebbio et le Tiers-Etat désigna un membre de la famille Casabianca.

(2) Dans son trajet d'Ajaccio aux côtes de France, Charles Bonaparte alla à Florence où il fut reçu en audience par le Grand duc qui lui donna cette lettre de recommandation pour sa sœur la Reine de France, il devait cette faveur au rang éminent que sa famille avait autrefois occupé en Italie. Il avait aussi profité de son séjour dans la capitale de la Toscane pour retirer des titres originaux de noblesse qu'il avait besoin de produire pour faire entrer Napoléon à l'Ecole royale militaire de Brienne où on n'admettait que des nobles.

(3) De janvier à avril 1779.

Chap. III. — 1779.

reproches, il me répondait avec un air froid, on pourrait même dire impérieux : ‘ Monsieur je le sais.’

“ Je ne l’ai eu que trois mois ; pendant ce temps il a appris le Français(1) de manière à faire librement la conversation, et même de petites thêmes et de petites versions.”

Etant à Versailles, Charles Bonaparte alla faire constater la filiation de sa généalogie par d’Hozier de Serigny, juge d’armes de la noblesse de France, et en cette qualité Commissaire du Roi pour certifier la noblesse des élèves des écoles royales militaires.

Après que son dossier héraldique fut vérifié, Charles Bonaparte retira Napoléon du collège d’Autun, et il alla lui-même le présenter à l’Ecole royale militaire de Brienne-le-Château(2) où il entra le 23 avril 1779, comme élève du Roi. Le nombre total des élèves était d’environ cent dix, dont cinquante pensionnés, et soixante aux frais de leurs parents qui payaient une pension annuelle de 700 livres. Les élèves admis gratuitement était appelés *Elèves du Roi*, parceque le Roi était censé payer pour chacun d’eux 600 livres par an, en fait ces pensions n’étaient point acquittées sur les fonds de la cassette de Sa Majesté, mais par la caisse du ministre de la guerre, c’était donc l’Etat qui en réalité soldait cette dépense.

L’Ecole était dirigée par des religieux de l’ordre des Minimes, elle avait pour principal le père Dupuis,

(1) En arrivant à Autun il ne parlait que la langue italienne, qui alors était la seule en usage en Corse.

(2) Dans l’ancien comté de Brienne, province de Champagne, actuellement département de l’Aube, arrondissement de Bar-sur-Aube.

et pour sous-principal le père Berton, le père Charles était l'aumônier qui enseignât le catéchisme à Bonaparte et lui fit faire sa première communion ; le père Patrault, homme de mérite, était le maître de mathématiques, il affectionnait beaucoup le jeune Corse, et il le prouva dans une circonstance inattendue ; un maître d'étude sans discernement voulut une fois revêtir Bonaparte de l'habit de punition, et le faire dîner à genoux à la porte du réfectoire en présence de ses camarades, c'était une forte humiliation pour ce jeune élève qui avait beaucoup d'amour-propre et une grande fierté ; le moment de l'exécution fut celui d'un vomissement subit et d'une attaque de nerfs ; le supérieur qui passait par hasard ne laissa pas consommer ce supplice, il réprimanda la maître d'étude de ce procédé inopportun, le père Patrault accourut et se plaignit amèrement qu'on avilissait son meilleur élève. Cette forte sensation qu'il éprouva montre combien il était sensible à tout ce qui pouvait porter atteinte à la considération et à l'honneur.

Chap. III. — 1779-84.

Tandis que Bonaparte était à l'école de Brienne, on y établit une bibliothèque destinée à l'agrément et à l'instruction des élèves ; mais pour donner de bonne heure des idées d'ordre et d'arrangement, les supérieurs avaient décidé que la distribution des volumes, et l'administration des fonds consacrés à l'entretien de cette collection de livres, seraient entièrement abandonnées à la direction de deux des pensionnaires choisis par leurs camarades. Bonaparte eut été très-convenable pour être bibliothécaire, il eût peut-être dédaigné ce petit hommage qui aurait enlevé à sa propre instruction tous les momens qu'il

Chap. III. — 1779-84. eut consacrés aux minutieux détails de cet emploi. Quoi qu'il en soit avec son avidité pour la lecture, ses emprunts de livres, comme on le pense bien, furent très-fréquents, aussi celui qui était chargé de les communiquer, fatigué de ses demandes continuelles, ne pouvant croire à la sincérité d'une telle ardeur de lecture, crut qu'elles avaient pour motif de le tourmenter, à ce point qu'il en prit de l'humeur; ce ne fut que douze ans après, quand il connut ses succès comme général-en-chef de l'armée d'Italie, et ses profondes connaissances sur toutes choses, qu'il comprit cet empressement extraordinaire à dévorer les livres; alors il ne craignit point d'avouer qu'il se repentait de la rudesse avec laquelle il avait accueilli les emprunts de livres de Bonaparte, lequel ripostait qu'il n'était pas prudent de le provoquer.

Souvent seul, ennemi de tous les jeux, de tous les amusements de l'enfance, il prit rarement part à la bruyante joie de ses camarades. Au contraire, lorsque par fois il paraissait parmi eux, ce n'était que pour les réprimander. Loin de s'effrayer des dangers auxquels s'expose un pédagogue imberbe, son jeune courage semblait se faire un honneur de les braver. On l'a vu souvent attaqué par un groupe de ses compagnons de classe qu'il avait provoqués par ses railleries amères, repousser avec le plus grand sang-froid leurs coups et leurs efforts réunis. Ainsi, dans un âge aussi tendre, Bonaparte semblait prévoir que le destin l'appelerait un jour à surmonter les plus grands obstacles, et on eût dit qu'il s'essayait d'avance au rôle qu'il devait jouer.

Bonaparte d'un caractère réservé tout entier à ses

études, trouvait ses délices dans la solitude. Pendant long-temps il employa quelques unes des heures de la récréation à cultiver et à convertir en jardin la portion qui lui était échue d'un terrain considérable qu'on avait partagé entre les élèves ; ici son esprit de domination et d'envahissement commence à naître, il obtient par son influence la portion de terrain de deux des co-partageans, l'annexe à son lot qui alors devient d'autant plus grand ; son premier soin fut d'en rendre l'accès difficile, moyennant une forte palissade, et il employa a la former tout l'argent que le comte de Marbeuf lui avait envoyé pour ses petites dépenses. Les arbres déjà assez touffus, qu'il avait plantés lui-même, et qu'il cultivait avec beaucoup d'attention, avaient fait de son jardin au bout de deux ans la retraite d'un véritable hermite. Malheur à l'élève curieux, espiègle ou même folâtre, qui osait troubler son repos ! On l'eut vu alors s'élancer furieux de son asile pour repousser les assaillans, sans s'effrayer de leur nombre. C'est dans cette retraite paisible, et peu accessible que l'âme de Bonaparte, déjà avide de gloire, fécondait lentement les germes d'une noble ambition, et s'alimentait par la lecture des vies des grands hommes de l'antiquité qu'il se préparait à surpasser.

Une telle manière d'employer son temps en dehors des heures de leçon et des travaux des classes, ne pouvait manquer d'être remarquée, il était difficile d'apprécier ce qu'elle annonçait de supérieur au vulgaire, et d'en pénétrer les véritables motifs. Les pères Minimes et ses condisciples ne la trouvaient que bizarre et ridicule, on employa vainement différents

Chap. III. — 1779-84.

moyens afin de vaincre ce goût pour l'isolement, il n'opposait que le silence du dédain.

Plus tard, sans se relâcher de son assiduité dans ses études, il devint plus sociable avec ses camarades, il se mêla quelquefois à leurs jeux, et acquit ainsi le droit de proposer à son tour quelque divertissement d'un nouveau genre. Mais il ne se serait pas amusé si, dans ses récréations, l'utilité n'eût été jointe au plaisir; et en effet, celles dont il donna l'idée portaient l'empreinte de son caractère, les jeux olympiques de la Grèce, et ceux du cirque de Rome furent les modèles qu'il proposa d'imiter; la nouveauté plait à la jeunesse, ces jeux furent accueillis avec empressement, Bonaparte fut l'organisateur de batailles tour-à-tour entre Romains et Carthagénois, entre Grecs et Persans, mais ces enfans guidés par l'ardeur de Bonaparte allèrent jusqu'à imiter la fureur enthousiastes de ces anciens guerriers, les pierres devinrent leurs armes, il en résulta des blessures, les supérieurs furent obligés de mettre un frein au courage naissant en supprimant les jeux, et le chef, l'élève Bonaparte, fut sévèrement réprimandé.

Dès-lors il se retira dans son jardin favori, reprit ses occupations antérieurs, et cessa de paraître aux divertissements pendant les récréations, jusqu'à ce que la neige, en couvrant la terre, et en dérobant les pierres, indiscrets instruments des petites guerres précédentes, fournit prétexte à de nouveaux combats. Cette fois Bonaparte mis en pratique la théorie de la fortification, il imagina d'élever dans la grande cour de l'Ecole des retranchements, des bastions et des redoutes en neige. Tous les jeunes gens travaillaient

à ces ouvrages avec une ardeur et un plaisir fort naturels, tout était exécuté avec une intelligence, une précision qui excitèrent la curiosité des habitans de Brienne, et même des étrangers qui venaient visiter ces fortifications de neige; lorsqu'elles furent terminées, Bonaparte se chargea de diriger l'attaque et la défense, se plaçant tantôt à la tête des assiégeans, tantôt à la tête des assiégés, il acquit de bonne heure à ces jeux instructifs le talent d'unir l'adresse au courage; les boules de neige étaient les seules armes de ces troupes juvéniles, et comme ces projectils n'étaient point dangereux, les pères Minimes assistaient sans alarmes à ces divertissements, qui durèrent jusqu'à ce que le soleil vint fondre les retranchements.

Quoique ces laborieux amusements fournirent quelques aliments à l'activité de Bonaparte, sa constitution souffrit de la longue inactivité à laquelle il se condamnait volontairement par une application soutenue et sédentaire, quoiqu'il eut reçu de la nature beaucoup de force, et une complexion propre à résister à la fatigue, il avait à Brienne les apparences d'une santé faible et délicate, d'une stature moyenne, il était remarquable par la largeur des épaules, ses yeux d'un bleu foncé étaient moyens et animés, les cheveux bruns, le front large et proéminent, le menton ovale, le visage alongé, et le teint olivâtre; l'expression général de ses traits n'avait encore rien de frappant à la première vue, mais en l'observant avec attention, on distinguait facilement en lui, ce qui annonce un profond penseur, et la vivacité de ses regards indiquait l'énergie.

Ecoutons ce que disait Napoléon, étant à une

Chap. III. — 1779-84.

époque plus éloignée : " A Brienne j'étais heureux. " Ma tête commençait à fermenter ; j'avais besoin " d'apprendre, de savoir, de parvenir ; je dévorais les " livres ; bientôt il ne fut bruit que de moi dans " l'école, j'étais admiré, envié ; j'avais la conscience de " mes forces ; je jouissais de ma suprématie. Ce n'est " pas que je manquasse d'âmes charitables qui cher- " chassent à troubler ma satisfaction. J'avais en " arrivant été reçu dans une salle où se trouvait le " portrait du duc de Choiseul. La vue de cet " homme odieux, qui avait trafiqué de mon pays,(1) " m'avait arraché une expression flétrissante ; c'était " un blasphème, un crime qui devait effacer mes " succès. Je laissai la malveillance se réjouir, je " devins plus appliqué, plus studieux. J'aperçus " ce que sont les hommes et je me le tins pour " dit."(2)

L'amour de son pays natal (l'île de Corse) qu'il considérait alors comme sa véritable patrie, était l'objet de toutes ses pensées ; l'idée de la dépendance, avait pour lui quelque chose d'avilissant et souvent offensé des plaisanteries de ses condisciples sur la réunion de la Corse à la France ; " j'espère, " répliquait-il, d'un ton d'indignation, être un jour " en état de la rendre à la liberté."(3) Ses camarades étaient alors loin de se douter que peu d'années

(1) C'était le duc de Choiseul qui négocia le traité du 15 mai 1768, par lequel la République de Gênes cédait la Corse à la France ; ce traité fut ratifié par Louis XV le 15 août suivant.

(2) Antommarchi, Derniers Moments de Napoléon. Tome I. p. 219. Londres, 1825, in-8o.

(3) Quelques Notes sur les premières années de Bonaparte, par un de ses condisciples. Paris, an VI, in-8o.

après, il serait appelé à fixer le pouvoir de la France elle-même, et à décider le sort des autres grands Etats de l'Europe. Chap. III. — 1779-84.

Le duc d'Orléans et Mme. de Montesson, séjournèrent pendant un mois chez le comte de Brienne au Château, ils vinrent à l'Ecole militaire le 25 août, 1783, présider à la distribution des prix, Bonaparte remporta avec un autre élève(1) à mérite égal le prix de mathématiques; Mme. de Montesson en posant sur sa tête la couronne de laurier, lui dit: "Puisse-t-elle vous porter bonheur!"(2)

Une fois un de ses camarades s'étant servi d'un terme outrageant en désignant son père, il lui envoya un cartel, qui au lieu d'être porté à celui qui venait de l'insulter, tomba entre les mains du sous-principal, Bonaparte fut mis à la chambre de discipline et son adversaire aux arrêts. Irrité de la punition qui lui était infligée, Bonaparte écrivit au comte de Marbeuf une lettre(3) qui se terminait ainsi:

"Maintenant, Monsieur le Comte, si je suis coupable, si ma liberté m'est ravie à juste titre, veuillez "ajouter aux bontés dont vous m'avez honoré, la "grâce de me retirer de Brienne et de me priver de "votre protection: ce serait un vol que je ferais à "qui saurait mieux la mériter que moi. Non,

(1) Fauvelet de Bourrienne.

(2) Napoléon étant Premier Consul rappela lui-même cette anecdote à Mme. de Montesson, en disant: "Vous ne savez donc pas, madame, que c'est de vous que j'ai reçu ma première couronne." Aussi il l'accueillit avec une grande bienveillance et l'engagea à lui demander la faveur qui lui plairait.

(3) Cet incident arriva le 8 octobre 1783, M. de Marbeuf se trouvait ce mois là dans une résidence voisine de Brienne-le-château.

Chap. III. — 1779-84.

" Monsieur, jamais, je n'en serais plus digne; je ne " me corrigerais point d'une impétuosité d'autant " plus dangereuse que j'en crois le motif sacré. " Quelque fût l'intérêt qui me le commandât, je " n'aurais pas la force de voir traîner dans la boue " un homme d'honneur, mon père, mon respectable " père! Sous ce rapport, Monsieur le Comte, je " sentirais toujours trop vivement pour me borner à " en porter plainte à mes chefs; je serais toujours " persuadé qu'un bon fils ne doit point commettre " un autre à venger un pareil outrage. Quant aux " bienfaits que vous fîtes pleuvoir sur moi, ils " seront sans cesse présents à ma pensée, je me " dirai: j'avais acquis une honorable protection, " mais pour en profiter, il fallait des vertus que le " ciel m'a refusées.

" Veuillez, généreux protecteur, ne voir dans la " présente qu'un jeune homme, qui préfère à la " fortune la douce satisfaction de ne point affliger un " jour son respectable bienfaiteur."

Cette lettre ne peint-elle point les pensées d'une belle âme? N'y voit-on pas briller du plus vif éclat deux grandes vertus: l'honneur et la piété filiale? Et ces derniers mots, *pour en profiter* (de la protection de M. de Marbeuf) *il fallait des vertus que le ciel m'a refusées*, ne sont-ils pas la révélation d'une conscience pure!

La missive arriva à Sens au château de Mme. d'Espinal au moment où la société était réunie au salon, il y avait le marquis de Saillant, l'abbé Raynal le prieur de Chambonas et d'autres personnes de distinction; la lettre fut lue à haute voix, et tout le

monde s'écria que c'était une injustice. Le lendemain matin le comte de Marbeuf arriva chez le principal de l'Ecole à Brienne, le jeune Bonaparte fut mis en liberté sur les instances de son protecteur qui lui dit: "quelque légitime que soit votre ressentiment, je "vous en commande le sacrifice, parceque je suis "certain que jamais outrage ne vous sera fait. "Soyez désormais moins facile à vous irriter; car "celui qui se met en colère pour de bons motifs finit "par s'emporter pour des riens."

Chap. III. — 1779-84.

Cet évènement, minime en apparence, eut cependant pour Bonaparte de grands résultats. Ses camarades frappés de l'énergie qu'il avait déployée, ne se hasardèrent plus à le mortifier; ils conçurent une haute idée de son courage et de ses qualités personnelles.

M. de Marbeuf profita de sa présence à l'Ecole de Brienne pour recommander particulièrement son jeune protégé aux supérieurs; de plus il pria la comtesse de Brienne dont le château qui était dans le voisinage donnait le nom à l'Ecole, de vouloir bien veiller avec une sollicitude particulière sur ce jeune insulaire; cette dame s'en acquitta avec un si grand zèle que Napoléon sur le trône et dans l'exil n'en parlait point sans l'émotion de la reconnaissance.

Un professeur pendant une promenade, tomba frappé d'une attaque d'apoplexie. Aussitôt les élèves de s'empresser autour de lui; c'était un père Minime, Bonaparte fut celui qui montra la présence d'esprit la plus rare, pour prodiguer à son professeur tous les secours nécessaires dans une situation semblable; on manquait d'un brancard, ce fut Bonaparte qui

Chap. III. — 1779-84.

choisit les arbres dans la forêt, qui fit l'assemblage des pièces, et, pendant tout le trajet jusqu'à l'École, on le vit pieusement surveiller le convoi, pour éviter les cahos et pour faire régner le silence autour du malade.

A l'époque fixée pour la sortie de l'Ecole de Brienne, il fut examiné par le chevalier de Keralio, inspecteur des écoles militaires(1) ; il était très-fort sur les mathématiques, savait passablement la géographie, l'histoire, et était faible sur le latin ; comme on objectait son excessive jeunesse pour reculer son admission à l'Ecole militaire de Paris, le chevalier de Keralio répondit : " Je sais ce que je fais, je passe " pardessus la règle, ce n'est point une faveur de " famille, je ne connais point celle de cet enfant ; " c'est à cause de lui-même, j'aperçois ici une étin- " celle de talent qu'on ne saurait trop cultiver."

(1) Auteur de plusieurs ouvrages sur l'art militaire, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, il avait été gouverneur de l'infant Ferdinand duc de Parme conjointement avec Condillac qui remplissait les fonctions de précepteur.

CHAPITRE IV.

BONAPARTE À L'ÉCOLE MILITAIRE DE PARIS.

Du 19 *Octobre* 1784 *au* 1er *Septembre* 1785.

SOMMAIRE.

Voyage de Brienne à Paris.—Entrée de Bonaparte à l'Ecole Militaire.—Ses professeurs.—Tableaux historiques.—Son mémoire critique sur l'organisation de l'Ecole Militaire.—Son père malade vient en France.—Son agonie.—Il meurt.—Lettre de Bonaparte à son grand-oncle l'archidiacre d'Ajaccio.—Lettre de Bonaparte à sa mère.—Il reçoit le sacrement de Confirmation. —Son application au travail, et son avidité pour la lecture.—Maximes inscrites dans sa chambre.—Laplace lui fait subir un examen.—Il est nommé lieutenant d'artillerie.—Résumé de ses études.—Son caractère pronostique déjà ce qu'il fera.

Le 1er septembre, Napoléon Bonaparte fut nommé à une place d'élève du Roi dans la compagnie des cadets-gentilshommes de l'Ecole royale militaire de Paris ;(1) l'Etat entretenait ainsi gratuitement ceux des élèves de l'Ecole de Brienne qui s'étaient distingués par la pureté de leurs mœurs, leur docilité, leur aptitude aux sciences, et les progrès qu'ils avaient

Chap. IV. — 1784.

(1) A l'Ecole militaire de Paris, le prix de la pension pour les élèves non-pensionnés du Roi, était de 2,400 livres pour la première année (à cause des frais d'équipement) et de 2,000 livres pour chacune des années suivantes. (Ordonnances des 17 et 18 octobre 1777).

Chap. IV. — 1784.

faits. En conséquence de cette décision Bonaparte quitta Brienne(1) avec quatre de ses condisciples, accompagnés, suivant l'usage, par un religieux Minime chargé de veiller sur eux, et de les conduire à Paris à l'Ecole militaire, où ils arrivèrent le 19 octobre 1784.

Il reçoit des leçons de mathématiques de J. B. Labbey et du célèbre Monge, qui plusieurs années après devint son ami. Louis Domairon(2) lui enseigna les belles-lettres : celui-ci frappé de la bizarrerie pleine d'originalité de ses amplifications, les appelait : " du granit chauffé au volcan." De l'Eguille, professeur d'histoire, dans le compte qu'il rendit de ses élèves, avait noté Bonaparte de la manière suivante : " Corse de nation et de caractère, il " ira loin si les circonstances le favorisent."

Plus tard Bonaparte, dans un entretien avec Louis Domairon, lui dit : " de toutes vos leçons, celle qui " m'a laissé le plus d'impression, c'est la Révolte du " connétable de Bourbon. Mais vous aviez tort de " dire que son plus grand crime avait été de faire la " guerre au Roi ; son véritable crime fut d'être venu " attaquer la France *avec les étrangers.*"

D'Auboutel, gentilhomme Poitevin, fut chargé de lui apprendre le maniment des armes.

Pour entretenir parmi les élèves le feu sacré de la tradition de nos victoires, on avait placé dans le vestibule de l'Ecole militaire de Paris, les portraits en pied du vicomte de Turenne, du grand Condé, du

(1) Le 17 octobre 1784.

(2) En 1802, Bonaparte Premier Consul, le nomma Inspecteur général de l'instruction publique.

maréchal de Luxembourg, et du maréchal de Saxe. Dans la salle du conseil, étaient quatre tableaux, représentant la bataille de Fontenoy, les sièges de Tournay, de Lawfeld, et de Fribourg, peintures historiques des principales campagnes de Louis XV. La vue s'arrêtait aussi sur onze tableaux de la vie de Saint-Louis, qui étaient dans la chapelle son unique ornement. C'était autant de sujets de méditation qui ont dû enflammer l'ardent Bonaparte pour aller chercher, sur les traces de Saladin et de Saint-Louis, des lauriers dans l'Egypte et la Syrie.

A peine arrivé à l'Ecole militaire de Paris, Napoléon la trouva sur un pied si brillant, si dispendieux pour l'éducation physique et morale qu'on y recevait, qu'il crut devoir rédiger un mémoire qu'il adressa au père Berton, sous-principal à l'Ecole de Brienne, il y démontrait que le plan de cette éducation était réellement trop grandiose, et ne pouvait atteindre le but qu'un gouvernement sage devait se proposer. Il appuyait fortement sur les résultats de cette éducation, et prétendait que : " les élèves du " Roi, tous pauvres gentilshommes, n'y pouvaient " puiser, au lieu des qualités du cœur, que l'amour " de la gloriole, ou plutôt des sentiments de suffi- " sance et de vanité tels, qu'en regagnant leurs " pénates, loin de partager avec plaisir la modique " aisance de leurs familles, ils rougiraient peut-être " des auteurs de leurs jours, et dédaigneraient pro- " bablement leur modeste manoir.

" Au lieu, continuait Bonaparte dans ce mémoire, " d'entretenir des nombreux domestiques autour " de ces élèves, de leur donner journellement des

Chap. IV. — 1785.

“ repas à deux services, de faire parade d'un manège “ très-couteux(1), tant pour les chevaux que pour “ les écuyers ; ne vaudrait-il pas mieux, sans toutefois “ interrompre le cours de leurs études, les astreindre “ à se suffire à eux-mêmes, c'est-à-dire, moins leur “ petite cuisine, qu'ils ne feraient pas, leur faire “ manger du pain de munition, ou d'une sorte qui en “ approcherait ; les habituer à battre, à brosser leurs “ habits, etc. Puisqu'ils sont loin d'être riches, et que “ tous sont destinés au service militaire, n'est-ce pas la “ seule et véritable éducation qu'il faudrait leur don- “ ner ? Assujettis à une vie sobre, à soigner leur tenue, “ ils en deviendraient plus robustes, sauraient braver “ les intempéries des saisons, supporter avec courage “ les fatigues de la guerre, enfin inspirer le respect, “ et un dévouement aveugle aux soldats qui seraient “ sous leurs ordres.”(2)

Le père de Napoléon, qui était en Corse, voyant sa santé très-ébranlée par un cancer à l'estomac, voulut venir à Paris pour consulter le docteur de La

(1) Il y avait soixante chevaux.

(2) C'est ce que plus tard lorsqu'il fut Empereur, Napoléon Ier fit exécuter à l'Ecole spéciale Militaire de Saint-Cyr, et à l'Ecole de Cavalerie de Saint Germain-en-Laye, dans cette dernière école les élèves pansaient eux-mêmes leur chevaux, et apprenaient à les ferrer. A Saint-Cyr on pratiquait tous les détails d'intérieur d'une caserne, on y était vraiment à la chambrée, on y mangeait à la gamelle, etc, et sans que le reste de l'instruction des jeunes gens en souffrit aucunement, l'Ecole de Saint-Cyr est au fond l'ancienne Ecole militaire de Paris, modifiée et perfectionnée avec cette amélioration qu'elle n'est pas exclusive pour la noblesse, mais accessible aux jeunes gens de toute classe qui remplissent les conditions d'admission. Cette admirable institution existe aujourd'hui telle que Napoléon Ier l'a établie.

Sonde, médecin de la Reine ;(1) mais arrivé à Montpellier il n'eût pas la force de continuer son voyage ; après une maladie de trois mois, il expira dans cette ville(2) à l'âge de trente-neuf ans, dans les bras de son fils Joseph, qui l'avait accompagné, et de l'abbé Fesch(3) son beau frère, qui achevant alors ses études au séminaire d'Aix, était venu le rejoindre. Chap. IV. — 1785.

On raconte que pendant son agonie, il ne rêvait dans son délire que de Napoléon, comme si quelque esprit du ciel, consolait sa fin pieuse en lui prophétisant l'avenir du génie guerrier de ce fils. Il fut inhumé avec une grande pompe dans un des caveaux des RR. PP. Cordeliers de Montpellier. Napoléon apprit cette pénible nouvelle par une lettre de son frère Joseph, qui lui arriva à l'Ecole militaire : " Je vous " ai tous remplacé, disait-il, dans ce pénible devoir, " je l'ai assisté, je l'ai vu mourir."

Le 23 mars 1785 Napoléon, par suite de cette perte douloureuse, écrivit de l'Ecole Militaire, à son grand-oncle, l'archidiacre d'Ajaccio,(4) une lettre, dont l'autographe existe, ainsi conçue :

Mon cher oncle,

Il serait inutile de vous exprimer combien j'ai été sensible au malheur qui vient de nous arriver. Nous avons perdu en lui un père, et Dieu sait quel

(1) Mémoires du Roi Joseph, tome I, page 28. Paris, 1853, in-8°.

(2) Le 24 février 1785.

(3) Plus tard Cardinal Fesch.

(4) L'abbé Lucien Bonaparte; il fut, le 16 août 1785 nommé, par le conseil de famille, tuteur des enfans de Charles Bonaparte ; ainsi c'est le prêtre vénérable qui a présidé à l'enfance de Napoléon, qui va guider sa jeunesse et veiller à ses intérêts.

Chap. IV. — 1785.

père ! Quel était sa tendresse, son attachement pour nous ! Hélas ! Tout nous désignait en lui le soutien de notre jeunesse. Vous avez perdu un neveu obéissant, reconnaissant : ha ! mieux que personne, vous sentiez combien il vous aimait ! La patrie, j'ose même le dire, a perdu par sa mort un citoyen zélé, éclairé, et désinteressé. Les dignités dont il a été plusieurs fois honorés montrait assez la confiance qu'avaient en lui ses concitoyens ; et cependant, le ciel l'a fait mourir ! En quel endroit ? à cent lieues de son pays, dans une contrée étrangère, indifférent à son existence, éloigné de ce qu'il avait de plus précieux. Un fils, il est vrai, l'a assisté dans ce moment terrible. Ce dut être pour lui une consolation, mais non comparable à la triste joie qu'il aurait éprouvé s'il avait terminé sa carrière dans sa maison, près de son épouse et de toute sa famille ; mais l'Etre Suprême ne l'a pas ainsi permis. Sa volonté est immuable. Lui seul peut nous consoler. Hélas ! s'il nous a privé de ce que nous avions de plus cher, il nous a laissé encore des personnes qui peuvent le remplacer. Daignez donc nous tenir lieu du père que nous avons perdu : notre attachement, notre reconnaissance, seront proportionnés à un service si grand. Je finis en vous souhaitant une santé semblable à la mienne.

J'ai l'honneur d'être avec respect, votre très-humble et très-obéissant neveu,

Napoléon de Buonaparte.(1)

(1) A cette époque lorsqu'il signait, son nom était précédé de la particule *de*, ainsi que cela est attesté dans son dossier héraldique qui fut vérifié au mois de mars 1779 par d'Hozier (voir page 34) ; la république de Gênes avait 200 ans auparavant donné à son an-

Le 28 mars, 1785, il écrivit à sa mère : Chap. IV. — 1785.

Ma chère mère,

Aujourd'hui que le temps a un peu calmé les premiers transports de ma douleur, je m'empresse de vous témoigner la reconnaissance que m'inspire la bonté que vous avez pour nous. Nous redoublerons de soins et de reconnaissance ; et heureux si nous pouvons, par notre obéissance, vous dédommager un peu de la perte d'un époux chéri ! Je termine, ma chère mère, (ma douleur me l'ordonne), en vous priant de calmer la vôtre.

J'ai l'honneur d'être, avec respect,
Votre très-affectionné fils,
NAPOLÉON DE BUONAPARTE.

La profonde mélancolie, le laconisme tendre et réservé de ces lettres, le sentiment d'une douleur si grave et si solennelle, la précision des idées, le naturel de l'expression, ce langage mesuré, ce mélange rare d'obéissance respectueuse, et de dignité mâle, tout cela, certes, n'est ni d'une âme commune, ni d'un jeune homme ordinaire !

C'est après la Pentecôte à l'Ecole militaire que Bonaparte reçut le sacrement de la Confirmation par Le Clerc de Juigné, archevêque de Paris, qui lui demanda son nom de baptème, sur sa réponse "Napoléon" sa grandeur témoigne de l'étonnement, et dit qu'elle ne connaissait point ce Saint là, qui n'était point dans le

cêtre Jérome le titre d'*egregium Hieronimum de Buonaparte*. La particule *de* n'a pas toujours été observée parcequ'il était peu d'usage en Italie de l'employer.

Chap. IV. — 1785. calendrier, Bonaparte répondit avec vivacité : "par la raison, Monseigneur, qu'il y a plus de Saints que de jours dans l'année." Réponse qui fit sensation.

A Paris comme à Brienne, il était un des plus assidus pour réclamer avec opiniâtreté des livres à la bibliothèque de l'Ecole ; les vies des grands hommes de Plutarque et Polybe étaient toujours ses lectures favorites, il ne les quittait que pour étudier des ouvrages de fortification, ou pour aller se livrer à des méditations dans un des bastions du fort Tymbrune, construit à l'extrémité du jardin de l'Ecole pour l'instruction des élèves.

Dans sa chambre on lisait, entre autres inscriptions, sur les murs, les maximes suivantes :

"Il est trois choses qu'un gentilhomme ne doit jamais permettre qu'on offense devant lui : *son Dieu, son Roi, sa Dame.*"

"Le plus beau jour de la vie, est celui d'une bataille."

"Tout finit sous six pieds de terre."

Dès son arrivée à Paris, Bonaparte témoigne son penchant pour le service de l'artillerie, parceque ce corps et celui du génie étaient les seuls dans lesquels l'intrigue et la richesse ne s'emparaient pas aussi facilement des places dues au mérite. Au commencement d'août il fut examiné par de Laplace, qui avait remplacé Bezout comme examinateur des élèves aspirants au corps de l'artillerie ; il répondit brillament à toutes les questions qui lui furent posées, et le 1er septembre il fut nommé lieutenant en second d'artillerie.

Résumons ses études : A l'âge de dix ans il entra au collège d'Autun, ne parlant encore que l'italien

ignorant la langue française ; trois mois lui suffisent pour apprendre notre langue maternelle ; il arrive à Brienne, il en sort l'élève le plus fort en mathématiques ; entré à l'Ecole militaire de Paris, au bout de dix mois il sait tout ce qu'on y enseigne ; on lui confère un brevet d'officier à l'âge de seize ans. Chap. IV. — 1785.

Il a travaillé six ans et sept mois(1) sans avoir pris aucune vacance, ni un seul jour de congé.(2)

Apprenons à connaître Bonaparte. Dès ses premières années, Bonaparte à Brienne, à l'Ecole militaire de Paris, a l'humeur taciturne, il est obéissant envers ses supérieurs, il a l'esprit de domination à l'égard de ses condisciples ; s'il travaille jour et nuit, c'est qu'il ne saurait souffrir n'être pas le premier de sa classe ; s'il se mêle aux jeux de ses camarades, c'est pour les diriger en imitant les exercises guerriers des anciens temps ; plus tard nous le retrouverons sur les champs de bataille ou méditant des lois, il sera toujours actif, qu'on le voie combattre ou négocier, ce sera

(1) Savoir :

au collège d'Autun de janvier à avril 1779 . .	3 mois
à Brienne du 23 avril 1779 au 19 octobre 1784, environ	5 ans 6 mois
à l'Ecole Militaire de Paris du 19 octobre 1784 au 1er septembre 1785, environ	10 mois
Total . .	6 ans 7 mois

(2) Etant à Brienne il aurait pu prendre des vacances, et aller au château chez la comtesse de Brienne à laquelle il était recommandé, par l'évêque d'Autun, et par le général comte de Marbeuf, mais il préférait rester à l'Ecole pour travailler ; quant à l'Ecole militaire de Paris, les élèves n'en sortaient jamais, pas même pendant les vacances, ni avec leurs parents, qui ne pouvaient les visiter qu'à certaines heures de jours fixés, et en présence d'un officier attaché à l'Ecole.

Chap. IV. — 1785

toujours l'affaire d'un seul moment, jamais une hésitation, partout où il rencontrera le nœud gordien, il s'armera de l'épée d'Alexandre pour le trancher ; il aura toujours le caractère réservé, la même énergie, la même ténacité, le même amour du commandement, la même soif de la gloire, ce qui a pû paraître des défauts aujourd'hui, c'est le germe des grandes qualités qu'il va déployer un jour.

Tel nous apparait Bonaparte, ce n'est point comme certains auteurs ont cherché à le faire croire, un enfant sorti de l'ouragan de la révolution, dont l'instruction serait due au hasard des évènements, c'est un noble de race, qui reçoit l'éducation d'un parfait gentilhomme, c'est un élève des écoles de l'ancienne noblesse, c'est aussi un des derniers élèves, car avant peu, ces écoles vont être fermées et abolies,(1) il n'y en aura plus, jusqu'à ce que parvenu à la tête du pouvoir, Bonaparte lui-même en fonde de nouvelles.

(1) Un décret de la Convention du 9 septembre 1793, ordonna la suppression de toutes les Ecoles militaires.

CHAPITRE V.

BONAPARTE OFFICIER D'ARTILLERIE.

Du 1er *Septembre* 1785 *au* 7 *Janvier* 1794.

SOMMAIRE.

Bonaparte arrive de Valence.—Il est recherché dans les salons de la haute société.—Il commence à rédiger une *Histoire de la Corse.*—Sa lettre à l'abbé Raynal.—La révolte des deux sols.—Bonaparte arrive à Lyon.—Il est logé chez des bourgeois.—Il suit son régiment à Douai.—Il vient en congé à Ajaccio.—Comment il trouve sa famille.—La grotte Milleli.—Il achève l'*Histoire de la Corse.*—Doit-il la publier?—Sa décision.—Il assiste à un concours pour une chaire de philosophie.—Il prend intérêt à l'un des candidats, et lui fournit les moyens de réfuter les arguments de son adversaire.—Le mathématicien Lombard.—Comment Bonaparte se promène.—Il obtient un nouveau congé, et va en Corse.—Grand accueil mérité que lui fait sa famille.—Il revient à Auxonne avec son frère Louis, dont il achève l'instruction.—Il sait endurer les privations.—Ce que dit le mathématicien Jantet.—Petite bibliothèque portative.—Il est nommé lieutenant en premier d'artillerie.—Bonaparte concourt pour un prix proposé par l'Académie de Lyon.—Souhait d'une pauvre femme à laquelle il fait l'aumône.—Il refuse d'émigrer.—Troisième congé, il fait un voyage en Corse.—Mort de son grand-oncle l'archidiacre.—Opinion de Paoli sur Bonaparte.—Il est promu au grade de capitaine d'artillerie.—Sa rencontre avec Volney.—Il est nommé d'abord adjudant-major d'un bataillon de Volontaires Corses, puis lieutenant-colonel.—Il vient à Paris où il assiste comme spectateur aux journées des 20 juin et 10 août 1792.—Il est rappelé au commandement de son bataillon.—Bonaparte est nommé commandant de l'artillerie de la contre-attaque contre l'île de Sardaigne.—Des mate-

lots veulent le pendre.—Un sergent lui sauve la vie.—Départ de la flottille.—Il élève une batterie.—Il attaque le fort de la Madeleine.—Il reçoit l'ordre de rembarquement, et ramène son bataillon à Corte.—Pourquoi l'expédition de Sardaigne n'a pas réussie.—Paoli communique à Bonaparte ses projets de révolte. —Bonaparte repousse ces projets et se retire.—Il est obligé avec sa famille de chercher un réfuge en France —Il reçoit une mission pour faire passer des convois à l'armée d'Italie.—La brochure: *Le Souper de Beaucaire.*—Bonaparte est nommé commandant en chef de l'artillerie de siège de Toulon.—Son arrivée au quartier général.—Il prend Junot pour secrétaire.—Il organise l'équipage de siège.—Il est promu chef-de-bataillon d'artillerie.—Sa lettre au Comité de Salut public.—Un canonnier servant meurt, Bonaparte le remplace.—Ce qu'il en advient.—Plan d'attaque de Bonaparte.—Le général Carteaux.—Le général Doppet.—Arrivée de Dugommier.—La batterie des hommes sans peur.—Le petit Gibraltar.—Prise de Toulon.—Dugommier demande de l'avancement pour Bonaparte.

Chap. V. — 1785.

Quoique promu le 1er septembre, 1785, au grade de lieutenant en second d'artillerie, ce ne fut qu'au commencement du mois d'octobre suivant que Bonaparte reçut son brevet et l'ordre de rejoindre à Valence en Dauphiné, le régiment d'artillerie de La Fère. A son arrivée à Valence il fut placé dans une compagnie de bombardiers, dont le chevalier Masson d'Autume(1) était capitaine; le vicomte d'Urtubie qui sut de suite l'apprécier, ne cessa de lui être favorable et de lui faciliter les devoirs du service en lui laissant la plus grande liberté possible.

Bonaparte avait des lettres de recommandation de Mgr. Marbeuf évêque d'Autun et de M. Barlet qui avait connu sa famille en Corse, ces missives étaient

(1) Le 4 octobre 1802, Bonaparte étant Premier Consul, nomma le chevalier d'Autume, conservateur de la bibliothèque de l'Ecole d'Application de l'artillerie et du génie qu'il venait de fonder à Metz.

pour l'abbé de Tardivon(1) qui tenait à Valence un grand train de maison ; le bon prélat très-affable reçut parfaitement le jeune officier d'artillerie, l'admit à ses soirées et à ses soupers dont son beau-frère de Josselin, ancien lieutenant-colonel faisait la plupart du temps les honneurs, parceque lui-même était toujours souffrant et constamment à la diète ; néanmoins il le mena dans sa voiture et le présenta dans les salons de la haute société où il fut recherché de tout le monde, à cause des grandes qualités que révélait sa conversation. Pour briller avec plus d'éclat, il ne dédaigna pas d'adopter les principes de lord Chesterfield en prenant un maître de danse.(2) Chap. V. — 1786.

Il allait quelquefois rendre visite à Mgr. de Grave, évêque de Valence, homme pieux et tolérant, qui aimait à le faire parler de son grand-oncle l'archidiacre Lucien. Dans un de ces entretiens Bonaparte lui dit qu'un de ses ancêtres avait été canonisé à Bologne ; l'évêque répondit : " Mon enfant, voilà un bel exemple à suivre, songez-y, un trône dans le ciel !"—"Ah! Monseigneur, répliqua-t-il, si en attendant je pouvais passer capitaine ! "

Pour combler ses loisirs, il s'occupa de rédiger une *Histoire de la Corse*, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'époque où il écrivait ; il en lut quelques fragments à des amis qui l'engagèrent à consulter l'abbé Raynal, en conséquence il lui adressa la lettre suivante :

(1) Ancien Abbé-Général de l'ordre de Saint-Ruf, supprimé le 1er juillet 1771, et réuni à l'ordre de Saint-Lazare par un bref du Pape Clément XIV.

(2) M. Dautel auquel il accorda plus tard un emploi dans l'administration des droits réunis.

Chap. V. — 1786.

Monsieur l'abbé,

Le destin des grandes réputations est d'attirer l'importunité. Chaque débutant veut s'attacher à une célébrité établie. Historien novice de ma patrie, c'est votre opinion que je voudrais connaître, votre patronage qui me serait cher : auriez-vous l'indulgence de me l'accorder ? Je n'ai pas dix-huit ans et j'écris : c'est l'âge où l'on doit apprendre. Mon audace ne m'attirera-t-elle pas vos railleries ? non, sans doute ; et si l'indulgence est le partage du vrai talent, vous devez avoir beaucoup d'indulgence. Je joins à ma lettre les chapitres *un* et *deux* de l'histoire de la Corse avec le plan des autres. Si vous m'encouragez, je continuerai ; si vous me conseillez de m'arrêter, je n'irai pas plus avant. Excusez mon audace, et ne me reprochez pas le temps que je vais vous faire perdre.

Je suis, Monsieur l'abbé, avec une haute admiration de vos écrits et un profond respect pour votre personne, votre etc.

L'abbé Raynal trouva ces chapitres tellement remarquables, qu'il voulut les communiquer à Mirabeau. Celui-ci en renvoyant le manuscrit, écrivit à Raynal que cette histoire lui semblait annoncer un génie de premier ordre. La réponse de Raynal s'accordait avec l'opinion du grand orateur, Bonaparte en fut fort satisfait, alors il continua la rédaction de son manuscrit et d'acheter des livres traitant des révolutions de la Corse et divers autres ouvrages sur le même pays.

Un mouvement populaire appelé la *Revolte des deux sols*, ayant éclaté à Lyon, à cause d'une augmentation de salaire que voulaient exiger les ouvriers en soie, les

ouvriers chapeliers et autres ; par jugement du présidial, trois séditieux condamnés à la potence furent exécutés immédiatement,(1) cet exemple prompt et sévère fit succéder le calme aux circonstances alarmantes, néanmoins M. Tolozan de Montfort prévôt des marchands de Lyon, demanda un grand déploiement de forces militaires pour en imposer aux malveillants et empêcher le retour de l'émeute, parmi les troupes envoyés, le régiment d'artillerie de La Fère fournit un bataillon dont Bonaparte fit partie, ce bataillon fut établi au faubourg de Vaise. Les officiers furent logés militairement chez les principaux bourgeois de la ville ; les lieutenants tous les jours à la parade se rendaient un compte mutuel des détails et des incidents de leurs habitations, Bonaparte, peu expansif, gardait le silence ; l'un d'eux lui dit : "Et toi, " Bonaparte, comment es-tu dans ton logement ? — " Moi, je suis dans un enfer ; je ne puis ni entrer, ni " sortir sans être accablé de prévenances. . . . . . . " je ne puis être seul dans mon appartement ; enfin il " m'est impossible de refléchir et méditer dans cette " maudite maison — je voudrais bien être à ta place, " et je tirerais parti de ma position.—Eh bien, chan- " geons de logement." Cette proposition fut exécutée de suite à la grande satisfaction des deux camarades, et Bonaparte put continuer à se livrer à ses réflexions et à ses travaux intellectuels.

Chap. V. — 1786.

Le ministre de la guerre voulant profiter du départ déjà effectué de Valence sur Lyon, du 2e bataillon du régiment d'artillerie de la Fère, ordonna au 1er

(1) Le 12 août 1786

Chap. V. — 1786-87.

bataillon de l'y réjoindre et au régiment de se rendre à Douai où il arriva le 17 octobre, 1786. Dans cette ville Bonaparte fut invité chez MM. Honoré, lieutenant des maréchaux de France, Bruneau de Beaunes, avocat-général, et La Grange, conseiller au parlement de Douai, c'étaient les seules maisons où il y avait des réceptions.

En février, 1787, Bonaparte obtint un congé et en profita pour revoir sa ville natale, en traversant Marseille, il alla rendre visite à l'abbé Raynal ; il arriva à Ajaccio au commencement de mars ; il trouva son grand-oncle l'archidiacre Lucien(1) alité, ayant des jambes perdues par la goutte. Sain de tête, il administrait comme tuteur les biens de la famille(2) ce dont il s'acquittait avec beaucoup de soin, ne laissant échapper aucun abus. Il connaissait la force, le nombre des pièces de bétail ; faisait abattre l'une, vendre l'autre, conserver celle-ci : chaque berger avait son lot, ses instructions. Les moulins, la cave, les vignobles étaient soumis à la même surveillance. L'ordre et l'abondance régnaient partout ; à cause des guerres continuelles il y avait longtemps que les affaires de la famille Bonaparte avaient été aussi prospères. Le vieillard était riche,(3) mais n'aimait pas à se dessaisir; il tenait surtout à prouver à ses neveux qu'il ne faisait point d'économie. Bonaparte lui demandait-il de l'argent :— " Tu sais bien, lui répondait-il, que je n'en

(1) Il avait alors soixante-dix ans.

(2) Voir page 49.

(3) Il possédait 5,000 livres de rente, dont la famille Bonaparte hérita, (Montholon, Récits de la Captivité de Napoléon. Tome II, p. 17, Paris, 1847, in-8°).

ai pas ; que les expéditions de ton père ne m'ont rien laissé." En même temps il l'autorisait à vendre une tête de bétail, une pièce de vin.(1) Chap. V. — 1787.

La maison de campagne où il fut élevé était un peu au-dessus de la ville d'Ajaccio, sur la même colline et à quelque distance est située une grotte qu'on appelait *Milleli*, à laquelle on a depuis donné le nom de *grotte Napoléon*, à cause des souvenirs de sa jeunesse qui s'y rattachent : c'est là qu'il aimait à se retirer, loin du bruit pour se livrer à l'étude et à la méditation ; sans doute que la nature et la position du lieu exerçaient sur son âme une vive attraction. Cette grotte formée par deux énormes blocs de granit éboulés du sommet de la montagne, en roulant sur la pente, ils sont venus se rencontrer l'un contre l'autre, et se servent mutuellement d'appui ; il en résulte une espèce de voûte naturelle, dont une extremité est ouverte, l'autre bouchée par les talus du terrain, dans le vide un homme peut se tenir à l'aise. C'est un beau spectacle que de voir ces rudes et pesantes masses de pierre se soutenant l'une et l'autre dans un merveilleux équilibre et suspendant leur chûte pour abriter du soleil la jeune tête qui venait leur demander asile. La colline où se trouve cette grotte est déserte et presque entièrement inculte, elle est pleine d'aspérité et parsemée de blocs éboulés semblables à ceux que nous venons de décrire. L'ouverture de la grotte est tournée vers le midi ; la végétation est presque africaine, les plantes les plus abondantes sont des cactus à feuilles grasses et épineuses, s'élevant à huit et dix

(1) Antommarchi, Derniers Moments de Napoléon. Tome I. p. 242. Londres, 1825, in-8o.

Chap. V. — 1787. pieds de hauteur; parmi celles-ci sont mêlés des buissons de myrtes et d'oliviers, des arbousiers avec leur feuillage et leurs fruits rouges et des grandes bruyères. Là le silence n'est troublé que par le sifflement des merles voltigeant dans les broussailles et par le bruit lointain de la mer roulant sur la plage. La vue domine la ville et les vergers et se repose sur les flots bleux du golfe; la courbe immense de la côte est aride et sans villages, aussi la solitude quand on regarde au-dessus d'Ajaccio représente un vrai désert. En avant la pleine mer, en arrière les hautes cimes de la montagne, toute voisine des neiges éternelles du Monte Rotondo: telle est la grotte à laquelle Napoléon a donné son nom et que les voyageurs qui vont à Ajaccio ne manquent jamais de visiter.

Pendant son séjour à Ajaccio, Bonaparte s'était entouré de tous les documents nécessaires pour compléter son *Histoire de la Corse*; mais il avait oublié la langue italienne qu'il n'avait point parlé depuis son arrivée en France(1), il s'occupa de la rapprendre pour se mettre en état de lire les ouvrages originaux, enfin il fit une révision de son manuscrit et l'acheva, évaluant qu'il devait former deux volumes in-12. Il s'empressa aussitôt arrivé à Paris de le communiquer à l'abbé Raynal qui demeurait alors à Passy; ce savant désirait que le lieutenant d'artillerie, livra cette œuvre à la publicité, disant qu'il servirait puissamment la cause de la liberté. Mais Bonaparte ne se fiat point à cet unique suffrage, il voulut ainsi consulter un homme qui, quoique moins instruit, pouvait être plus

(1) Janvier 1779.

sincère et plus dévoué à ses intérêts personnels, qu'au triomphe de ses idées politiques ; il envoya son travail à un père Minime de l'Ecole militaire de Brienne ; celui-ci ne partagea point l'opinion de l'abbé Raynal, il lui manda après l'avoir examiné qu'il exaltait trop la Corse au détriment de la France, et qu'il exprimait des principes de liberté très-exagérés, ce qui était en contradiction avec sa situation et l'état réel des choses. Bonaparte adopta l'avis du révérend père Minime et quoique avec regret, il renonça à faire imprimer son ouvrage.(1)

En revenant de Corse, Bonaparte s'arrêta plusieurs semaines à Valence, la chaire de philosophie de l'université de cette ville étant devenue vacante, cinq candidats se présentèrent au concours, chacun d'eux soutint des assauts d'arguties, alternativement pendant cinq jours ; parmi eux était un jeune écclésiastique, l'abbé Bosc fut violemment attaqué quoique non présent, par un de ses compétiteurs de l'ordre des Dominicains, appelé Pajet. Bonaparte avide de tout

(1) Dans la suite, Napoléon eut à s'applaudir de cette détermination, car à Sainte-Hélène, il dit au docteur Antommarchi : " Vous savez que j'avais écrit l'histoire de la Corse, j'étais tout " feu alors, j'avais dix-huit ans, la lutte était encore ouverte. Je " brûlais de patriotisme, de liberté ; le républicanisme s'exhalait " par tous mes pores. Je soumis mon travail à Raynal qui le " trouva bien ; il me donna des éloges, je les écoutai ; le conseil " d'imprimer je ne le suivis pas. J'eus raison, car à l'âge où " j'étais, j'avais dû me trainer dans l'ornière, supposer des in- " tentions, me perdre en faux aperçus. J'étais neuf, encore " étranger à la guerre, à l'administration, je n'avais pas le secret " des affaires : je jugeais sans doute ceux qui les avaient maniées " avec la même impertinence qu'on me juge aujourd'hui."—*Antommarchi, Derniers Moments de Napoléon, Tome I, p.* 220 *Londres,* 1825, *in*-8o.

Chap. V. — 1788.

apprendre et de tout savoir se trouvait mêlé dans la foule qui assistait à cette lutte de paroles, il prenait des notes ; indigné d'avoir vu combattre un absent, au sortir de la salle ayant rencontré l'abbé Bosc, il l'emmena avec lui, l'entretint de théologie et de philosophie avec science et sagacité, ce dont s'émerveillait fort le jeune abbé, puis lui remettant le papier sur lequel il avait écrit pendant la séance : " voici, lui dit-" il, le relevé des erreurs avancées par cet audacieux " Dominicain, dans le cours de son argumentation ; à " l'aide de cet exposé il vous sera facile de le con-" fondre, prenez courage." Puis il le contraignit d'avaler, malgré l'insistance de ses refus, plusieurs tasses de café, ajoutant : " Buvez, Voltaire puisait ses inspi-" rations dans cette liqueur généreuse, elle vous " suggérera des arguments contre votre adversaire." Six jours après (1) l'abbé Bosc se présentait de nouveau dans la lice, grâce aux renseignements écrits que lui avait fournis Bonaparte, il réfuta victorieusement les erreurs et les paroles du Dominicain.

Bonaparte rejoignit à Auxonne le 1er mai, 1788, le régiment d'artillerie de La Fère, auquel il appartenait, là il trouva attaché à l'Ecole d'Artillerie, comme professeur, le célèbre Lombard (Jean Louis) ;(2) pour mieux profiter de ses leçons il alla occuper un cabinet très-retiré dans sa maison. là il se livrait avec passion à son goût pour les mathématiques, et donnait à cette science tout le temps que son service n'exigeait

(1) Le 6 mars 1788.

(2) Auteur de plusieurs ouvrages estimés relatifs à l'artillerie, notamment d'un *Traité du mouvement des projectiles appliqué au tir des bouches à feu*, in-8°.

pas. Quand il se promenait, il avait toujours des livres ou des papiers à la main. Il dirigeait quelquefois ses excursions vers le village de Villers-Rôti, à une lieu d'Auxonne, et s'asseyait sous un très-gros tilleul, appelé *l'arbre de Sully*.(1) S'il s'arrêtait, c'était le plus souvent pour résoudre des problèmes, alors il traçait sur le sable des figures de géométrie avec le bout du fourreau de son épée. Dans ses promenades il lui arrivait souvent d'accoster tout le monde, de questioner beaucoup et de noter les réponses. Chap. V. — 1788-90.

Le 1er septembre, 1789, le lieutenant Bonaparte obtint un congé, il part d'Auxonne pour la Corse, arrivé à Ajaccio, il est reçu à bras ouvert par sa famille; sa conduite lui attirait toujours cet accueil. Jamais de plaintes sur son compte, il vivait avec économie et n'avait aucune dette, il en résultait que malgré sa jeunesse, il jouissait dès l'âge de vingt ans d'une considération méritée que l'on acquiert ordinairement qu'avec les années.

En juin, 1790, il était de retour à Auxonne à son régiment; revenu de Corse avec son frère Louis, il le présenta à ses camarades, " comme un jeune homme " qui vient observer une nation tendant à se détruire ou à se régénérer." Bonaparte était son unique professeur, et lui donnait des leçons de tout genre, principalement de géométrie et d'algèbre; Louis couchait à la caserne dans un cabinet contigu à la chambre de son frère; c'est en ce lieu modeste, par le travail et en pratiquant la sobriété qu'il acheva l'éducation morale et l'instruction scientifique de son jeune frère, que plus tard il fit monter sur le trône de Hollande.

(1) Parcequ'il fut planté sous son ministère.

Chap. v. — 1790.

Aussi Napoléon, étant Empereur, dit un jour au duc de Vicence: "Louis, je l'ai fait élever sur ma solde "de lieutenant.(1) Dieu sait au prix de quelles "privations! . . . . . Je trouvais le moyen d'envoyer "de l'argent pour payer la pension de mon jeune frère. "Savez-vous comment j'y parvenais? C'était en ne "mettant les pieds, ni au café, ni dans le monde; "c'était en mangeant du *pain sec;* en brossant mes "habits moi-même, pour qu'ils durassent plus long-"temps propres. Pour ne pas faire tâche parmi mes "camarades, je vivais comme un ours, toujours seul "dans ma petite chambre avec mes livres, mes seuls "amis alors. Et ces livres, pour me les procurer, par "quelle dures économies faites sur le *nécessaire* "achetai-je cette jouissance? Quand, à force "d'abstinence, j'avais amassé deux écus de six livres, "je m'acheminais avec une joie d'enfant vers la "boutique d'un libraire qui demeurait près de "l'Evêché; souvent j'allais visiter ses rayons avec le "péché d'envie; je convoitais longtemps avant que ma "bourse me permit d'acheter. Telles ont été pour "moi les joies et les débauches de la jeunesse." "Sire, s'écria le duc de Vicence: "Jamais le trône ne vous vit plus grand que ne l'était le lieutenant d'artillerie dans sa modeste chambre de Valence!" "Eh, non; j'avais du cœur, voilà tout," répondit l'Empereur avec simplicité. Napoléon était un sage, au-dessus des jouissances matérielles, nous ne le verrons déployer la

(1) A cette époque la solde de lieutenant en second d'artillerie était de 800 livres payés par le Trésor royal, et 120 livres d'indemnité de logement payés par les provinces.

même fermeté de caractère, les mêmes vertus qu'il soit lieutenant, sur le trône, ou dans l'exil. Chap. V. — 1790-91.

Ce fut dans des excursions à Dôle que Bonaparte fit la connaissance de l'abbé Jantet,(1) célèbre professeur de mathématiques, qui, frappé tout à la fois de l'énergie de caractère du jeune officier d'artillerie, de son raisonnement juste et profond, de ses expressions vives et pittoresques, s'écriait un jour avec enthousiasme : "Ce jeune homme doit faire un grand chemin."

Il avait réuni les œuvres de Plutarque, de Tite-Live, de Tacite, de Cornelius Nepos, de Platon, de Cicéron, et d'Homère, traduites en Français ; celles de Montaigne, de Montesquieu, de l'abbé Raynal, tous ces ouvrages occupaient une malle d'une dimension plus grande que celle qui contenait ses effets d'habillement ; dans ses voyages il emportait toujours avec lui cette petite bibliothèque portative.

Le 1er avril, 1791, Bonaparte fut nommé premier lieutenant au régiment d'artillerie de Grenoble, qui prit alors le No. 4 de cette arme,(2) et il reçut l'ordre d'aller à Valence où ce régiment tenait garnison. Il avait donc été cinq ans et sept mois lieutenant en second(3) ; hâtons-nous de dire, que si pendant ce temps il n'était pas avancé en grade, il s'était de lui-même beaucoup avancé en science, et il avait acquis

(1) Mathématicien renommé, qui a publié un *Traité Elémentaire de Mécanique*, Dole, 1785, in-8°.

(2) De 1765 à 1791, les régiments d'artillerie portaient les noms des écoles où ils avaient été formés ; à partir du 1er avril 1791, les régiments quittèrent les noms de ces écoles et furent désignés par des numéros ; c'est ainsi que le régiment de La Fère devint N° 1, et le régiment de Grenoble N° 4.

(3) Du 1er septembre 1785 au 1er avril 1791.

Chap. V. — 1791.

de profondes connaissances de tout genre pour être apte à remplir des grades supérieurs, afin de profiter des évènements dont il pressentait l'arrivée.(1)

L'abbé Raynal ayant été élu par acclamation associé de l'Académie de Lyon, lorsqu'il assista pour sa réception,(2) à l'assemblée publique, l'affluence était si considerable qu'on fut obligé, au moment même d'ouvrir la séance, de la transporter dans la grande salle de l'hôtel de ville. Pour reconnaître l'ovation qui lui avait été faite, il fonda un prix de 1,200 livres, pour la solution de cette question :

" La découverte de l'Amérique, a-t-elle été utile ou nuisible au genre humain ? S'il en résulte des biens, quels sont les moyens de les conserver et de les accroître ? Si elle a produit des maux, quels sont les moyens d'y remédier ?"

Ce sujet fut mis au concours pour 1783, renvoyé successivement à trois des années suivantes, et enfin retiré. L'abbé Raynal écrivit à l'académie de Lyon qu'il pensait comme elle, qu'il ne fallait pas couronner un ouvrage médiocre sur une question aussi importante, et que l'Académie choisisse elle-même le sujet qui lui paraîtrait le plus piquant ou le plus utile.

(1) A une revue dans la cour des Tuileries, un jeune sous-lieutenant sort des rangs et vient se placer devant l'Empereur Napoléon, qui lui dit : " Que voulez-vous ?"—" Sire, il y a quatre " ans que je suis sous-lieutenant, et depuis lors je n'ai pas eu " d'avancement." Après un moment de silence, Napoléon lui repondit : " Moi, monsieur, je l'ai été pendant six ans, et vous " voyez que cela ne m'a pas empêché de faire mon chemin."— " Sire, cela est vrai ; mais votre Majesté a bien su rattraper le " temps perdu. J'attendrai."

(2) Le 29 août 1780.

L'Académie mit donc au concours,(1) la question suivante : Chap. V. — 1791.

" Quelles vérités et quels sentiments importe-t-il " le plus d'inculquer aux hommes pour leur bon- " heur?"

Le nouveau sujet à traiter qui avait pour objet de contribuer à rendre les hommes heureux, plût à Bonaparte et enflamma son imagination, il rédigea un mémoire et l'envoya à un concours ouvert pour le 25 août, 1791. La commission d'examen déclara qu'aucun des ouvrages présentés ne lui avait paru mériter le prix.(2) Cet essai du jeune officier qui n'avait alors que vingt-deux ans, ne peut être considéré que comme une distraction philosophique et littéraire, son attention principale était déjà dirigée sur des objets plus réels et d'une plus grande importance pour les intérêts de la patrie.

Bonaparte entrant dans l'église Saint-Jean, à Valence, avec le corps d'officiers de son régiment, pour assister à la messe dominicale, fut accosté par une femme malheureuse qui lui demanda l'aumône ; le lieutenant d'artillerie lui donna un écu de 3 livres ; en le recevant, la mendiante lui dit : "Merci, mon officier, je vous souhaite une couronne." " C'est possible," repartit Bonaparte.

Les idées de la révolution commençaient à germer, à agiter les différents corps de troupes. Bonaparte resta fidèle au drapeau de l'armée ; une dame d'un

(1) Le 15 décembre 1789.

(2) Le concours fut renvoyé à l'année 1793; le sujet à traiter fut modifié et mieux précisé, ce fut Daunou (depuis membre de l'Institut) qui remporta le prix.

Chap. V. — 1791. haut rang le conjurait d'émigrer, elle mettait à ce prix ses bonnes grâces. "Madame, lui répondit-il, vous "êtes charmante; mais il y a de par le monde une "femme dont les faveurs me plaisent encore plus : "*c'est la France.*"

Vers le 1er octobre, Bonaparte ayant obtenu un congé, partit avec son frère Louis pour revoir la Corse, à peine furent-ils arrivés à Ajaccio, qu'ils trouvèrent leur grand-oncle l'archidiacre Lucien qui était proche de sa fin, après avoir satisfait aux devoirs de la religion, il consacra ses derniers instants à ses parents, il les fit approcher de son lit, leur donna des conseils : "Tu es l'aîné de la famille, dit-il à Joseph, mais "Napoléon en est le chef; aie soin de t'en souvenir;" il expira le 15 octobre au milieu des sanglots et des larmes de tous ceux qui l'entouraient. Après sa mort Madame Lætitia, restée sans guide et sans appui, fut obligée de prendre la direction des affaires, mais le fardeau n'était pas au-dessus de ses forces; elle conduisit tout et administrait avec une sagacité parfaite qu'on n'attendait ni de son âge ni de son sexe.

Bonaparte alla à Rostino voir Paoli, qui accueillit parfaitement le fils de son ancien ami. Ils firent ensemble plusieurs courses dans l'île, Paoli se plaisait à expliquer à Bonaparte la guerre des montagnes, les avantages du terrain, la manière d'en tirer parti, celle de remédier aux accidents qui survenaient, tout en montrant les lieux de combats, de succès et de défaite dans la guerre de l'indépendance Corse, il expliquait cette lutte périlleuse à son jeune compatriote qui l'écoutait avec beaucoup d'attention et lui soumettait de temps en temps des observations, à l'une desquelles

Paoli s'écria : " Oh, Napoléon, tu n'as rien de moderne, " tu appartiens tout-à-fait aux hommes de Plutarque ! " Courage, tu prendras bon essor !"

Paoli pressentait déjà le grand homme dans Napoléon, et il disait souvent de lui aux personnes qui l'entouraient : " Ce jeune homme, si on lui en donne " le temps, fera parler le monde de lui."

Le 6 février, 1792; Bonaparte est promu au grade de capitaine en second au 4e régiment d'artillerie qui était toujours en garnison à Grenoble ; Bonaparte était en congé en Corse.

A cette époque Volney, connu par son *Voyage en Syrie et en Egypte*, fait en 1783 et d'autres ouvrages, se trouvait à Corte, où il examinait les moyens de mettre à exécution de grands projets agricoles, et faisait des essais pour cultiver en Corse la canne à sucre, l'indigo et plusieurs autres plantes des tropiques ; Bonaparte toujours empressé de causer avec les savants, ne manqua point de l'aller voir, ce fut l'origine de ses relations avec ce publiciste(1) dont les opinions ont été très-controversées.

Un décret(2) avait ordonné la formation de 169 bataillons de gardes nationales volontaires, chacun d'un effectif de 574 hommes ; dans cette levée l'île de Corse fut portée pour 4 bataillons, ou 2,296 hommes. La guerre prenait un aspect grave, Bonaparte estimait que dans ces circonstances difficiles, le poste d'honneur d'un bon Corse était de se trouver dans son pays, c'est dans cette idée que ses parents et ses

(1) Bonaparte étant Premier Consul le nomma Sénateur.
(2) Du 4 août 1791.

Chap. V. — 1792.

amis désiraient qu'il servit parmi eux, mais comme Bonaparte ne transigeait jamais avec ses devoirs, il se disposait à donner sa démission d'officier d'artillerie au 4e régiment, lorsque le général de Rossi qui commandait à Bastia, trouva moyen de tout arranger officiellement en l'autorisant vers le 20 février, à servir comme adjutant-major(1) au 2e bataillon de volontaires nationaux Corses, ce qu'il accepta, cette mesure concilia tout le monde, car les officiers en garnison dans l'île ne savaient point la langue italienne, qui était la seule parlée dans le pays, ils ne pouvaient instruire aux manœuvres les volontaires Corses ; quelques semaines après, Bonaparte fut promu par ses compatriotes au grade de lieutenant-colonel du même bataillon, qui continua à tenir garnison à Ajaccio, où il était caserné dans le local du ci-devant séminaire.

L'existence de Bonaparte était sans cesse très-active, il voyageait souvent et quand il ne prenait point part aux évènements, il les observait avec un soin scrutateur ; c'est ce qui lui arriva au milieu de l'année 1792, où il se trouvait à Paris avec son ancien camarade de Bourrienne,(2) le 20 juin ils virent arriver du côté des halles, une troupe de 5 à 6,000 hommes déguenillés et burlesquement armés, vociférant, hurlant les plus grossières provocations, et se dirigeant à grands pas vers les Tuileries. C'était certes ce que la population des faubourgs avait de plus vil et de plus abject : " suivons cette canaille," dit

(1) La loi du 12 août 1791, laissait aux bâtaillons des gardes nationales volontaires, le choix de leurs adjudants-majors, parmi les officiers en activité de toute arme.

(2) De l'Ecole militaire de Brienne.

Bonaparte à de Bourrienne, ils prirent les devans et allèrent se promener sur la terrasse au bord de l'eau du Jardin des Tuileries; c'est de là que Bonaparte vit les scènes scandaleuses qui eurent lieu, on exprimerait difficilement le sentiment de surprise et de mépris qu'elles excitèrent en lui, il ne pouvait comprendre tant de faiblesse et de longanimité. Mais lorsque le Roi se montra à l'une des fenêtres du palais qui donnent sur le jardin, avec le bonnet rouge que venait de placer sur sa tête un homme du peuple, l'indignation de Bonaparte ne put se contenir, il s'écria: "Comment a-t-on pu laisser entrer cette "canaille? Il fallait en balayer quatre ou cinq cents "avec du canon, et le reste courerait encore."(1)

Le même jour il dina avec de Bourrienne et lui parla constamment de cette scène; il discutait avec un grand sens les causes et les suites de cette insurrection non réprimée, il en prévoyait et développait avec sagacité toutes les conséquences; il ne se trompait point, des événements encore plus sinistres signalèrent la journée du 10 août dont il fut témoin.

Il reçut l'invitation de retourner à Ajaccio prendre le commandement de son bataillon de Volontaires Corses. Une loi(2) venait d'ordonner la suppression de la maison royale de Saint-Louis, établie à Saint-Cyr (près Versailles), où sa sœur Elisa était pensionnaire;(3) il alla la chercher et la ramena dans sa famille, où ils arrivèrent au commencement d'octobre.

Le Gouvernement ordonna une expédition contre la

(1) Mémoires de Bourrienne, tome I. chap. IV.
(2) Du 7 août 1792.
(3) Voir page 31.

Chap. V. — 1793.

Sardaigne dont il confia le commandement au contre-amiral Truguet, qui s'adjoignit le général Raphaël Casabianca pour diriger les troupes de débarquement; le point d'attaque était Cagliari, il fut résolu qu'on ferait une diversion vers le nord de l'île en dirigeant une contre-attaque sur les îles de la Madeleine. Bonaparte, dans son enthousiasme pour la guerre, sollicita l'autorisation de faire partie de l'expédition, le contre-amiral Truguet accepta ses services, et le désigna comme commandant de l'artillerie sous les ordres du général Cesari Colonna qui était chargé de commander la contre-attaque.

Le port de Bonifacio fut indiqué pour le lieu de rassemblement des troupes pour l'embarquement. L'indiscipline était grande dans l'armée navale qui était agitée par l'esprit révolutionaire, à ce point qu'un groupe de matelots ne connaissant point Bonaparte pour être un jacobin, ils voulaient se jeter sur lui, et proféraient ces mots: "*L'aristocrate à la lanterne!*" le sergent Brignoli de Bastelica, dit Marinano, quoique seul dans le premier moment, sauva la vie à Bonaparte en lui faisant un rempart de son corps et en ouvrant le ventre, avec le poignard dont il était armé, à un de ces assassins.

Le matériel de l'artillerie comprenait une batterie de siège et un mortier, dès son arrivée à Bonifacio, lieu d'embarquement, Bonaparte faisait faire sans cesse l'exercice à ses cannoniers, il montrait un zèle fort actif pour leur instruction, et lui-même ne négligeait pas la science. La flotille composée de 17 bâtiments était sous les ordres du lieutenant de vaisseau Goyetche qui montait la *Fauvette*, armée de 22 bouches à feu,

indépendamment de deux pièces de 24, battant en chasse et deux couleuvrines de 8, disposées pour battre en retraite. Chap. V. — 1793.

La flotille partit, le 20 février elle alla mouiller au sud-ouest de la Madeleine, à l'entrée du canal qui la sépare de l'île Saint-Etienne. Vers 2 heures après-midi de la ville on commença à tirer sur l'escadrille, la Favorite lui riposta par plusieurs coups de ses canons de chasse; mais la canonnade n'empêcha point de faire les préparatifs du débarquement. A 3 heures, une partie des troupes furent mises à terre sur l'île Saint-Etienne, où était une vieille tour qui paraissait vouloir résister. Cette opération fut protégée par l'artillerie de la corvette dont les boulets débusquèrent l'ennemi caché dans les broussailles du village.

A 9 heures du soir Bonaparte se rendît à l'île Saint-Etienne, dans une chaloupe qui portait l'unique mortier de l'équipage de siège, sept pièces de canon furent ensuite débarquées. Le lendemain, qui était le 22 février, à 1 heure du matin, le général Cesari Colonna, le maire d'Ajaccio,(1) 40 grenadiers et le reste des troupes descendireut.

L'actif Bonaparte qu'aucune difficulté ne rebutait, avait passé la nuit à faire construire sa batterie, disposer ses plates-formes et transporter son artillerie. La fatigue qui accablait les autres n'était rien pour lui, et le sommeil semblait n'avoir aucun empire sur cette puissante organisation.

Dans le lointain on voyait briller au soleil les armes

(1) Il avait voulu faire cette campagne comme capitaine de Volontaires Corses.

Chap. V. — 1793. d'une nombreuse infanterie et des cavaliers qui couvraient les hauteurs et étaient là en force pour s'opposer à toute tentative de descente ; ainsi la contre-attaque atteignait son but en attirant sur ce point les forces ennemies, tandis que les troupes de l'escadre effectuaient leur débarquement à Cagliari.(1)

Déjà Bonaparte avait établi ses batteries dans une position favorable sur le plateau d'un mamelon de l'île Saint-Etienne, d'où elles canonnaient sans relâche la ville de la Madeleine. Le commandant de l'artillerie pointait le plus souvent ses canons, et c'était toujours lui qui dirigeait le tir du mortier, opération dans laquelle il excellait. Dès qu'il connut la charge de poudre convenable, il n'y eût pas une de ses bombes qui ne tombat sur la ville. On remarqua cette rare exactitude de tir, et cependant l'habile canonnier n'était encore qu'un simple officier dont personne ne devinait la haute fortune et l'immortelle destinée. Il lança ainsi environ 60 bombes, à chaque instant l'incendie colorait l'horizon, plusieurs maisons furent écrasées ou brulées ; Bonaparte, d'après plusieurs témoins oculaires, avait disposé son artillerie de telle sorte que la prise du fort de la Madeleine était infaillible ; le général Colonna en ordonnant la retraite avait annihilé les savantes combinaisons de l'officier d'artillerie qui pleurant de rage, mais soumis aux règles de la discipline, fut obligé d'abandonner son

(1) L'expédition principale, après avoir opéré en Sardaigne un débarquement sous les ordres du général Raphaël Casabianca, échoua complètement, et l'amiral Truguet, après avoir perdu un vaisseau de 80 et d'autres bâtiments, fut obligé de rentrer à Toulon.

matériel ; le rembarquement des hommes se fit sans inconvénient, quant à celui de l'artillerie, il présentait des obstacles qu'on ne pouvait pour ainsi dire point surmonter, alors le mortier et les canons furent encloués et jetés à la mer. Les bâtiments de l'escadrille furent ralliés, elle mit à la voile et le 27 février à huit heures du matin elle mouillait au golfe de Saint-Amand, où elle mit à terre ses troupes ; ce fut le premier fait militaire de Bonaparte, il lui mérita déjà des marques d'attachement de la part des soldats et une réputation locale. Chap. V. — 1793.

Rentré en Corse, Bonaparte conduisit son bataillon de volontaires nationaux à Corte, où il alla demeurer dans la maison de la famille Arrighi, dont il était parent. Le 8 mars, il fut nommé capitaine commandant au 4e régiment d'artillerie. (1)

L'insuccès de l'expédition de Sardaigne, précéda de peu de temps la révolte de Paoli contre la France ainsi qu'on va le voir, ce qui porte à croire que ce chef de parti méditait déjà ses projets de soulèvement et qu'il ne fut pas étranger au mauvais résultat de notre expédition, il avait beaucoup intrigué pour que le commandement de la contre-attaque fut confié au général Césari Roca, son neveu et son confident, et on ajoute qu'au moment de son départ sur l'escadrille, il lui avait dit en secret : " Souviens-toi, ô César, que la Sardaigne est l'alliée naturelle de notre île, que dans

(1) La nomination de lieutenant-colonel du second bataillon des volontaires nationaux Corses était une situation provisoire en dehors du grade et du rang que Bonaparte occupait dans l'artillerie de l'armée, mais légale et autorisée par les décrets de la Convention des 28 et 29 décembre 1791.

Chap. V. — 1793.

toutes les circonstances elle nous a secourus en vivres et en munitions, et que le roi de Piémont a toujours été l'ami des Corses et de leur cause ; fais donc en sorte que cette expédition s'en aille en fumée."

La révolution française ralluma en Corse la guerre civile, au mois de mai Paoli avisait à s'insurger, il fit part de son projet à Bonaparte, en essayant de le ranger dans son parti, mais ses instances furent vaines ; " Eh quoi ! répondit Bonaparte, nous séparer de la France, nos plus chers intérêts, nos coutumes, notre honneur, nos serments solennels, tout enfin exige que la Corse soit éternellement Française. L'anarchie actuelle ne peut être qu'éphémère. Tout doit changer, l'ordre renaîtra infailliblement ; les lois se modèleront sur les idées du siècle et la France avant peu s'élevera majestueusement ; il ne faut pas arracher la Corse à ses liaisons naturelles, géographiquement elle appartient à la France."

Après cet entretien, Bonaparte se retira ; Paoli ne tarda pas à donner le signal de la révolte, la ville de Corte déclara l'insurrection, de tous côtés des rassemblements d'insurgés se dirigeaient sur Ajaccio, où ne se trouvaient aucune troupe de ligne, aucun moyen de résistance proportionnée à l'attaque. La famille Bonaparte fut obligée de quitter l'île et de chercher un asile en France ; ses biens furent dévastés, sa maison pillée, ses troupeaux égorgés ; Mme Lætitia se réfugia à Marseille avec ses deux plus jeunes fils, Louis et Jérôme et avec ses trois filles Elisa, Pauline et Caroline, Napoléon alla à Nice, rejoindre son régiment le 4e d'artillerie.

Peu de temps après, il y eut de nouveaux troubles

dans les provinces du midi, les insurgés coupèrent les communications entre l'intérieur de la France et l'armée d'Italie, qui se trouva manquer de munitions; un convoi de poudre venant de Bourgogne fut intercepté. Bonaparte reçut alors une mission fort délicate, il fut envoyé auprès des insurgés Marseillais pour tâcher d'obtenir qu'ils laissassent passer les convois, et en même temps pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'effet d'assurer et d'accélérer leur marche. Il se rendit à Avignon et à Marseille, eut des entrevues avec les meneurs, leur fit comprendre qu'il était de leur intérêt de ne pas indisposer l'armée d'Italie, finalement il fit passer les convois.

Le 29 juillet, Bonaparte se trouvait à Beaucaire, le dernier jour de la foire : le hasard lui fit avoir pour convives, à souper, deux négociants Marseillais, un Nîmois et un fabricant de Montpellier; après plusieurs moments employés à se reconnaître, l'on sut qu'il venait d'Avignon et qu'il était militaire. Les esprits des convives, qui avaient été toute la semaine fixés sur le négoce qui accroît les fortunes, l'étaient dans ce moment sur l'issue des événements présents d'où en dépend la conservation; ils cherchaient à connaître l'opinion du jeune officier, pour, en la comparant à la leur, pouvoir se rectifier et acquérir des probabilités sur l'avenir, qui les affectait chacun différemment, le Marseillais surtout, paraissait être moins pétulent, l'évacuation récente d'Avignon lui avait appris à douter de tout; la confiance eut bientôt rendus babillards les convives, et la conversation prit un caractère fort intéressant par la direction que Bonaparte sut lui donner; aussi quelques jours après il

Chap. V. — 1793

consigna le dialogue des interlocuteurs dans une brochure qu'il publia sous ce titre: *Le Souper de Beaucaire* (1).

" Laissez, disait-il, les pays pauvres se battre jus-
" qu'à la dernière extrémité. L'habitant du Vivarais,
" des Cévènes, de la Corse, s'expose sans crainte à
" l'issue d'un combat: s'il gagne, il a rempli son but;
" s'il perd, il se trouve comme auparavant, dans le
" cas de faire la paix et dans la même position . . . .
" Mais vous! . . . . . perdez une bataille, et le fruit
" de cent ans de fatigues, de peines, d'économies, de
" bonheur, devient la proie du soldat. Voilà cependant
" les risques que l'on vous fait courir avec tant
" d'inconsidération."

Enfin il cherchait à déssiller les yeux de ceux qui se fourvoyaient dans une lutte inégale, leur prédisait que leur témérité n'aurait d'autre résultat que de donner des prétextes aux hommes de sang pour faire périr sur les échafauds les principaux d'entr'eux. Cet écrit eut du succès dans le moment, c'était une brochure toute de circonstance, ayant un grand caractère de vérité, puisque c'était la substance de plusieurs dialogues qui avaient réellement eu lieu dans le feu d'une conversation improviste et provoquée par l'actualité de la situation.

Dans les premiers jours de septembre, Bonaparte ayant appris la trahison qui livra Toulon aux ennemis de la France; préparé pour les grandes circonstances, il part spontanément pour Paris où il obtint du Comité de Salut Public le commandement en chef de l'artillerie de l'armée de siège de Toulon. Il quitte la

(1) Imprimé à Avignon chez Aurel

capitale en chaise de poste, arrive rapidement à Lyon où il s'embarque aussitôt dans un bâteau de poste qui le conduit à Avignon ; le 22 septembre il est au quartier général sous les murs de Toulon, se rend auprès du général Carteaux, commandant en chef de l'armée de siège et lui exhibe sa lettre de nomination ; le général superbement vêtu et couvert de broderie d'or, lui dit : " c'était bien inutile, nous n'avons plus besoin " de rien pour reprendre Toulon ; cependant soyez le " bienvenu, vous partagerez demain la gloire de le " brûler sans en avoir pris la fatigue." Chap. V. — 1793.

Le lendemain, au lever du jour, le général Carteaux emmène Bonaparte dans son cabriolet, pour aller admirer, disait-il, les dispositions offensives. Quel fut son étonnement de trouver une batterie de six pièces de 24, placés à trois portées de distance des bâtiments anglais et à deux portées du rivage ; plusieurs compagnies de soldats étaient occupées dans les maisons de campagne environnantes à chauffer des boulets pour les rendre rouges. Le commandant en chef de l'artillerie employa toute la réserve, le ménagement, la gravité possible, pour persuader qu'avant de s'embarasser de boulets rouge, il était d'usage de faire le coup d'épreuve à froid pour s'assurer de la portée. En ce moment arrive le représentant Gasparin qui avait été militaire, Bonaparte, voyant un homme qui peut le comprendre, il saisit la circonstance pour présenter ses observations et se faire investir immédiatement du commandement en chef de l'artillerie de siège, à dater de ce moment c'est lui que nous allons voir agir.

Il fit d'abord établir deux batteries, ce fut à leur construction qu'ayant besoin de dicter un ordre, il

Chap. V. — 1793.

demanda un homme qui sut écrire. Un sergent d'un bataillon de la Côte-d'Or se présenta, et comme il écrivait sur l'épaulement de la batterie, un boulet envoyé par l'ennemi le couvrit de terre ainsi que son papier. —" Bon, dit le secrétaire improvisé, je n'ai pas besoin de sable." C'était Junot.(1) Il n'y avait point encore au siège d'officier du génie, Bonaparte fit pendant quelque temps le service des deux armes, il se multipliait et suffisait à tout.

Il fit venir Gassendi qui était alors chef de bataillon d'artillerie, comme Bonaparte n'était encore que capitaine, il se trouvait son cadet d'âge, de temps de service, et de grade,(2) il n'aurait pu exercer le commandement de son arme en sa présence, sans violer la hiérarchie militaire, pour tourner cette difficulté et conserver à Bonaparte son commandement en chef de l'artillerie de l'armée de siège de Toulon, par un accord tacite, Gassendi reçut des représentants Gasparin et Saliectti l'ordre d'aller explorer les places des Alpes pour en diriger sur l'armée de siège de Toulon les pièces d'artillerie, munitions et objets nécessaires pour l'attaque de Toulon ; par ce moyen, Bonaparte tout en conservant le commandement en chef de l'artillerie, put utiliser les services du chef de bataillon Gassendi pour accroître les ressources de l'armée et compléter l'équipage de siège.

Nous venons de voir que dès que Bonaparte entre en

(1) Qui passa officier, devint peu de temps après aide-de-camp de Bonaparte, et plus tard gouverneur de Paris, duc d'Abrantès.

(2) Le chef de bataillon Gassendi avait 41 ans, tandis que Bonaparte n'avait que 24 ans. Sous l'Empire Gassendi devint général de division, inspecteur général de l'artillerie et sénateur.

fonction, malgré son jeune âge, l'infériorité de son grade en égard à l'importance du commandement en chef de l'artillerie qui remplit le plus grand rôle dans un siège, il gouverne, ce fut le résultat naturel de l'ascendant du savoir, de l'activité, de l'énergie, sur l'ignorance et la confusion du moment, lui seul avait compris ce qu'il fallait faire ; d'ailleurs il ne tarda pas à avoir de l'avancement, le 19 octobre il fut promu chef de bataillon d'artillerie, classé au 2e régiment de l'arme et indiqué comme détaché à l'armée de siège de Toulon.

Le 25 octobre, Bonaparte écrivait au Comité de Salut Public, à Paris :

" Du moment que nous serons maître de l'Eguilette et du cap Sepet, nous y établirons des batteries qui obligeront l'ennemi à évacuer les deux rades, et nous dirigerons nos attaques sur la redoute et le front de Toulon le plus près de l'arsenal, qui est en même temps le plus faible.

" Mais pour cela il faut un équipage de siège considérable ; c'est l'artillerie qui prend les places et l'infanterie ne fait qu'aider ; et c'est avec une extrême douleur, que je vois le peu de sollicitude que l'on met à cet article essentiel : les trois quarts des hommes ne s'occupent des choses nécessaires que lorsqu'ils en sentent le besoin ; mais justement alors il n'est plus temps.

" Il n'y a personne à la tête de l'arsenal à Marseille ; il faut de grandes connaissances pour accepter cette place. Il est de fait dans l'artillerie que l'opération la plus difficile est la formation d'un équipage de siège.

" La partie de l'artillerie n'était point organisée

Chap. V. — 1793. quand je suis arrivé dans cette armée; grâce aux arrêtés que vous avez pris dans plusieurs circonstances, elle commence à marcher. J'ai dû lutter contre l'ignorance et les basses passions qu'elle engendre. Vous devez achever de donner à l'artillerie, dans cette armée, cette considération et cette indépendance que les lois militaires et l'usage de tous les temps lui ont accordées, et sans lesquelles elle ne peut servir utilement.

"La première mesure que je vous proposerai sera de faire venir à l'armée, pour commander l'artillerie, un général d'artillerie qui puisse, même par son grade, contribuer à la considération et imposer à un tas d'ignorants de l'état-major, avec lesquels il faut toujours capituler et dogmatiser pour détruire leurs préjugés, et mettre à exécution ce que la théorie, l'expérience ont démontré comme des axiomes à tout officier éclairé du corps."

Un des soins de Bonaparte fut d'appeler un grand nombre d'officiers d'artillerie que les circonstances et la révolution avaient éloignés. Au bout de six semaines il était parvenu à réunir, à former et à approvisionner un parc de 200 bouches à feu. Les batteries furent avancées et placées sur les points les plus avantageux du rivage: leur effet fut tel que de gros bâtiments furent démâtés, des bâtiments légers coulés et l'ennemi contraint de s'éloigner de certaines parties de la rade.

Un cannonier ayant été tué à une batterie, le commandant de l'artillerie, Bonaparte, prit le refouloir et aida à charger dix à douze coups. Quelques jours après il fut atteint d'une gale très-maligne, on

découvrit que le cannonier mort en était infecté. Entraîné par l'ardeur de la jeunesse et voulant avant tout satisfaire aux exigences de ses fonctions, Bonaparte se contenta d'un traitement léger et incomplet, le mal sembla disparaître,(1) mais l'humeur n'était que rentrée, elle affecta longtemps sa santé, et faillit lui coûter la vie. Chap. V. — 1793.

Un conseil fut réuni sous la présidence du représentant Gasparin, homme sage, éclairé et qui avait servi. Bonaparte qui depuis un mois avait reconnu exactement le terrain, qui en connaissait parfaitement tous les détails, proposa le plan d'attaque auquel on dut Toulon, il pensait qu'un siège en règle n'était pas nécessaire, que ce n'était point contre la place qu'il fallait marcher, mais occuper une position existant à l'extrémité du promontoire de Balogni et de l'Eguillette ; que depuis un mois qu'il avait reconnu ce point, il l'avait indiqué au général en chef (Carteaux), en lui disant qu'en l'occupant avec trois bataillons, il aurait Toulon en quatre jours ; que, depuis ce temps, les Anglais en avaient si bien senti l'importance, qu'ils y avaient débarqué 4,000 hommes, avaient coupé tous les bois qui couronnaient le promontoire du Caire, qui domine toute la position, et avaient employé toutes les ressources de Toulon, les forçats même, pour s'y retrancher ; ils en avaient fait, ainsi qu'ils l'appelaient un petit Gibraltar ; que ce qui pouvait être occupé sans combat un mois plus tôt, exigeait

(1) De là résulta l'extrême maigreur, et le teint pâle du général en chef de l'armée d'Italie et de l'armée d'Egypte ; ce ne fut que beaucoup plus tard et au palais des Tuileries, avec de nombreux soins que Corvisart le rendit tout-à-fait à la santé ; alors commença cet embonpoint qu'on lui a connu depuis.

Chap. V. — 1793.

actuellement une attaque sérieuse ; qu'il ne fallait point en risquer un de vive force, mais établir en batteries des pièces de 24 et des mortiers, afin de briser les épaulements qui étaient en bois, rompre les palissades, et couvrir de bombes l'intérieur du fort ; qu'alors après un feu très-vif pendant 48 heures, des troupes d'élite s'empareraient de l'ouvrage, que deux jours après la prise de ce fort, on serait maître de Toulon, car il était évident que l'escadre combinée abandonnerait les rades, dès-lors la garnison serait bloquée, ne pouvant communiquer avec l'escadre qui serait dans la haute mer. Bonaparte mettait en principe que les coalisés préféreraient retirer la garnison, brûler les vaisseaux français, les établissements, plutôt que de laisser dans la place 15 à 20,000 hommes qui, tôt ou tard, seraient pris, sans pouvoir alors rien détruire, afin de se ménager une capitulation. Ce plan d'attaque, après avoir été très discuté, fut adopté.

Le général Carteaux avait commencé le siège, mais le Comité de Salut Public s'était vu obligé de lui ôter ce commandement ; sa profession réelle était artiste peintre ; devenu officier de la garde nationale parisienne à la suite de la journée du 10 août 1792, ayant été heureux dans quelques combats contre les Marseillais, il fut le même jour nommé général de brigade et général de division, il était peu instruit et entièrement étranger à l'art militaire.

Le général Doppet qui lui succéda était un médecin qui avait figuré avec succès dans les clubs révolutionnaires, il n'avait aucune idée de l'art de la guerre, et était loin d'être brave, nommé lieutenant-colonel de la légion des Allobroges, puis général de brigade, il

fut dirigé sur Toulon, où il commanda provisoirement l'armée de siège à partir du 9 novembre. On voit à quels chefs Bonaparte avait affaire, et combien il eut à lutter pour établir ses batteries convenablement et sur les positions qu'il avait désignées ; heureusement que le 20 novembre, le général Dugommier arriva prendre le commandement en chef de l'armée de siège, c'était un brave militaire, couvert de blessures, ayant 50 ans de service ; Bonaparte et lui s'entendirent parfaitement.

Lors de l'établissement d'une batterie masquée qui reçut une très-forte riposte au moment où elle commençait à tirer, les canonniers effrayés hésitaient à tenir dans cette batterie, Bonaparte s'avisa d'une de ces ressources qui prouvât que déjà il connaissait bien le caractère du soldat Français ; il se fit apporter un poteau et chargea Junot d'y adapter un écriteau portant ces mots : *Batterie des hommes sans peur* et il fit placer cet écriteau en avant de la batterie. Il avait bien jugé son monde, tous les artilleurs de l'armée voulaient servir à cette batterie.

Conformément à son plan, le commandant en chef de l'artillerie fit établir six batteries contre le petit Gibraltar construire des platesformes pour une quinzaine de mortiers, et placer sur un autre point une autre batterie et quelques mortiers, il fit jeter 7 à 8,000 bombes sur le petit Gibraltar, pendant qu'une trentaine de pièces de 24 en rasaient la défense, le fort fut attaqué d'abord par une première colonne qui fut obligé de céder, puis par une seconde colonne, laquelle après avoir débouché au pied du fort, s'élançat par une embrasure, le fort fut pris, on plaça des bouches

Chap. V. — 1793.

à feu sur les hauteurs, Toulon n'était plus tenable, les troupes coalisées s'embarquèrent à bord des flottes anglaises et espagnoles et le 19 décembre l'armée prit possession de la ville.

La nouvelle de la prise de Toulon fit d'autant plus d'effet sur les côtes de la Méditerranée et dans toute la France qu'elle était inattendue et presque inespérée, ce fut là que commença la réputation de Bonaparte; tous les généraux, officiers et représentants qui avaient entendus les avis qu'il avait donné dans les différents conseils, ceux qui avaient été témoins de son activité, présageaient la carrière militaire qu'il a depuis remplie. Dès ce moment, la confiance de tous les soldats lui fut acquise, Dugommier écrivit au Comité de Salut Public, en demandant pour lui le grade de général de brigade: " Récompensez et avancez ce jeune homme, " *car si on était ingrat avec lui, il s'avancerait tout* " *seul.*" A l'armée des Pyrénées-Orientales, Dugommier(1) parlait sans cesse de son commandant d'artillerie de Toulon et en avait inculqué une haute opinion dans l'esprit des troupes,

(1) Après la prise de Toulon, le général Dugommier avait été nommé commandant en chef de l'armée des Pyrénées-Orientales.

CHAPITRE VI.

BONAPARTE GÉNÉRAL.

Du 7 Janvier 1794 *au* 11 *Mars* 1796.

SOMMAIRE.

Bonaparte est nommé général de brigade d'artillerie.—Il organise l'armement des côtes de la Méditerranée.—Il arrive à Nice.—Première fois qu'il est dénoncé au Comité de Salut Public.—Il propose un plan de campagne.—Il concourt aux prises d'Oneille, d'Ormeo et de Saorgio.—On lui donne une mission.—Seconde fois qu'il est dénoncé au Comité de Salut Public.—Il est arrêté et mis en prison.—Il refuse de s'évader.—On le met en liberté.—Il reprend son commandement.—Son altercation avec un représentant.—Il concourt à la prise de Dego.—Son avis sur un projet de descente en Italie.—Il sauve des émigrés français d'une mort certaine.—On lui retire son commandement dans l'artillerie.—Il refuse de commander une brigade d'infanterie.—Il est attaché au Comité topographique pour la direction des armées.—Projet de remplir une mission militaire en Turquie.—Il est nommé commandant en second de l'armée de l'intérieur.—Journée du 13 vendémiaire.—Il est promu général de division d'artillerie.—Il est nommé général en chef de l'armée de l'intérieur.—Comment il disculpe le général Menou.—Il organise la force armée.—Il fait fermer la Société du Panthéon.—Eugène de Beauharnais vient réclamer l'épée de son père.—Mariage de Bonaparte.

L'avancement demandé par Dugommier ne se fit pas attendre, le 7 janvier Bonaparte fut nommé général de brigade et investi du commandement en chef de l'artillerie de l'armée d'Italie, avec mission d'organiser l'armement des côtes de la Méditerranée depuis les

Chap. VI. — 1794.

Chap. VI. — 1794.

bouches du Rhône jusqu'à Menton. La plupart des batteries situées vers Marseille avaient été faites par des architectes pleins de bonne volonté, mais qui n'avaient pas des connaissances militaires, de sorte que beaucoup de ces batteries étaient mal tracées et mal construites, il y en avait où les canonniers étaient à découvert jusqu'aux pieds, quoiqu'il y eut un épaulement, d'autres présentaient le flanc à la haute mer. Bonaparte ordonna des traverses, fit hausser les épaulements et non-seulement perfectionna les anciennes batteries, mais en fit établir de nouvelles là où il y avait urgence. Les travaux exécutés sous sa direction ne laissaient rien à désirer sous le rapport de la défense dont il calcula savamment les moyens, en raison de la position des batteries et de la nature de leur destination, tout en garantissant le territoire, il rendit le cabotage sûr, à la vue même de l'escadre ennemie.

Le général Bonaparte avait proposé au représentant du peuple Maigret, de réparer les forts Saint-Jean et Saint-Nicolas où étaient des dépôts de poudre et d'armes, pour les mettre à l'abri d'un coup de main contre la populace de Marseille qui était toujours très-agitée ; ces deux forts avaient été démolis en partie par le peuple en 1789. Le représentant Maigret n'y consentit point ; mais ce qui fut plus grave, c'est que cette proposition émanée de Bonaparte dans un but de sécurité publique fut le prétexte d'une dénonciation à Paris, au Comité de Salut Public, comme voulant rétablir les bastilles que Louis XIV avait autrefois élevées autour de Marseille, et il fut en conséquence cité à la barre de la Convention pour venir rendre compte de sa conduite. Ceci se passait au mois de mars,

Chap. VI. — 1794.

Bonaparte se trouvait à l'armée d'Italie, il employa l'intermédiaire des représentants qui suivaient l'armée, et qui mieux placés que leurs collègues résidant à Paris, pour juger cette affaire, la présentèrent sous son vrai jour. Selon toute apparence, à cette époque d'effervescence révolutionnaire, le bon droit de Bonaparte n'aurait peut-être pas suffi pour le sauver, si on n'eut reconnu qu'à cause de ses grands talents militaires, sa présence était indispensable à l'armée, aussi cette dénonciation n'eut pas de suite.

Le 11 mars, Bonaparte rejoignit à Nice le quartier-général de l'armée d'Italie, elle était alors commandée par le général Dumerbion, âgé de soixante ans, d'un esprit droit, brave de sa personne, assez instruit, rongé par la goutte et retenu au lit la moitié du temps. Aussitôt arrivé, Bonaparte alla visiter les avant-postes et reconnaître la ligne occupée par l'armée, il remplissait scrupuleusement les devoirs de ses fonctions qui consistaient à connaître l'ensemble des opérations de l'armée, étant obligé de fournir les différents corps de troupe d'armes et de munitions, ses relations avec les officiers de son arme dans chaque division le mettait au courant de tous les mouvements, la conduite de son grand parc devait se régler sur ces renseignements.

Bonaparte proposa un plan de campagne à un conseil où se trouvaient les deux représentants du peuple, commissaires de l'armée, le général Dumerbion, le général Massena, le général Vial commandant le génie, et le général de brigade Rusca, la réputation dont jouissait l'auteur leur évita de longues discussions, on se souvenait de ses prédictions de Toulon, son plan fut adopté.

Chap. VI. — 1794.

Le 6 avril le général Bonaparte, à la tête de trois brigades, se porta sur Oneille et culbuta une division Autrichienne qui était placée sur des hauteurs, le lendemain les troupes Françaises entrèrent dans Oneille; puis elles se dirigèrent aux sources du Tanaro, battirent les ennemis sur les hauteurs de Ponte-Dinairo, s'emparèrent du château d'Orméa, entrèrent à Garessio. Aussitôt Saorgio fut investie, cette place capitula, le 20 avril les troupes Piémontaises vinrent occuper le col de Tende; mais elles n'y restèrent pas longtemps, le 7 mai après une attaque très-vive elles en furent chassées, ainsi tomba au pouvoir des Français toute la crête supérieure des Alpes. Le résultat de ces manœuvres indiquées dans le plan du général Bonaparte, mis au pouvoir de l'armée d'Italie 4,000 prisonniers, plus de 60 bouches à feu; Saorgio avait été trouvée bien approvisionnée en vivres et en munitions de toute espèce; c'était le dépôt principal de toute l'armée Piémontaise. Aussi le général en chef Dumerbion disait aux représentants du peuple près l'armée d'Italie: "C'est au talent du général Bonaparte que nous devons les savantes combinaisons qui ont assuré nos succès."

Le 13 juillet Bonaparte fut chargé par les représentants du peuple près l'armée d'Italie d'une mission secrète, à cet effet il reçut pour instructions de visiter les forteresses de Savone, Gênes, et les pays convoisins, de faire toutes les démarches et recueillir tous les renseignements qui pourraient déceler les intentions du Gouvernement de Gênes, relativement à la coalition contre la France, d'engager s'il était possible les Gênois à se lier avec nous, de presser l'envoi de

munitions et d'approvisionnements achetés sur les côtes Liguriennes et retenus par l'influence des Anglais, enfin de recueillir les renseignements utiles pour le cas de la réalisation du projet d'une descente en Italie. Pendant ce temps vint la journée du 9 thermidor, an II (27 juillet), où les représentants Vadier, Tallien, Fréron, Billaud-Varennes dénoncèrent à la Convention nationale leurs proscripteurs, les frères Robespierre et autres, qui furent traînés à l'échafaud; la hâche thermidorienne fut aussi suspendue quelques jours sur la tête du général Bonaparte, à peine est-il de retour de sa mission, que par l'ordre des représentants du peuple Albitte, Salicetti, et La Porte, il est provisoirement suspendu de ses fonctions de commandant en chef de l'artillerie de l'armée d'Italie, déclaré en état d'arrestation, jeté en prison au Fort Carré à Antibes et mis au secret le 6 août; les scellés sont apposés sur ses papiers et effets dont l'inventaire est ordonné,(1) il doit être envoyé à Paris sous bonne et sûre escorte et traduit au Comité de Salut Public.

Chap. VI. — 1794.

Son aide-de-camp Junot, lui proposa plusieurs moyens d'évasion, il lui répondit: "Les hommes "peuvent être injustes envers moi, mais il suffit d'être "innocent; ma conscience est le tribunal où j'évoque "ma conduite. Cette conscience est calme, quand "je l'interroge; ne fais donc riens, tu me com- "promettrais."

Remarquons que Bonaparte suspendu de ses fonctions, arrêté et déclaré suspect est flétri sans avoir été jugé,

(1) Ce fut l'ordonnateur Denniée qui examina ses papiers, il le fit avec une obligeance dont Napoléon n'a jamais cessé de lui savoir gré.

Chap. VI. — 1794.

ou bien jugé sans avoir été entendu, c'est lui arracher ce qu'il y a de plus précieux, la confiance et l'estime, lui qu'on a toujours vu dans la lutte, soit contre les ennemis de l'intérieur, soit comme militaire contre les étrangers, il a sacrifié le séjour de la Corse, il a abandonné ses biens, il a tout perdu pour servir la France; depuis il a concourru à la prise de Toulon, il a mérité à l'armée d'Italie la part des lauriers qu'elle a acquise à la prise de Saorgio, d'Oneille, et d'Ormea, aussi son indignation est extrême, il écrit aux citoyens représentants qui ont osé le traiter en suspect, et termine sa lettre par ces mots: "Entendez-moi, détruisez l'op-
" pression qui m'environne, et restituez-moi l'estime
" des patriotes. Une heure après, si les méchants veulent
" ma vie, je l'estime si peu, je l'ai si souvent méprisée!
" Oui, la seule idée qu'elle peut encore être utile à la
" patrie me fait en soutenir le fardeau avec courage."

Après avoir scrupuleusement examiné ses papiers et pris connaissance des ordres qu'il avait reçus pour se rendre à Gênes, y remplir une mission spéciale, et examiné le rapport écrit du résultat de sa mission, et après avoir pris les renseignements les plus exacts sur sa conduite antérieure et cherché la vérité dans plusieurs interrogatoires faits par les représentants du peuple Albitte et Salicetti, il ne fut rien trouvé qui put justifier les soupçons qu'on avait conçu sur sa conduite; ils terminent leur rapport au Comité de Salut Public par ses mots: "Nous avons été convaincu de l'utilité dont nous peuvent être les talents de ce militaire, qui nous ne pouvons le nier, devient très-nécessaire dans une armée dont il a mieux que personne la connaissance, et où les hommes

de ce genre sont très-difficile à trouver." Il fut mis en liberté le 24 août, et repris ses fonctions de commandant en chef de l'artillerie. Chap. VI. — 1794.

L'armée d'Italie fut dans une grande inquiétude pendant tout le temps de la détention de Bonaparte; son remplaçant provisoire était le général Dujard, qui recevait de Bonaparte même les renseignements nécessaires pour la direction de l'artillerie, tant de siège que de campagne, il ne se permit de prendre aucune disposition nouvelle.

On rapporte qu'alors Bonaparte aurait eu une altercation très-vive avec le représentant Albitte, qu'il traita avec tant de hauteur, que celui-ci lui aurait demandé s'il le connaissait, à quoi il répondit: "Si je " ne vous connaissais pas, je vous estimerais, et vous " voyez que je vous méprise."

L'armée Française resta dans ses positions jusqu'en septembre où l'on apprit qu'un corps considérable d'Autrichiens se portait sur la Bormida, et formait des magasins à Dego; une division Anglaise devait débarquer à Vado, et les deux armées réunies occuper Savone, et forcer la République de Gênes à se déclarer contre la France; la rade de Vado était devenue le réfuge des croisières Anglaises et des corsaires, ils interceptaient le commerce entre Gênes et Marseille. Le général commandant de l'artillerie proposa d'occuper les positions de Saint-Jacques, de Montenotte et de Vado, il dirigeait l'armée et allait tomber sur les derrières de l'armée Autrichienne; mais celle-ci s'en aperçut et opéra sa retraite sur Cairo. Maître de Dego les Français s'arrêtèrent, leur but était atteint, ils avaient reconnu qu'ils n'avaient rien à redouter de

Chap. VI. — 1795.

l'expédition des Autrichiens, l'armée revint sur Savone en traversant Montenotte(1) et prit position sur les hauteurs de Vado ; ce furent les dernières opérations de cette campagne.

Bonaparte employa le reste de l'automne à fortifier Vado, et à faire armer de bonne batteries de côtes, les promontoires depuis Vado jusqu'au Var, afin de protéger la navigation de Gênes à Nice. Il lui arriva de passer une nuit sur le col de Tende, d'où il découvrit ces belles plaines qui étaient déjà l'objet de ses méditations : *Italie ! Italie !*

Dans le mois de février un conseil de guerre fut réuni à Toulon pour examiner l'opportunité d'un débarquement de troupes en Italie, Bonaparte y fut convoqué, il était d'avis que cette opération compromettrait l'armée d'Italie, et se terminerait elle-même par un désastre, cette expédition n'aurait été que de 10,000 hommes ce qui lui paraissait une force trop faible pour tenter un pareil coup de main ; il était d'ailleurs impossible de faire cette expédition sans cavalerie ; il fallait au moins embarquer 1,500 chevaux de chasseurs ou de hussards, ce qui avec 500 chevaux d'artillerie et d'état-major, augmenterait considérablement le convoi. L'armée, à peine débarquée, aurait eu à combattre 25 ou 30,000 Napolitains, dont 5,000 de bonne cavalerie ; elle aurait eu aussi à craindre une division Autrichienne qui serait accourue de la Lom-

(1) La connaissance que Bonaparte acquit dans cette marche de toutes les positions de Montenotte, lui fut utile lorsqu'il vint plus tard commander en chef la même armée, et lui permit de faire la manœuvre hardie qui lui valut les succès de la bataille de Montenotte, à l'ouverture de la campagne d'Italie en 1796.

bardie, l'opinion de Bonaparte prévalut et l'expédition n'eut pas lieu.

En ce moment, il entra à Toulon un corsaire Français avec un navire Espagnol qu'il venait de capturer, à bord duquel se trouvaient plusieurs membres de la famille de Chabrillan, le peuple voulait égorger ces prisonniers sans jugement et sans vérifier si réellement ils étaient des émigrés. Bonaparte courut chez les représentants, Ritter et Chambon, il en obtint l'autorisation de les transporter hors de Toulon, et la nuit même il fit partir avec doubles attelages, un nombre suffisant de caissons censés chargés de munition de guerre pour l'armée d'Italie, mais remplis de ces mêmes émigrés qu'il fit sortir de la ville, un bâteau les attendait dans la rade d'Hyères où ils s'embarquèrent, ils furent arraché à une mort certaine par la générosité et la vigilance du général Bonaparte.

Nous avons déjà vu que Bonaparte avait été dénoncé deux fois au Comité de Salut Public(1), malgré ses succès continuels à l'armée d'Italie de nouveaux déboires l'attendaient. Carnot chargé de la partie militaire au Comité de Salut Public fut remplacé le 4 avril par le représentant Aubry ; ce dernier était avant 1789, capitaine au régiment d'artillerie de Strasbourg et n'avait jamais vu le feu qu'au polygone, il fit un travail de révision dans tout le corps de l'artillerie, jaloux de tous ceux qui avaient du talent, il renvoya un grand nombre d'officiers du plus haut mérite et de tous grades, Bonaparte fut du nombre, on lui retira son commandement dans l'artillerie et on le désigna

(1) Pour la première dénonciation voir page 90, et pour la seconde voir page 93.

Chap. VI. — 1795.

pour commander une brigade d'infanterie dans l'armée de la Vendée.

Très-contrarié de cette décision, Bonaparte vint à Paris réclamer auprès d'Aubry sur son changement d'attribution ; sans attendre la suite de ses explications, le représentant du peuple l'interrompit en lui reprochant d'être trop jeune pour commander en chef l'artillerie d'une armée. Bonaparte lui répondit : "On vieillit vite sur les champs de bataille et j'en "arrive," et il se retira ; cette réponse ne dut pas beaucoup flatter Aubry qui n'avait jamais été à la guerre. Marboz, ami intime d'Aubry, le sollicita pour que Bonaparte fut réintégré dans l'artillerie, Aubry fut inexorable, alléguant que Bonaparte avait eu un avancement prématuré ; néanmoins Aubry qui n'avait été jamais que capitaine, s'introduisait dans son état de remaniement comme général de division d'artillerie et inspecteur-général de cette arme.

Dans cet intervalle Bonaparte tomba malade ; il demanda un congé, plusieurs mois s'écoulèrent, il écrivait à son ami Sucy commissaire ordonnateur : "L'on m'a porté pour servir à l'armée de la Vendée comme général de la ligne, je n'accepte pas ; nombre de militaires dirigeront mieux que moi une brigade, et peu commanderont avec plus de succès l'artillerie. Je me jette en arrière, satisfait que l'injustice que l'on fait aux services est assez sentie par ceux qui savent les apprécier."

Aubry avait désorganisé une partie de l'armée, les plaintes se multiplièrent sur son compte, il ne tarda pas à être obligé de se retirer ; le 2 août il ne faisait plus partie du Comité de Salut Public, Doulcet de

Pontécoulant lui succéda. Ce nouveau membre du Comité dès son arrivée fut alarmé des nouvelles fâcheuses qui chaque jour étaient apportées de l'armée d'Italie ; il consulta les représentants qui avaient été délégués au quartier général à Nice, tous lui désignèrent le général Bonaparte comme étant l'homme qui connaissait le mieux les positions de l'armée et comme le plus capable de donner des avis utiles dans cette circonstance. Bonaparte fut immédiatement mandé et attaché au bureau topographique du Comité de Salut Public pour la direction des armées ; ce fut alors que Bonaparte rédigea successivement pour les généraux Kellermann et Schérer des projets de campagne et des instructions qui furent adoptés par le Gouvernement, mais que ces généraux ne suivirent point, ce qui amena pour le pays des désastres, et par suite pour eux, la perte de leurs commandements.

Chap. VI. — 1795.

Le Gouvernement Français voyant avec regret que la Russie resserrait les liens qui l'unissaient à l'Autriche, il pensait qu'il était de son intérêt de rendre plus efficace les moyens militaires de la Turquie, dont les milices nombreuses et braves étaient fort ignorantes sur les principes de l'art de la guerre. La Porte avait plusieurs fois demandé des officiers d'artillerie et de génie, la France en avait effectivement envoyé quelques uns, mais ils n'étaient pas assez nombreux, ni assez instruits pour produire un résultat de quelque conséquence ; le général Bonaparte s'offrit d'aller en Turquie pour organiser l'artillerie du Sultan. Revêtu d'une mission spéciale du Gouvernement Français, il devait avoir une suite de six ou sept officiers choisis par lui et possédant une connaissance particulière des sciences

Chap. VI. — 1795. relatives à l'art militaire, il devait s'occuper de rendre les armées Turques plus redoutables et perfectionner la défense des places fortes de cet empire. Ce projet allait recevoir son exécution quand le Comité de Salut Public revenu promptement à des idées plus justes, pensa qu'il ne devait point laisser sortir de France un officier général aussi distingué, tant que durerait la guerre, déclarant qu'il fallait l'avancer dans son arme pour récompenser ses services; Bonaparte continua donc provisoirement à rester attaché au Comité chargé des plans de campagne et de la surveillance des opérations des armées de terre.

Les 48 sections de Paris formèrent des assemblées où on délibérait, elles se déclarèrent contre la Convention et finirent par s'insurger, la Convention ordonna de désarmer la section Lepelletier dont le chef-lieu était au Couvent des Filles Saint-Thomas; la Section repoussa les troupes; le général Menou qui commandait et les trois commissaires se retirèrent, par une espèce de capitulation, sans avoir désarmé ni dissout le rassemblement. Sur la proposition de Merlin de Douai, la Convention nationale se déclara en permanence. Cette assemblée étant dans la plus grande agitation, les trois représentants auprès de l'armée se hâterent d'accuser Menou, en attribuant à la trahison ce qui n'était dû qu'à la malhabileté, la Convention ordonna l'arrestation et la mise en jugement du général Menou, et le 5 octobre (13 vendémiaire, an IV) à 4 heures et demie du matin elle confia à Barras représentant du peuple, le commandement de la force armée de Paris et de l'intérieur.

Barras n'avait pas fait la guerre, et avait quitté le

service n'étant que capitaine, il ne possédait aucune des connaissances militaires indispensables pour occuper un haut commandement ; dans ces circonstances graves le fardeau était au-dessus de ses forces, il interrogea son collègue Carnot sur ce qu'il convenait de faire, celui-ci lui répond : " Je te conseille un bon général, qui agira pendant que tu donneras les ordres. — Lequel ?" — Alors Carnot désigne : Brune, Verdier, Bonaparte. — Au nom de Bonaparte, le représentant Barras qui avait été commissaire près l'armée de Midi et qui avait été à même d'apprécier les talents du vainqueur de Toulon, n'hésita point à choisir Bonaparte ; il l'envoya chercher. Aussitôt arrivé, Barras lui demande s'il veut accepter le commandement sous lui, lui laissant trois minutes pour se décider.

Chap. VI. — 1795.

Bonaparte pesant à la hâte les chances de succès et de malheur, croit la France sacrifiée si les sections l'emportent, tous les résultats de la révolution perdus, et de plus le triomphe des étrangers et l'abaissement humiliant de la patrie ; revenant à Barras il lui dit : " Soit, j'accepte, mais je vous préviens que si je tire " l'épée, elle ne rentrera dans le fourreau que quand " l'ordre sera rétabli."—" C'est ainsi que je l'entends moi-même, reprit Barras, c'est donc une chose décidée."—Puis il investit Bonaparte des pouvoirs les plus illimités, se réservant seulement les affaires civiles.

Il n'y avait pas une minute à perdre, il était cinq heures et demi du matin, il se transporta d'abord auprès de Menou qui lui dit : " Quant à moi je suis un nouvel exemple da la justice des républiques, je suis puni pour n'avoir pas voulu verser le sang de mes concitoyens." Bonaparte lui répondit : " Vous avez eu

Chap. VI. — 1795.

" tort, général, et grand tort, dans cette circonstance ; " il y a des instants où il y a plus que de la faiblesse " à ne pas frapper. Des ménagements ne valent plus " rien, là où la révolte est flagrante." Bonaparte obtint de Menou ce qu'il désirait, c'était des renseignements sur les forces et la position des troupes et de l'artillerie. L'armée n'était que de 5,000 hommes de toutes armes, avec 40 pièces de canon, alors aux Sablons, sous la garde de vingt-cinq hommes. Bonaparte expédia aussitôt Murat, chef d'escadron du 21e de chasseurs,(1) avec trois cents chevaux, pour se rendre en toute diligence aux Sablons et ramener l'artillerie au jardin des Tuileries. Un moment plus tard, il n'était plus temps, car quand l'officier Murat arriva aux Sablons, il y rencontra la tête d'une colonne de la section Lepelletier qui venait saisir le parc mais Murat avait quelques peletons de cavalerie avec lui, on était en plaine, les sectionnaires se retirèrent, les quarantes pièces de canon furent conduites aux Tuileries.

Depuis six heures jusqu'à neuf, Bonaparte visita tous les postes, il plaça cette artillerie à la tête du pont Louis XVI., du pont Royal, de la rue de Rohan, dans la rue Saint-Honoré, au Port Tournant, etc., il en confia la garde à des officiers sûrs, la mèche était allumée partout, et la petite armée distribuée aux différents postes, ou en réserve au jardin des Tuileries et au Carousel.

La générale battait partout Paris, le danger était imminent, environ 40,000 gardes nationaux se présentaient animés contre la Convention, et arrivaient

(1) Qui depuis devint roi de Naples.

pour occuper les débouchés et cerner le palais des Tuileries ; à quatre heures après-midi, des coups de fusils furent tirés de l'hôtel de Noailles, où s'étaient introduits les sectionaires, les balles arrivaient jusqu'au perron des Tuileries. Au même moment la colonne Lafond déboucha par le quai Voltaire, marchant sur le pont Royal. Alors on donna l'ordre aux batteries de tirer. Une pièce de huit, au cul-de-sac Dauphin, commença le feu, et servit de signal pour tous les postes. Après plusieurs décharges, Saint-Roch fut enlevé. La colonne Lafond, prise en tête et en écharpe par l'artillerie placé sur le quai, à la hauteur du guichet du Louvre, et à la tête du pont Royal, fut mise en déroute. La rue Saint-Honoré, la rue Saint-Florentin et les lieux adjacents furent balayés. Une centaine d'hommes essayèrent de résister au Théâtre de la République ; quelque obus les délogèrent, à six heures tout était fini. Chap. VI. — 1795.

Le lendemain du 13 vendémiaire (le 6 octobre), des colonnes débouchèrent contre les conventionels par les boulevards, la rue Richelieu et le Palais-Royal. Des canons avaient été placés aux principales avenues, les sectionaires furent promptement délogés, le reste de la journée fut employé à parcourir la ville, à visiter les chefs-lieux des sections, à ramasser les armes et à lire les proclamations, le soir tout était rentré dans l'ordre, et Paris se trouvait parfaitement tranquille.

A la séance de la Convention du 10 octobre, Barras annonça que les officiers de la brave armée qui dans la journée du 13 vendémiaire avaient vaincu les rebelles des sections de Paris, étaient à la barre, le représentant Freron s'écria : " N'oubliez pas que le

Chap. VI. — 1795.

général d'artillerie Bonaparte, nommé dans la nuit du 4 octobre (12 vendémiaire) pour remplacer Menou, et qui n'a eu que la matinée du 13 vendémiaire pour faire les dispositions savantes dont vous avez vu les heureux effets, avait été retiré de son arme pour le faire entrer dans l'infanterie. Fondateurs de la République, tarderez-vous longtemps à réparer les torts qu'en votre nom l'on fait essuyer à un grand nombre de ses défenseurs ?"

Le 16 octobre Bonaparte fut promu général de division dans l'arme de l'artillerie, tout en conservant le commadement en second de l'armée de l'intérieur, Barras était encore commandant en chef, mais la crise étant passée il ne pouvait pas cumuler plus longtemps ce grade militaire avec les fonctions de représentant du peuple, aussi le 26 octobre il y renonça, et Bonaparte fut définitivement nommé général en chef de l'armée de l'intérieur.

Le général Menou fut traduit à un conseil de guerre ; on voulait sa mort ; Bonaparte pour le sauver, dit aux juges que si Menou méritait la mort, les trois représentants qui avaient participés aux opérations et parlementé avec les sectionaires la méritaient aussi, et pour ne pas inquiéter les trois représentants Menou fut renvoyé de l'accusation et mis en liberté.

Bonaparte eut à organiser la garde nationale, qui était un objet de la plus haute importance, elle comptait alors jusqu'à 104 bataillons ; il forma en même temps la garde du Directoire et réorganisa celle du Corps législatif.(1) Le peu de mois que Bonaparte

(1) La bonne composition de ces deux corps où furent admis beaucoup de braves ayant servis sous Bonaparte, fut dans la

commanda l'armée de l'intérieur, se trouvèrent remplis de difficulté et d'embarras. Ce furent, l'installation d'un Gouvernement nouveau, dont les membres étaient divisés entre eux et souvent en opposition avec les Conseils ; une fermentation sourde parmi les anciens sectionaires qui composaient la majorité de Paris ; la turbulence des anciens jacobins qui se reformaient sous le nom de société du Panthéon, les agens des étrangers et ceux des émigrés ; le discrédit des finances et du papier-monaie, qui mécontentait les troupes, mais plus que tout cela encore, l'horrible famine qui à cette époque désolait la capitale. La société du Panthéon donnait chaque jour plus d'inquiétude au Directoire. La police n'osait aborder cette société de front, le général en chef fit mettre les scellés sur le lieu de ses assemblés, et les membres ne bougèrent plus tant qu'il demeura présent.(1) Il eût souvent à haranguer à la halle, dans les rues, aux sections, dans les faubourgs, et une remarque singulière à ce sujet, c'est que, dans toutes les parties de la capitale, le faubourg Saint-Antoine est celui qu'il y a toujours trouvé le plus facile à entendre raison, et à recevoir des impulsions généreuses.

suite une des causes de son succès à la fameuse journée du 18 brumaire (9 novembre 1799); il avait laissé de si bons souvenirs dans cette troupe, qu'à son retour d'Egypte, bien que le Directoire eut défendu à sa garde de rendre au vainqueur d'Aboukir les honneurs militaires, quand il n'était pas en grand uniforme, rien ne put l'empêcher de battre aux champs, lorsqu'il paraissait, soit en petite tenue, soit en costume de ville.

(1) Ce ne fut qu'après son départ pour prendre le commandement de l'armée d'Italie (11 mars 1796) que l'agitation reparut sous l'influence de Babeuf et autres.

Chap. VI. — 1795.

Pendant son commandement, Bonaparte eut à lutter contre une grande disette, qui donna lieu à plusieurs scènes populaires. Un jour, entre autres, que la distribution de pain avait manqué, et qu'il s'était formé des attroupements nombreux à la porte des boulangers, le général Bonaparte passait avec une partie de son état-major, pour veiller à la tranquillité publique ; un rassemblement, composé en grande partie de femmes, le pressent, demandant du pain à grands cris ; la foule allait toujours grossissant, les menaces s'accroissent, et la situation devient des plus critiques. Une femme monstrueusement grosse et grasse se fait particulièrement remarquer par ses paroles et par ses gestes : "Tout ce tas d'épauletiers, crie-t-elle, en apostrophant ce groupe d'officiers, se moquent de nous ; pourvu qu'ils mangent et qu'ils s'engraissent, il leur est fort égal que le pauvre peuple meure de faim." Bonaparte l'interpelle : "La bonne, regarde-"moi bien, quel est le plus gras de nous deux ?" Or Bonaparte était alors extrêmement maigre. "J'étais, un vrai parchemin," disait-il. Un rire universel éclate dans le peuple, et Bonaparte, suivi de son état-major, continue son chemin.

A la suite de la journée du 13 vendémiaire, un ordre de l'autorité défendit, sous peine de mort, aux habitants de Paris de conserver leurs armes. Il se présenta à l'état-major un enfant de quatorze ans, qui exprima au général Bonaparte qu'il ne pouvait supporter l'idée d'être séparé de l'épée que son père avait porté et qu'il avait illustrée par d'honorables et d'éclatants services, l'auteur de cet acte de piété filiale était

Eugène de Beauharnais ;(1) Bonaparte frappé de la nature de sa demande, de plusieurs réponses heureuses et des grâces de son âge, lui accorda ce qu'il demandait ; Eugène se mit à pleurer en voyant l'épée de son père, le général en fut touché et lui témoigna tant de bienveillance, que Madame de Beauharnais se crut obligée de se rendre chez lui le lendemain, pour lui en faire des remerciments. Il y a eu unanimité pour reconnaître la grâce extrême de Joséphine, ses manières douces et attrayantes. La connaissance devint bientôt intime, et ils ne tardèrent pas à parler de mariage. Chap. VI. — 1796.

Quelques semaines après, Madame de Beauharnais racontait à une de ses amies, que Barras l'avait assurée que si elle épousait Bonaparte il lui ferait obtenir le commandement en chef de l'armée d'Italie ; hier Bonaparte en me parlant de cette faveur, qui fait déjà murmurer ses frères d'armes, quoiqu'elle ne soit pas encore accordée, " croient-ils donc, me disait-il, que " j'ai besoin de protection pour parvenir ? Ils seront " trop heureux, un jour, que je veuille bien leur accor- " der la mienne, mon épée est à mon côté et avec elle " j'irai loin." Et Madame de Beauharnais ajoutait : un général protéger les chefs du Gouvernement ! Cela en effet est fort possible. Je ne sais, mais quelquefois cette assurance ridicule me gagne au point de me faire croire possible tout ce que cet homme singulier me mettrait dans la tête ; et avec son imagination, qui peut calculer ce qu'il entreprendrait ?

Au mois de février Bonaparte dressa un plan de campagne pour l'armée d'Italie, il observait en même

(1) Depuis Vice-roi d'Italie.

temps que le commandement de cette armée exigeait un général très-expérimenté et d'une haute capacité, cette guerre dépendant absolument de la saison, chaque mois, disait-il, exige un plan de campagne différent, il fallait donc que le Gouvernement eut une confiance entière dans son général et lui laissa une grande latitude en lui indiquant seulement le but qu'il voulait atteindre. A cette époque où le service des postes et des courriers n'etait pas organisé comme actuellement et où il n'y avait pas de chemins de fer, une dépêche envoyée de Savone à Paris et retour de la réponse à Savone, exigeait un mois ; pendant ce temps tout pouvait changer. Depuis novembre 1795, Schérer commandait l'armée d'Italie, on lui reprochait de n'avoir pas su profiter de la bataille de Loano, on était peu satisfait de sa conduite, le Directoire résolut de le remplacer ; le sentiment des talents de Bonaparte, la confiance que l'armée d'Italie avait en lui, le désignait comme le plus capable de la tirer de la fâcheuse situation où elle se trouvait. Ces considérations déterminèrent le Gouvernement à le nommer général en chef de cette armée ; sa nomination qui eut lieu le 23 février fut tenue d'abord secrète, à cause des réclamations des généraux plus anciens de grade et d'âge qui seraient survenues ; avant de la faire connaître au public on attendit qu'il fut en route pour l'Italie.

Le 9 mars, le mariage de Bonaparte avec Joséphine Tascher de la Pagerie, veuve du vicomte de Beauharnais, eut lieu à la municipalité du deuxième arrondissement à neuf heures du soir avec la plus grande simplicité ; les témoins étaient : Barras, membre du Directoire, Lemarois, capitaine aide-de-camp

Tallien, membre de l'assemblée législative, et Calmelet, homme de loi ; étaient aussi présents deux de ses frères, Joseph et Lucien, et son oncle Fesch. A cette époque de la révolution toutes les églises étaient fermées, la bénédiction nuptiale fut forcément ajournée.(1)

Chap. VI. — 1796.

(1) Elle eut lieu en 1804 quelques jours avant la solennité du Sacre.

CHAPITRE VII.

BONAPARTE GÉNÉRAL EN CHEF.

CAMPAGNE D'ITALIE.

Du 11 *Mars* 1796 *au* 1er *Janvier* 1797.

SOMMAIRE.

La lune de miel est courte pour Bonaparte.—Lettre de Bonaparte au Directoire, où il annonce son mariage.—Il prend le commandement de l'armée d'Italie.—Sa harangue aux troupes.—Mauvais esprit de l'armée.—Un bataillon se révolte.—Bonaparte tourne les Alpes pour entrer par le col de Cadibone.—Batailles de Montenotte et Millesimo.—Combat de Dego.—L'armée sur les hauteurs de Montezemoto.—Entrée dans Ceva.—Bataille de Mondovi.—Bonaparte s'empare de Cherasco, de Fossano et d'Alba.—Ordre du jour pour réprimer le pillage.—Proclamation à l'armée.—Armistice de Cherasco.—Bonaparte passe le Pô à Plaisance.—Armistice avec le duc de Parme.—Contribution d'objets d'art.—Le tableau de Saint-Jérôme.—Combat de Fombio.—Bataille de Lodi.—Nouvelle et éclatante manière de faire connaître les noms des braves qui se sont signalés.—Prise de Pizzighettone et de Cremone.—Ce qu'un prisonnier hongrois dit à Bonaparte.—Entrée triomphale du général en chef dans Milan.—Armistice accordée au duc de Modène.—Harangue de Bonaparte à ses frères d'armes.—Le Directoire a l'intention de diviser le commandement de l'armée d'Italie entre deux généraux.—Réponse de Bonaparte à ce sujet.—Retour à Lodi.—Révolte de Milan et de Pavie.—Destruction de Binasco.—Proclamation au peuple de Pavie.—Prise et sac de Pavie.—Combat de Borghetto.—Création du corps des Guides.—Paroles de Bonaparte à la vue de l'amphithéâtre des anciens Romains à Vérone.—Armistice avec le roi de Naples.—Défaite

de l'armée Pontificale.—Armistice avec Rome.—Bonaparte va à Livourne, puis à Florence.—Son goût pour les monuments et les beaux-arts.—Accueil qu'il fait à Monge.—Il protège l'astronome Oriani,—Il concentre ses forces sur l'Adige.—Il lève le siège de Mantoue.—Combat de Salo.—Bataille de Lonato.—Bataille de Castiglione.—Second blocus de Mantoue.—Insurrection de Casal-Maggiore.—Bataille de Roveredo.—Combats de Primolano, de Covolo et de Cismone.—Un soldat partage son unique ration avec le général en chef.—Récompense accordée à ce soldat.—Bonaparte force les gorges de la Brenta.—Bataille de Bassano.—Bataille de Saint-George.—Troisième blocus de Mantoue.—Allocution de Bonaparte à la division Vaubois.—Il reconquit la Corse.—Proclamation aux troupes sous Mantoue.—Bataille de Caldiero.—Mécontentement qui éclate dans l'armée.—Nouvelles paroles d'encouragement de Bonaparte.—Bataille d'Arcole.

La lune de miel ne fut pas de longue durée pour Bonaparte, marié le 9 mars au soir, le 11 il quitte Paris, pour se rendre au quartier général de l'armée à Nice; mais avant de quitter la capitale, il envoit la lettre suivante à Letourneur, Président du Directoire exécutif: "J'avais chargé le citoyen Barras d'ins-"truire le Directoire exécutif de mon mariage avec la "citoyenne Tascher Beauharnais. La confiance que "m'a montré le Directoire dans toutes les circonstan-"ces me fait un devoir de l'instruire de toutes mes "actions. C'est un nouveau lien qui m'attache à la "patrie; c'est un gage de plus de ma ferme résolution "de ne trouver de salut que dans la République." Cette lettre à la fois simple et sublime montre le citoyen vertueux qui veut remplir tous ses devoirs, et trouve dans la consécration de nouveaux liens de famille un motif de plus pour se dévouer et unir son sort aux destinées de la France.

Chap. VII. — 1796.

L'armée d'Italie ne comptait que 30,000 hommes

Chap. VII. — 1796. présents sous les armes et 30 pièces de canon, on lui en opposait 80,000 et 200 pièces de canon. Si elle eut eu à lutter dans une bataille générale, sans doute l'infériorité de nombre, son infériorité en artillerie et en cavalerie, ne lui eussent pas permis de résister. Bonaparte pensa de suite à suppléer au nombre par la rapidité des mouvements, à l'infériorité de sa cavalerie par le choix des positions. Cela n'était pas tout, la pénurie des finances était telle que malgré tous ses efforts, le Gouvernement ne put donner que 48,000 livres en espèces au trésor de l'armée pour l'ouverture de la campagne, et un million en traites qui furent en partie protestées ; pour donner une idée de la rareté du numéraire, il suffira de savoir que le général Berthier a conservé longtemps dans ses papiers un ordre du jour daté d'Albenga(1) qui accordait une gratification de 72 livres à chaque général de division, le pain était mal assuré, depuis longtemps on ne faisait plus de distribution de viande, chaque jour la position empirait, il ne fallait pas perdre un instant, l'armée ne pouvait plus vivre où elle était, il fallait avancer ou reculer, Bonaparte pris le commandement de l'armée le 27 mars, en même temps il harangua les troupes en ces termes :

" Soldats, vous êtes nus, mal nourris ; le Gouverne-" ment vous doit beaucoup, il ne peut rien vous " donner. Votre patience, le courage que vous " montrez au milieu de ces rochers sont admirables ; " mais ils ne vous procurent aucune gloire, aucun " éclat ne rejaillit sur vous. Je veux vous conduire

(1) Albenga fut la premier étape du quartier général en quittant Nice, aussitôt l'arrivée du général en chef Bonaparte.

" dans les plus fertile plaines du monde. De riches " provinces, de grandes villes seront en votre pouvoir ; " vous y trouverez honneur, gloire et richesses. " Soldats d'Italie, manquerez-vous de courage ou de " constance ?"

Ces paroles énergiques sur lesquelles rejaillissaient les souvenirs des opérations de Toulon, de Saorgio, de Cairo furent accueillies avec de vives acclamations.

L'armée était non seulement dénuée de tout, mais sans discipline et dans une insubordination continuelle, le mécontentement était tel que des malveillants s'en étaient emparés, on avait formé une compagnie du Dauphin, on chantait des chansons chouanes et contre-révolutionnaires, Bonaparte fit traduire à un conseil de guerre deux officiers prévenus d'avoir crié : *Vive le Roi !*

Un bataillon s'est mutiné, il n'a pas voulu partir de Nice, refusant de marcher aux divisions actives sous prétexte qu'il n'avait ni souliers, ni argent. Bonaparte a fait arrêter tous les grenadiers, puis partir le bataillon ; quand il a été à une lieue de Nice, il a envoyé contre-ordre, et l'a fait passer sur les derrières de l'armée, en même temps ii a donné l'ordre de faire arrêter et traduire devant un conseil militaire les officiers et les grenadiers auteurs de la mutinerie, puis il a fait sortir les autres grenadiers pour être distribués cinq hommes par cinq hommes dans les bataillons de l'armée ; il déclara coupable les officiers et sous-officiers, n'ayant point donné l'exemple de l'obéissance, il les licencie sur le champ et les renvoit chez eux, les soldats du bataillon sont incorporés dans une autre demi-brigade.

Pour pénétrer en Italie en forçant les Alpes, il fallait

Chap. VII. — 1796.

s'emparer d'une ou de plusieurs forteresses situées à l'issue des gorges qui conduisent au Piémont, les routes ne permettant pas le transport de l'artillerie de siège ; les montagnes sont couvertes de neige, la moitié de l'année ce qui laisse très-peu de temps pour le siège des places. Bonaparte conçut l'idée de tourner les Alpes et d'entrer en Italie précisément où cessent les hautes montagnes et où les Apennins commencent, le mont Saint-Jacques est à la fois le point le plus abaissé des Alpes et des Apennins, celui où finissent les unes et où commencent les autres.

En voulant tourner les Alpes et entrer en Italie par le col de Cadibone, il fallait que toute l'armée se rassemblât sur son extrême droite, opération dangereuse si les neiges n'eussent pas couvert les débouchés des Alpes. Le passage de l'ordre défensif à l'ordre offensif est une des opérations les plus délicates. Pour masquer ses manœuvres, Bonaparte fit demander au Sénat de Gênes le passage par la Bocchetta et les clefs de Gavi, annonçant que les Français voulaient pénétrer en Lombardie et appuyer leurs opérations sur Gênes, le général Laharpe avec ses troupes se plaça de manière à menacer Gênes, cette diversion réussit à merveille : le général Beaulieu accourut en toute hâte au secours de cette ville, il partagea son armée en trois corps, divisa ses forces et rendit les communications presque impracticable entre son centre et sa gauche, tandis que l'armée Française, au contraire, était placée de manière à pouvoir se réunir en peu d'heures, et tomber en masse sur l'un ou l'autre des corps ennemis ; et l'un d'eux défait, l'autre était dans l'absolue nécessité de se retirer, c'est dans ces conditions, qu'eurent

lieu successivement les batailles de Montenotte(1) de Millesimo ;(2) et le combat de Dego.(3) Chap. VII. — 1796.

Ce fut un spectacle sublime que l'arrivée de l'armée sur les hauteurs de Montezemoto : de là elle découvrit les immenses et fertiles plaines du Piémont, le Pô, le Tanaro, une foule d'autres rivières serpentaient au loin ; cette ceinture blanche de neige et de glace, d'une prodigieuse élévation, cernait à l'horizon ce riche bassin de la terre promise, que la nature s'était plu à rendre si formidable, auquels l'art n'avait rien épargné, venait de tomber comme par enchantement : " Annibal a forcé les Alpes, dit Bonaparte en " fixant ses regards sur ces montagnes, nous, nous les " avons tournées !" Phrase heureuse qui exprime en deux mots la pensée et le plan de campagne du général Français.

Le 16 avril il écrit à Carnot membre du Directoire : " Je n'ai pas un officier de génie capable de reconnaître " Ceva, et il faut que je m'y porte moi-même, " cependant ma présence est indispensable à ma droite, " où, peut-être dans une heure, je serai aux mains " avec Beaulieu en personne, qui a la rage dans le " cœur et veut tenter un coup de désespoir. Pourriez-" vous croire que je n'ai pas ici un officier du génie " sortant de Mézières,(4) pas un qui ait fait un siège, " ou qui ait été employé dans une place forte." Ce même jour l'armée Française attaqua les redoutes qui défendaient l'approche du camp retranché de Ceva,

(1) Le 12 avril.
(2) Le 13 avril.
(3) Le 15 avril.
(4) A cette époque, l'Ecole du génie était à Mézières.

Chap. VII. — 1796. tout fut enlevé, nos troupes entrèrent dans la ville de Ceva ; Bonaparte obligea l'ennemi à changer ses positions, la bataille de Mondovi(1) fut gagnée, l'ennemi battit en retraite, Bonaparte poursuivant sa marche s'empara de Chierasco, de Fossano et d'Alba.

On ne saurait se faire une idée de la situation militaire et administrative de l'armée lorsque Bonaparte est arrivé, elle était travaillée par tous les esprits des malveillants, il fit des exemples, il employa tous ses moyens pour remonter le service, et la victoire fit le reste, il avait peu de charrois, de mauvais chevaux, des administrations avides laissaient l'armée dans un dénûment absolu de tout. Il faut le dire la vie de Bonaparte ici est inconcevable, après avoir passé la journée à cheval sur le terrain occupé par les troupes, il revenait fatigué au quartier général, et veillait toute la nuit pour administrer et se porter partout pour rétablir l'ordre, " Le soldat sans pain, disait-il, se porte " à des excès de fureur qui font rougir d'être " homme."

Il fait publier l'ordre du jour suivant :(2)

" Le général en chef, instruit que, malgré ses " réglements pour réprimer le pillage, quelques " mauvais sujets de l'armée continuent à s'y livrer, " renouvelle aux généraux l'ordre les plus précis de " mettre en exécution les dispositions prescrites par " sa proclamation à l'armée, et il charge le chef de " l'état-major d'y tenir spécialement la main.

" Son intention est d'imposer de fortes contributions

(1) Le 22 avril.
(2) Le 24 avril.

" sur le pays conquis, de manière à pouvoir payer la " moitié de la solde de toute l'armée en argent. Les " officiers et les soldats gagneront également à cette " disposition; l'armée pourra voler à de nouvelles " victoires et remplir l'attente de la patrie; si l'on " continue à piller, tout est perdu, même la gloire et " l'honneur."

Deux jours après il dit au général Laharpe: " En " te félicitant sur les exemples que tu as fait, je te " préviens qu'on fusille aujourd'hui un caporal et que " l'on destitute quatre officiers, le pillage est beaucoup " moins fort et la discipline s'opère partout."

Au Directoire il écrit: "J'ai 100,000 hommes contre moi, qui n'en ai que 34,000 d'infanterie et 3,500 de cavalerie. L'ennemi a des places fortes et une artillerie nombreuse parfaitement outillée; la campagne n'est donc pas décidée. L'ennemi est désespéré. Il est nombreux et se bat bien. Il sait que tout me manque, et il espère tout du temps; moi j'espère tout du génie de la République, de la bravoure des soldats, de l'harmonie des chefs et même de la confiance qu'on me témoigne. Avant peu de jours le sort du Piémont sera décidé."

Pour animer l'ardeur des soldats, il leur trace dans la proclamation suivante(1) les triomphes de l'armée, et leur dépeint les malheurs que peut entraîner le pillage:

" Soldats! Vous avez en quinze jours remporté " six victoires, pris 21 drapeaux, 55 pièces de canon, " plusieurs places fortes, conquis la partie la plus riche " du Piémont; vous avez fait 15,000 prisonniers,

(1) Du 26 avril 1796; le quartier général était à Cherasco.

Chap. VII. — 1796.

" tué ou blessé plus de 10,000 hommes. Vous vous " étiez jusqu'ici battu pour des roches stériles, illustrés " par votre courage, mais inutiles à la patrie ; vous " égalez aujourd'hui, par vos services, l'armée de " Hollande, et celle du Rhin. Dénués de tout, vous " avez suppléé à tout. Vous avez gagné ces batailles " sans canons, passé des rivières sans ponts, fait des " marches forcées sans souliers, bivouaqué sans eau-" de-vie, et souvent sans pain. Les phalanges répu-" blicaines, les soldats de la liberté étaient seuls " capables de souffrir ce que vous avez souffert. " Grâces vous en soient rendus, Soldats ! La patrie " reconnaissante vous devra sa prospérité ; et si " vainqueurs de Toulon, vous présageâtes l'immortelle " campagne de 1796, vos victoires actuelles en pré-" sagent une plus belle encore.

" Les deux armées qui naguère vous attaquaient, " fuient épouvantées devant vous. Les hommes per-" vers qui riaient de votre misère et se réjouissaient " dans leur pensée des triomphes de vos ennemis sont " confondus et tremblants.

" Mais, Soldats, vous n'avez rien fait, puisqu'il vous " reste à faire. Ni Turin, ni Milan ne sont à vous ; " les cendres des vainqueurs de Tarquin sont encore " foulées par les assassins de Basseville.(1)

" Vous étiez dénués de tout au commencement de " la campagne ; vous êtes aujourd'hui abondamment " pourvus : les magasins pris à vos ennemis sont " nombreux, l'artillerie de siège et de campagne est

(1) Secrétaire de légation, il résidait à Rome pour protéger les intérêts des Français ; une émeute ayant éclaté dans cette ville, il fut assassiné par le peuple le 13 janvier 1793.

" arrivée. Soldats, la patrie a droit d'attendre de " vous de grandes choses, justifierez vous son at- " tente? Les plus grands obstacles sont franchis, " sans doute; mais vous avez encore des combats à " livrer, des villes à prendre, des rivières à passer. " En est-il entre vous dont le courage s'amollisse? " En est-il qui préféreraient retourner sur les som- " mets de l'Apennin et des Alpes, essuyer patiem- " ment les injures de cette soldatesque esclave? Non, " il n'en est pas parmi les vainqueurs de Montenotte, " de Millesimo, de Dego, et de Mondovi; tous " brûlent de porter au loin la gloire du peuple " Français; tous veulent humilier ces rois orgueil- " leux qui osaient méditer de vous donner des fers; " tous veulent dicter une paix glorieuse, et qui " indemnise la patrie des sacrifices immenses qu'elle " a fait; tous veulent, en rentrant dans leurs villages, " pouvoir dire avec fierté. *J'étais de l'armée con-* " *quérante de l'Italie.*

" Amis, je vous la promets cette conquête; mais " il est une condition qu'il faut que vous juriez de " remplir, c'est de respecter les peuples que vous " délivrez; c'est de réprimer les pillages horribles " auxquels se portent des scélérats suscités par nos " ennemis; sans cela vous ne seriez pas les libérateurs " des peuples, vous en seriez les fléaux; vous ne " seriez pas l'honneur du peuple Français, il vous " désavouerait; vos victoires, votre ouvrage, vos " succès, le sang de vos frères morts aux combats, " tout serait perdu, même l'honneur et la gloire. " Quant à moi et aux généraux qui ont votre con- " fiance, nous rougirions de commander à une armée

Chap. VII. — 1796.

" sans discipline, sans frein, qui ne connaîtrait de " loi que la force. Mais, investi de l'autorité na- " tionale, fort de la justice et par la loi, je saurai " faire respecter à ce petit nombre d'hommes sans " courage et sans cœur, les lois de l'humanité et de " l'honneur, qu'ils foulent aux pieds. Je ne souffrirai " pas que des brigands souillent vos lauriers. Je " ferai exécuter à la rigueur le réglement que j'ai fait " mettre à l'ordre, les pillards seront impitoyable- " ment fusillés ; déjà, plusieurs l'ont été, j'ai eu " lieu de remarquer avec plaisir l'empressement avec " lequel les bons soldats de l'armée se sont portés " pour faire exécuter les ordres.

" Peuples de l'Italie ! l'Armée Française vient pour " rompre vos chaînes, le peuple Français est l'armée " de tous les peuples, venez avec confiance au-devant " de nos drapeaux ; vos propriétés, votre religion, et " vos usages seront religieusement respectés.

" Nous faisons la guerre en ennemis généreux, et " nous n'en voulons qu'aux tyrans qui vous asservis- sent."

Le général Colli qui commandait l'armée Piémontaise demanda au général Bonaparte à son choix un armistice soit illimité, soit à terme fixe pour traiter de la paix, le commandant de l'armée Française répondit que le Directoire exécutif s'etait réservé le droit de traiter de la paix, il fallait donc que le plénipotentiaire du roi son maître se rendit à Paris, ou attendit à Gênes les plénipotentiaires que le Gouvernement Français pourrait y envoyer ; que la position militaire et morale des deux armées rendait impossible toute suspension d'armes pure et simple, que

quoiqu'il fut convaincu, en particulier, que la France accorderait des conditions de paix raisonnables, il ne pouvait sur des présomptions vagues arrêter sa marche, que cependant il y avait un moyen de parvenir à son but, conforme aux vrais intérêts de sa Cour, et qui épargnerait une effusion de sang inutile, c'était de mettre en son pouvoir deux des trois forteresses de Coni, d'Alexandrie et de Tortone à son choix, qu'alors tous deux pourraient attendre sans hostilités les négociations qui pourraient s'entamer. Chap. VII. — 1796.

Les conférences continuèrent pour une suspension d'armes, elles aboutirent à un armistice qui fut signé le 28 avril, les conditions furent celles stipulées ci-dessus, et en outre que les troupes Françaises auraient la faculté de passer le Pô sous Valenza, que le roi de Sardaigne quitterait la coalition et enverrait un plénipotentiaire à Paris pour y traiter de la paix définitive.(1)

Le général Beaulieu consterné, s'était retiré au delà du Pô, pour couvrir Milan, il comptait défendre le passage de ce fleuve, avec d'autant plus de succès qu'il était informé que les Français n'avaient point d'équipages de ponts ; mais Bonaparte qui savait suppléer à tout ce qui lui manquait, eut recours à la ruse, son plan avait été médité d'avance, car on vient de voir que dans l'armistice de Cherasco il avait stipulé le droit de faire passer le Pô sous Valenza à son armée, c'était

(1) Ce fut le comte Revel que la Cour de Sardaigne chargea de cette négociation, la paix fut signée à Paris le 15 mai 1796 ; par ce traité les places d'Alexandrie et de Coni furent remises à l'armée d'Italie, d'autres furent démolies, et les Alpes ouvertes, ce qui mit le roi de Piémont à la disposition de la France, n'ayant plus d'autres points fortifiés que Turin, et le fort de Bard.

Chap. VII. — 1796.

donc là que Beaulieu avait réuni ses forces et l'attendait ; au lieu de se diriger de ce côté Bonaparte avec une partie de ses troupes se porte à marches forcées sur Plaisance, pour y surprendre le passage du Pô ; le passage une foi démasqué, toutes les divisions Françaises abandonnèrent leurs positions, et marchèrent en toute hâte sur Plaisance. Le 7 mai il arriva devant cette ville ayant fait 16 lieues en 36 heures, le bac de Plaisance portait 500 hommes ou 50 chevaux, et faisait la traversée en une demi-heure. Le colonel d'artillerie Andréosy, avait pris sur le Pô, de Castel-Saint Joane à Plaisance dix bâteaux, Bonaparte était sur le bord de la rivière pour diriger les opérations. Le colonel Lannes passa le premier avec 900 grenadiers. Deux escadrons de hussards Autrichiens tentèrent vainement d'empêcher le débarquement ; peu d'heures après, tout l'avant garde était de l'autre côté et le reste de l'armée suivit, cela occupa deux jours, pendant lesquels l'infatigable Bonaparte trouva le temps d'imposer au duc de Parme un armistice(1) stipulant une contribution de 2 millions, la remise de 1,200 chevaux de trait, 500 chevaux de cavalerie, 20 tableaux au choix du général en chef parmi ceux existants dans le Duché, moyennant ces conditions, le pays de Parme serait traité comme les Etats neutres jusqu'à la fin des négociations qui allaient s'entamer à Paris.

Ici nous rencontrons le premier exemple dans l'histoire moderne, d'une contribution d'objets d'arts pour être envoyé à Paris, c'est parmi ces 20 tableaux que se trouva le célèbre *Saint-Jérome* du Corrège, le duc

(1) Cette suspension d'armes fut signée le 9 mai.

Chap. VII. — 1796.

fit proposer un million pour conserver ce tableau ;(1) les agents de l'armée étaient d'avis d'accepter cette offre. Le général en chef refusa, disant qu'il ne resterait bientôt plus rien de ce million si on le recevait, tandis que la possession d'un pareil chef-d'œuvre, ornerait le musée de Paris pendant des siècles et enfanterait d'autres chefs-d'œuvre.

Une division Autrichienne arriva dans la nuit à Fombio situé à une lieue du pont jetté à Plaisance, il devenait important de déloger l'ennemi de cette localité, il pouvait recevoir de grands renforts, il eut été par trop dangereux d'être obligé de livrer bataille avec un aussi grand fleuve à dos ; Bonaparte ordonna les dispositions qu'exigeaient la nature du terrain ; en une heure de temps le village fut enlevé, l'ennemi qui le défendait fut culbuté avec de fortes pertes, tel fut le combat de Fombio.(2)

Le général Beaulieu avait rassemblé 14,000 hommes d'infanterie et 4,000 chevaux à Lodi. Aussitôt que le général en chef en eut connaissance, il fit partir dans cette direction l'avant-garde des grenadiers et des carabiniers, deux divisions avec une partie de la cavalerie. A midi(3) l'attaque commença, les avant postes de l'ennemi furent forcés, ils furent poursuivis et chassé de la ville de Lodi. L'armée de Beaulieu avait passé l'Adda et occupait, sur la rive gauche, une position formidable avec 20 pièces de canon qui défendaient le pont ; l'artillerie se canonna réciproquement pendant qu'une colonne, composé de grenadiers

(1) Correspondance de Napoléon Ier, pièce 663, Tome I.

(2) Le 8 mai.

(3) Le 10 mai.

Chap. VII. — 1796

et de carabiniers, se disposait à attaquer et passer le pont de vive force.

L'ordre d'aller en avant fut donné : cette audacieuse colonne se précipite aussitôt sur le pont, le passe en courant, malgré le feu de l'ennemi, les batteries sont enlevées et les Autrichiens dans une déroute complète. Quoique depuis le commencement de la campagne on ait eu des affaires très-chaudes et qu'il ait fallu que l'armée Française paya d'audace, aucune cependant n'approchait du terrible passage du pont de Lodi, et si les Français ont perdu peu de monde, ils le doivent à la promptitude des ordres donnés par le général-en-chef et à l'effet subit qu'ont produit sur l'armée ennemie, la masse et les feux redoutables de l'intrépide colonne d'attaque qui a assuré la victoire. Ce fut le soir de cette bataille que Bonaparte commença à se croire un homme supérieur et qu'il lui est venu l'ambition d'exécuter les grandes choses, qui jusque là n'avaient occupé sa pensée, que comme un rêve fantastique.(1)

Le général en chef voulut faire connaître d'une manière nouvelle et éclatante les braves qui s'étaient les plus distingués dans cette journée, il ordonna qu'on lui remit sans delai les noms des grenadiers dont étaient composés les deux premières sections de la colonne qui s'était élancée sur le pont de l'Adda et il fit envoyer les noms de ces grenadiers dans leurs départements respectifs, afin que leurs compatriotes apprissent combien ils s'étaient signalés (2)

(1) Montholon, Récits de la Captivité de Napoléon, Tome I, p. 424. Paris, 1847, in-8º.

(2) Ordre du jour du 12 mai 1796, de l'armée d'Italie.

Les Autrichiens reculèrent vers Pizzighettone, qui couvrait leur retraite sur Mantoue ; il était important de les chasser de cette forteresse, pour qu'ils n'eussent pas le temps de l'armer et de l'approvisionner, à peine cernée, cette place se rendit, enfin les troupes Française continuèrent à pousser en avant jusqu'à Crémone, où elles ne recontrèrent que quelques hulans qui furent mis en fuite, les autorités apportèrent les clefs de la ville ; cette dernière affaire en donnant le cours complet de l'Adda aux Français leur assura tout le Milanais, conquis par le gain de la bataille de Lodi.

Bonaparte dans une ronde de nuit rencontra un bivouac de prisonniers, où était un vieux capitaine hongrois, bavard ; il lui demanda comment allait leurs affaires ; le vieil officier ne pouvait disconvenir que cela n'allât très-mal ; mais ajouta t-il, " il n'y a plus moyen d'y rien comprendre, nous avons affaire à un jeune général, qui est tantôt devant nous, tantôt sur notre queue, tantôt sur nos flancs ; on ne sait jamais comment se placer. Cette manière de faire la guerre est insupportable, et viole tous les usages."

La municipalité de Milan(1) et les Etats de la Lombardie envoyèrent à Lodi une députation à la tête de laquelle était Melzi, pour protester de leur soumission et implorer la clémence du vainqueur.(2) Le 15 mai le général Bonaparte fit son entrée dans Milan, sous un arc de triomphe, au milieu d'un peuple immense et de la nombreuse garde nationale de la ville,

(1) Milan était la capitale de la Lombardie autrichienne qui se divisait en sept provinces ; celles de Milan, Pavie, Varèse, Como, Lodi, Crémone, et Mantoue.

(2) C'est en souvenir de cette mission que Napoléon, Roi d'Italie, institua depuis le duché de Lodi en faveur de Melzi.

Chap. VII. — 1796.

habillée aux trois couleurs : vert, rouge et blanc ; à sa tête était le duc de Serbelloni, qu'elle s'était choisi pour chef.

Le général en chef accorda au duc de Modène un armistice(1) à l'effet de lui donner le temps d'envoyer à Paris un plénipotentiaire pour traiter de la paix.(2) Il paya 7,500,000 livres en numéraire, et 2,500,000 livres en denrées, poudres et autres munitions de guerre. Il fut tenu de livrer 20 tableaux, à prendre dans sa galerie ou dans ses Etats. Moyennant ces conditions, les troupes Françaises passant sur le territoire de Modène ne firent aucunes réquisitions, les vivres dont elles pouvaient avoir besoin étaient fournis et payés de gré à gré.

La campagne étant terminée, Bonaparte voulut haranguer les peuples d'Italie sans s'adresser directement à eux ; pour cela il fit publier une proclamation générale pour les peuples d'Italie et pour l'armée Française, n'ayant en tête que ces mots :

À MES FRÈRES D'ARMES.(3)

Quartier-général, Milan, 20 mai 1796.

" Soldats ! Vous vous êtes précipités comme un
" torrent du haut de l'Apennin ; vous avez culbuté,
" dispersé, éparpillé tout ce qui s'opposait à votre
" marche.

(1) Il fut conclu et signé le 17 mai.

(2) La paix ne fut point conclue, les négociations languirent, et enfin furent rompues.

(3) Correspondance de Napoléon Ier, pièces 461 et 476, Tome I.

" Le Piémont, délivré de la tyrannie autrichienne, " s'est livré à ses sentiments naturels d'amitié pour la " France. Milan est à vous et le pavillon républicain " flotte dans toute la Lombardie.

" Les ducs de Parme et de Modène ne doivent leur " existence politique qu'à votre générosité.

" L'armée qui vous menaçait avec tant d'orgueil, " ne trouve plus de barrière qui la rassure contre votre " courage.

" Le Pô, le Tésin, l'Adda n'ont pu vous arrêter un " seul jour : ces boulevards vantés de l'Italie ont été " insuffisants ; vous les avez franchis aussi rapidement " que l'Apennin.

" Tant de succès ont porté la joie dans le sein de la " patrie. Vos représentants ont ordonnés une fête " dédiée à vos victoires, célébrée dans toutes les com- " munes de la République. Là, vos pères, vos mères, " vos épouses, vos sœurs, vos amantes, se réjouissent " de vos succès, et se vantent avec orgueil de vous " appartenir.

" Oui, Soldats, vous avez beaucoup fait ! Mais ne " vous reste-t-il donc plus rien à faire ? Dira-t-on " de nous que nous avons su vaincre, mais que nous " n'avons pas su profiter de la victoire ? La postérité " nous reprochera-t-elle d'avoir trouvé Capoue dans la " Lombardie ? Mais je vous vois déjà crier aux " armes ! Un lâche repos vous fatigue : les journées " perdues pour la gloire le sont pour votre bonheur. " Eh bien, partons ! nous avons encore des marches " forcées à faire, des ennemis à soumettre, des lauriers " à cueillir, des injures à venger.

" Que ceux qui ont aiguisé les poignards de la

Chap. VII. — 1796.

" guerre civile en France, qui ont lâchement assassiné " nos ministres, incendiés nos vaisseaux à Toulon " tremblent. L'heure de la vengeance a sonné.

" Mais que les peuples soient sans inquiétude : nous " sommes amis de tous les peuples, et plus particulière- " ment des descendants des Brutus, des Scipion et des " grands hommes que nous avons pris pour modèles. " Rétablir le Capitole, y placer avec honneur les " statues des héros qui se rendirent célèbres, réveiller " le peuple romain, engourdi par plusieurs siècles " d'esclavage, tel sera le fruit de nos victoires : elles " feront époque dans la postérité. Vous aurez la " gloire immortelle de changer la face de la plus belle " partie de l'Europe.

" Le peuple Français, libre, respecté du monde " entier, donnera à l'Europe une paix glorieuse qui " l'indemnisera des sacrifices de toute espèce qu'il a " fait depuis six ans. Vous resterez alors dans vos " foyers, et vos concitoyens diront en vous montrant : " *Il était de l'armée d'Italie.*"

Le Directoire avait informé le général Bonaparte que l'armée d'Italie serait augmentée par un renfort venant de l'armée des Alpes, et en même temps elle l'invitait à la partager en deux, la plus faible partie serait restée dans le Milanais pour en assurer la possession par sa présence, cette armée aurait été commandée par le général Kellermann, tandis que l'autre armée, sous les ordres de Bonaparte, dirigée sur Livourne, se serait emparée de la Toscane aurait menacé Gênes et envahi les Etats du Pape, enfin le Directoire confierait aux Commissaires Garreau et Salicetti le droit de requérir des mouvements de troupes.

Chap. VII. — 1796.

Bonaparte répondit au Directoire : " Beaulieu a encore une armée nombreuse, l'Empereur lui envoie 10,000 hommes de troupes fraiches, qui sont en marche, je crois très-impolitique de diviser en deux l'armée d'Italie, il est contraire aux intérêts de la République d'y mettre deux généraux différents. L'expédition sur Livourne, Rome et Naples est peu de chose, elle doit se faire par des divisions en échelons, de sorte que l'on puisse par une marche rétrograde se trouver en force contre les Autrichiens et menacer de les envelopper au moindre mouvement qu'ils feraient. Il faut pour cela non seulement un *seul* général, mais encore que rien ne le gêne dans sa marche, et dans ses opérations. J'ai fait la campagne sans consulter personne, je n'eusse rien fait de bon, s'il eut fallu me concilier avec la manière de voir d'un autre. J'ai remporté quelques avantages sur des forces très-supérieures et dans un dénûment absolu de tout, parceque persuadé que votre confiance se reposait sur moi, ma marche a été aussi prompte que ma pensée. Si vous m'imposez des entraves de toute espèce ; s'il faut que je refère de tous mes pas aux Commissaires du Gouvernement, s'ils ont le droit de changer mes mouvements, de m'ôter ou de m'envoyer des troupes, n'attendez plus rien de bon. Si vous affaiblissez vos moyens en partageant vos forces, si vous rompez en Italie l'unité de la pensée militaire, je vous le dis avec douleur, vous aurez manqué la plus belle occasion d'imposer des lois à l'Italie."

Dans une lettre privée adressée le même jour(1) à

(1) 14 mai 1796.

Chap. VII. — 1796

Carnot,(1) il disait : “ je crois que réunir Kellermann et moi en Italie, c'est vouloir tout perdre, je ne puis pas volontiers servir avec un homme qui se croit le premier général de l'Europe ; et d'ailleurs il faudrait plutôt un mauvais général que deux bons, la guerre est comme le gouvernement une affaire de tact. Servir la patrie, mériter de la postérité une feuille de notre histoire, donner au Gouvernement des preuves de mon attachement et de mon dévouement, voilà toute mon ambition.”(2)

Le Directoire sentit bien la faute qu'il allait commettre, il renonça à diviser l'armée d'Italie, et ne s'en occupa plus que pour approuver ce que Bonaparte avait fait ou projeté.

Bonaparte jugea prudent de ne point laisser derrière lui un grand nombre de villes et une population de plus d'un million d'habitants, sans s'être bien assuré de leurs dispositions ; après avoir séjourné 7 à 8 jours dans la Lombardie, il fit quitter à l'armée ses cantonnements pour rétrograder un peu et prendre la ligne de l'Adige, lui-même partit de Milan le 22 mai pour se rendre à Lodi, laissant à Milan les troupes nécessaires au blocus du château. Il sortit de cette ville comme il y était entré, au milieu des applaudissements de tout le peuple réuni, il était loin de penser que cette allégresse était feinte, que déjà des trames étaient ourdies et une lâche trahison sur le point d'éclater.

Le général en chef était à peine arrivé à Lodi, qu'il

(1) Il était un des membres du Directoire exécutif.

(2) Correspondance de Napoléon Ier, pièces 420 et 421, Tome I.

appris que 3 heures après son départ, on avait sonné le tocsin dans une partie de la Lombardie où l'on avait répandu les bruits les plus absurdes et les plus alarmants, des meneurs excitaient à la révolte et provoquaient à l'assassinat de divers côtés, et par tous les moyens on sollicitait le peuple à s'armer contre les Français; beaucoup de nobles avaient renvoyé leurs domestiques, disant que l'égalité ne permettait point d'en avoir, les partisans de la maison d'Autriche se montraient au premier rang.

Le peuple de Pavie, renforcé de 5 à 6,000 paysans, investit les 300 Français qu'on avait laissé dans le château. A Milan on déchire et foule aux pieds la cocarde tricolore. Le général Despinoy, commandant de la place, monte à cheval, quelques patrouilles mettent en fuite la populace, aussi lâche qu'effrénée. Cependant la porte qui conduit à Pavie est encore occupée par les rebelles, qui attendent à chaque instant les paysans pour les introduire, il fallait pour les soumettre, battre le terrible pas de charge, mais à la vue de la mort tout rentra dans l'ordre.

A peine instruit de ce mouvement, Bonaparte rebroussa chemin avec 300 chevaux et un bataillon de grenadiers, il prit quelques mesures pour consolider la tranquillité à Milan et continua son chemin sur Pavie. Le chef de brigade Lannes, commandant la colonne mobile, attaqua Binasco, ou 7 à 800 paysans armés paraissaient vouloir se défendre; il les chargea en tua une centaine et éparpilla le reste. Bonaparte fit sur-le-champ mettre le feu au village; quoique nécessaire, ce spectacle n'en était pas moins horrible, il en fut douloureusement affecté; mais il prévoyait que des

Chap. VII. — 1796.

malheurs plus grands menaçaient encore la ville de Pavie, il fit appeler l'archevêque de Milan et l'envoya porter de sa part au peuple de Pavie la proclamation suivante :

"Une multitude égarée, sans moyens réels de résis-" tance, se porte aux derniers excès dans plusieurs " communes, méconnait la République et brave " l'armée triomphante de plusieurs rois. Ce délire " inconcevable est digne de pitié : l'on égare ce pauvre " peuple pour le conduire à sa perte. Le général en " chef, fidèle aux principes qu'a adopté la nation " Française, qui ne fait pas la guerrre aux peuples, " veut bien laisser une porte ouverte au repentir ; " mais ceux qui sous 24 heures n'auront pas posé les " armes et n'auront pas prêté de nouveau serment " d'obéissance à la République, seront traités comme " rebelles ; leurs villages seront brûlés. Que l'exemple " terrible de Binasco leur fasse ouvrir les yeux ! Son " sort sera celui de toutes les villes et villages qui " s'obstineront à la révolte."

L'archevêque de Milan ayant échoué dans sa mission de paix, le 25 mai Bonaparte se porta à la pointe du jour sur Pavie ; les avant-postes des rebelles furent culbutés, la ville paraissait garnie de beaucoup de monde, et en état de défense, le château avait été pris, et la garnison Française faite prisonnière, Bonaparte fit avancer l'artillerie, et après quelques coups de canon, il somma les révoltés de poser les armes, et d'avoir recours à la générosité Française. Ils répondirent que, tant que Pavie auraient des murailles, ils ne se rendraient pas. Le général Dommartin fit placer de suite le 6e bataillon de grenadiers

en colonne serrée, la hâche à la main, avec deux pièces de 8 en tête, les portes furent enfoncées, cette foule immense se dispersa, se réfugia dans les caves et sur les toits, essayant en vain de jeter des tuiles, et de disputer l'entrée des rues. Trois fois l'ordre de mettre le feu à la ville expira sur les lèvres de Bonaparte. Lorsqu'il vit arriver la garnison du château, qui avait brisé ses fers, et venait avec des cris d'allégresse embrasser ses libérateurs, il fit faire l'appel, il se trouva heureusement qu'il n'en manquait aucun. Le pillage dura quelques heures, il fit plus de peur que de mal, il ne s'exerça que sur quelques boutiques d'orfèvrerie, mais la renommée se plût à accroître les pertes de la ville, ce qui fut une leçon salutaire pour toute l'Italie.

La conduite d'un général dans un pays conquis est environnée d'écueils ; s'il est dur, il irrite et accroît le nombre de ses ennemis ; s'il est doux, il donne des espérances qui font ensuite ressortir d'avantage les abus et les vexations inévitablement attachées à l'état de guerre. Quoi qu'il en soit, si une sédition dans les circonstances où a éclaté celle de Pavie est calmée à temps, et que le conquérant à l'exemple de Bonaparte sache y employer un mélange de sévérité, de justice et de douceur, elle n'aura eu qu'un bon effet, elle aura été avantageuse, et sera une nouvelle garantie pour l'avenir.

Le 30 mai eut lieu le combat de Borghetto, où après la retraite de l'ennemi, Valeggio fut enlevé, au milieu des marches de cette journée, il y eut un moment où les divisions Françaises s'étant porté en avant, les coureurs Autrichiens arrivèrent près de

Chap. VII. — 1796.

Valeggio, sans rencontrer aucune troupe; ils entrèrent dans le bourg, et parvinrent jusqu'au logement où était le général en chef; son piquet d'escorte n'eut que le temps de fermer la porte cochère, et de crier *aux armes*, ce qui donna le temps de monter à cheval, et de sortir par les jardins de derrière; des soldats de la division Masséna arrivèrent en toute hâte, le bruit des tambours mit en fuite les hussards ennemis.

Le danger qu'avait couru Bonaparte lui fit sentir la nécessité d'avoir une garde d'hommes d'élites, chargés de veiller spécialement à sa sûreté. Il forma un corps auquel il donna le nom de *Guides*. Le chef d'escadron Bessières fut chargé de l'organiser, ce corps eut, dès ce moment, l'uniforme qu'on a connu aux chasseurs à cheval de la Garde,(1) dont il a été le noyau; il était composé d'anciens militaires ayant dix ans de service au moins, et a rendu de grands services dans les batailles; 30 ou 40 de ces braves, lancés à propos, ont toujours amené les plus grands résultats.

Le 3 juin Bonaparte traversa Vérone, y laissa une bonne garnison pour être maître des trois ponts qui y sont sur l'Adige. Suivant son usage il ne manqua point de visiter la ville et il dit: " Je viens de voir " l'amphithéâtre; ce reste du peuple romain est digne " de lui. Je n'ai pu m'empêcher d'être humilié de " la mesquinerie de notre Champ de Mars.(2) Ici

(1) Le régiment des guides de la Garde Impériale de Napoléon III, porte le même uniforme, légèrement modifié, par les perfectionnemens apportés aux costumes militaires depuis 1796.

(2) A Paris.

" 100,000 spectateurs sont assis, et entendraient fa- Chap. VII. — 1796.
" cilement l'orateur qui leur parlerait."(1)

Pendant que l'armée effectuait le blocus de Mantoue, le roi de Naples, voyant que l'Italie supérieure était au pouvoir des Français, il envoya le prince Belmonte Pignatelli au quartier-général solliciter de Bonaparte un armistice qui fut signé le 5 juin, où il fut stipulé que le corps de troupes napolitaines qui se trouvait réuni à celles de l'Empereur d'Autriche s'en séparerait pour se rendre en cantonnement sur le territoire Vénitien de Brescia, de Crema et de Bergame. La même suspension portait que les escadres du Roi des deux Siciles se sépareraient de l'escadre Anglaise. Cet armistice ôtait 2,400 hommes de cavalerie à l'armée Autrichienne et elle retirait aux Anglais 5 vaisseaux de guerre et plusieurs frégates ; ce traité important affaiblissait la coalition d'une manière essentielle.

D'un autre côté la Cour de Rome armait, on pouvait craindre que son corps de troupes ne fut renforcé par 6,000 Anglais qui étaient en Corse, cela aurait fait une diversion fâcheuse au moment où l'armée Autrichienne serait en mesure de reprendre l'offensive, car le feld-maréchal Wurmser avait quitté le Rhin avec 30,000 hommes d'élite et était en marche pour l'Italie où on calculait qu'il arriverait du 20 au 25 juillet, ce qui laissait un délai de 30 à 40 jours, pendant lesquels Bonaparte repoussa l'armée du Pape, l'alarme gagna le Vatican le chevalier d'Azara, ministre d'Espagne, muni des pouvoirs de Sa Sainteté, accourut en toute hâte auprès du général en chef qui signa

(1) Correspondance de Napoléon I[er], pièce 559, Tome I.

Chap. VII. — 1796.

un armistice(1) où il fut stipulé que l'armée Française continuerait à rester en possession des légations de Bologne et de Ferrare, que la citadelle d'Ancône lui serait remise et que le Pape livrerait à la République Française 100 tableaux, bustes, vases ou statues au choix des commissaires qui seraient envoyés à Rome, parmi lesquels objets seraient notamment compris le buste de bronze de Junius Brutus et celui en marbre de Marcus Brutus, tous les deux placés au capitole et 500 manuscrits également au choix des commissaires, enfin qu'il paierait une contribution de guerre de 21 millions.

Après avoir été à Livourne, le général en chef se rendit à Florence pour répondre à l'invitation du grand duc ; il y arriva sans aucune escorte et descendit chez le ministre de France, où l'attendait un bataillon des gardes du prince, comme garde d'honneur ; après le diner, le grand duc conduisit son auguste hôte dans les galeries du musée de la ville, pour y visiter les chefs-d'œuvre des arts. Bonaparte admira la Vénus de Médicis. L'anatomiste Fontana lui fit voir de superbes modèles en cire, le général lui en commanda de pareils pour Paris.

C'est sur le sol Italien, que le goût de Bonaparte pour les monuments et les beaux-arts commença à se manifester. Il avait écrit au Directoire qu'il serait utile de lui envoyer plusieurs savants ou artistes connus, pour choisir dans les pays conquis, les objets qu'il conviendrait de prendre pour envoyer à Paris, enrichir les galeries du Louvre. Le Gou-

(1) A Bologne le 23 juin.

vernement confia cette mission à Monge, Berthollet, Chap. VII. — 1796.
Thouin, Gros, et Barthelemy ; en outre le général en chef nomma Tinet(1) agent près l'armée d'Italie, pour réunir les objets de sciences et d'arts qui seraient désignés et les faire transporter en France par des voies sûres.

Lorsque Monge arriva à l'armée, il fut présenté au général en chef, qui lui dit : " Permettez-moi, de vous " remercier de l'accueil qu'un jeune officier d'artillerie, " reçut en 1792, du ministre de la marine,(2) cet " officier lui a conservé une profonde reconnaissance, " il est heureux de vous présenter aujourd'hui une " main amie." Depuis ce moment l'affection du héros a tenu une place considérable dans la vie de Monge.

Bonaparte protégea beaucoup Oriani, célèbre astronome, directeur de l'observatoire de Milan ; il lui fit payer ses appointements, lui donna des encouragements et lui écrivit une lettre où se trouve les passages suivants : " Les sciences honorent l'esprit " humain, les arts qui embellissent la vie et trans- " mettent les grandes actions à la postérité doivent " être spécialement honorés dans les gouvernements " libres. Tous les hommes de génie, et tous ceux qui " ont obtenu un rang dans la République des Lettres, " sont frères, quelque soit le pays qui les ait vus " naître. . . . . La pensée est devenue libre " en Italie, il n'y a plus ni inquisition, ni intolérance, " ni despotes. J'invite les savants à se réunir et à

(1) Il était auparavant artiste attaché à la légation Française en Toscane.

(2) Monge a été ministre de la Marine du 11 août 1792 au 12 août 1793.

Chap. VII. — 1796.

" me proposer leurs vues sur les moyens qu'il y aurait " à prendre, ou les besoins qu'ils auraient pour donner " aux sciences et aux beaux arts, une nouvelle vie et " une nouvelle existence. Tous ceux qui voudront " aller en France, seront accueillis avec distinction par " le Gouvernement. Le peuple Français ajoute plus " de prix à l'acquisition d'un savant mathématicien, " d'un peintre de réputation, d'un homme distingué, " quelque soit l'état qu'il professe, que de la ville la " plus riche et la plus populeuse."

Le moment approchait où les Autrichiens allaient être en mesure de reprendre l'offensive, Wurmser avec de nouvelles troupes et les débris de l'ancienne armée de Beaulieu avait réuni 75 à 80,000 hommes, il comptait garder l'initiative supposant toute l'armée Française établie autour de Mantoue, et qu'en cernant ce point fixé il cernait l'armée. Bonaparte sans recevoir des renforts de France, réduit à ses seules forces, luttait de stratagème et ne se laissa pas devancer; il commença par ne laisser qu'un bataillon dans la citadelle de Ferrare, deux à Livourne, seulement des dépôts à Coni, Tortone, Alexandrie, Milan, Pizzighettone, puis il réunit toute son armée en observation sur l'Adige qui ne présentait que 30,000 hommes et c'est avec ce petit nombre de braves qu'il lui fallait lutter contre la principale armée de la maison d'Autriche; Wurmser déboucha vivement avec ensemble sur trois colonnes,(1) de manière à attaquer à la fois l'armée Française, la tourner et lui couper toute retraite.

Bonaparte prit de suite une grande et prompte

(1) Le 29 juillet.

résolution, pour rendre son armée mobile, il leva le siège de Mantoue,(1) sacrifiant les tranchées et l'équipage de siège, pour se porter avec toute son armée d'abord sur une des colonnes de l'ennemi et successivement sur les deux autres; les Autrichiens étaient deux et demi contre un, mais si les trois corps étaient attaqués séparément par toute l'armée Française, celle-ci aurait sur le champ de bataille l'avantage du nombre, ce fut le plan adopté par le général en chef.

Eurent lieu successivement le combat de Salo et la bataille de Lonato,(2) deux affaires qui mirent les Autrichiens dans une telle déroute et une telle confusion que Bonaparte ayant donné des ordres pour réunir toutes les colonnes de son armée, il se rendit lui-même à Lonato pour voir les troupes qu'il pouvait en tirer; mais quelle fut sa surprise en entrant dans cette place, d'y recevoir un parlementaire autrichien qui sommait le commandant Français à Lonato de se rendre, parceque, disait-il, il était cerné de tous côtés! Effectivement, les différentes vedettes annonçaient que plusieurs corps Autrichiens touchaient les grand'-gardes, et que déjà la route de Brescia à Lonato était interceptée au pont de San-Marco. Bonaparte jugea de suite que ce ne pouvait être que des débris de la division coupée, qui, après avoir erré et s'être réunis, cherchaient à se faire passage. La circonstance était assez embarrassante, Bonaparte n'avait à Lonato en ce moment qu'à peu près 1,200 hommes. Il fit monter à cheval son état-major, se fit amener l'officier parle-

(1) Le 31 juillet.
(2) Le 3 août.

Chap. VII. — 1796.

mentaire, lui fit débander les yeux et lui dit: "Si "votre général a la prétention de prendre le général "en chef de l'armée d'Italie, il n'a qu'à s'avancer ; il "doit savoir que je suis à Lonato, puisque tout le "monde sait que mon armée y est ; tous les officiers "généraux et officiers supérieurs de sa division sont "responsables de l'insulte personnelle que vous venez "de me faire, et je vous déclare que si sous huit "minutes, votre division n'a pas posé les armes, je ne "ferai grâce à aucun." Le parlementaire parut fort étonné de trouver là Bonaparte. Un instant après toute la colonne posa les armes, elle était forte de 4,000 hommes d'infanterie, 2 pièces de canon et 50 hommes de cavalerie.(1)

Dans cette journée(2) eut lieu la reddition des trois divisions de droite de l'ennemi et d'une partie de son centre, le lendemain (5 août), Bonaparte avait fait occuper avant le jour, les hauteurs de Castiglione, la division du général Serrurier qui avait marché toute la nuit, tomba au jour sur les derrières de la gauche de Wurmser, son feu devait être le signal de la bataille, on attendait un grand succès moral de cette attaque inopinée, et pour la rendre plus foudroyante, l'armée Française feignit de reculer, mais aussitôt qu'elle entendit les coups de canon du corps Serrurier, elle marcha vivement à l'ennemi, tomba sur des troupes déjà ébranlées dans leur confiance et n'ayant plus leur première ardeur. Partout l'ennemi fut forcé à battre en retraite,

(1) Correspondance de Napoléon 1er, pièce 842, Tome I.—Mémoires de Napoléon dictés à Montholon, Tome III, p. 245. Londres, 1823. in-8°.

(2) Le 4 août.

l'excessive fatigue des troupes Françaises permit à Wurmser de sauver le reste de son armée, qni gagna en désordre la rive gauche du Mincio, où elle ne put se maintenir ; elle se retira à Roveredo et à Trente. Chap. VII. — 1796.

Ces combats et batailles successifs pendant cinq journées, firent que les soldats donnèrent le nom de *campagne des cinq jours* à cette période d'exploits ; d'après la récapitulation faite le 12 août, l'armée Française dans ce court espace de temps avait pris : 70 pièces de canon et 9 drapeaux, tué où blessé 25,000 hommes ; la perte de l'armée Française avait été de 7,000 hommes, dont 1,400 prisonniers, 600 tués, 5,000 blessés, dont la moitié légèrement.

Mantoue fut bloqué une seconde fois, Bonaparte ne songea point à rassembler un second équipage de siège qui n'eut été près que tardivement et à un moment où des événements imprévus pouvaient l'exposer à le perdre de nouveau; il se contenta d'un simple blocus en le resserrant étroitement, multipliant les redoutes et les ouvrages sur la ligne de contrevallation.

L'armée Française avait repris ses anciennes positions, l'ennemi fuyait au loin dans le Tyrol. Les peuples de Bologne, de Ferrare, surtout celui de Milan avait montré beaucoup de courage et d'attachement pour la liberté. Le peuple à Casal-Maggiore, au contraire, avait pris les armes, assassiné les malades et pillé les bagages des Français. A Castelnovo (pays Vénitien), on avait assassiné un soldat, Bonaparte fit brûler la maison, et sur ses débris il fit inscrire : *Ici il a été assassiné un Français.*

Pour punir la conduite criminelle des habitans de

Chap. VII. — 1796.

la province de Casal-Maggiore, le général en chef leur imposa une contribution d'un million de francs ; toutes les cloches des villages qui avaient sonné le tocsin, furent envoyés à Casal-Maggiore, embarquées sur le Pô et transportées à Alexandrie, les habitans furent tenus de les descendre et de payer les frais de transport.

Wurmser recruté de 20,000 hommes était dans le Tyrol, il commença un mouvement pour aller avec 30,000 hommes de Trente, au secours de Mantoue ; en se portant au devant de lui, Bonaparte gagna la bataille de Roveredo(1) qui fut suivie des combats de Primolano, de Covoto et de Cismone,(2) c'est dans ce village de Cismone que le général en chef fatigué par des marches forcées bivouaqua sans suite, sans bagages avec ses troupes exténuées de lassitude, de soif et de faim ; un soldat partagea avec lui son unique ration de pain.(3)

(1) Le 4 septembre.

(2) Le 7 septembre.

(3) En 1805, au camp de Boulogne, un soldat au 2e régiment de chasseurs à pied de la garde trouve l'occasion, à la suite d'une revue, de rappeller cette circonstance à l'Empereur.—C'est donc toi qui a partagé ce soir là ton souper avec moi?—Oui, Sire, c'est moi, seulement je suis bien fâché que les liquides aient manqué, car nous avions une fameuse soif tous les deux.—C'est vrai je m'en souviens, dis-moi, combien as tu d'années de service maintenant?—Onze ans, mon Empereur, dont neuf blessures, huit campagnes et . . .—C'est bon, c'est bon, est-ce que nous étions ensemble en Egypte?—Un peu, Sire, mêmement que lorsque vous êtes venu faire la visite des empestiférés, c'est moi que . . . . vous savez bien . . . . Je me le rappele, je te reconnais maintenant, écoute, il est juste qu'à mon tour je partage avec toi. J'ai deux croix, toi tu n'en as pas, (et détachant la croix qu'il portait au revers du son habit) il la lui remet, et quelques

L'armée Française força les gorges de la Brenta ; le 8 septembre Bonaparte avant le jour était devant Bassano, après une bataille très-chaude et décisive, son armée entra triomphante dans Bassano, les Autrichiens se retirèrent en désordre sur Vicence, enfin la bataille de Saint-Georges(1) acheva la défaite de Wurmser qui fut obligé de se renfermer dans Mantoue dont Bonaparte ordonna le troisième blocus. Depuis le 1er juin jusqu'au 18 septembre, l'ennemi avait perdu 27,000 hommes, dont 18,000 prisonniers, 3,000 tués, 6,000 blessés, ,75 pièces de canon, 22 drapeaux et étendards, 30 généraux, 80 employés du quartier-général, 6,000 chevaux ; 16,000 hommes avec le maréchal avaient été obligés de se jeter dans Mantoue, 10,000 hommes de cette armée se sauvèrent dans le Frioul ou dans le Tyrol. L'armée Française avait perdu 7,500 hommes dont 1,400 prisonniers, 1,800 tués, 4,300 blessés.

La division Vaubois, sur laquelle Bonaparte avait compté pour retenir une partie de l'ennemi dans le Tyrol, s'étant laissé battre, il la fit réunir sur le plateau de Rivoli et lui dit : " Soldats, je ne suis pas " content de vous ; vous n'avez montré ni discipline, " ni constance, ni bravoure ; aucune position n'a pu " vous rallier ; vous vous êtes abandonnés à une " terreur panique. Vous vous êtes laissé chasser de " positions où une poignée de braves devait arrêter " une armée. Soldats de la 39e et de la 85e vous " n'êtes pas des soldats Français. Général chef

heures après il recevait son brevet de chevalier de la légion d'honneur.

(1) Le 18 septembre.

Chap. VII. — 1796 " d'Etat-major, faites écrire sur les drapeaux : *Ils " ne sont plus de l'armée d'Italie !*" Cette harangue, prononcée d'un ton sévère, arracha des larmes à ces vieux soldats : les lois de la discipline ne purent étouffer les accens de leur douleur ; plusieurs grenadiers qui avaient des armes d'honneur s'écrièrent : " Général, on nous a calomniés ; mettez-nous à " l'avant-garde, et vous verrez si la 39e et le 85e " sont de l'armée d'Italie." Ayant ainsi produit l'effet qu'il voulait, il leur addressa quelques paroles de consolation. Ces deux régimens, quelques jours après se couvrirent de gloire.(1)

Au milieu de tous ces mouvements militaires, Bonaparte n'avait point perdu de vue la Corse, dont depuis longtemps il méditait de chasser les Anglais ; le général Gentili s'embarqua à Livourne avec des troupes pour reconquérir cette île dont il prit possession au mois d'octobre, cela produisit un grand effet moral sur l'esprit des Italiens.

Pour exciter les troupes à un dernier effort qui serait définitif, Bonaparte adressa à son armée le 11 novembre la proclamation suivante :

" Soldats ! Mantoue est sans pain, sans viande, " sans fourrages, Wurmser, les débris de l'armée " que vous avez détruite à Bormida, à Bassano, à " Saint-Georges, à Governolo, sont prêts à tomber " en votre pouvoir, la liberté de l'Italie, le bonheur de " la France reposent dans votre courage.

" Un ramassis de fuyards, renforcés par la der-

(1) Mémoires de Napoléon dictés à Montholon, Tome III, p. 350. Londres, 1823, in-8°.

" nière réserve de l'Empereur, osent encore se présenter " devant vous. Ils prétendent vous arracher le fruit " de six mois de victoires.

Chap. VII. — 1796.

"Les généraux feront leur devoir, ils vont tous " fondre sur l'ennemi ; tantôt ils vous mèneront en " avant, tantôt ils se mettront dans une retraite " simulée, et n'oublieront rien pour rendre éclatante " votre victoire !

" Mais lorsque le tambour du combat aura battu, " et qu'il faudra marcher droit à l'ennemi, la baïon- " nette en avant et dans ce morne silence garant de " la victoire, Soldats ! Songez à être dignes de vous. " Je ne vous dis que deux mots, ils suffisent à des " Français : *l'Italie ! Mantoue !* La paix de l'Europe, " le bonheur de vos parents seront le résultat de " votre courage. Faites encore une fois ce que nous " avons fait si souvent, et l'Europe ne nous contestera " pas le titre de la plus grande et de la plus puissante " nation du monde."

Une bataille livrée à Caldiero sans remporter aucun avantage et un échec dans le Tyrol, avaient sensiblement baissé le moral du soldat Français ; il avait bien encore le sentiment de sa supériorité à nombre égal, mais il ne croyait pas pouvoir résister à un nombre supérieur. Beaucoup de braves avaient été blessés deux ou trois fois à différentes batailles, depuis l'entrée en Italie, la mauvaise humeur s'en mêlait.

Nous ne pouvons pas seuls, disaient-ils, remplir la tâche de tous. L'armée d'Alvinzy, qui se trouve ici, est celle devant laquelle les armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse se sont retirées, et elles sont oisives

Chap. VII. — 1796.

en ce moment, pourquoi est-ce à nous à remplir leur tâche? Si nous sommes battus, nous regagnerons les Alpes en fuyards et sans honneur ; si, au contraire, nous sommes vainqueurs, à quoi aboutira cette nouvelle victoire? On nous opposera une autre armée semblable à celle d'Alvinzy, comme Alvinzy lui-même a succédé à Wurmser, comme Wurmser a succédé à Beaulieu, et dans cette lutte inégale, il faudra bien que nous finissions par être écrasés.

Bonaparte comme il l'avait déjà exprimé dans sa dernière proclamation(1) faisait répondre. Nous n'avons plus qu'un effort à faire, et l'Italie est à nous. L'ennemi est sans doute plus nombreux, mais la moitié de ses troupes est composé de recrues ; battu, Mantoue succombe, nous demeurerons maître de tout, nos travaux finissent ; car non-seulement l'Italie, mais encore la paix générale est dans Mantoue. Vous voulez aller sur les Alpes, vous n'en êtes plus capables ; des bivouacs arides et glacés de ces stériles rochers, vous avez bien pu conquérir les plaines délicieuses de la Lombardie ; mais des bivouacs riants et fleuris de l'Italie, vous n'êtes plus capables de retourner dans les neiges. Des secours nous sont arrivés, d'autres sont en route ; que ceux qui ne veulent plus se battre ne cherchent pas de vains prétextes ; battez Alvinzy, et je vous réponds de votre avenir.

Ces paroles répétées pour tout ce qu'il y avait de cœurs généreux, relevaient les âmes, et faisaient passer subitement à des sentimens opposés. Ainsi,

(1) Voir page 141.

tantôt l'armée, dans son découragement, eût voulu se retirer, tantôt, remplie d'enthousiasme, elle parlait d'aller en avant. Bonaparte s'écriait : " Est-ce " aux soldats d'Italie de souffrir patiemment les " insultes et les provocations de ces esclaves ?" Lorsque l'on apprit à Brescia, Bergame, Milan, Cremone, Lodi, Pavie, Bologne, que l'armée avait essuyé un échec ; en entendant les paroles du général en chef, les blessés, les malades sortirent des hôpitaux, encore mal guéris pour reprendre leur place dans les rangs ; les blessures d'un grand nombre de ces braves étaient encore saignantes. Ce spectacle touchant remplissait l'âme des plus vives émotions.

Bonaparte ayant une armée très-inférieure en nombre à celle des Autrichiens, il ne pouvait lutter en plaine, c'est pourquoi il porte son champ de bataille sur des chaussées entourées de vastes marais où le nombre ne pourra rien, mais où le courage des têtes de colonne décidera de tout ; l'espérance de la victoire ranime alors tous les cœurs et chacun promet de se surpasser pour seconder un plan si beau et si hardi.

Il devenait de la plus haute importance de s'emparer du village d'Arcole pour couper la retraite à l'ennemi. Bonaparte pour hâter le dénouement essaie un dernier effort de sa personne, il saisit un drapeau, s'élance sur le pont d'Arcole et l'y place ; la colonne qu'il commandait l'avait à moitié franchi, lorsque le feu de flanc et l'arrivée d'une division ennemie firent manquer l'attaque : les grenadiers de la tête, abandonnés par la queue, hésitèrent ; mais entraînés par la fuite, ils ne voulurent pas se dessaisir

Chap. VII. — 1796.

de leur général en chef; ils le prirent par les bras, les jambes, et l'entrainèrent avec eux au milieu des morts, des mourans et de la fumée; il fut précipité dans un marais, il y enfonça jusqu'à la moitié du corps, il était au milieu des ennemis: les grenadiers s'aperçurent que Bonaparte était en danger, un cri se fit entendre: "*Soldats en avant pour sauver le général.*" Ces braves revinrent ausitôt au pas de course sur l'ennemi, le repoussèrent jusqu'au delà du pont, et Bonaparte fut sauvé.

Cette journée fut celle du dévouement militaire, Lannes était accouru de Milan, blessé récemment, il était encore souffrant, il se plaça entre l'ennemi et Bonaparte, le couvrit de son corps, et reçut trois blessures; Muiron, aide-de-camp du général en chef, fut tué couvrant de son corps le général. Mort héroïque et touchante! Avec ces prodiges de courage, la bataille d'Arcole fut gagnée.(1)

(1) Cette bataille dura trois jours du 15 au 18 novembre.

CHAPITRE VIII.

BONAPARTE GÉNÉRAL EN CHEF

CAMPAGNE D'ITALIE (SUITE).

du 1er *Janvier* 1797 *au* 17 *Octobre* 1797.

SOMMAIRE :

Combat de Saint-Michel.—Bataille de Rivoli.—Bataille de la Favorite.—Capitulation de Mantoue.—Bonaparte se dérobe aux honneurs de vainqueur.—Sa proclamation à l'armée en entrant sur le territoire des Etats du Pape.—Combat de Senio.—Le général en chef accorde la liberté aux prisonniers de l'armée Pontificale.—Il rassure et protège les prêtres Français émigrés.—Traité de paix avec le Pape signé à Tolentino.—Lettre de Bonaparte à Sa Sainteté.—Il autorise des permissions aux officiers Français pour visiter Rome.—Retour de Bonaparte à Mantoue.—Sa proclamation à l'armée.—Passage et bataille du Tagliamento.—Combat de Gradisca.—Résumé de la campagne contre l'archiduc Charles.—Lettre de Bonaparte à l'archiduc Charles.—Combats de Neumarck et de Unzmarkt.—Amnistie.—Bonaparte signe les préliminaires de la paix.—Conditions de ces préliminaires.—Insurrection de Vérone.—Hostilités de la République de Venise.—Lettre de Bonaparte au Sénat de Venise.—Bonaparte signe la paix avec Venise.—Réponse de Bonaparte à une députation du Sénat de Gênes.—Il réorganise le gouvernment de Gênes et lui donne le nom de *République Ligurienne*.—Il constitue l'Italie en *République Cisalpine*.—Son allocution au peuple Cisalpin.—Il délivre de nouveaux drapeaux à l'armée d'Italie.—Sa harangue aux troupes pour l'anniversaire du 14 juillet.—Ses allocutions dans la même journée.—Proclamation de Bonaparte aux marins de l'Escadre Française.—Il ordonne de confectionner 100 sabres d'honneur.—Sa proclamation à l'armée à l'occasion de l'anniversaire de la

fondation de la République.—Ingratitude du Directoire envers Bonaparte.—Il offre sa démission.—Le Directoire le supplie de conserver le commandement de l'armée d'Italie.—Bonaparte accepte d'être médiateur entre les Valtins et les Grisons.—Conférences d'Udine pour traiter de la paix définitive.

Chap. VIII. — 1797.

Le commencement de l'année 1797 fut signalé par des opérations d'une grande importance qui ont tellement multiplié les actions militaires qu'elles se sont succédées très-rapidement. Le 12 janvier a eu lieu le combat de Saint-Michel; l'ennemi ayant par suite fait filer une colonne très-forte, obligea l'armée Française à concentrer ses forces, cela détermina la bataille de Rivoli que Bonaparte gagna les 14 et 15 janvier après une résistance opiniâtre; elle fut suivit de la bataille de la Favorite.(1) Le résultat final de ces succès est d'avoir fait 23,000 prisonniers autrichiens, parmi lesquels un lieutenant-général, deux généraux, 6,000 hommes tués ou blessés, pris 60 pièces de canon et environ 24 drapeaux, les bataillons de volontaires de Vienne ont aussi été faits prisonniers, leurs drapeaux étaient brodés des mains de l'impératrice.

Depuis longtemps la garnison de Mantoue était à la demi-ration; les chevaux étaient mangés; on fit connaître au maréchal Wurmser les résultats de la bataille de Rivoli, il n'avait plus rien à espérer. On le somma de se rendre; il répondit fièrement qu'il avait des vivres pour un an. Cependant à quelques jours de là, Klenau, son premier aide-de-camp, se rendit au quartier-général Français, il protesta que la garnison avait encore pour trois mois de vivres; mais que le maréchal ne croyait pas que l'Autriche put

(1) Livrée le 16 janvier.

dégager la place à temps, sa conduite serait réglée par les conditions qu'on lui ferait. Le général Serrurier qui recevait cette communication, répondit qu'il allait prendre les ordres du général en chef à ce sujet. Bonaparte se rendit à Roverbella où était l'envoyé autrichien, il resta incognito, enveloppé dans son manteau pendant que la conversation s'engagea entre les deux généraux. Klenau employant tous les moyens d'usage, dissertait longuement sur les grands moyens qui restaient à Wurmser et la grande quantité de vivres qu'il avait dans ses magasins de réserve. Le général en chef s'approcha de la table, prit la plume et écrivit près d'une demi-heure ses décisions en marge des propositions de Wurmser, pendant que la discussion durait toujours avec Serrurier.

Quand il eut fini : " Si le maréchal Wurmser, dit-" il à Klenau, avait seulement pour 18 ou 20 jours de " vivres et qu'il parlât de se rendre, il ne mériterait " aucune capitulation honorable ; mais je respecte " l'âge,(1) la bravoure et les malheurs du maréchal ; " voici les conditions que je lui accorde : s'il ouvre ses " portes demain, s'il tarde quinze jours, un mois, deux " mois, il aura les mêmes conditions ; il peut attendre " jusqu'à son dernier morceau de pain. Je pars à " l'instant pour passer le Pô et je marche sur Rome. " Vous connaissez mes instructions, allez les dire à " votre général."

Klenau qui n'avait rien conçu aux premières paroles, ne tarda pas à comprendre à qui il avait affaire. Il prit connaissance des décisions dont la lecture le pénétra d'étonnement pour un procédé aussi généreux

(1) Le maréchal Wurmser avait 70 ans.

Chap. VIII. — 1797.

et aussi peu attendu. Il ne fut plus question de dissimuler, il convint qu'ils n'avaient plus de vivres que pour trois jours. Le général Serrurier présida aux détails de la reddition de Mantoue(1) et vit défiler devant lui le vieux maréchal et tout l'état-major de son armée : déjà Bonaparte était dans la Romagne. La modestie avec laquelle il se déroba au spectacle si flatteur d'un maréchal de grande réputation, généralissime des forces autrichiennes en Italie, à tête de son état-major, lui remettant son épée, fut remarquée dans toute l'Europe.(2)

La garnison de Mantoue s'élevait encore à 20,000 hommes, dont 12,000 combattans, 30 généraux, 80 commissaires et employés de toute espèce et le grand quartier-général de Wurmser. Dans les trois blocus depuis le mois de juin, 27,500 soldats étaient morts dans les hôpitaux, ou avaient été tués dans les diverses sorties.

L'armistice du 23 juin 1796(3) avait fait cesser l'état de guerre avec le Pape ; la Cour de Rome avait envoyé successivement deux plénipotentiaires pour traiter de la paix, mais les négociations furent rompues le 25 septembre, 1796. Le Vatican croyant que le Gouvernement Français voulait sa perte, se lia avec le cabinet de Vienne, il confia le commandement de ses

(1) La capitulation fut signée le 2 févier.

(2) Wurmser ne tarda pas à témoigner sa reconnaissance à Bonaparte, peu de jours après il lui envoya un officier à Bologne pour l'instruire d'une trame d'empoisonnement qui devait avoir lieu dans la Romagne, et lui donna les renseignements nécessaires pour s'en garantir. Cet avis fut utile.

(3) Voir pages 135 et 136.

troupes à des généraux et officiers autrichiens. Il devait encore payer 16 millions qui étaient en route pour Bologne; ces envois d'argent furent retournés à Rome et les Etats du Pape se préparaient à la guerre. En approchant des frontières Pontificales, le général en chef fit afficher la proclamation suivante: Chap. VIII. — 1797.

" L'armée Française va entrer sur le territoire du " Pape; elle sera fidèle aux maximes qu'elle professe, " elle protégera la religion et le peuple.

" Le soldat Français porte d'une main la baïonette, sûr " garant de la victoire, offre de l'autre aux différentes " villes et villages, paix, protection et sûreté. Malheur " à ceux qui la dédaigneraient, et qui, de gaieté de " cœur, séduits par des hommes profondément hypo- " crites et scélérats, attireraient dans leurs maisons la " guerre et ses horreurs, et la vengeance d'une armée " qui a, dans six mois, fait 100,000 prisonniers " des meilleures troupes de l'Empereur, pris 400 " pièces de canon, 110 drapeaux et détruit cinq " armées!"

Au combat de Senis, l'armée du Pape fut mise en déroute, les prisonniers faits furent réunis à Faenza dans le jardin d'un couvent, les premiers moments de terreur duraient encore, ils craignaient pour leur vie, ils se jetèrent tous à genoux, demandant grâce à grands cris à l'approche de Bonaparte, qui leur dit en italien: " Je suis l'ami de tous les peuples de l'Italie, et sur- " tout de ceux de Rome. Je viens pour votre bien, " vous êtes libres, retournez dans vos familles, dites- " leur que les Français sont amis de la religion, de " l'ordre, et du pauvre peuple." La joie succéda à la consternation. De là le général en chef se rendit au

Chap. VIII. — 1797.

refectoire, où il avait fait réunir tous les officiers, il y en avait plusieurs centaines, parmi lesquels on remarquait des membres des meilleures familles de Rome ; il s'entretint longtemps avec eux, parla de la liberté de l'Italie, des abus de leur gouvernement et de leur erreur de vouloir résister à une armée victorieuse composée des troupes les mieux disciplinées et les plus guerrières du monde, puis il leur permit également de retourner chez eux, leur demandant pour prix de sa clémence, de faire connaître les sentiments qui l'animaient envers toute l'Italie et surtout envers le peuple Romain ; ce fut autant de partisans qui répandirent les proclamations du général en chef, cela réussit, les esprits changèrent avec cette vivacité qui est dans le caractère Italien.

Plusieurs milliers de prêtres Français émigrés, s'étaient refugiés dans les Etats Pontificaux ; les chefs de couvent n'osaient ni garder, ni recevoir ces ecclésiastiques de crainte qu'ils n'attirassent la haine du vainqueur sur les établissements religieux. Bonaparte fit un arrêté et publia une proclamation par laquelle il rassura les prêtres émigrés et ordonna aux évêques, aux communautés et aux divers chapîtres de les recevoir et de leur fournir tout ce qui leur était nécessaire ; l'armée suivit l'impulsion de son général en chef, ce qui donna lieu à un grand nombre de scènes touchantes : des soldats reconnaissaient leurs anciens curés, ces malheureux vieillards, exilés, loin de leur patrie recevaient des marques de respect et d'affection de la part de militaires leurs compatriotes, lorsque des révolutionnaires exaltés et impie les avaient traités comme des ennemis et des criminels. Le bruit de

cette mesure magnanime retentit dans tout le monde chrétien. Chap. VIII. — 1797.

L'armée arriva à Forli, Césène, Rimini, Pesaro, Sinigaglia, elle y trouva les habitans favorablement disposés, ils reçurent avec des démonstrations de joie, ces Français que, peu de jours auparavant, ils avaient cru les terribles ennemis de leur religion, de leurs propriétés et de leurs lois. Cela facilita l'entrée dans Ancône et la prise de possession de Notre-Dame-de-Loretto et de Macerata.

L'avant-garde de l'armée Française avait passé l'Apennin, elle était à trois journées de Rome, le général en chef entra le 13 février à Tolentino, en même temps arrivèrent comme plénipotentiaires deux ecclésiastiques, le cardinal Mattei, Monsignor Galeppi et deux séculiers, le duc don Louis Braschi(1) et le marquis Massimi, lesquels étaint revêtus des pleins pouvoirs de Sa Sainteté pour traiter de la paix, les conférences s'ouvrirent immédiatement, il fut stipulé que le Pape renonçait à faire partie de la coalition contre la France, qu'il abandonnait ses anciens droits sur Avignon et le comtat Venaissin, qu'il faisait cession des légations de Bologne, de Ferrare et de la Romagne à la République Française, qu'il paierait 16 millions qui restaient dûs,(2) que l'Ecole des Arts instituée à Rome pour les Français y serait rétablie, qu'enfin Sa Sainteté ferait désavouer par son ministre à Paris, l'assassinat commis sur la personne du secrétaire de légation Basseville.(3)

(1) Il était neveu du Pape.

(2) D'après l'article IX de l'armistice du 27 juin 1796.

(3) Voir page 118.

Chap. VIII. — 1797.

Après la signature de ce traité,(1) le général en chef chargea son aide-de-camp, chef de brigade Marmont, de porter au Pape une lettre respectueuse où il exprimait à Sa Sainteté l'estime et la vénération parfaites qu'il avait pour sa personne, la priant de se méfier de ceux qui étaient à Rome vendus aux Cours ennemies de la France, ou se laissant exclusivement guidé par les passions haineuses qui entrainent toujours la perte des Etats.(2) Cette lettre et la réponse du Saint-Père qui furent publiées dans les journaux du temps, contrastaient avec le langage irréligieux du Gouvernement de la République, aussi elles furent remarquées et produisirent une certaine sensation ; c'était déjà un pronostic de ce que Bonaparte a fait plus tard pour le rétablissement de la religion Catholique. Par exception en cette circonstance il n'avait poiut suivi les instructions du Directoire exécutif qui étaient contraire à toute négociation avec Rome, et qui désirait que cette occasion fut saisie pour mettre fin au règne temporel du Pape.(3) Le général en chef retourna à Mantoue ; il autorisa ses généraux de division à donner des permissions à quelques officiers pour visiter la ville éternelle, en recommandant de n'accorder cette faveur qu'à ceux qui pourraient faire honneur à l'armée, soit par leur tenue, soit par leur moralité.(4) Il est à remarquer que Bonaparte n'alla

(1) Il fut signé par Bonaparte et les quatre plénipotentiaires du Pape le 19 février.

(2) Correspondance de Napoléon Ier, Tome II, pièce 1512.

(3) Mémoires dictés par Napoléon à Montholon, Tome IV, pages 17 et 18. Londres, 1824, in-8°.

(4) Correspondance de Napoléon Ier, Tome II, pièce 1516.

point à Rome, ni cette fois, ni plus tard, et que jamais dans ses voyages il n'entra dans cette ville, même lorsqu'il devint roi d'Italie. Chap. VIII. — 1797.

De retour à Mantoue le général en chef chargea le général Chasseloup, commandant le génie, de s'occuper d'améliorer les fortifications, et il donna ses ordres pour armer cette place, puis il se rendit à Milan, le centre de l'administration et de la politique de l'Italie, l'esprit public y avait fait de grands progrès.

L'armée Française reçut un renfort de 19,000 hommes venant de l'armée du Rhin et de l'armée de Sambre et Meuse, cette dernière division était commandée par Bernadotte, c'était la première fois que ce général se trouvait en présence de Bonaparte, l'impression qu'il en ressentit se résume dans ces mots caractéristiques : " Je viens de voir un homme de vingt-six " à vingt-sept ans, qui veut avoir l'air d'en avoir " cinquante, et cela ne présage rien de bon pour la " République."

L'archiduc Charles (frère de l'Empereur d'Autriche) vint remplacer Alvinzy en prenant le commandement en chef de l'armée Autrichienne ; alors pour l'ouverture de cette sixième campagne, Bonaparte de son quartier général établi à Bassano, addressa le 10 mars à ses soldats la proclamation suivante, résumant les succès déjà obtenus et rappelant les motifs de la guerre :

" La prise de Mantoue vient de finir une campagne " qui vous a donné des titres éternels à la reconnais- " sance de la patrie.

" Vous avez remporté la victoire dans quartorze " batailles rangées et soixante-dix combats. Vous " avez fait plus de 100,000 prisonniers, pris à

Chap. VIII. — 1797.

"l'ennemi 500 pièces de canon de campagne, 2,000 "de gros calibre, quatre équipages de pont.

"Les contributions mises sur les pays que vous "avez conquis ont nourri, entretenu l'armée pendant "toute la campagne. Vous avez en outre envoyé "trente millions au ministre des finances pour le trésor "public.

"Vous avez enrichi le Muséum de Paris de plus de "trois cents objets, chefs-d'œuvre de l'ancienne et "nouvelle Italie, et qu'il a fallu trente siècles pour "produire.

"Vous avez conquis à la République les plus "belles contrées de l'Europe ; les Républiques Lom-"barde et Cispadane vous doivent leur liberté ; les "couleurs Françaises flottent pour la première fois "sur les bords de l'Adriatique, en face et à vingt-"quatre heures de navigation de l'ancienne Macédoine ; "les rois de Sardaigne, de Naples, le Pape, le duc de "Parme se sont détachés de la coalition de nos "ennemis, et ont brigué notre amitié. Vous avez "chassé les Anglais de Livourne, de Gênes, de la "Corse.

"Mais vous n'avez pas encore tout achevé. Une "grande destinée vous est réservée ; c'est en vous que "la patrie met ses plus chères espérances ; vous con-"tinuerez à en être dignes.

"De tant d'ennemis qui se coalisèrent pour étouffer "la République à sa naissance, l'Empereur seul reste "devant nous. Se dégradant lui-même du rang "d'une grande puissance, ce prince s'est mis à la "solde des marchands de Londres. Il n'a plus de "politique, de volonté que celle de ces insulaires per-

" fides, qui étrangers aux malheurs de la guerre, " sourient avec plaisir aux maux du continent. Chap. VIII. — 1797.

" Le Directoire exécutif n'a rien épargné pour " donner la paix à l'Europe. La modération de ses " propositions ne se ressentait pas de la force de ses " armées. Il n'avait pas consulté votre courage, mais " l'humanité et l'envie de vous faire rentrer dans vos " familles. Il n'a pas été écouté à Vienne. Il n'est " donc plus d'espérances pour la paix, qu'en allant le " chercher dans le cœur des Etats héréditaires de la " Maison d'Autriche. Vous y trouverez un brave " peuple accablé par la guerre qu'il a eu contre les " Turcs et la guerre actuelle. Les habitans de Vienne " et des Etats d'Autriche gémissent sur l'aveuglement " et l'arbitraire de leur gouvernement. Il n'en est pas " un qui ne soit convaincu que l'or de l'Angleterre a " corrompu les ministres de l'Empereur. Vous respec- " terez leur religion et leurs mœurs, vous protégerez " leurs propriétés ; c'est la liberté que vous apporterez " à la brave nation Hongroise.

" La maison d'Autriche qui, depuis trois siècles, va " perdant à chaque guerre une partie de sa puissance, " mécontente ses peuples en les dépouillant de leurs " privilèges, se trouvera réduite à la fin de cette " nouvelle campagne (puisqu'elle nous contraint à la " faire) à accepter la paix que nous lui accorderons, et " descendra dans la réalité au rang des puissances " secondaires, où elle s'est déjà placée en se mettant " aux gages et à la disposition de l'Angleterre."

Le 12 mars l'armée Française passe la Piave, l'ennemi choisit les plaines du Tagliamento pour son champ de bataille, elles étaient favorables à sa

Chap. VIII. — 1797.

bonne et nombreuse cavalerie ; le 16 mars les deux armées se trouvent en présence, l'armée Française sur la rive droite du Tagliamento et l'armée Autrichienne rangée dans le même ordre, sur la rive opposée. La canonnade s'engagea d'une rive à l'autre, puis l'armée Française cessa son feu, établit son bivouac et fit la soupe ; l'archiduc y fut trompé, il crut que comme elle avait marché toute la nuit, elle prenait position, il fit un mouvement en arrière et rentra dans son camp. Mais deux heures après que tout fut tranquille, l'armée Française, prit subitement les armes, deux de ses divisions passèrent promptement le Tagliamento, l'armée ennemie courut aux armes, mais déjà cette ligne avait passé dans le plus bel ordre et se trouvait rangée en bataille sur la rive gauche, la canonnade et la fusillade s'engagèrent de toute part, une deuxième ligne de troupe passa également la rivière, aussitôt que la première ligne se fut éloigné de cent toises du rivage, enfin le reste de l'armée Française opéra le passage du Tagliamento lequel donna son nom à la bataille de ce jour qui fut gagnée par Bonaparte.

Trois jours après l'armée Française se présenta devant Gradisca pour y passer l'Isonzo, il lui aurait fallu un temps précieux pour construire un pont, le général en chef désigna un autre point de cette rivière qui fut reconnu guéable, les colonnes de troupes passèrent ayant de l'eau jusqu'à mi-corps, elles s'emparèrent des hauteurs qui dominent Gradisca, ce que voyant le gouverneur de cette place, il se rendit avec la garnison.(1) Ces succès furent suivis

(1) Le 19 mars.

d'autres faits glorieux jusque sur la cîme des Alpes au col de Tarwis.

En moins d'un mois l'armée commandée par l'archiduc Charles, avait été défaite dans deux batailles rangées et plusieurs combats; elle était rejetée au-delà du Brenner, des Alpes Juliennes et de l'Isonzo: Trieste et Fiume les deux ports les plus importants de l'Autriche étaient pris; la province de Gorizia, l'Istrie, la Carniole, la Carinthie, obéissaient au Gouvernment Français: 20,000 prisonniers, 20 drapeaux, 50 pièces de campagne attelées, prises sur le champ de bataille, étaient les trophées qui attestaient les succès de Bonaparte. Des six divisions de renfort que l'archiduc attendait, deux avaient été entamées, le quartier-général Français était en Allemagne à environ 60 lieues de Vienne, cette capitale était menaceé et dépourvue de toute défense efficace; le général en chef pensa que le parti le plus avantageux qu'il pouvait tirer de sa position était de conclure la paix, objet des vœux de toute la France; en conséquence il écrivit au prince Charles dans les termes suivants.(1)

" Monsieur le Général en Chef, les braves militaires " font la guerre et désirent la paix: celle-ci ne dure- " t-elle pas depuis six ans! Avons-nous assez tué de " monde et causé assez de maux à la triste humanité? " Elle réclame de tous côtés. L'Europe, qui avait " pris les armes contre la République Française, les " a posées; votre nation reste seule, et cependant " le sang va couler encore plus que jamais. Cette

(1) Cette lettre est datée du quartier-général, à Klagenfurt, 31 mars.

Chap. VIII. — 1797.

" sixième campagne l'annonce par des présages " sinistres. Quelle que soit l'issue, nous tuerons " de part et d'autre quelques milliers d'hommes de " plus, et il faudra bien qu'on finisse par s'entendre, " puisque tout a un terme, même les passions " haineuses.

" Le Directoire exécutif de la République Fran- " çaise avait fait connaître à Sa Majesté l'Empereur " le dessein de mettre fin à la guerre, qui désole les " deux peuples ; l'intervention de la Cour de Londres " s'y est opposée, n'y a-t-il donc aucun espoir de " nous entendre, et faut-il, pour les intérêts ou les " passions d'une nation étrangère aux maux de la " guerre, que nous continuions à nous entr'égorger ? " Vous, Monsieur le Général en chef, qui, par votre " naissance, approchez si près du trône et êtes au- " dessus de toutes les petites passions qui animent " souvent les ministres et les gouvernements, êtes- " vous décidé à mériter le titre de bienfaiteur de " l'humanité entière, et de vrai sauveur de l'Alle- " magne ? Ne croyez pas, Monsieur le Général en " chef, que j'entende par là qui il ne vous soit pas " possible de la sauver par la force des armes ; mais, " dans la supposition que les chances de la guerre " vous deviennent favorables, l'Allemagne n'en sera " pas moins ravagée. Quant à moi, Monsieur le " Général en chef, si l'ouverture que j'ai l'honneur " de vous faire peut sauver la vie à un seul homme, " je m'estimerai plus fier de la couronne civique que " je me trouverai avoir méritée, que de la triste " gloire qui peut revenir des succès militaires.

" Je vous prie de croire, Monsieur le Général en

" chef, aux sentiments d'estime et de considération " distinguée, avec lesquels je suis, &c. Chap. VIII. — 1797.

L'archiduc Charles fit une réponse évasive, alléguant qu'il n'avait aucun pouvoir pour traiter de la paix, et qu'un objet d'une aussi haute importance n'était point de son ressort. D'après cette communication, Bonaparte redoubla d'activité pour serrer l'ennemi de plus près. Alors eurent lieu les combats de Neumarck(1) et de Unzmarkt, après lesquels l'armée Française ne trouvait plus de résistance, son quartier-général fut porté à Judenburg, et son avant-garde arriva à Leoben. Le lieutenant-général comte de Bellegarde, chef d'état-major du prince Charles, et le comte Merveldt, général-major, se présentèrent comme parlementaires ; après une conférence avec Bonaparte, ils lui remirent une note diplomatique par laquelle ils exprimaient que l'archiduc Charles désirait une suspension d'armes de dix jours.

Le général en chef répondit : " Dans la situation " militaire des deux armées, une suspension d'armes " est toute contraire à l'armée Française ; mais si elle " doit être un acheminement à la paix tant désirée, " et si utile aux deux peuples, je consens sans peine " à vos désirs. La République Française a manifesté souvent à Sa Majesté, son souhait de mettre " fin à cette lutte cruelle. Elle persiste dans les " mêmes sentiments, et je ne doute pas, après la " conférence que j'ai eu l'honneur d'avoir avec vous, " que, sous peu de jours, la paix ne soit enfin établie " entre la République Française et Sa Majesté."

D'après cette réponse une suspension d'armes fut

(1) Le 1er avril.

Chap. VIII. — 1797.

signée le 7 avril jusqu'au 13, elle fut prolongée, et le 18 avril les préliminaires de paix entre la République Française et l'Empereur d'Autriche furent signés au château d'Eggen-Wald, près de Leoben, par le général-major comte de Merveldt et le marquis de Gallo, plénipotentiaires de l'Empereur, et par le général en chef Bonaparte pour la France; les deux parties contractantes, s'engagèrent à envoyer des plénipotentiaires pour traiter et conclure dans l'espace de trois mois, ou plutôt s'il était possible, la paix définitive entre les deux puissances.

L'Empereur renonçait à tous ses droits sur les provinces de Belgique, connues sous le nom de Pays-Bas Autrichiens, et reconnaissait les limites de la France décrétées par les lois de la République, c'est-à-dire la ligne du Rhin; enfin par des articles préliminaires secrets, l'Empereur renonçait à la partie de ses Etats en Italie, située au-delà de la rive droite de l'Oglio et de la rive droite du Pô, à condition qu'elle serait dédommagé de cette cession, par la partie de la terre ferme Vénitienne comprise entre l'Oglio et le Pô, la mer Adriatique et ses Etats héréditaires, ainsi que par la Dalmatie et l'Istrie Vénitienne.

Vérone s'était soulevé, l'insurrection éclata à la fois dans la ville et dans la campagne, et partout des Français furent assassinés, la fureur du peuple alla jusqu'à égorger nos malades dans les hôpitaux. Le général Français Balland, commandant la place, se renferma dans le château avec la garnison; Vérone fut investi quelques jours après la signature des préliminaires de paix avec l'Autriche fut connue des insurgés, en même temps que la nouvelle de troupes

Françaises qui accouraient de Trévise. L'alarme se répandit parmi les Véronnais, leur abbatement fut égal à ce qu'avait été leur fureur, ils demandèrent à capituler, et offrirent une rançon pour éviter le pillage; Bonaparte fut consulté, il répondit au général Augereau : " Une gratification de 24 livres à chaque " soldat de la colonne qui est venu délivrer Vérone, " ou de la garnison des forts, me parait très-conforme " aux principes, dans ce cas les généraux et officiers " n'étant point supposés prendre part au pillage, ne " doivent rien avoir. Vous sentez l'indécence qu'il " y aurait d'agir autrement."(1) On voit par là combien le général en chef prenait l'intérêt du soldat, tout en maintenant l'honneur de l'armée.

Pendant que l'armée Française était engagée dans les gorges de la Styrie, et qu'elle laissait loin derrière elle l'Italie et ses principaux établissements, où il ne restait qu'un petit nombre de bataillons; le Gouvernement de Venise profita de la Semaine Sainte pour armer 40,000 paysans en y joignant 10 régiments d'Esclavons, les organisa en plusieurs corps d'armée, et les porta sur différents points, pour intercepter toute communication entre l'armée Française et ses derrières; de nombreux actes de cruautés signalèrent ce mouvement. Il fallait réprimer toutes ces tentatives; Bonaparte envoya à Venise son aide-de-camp Junot, et le chargea de présenter au Sénat, une lettre conçue en ces termes :(2) " Dans " toute la Terre-Ferme, les sujets de la Sérénissime

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome III, pièce 1783.

(2) Mémoires de Napoléon dictés à Montholon, Tome IV, page 142, Londres 1824, in-8°.

Chap. VIII. — 1797.

" République sont sous les armes ; leur cri de rallie-
" ment est *mort aux Français !* Le nombre des sol-
" dats d'Italie qui ont été leurs victimes se monte
" déjà à plusieurs centaines. Vous affectez en vain
" de désavouer des attroupemens que vous-même
" avez formés. Croyez-vous donc, parceque je suis
" éloigné et au cœur de l'Allemagne, que je n'aurai
" pas le pouvoir de faire respecter les soldats du pre-
" mier peuple du monde ? Pensez-vous que les légions
" d'Italie puissent laisser impunis les assassins cou-
" verts du sang de nos frères d'armes ? Il n'est pas
" un Français qui, chargé de remplir cette vengeance,
" ne sente tripler son courage et ses moyens . . . . .
" Vous seriez-vous imaginé être encore au siècle de
" Charles VIII ? Mais les esprits ont depuis ce temps
" bien changé en Italie !"

Junot eut ordre de lire lui-même cette lettre au Sénat, et d'exprimer toute l'indignation du général en chef.

Bonaparte ordonna(1) à ses généraux de division de traiter en ennemis les troupes de la République de Venise, et de faire abattre dans toutes les villes de la Terre-Ferme le Lion de Saint-Marc.(2) Le 16 mai les troupes Françaises entrèrent dans Venise, elles plantèrent le drapeau tricolore sur la place Saint-Marc, le même jour la paix entre la République Française et la République de Venise fut signée. Venise paya 6 millions d'imposition militaire, et s'engagea à livrer 3 vaisseaux de ligne et 2 frégates armés et équipés de tout le nécessaire, au choix du

(1) Le 2 mai.

(2) Correspondance de Napoléon Ier. Tome III, pièce 1765.

général en chef, et elle s'engagea en outre à remettre 20 tableaux et 500 manuscrits au choix des commissaires désignés par le général en chef. Chap. VIII. — 1797.

Le Sénat de Gênes envoya auprès du général en chef, trois personnages(1) pour le sonder, il répondit que les intentions du Gouvernement Français étaient de ne point souffrir que les petites puissances de l'Italie, continuassent plus longtemps à manquer à la Grande République ; que le sang Français avait coulé dans les rues de Gênes, que l'on n'avait rien fait de ce qu'il fallait pour donner satisfaction au ministre Faipoult,(2) que le peuple maltraitait dans les rues les Français, d'où il fallait conclure que le Gouvernement était sans pouvoir, ou qu'il avait de mauvaises intentions, et que, dans l'un et l'autre cas, il fallait 10,000 Français en garnison à Gênes.(3) A la suite de ces explications, Gênes subit une nouvelle organisation démocratique, sous le nom de République Ligurienne.(4)

Il fallait céder au vœu des Italiens et les organiser en un Etat indépendant, Bonaparte adopta Milan pour capitale ; il aurait désiré donner à ce pays une administration différente de celle de la France et plus conforme aux mœurs et au caractère de ses habitans, mais le Directoire exécutif de Paris insista pour qu'il eut une constitution calquée sur celle de la République Française, le général en chef proclama

(1) Doria, Donazzo et le négociant Calvi.

(2) Il était ambassadeur de la République Française auprès de Gênes.

(3) Correspondance de Napoléon Ier, Tome III, pièce 1853.

(4) Le 15 juin.

Chap. VIII. — 1797.

donc le 29 juin l'institution de la République Cisalpine dans les termes suivans.

"La République Cisalpine était depuis longtemps "sous la domination de la Maison d'Autriche. La "République Française a succedé à celle-ci par droit "de conquête; elle y renonce dès ce jour, et la "République Cisalpine est libre et indépendante. "Reconnue par la France et par l'Empereur, elle "le sera bientôt par toute l'Europe.

"Le Directoire de la République Française, non "content d'avoir employé son influence et les victoires "des armées Républicaines pour assurer l'existence "politique de la République Cisalpine, porte plus "loin sa sollicitude; convaincu que, si la liberté est "le premier des biens, une révolution entraine à sa "suite le plus terrible des fléaux, il donne au peuple "Cisalpin sa propre Constitution, le résultat des "connaissances de la nation la plus éclairée de "l'Europe.

"Du régime militaire le peuple Cisalpin doit donc "passer à un régime constitutionnel.

"Afin que ce passage puisse s'effectuer sans "secousse, sans anarchie, le Directoire exécutif a cru "devoir, pour cette seule fois, faire nommer les "membres du Gouvernement et du corps législatif, "de manière que le peuple ne nommera qu'après un "an aux places vacantes, conformément à la Con- "stitution.

"Depuis long-temps il n'existait plus de républi- "ques en Italie; le feu sacré de la liberté y était "étouffé, et la plus belle partie de l'Europe vivait "sous le joug des étrangers.

"C'est à la République Cisalpine à montrer au "monde, par sa sagesse, par son énergie, par la "bonne organisation de ses armées, que l'Italie mo- "derne n'a pas dégénéré, et qu'elle est encore digne "de la liberté." Chap. VIII. — 1797.

Le général en chef Bonaparte, au nom de la République Française, et en conséquence de sa proclamation, nomma les membres du Directoire exécutif de la République Cisalpine.

De nouveaux drapeaux devaient être délivrés aux demi-brigades, et leur réception célébrée à Milan avec solennité, à cet effet le général en chef désigna le 14 juillet, anniversaire de la prise de la Bastille et de la Fédération nationale au Champ-de-Mars, pour récompenser avec éclat les corps qui s'étaient les plus distingués sur les champs de bataille, il les autorisa à écrire sur leurs drapeaux des inscriptions qu'il avait lui-même rédigées, et dont voici les textes :

Il fait écrire sur tous les drapeaux ces mots :

PASSAGE DU TAGLIAMENTO.

à l'exception des drapeaux des 9e et 93e demi-brigade qui n'étaient point présentes à cette expédition.

Pour la 57e demi-brigade :

LA TERRIBLE 57e DEMI-BRIGADE QUE RIEN N'ARRÊTE.

Pour la 18e demi-brigade :

BRAVE DIX-HUITIÈME ! JE VOUS CONNAIS ; L'ENNEMI NE TIENDRA PAS DEVANT VOUS.

Pour le 25e demi-brigade :

LA VINGT-CINQUIÈME S'EST COUVERTE DE GLOIRE.

Pour la 13e demi-brigade :

BLOCUS DU VIEUX CHATEAU DE VÉRONE.

Pour le 14e et 33e demi-brigade :

SORTIES DE MANTOUE.

Pour la 11e demi-brigade :

BATAILLE DE CASTIGLIONE ET DE LONATO.

Pour les demi-brigades de la division Joubert dont les drapeaux n'ont pas d'inscription spéciale, on y inscrira ces mots :

PASSAGE DU TYROL.

Une grande pyramide fut élevée ayant autant de faces qu'il y avait de demi-brigades et de régiments de cavalerie ; une face fut destinée à l'artillerie et au génie, sur chacune de ces faces on inscrivit les noms des officiers, sous-officiers et soldats tués au champ d'honneur depuis la bataille de Montenotte. Le jour de la fête à midi toutes les troupes sont venues se ranger en bataillon carré autour de la pyramide ; le général en chef a dit aux chefs de corps venant recevoir les drapeaux : " Citoyens, que vos drapeaux soient toujours sur le chemin de la liberté et de la victoire." Puis il a harangué les troupes dans ces termes :

" Soldats ! C'est aujourd'hui l'anniversaire du 14 " juillet. Vous voyez devant vous les noms de nos " compagnons d'armes, morts au champ d'honneur " pour la liberté de la patrie. Ils vous ont donné " l'exemple ; vous vous devez tout entiers à la Ré- " publique ; vous vous devez tout entiers au bonheur " de trente millions de Français ; vous vous devez " tout entiers à la gloire de ce nom qui a reçu un " nouvel éclat de vos victoires.

" Soldats ! Je sais que vous êtes profondément " affectés des malheurs qui menaçent la patrie ; mais " la patrie ne peut courir de dangers réels. Les " mêmes hommes qui l'ont fait triompher de l'Europe " coalisée, sont là. Des montagnes nous séparent de

" la France; vous les franchiriez avec la rapidité de " l'aigle, s'il le fallait, pour maintenir la constitution, " défendre la liberté, protéger le Gouvernement et " les républicains.(1) Chap. VIII. — 1797.

" Soldats! Le Gouvernement veille sur le dépôt " des lois qui lui est confié. Les royalistes, dès " l'instant qu'ils se montreront, auront vécu. Soyez " sans inquiétude, et jurons, par les mânes des héros " qui sont morts à côté de nous pour la liberté, ju- " rons sur nos nouveaux drapeaux: *Guerre implaca-* " *ble aux ennemis de la République et de la consti-* " *tion de l'an III!*"

Dans cette même journée, le général en chef a adressé les allocutions suivantes:

Aux Carabiniers de la 11[e] demi-brigade d'infanterie légère:

" Braves Carabiniers, je suis bien aise de vous voir: vous valez à vous seuls 3000 hommes."

A la 13[e] demi-brigade:

" Braves soldats, vous voyez devant vous les noms de vos camarades assassinés en votre présence à Vérone; mais leurs mânes doivent être satisfaits; les tyrans ont péri avec la tyrannie."

Aux Cisalpins:

" Cisalpins, que vos légions se distinguent par

(1) Dans cette proclamation, le général en chef ne parle pas seulement à l'armée d'Italie, mais aussi au peuple Français, que les factions cherchaient à égarer. Le Gouvernement avait demandé à Bonaparte, de lui envoyer des adhésions sur sa politique; en réponse, il fit cette proclamation le 14 juillet, et quatre jours après, il envoyait à Paris deux adresses approbatives revêtues l'une et l'autre de 12,000 signatures des militaires de l'armée, ce qui fut un grand appui pour le Directoire qui se sentait ébranlé.

Chap. VIII. — 1797.

leur discipline, et qu'elles soient les colonnes inébranlables de la liberté et de l'indépendance cisalpine !"

Bonaparte donna l'ordre à chaque général de division de remettre à l'état-major général, les noms de tous les braves morts au champ d'honneur, et qui étaient déjà inscrits sur la pyramide, il fit imprimer ces listes à très-grand nombre, les distribua à l'armée, et en envoya dans tous les départemens de la France, pour exciter l'esprit militaire et l'admiration de l'armée.

Bonaparte fit solder l'arriéré qui était dû aux marins de l'escadre Française qui était dans la mer Adriatique,(1) il lui fit donner des vivres pour trois mois, et habiller à neuf les soldats et les matelots ; cela coûta à l'armée d'Italie a peu près 2 millions. Le 16 septembre, du quartier-général à Passariano, il adressa aux marins de cette escadre la proclamation suivante, énonçant le projet de conquérir la liberté des mers :

" Camarades, les émigrés s'étaient emparés de la " tribune nationale.

" Le Directoire exécutif, les représentants restés " fidèles à la patrie, les républicains de toutes les " classes, les soldats se sont ralliés autour de l'arbre " de la liberté ; ils ont invoqué les destins de la Répu- " blique, et les partisans de la tyrannie sont aux fers.

" Camarades, dès que nous aurons pacifié le con- " tinent, nous nous réunirons à vous pour conquérir " la liberté des mers. Chacun de nous aura présent " à la pensée le spectacle horrible de Toulon en " cendres ; de notre arsenal, de treize vaisseaux de " guerre en feu, et la victoire secondera nos efforts.

(1) Elle était commandée par le contre-amiral Brueys, et composée de 6 vaisseaux de guerre, 6 frégates et 6 corvettes.

“ Sans vous, nous ne pourrions porter la gloire du “ nom Français que dans un petit coin du continent, “ avec vous, nous traverserons les mers, et la gloire “ nationale verra les régions les plus éloignées.” Chap. VIII. — 1797.

Bonaparte voulant donner un témoignage de la reconnaissance de la Patrie envers les braves militaires qui s'étaient distingués par des actions d'éclat pendant les deux dernières campagnes, ordonna au général Berthier, chef de l'état-major, de faire confectionner 90 sabres de grenadier et 10 de cavalerie, avec lame de Damas, la monture dorée et travaillée par les meilleurs ouvriers d'Italie.

Sur un côté de la lame était écrit en lettres d'or:

ARMÉE D'ITALIE . . . *division de . . . demi-brigade.*
Donné de la part du Directoire exécutif de la République Française par le général Bonaparte.
Au citoyen . . . . le . . . . . . an . . . .

Sur l'autre côté de la lame était écrit en lettres d'or:

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
liberté *égalité*

Et ensuite l'action d'éclat pour laquelle était donné ce sabre.

Chaque soldat qui croyait avoir droit à un de ces sabres pour s'être distingué par une action d'éclat, pendant les deux dernières campagnes, remettait le détail de ce qu'il avait fait à son Conseil d'administration, qui en dressait procès-verbal, Bonaparte s'était réservé de prononcer le 22 septembre sur ceux qu'il croirait mériter le sabre,(1) mais il arriva que

(1) Tout militaire qui recevait un sabre d'honneur touchait double paie.

Chap. VIII. — 1797.

par le retard des renseignemens, l'état nominatif de ceux qui devaient recevoir ce témoignage ne fut pas dressé à cette date ;(1) la fête du 22 septembre (1er vendémiaire, an VI), eut donc lieu sans cette distribution d'armes d'honneur ; ce jour le quartier-général était à Passariano, et à cette occasion Bonaparte adressa à l'armée la proclamation suivante :

" Soldats ! nous célébrons le 1er vendémiaire, l'épo-
" que la plus chère aux Français, elle sera un jour
" bien célèbre dans les annales du monde.

" C'est de ce jour que date la fondation de la
" République, l'organisation de la grande Nation ; et
" la grande Nation est appelée par le destin à étonner
" et consoler le monde.

" Soldats ! éloignés de votre patrie et triomphants
" de l'Europe, on vous préparait des chaînes ; vous
" l'avez su, vous avez parlé ; le peuple s'est réveillé,
" a fixé les traîtres, et déjà ils sont aux fers.

" Vous apprendrez par la proclamation du Directoire
" exécutif ce que trament les ennemis de la patrie, les
" ennemis particuliers du soldat, et spécialement de
" l'armée d'Italie.

" Cette préférence nous honore, la haine des traîtres,
" des tyrans et des esclaves, sera dans l'histoire notre
" plus beau titre à la gloire et à l'immortalité.

" Rendons grâce au courage des premiers magis-
" trats de la République, aux armées de Sambre et
" Meuse et de l'Intérieur, aux patriotes, aux repré-
" sentants restés fidèles aux destins de la France ; ils

(1) Cet état ne fut établi que le 11 novembre, la distribution des sabres d'honneur n'eut lieu qu'ultérieurement.

" viennent de nous rendre, d'un seul coup, ce que nous " avons fait depuis six ans pour la patrie."

Après que Bonaparte eut conquis l'Italie et versé dans les caisses du Gouvernement de la République Française 40 à 50 millions, indépendamment d'avoir payé l'habillement, l'équipement et tout l'entretien d'une des premières armées de la France, en feuilletant l'histoire des siècles qui ont précédés, on observe qu'il n'y a de cela aucun exemple, chose inouie! Ce même Gouvernement de la République conçoit de la jalousie des succès de Bonaparte, et manifeste des soupçons injurieux: il arrive de Paris à l'armée d'Italie un officier qui sème l'inquiétude, il est porteur d'une espèce de circulaire du général Augereau à tous les généraux de division de l'armée, ce même officier avait en outre une lettre du ministre de la guerre à l'ordonnateur en chef, qui l'autorisait à prendre tout l'argent dont il avait besoin pour dépenses extraordinaires, indépendamment de ses frais de route; aussitôt le général en chef adresse au Directoire la lettre suivante:(1)

" Il est constant d'après tous ces faits que le Gou- " vernement en agit envers moi comme envers " Pichegru après vendémiaire.

" Je vous prie, citoyens Directeurs, de me rem- " placer et de m'accorder ma démission. Aucune " puissance sur la terre ne sera capable de me faire " continuer de servir, après cette marque horrible de " l'ingratitude du Gouvernement, à laquelle j'étais bien " loin de m'attendre.

(1) Le 25 septembre, Correspondance de Napoléon 1er, Tome III, pièce 2255.

Chap. VIII. — 1797.

" Ma santé considérablement altérée, demande im-
" périeusement du repos et de la tranquillité.

" La situation de mon âme a aussi besoin de se re-
" tremper dans la masse des citoyens. Depuis trop
" longtemps, un grand pouvoir est confié dans mes
" mains. Je m'en suis servi dans toutes circonstances
" pour le bien de la Patrie ; tant pis pour ceux qui ne
" croient point à la vertu et pourraient avoir suspecté
" la mienne ! Ma récompense est dans ma con-
" science et dans l'opinion de la postérité.

" Je puis aujourd'hui, que la patrie est tranquille et
" à l'abri des dangers qui l'ont menacée, quitter sans
" inconvénient le poste où je suis placé.

" Croyez que, s'il y avait un moment de péril, je
" serai au premier rang pour défendre la liberté et la
" constitution de l'an III."

Le Directoire eut peur, il s'excusa, se justifia gauchement et supplia Bonparte de conserver son commandement, ce à quoi il consentit.

Les hauts faits du jeune héros, ses sentiments d'équité excitaient déjà en Europe l'admiration universelle, deux petites contrées ne pouvaient vivre en paix, les Valtelins et les Grisons ; Bonaparte sur leur demande accepta d'être leur médiateur, et devint arbitre du sort de ces peuples, il mit fin à ces querelles qui menaçaient d'être interminables, en réunissant la Valteline à la République Cisalpine.(1)

Tout en s'occupant d'organiser l'Italie, notamment la République Ligurienne et la République Cisalpine, Bonaparte n'avait cessé de hâter les conférences pour traiter de la paix définitive entre la République Fran-

(1) Le 22 octobre.

çaise et l'Empereur d'Autriche, les plénipotentiaires pour continuer leurs négociations s'étaient rendus à Udine,(1) afin de se rapprocher de Vienne et d'accélérer par là le moment de la conclusion définitive.(2) Chap. VIII. — 1797.

(1) Le 30 juin.
(2) Correspondance de Napoléon Ier, Tome III, pièce 1969.

CHAPITRE IX.

BONAPARTE GÉNÉRAL EN CHEF.

TRAITÉ DE CAMPO-FORMIO.—PRÉPARATIFS SECRETS POUR LA GUERRE D'ORIENT.

Du 17 *Octobre* 1797 *au* 19 *Mai* 1798.

SOMMAIRE :

Signature et conditions du traité de Campo-Formio.—Le général Berthier et Monge portent ce traité à Paris.—Lettre que leur donne Bonaparte pour le Directoire.—Organisation des îles Ioniennes.—Proclamation de Bonaparte au peuple Cisalpin.—Bonaparte est nommé premier plénipotentiaire au congrès de Rastadt.—Ses adieux à l'armée.—Il renvoit au Directoire le drapeau de l'armée d'Italie.—Voyage de Bonaparte de Milan à Rastadt.—Son entretien avec le baron de Fersen.—Retour de Bonaparte de Rastadt à Paris.—Réception triomphale que lui fait le Directoire.—Harangue de Talleyrand.—Discours de Bonaparte.—Réponse de Barras.—Bonaparte est reçu membre de l'Institut.—Sa lettre au Président de l'Institut.—Drapeau offert à Bonaparte à titre de récompense nationale.—Voyage de Bonaparte dans les départements du nord et au-delà.—Son opinion sur l'expédition d'Angleterre.—Bibliothèque de camp.—Bonaparte est nommé général en chef de l'armée d'Orient.—Composition de l'armée d'Orient.—Commission des sciences et des arts.—Liste des principaux membres de cette Commission.—Incident grave survenu à Vienne qui retarde le départ de l'expédition.—Lettre énergique de Bonaparte au baron de Cobenzl sur cet incident.—Les difficultés sont applanies.—Bonaparte quitte Paris et arrive à Toulon.—Sa proclamation à l'armée.—Ordre du jour concernant les militaires absents.—Départ du général en chef et de la flotte.

Dans la nuit du 16 au 17 octobre, le traité de paix définitif fut signée à Campo Formio, en voici les principales conditions ; La France aura Mayence, la limite du Rhin (hormis Cologne), Corfou, Zante, Cephalonie, Sainte-Maure et les établissements Vénitiens dans l'Albanie, plus bas que le golfe de Drino. La république Cisalpine aura la limite de l'Adige, Mantoue, Peschiera et leurs forteresses. Gênes aura les fiefs impériaux. L'Empereur d'Autriche aura l'Istrie, la Dalmatie, la ville de Venise. Bonaparte charge le général Berthier et le Savant Monge, de porter à Paris ce traité de paix signé ; voici la lettre qu'il adresse au Directoire exécutif à ce sujet.(1)

" Citoyens Directeurs, Le général Berthier et le " citoyen Monge vous portent le traité de paix " définitif(2) qui vient d'être signé entre l'Empereur " et nous.

" Le général Berthier, dont les talents distingués " égalent le courage et le patriotisme est une des " colonnes de la République, comme un des plus " zélés défenseurs de la liberté. Il n'est pas une " victoire de l'armée d'Italie à laquelle il n'est con- " tribué. Je ne craindrai point que l'amitié me rende " partial en retraçant ici les services que ce brave " général a rendu à la patrie ; mais l'histoire prendra " ce soin, et l'opinion de toute l'armée formera le " témoignage de l'histoire.

" Le citoyen Monge, un des membres de la com-

(1) Le 18 octobre 1797.

(1) C'était le traité de Campo-Formio *pour être ratifié* par le Gouvernement ; car le *traité ratifié*, fut apporté par le Général Bonaparte, qui le remit lui-même au Directoire, dans une séance solennelle le 10 décembre 1797, voir page 188.

Chap. IX. — 1797.

" mission des sciences et arts, est célèbre par ses " connaissances et son patriotisme. Il a fait estimer " les Français par sa conduite en Italie. Il a acquis " une part distinguée dans mon amitié. Les sciences " qui nous ont révélé tant de secrets, détruits tant de " préjugés, sont appelées à nous rendre de plus " grands services encore. De nouvelles vérités, de " nouvelles découvertes nous révéleront des secrets " plus essentiels au bonheur des hommes; mais il " faut que nous aimions les savants et que nous pro- " tégions les sciences.

" Accueillez, je vous prie, avec une égale distinc- " tion, le général distingué et le savant physicien; " tous les deux illustrent la patrie et rendent célèbre " le nom Français. Il m'est impossible de vous " envoyer le traité de paix par deux hommes plus " distingués dans un genre différent."

Bonaparte donne une organisation aux îles du Levant dans la mer Ionienne, les établissements Français dans cette mer sont divisés en 3 départements, savoir:

Département de Corcyre,
Département d'Ithaque,
Département de la mer Egée.

En même temps il décide qu'il y aura 30 places dans un des lycées de Paris pour l'éducation des jeunes gens les plus aisés de ce pays, fin d'y introduire la civilisation Française.(1)

Par un arrêté il ordonne que la Valteline, Chiavenna et Bormio sont réunis à la Republique Cisalpine.(2)

(1) Correspondance de Napoléon I[er], pièces 2325 et 2326, Tome III.

(2) Correspondance de Napoléon I[er], pièce 2352. Tome III.

Jour et nuit il travaille pour achever l'organisation de l'Italie, de manière à ce que son absence n'y fasse aucun vide et n'ait aucun inconvénient. Il adresse la proclamation suivante au peuple Cisalpin.(1) Chap. IX. — 1797.

" A compter du 1er frimaire an VI (21 novembre " 1797), votre constitution se trouvera en pleine " activité.

" Votre Directoire, votre Corps législatif, votre " tribunal de cassation les autres administrations " subalternes, se trouveront organisées.

" Vous êtes le premier exemple, dans l'histoire, " d'un peuple qui devient libre sans factions, sans " révolutions, sans déchirements.

" Nous vous avons donné la liberté ; sachez la " conserver. Vous êtes, après la France, la Répub- " lique la plus populeuse, la plus riche ; votre position " vous appelle à jouer un grand rôle dans les affaires " de l'Europe.

" Pour être digne de votre destinée, ne faites que " des lois sages et modérées.

" Faites-les exécuter avec force et énergie.

" Favorisez la propagation des lumières et respectez " la religion.

" Composez vos bataillons non pas de gens sans " aveu, mais de citoyens qui se nourrissent des prin- " cipes de la République et soient immédiatement " attachés à sa prospérité.

" Vous avez, en général, besoin de vous pénétrer " du sentiment de votre force et de la dignité qui " convient à l'homme libre.

" Divisés et pliés depuis tant d'années à la

(1) Le 11 novembre 1797.

Chap. IX. — 1797.

" tyrannie, vous n'eussiez pas conquis votre liberté ; " mais sous peu d'années, fussiez-vous abandonnés à " vous-même, aucune puissance de la terre ne sera " assez forte pour vous l'ôter.

" Jusqu'alors la grande Nation vous protégera " contre les attaques de vos voisins. Son système " politique sera réuni au vôtre.

" Si le peuple Romain eut fait le même usage de " sa force que le peuple Français, les aigles romaines " seraient encore sur le Capitole, et dix-huit siècles " d'esclavage et de tyrannie n'auraient pas déshonoré " l'espèce humaine.

" J'ai fait, pour consolider la liberté et en seule " vue de votre bonheur, un travail que l'ambition " et l'amour du pouvoir ont seuls fait faire jusqu'ici.

" J'ai nommé à un grand nombre de places ; je " me suis exposé à avoir oublié l'homme probe et " avoir donné la préférence à l'intrigant ; mais il y " avait des inconvénients majeurs à vous laisser " faire ces premières nominations ; vous n'étiez pas " encore organisés.

" Je vous quitte sous peu de jours. Les ordres " de mon Gouvernement, et un danger imminent que " courrait la République Cisalpine me rappelleront " seuls auprès de vous.

" Mais dans quelque lieu que le service de ma " patrie m'appelle, je porterai toujours une vive " sollicitude au bonheur et à la gloire de votre " République."

Bonaparte fait toutes les dispositions et donne tous les ordres afin que dès l'instant que l'échange des ratifications du traité de Campo-Formio, aura été

effectué et que les troupes Françaises auront pris possession de Mayence, on puisse commencer à mettre les colonnes de l'armée en marche pour l'Océan. Chap. IX. — 1797.

Le Directoire exécutif avait nommé le général Bonaparte premier plénipotentiaire(1) au congrès de Rastadt; avant de partir, il fit ses adieux à l'armée dans les termes suivants :(2)

" Soldats, je pars demain pour me rendre au " congrès de Rastadt.

" En me trouvant séparé de l'armée, je ne serai " consolé que par l'espoir de me revoir bientôt avec " vous, luttant contre de nouveaux dangers.

" Quelque poste que le gouvernement assigne aux " soldats de l'armée d'Italie, ils seront toujours les " dignes soutiens de la liberté et de la gloire du " nom Français.

" Soldats, en vous entretenant des princes que " vous avez vaincus, des peuples qui vous doivent " la liberté, des combats que vous avez livrés en " deux campagnes, dites-vous : '*dans deux cam-* " *pagnes, nous aurons plus fait encore.*' "

La Convention avait fait présent à l'armée d'Italie d'un drapeau, la campagne étant finie et la paix signée, Bonaparte chargea le général Joubert, et le chef de brigade d'artillerie Andréossy, de rapporter ce drapeau au Directoire ; entre les mains du vainqueur de l'Italie, cet étendard était devenu un monument qui pouvait passer pour fabuleux, et cependant il n'était que la représentation exacte de la vérité.

(1) Les autres plénipotentiaires étaient Treilhard et Bonnier.
(2) Le 14 novembre 1797, au quartier-général à Milan.

Chap. IX. — 1797.

On lisait sur une des faces : À L'ARMÉE D'ITALIE LA PATRIE RECONNAISSANTE, sur l'autre côté on voyait l'énumération des combats livrés, des places prises et des faits importants de cette campagne, on remarquait surtout les inscriptions suivantes : 150,000 *prisonniers ;—170 drapeaux ;—550 pièces de canon ;—* 600 *pièces de campagne ;—5 équipages de pont ;—* 9 *vaisseaux de 64 canons ;—12 frégates de 32 ;—* 12 *corvettes ;—18 galères ;—armistice avec le roi de Sardaigne ;—convention avec Gênes ;—armistice avec le duc de Parme ;—armistice avec le roi de Naples ; armistice avec le Pape ;—préliminaires de Léoben ;—convention de Montebello avec la république de Gênes ;—traité de paix avec l'Empereur à Campo-Formio.*

Donné la liberté aux peuples de Bologne, Ferrare, Modène, Massa-Carrara, de la Romagne, de la Lombardie, de Brescia, de Bergame, de Mantoue, de Crême ; d'une partie du Véronais, de Chiavenne, de Bormio et de la Valteline ; aux peuples de Gênes, aux fiefs impériaux, aux peuples des départements de Corcyre, de la mer Egée et d'Ithaque.

Envoyé à Paris tous les chefs-d'œuvre de Michel-Ange, de Guerchin, du Titien, de Paul Véronèse, Corrège, Albane, des Carrache, Raphaël et Léonard de Vinci.

Ainsi se trouvaient réunis, sur un drapeau destiné à décorer la salle des séances publiques du Directoire, les actes militaires de la campagne d'Italie, ses résultats politiques, et les conquêtes des monuments des arts.

Le 17 novembre, Bonaparte part de Milan pour se rendre à Rastadt au congrès, il couche le même jour

à Turin chez le ministre de France Ginguené ; le 21 il est à Gênes et descend à la légation Française. Le 23 il arrive à Avanches où sa voiture se brise, il continue la route à pied, accompagné seulement de quelques officiers et d'une escorte de dragons du pays. Chap. IX. — 1797.

Bonaparte s'arrêta près de l'ossuaire de Morat, qui n'est qu'à deux heures d'Avanches ; un officier qui avait servi en France offrit au général de l'accompagner et lui donna plusieurs détails militaires sur la bataille de Morat, enfin lui expliqua comment les Suisses descendus des montagnes voisines, étaient venus à la faveur d'un bois, le 23 juin 1476 tourner l'armée Bourguignone, commandée par son duc Charles-le-Hardi ou le Téméraire, la mirent en déroute et lui tuèrent 18,000 hommes, dont les ossements furent érigés par les Suisses en trophée pyramidal dans la chapelle située au bord du lac de Morat :—" Quelle était la " force de l'armée des Bourguignons ? demanda " Bonaparte.—60,000 hommes à peu près, répondit " l'officier.—60,000 hommes ! s'écria le général Bo- " naparte, ils auraient dû couvrir ces montagnes. . . . " Aujourd'hui un général Français ne ferait pas cette " faute.— C'est possible, général répondit courtoise- " ment l'officier Helvétique, mais alors les Bourgui- " gnons n'étaient pas Français."

Ce même jour 23 novembre, le Général Bonaparte et sa suite entrèrent à Berne et passèrent au milieu d'une double file d'équipages, tout le monde criait : *Vive Bonaparte ! Vive le Pacificateur !* Il faut avoir vu cet enthousiasme spontané pour s'en faire une véritable idée. Le général arriva dans la nuit à Soleure, où le capitaine d'artillerie Zeltner malgré la

Chap. IX. — 1797.

défense qu'il en avait reçu de son Gouvernement fit tirer le canon en honneur de Bonaparte.(1) Le 24 il traversait Bâle et le 27 il arriva à Rastadt.

Le 30 novembre, tous les membres du congrès étaient arrivés ; ils sont tous venus rendre visite au général Bonaparte. Le roi de Suède avait envoyé le baron de Fersen pour son plénipotentiaire, il vint aussi voir le vainqueur de Mantoue, il se présenta environné de toutes les fatuités d'un courtisan de l'œil de bœuf. Après les compliments d'usage, Bonaparte lui demanda quel était le ministre de S. M. le roi de Suede à Paris ; il répondit que, pour le moment, il n'y en avait aucun, mais que cela était le résultat d'une de ces petites brouilleries qui s'accommodent facilement, et que déjà le petit différend survenu entre les deux puissances était arrangé ; Bonaparte lui parla en ces termes.

" La nation Française et la Maison de Suède ont " été unies depuis plusieurs siècles ; elles se sont réci- " proquement aidées pour détruire l'ambition de " cette maison orgueilleuse qui dans les siècles passés, " visait, avec quelque probabilité, à la monarchie " universelle. Une puissance plus dangereuse pour " la Suède, parcequ'elle est plus voisine, lui fait un " devoir non moins impérieux de ménager la Répu- " blique Française, et réunit géographiquement le " système politique des deux puissances. Comment

(1) Le 8 décembre, le Directoire exécutif demanda la mise en liberté du capitaine Zeltner, emprisonné par ordre de son Gouvernement pour avoir rendu les honneurs militaires au général Bonaparte, lors de son arrivé à Soleure. (*Moniteur* du 9 décembre 1797 (19 frimaire, an VI).

"donc pouvoir expliquer la conduite de la Cour de "Suède, qui paraît prendre à tâche de saisir toutes "les occasions d'envoyer, soit à Paris, soit auprès de "différents plénipotentiaires Français, des agents, "ministres ou ambassadeurs dont les personnes sont "essentiellement désagréables à tout citoyen Fran- "çais? Le roi de Suède ne verrait pas avec indif- "férence, sans doute, un ministre qui aurait cherché "à soulever le peuple de Stockholm. Non, Monsieur, "la République Française ne souffrira pas que des "hommes qui lui sont trop connus par leurs liaisons "avec l'ancienne Cour de France, portés peut-être sur "la liste des émigrés, viennent narguer les ministres "du premier peuple de la terre. Le peuple Français, "avant de consulter la politique et l'intérêt, con- "sultera surtout le sentiment de sa dignité."

Pendant cet entretien le baron de Fersen changeait successivement de couleur, il prit son parti en courtisan, et répondit, que Sa Majesté prendrait en considération ce qu'il venait d'entendre, et s'en alla ; Bonaparte le reconduisit, comme de raison, avec le cérémonial d'usage. Le baron de Fersen était accompagné du ministre du Roi de Suède à Ratisbonne, lequel parut parfaitement sentir combien le langage du général Français devait servir de règle à la Cour de Stockholm.(1)

Bonaparte ayant été invité par le Directoire à se rendre à Paris, il arriva dans la capitale le 5 décembre, et descendit à son hôtel rue *Chantereine*, à laquelle on ne tarda à donner le nom de rue *de la Victoire* pour constater ses exploits guerriers.

(1) Correspondance de Napoléon Ier, pièce 2382, Tome III.

Chap. IX. — 1797.

Le 10 décembre une réception triomphale lui fut faite par le Directoire au palais du Luxembourg; Talleyrand ministre des relations extérieures porta le premier la parole, et s'exprima en ces termes :

" Citoyen Directeurs, j'ai l'honneur de présenter au Directoire le citoyen Bonaparte, qui apporte la ratification du traité de paix conclu avec l'Empereur, en nous apportant ce gage certain de la paix, il nous rappele malgré lui, les innombrables merveilles qui ont amené un si grand événement; mais qu'il se rassure, je veux bien taire en ce jour tout ce qui fera l'honneur de l'histoire et l'admiration de la postérité; je veux même ajouter, pour satisfaire à ses vœux impatients, que cette gloire, qui jette sur la France un si grand éclat, appartient à la révolution.

" Cependant il est bien vrai qu'il faudra lui laisser ce coup d'œil qui dérobait tout au hasard, et cette prévoyance qui le rendait maître de l'avenir, et ces soudaines inspirations qui déconcertaient par des ressources inespérées, les plus savantes combinaisons de l'ennemi; et cet art de ranimer en un instant les courages ébranlés, sans que lui perdit rien de son sang-froid; et cet heroïsme si nouveau qui, plus d'une fois, lui a fait mettre un frein à la victoire, alors qu'elle lui promettait ses plus belles palmes triomphales.

" Et quand je pense à tout ce qu'il fait pour se faire pardonner cette gloire, à ce goût antique de la simplicité qui le distingue, à son amour pour les sciences abstraites, quand personne n'ignore son mépris profond pour l'éclat, pour le luxe, pour le faste, ah ! loin de redouter ce que l'on voudrait appeler son ambition, je sens qu'il faudra peut-être le solliciter un

jour pour l'arracher aux douceurs de sa studieuse retraite. La France entière sera libre : peut-être lui ne le sera jamais, telle est sa destinée."

Après ce discours, écouté avec quelque impatience tant on était avide d'entendre Bonaparte, le vainqueur d'Italie se leva, et prononça d'un air modeste, mais avec une voix ferme, les paroles suivantes :

"Le peuple Français pour être libre avait les rois "à combattre.

"Pour obtenir une constitution fondée sur la "raison, il avait dix-huit siècles de préjugés à vaincre.

"La Constitution de l'an III et vous, avez triomphé "de tous ces obstacles.

"La religion, la féodalité et le royalisme ont suc- "cessivement, depuis vingt siècles, gouverné l'Europe : "mais de la paix que vous venez de conclure date "l'ère des Gouvernements représentatifs.

"Vous êtes parvenu à organiser la grande nation, "dont le vaste territoire n'est circonscrit que parceque "la nature en a posé elle-même les limites.

"Vous avez fait plus.

"Les deux plus belles parties de l'Europe, jadis si "célèbres pour les arts, les sciences et les grands "hommes dont elles furent le berceau, voient avec les "plus belles espérances le génie de la liberté sortir des "tombeaux de leurs ancêtres.

"Ce sont deux piédestaux sur lesquels les destinées "vont placer deux puissantes nations.

"J'ai l'honneur de vous remettre le traité signé à "Campo-Formio et ratifié par l'Empereur.

"La paix assure la liberté, la prospérité et la gloire "de la République.

Chap. IX. — 1797.

" Lorsque le bonheur du peuple Français sera assis " sur les meilleurs lois organiques, l'Europe entière " deviendra libre."

Barras, alors président du Directoire, répondit au général par un discours trop long pour être reproduit et dont les premières phrases firent sensation, les voici :

" Citoyen général, la nature avare de ses prodiges ne donne que de loin en loin des grands hommes à la terre ; mais elle dut être jalouse de marquer l'aurore de la liberté par un de ces phénomènes, et la sublime révolution du peuple Français, nouvelle dans l'histoire des nations, devait présenter un génie nouveau dans l'histoire des hommes célèbres. Le premier de tous, citoyen général, vous avez secoué le joug des parallèles, et du même bras dont vous avez terrassé les ennemis de la République, vous avez écarté les rivaux que l'antiquité vous présentait."

Bonaparte fut reçu membre de l'Institut dans la classe des sciences mathématiques ; il se montra très-sensible à cette ovation d'un corps savant et le témoigna par la lettre suivante qu'il écrivit au président :(1) " Le suffrage des hommes distingués qui " composent l'Institut m'honore. Je sens bien " qu'avant d'être leur égal, je serai longtemps leur " écolier. S'il était une manière plus expressive de " leur faire connaître l'estime que j'ai pour eux, je m'en " servirais. Les vrais conquêtes, les seules qui ne " donnent aucun regret, sont celles que l'on fait sur " l'ignorance. L'occupation la plus honorable, " comme la plus utile pour les nations, c'est de

(1) Le 26 décembre 1797.

"contribuer à l'extension des idées humaines. La "vraie puissance de la République Française doit "consister désormais à ne pas permettre qu'il existe "une seule idée nouvelle, qu'elle ne lui appartienne." Chap. IX. — 1798.

Le Directoire avait décidé qu'un des drapeaux pris sur les Autrichiens serait offert au général Bonaparte à titre de récompense nationale; sa modestie fut telle qu'il ne garda point pour lui ce symbole du courage victorieux, il le donna au général de brigade Lannes en l'accompagnant de la lettre suivante:

"Le Corps législatif, citoyen général, me donne "un drapeau en mémoire de la bataille d'Arcole. Il "a voulu honorer l'armée d'Italie dans son général. "Il fut, aux champs d'Arcole, un instant où la vic-"toire incertaine eut besoin de l'audace des chefs. "Plein de sang et couvert de trois blessures, vous "quittâtes l'ambulance, résolu de mourir ou de "vaincre. Je vous vis constamment dans cette "journée, au premier rang des braves. C'est vous "également qui, à la tête de la colonne infernale, "arrivâtes le premier à Dego, passâtes le Pô et "l'Adda. C'est à vous à être le dépositaire de cet "honorable drapeau qui couvre de gloire les grena-"diers que vous avez constamment commandés. Vous "ne le déploirez désormais que lorsque tout mouve-"ment en arrière sera inutile, et que la victoire "consistera à rester maître du champ de bataille."

On a vu que le Directoire exécutif avait confié à Bonaparte le commandement de l'armée destinée à opérer une descente sur les côtes de l'Angleterre. Le 10 février il partit de Paris pour le nord et visita

Chap. IX. — 1798.

Etaples, Ambleteuse, Boulogne, Calais, Dunkerque, Furnes, Newport, Ostende et l'île Walcheren. Il prit dans ces différents ports tous les renseignements dont il avait besoin, avec cette patience, cette présence d'esprit, ce savoir, ce tact, cette perspicacité qu'il possédait à un si haut degré. Il entendait jusqu'à minuit les matelots, les caboteurs, les contrebandiers, les pêcheurs, il faisait des objections et écoutait attentivement les réponses; il revint par Anvers, Bruxelles, Lille et Saint-Quentin.

Dès son retour(1) il informa le Directoire en ces termes: "quelques efforts que nous fassions, nous "n'acquerrons pas d'ici à plusieurs années la supé- "riorité des mers. Opérer une descente en Angle- "terre sans être maître de la mer serait l'opération "la plus difficile; si elle est possible c'est en surpre- "nant le passage, soit en échappant l'escadre qui "bloquerait Brest ou le Texel, soit en arrivant sur "de petits bâteaux pendant la nuit, et après une "traversée de sept à huit heures, sur un des points "de la province de Kent ou de Sussex. Pour cette "opération, il faut de longues nuits, dès lors passé le "mois d'avril, il n'est plus possible de rien entre- "prendre. Toute tentative que l'on voudrait faire "sur des chaloupes pendant l'été en profitant des "calmes, serait impraticable, parceque les ennemis "présenteraient au débarquement et surtout au pas- "sage des obstacles insurmontables. Notre marine "est aujourd'hui aussi peu avancée qu'à l'époque où "l'on a créé l'armée d'Angleterre, c'est-à-dire il y a "quatre mois; l'expédition d'Angleterre ne parait

(1) Le 23 février.

" donc possible que l'année prochaine et alors il est " probable que les embarras qui surviendront sur " le continent s'y opposeront. Le vrai moment de " se préparer à cette expédition est perdu, peut-être " pour toujours. Chap. IX. — 1798.

" S'il n'est pas possible de se procurer exactement " l'argent nécessaire, ou si, vu l'organisation actuelle " de notre marine, l'on ne pense pas qu'il soit pos- " sible d'obtenir cette promptitude dans l'exécution " que les circonstances exigent, il faut alors réelle- " ment renoncer à toute expédition d'Angleterre, se " contenter de s'en tenir aux apparences, et fixer " toute son attention et tous ses moyens sur le Rhin, " afin d'essayer d'enlever le Hanôvre et Hambourg " à l'Angleterre. On sent bien que, pour parvenir " à l'un et l'autre de ces buts, il ne faudrait pas avoir " une armée nombreuse éloignée de l'Allemagne. " Ou bien faire une expédition dans le Levant qui " menaçât le commerce des Indes."(1)

Vers la fin de mars, Bonaparte fit établir une bibliothèque de camp, dont J. B. Say, le célèbre économiste fut chargé de l'achat et de l'arrangement, lequel suivant ses instructions devait être solide, commode et aussi simple que possible, elle se composait d'environ 320 volumes de format in-12 voici la liste telle que Bonaparte l'avait écrite de sa main, on reconnaitra le bon choix des livres et le goût du jeune guerrier pour l'universalité des connaissances humaines.

(1) Correspondance de Napoléon Ier, pièce 2419, Tome III.

Chap. IX. — 1798.

…ENCES ET ARTS.

Volumes

…les de Fontenelle. . 1
… une princesse …agne 2
…s de l'Ecole Normale 6
…cessaire pour l'Ar… 1
…les Fortifications . 3

GÉOGRAPHIE ET VOYAGES.

Traité des feux d'artifice . 1
Géographie de Barclay . 12
Voyages de Cook . . 3
Voyages Français de La Harpe 24

HISTOIRE.

Plutarque 12
Turenne 2
Condé 4
Villars 4
Luxembourg 2
Duguesclin 2
Saxe 2
Mémoires des maréchaux de France 20
Président Hénault (Chronologie) 6
Marlborough 4
Prince Eugène 6
Histoire philosophique des Indes 12
Histoire d'Allemagne . 2
Charles XII 1
Essai sur les mœurs des nations 6
Pierre le Grand . . 1
Polybe 2

Volumes

Justin 2
Arrien 3
Tacite 2
Tite Live 7
Thucydide 2
Vertot 4
Denina 8
Frédéric II. 8

POÉSIES.

Ossian 1
Le Tasse 6
Arioste 6
Homère 6
Virgile 4
Henriade 1
Télémaque 2
Les Jardins 1
Les chefs-d'œuvres du Théâtre Français . . 20
Poésies légères (choisies) . 10
La Fontaine 2

ROMANS.

Voltaire 4
Héloïse 4
Werther 1
Marmontel 4
Romans Anglais . . 40
Le Sage 10
Prévost 10

POLITIQUE ET MORALE.

Le vieux Testament . .
Le nouveau Testament .
L'alcoran . . . . .
Les Védas . . . . .
Mythologie . . . .
Montesquieu (l'Esprit des loix) . . . . .

Deux arrêtés rendus le 12 avril par le D
et qu'il fut défendu d'imprimer afin de '
secrets jusqu'au moment opportun, pres
qu'il serait formé une armée qui porterait
d'Armée d'Orient; que le citoyen Bonapa.
tuellement général en chef de *l'Armée d'An*
est nommé général en chef de *l'Armée d'Orien*.

L'Armée d'Orient sera composée :

1°. Des forces navales de la Méditerranée.

2°. De celles de terre et de mer, actuellement stationnées dans les 8e et 23e divisions militaires, que le général Bonaparte jugera à propos de comprendre dans son embarquement.

3°. Des forces de terre et de mer actuellement stationnées dans les départements de Corcyre, d'Ithaque et de la mer Egée.

4°. Des divisions de l'armée d'Italie qui sont actuellement à Gênes et à Civita-Vecchia.

Le général en chef de l'armée d'Orient est autorisé à donner dans le cours de son expédition, de l'avancement aux citoyens faisant partie des forces de terre et de mer qui lui en paraîtront dignes par leur zèle, leurs talents et leurs services.

De Paris Bonaparte expédiait des courriers pour porter ses ordres sur les côtes de la Méditerranée, il était seul chargé de diriger tous les préparatifs de terre et de mer. La flotte, les convois, l'armée tout fut prêt en peu de semaines. Il correspondait avec les généraux Caffarelli à Toulon ; Reynier à Marseille ; Baraguay d'Hilliers à Gênes ; Desaix à Civita-Vecchia ; Vaubois en Corse. Ces cinq généraux firent préparer les vivres, réunir et armer les bâtiments avec une telle

que le 15 avril les troupes étaient embarquées
cinq ports, les commandants n'attendaient
les ordres de mouvement.

; de situation de l'expédition était le suivant :
seaux de ligne, 9 frégates 11 corvettes ou
232 flûtes, 32,300 hommes à bord, 680
x à bord. La cavalerie avait ses selles et
et seulement 300 chevaux ; l'artillerie avait
equipage de siège.

Voici le détail des hommes à bord :

Infanterie	24,300
Cavalerie	4000
Artillerie	3000
Non-combattans . .	1000
Total . . .	32,300

Bonaparte donna dès l'origine au projet de la conquête de l'Egypte, une élévation et une grandeur inconnues jusqu'à ce moment dans les expéditions militaires, il lui imprima le caractère de son propre génie, en s'assurant des précautions nécessaires pour réussir, et en prévoyant l'influence que pourrait avoir la guerre d'Orient sur les relations de l'Europe, soit avec l'intérieur de l'Afrique, soit sur le sort de l'Asie. Il voulut être accompagnée d'une *Commission des sciences et des arts*, et pour réaliser cette idée nouvelle il fit appel à tous les genres de talent ; on en pourra juger par les noms suivants des principaux membres de cette *Commission :*

Balzac (Charles Louis), architecte et littérateur.
Beauchamp (Joseph), astronome, membre de l'Institut de France.

Belleteste, orientaliste.
Berthollet, chimiste, membre de l'Institut de France.
Caristie, ingénieur des ponts et chaussées.
Castex, sculpteur.
Cécile, architecte, professeur de dessin au Conservatoire des Arts et Métiers.
Chabrol (de), ingénieur des ponts et chaussées.
Champy, chimiste.
Conté (Nicolas Jacques), aéronaute.
Corancez, mathématicien.
Cordier, géologue.
Costaz (Louis), mathématicien.
Delille (A.), chimiste.
Denon (Vivant), archéologue, artiste, membre de l'Institut de France.
Descotils, chimiste.
Devilliers (Edmond), ingénieur des ponts et chaussées.
Dolomieu, géologue, membre de l'Institut de France.
Duboys-Aymé, ingénieur des ponts et chaussées.
Dupuis, antiquaire.
Dutertre, dessinateur.
Faye, ingénieur des ponts et chaussées.
Fevre, ingénieur des ponts et chaussées.
Fourier, mathématicien.
Geoffroy-Saint-Hilaire, naturaliste.
Girard, ingénieur des ponts et chaussées.
Joubert (Amédée), orientaliste.
Jollois (Prosper), ingénieur des ponts et chaussées.
Jomard (E.), géographe, archéologue et orientaliste.
Lancret (Michel Ange), ingénieur des ponts et chaussées.
Lenoir, ingénieur pour les instruments à l'usage des sciences.
Le Père, architecte.
Le Père (J. M.), ingénieur des ponts et chaussées.
Marcel (J. J.), orientaliste.
Martin (P. D.), ingénieur des ponts et chaussées.
Méchain, astronome.
Monge, géomètre et astronome, membre de l'Institut de France.
Norry, architecte.
Nouet, astronome.
Parseval-Grandmaison, poëte.(1)

(1) A l'exception d'une mission à l'isthme de Suez, pour y recevoir un impôt de douane, Parseval n'eut d'autre occupation en

Chap. IX. — 1798

Pouqueville, archéologue et littérateur.
Protain, architecte.
Raffeneau-Delile, ingénieur des ponts et chaussées.
Raige, orientaliste.
Redouté (H. J.), peintre au muséum d'histoire naturelle.
Rigo, peintre et dessinateur.
Rozière (de), ingénieur des mines.
Saint-Genis, ingénieur des ponts et chaussées.
Savigny (Jules César), naturaliste.
Viard, ingénieur des ponts et chaussées.
Villoteau, artiste-musicien.

A la suite de cette Commission était une vingtaine d'élèves de l'Ecole Polytechnique, ou de celle des mines ; le général en chef emmène aussi les élèves les plus avancés de l'école des langues orientales de Paris ; il fait donner contre ordre à plusieurs qui étaient déjà en route pour Constantinople, et il invite les ministre des relations extérieures à les faire rester à Toulon à sa disposition. Jamais on n'avait vu préparer une expédition scientifique aussi nombreuse et aussi bien ordonnée ; tous ceux qui ont des places du Gouvernement, les conservent, leurs appointements seront payés à leur famille, ils recevront en outre un traitement exraordinaire,(1) et les frais de poste pour la

Egypte que de faire des vers, et de les lire aux séances de l'Institut du Caire. En 1811, il fut reçu à l'Académie Française. Au moment de sa mort, il terminait une nouvelle épopée en vingt chants sur l'expédition d'Egypte, ce poëme n'a point vu le jour.

(1) Un ordre du général en chef fixa de la manière suivante, le traitement des membres et des employés de la Comission des sciences et des arts :

	Par mois. livres.	sols.	deniers.
Ceux de 1ère classe . .	500	0	0
„ 2e „ . .	416	13	4
„ 3e „ . .	333	6	8

route. C'est le général du génie Caffarelli que Bonaparte désigne pour commander cette troupe de savants et d'artistes qui ignorent leur vraie destination, et qui vont être très-surpris dans quelques semaines de se trouver transportés sur un autre hémisphère. Ch. IX — 1798

La commission des sciences et des arts emporte des bibliothèques de livres, des imprimeries française, arabe, turque et grecque ; des interprètes de toutes ces langues, et des ouvriers habiles dans tous les genres. Afin de garder le secret sur la destination de l'expédition, les uns sont avisés de se tenir prêts à partir pour Flessingue, d'autres sont informés qu'ils iront à Lyon, plusieurs qu'au premier ordre ils iront à Bordeaux ;(1) mais au dernier moment tous reçoivent un ordre particulier pour se rendre à Lyon, c'est là qu'est fixé le rendez-vous général, où ils trouveront le général Caffarelli, qui louera un coche ou un bâteau pour conduire tous ces individus à Avignon, puis il prendra les mesures nécessaires pour les diriger sur Toulon, on leur dira qu'ils doivent faire le voyage de Rome ;(2) c'est toujours le général Caf-

	Par mois.		
	livres.	sols.	deniers.
Ceux du 4e classe . .	250	0	0
„ 5e „ . .	200	0	0
„ 6e „ . .	166	13	4
„ 7e „ . .	125	0	0
„ 8e „ . .	100	0	0
„ 9e „ . .	75	0	0
„ 10e „ . .	50	0	0

Ce traitement fut payé à partir du 20 avril 1798, comme le traitement des officiers de l'armée, aux mêmes époques, et pour le même temps.

(1) Correspondance de Napoléon Ier, pièce 2453, Tome IV.

(2) Correspondance de Napoléon Ier, pièce 2516, Tome IV.

Chap. XX. — 1793.

farelli qui est chargé de donner les ordres pour les embarquer.

Eugène de Beauharnais reçoit également l'ordre de départ pour Lyon et de là pour Toulon ; il sera dans la même voiture que Louis Bonaparte avec deux autres personnes, le siége sera occupé par un domestique du général en chef. Tous voyageront vêtus en bourgeois, ils doivent répandre le bruit que l'on part pour Brest.(1)

Monge était alors commissaire du Gouvernement Français à Rome pour procéder au choix des chefs-d'œuvre d'art à transporter en France ; Bonaparte qui tenait beaucoup à l'emmener, obtint du Directoire l'autorisation de son embarquement comme savant attaché à l'expédition, il lui écrivait : " Je compte sur " vous, dussé-je monter le Tibre avec l'escadre pour " vous prendre."

Un incident grave menaça de compromettre le départ de l'expédition, le 13 avril le drapeau Français avait été arraché de l'hôtel du général Bernadotte, ambassadeur à Vienne, Bonaparte n'admet pas les lenteurs de la diplomatie, il veut une solution immédiate sur les représentations qui sont faites à ce sujet, il écrit au baron de Cobenzl, plénipotentiaire d'Autriche au congrès de Rastadt, qu'on a pensé que pour dissiper tous les nuages et pour avoir une explication prompte et efficace qui consolidât la paix ou décida la guerre, il était utile qu'il eut une entrevue avec lui ou avec tout autre ministre de confiance de l'Empereur, que malgré son éloignement pour la carrière et les discussions diplomatiques, il a saisi cette

(1) Correspondance de Napoléon Ier, pièce 2517. Tome IV.

circonstance pour convaincre l'Europe et Sa Majesté Impériale du désir qu'a la France d'éviter les horreurs d'une guerre dont les maux pour le continent seraient incalculables, et consolider autant qu'il dépendra de lui l'œuvre de la paix qu'il avait crue éternelle, puisque faisant abstraction des événements militaires, elle était fondée sur les intérêts réciproques des deux Etats, puis il termina ainsi : " mais si des intérêts individuels " guident la chancellerie de Vienne comme ils ont " paru guider les opérations de la police dans la journée du 13 avril, il ne restera plus à la nation Française qu'à se laisser effacer du nombre des puissances " de l'Europe, ou en effacer elle-même la maison " d'Autriche ; lutte terrible que peut présenter une " vaste carrière militaire à parcourir, mais que " l'homme qui connaît les maux que produirait une " guerre de cette nature, ne peut envisager qu'en " vouant à l'exécration des peuples et de la postérité " ceux qui l'auraient provoquée.(1)

Cette lettre énergique amena un résultat satisfaisant. Le 2 mai les nouvelles reçues de Rastadt étant pacifiques, les obstacles qui s'opposent à l'expédition sont levés, Bonaparte quitte Paris le 4 mai, il arrive à Toulon le 9. Le lendemain il adresse la proclamation suivante aux soldats des forces de terre et de mer de *l'armée de la Méditerranée,* car c'est ainsi qu'il la désigne, le nom *d'Armée d'Orient* étant encore un secret.

" Soldats ! Vous êtes une des ailes de l'armée " d'Angleterre. Vous avez fait la guerre de mon-

(1) Correspondance de Napoléon Ier, pièce 2547. Tome IV.

Chap. IX. — 1798. " tagnes, de plaines, de sièges ; il vous reste à faire " la guerre maritime.

" Les légions romaines que vous avez quelquefois " imitées, mais pas encore égalées, combattaient Car- " thage tour à tour sur cette même mer, et aux plaines " de Zama. La victoire ne les abandonna jamais, " parceque constamment elles furent braves, patientes " à supporter la fatigue, disciplinées et unies entre " elles.

" Soldats, l'Europe a les yeux sur vous.

" Vous avez de grandes destinées à remplir, des " batailles à livrer, des dangers, des fatigues à vaincre ; " vous ferez plus que vous n'avez fait pour la pros- " périté de la patrie, le bonheur des hommes et votre " propre gloire.

" Soldats, matelots, fantassins, canonniers, cavaliers, " soyez unis. Souvenez-vous que le jour d'une ba- " taille vous avez besoin les uns des autres.

" Soldats, matelots, vous avez été jusqu'ici négligés ; " aujourd'hui la plus grande sollicitude de la Républi- " que est pour vous ; vous serez dignes de l'armée dont " vous faites partie.

" Le génie de la liberté, qui a rendu, dès sa nais- " sance, la République l'arbitre de l'Europe, veut " qu'elle le soit des mers et des contrées les plus " lointaines."

Il rédige l'ordre du jour suivant pour que les militaires absents de leurs corps se rendent à Toulon :

Quartier-général, Toulon, 10 mai 1798.

1°. Il est ordonné aux officiers et aux soldats (ici est la désignation des Nos. des régiments), qui sont

en permission, congé, convalescence, ou absents de leurs corps pour quelque raison que ce soit, de se rendre le plutôt possible à Toulon, où ils trouveront des bâtiments et des ordres pour rejoindre leurs corps. Chap. IX. — 1798.

2°. Je prie les commissaires du Directoire exécutif près les administrations centrales des départements et administrations municipales de faire publier et signifier le présent ordre à ceux qu'il concerne, afin que, s'ils ne participent pas aux dangers et à la gloire qu'acquerront leurs camarades, l'ignominie qui leur en reviendra soit sans excuse.

3°. Ceux des officiers et soldats qui, après la notification du présent ordre, ne rejoindraient pas, n'ont pas contribués à nos victoires, ne peuvent pas être considérés comme faisant partie de ces braves auxquels l'Italie doit sa liberté, la France la paix, et la République sa gloire.

Il faut remonter aux temps anciens pour apprécier cet ordre du jour, qui respire le plus pur patriotisme, et l'esprit guerrier comme le comprenait les Spartiates. Cet ordre du jour fut imprimé et tiré à un assez grand nombre d'exemplaires, pour en envoyer 200 à chaque conseil d'administration, avec ordre de les faire passer aux départements et municipalités où il y avait des déserteurs, et en outre, 10 exemplaires à chaque département du Nord et 10 aux départements des ci-devant provinces du Dauphiné, de la Bourgogne, de la Gascogne, du Languedoc et de la Provence.

Le général en chef fait donner des ordres pour qu'il ne sorte aucun bâtiment de Toulon, jusqu'à dix jours après le départ de l'escadre ; il fait mettre l'embargo sur tous les navires qui sont dans le port

Chap. IX. — 1798.

de Marseille, aucun ne pourra sortir, que cinq jours après le départ de l'escadre, à moins que ce ne soit un navire pour l'expédition.

Le 19 mai à sept heures du matin l'escadre légère était sortie, le convoi défilait et immédiatement après le vaisseau amiral *l'Orient* qui porte Bonaparte lève l'ancre par un très-beau temps et le reste de la flotte le suit.

CHAPITRE X.

BONAPARTE GÉNÉRAL EN CHEF.

GUERRE D'ORIENT.—EXPÉDITION D'ÉGYPTE ET DE SYRIE.

Du 19 *Mai* 1798 *au* 5 *Février* 1799.

SOMMAIRE :

La flotte rallie les convois.—Arrivée devant Malte.—Attaque et prise de Malte.—Lettre de Bonaparte à l'évêque de Malte.—Envoi à Paris des drapeaux pris à Malte.—Proclamation de Bonaparte à l'armée.—Il débarque proche d'Alexandrie.—Prise d'Alexandrie.—Proclamation aux peuples de l'Egypte.—Marche sur le Caire.—Combat de Chobrákhyt.—Bataille des Pyramides.—Proclamation aux habitans du Caire.—Son entrée dans la ville du Caire.—Murmures dans l'armée promptement appaisés.—Bonaparte se porte dans la Haute-Egypte.—Il poursuit Ibrahim-Bey.—Combat de Salheyeh.—Dépêche annonçant le combat naval du Nil et la destruction de la flotte Française.—Réflexions de Bonaparte sur ce désastre.—Sa lettre à la veuve de l'amiral Brueys.—Il organise l'administration de l'Egypte.—Il crée l'Institut d'Egypte.—Liste de ses membres.—Importance de ses travaux.—Question posée par Bonaparte à l'Institut et résolue par lui.—Fête militaire.—Proclamation de Bonaparte à l'armée.—Révolte du Caire.—Elle est réprimée.—Arrivée suppliante de 60 Cheiks et Imans.—Allocution de Bonaparte.—Restitution des Saints-Livres.—Le cheik Sadah baise la main de Bonaparte.—Ce que dit Kléber.—Nouvelle proclamation de Bonaparte aux habitans de Caire.—Demande du cheik Fayoumi.—Réponse du général en chef.—Il rétablit le Divan.—Pourquoi le langage de Bonaparte est sententieux.—Bonaparte défend d'employer la bastonnade pour obtenir des révélations.—Il

maintient les privilèges des moines du Mont Sinaï.—Excursion à Suez.—Bonaparte retrouve les vestiges du canal qui dans l'antiquité joignit le Nil à la mer Rouge.—Il visite la fontaine de Moïse.—Danger que Bonaparte courre en revenant à Suez. —Ordre du jour relatif à la peste.—Bonaparte institue des récompenses pour l'armée.

Chap. X. — 1798.

On n'a pas oublié l'impression que fit dans toute l'Europe, l'étonnante nouvelle de l'expédition des Français en Orient; ce grand projet médité dans le silence, fut préparé par Bonaparte avec tant d'activité et de secret que malgré l'incident de Bernadotte à Vienne qui retarda le départ de 20 jours, la vigilance de nos ennemis fut trompée, ils apprirent, presque en le même temps que l'expédition avait été conçue, entreprise et exécutée. Dans la nuit du 20 au 21 mai, la flotte doubla le cap Corse; le convoi de Gênes rallia le 22 mai. La flotte croisa trois jours pour attendre le convoi de Civita-Vecchia, qui avait manqué le premier rendez-vous. Bonaparte avait le commandement de l'armée de terre et de mer, il ne se faisait rien que par son ordre, il dirigeait la marche. A la hauteur du cap Carbonara, l'amiral Brueys soumit 3 juin à son approbation, un ordre pour détacher quatre vaisseaux et trois frégates à la rencontre du convoi de Civita-Vecchia; il écrivit en marge: "Si "vingt-quatre heures après cette séparation, on si- "gnalait dix vaissaux anglais, je n'en aurais que neuf "au lieu de treize." L'amiral n'eût rien à répliquer. Le 9 juin à la pointe du jour on signala le convoi de Civita-Vecchia, l'armée se trouva ainsi toute réunie.

Le général en chef était résolu de s'emparer de l'île de Malte, si toute fois il pouvait le faire sans compromettre l'objet principal de l'expédition. Hompesch Grand-

Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem hésitait à se défendre, l'île ne pouvait résister à 24 heures de bombardement. Bonaparte s'assura s'il pouvait oser et il osa ! La flotte se presénta le 9 juin à midi à l'entrée du port, à portée de canon, un aide-de-camp Français demanda l'entrée pour faire de l'eau. Le Grand-Maître fit appeler Caruson, négociant qui faisait des affaires avec la France dont il était consul à Naples, il le chargea de faire connaître au général en chef que la majorité du Conseil de l'Ordre avait décidé de défendre l'île; Bonaparte donna l'ordre à Caruson de répondre au Grand-Maître dans les termes suivants: "Ayant été appelé pour aller à bord du vaisseau amiral, porter la réponse que Votre Eminence avait faite à la proposition de permettre à l'escadre de faire de l'eau, le général en chef Bonaparte a été indigné de ce qu'elle ne voulait accorder la permission de l'eau qu'à quatre bâtiments à la fois; et, en effet, quel temps ne faudrait-il pas à cinq ou six cents voiles pour se procurer, de cette manière, l'eau et d'autres choses dont ils ont un pressant besoin? Ce refus a d'autant plus surpris le général Bonaparte qu'il n'ignore pas la préférence accordée aux Anglais et la proclamation faite par le prédécesseur de votre Eminence. Le général Bonaparte est résolu à se procurer de force ce qu'on aurait dû lui accorder, en suivant les principes de l'hospitalité, qui est la base de votre Ordre. Le général n'a point voulu que je retournasse dans une ville qu'il se croit obligé désormais de traiter en ennemie, et qui n'a plus d'espoir que dans la loyauté du général Bonaparte. Il a donné les ordres les plus précis pour que la religion, les mœurs et les

Chap. X. — 1798

Chap. X. — 1798.

propriétés des Maltais soient scrupuleusement respectées."

Le 10 juin à la pointe du jour, Bonaparte débarqua avec 3000 hommes entre la ville et la cale de Saint-Paul, aussitôt que l'on fut à portée des tours et des batteries, elles commencèrent le feu, quelques canonnières armées de vingt-quatre y répondirent; les chaloupes continuèrent à s'avancer dans le plus bel ordre, la mer était calme, cela était à propos, car le débarquement s'opéra sur des rochers. L'infanterie ennemie s'opposa à la descente, les tirailleurs s'engagèrent, en une heure de temps les batteries, les tours furent prises et l'ennemi chassé dans la ville; de nouveaux bataillons débarquèrent sur d'autres points de l'île, et s'emparèrent de plusieurs batteries, à midi Malte était cerné de tous côtés, les troupes Françaises étaient sous ses formidables remparts, à mi-portée de canon, plusieurs frégates prirent position devant le port. Le général en chef accompagné du général du génie Caffarelli, alla reconnaître l'emplacement des batteries qu'il fit tracer sous ses yeux. Entre quatre et cinq heures les assiégés firent une sortie qui fut repoussée.

Le 11 juin au soir la ville aurait été bombardée avec 24 mortiers, par cinq côtés à la fois; mais au point du jour les plénipotentiaires du Grand-Maître se présentèrent avec les pouvoirs nécéssaires pour traiter de la reddition de la place, la capitulation fut signée le 12 juin et immédiatement publiée pour rassurer les esprits. Bonaparte écrivit à l'évêque de Malte pour tranquilliser les prêtres qui étaient fort alarmés, il lui disait: "J'ai appris avec un véritable

" plaisir, Monsieur L'Evêque, la bonne conduite que " vous avez eue et l'accueil que vous avez fait aux " troupes Françaises. Vous pouvez assurer vos dio- " césains que la religion catholique, apostolique et " romaine sera non-seulement respectée, mais ses mi- " nistres spécialement protégés. Je ne connais pas de " caractère plus respectable et plus digne de la " vénération des hommes qu'un prêtre qui, plein du " véritable esprit de l'Evangile, est persuadé que ses " devoirs lui ordonnent de prêter obéissance au " pouvoir temporel et de maintenir la paix, la tran- " quillité et l'union au milieu d'un diocèse. Je désire " Monsieur l'Evêque que vous vous rendriez sur-le- " champ dans la ville de Malte, et que, par votre " influence, vous mainteniez le calme et la tranquillité " parmi le peuple. Je m'y rendrai moi-même ce " soir. Je désire que, dès mon arrivée, vous me " présentiez tous les curés et autres chefs d'ordres " de la ville de Malte et des villages environnants."

A huit heurs du matin le 12 juin, les ports et les forts de Malte furent remis aux troupes Françaises, l'entrée du général en chef fut annoncée pour le lendemain, mais à une heure après-midi, il débarqua incognito, fit le tour des remparts, visita tous les forts et se rendit chez le Grand-Maître pour lui faire une visite, à la grand surprise de celui-ci.

" C'est dans Mantoue, dit Bonaparte, que j'ai pris " Malte, c'est le généreux traitement employé envers " Wurmser qui me vaut la soumission du Grand- " Maître et de ses Chevaliers." Sans doute Malte aurait pu résister plus longtemps et cela aurait retardé l'arrivée de l'expédition.

Chap. x. — 1798.

Le général en chef donna l'ordre au général Baraguay d'Hilliers de s'embarquer sur la frégate *la Sensible* qui le conduira à Toulon et de là de se rendre en toute hâte à Paris où il portera le grand drapeau de l'Ordre de Malte, les drapeaux des régiments de Malte et des gardes du Grand Maître qui composaient la garnison et enfin le drapeau qui a été pris lors de la sortie des Maltais, et aussi une pièce de 4 maltaise qui se trouve dans l'arsenal, laquelle par son travail mérite d'être conservée. La conquête de Malte excita le plus vif enthousiasme en France, et beaucoup de surprise en Europe.

Le vaisseau amiral donna le signal du départ le 19 juin, juste un mois après avoir quitté la rade de Toulon ; la prise de Malte ne retarda la marche de l'expédition que de dix jours. Il fut annoncé qu'on se dirigeait sur Candie, tout le monde ignorait encore la destination ultérieure ; allait-on en Grèce ou allait-on à Alep pour ensuite se diriger sur l'Inde ? Ces incertitudes durèrent jusqu'au 28 juin que la flotte se trouva en vue d'Alexandrie, alors Bonaparte adressa à l'armée la proclamation suivante :

" Soldats ! Vous allez entreprendre une conquête " dont les effets sur la civilisation et le commerce du " monde sont incalculables. Vous porterez à l'Angle-" terre le coup le plus sûr et le plus sensible, en " attendant que vous puissiez lui donner le coup de " mort.

" Nous ferons quelques marches fatigantes ; nous " livrerons plusieurs combats ; nous réussirons dans " toutes nos entreprises ; les destins sont pour nous.

" Les beys Mameluks, qui favorisent exclusivement

“ le commerce Anglais, qui ont couvert d'avanies nos “ négociants, et qui tyrannisent les malheureux “ habitants du Nil, quelques jours après notre arrivée “ n'existeront plus. Chap. X. — 1798.

“ Les peuples avec lesquels nous allons vivre sont “ mahométans ; leur premier article de foi est celui-ci : “ ‘ Il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu, et Mahomet est “ son prophète.'

“ Ne les contredisez pas ; agissez avec eux comme “ nous avons agi avec les juifs, avec les Italiens ; “ ayez les égards pour leurs muftis et leurs imans, “ comme vous en avez eus pour les rabbins et les “ évêques ; ayez pour les cérémonies que prescrit “ l'Alcoran, pour les mosquées, la même tolérance que “ vous avez eu pour les couvents, pour les synagogues, “ pour la religion de Moïse et celle de Jésus-Christ.

“ Les légions romaines protégeaient toutes les reli-“ gions. Vous trouverez ici des usages différents “ de l'Europe : il faut vous y accoutumer.

“ Les peuples chez lesquels nous allons entrer “ traitent les femmes différemment que nous ; mais, “ dans tous les pays, celui qui viole est un monstre.

“ Le pillage n'enrichit qu'un petit nombre “ d'hommes ; il nous déshonore ; il détruit nos res-“ sources ; il nous rend ennemis des peuples qu'il est “ de notre intérêt d'avoir pour amis.

“ La première ville que nous allons rencontrer a “ été bâtie par Alexandre ; nous trouverons à chaque “ pas de grands souvenirs, dignes d'exciter l'émulation “ des Français.”

Le 1er juillet on signala la ville d'Alexandrie, Bonaparte ordonna le débarquement pour le soir même, le

Chap. X. — 1798. lendemain il fit battre au ralliement et passa la revue des troupes qui étaient débarquées et qui s'étaient emparées du fort Marabout, il y avait 4,500 hommes de tous les régiments, il fut résolu d'attaquer de suite la ville d'Alexandrie. Desaix avec 600 hommes resta pour garder le débarcadère et organiser les troupes à mesure qu'elles toucheraient à terre. La petite armée marcha sur 3 colonnes, Menou à la gauche avec 1,800 hommes, Kléber au centre avec 900 hommes, Bon à la droite avec 1,200 hommes, le général en chef marchait à pied, aucun cheval, ni aucun canon n'était encore débarqué. Alexandrie fut enlevé d'assaut, Bonaparte entra dans la ville et se dirigea sur la maison du consul de France, comme il tournait une rue, une balle partie d'une fenêtre, rasa la botte de sa jambe gauche.

Le général Berthier, le 2 juillet au soir, fit afficher dans la ville en français, en arabe, et en turc la proclamation qui suit, adressée aux peuples de l'Egypte pour les informer des motifs de l'arrivée de l'armée Française :

" Bonaparte, membre de l'Institut National, général " en chef :

" Depuis assez longtemps les beys qui gouver- " nent l'Egypte insultent à la nation Française et " couvrent ses négociants d'avanies, l'heure de leur " châtiment est arrivée.

" Depuis trop longtemps ce ramassis d'esclaves " achetés dans le Caucase et la Géorgie tyrannisent " la plus belle partie du monde ; mais Dieu, de qui " dépend tout, a ordonné que leur empire finit.

" Peuples de l'Egypte, on vous dira que je viens pour

" détruire votre religion ; ne le croyez pas. Répondez " que je viens vous restituer vos droits, punir les " usurpateurs, et que je respecte plus que les " Mameluks, Dieu, son prophète, l'Alcoran. Chap. X. — 1798.

" Dites-leur que tous les hommes sont égaux " devant Dieu ; la sagesse, les talents et les vertus " mettent seuls de la différence entre eux.

" Or, quelle sagesse, quels talents, quelles vertus " distinguent les Mameluks, pour qu'ils aient ex- " clusivement tout ce qui rend la vie aimable et " douce ?

" Y a-t-il une belle terre ? elle appartient aux " Mameluks. Y a-t-il une belle esclave, un beau " cheval, une belle maison ? cela appartient aux " Mameluks.

" Si l'Egypte est leur ferme, qu'ils montrent le " bail que Dieu leur a fait. Mais Dieu est juste " et miséricordieux pour le peuple.

" Tous les Egyptiens seront appelés à gérer toutes " les places ; que les plus sages, les plus instruits, " les plus vertueux gouvernent et le peuple sera " heureux.

" Il y avait jadis parmi vous de grandes villes, de " grands canaux, un grand commerce : qui a tout " détruit, si ce n'est l'avarice, les injustices et la " tyrannie des Mameluks ?

" Cadis, cheiks, imans, tchorbadjis, dites au peuple " que nous sommes amis des vrais musulmans.

" N'est-ce pas nous qui avons détruit les " chevaliers de Malte, parceque ces insensés croyaient " que Dieu voulait qu'ils fissent la guerre aux " musulmans ? N'est-ce pas nous qui avons été dans

Chap. x. — 1798.

" tous les siècles les amis du Grand Seigneur (que " Dieu accomplisse ses desseins!) et l'ennemi de " de ses ennemis? Les Mameluks, au contraire, ne " se sont-ils pas toujours révoltés contre l'autorité du " Grand Seigneur, qu'ils méconnaissent encore? " Ils ne font que leurs caprices.

" Trois fois heureux ceux qui seront avec nous! " Ils prospéreront dans leur fortune et leur rang. " Heureux ceux qui seront neutres! Ils auront le " temps d'apprendre à nous connaître et ils se range- " ront avec nous.

" Mais malheur, trois fois malheur, à ceux qui " s'armeront pour les Mameluks, et combattront " contre nous! Il n'y aura pas d'espérance pour eux; " ils périront."

Le général en chef partit pour se diriger sur le Caire, laissant au général Kléber le commandement d'Alexandrie; la force totale de l'armée en marche était de 21,000 hommes de toutes armes et 42 bouches à feu. Il n'y avait pas de temps à perdre pour arriver dans la capitale de l'Egypte, afin de profiter du premier moment d'étonnement et de ne pas laisser le temps aux ennemis d'armer et de se retrancher dans cette grande ville; après une marche de 16 heures, on aperçut Dumanhour, petit bourg; là dans une espèce de grange, sans fenêtres, sans portes étaient réunis les principaux cheiks, le serraf, les imans qui offrirent à Bonaparte une tasse de lait et des galettes cuites sous la cendre. Après deux jours de repos l'armée se remit en marche et rencontra le Nil à Rahmanyeh, et salua par des cris de joie la vue de ce fleuve miraculeux.

Mourad-Bey qui avait appris la venue de l'armée Française se porta au-devant à Chobrakhyt, y construisit deux batteries et fit faire des retranchements dans ce village. Le 13 juillet eut lieu le combat de Chobrakhyt qui fut glorieux pour les Français, c'était la première fois qu'ils se battaient sérieusement avec les Mameluks, belle et redoutable cavalerie. L'armée eut alternativement des jours de repos et des jours de marche, le 20 juillet elle était à six lieues du Caire, ce fut là que le général en chef apprit que les 23 beys avec toutes leurs forces, s'étaient retranchés à Embâbeh et qu'ils avaient garnis leur défense par plus de 60 pièces de canon. Le 21 juillet à la pointe du jour l'avant-garde ennemie fut atteinte et repoussée de village en village, à deux heures après-midi l'armée Française était en présence des retranchements et de l'armée ennemie; ce fut à ce moment solennel où la bataille allait s'engager, que Bonaparte en montrant les Pyramides qui étaient proches, dit à ses troupes ces paroles mémorables: "*Soldats! Quarante siècles vous regardent!*" Chap. X. — 1798.

Après plusieurs manœuvres stratégiques, les Français répandirent le désordre parmi les Mameluks qui furent repoussés et obligés de passer sous le feu de plusieurs bataillons qui les détruisirent, un très-grand nombre se jeta dans le Nil et s'y noya, l'infanterie voyant la déroute de la cavalerie ne fit aucune résistance et le camp retranché fut enlevé, cette célèbre journée reçut le nom de *bataille des Pyramides.*

Le quartier-général arriva à Gizéh à neuf heures du soir. Le lendemain au point du jour une députation des cheiks ayant à sa tête le Kiaya du pacha vint

Chap. X. — 1798.

faire sa soumission auprès du vainqueur; cette députation se loua de l'accueil qu'elle avait reçu, le général Dupuis entra au Caire le même jour (22 juillet), comme commandant d'armes, il prit possession de la citadelle et des principales positions, il fit afficher la proclamation suivante du général en chef:

" Peuple du Caire, je suis content de votre con-" duite. Vous avez bien fait de ne pas prendre parti " contre moi. Je suis venu pour détruire la race des " Mameluks, protéger le commerce et les naturels du " pays.

" Que tous ceux qui ont peur se tranquillisent; " que ceux qui sont éloignés rentrent dans leurs " maisons ; que la prière ait lieu aujourd'hui comme à " l'ordinaire, comme je veux qu'elle continue toujours. " Ne craignez rien pour vos familles, vos maisons, vos " propriétés, et surtout pour la religion du prophète, " que j'aime.

" Comme il est urgent que la tranquillité ne soit " point troublé, il y aura un divan de sept personnes " qui se réuniront à la mosquée d'El-Azhar. Il y en " aura toujours deux près du commandant de la " place, et quatre seront occupées à maintenir la tran-" quillité publique et veiller à la police."

Le général en chef fit son entrée dans le Caire,(1) descendit à la maison d'Elfi-Bey, située sur la place d'Ezhekiéh, à une extrémité de la ville; elle avait un très-beau jardin, et communiquait par la campagne avec Boulac et le vieux Caire. Les femmes des Mameluks étaient effrayées. Un des premiers soins du général en chef fut de les rassurer. Il employa à

(1) Le 23 juillet 1798.

cet effet l'influence de la femme de Mourad-Bey, qui jouissait dans la ville d'une haute considération. Il lui envoya le capitaine Eugène de Beauharnais, son beau-fils, pour la complimenter et lui porter un firman qui lui assurait la propriété de tous ses villages ; elle était extrêmement riche avait un grand train de maison, et le sérail à la tête duquel elle se trouvait, était composé d'une cinquantaine de femmes de tous les pays et de toutes les couleurs. Les officiers de son palais eurent beaucoup de peine à les contenir ; toutes ces esclaves voulaient voir le jeune et joli Français. Chap x. — 1798.

Rassurés sur leurs personnes et leurs propriétés, les habitants le furent bientôt sur l'article si essentiel de leur religion, les imans continuèrent à faire la lecture dans les mosquées, les mouezzins continuèrent leurs cris au haut des minarets, à toutes les heures de la nuit. Les ulémas et les grands cheyks furent l'objet spécial de l'attention, des cajoleries de Bonaparte ; il leur confirma tous leurs villages, tous leurs privilèges, et les environna d'une plus haute considération que celle dont ils avaient joui jusqu'alors ; ils formèrent le divan, c'est d'eux dont il se servit pour le gouvernement du pays.

La nouvelle de la bataille des Pyramides se répandit avec une singulière rapidité dans tous les déserts et dans toute la Basse-Egypte. Les circulaires des ulémas du Caire et des chefs de la religion furent lues et affichées dans toutes les mosquées, cela rétablit les communications sur les derrières de l'armée avec Alexandrie et Rosette

Bonaparte résolut de se porter dans la Haute-Epypte afin d'en chasser Ibrahim-Bey, à cet effet il

Chap. X. — 1798.

recommande d'activer les préparatifs d'une nouvelle expédition, et il donne à Desaix le commandement du Caire. Dès que l'armée sut qu'elle allait quitter le Caire elle fit entendre des murmures, le mécontentement prit une couleur de sédition et de complot, inconnu jusqu'alors. Les régiments se firent des députations, plusiers généraux se concertèrent entre eux, on se répétait qu'il était inoui qu'on prétendit, dans le fort de la canicule, faire marcher des troupes dans des déserts sans eaux, et les exposer, sans ombre, au soleil brûlant du tropique ; cependant le 7 août à la pointe du jour, les divisions prirent les armes. La 9e demi-brigade de ligne devait ouvrir la marche, c'était celle qui avait le plus mauvais esprit. Le général en chef se porta sur son front, lui témoigna son mécontentement, et ordonna au colonel de faire demi-tour à droite et de rentrer dans la ville disant avec dureté : "*Soldats de la 9e je n'ai pas besoin de vous.*" Il ordonna à la 32e de rompre par peloton et d'ouvrir la marche. Cela fut suffisant pour déjouer le complot. La 9e obtint, après de longue sollicitations, de faire partie de l'expédition ; elle marcha la dernière.

L'armée commandée par Bonaparte arriva le 8 août à Belbeys ; Ibrahim-Bey était parti 12 heures auparavant. Poursuivant sa marche, en suivant ses traces, l'avant-garde Française était le 10 août dans le bois de palmiers de Salheyeh proche la mosquée où un combat très-vif s'engagea avec Ibrahim-Bey qui fut blessé et forcé de se sauver avec les débris de ses troupes ; ses trésors et ses bagages l'avaient précédés. Salheyeh est à 30 lieues du Caire, et à 76 heures de

Gaza, c'est le dernier endroit de l'Egypte où il y ait de la bonne eau, là commence le désert qui sépare la Syrie de l'Egypte. Bonaparte laissa à Salheyeh une division de troupes et des officiers du génie pour y construire une forteresse, il partit le 13 août pour revenir au Caire; à mi-chemin il reçut des dépêches d'Alexandrie, qui lui apportaient la nouvelle de la destruction de l'escadre Française par la flotte Anglaise sous le commandement de l'amiral Nelson, à la suite d'un combat naval livré dans la rade d'Aboukir, le 1er août, où l'amiral Brueys avait péri. Chap. X. — 1798.

Il est curieux de connaître les réflexions du général en chef sur ce grand événement, nous les trouvons dans le fragment suivant d'une lettre qu'il adressait le 19 août au Directoire:

"Les destins ont voulu, dans cette circonstance
"comme dans tant d'autres prouver que, s'ils nous
"accordent une grande préponderance sur le con-
"tinent, ils ont donné l'empire des mers à nos rivaux.
"Mais si grand que soit ce revers, il ne peut pas être
"attribué à l'inconstance de la fortune; elle ne nous
"abandonne pas encore; bien loin de là, elle nous a
"servis dans cette opération au-delà de ce qu'elle a
"jamais fait. Quand j'arrivai devant Alexandrie
"et que j'appris que les Anglais y étaient passés en
"forces supérieures quelques jours avant, malgré la
"tempête affreuse qui régnait, au risque de me
"naufrager, je me jetai à terre. Je me souvins qu'à
"l'instant où les préparatifs de débarquement se
"faisaient, on signala dans l'éloignement, au vent, une
"voile de guerre, c'était *la Justice*, venant de Malte.
"Je m'écriai: '*Fortune m'abandonnerais tu? Quoi*

Chap. x. — 1798.

“ *seulement cinq jours !*” Je marchai toute la nuit ; “ j'attaquai Alexandrie à la pointe du jour avec 3000 “ hommes, harassés, sans canons et presque sans “ cartouches, et dans les cinq jours j'étais maître de “ Rosette de Dumanhour, c'est-à-dire, déjà établi en “ Egypte. Dans ces cinq jours, l'escadre devait se “ trouver à l'abri des Anglais, quelque fut leur “ nombre ; bien loin de là, elle reste exposée pendant “ tout le mois de juillet ; elle reçoit de Rosette, dans “ les premiers jours vers le 15 juillet un approvision- “ nement de riz pour deux mois ; les Anglais se “ laissent voir en nombre supérieur, pendant dix jours, “ dans ces parages ; le 29 juillet elle apprend la nou- “ velle de l'entière possession de l'Egypte et de notre “ entrée au Caire ; et ce n'est que lorsque la fortune “ voit que toutes ses faveurs sont inutiles, qu'elle “ abandonne notre flotte à son destin.”

Au milieu de ses nombreuses occupations, Bonaparte n'oublie pas les devoirs de l'amitié, c'est lui-même qui veut annoncer à la veuve de l'amiral Brueys la perte irréparable qu'elle vient de faire, et lui prodiguer des consolations : “ Votre mari, lui “ écrit-il, a été tué d'un coup de canon, en combattant “ à son bord. Il est mort sans souffrir et de la mort la “ plus douce, la plus enviée par les militaires.”

“ Je sens vivement votre douleur. Le moment qui “ nous sépare de l'objet que nous aimons est terrible ; “ il nous isole de la terre ; il fait éprouver au corps “ les convulsions de l'agonie. Les facultés de l'âme “ sont anéanties ; elle ne conserve de relation avec “ l'univers qu'au travers d'un cauchemar qui altère “ tout. L'on sent dans cette situation que si rien

" ne nous obligeait à vivre, il vaudrait beaucoup mieux " mourir. Mais lorsque, après cette première pensée, " l'on presse ses enfants sur son cœur, des larmes, des " sentiments tendres raniment la nature, l'on vit pour " ses enfants ; oui, Madame, vous pleurerez avec eux, " vous éleverez leur enfance, cultiverez leur jeunesse ; " vous leur parlerez de leur père, de votre douleur, " de la perte qu'ils ont faite, de celle qu'a faite la " République. Après avoir rattaché votre âme au " monde par l'amour filial et l'amour maternel, ap- " préciez pour quelque chose l'amitié et le vif intérêt " que je prendrai toujours à la femme de mon ami. " Persuadez-vous qu'il est des hommes, en petit " nombre, qui méritent d'être l'espoir de la douleur, " parcequ'ils sentent avec chaleur les peines de l'âme."

La perte de la flotte fit sentir à Bonaparte la nécessité d'organiser promptement et fortement l'Egypte, où tout annonçait que les Français devaient rester longtemps. L'éloignement de Mourad-Bey et d'Ibrahim-Bey lui laissa un peu de tranquillité ; alors fortifications, assiette de l'impôt, administration, organisation des divans, commerce, sciences et arts, tout fut l'objet de ses soins, son esprit embrassait toutes ces choses avec une activité et une prévoyance bien remarquables. L'exploration de l'Egypte continue, il fait dresser les plans du Caire, d'Alexandrie, de Damiette, les ingénieurs géographes et les officiers du génie sont occupés à faire la carte de toute l'Egypte, avec les sondes des principaux lacs ; tout le monde travaille, personne ne perd son temps. Bonaparte ordonne de faire connaître à tous les membres de la Commission des

Chap. X. — 1798.

sciences et des arts que ceux qui désirent parcourir le pays, n'ont qu'à s'adresser au général Caffarelli qui leur indiquera l'itinéraire qui sera suivi par les fortes colonnes mobiles de troupes qui vont dans les provinces et qu'on leur facilitera tous les moyens de faire ces voyages avec sécurité et succès.

Le général en chef Bonaparte créa au Caire un Institut ayant pour objet les sciences et les arts,(1) et principalement de s'occuper :

1°. Du progrès et de la propagation des lumières en Egypte.

2°. De la recherche, de l'étude et de la publication des faits naturels, industriels et historique de l'Egypte.

3°. De donner un avis sur les différentes questions pour lesquels il serait consulté par le Gouvernement.

L'Institut d'Egypte fut divisé en quatre sections, qui sont celles ; de Mathématiques ; de Physique ; de Littérature et des Arts ; et d'Economie politique. Le nombre de membres de chaque section fut fixé à douze, dans l'origine toutes les places ne furent pas occupées, ainsi qu'on va le voir dans le tableau authentique des noms des membres que nous donnons.

L'Institut d'Egypte fut composé de membres de l'Institut de France et des principaux membres de la Commission des Sciences et des Arts qui était venu en Egypte avec l'armée Française ; on y fit entrer aussi plusieurs officiers du génie de l'artillerie et autres qui avaient cultivé les sciences ou les lettres.

L'Institut fut placé dans un des palais des beys.

(1) Par un arrêté du 20 août 1798.

La grande salle du harem, au moyen de quelques changements qu'on y fit, devint le lieu des séances, et le reste du palais servit d'habitation aux savants. Devant ce bâtiment était un vaste jardin qui donnait dans la campagne, et près duquel on éleva sur un monticule le fort dit de l'Institut. Chap. X. — 1798.

On avait apporté de France un grand nombre de machines et d'instrumens de physique, d'astronomie et de chimie. Ils furent distribués dans les diverses salles, qui se remplirent successivement de toutes les curiosités du pays, soit du règne animal, soit du règne végétal, soit du règne minéral. Le jardin devint jardin de botanique.(1) Un laboratoire de chimie fut placé au quartier-général ; plusieurs fois par semaine Berthollet y faisait des expériences auxquelles assistaient Bonaparte et un grand nombre d'officiers.

L'établissement de l'Institut excita vivement la curiosité des habitants du Caire. Instruits que ces séances n'avaient pour objet aucune affaire religieuse, politique ou de guerre, ils se persuadèrent d'abord que c'etaient des réunions d'alchimistes, où l'on cherchait le moyen de faire de l'or. Les mœurs simples des Savants, leurs constantes occupations, les égards que leur témoignait l'armée, leur utilité pour la fabrication des objets d'art et de manufacture pour lesquels ils se trouvaient en relation avec les

(1) Les jardins d'Osman-Bey, el-Tambourgy, de Hassan, Kàchef d'Ibrahim-Bey el-Aouàly, de Moustafa, Kàchef d'Ibrahim le Grand d'Omar, Kàchef el-Douaddar, le birket ou étang Abou-Châmàt, furent mis à la disposition de l'administration de l'Institut par un ordre du général en chef du 12 novembre 1798.

Chap. X. — 1798. artistes et les ouvriers du pays, leur acquirent bientôt la considération et le respect de toute la population.

Voici la liste des membres de l'Institut d'Egypte lors de la fondation :(1)

Section de Mathématiques.—Andréossy.—Bonaparte. —Costaz. —Fourier. —Girard. —Le Père. —Le Roy. — Malus. — Monge. —Nouet.— Quesnot.—Say (Horace.)

Section de Physique. — Berthollet.—Champy.—Conté. — Delille.—Descostils.—Desgenettes.—Dolomieu.—Dubois.—Geoffroy Saint-Hilaire.—Savigny.

Section d'Economie Politique. — Caffarelli. — Gloutier. — Poussielgue. — Sulkowski. — Sucy.—Tallien.

Section de Littérature et des Arts.—Denon.—Dutertre. — Norry. — Parceval-Grandmaison. — don Raphaël de Monachis (prêtre grec). — Redouté.—Rigel.—Venture.

L'Institut d'Egypte s'est assemblé pour la première fois le 23 août, dans cette séance il a nommé Monge

(1) Les membres nommés depuis la création, pendant le séjour du général Bonaparte en Egypte, sont:—pour la *Section de Mathématiques*, Lancret en remplacement de Say (Horace);—pour la *Section de Physique*, Larrey en remplacement de Dubois, et Beauchamp nomination nouvelle.—Pour la *Section d'Economie Politique*, Corancez, en remplacement de Caffarelli: Fauvelet de Bourrienne en remplacement de Sucy;—pour la *Section de Littérature et des Arts*, Le Père, architecte en remplacement de Norry: Ripault en remplacement de Venture; Rigo, nomination nouvelle.—Les généraux Desaix, Reynier pour la Section d'Economie Politique; Kléber, pour la section de Littérature, d'abord proposés, mais non admis parcequ'ils ne résidaient pas au Caire, ont fait partie de l'Institut d'Egypte, ainsi que d'autres membres, après le départ du général en chef Bonaparte.

président, le général en chef vice-président, et Fourier secrétaire perpétuel.(1) Chap. X. — 1798.

La flotte Française ayant été détruite,(2) Bonaparte dans une séance de l'Institut d'Egypte demanda à ses collègues comment dans un pays sans forêts on pourrait construire de nouveaux vaisseaux, personne ne répondait, " Je ne vois en Egypte, ajouta-t-il, que " des dattiers, dont on ne peut tirer tout au plus que " des olives et de mauvaises planches ; et cependant la " mer nous est fermée.—Même silence de la part des " membres présents.—Eh bien ! reprit-il, l'Egypte " n'a pas aujourd'hui et n'a jamais eu sur son sol de " bois de construction, les monts qui la bordent sont " nus : il faut donc tirer le bois de l'Abyssinie. Là " sont des alpes infréquentées, couvertes de hautes

(1) Pour donner une idée de l'importance de l'Institut d'Egypte et de la bonne direction que Bonaparte donna à ses travaux, voici la liste des questions qui furent soumises par lui dans la première séance ; la solution de ces questions fut renvoyée à six commissions spéciales, chargées chacune de faire un rapport sur une des six questions proposées.

1o. Les jours employés pour la cuisson du pain de l'armée sont-ils susceptibles de quelques améliorations sous le rapport de la dépense des combustibles, et quelles sont ces améliorations ?

2o. Existe-t-il en Egypte, des moyens de remplacer le houblon dans la fabrication de la bière ?

3o Quels sont les moyens usités de clarifier et de rafraîchir l'eau du Nil ?

4o. Dans l'état actuel des choses au Caire, lequel est le plus convenable à construire, du moulin à eau, ou du moulin à vent ?

5o. L'Egypte présente-t-elle des ressources pour la fabrication de la poudre, et quelles sont ces ressources ?

6o. Quelle est en Egypte la situation de la jurisprudence, de l'ordre judiciaire, civil et criminel, et de l'enseignement ? Quelles sont les améliorations possibles dans ces parties, et désirées par les gens du pays ?

(2) Au combat naval du Nil, le 1er août 1798.

Chap. x. — 1798.

" futaies ; on jettera des arbres dans le Nil, ils fran-" chiront les cataractes, en quinze jours dans le temps " des hautes eaux, ils arriveront ici ; nous aurons des " mats pour nos vaisseaux, des poutres pour nos bâti-" timents. Les Pharaons n'ont pas faits, n'ont pas " dû faire autrement." Tous les assistants, et Monge surtout, furent saisis d'admiration par le développement de cette idée, aucun dans l'auditoire ne savait encore combien était fondée cette inspiration du génie. A quelque temps de là, Jomard, qui, par ses connaissances variées, a rendu d'importants services à l'expédition, copiait dans les monuments de Thèbes des bas-reliefs qui représentaient un guerrier Egyptien faisant abattre sur une montagne de grands arbres par des peuples vaincus.

En fondant l'Institut d'Egypte, Bonaparte a donné une preuve éclatante de ses efforts persévérants en faveur de la civilisation, les mémoires des travaux de ce corps savant, les procès-verbaux de ses séances, imprimés d'après son ordre,(1) attestent l'étendue des vues du général en chef et son ardent désir de réaliser tout ce qui pouvait être utile à l'Egypte, à la France et à l'humanité.

A la fête de l'anniversaire de la fondation de la République, célébrée au Caire, le 1er vendémiaire, an VII (22 septembre 1798), l'armée était réunie autour d'une pyramide qu'on avait élevée pour la circonstance au milieu de la place Ezbehiéh, tous les drapeaux ont été portée près de la pyramide et on leur a attaché

(1) Mémoires de l'Institut d'Egypte, Paris, P. Didot, l'aîné, an VIII, 4 volumes in-8º.

avec une épingle, un écriteau en lettres d'or où était inscrit ces mots : Chap x. — 1798.

Prise d'Alexandrie,

bataille de Chobrâkhyt, bataille des Pyramides.

Ensuite les drapeaux sont rentrés à leur place, et l'on a lu aux troupes la proclamation suivante du général en chef:

" Soldats! Nons célébrons le premier jour de l'an " VII de la République.

" Il y a cinq ans, l'indépendance du peuple Fran- " çais était menacée, mais vous prîtes Toulon ; ce fut " le présage de la ruine de nos ennemis.

" Un an après vous battiez les Autrichiens à Dego.

" L'année suivante vous étiez sur le sommet des " Alpes.

" Vous luttiez contre Mantoue il y a deux ans, et " vous remportiez la célèbre victoire de Saint- " Georges.

" L'an passé vous étiez aux sources de la Drave et " de l'Izondo, de retour de l'Allemagne.

" Qui eût dit que vous seriez aujourd'hui sur les " bords du Nil, au centre de l'ancien continent?

" Depuis l'Anglais, célèbre dans les arts et le com- " merce, jusqu'au hideux et féroce Bédouin, vous fixez " les regards du monde.

" Soldats! votre destinée est belle, parceque vous " êtes dignes de ce que vous avez fait et de l'opinion " que l'on a de vous. Vous mourrez avec honneur " comme les braves dont les noms sont inscrits sur " cette pyramide, ou vous retournerez dans votre patrie " couverts de lauriers et de l'admiration de tous les " peuples.

Chap. X. — 1798.

" Depuis cinq mois que nous sommes éloignés de " l'Europe, nous avons été l'objet perpétuel des solli- " citudes de nos compatriotes. Dans ce jour quarante " millions de citoyens célèbrent l'ère des gouverne- " ments représentatifs ; quarante millions de citoyens " pensent à vous. Tous disent : c'est à leurs travaux, " à leur sang que nous devons la paix générale, le " repos, la prospérité du commerce, et les bienfaits de " la liberté civile."

Le général en chef donna un dîner splendide de 100 couverts, où les Français et les Egyptiens se trouvaient mélangés ; le soir il y eut des courses, des jeux de toute espèce qui amusèrent le peuple et le soldat. Un spectacle nouveau et dont les Français attendaient un curieux résultat, fut un ballon que Conté lança ; il s'éleva et disparut dans le grand désert de la Lybie On a toujours ignoré le lieu où il est allé tomber, il ne portait personne, il avait des vers écrits en français, en turc et en arabe.

Au mois d'août la Porte Ottomane avait rompu la paix avez le Gouvernenent Français. Bonaparte alla dîner chez le cheik Sadah sachant qu'il avait reçu le firman qui contenait la déclaration de guerre du Grand Seigneur contre la France, quand il se trouva seul avec lui, il lui commanda impérieuse- ment de lui remettre l'original du firman, Sadah nia en avoir connaissance, hésita, se contredit et enfin le remit. Le bruit circulait dans la ville du Caire qu'une armée d'Osmanlis augmentée des troupes de Djezzar tirées d'Alep, de Damas, de Jérusalem se réunissaient en Syrie, ce qui refroidit beaucoup le zèle des partisans de la venue des Français, une con-

spiration se tramait, le 21 octobre elle éclata, le général Dupuy commandant d'armes de la place fut une des premières victimes, les coups de canon d'alarme furent tirés, la fusillade s'engagea dans les rues, la populace se mit à piller les maisons des riches. Le général en chef monte sur le champ à cheval, suivi seulement d'une trentaine de guides, il se porte sur les points menacés et ordonne avec une grande présence d'esprit de vigoureuses dispositions pour la défense. A peine fut-il rentré au quartier-général qu'il apprit que les Arabes bédouins à cheval et les paysans marchaient pour secourir les révoltés. Bonaparte envoya de la cavalerie battre la plaine et chasser les assaillants. Des mortiers furent placés sur le mont Moquatham qui domine le Caire, le peuple repoussé de toutes les principales rues par les troupes Françaises s'accumule sur la place de la grande mosquée et dans les petites rues qui y aboutissent et qu'il barricade. Le feu de l'artillerie placé sur les hauteurs fut soutenue avec vigueur pendant deux jours, le troisième jour vit la fin de la rébellion, tout rentra dans l'ordre, les agas arrêtèrent 80 des cent membres qui composaient le divan des révoltés, ils furent conduits à la citadelle.

Le 24 octobre au soleil levant les soixantes cheiks et imans de la grande mosquée se rendirent au palais. Depuis trois jours ils ne s'étaient pas couchés. Leur contenance était celle de coupables et d'hommes rongés d'inquiétudes. Il n'y avait pas cependant de reproches à leur faire, ils avaient été fidèles, mais n'avaient pas pu lutter contre le torrent de l'opinion populaire. Le cheik Sadah se fit excuser,

Chap. x. — 1798. prétextant son état de maladie. On pouvait ignorer sa mauvaise conduite ; si on paraissait en être instruit, il faudrait lui faire couper la tête. Dans la situation des esprits cette mort aurait plus d'inconvéniens que d'avantages ; son nom était vénéré de tout l'Orient ; c'eût été en faire un martyr. Le général en chef lui fit dire, qu'il n'était pas surpris qu'au milieu d'événements si étranges, à son âge, il se trouvait incommodé ; mais qu'il désirait le voir le lendemain, si cela lui était possible. Bonaparte accueillit les cheiks comme à l'ordinaire et leur dit :

" Je sais que beaucoup de vous ont été faibles, " mais j'aime à croire qu'aucun n'est criminel ; ce que " le prophète condamne surtout, c'est l'ingratitude et " la rébellion . . . . . . Je ne veux pas qu'il se " passe un seul jour où la ville du Caire soit sans " faire les prières d'usage ; la mosquée de Gama-el- " Azhar a été prise d'assaut, le sang y a coulé, allez " la purifier. Tous les saints-livres ont été pris par " mes soldats, mais pleins de mon esprit, ils me les " ont apportés, les voilà, je vous les restitue. Ceux " qui sont morts satisfont à ma vengeance. Dites " au peuple du Caire que je veux continuer à être " clément et miséricordieux pour lui. Il a été l'objet " spécial de ma protection, il sait combien je l'ai aimé, " qu'il juge lui-même de sa conduite ? Je pardonne " à tous, mais dites-leur bien que ce qui arrive et " arrivera, est depuis longtemps écrit, et qu'il n'est au " pouvoir de personne d'arrêter ma marche, ce serait " vouloir arrêter le destin. . . . . . . Tout ce qui " arrive et arrivera est dans le livre de la vérité "

Ces vieillards se jetèrent à genoux, baisèrent les

livres du Coran ; il y en avait de la plus grande antiquité. Un exemplaire avait appartenu à Hassan, d'autres à Saladin, ils exprimèrent leur reconnaissance et se rendirent à Gama-el-Azhar. La mosquée était rempli d'un peuple transi de peur. Elle fut purifiée. Les cadavres furent ensevelis, les ablutions et d'autres cérémonies conformes à l'usage précédèrent les prières ordinaires. Le cheik El-Cherkaoui monta dans la chaire et répéta ce que le général en chef leur avait dit, le peuple fut rassuré, les bénédictions de Dieu furent appelées sur ce prince grand et clément. Chap. x. — 1798.

Le 25 octobre le ckeik Sadah se rendit au lever, il y fut reçu comme à l'ordinaire ; il n'était pas difficile de voir à sa contenance la frayeur qui le maîtrisait, il divagua, prononça des paroles sans suite, puis il finit par remercier Dieu d'avoir enchaîné la sédition, et d'avoir donné la victoire à la justice, et comme voulant davantage assurer son pardon il prit et baisa la main du général en chef ; au même instant Kléber qui arrivait d'Alexandrie demanda quel était ce vieillard qui paraissait si interdit, et dont les traits étaient si bouleversés ? " C'est le chef de la révolte, " lui répondit Bonaparte.—Eh ! quoi ! vous ne le " faites pas fusiller ?—Non, ce peuple est trop " étranger à nous, à nos habitudes ; il lui faut " des chefs. J'aime mieux qu'il ait des chefs d'une " espèce pareille à celui-ci, qui ne peut ni monter à " cheval, ni manier un sabre, que de lui en voir comme " Mourad-Bey et Osman-Bey. La mort de ce " vieillard impotent ne produirait aucun avantage, et " aurait pour nous des conséquences plus funestes que " vous ne pensez." Les événements qui sont arrivés

Chap. x. — 1798.

long temps après ont fait revenir sur cette conversation.(1)

Pendant octobre, novembre et une partie de décembre, la ville du Caire, pour punition, resta sans divan ; enfin le général en chef se rendit aux sollicitations réitérées des habitans, il leur dit dans une proclamation : " J'ai été mécontent de vous ; je " suis aujourd'hui content de votre repentir et de " votre conduite. . . . . . . Je vous le rends. Aucun " pouvoir humain ne peut rien contre moi. Mon ar- " rivée de l'Occident sur le bord du Nil a été prédite " dans plus d'un passage du Coran. Un jour tout le " monde en sera convaincu." Le lendemain, au lever, les cheiks se prosternèrent, et le cheik Fayoumi portant la parole, demanda la grâce des malheureux imans et mouezzins qui étaient détenus dans la citadelle. Le général en chef leur répondit sans s'émouvoir : " ils ont été condamnés et exécutés avant le lever du soleil qui a suivi la fin de la révolte." Les cheiks levèrent alors les yeux au ciel, firent une courte prière et dirent : " Que Dieu l'avait ordonné ainsi ; qu'ils étaient bien coupables et l'avaient bien mérité ; que Dieu était juste, que Dieu était partout, que Dieu disposait de tout, que tout venait de Dieu, que tout allait à Dieu, que Dieu était grand, très-grand, que tout ce qui arrivait dans ce monde et dans les sept cieux venait de Dieu."

Lorsque Bonaparte entra au Caire, les Turcs et les Egyptiens qui mesuraient sa taille sur la grandeur de

(1) C'est ce même cheik que plus tard le général Kléber fit bâtonner ; ce qui fut une des principales causes qu'il mourut assassiné au Caire le 14 juin 1800.

ses victoires, s'imaginaient qu'il avait au moins six pieds de haut, ils furent bien surpris lorsqu'ils virent qu'il était plus petit et moins corporé qu'un mameluk ;(1) ils croyaient qu'il fallait être colossal pour commander une armée, et comme chez les peuples barbares le prestige joue un plus grand rôle que la raison, cela explique pourquoi le général en chef dans certaines circonstances a tenu un langage sentencieux et oriental, parlant en maître et en prophète, c'était la meilleure manière de se faire comprendre des musulmans et de leur en imposer; ce genre de style était d'autant plus nécessaire et mieux justifié que ces discours etaient destinés à être traduits en beaux vers arabes par un des cheiks les plus instruits.

L'ordre suivant, dicté par Bonaparte, est transmis au général Berthier :(2)

" L'usage barbare de faire bastonner les hommes
" prévenus d'avoir des secrets importants à révéler,
" doit être aboli. Il a été reconnu de tout temps que
" cette manière d'interroger les hommes, en les met-
" tant à la torture, ne produit aucun bien. Les mal-
" heureux disent tout ce qui leur vient à la tête, et
" tout ce qu'ils voient qu'on désire savoir. En con-
" séquence le général en chef défend d'employer un
" moyen que réprouvent la raison et l'humanité. Ce
" qui n'empêche pas les agas d'infliger la bastonnade,
" mais seulement comme punition."

Les moines du mont Sinaï montrèrent au général

(1) Antommarchi, Derniers moments de Napoléon, Tome I, p. 148, Londres, 1825, in-8$_0$.

(2) Le 13 novembre, 1798.

Chap. X. — 1798.

en chef le livre sur lequel étaient les signatures de Mahomet, de Saladin et de Sélim, pour recommander leur couvent aux détachements de leurs armées ; à leur demande, Bonaparte fit la même recommandation pour leur servir de sauve-garde auprès des patrouilles Françaises ; mais il voulut leur donner un témoignage encore plus éclatant de sa protection, il rendit un arrêté(1) ayant pour objet de maintenir les privilèges accordés à leur couvent, prescrivant aux autorités civiles et militaires de veiller à ce que ces religieux jouissent paisiblement de tous leurs droits ; cet arrêté porte en forme de considérant que c'est pour transmettre aux races futures la tradition de notre conquête, parceque le couvent du mont Sinaï est habité par des hommes instruits et policés, au milieu de la barbarie des déserts où ils vivent.

Le 24 décembre le général en chef quitte le Caire, accompagné de Monge, de Berthollet, du général du génie Caffarelli, d'autres officiers, d'un dessinateur et d'un ingénieur géographe pour reconnaître l'ancien canal de Suez. Le chef de bataillon Barthélemy commande l'escorte, et régle l'ordre de la marche de la colonne qui est composée de 100 guides à cheval, 200 guides à pied, et une pièce d'artillerie, l'adjoint aux adjudants Arrighi est chargé d'établir et de maintenir l'ordre. Arrivé sur les lieux, Bonaparte recherche et reconnaît lui-même les vestiges du canal, qui dans l'antiquité joignit les deux mers ; il écrivit au Divan du Caire :(2) " je m'occupe dans ce mo-" ment-ci à faire faire les opérations nécessaires pour

(1) Le 19 décembre 1798.

(2) Correspondance de Napoléon Ier, pièce 3808, Tome V.

" désigner l'endroit par où l'on peut faire passer les " eaux pour joindre le Nil et la mer Rouge. Cette " communication a existé, car j'en ai trouvé la trace " en plusieurs endroits."

Bonaparte alla visiter la fontaine de Moïse qui est à trois lieues de Suez, elle se compose de neuf sources d'eau sortant de mamelons élevés de quelques toises au-dessus de la surface du sol. Il était neuf heures du soir lorsque le retour à la ville de Suez s'effectua, les chasseurs d'avant-garde crièrent qu'ils enfonçaient. On appela les guides ; les soldats s'étaient amusés à les griser avec de l'eau-de-vie, et il fut impossible d'en tirer aucun renseignement. On était hors de route. Les chasseurs s'étaient guidés sur un feu qu'ils avaient pris pour les lumières de Suez ; c'était le fanal de la chambre d'une chaloupe canonnière, ce que l'on remarqua promptement, il changeait de place à chaque instant. Les chasseurs s'orientèrent, et déterminèrent la position de Suez. Ils se mirent en marche à cinquante pas l'un de l'autre, mais après avoir fait 200 toises, le chasseur de tête cria qu'il enfonçait. Il fallut reployer cette ligne, et en tâtonnant ainsi dans plusieurs directions, ils eurent le bonheur de trouver la véritable. A dix heures du soir, l'escadron était rangé en bataille au milieu du sinus, les chevaux ayant de l'eau jusqu'au ventre, le temps était noir, la lune ne se levait cette nuit-là qu'à minuit, la mer était un peu agitée, et le vent paraissait vouloir fraîchir, la marée montait, il y avait autant de danger à aller en avant qu'à reculer. La position devint assez critique pour que Bonaparte dit : " Serions-nous venus ici pour périr comme

Chap. x. — 1798.

" Pharaon? Ce sera un beau texte pour les prédi-" cateurs de Rome." Mais l'escorte était composée de soldats de huit à dix ans de service, fort intelligens, ce furent Louis, maréchal-des-logis, et Carbonel, brigadier, qui découvrirent le passage. Louis revint à la rencontre, il avait touché bord, mais il n'y avait pas un moment à perdre, l'eau montait à chaque moment. Rassuré sur ce point, le général en chef se hâta pour gagner la terre. L'alarme était au camp, des officiers eurent la pensée d'allumer des feux sur le rivage, mais ils n'avaient pas de bois, ils démolirent une maison, ce qui demanda du temps, cependant le premier feu était allumé sur le rivage lorsqu'on prit terre. Les soldats qui avaient appris leur catéchisme, racontaient la fuite de Moïse, la catastrophe de Pharaon, cet incident fit pendant longtemps l'objet de leur entretien.

Le 30 décembre l'état-major partit de Suez. Les tentes, les bagages et l'escorte se dirigèrent sur Adjéroud, où l'on dressa le camp à quatre heures après-midi. Bonaparte avec Monge, plusieurs généraux et officiers d'état-major, côtoya la mer Rouge, fit le tour du sinus. Il retournait sur ses pas dans la direction de Suez, lorsque à quatre ou cinq cents toises de cette ville, il découvrit quelques restes de maçonnerie qui fixèrent son attention, il marcha dans cette direction perpendiculairement à la mer, soixante ou quatre-vingt toises, et il se trouva au milieu des vestiges de l'ancien canal qu'il suivit pendant l'espace de cinq heures. La nuit approchant, et ayant sept lieues à faire pour gagner le camp à travers le désert, il s'y dirigea au grand galop. Après quelques incer-

titudes, il le rejoignit, n'ayant avec lui que trois ou quatre personnes les mieux montées; les autres étaient en arrière. Il fit allumer de grands feux sur un montécule, et sur le minaret de la mosquée du fort Adjéroud, il fit tirer tous les quarts d'heure un coup de canon jusqu'à 11 heures du soir; moment où tout le monde avait heureusement rejoint, personne n'était égaré.

Chap. X. — 1799

Au commencement de janvier la peste ayant été reconnue à Alexandrie, avec des symptômes assez prononcés, le général en chef fit publier l'ordre du jour suivant :(1)

" Tout officier de santé qui quitterait le lieu dési-" gné pour l'ambulance devant l'ennemi, sans ordre, " ou qui, dans une maladie contagieuse, se refuserait " à porter aux malades ses secours, sera arrêté, tra-" duit devant le conseil militaire, et traité selon l'ar-" ticle de la loi relative aux soldats et militaires qui " ont fui devant l'ennemi. Aucun Français ne doit " craindre la mort, quel que soit l'état qu'il ait em-" brassé.

" Le citoyen Boyer, chirurgien des blessés à " Alexandrie, qui a été assez lâche pour refuser de " donner des secours à des blessés qui avaient eu " contact avec des malades supposés atteints de ma-" ladies contagieuses, est indigne de la qualité de " citoyen Français. Il sera habillé en femme, pro-" mené sur un âne dans les rues d'Alexandrie, avec " un écriteau sur le dos, portant : *Indigne d'être* " *Français, il craint de mourir.* Après quoi, il sera

(1) Le 8 janvier 1799.

Chap. x. — 1799.

" mis en prison, et renvoyé en France sur le pre-
" mier bâtiment.

" Le commandant d'Alexandrie enverra un exem-
" plaire du dit ordre du jour au président de son
" département, avec invitation de le rayer de la liste
" des citoyens Français."

Pour augmenter l'ardeur des soldats et électriser leur courage, par un ordre du jour(1) il institue des récompenses ; il sera accordé aux tambours qui se distingueront, des baguettes d'argent ; il ne pourra y en avoir plus de vingt-cinq dans l'armée. Il sera accordé, pour récompense, aux trompettes qui se distingueront, des trompettes d'argent ; il ne pourra pas y en avoir à l'armée plus de cinq. Il sera accordé aux canonniers pointeurs qui se distingueront par la justesse du tir, une petite grenade en or, qui sera fixée sur leur baudrier ; il ne pourra pas y en avoir plus de quinze. Il sera accordé aux soldats qui se distingueront, des fusils garnis en argent ; il ne pourra pas y en avoir plus de deux cents.

Tout soldat qui aura obtenu une trompette ou baguette d'argent, la grenade d'or ou le fusil garni en argent, aura deux sols par jour de haute paie ; enfin les officiers ou soldats qui se distingueront par des actions de bravoure extraordinaire ou par des services essentiels rendus à l'armée, auront un des cent sabres accordés en Italie, et dont vingt-cinq n'ont pas encore été distribués et restaient à donner.

(1) Du 2 février 1799.

CHAPITRE XI.

BONAPARTE GÉNÉRAL EN CHEF.

GUERRE D'ORIENT.—EXPÉDITION D'ÉGYPTE ET DE SYRIE (SUITE).

Du 5 *Février* 1799 *au* 16 *Octobre* 1799.

SOMMAIRE :

Lettres de Bonaparte à Djezzar Pacha.—Motifs de l'expédition de Syrie.—Bonaparte et l'armée quittent le Caire.—Prise d'El-Arich.—La division Kléber s'égare dans le désert.—Suite de la traversée du désert.—Prise de Gaza.—Lecture de l'Ecriture Sainte.—Jaffa est pris d'assaut.—Une balle jette à terre le chapeau de Bonaparte.—Bonaparte visite les pestiférés.—Députation des chrétiens de Jérusalem.—Saint-Jean-d'Acre est investi.—Combats de Hayfa, de Nazareth, de Cana, bataille du Mont Thabor, combat de Safed.—Ordre de mettre au concours une médaille pour prix du meilleur tableau représentant le combat de Nazareth.—Correspondance avec la Mecque, les Indes, la Perse.—Ordre du jour annonçant la levée du siège de Saint-Jean-d'Acre.—Générosité de Bonaparte envers un mameluk.—Dangers que Bonaparte a encourus. — Bonaparte donne ses chevaux pour porter les blessés.—Nouvel exemple de sa sollicitude pour les pestiférés.—Réception solennelle faite à Bonaparte rentrant au Caire.—Il donne des sabres d'honneur à plusieurs généraux.—Il va camper aux pieds des Pyramides.—Marche sur Aboukir. — Bataille d'Aboukir. — Réception de gazettes d'Europe.—Bonaparte est résolu de retourner en France.—Ordre du jour annonçant son départ à l'armée.—Instructions pour Kléber.—Bonaparte s'embarque.—Détails du voyage sur mer.—Son arrivée à Fréjus.—Retour à Paris.

Chap. XI. — 1799.

Le 22 août 1798, le général en chef avait envoyé une lettre à Djezzar, Pacha de Saint-Jean-d'Acre, il accueliit mal le porteur et ne répondit pas. Le 19 novembre 1798, le général en chef envoya une seconde lettre, à Djezzar, dont voici le texte :

" Je ne veux pas te faire la guerre, si tu n'es pas " mon ennemi ; mais il est temps que tu t'expliques. " Si tu continues à donner refuge, sur les frontières " de l'Egypte à Ibrahim-Bey, je regarderai cela " comme une marque d'hostilité et j'irai à Acre.

" Si tu veux vivre en paix avec moi, tu éloigne- " ras Ibrahim-Bey à 40 lieues des frontières de " l'Egypte, et tu laisseras libre le commerce entre " Damiette et la Syrie.

" Alors je te promets de respecter tes états, de " laisser la liberté entière au commerce entre l'Egypte " et la Syrie, soit par terre, soit par mer."

Pour toute réponse, Djezzar fit couper la tête au porteur de cette dépêche ; ce pacha était un vieillard de 70 ans, très-féroce, il avait contre les Français une haine démesurée ; les villes d'Egypte étaient inondées de firmans dans lesquels il ne dissimulait point ses intentions hostiles et annoncait son arrivée. Il fit plus, il envahit les provinces de Jaffa, Ramleh et Gaza, son avant-garde prit position à El-Arich où il y a quelques bons puits, et un fort situé dans le désert à 10 lieues sur le territoire de l'Egypte. Bonaparte n'avait donc plus de choix, il était provoqué à la guerre, il crut ne pas devoir tarder à la porter lui-même, tels furent les motifs de l'expédition de Syrie qui avait trois buts :

1°. Assurer la conquête de l'Egypte en construi-

sant une place forte au-delà du désert, et, dès lors, éloigner tellement les armées, de quelque nation que ce soit, de l'Egypte, qu'elles ne puissent rien combiner avec une armée Européenne qui viendrait débarquer sur les côtes. Chap. XI. — 1799.

2°. Obliger la Porte à s'expliquer, et par là appuyer les négociations que la France avait entamée, et l'envoi qu'il faisait à Constantinople sur la caravelle Turque du consul Beauchamp.

3°. Enfin ôter à la croisière Anglaise les subsistances qu'elle tirait de Syrie, en employant les deux mois d'hiver à se rendre par la guerre et par des négociations toute cette côte amie.

Le 10 février Bonaparte partit du Caire avec son armée, et accompagné du mollah, qui est, après le mufti de Constantinople, l'homme le plus révéré de l'empire musulman, des cheiks des quatre principales sectes, de l'émir-Hadji ou prince des pélerins. Arrivé à Belbeys il se rendit à Birket où il reçut la députation du divan, puis il visita le camp qui était tout oriental, les quinze cheiks avaient chacun trois tentes, où ils déployaient tout le luxe asiatique, il déjeuna avec eux et ensuite retourna à son quartier-général à Belbeys; parvenu à El-Arich l'ennemi fut rencontré, attaqué, forcé, le village enlevé et l'avant-garde ennemi bloquée dans le fort d'El-Arich. La tranchée fut ouverte devant ce fort qui fut pris au bout de quelques jours, la garnison posa les armes sur le glacis, elle remit ses chevaux, et elle jura de se rendre à Bagdad par la route du désert, de ne point porter les armes contre les Français pendant la présente guerre et de ne point rentrer avant un an

Chap. XI. — 1799.

soit en Egypte, soit en Syrie; elle fut conduite pendant 6 lieues dans la direction de Bagdad.

Kléber près du puits de Zâouy, en marche sur Gaza, s'était égaré dans le désert et avait marché quinze heures sans s'apercevoir de son erreur. Le découragement était tel parmi les soldats, que plusieurs avaient brisé leur fusil. Le général en chef, depuis la veille à la recherche de la division, la rallia, fit battre à l'ordre et prononça ces mots:

" Ce n'est point en vous mutinant que vous " remédierez à vos maux; au pis aller, il valait " mieux enfoncer sa tête dans le sable et mourir avec " honneur que de se livrer au désordre et de violer la " discipline."

Voici comment le général en chef s'exprime dans une lettre au général Desaix: " Nous avons traversé " 70 lieues de désert, ce qui a été extrêmement fati- " guant; de l'eau saumâtre, souvent point du tout. " Nous avons mangé des chiens, des ânes et des " chameaux."(1)

Au milieu de ce voyage Bonaparte, se tournant vers Monge, lui dit, : " Que vous semble-t-il de tout " ceci?—Mais, général, répondit le mathématicien, " je pense que si jamais on voit ici autant de voitures " qu'à l'opéra, il faudra qu'il se soit passé de fameuses " révolutions sur le globe."

Le désert a toujours eu pour Bonaparte un attrait particulier, il ne l'a jamais traversé sans une certaine émotion; c'était pour lui l'image de l'immensité, il ne montrait point de bornes, n'avait ni commencement ni fin; c'était un océan de pied ferme. Ce

(1) Correspondance de Napoléon 1er, pièce 4000. Tome V.

spectacle plaisait à son imagination, et plus tard à Sainte-Hélène il se complaisait à observer que le mot Napoléon veut dire : *Lion du désert.* Chap. XI. — 1799.

Après avoir traversé le grand désert l'armée arriva à Khân-Younès, elle avait passé les limites de l'Afrique et entrait en Asie ; à la suite d'un combat assez vif les Français prirent possession de Gaza. En sortant de cette ville, l'armée prit à gauche et marcha au milieu d'une plaine de 6 lieues de large. Le 1er mars, après un parcours de 7 lieues, l'armée campa à Esdoud, elle passa à gué le torrent qui descend de Jérusalem et se jette dans la mer à Ascalon ; cette dernière ville est célèbre par le siège et la bataille qui l'ont illustré dans la guerre des Croisades, elle est aujourd'hui en ruines et le port comblé. Bonaparte employa trois heures à méditer et à parcourir le champ de bataille d'Ascalon,(1) où Godefroy battit l'armée du Soudan d'Egypte et les maures d'Ethiopie.

On lisait tous les soirs l'Ecriture Sainte à haute voix sous la tente du général en chef. L'analogie et la vérité des descriptions étaient frappantes, elles conviennent encore à ce pays après tant de siècles et de vicissitudes.(2) Le 2 mars, après sept lieues de marche, on campa à Ramléh, ville célèbre, à sept lieues de Jérusalem. La population est chrétienne, il s'y trouve plusieurs couvents de moines. Les coureurs de l'armée s'approchèrent à trois lieues de la ville

(1) Cette bataille valut à la Chrétienté la possession de Jérusalem pendant cent ans ; Le Tasse l'a chantée dans ses beaux vers du Saint Sépulcre.

(2) Général Bertrand, Guerre d'Orient, Tome II, pages 44 et 45. Paris, 1847, in-8°.

Chap. XI. — 1799.

sainte ; l'armée brûlait du désir de voir la colline du Calvaire, le Saint-Sépulcre, le plateau du temple de Salomon ; elle éprouva un sentiment de peine lorsqu'elle reçut l'ordre de tourner à gauche, mais il était pressant d'occuper Jaffa, où une nombreuse garnison travaillait à se fortifier, la possession de cette ville était nécessaire pour ouvrir les communications par mer avec Damiette et recevoir les bâteaux chargés de riz et de biscuits, ainsi que l'équipage de siège. Marcher sur Jérusalem sans avoir occupé Jaffa eut été manquer à toutes les règles de la prudence.

L'armée se porta donc devant Jaffa, après quatre jours de tranchée ouverte, le 6 mars les batteries firent une salve de deux coups par pièce, immédiatement après le général Berthier envoya au commandant de Jaffa un parlementaire chargé de lui dire : " Dieu est " clément et miséricordieux. Le général en chef " Bonaparte me charge de vous faire connaître que " Djezzar-Pacha a commencé les hostilités contre " Egypte en envahissant le fort d'El-Arich ; que Dieu " qui seconde la justice a donné la victoire à l'armée " Française et qu'elle a repris ce fort ; que c'est par " suite de cette opération que le général en chef est " entré dans la Palestine, d'où il veut chasser les " troupes de Djezzar-Pacha qui n'aurait jamais dû y " entrer ; que la place est cernée de tous côtés ; que " les batteries de plein fouet à bombes et à brèche " vont en deux heures en ruiner les défenses ; que le " général en chef Bonaparte est touché des maux qui " affligeraient la ville entière si elle était prise d'assaut ; " qu'il offre sauve garde à la garnison, protection à la " ville, qu'il retarde en conséquence le commencement

" du feu jusqu'à sept heures du matin." L'officier et le trompette furent reçus; mais au bout d'un quart d'heure l'armée vit avec horreur leurs têtes au bout de piques, plantées sur les deux plus grandes tours, et leurs cadavres jetés du haut des murailles au pied des batteries de brèche. La ville fut prise d'assaut le même jour à 5 heures du soir, 4,000 hommes de la garnison furent passé par les armes. Chap. XI. — 1799.

Pendant le siège de Jaffa la garnison avait opéré deux sorties infructueuses, qui furent exécutées par des hommes de huit nations diversement costumées, c'étaient des Maugrabins, des Albanais, des Kourdes, des Anatoliens, des Caramaniens, des Damasquiens, des Alépyns, des noirs du Técout. Parmi les prisonniers d'une de ces sorties, il se trouva trois Albanais de la garnison d'El-Arich, qui donnèrent la nouvelle que toute cette garnison avait fait seulement trois journées dans la direction de Bagdad, et ensuite par un crochet, elle s'était jeté dans Jaffa, violant la capitulation et son serment.(1)

Bonaparte debout sur l'épaulement d'une batterie, eut son chapeau jeté à terre par une balle de fusil, au moment où il indiquait du doigt au colonel de la 22e d'infanterie légère, la manœuvre qu'il devait faire pour monter à la brèche.(2)

La peste faisait de grands ravages, le service de l'hopital de Jaffa était interrompu, par la désertion des infirmiers, les distributions manquaient et les médecins furent obligés de pourvoir à tout; c'est en

(1) Voir pages 241 et 242 les conditions de cette capitulation.

(2) Général Bertrand, Guerre d'Orient, Tome II, p. 48, Paris, 1847, in-8o.

Chap. XI. — 1799.

vain que pour rassurer les craintifs, ils contredisaient ceux qui voulaient reconnaître des symptômes de peste dans ce qu'ils affirmaient n'être qu'une fièvre pernicieuse, connue sous le nom de fièvre à bubons, la frayeur était dans l'armée; c'est alors que le général en chef alla lui-même à l'hôpital, sa présence inattendue et imposante porta la consolation, il fit opérer plusieurs malades devant lui, on perça les bubons pour faciliter la crise, il toucha de ses mains nues ceux qui paraissaient les plus découragés, afin de leur prouver qu'ils n'avaient qu'une maladie ordinaire et non contagieuse. Le résultat de cette visite de Bonaparte fut tel, que l'armée resta persuadée que ce n'était point la peste, ce ne fut que plusieurs mois après qu'il fallut bien en convenir.

Des négociations avec l'aga de Jérusalem avaient été entamées à Gaza et continuées pendant la route et le siège de Jaffa. Après la prise de cette ville l'armée devait marcher et se porter en deux journées sur Jérusalem ; la population en était toute chrétienne, elle offrait plus de ressources qu'aucune ville de la Palestine; mais le 10 mars le général en chef reçut une députation des chrétiens, qui le conjurèrent de les sauver; ils étaient sous le couteau, les Turcs étaient décidés à les égorger avant d'abandonner la ville et de passer le Jourdain; l'aga qui était un homme habile, proposa en même temps un armistice, il s'engagea à mettre en liberté et à protéger les chrétiens, à ne fournir aucun secours à Djezzar, et après la prise d'Acre à se soumettre au vainqueur; Bonaparte ac-

cepta ces conditions qui évitaient au territoire de la Terre Sainte, le fléau de la guerre.(1) Chap. XI. — 1799.

En arrivant devant Saint-Jean-d'Acre, le 18 mars, Bonaparte lance la proclamation suivante, adressée aux cheiks, ulémas, chérifs, orateurs de mosquées et autres habitants du pachalik d'Acre :

" Dieu est clément et miséricordieux.

" Dieu donne la victoire à qui il veut ; il n'en doit " compte à personne. Les peuples doivent se sou-" mettre à sa volonté !

" En entrant avec mon armée dans le pachalik " d'Acre, mon intention est de punir Djezzar-Pacha " de ce qu'il a osé me provoquer à la guerre, et de " vous délivrer des vexations qu'il exerce envers le " peuple. Dieu, qui tôt ou tard punit les tyrans, a " décidé que la fin du règne de Djezzar était " arrivée.

" Vous, bons Musulmans, habitants, vous ne devez " pas prendre l'épouvante, car je suis l'ami de tous " ceux qui ne commettent point de mauvaises actions " et qui vivent tranquilles.

" Que chaque commune ait donc à m'envoyer ses " députés à mon camp, afin que je les inscrive et leur " donne des sauf-conduits, car je ne peux pas répondre " sans cela du mal qui leur arriverait.

" Je suis terrible envers mes ennemis, bon, clément

(1) A Sainte-Hélène, Napoléon exprima des regrets de ne pas avoir été visiter Jérusalem pendant sa campagne de Syrie : " La " Genèse, disait-il, est la peinture la plus fidèle des lieux qu'elle " décrit ; en la lisant on s'y reconnaît partout, c'était pour moi " un charme inexprimable."—(*Montholon, Récit de la captivité de* " *Napoléon, Tome II, p.* 57, *Paris,* 1847, *in*-8°.

Chap. XI. — 1799.

“ et miséricordieux envers le peuple et ceux qui se “ déclarent mes amis.”

Pendant que Saint-Jean-d'Acre était investi et que le siège régulier s'opérait, eurent lieu les combats de Hayfa, de Nazareth, de Cana, la bataille du Mont Thabor et le combat de Safed, où l'armée Française se couvrit de gloire. Le général Bonaparte, par un ordre du jour,(1) voulant donner une marque de satisfaction particulière aux 300 braves, commandés par le général de brigade Junot, qui au combat de Nazareth ont repoussé 3,000 hommes de cavalerie, pris cinq drapeaux et couvert le champ de bataille de cadavres ennemis, ordonne par un ordre du jour qu'il sera proposé une médaille de 12,000 francs pour prix du meilleur tableau représentant ce combat. Les Français seront costumés dans ce tableau avec l'uniforme de la 2e d'infanterie légère et du 14e dragons. Le général Junot, les chefs de brigade Duvivier et Desnoyers, y seront placés. L'état-major fera faire par les artistes français qui sont en Egypte des costumes de Mameluks, des janissaires de Damas, des Diletti, des Alépins, des Moghrebins, des Arabes et les enverra au ministre de l'intérieur à Paris, en l'invitant à en faire faire différentes copies, à les envoyer aux principaux peintres de Paris, Milan, Florence, Rome et Naples, et à déterminer l'époque du concours et les juges qui devront décerner le prix. Cet ordre du jour fut envoyé à la municipalité de la commune de chacun des braves qui se sont trouvés au combat de Nazareth.

Pendant le siège de Saint-Jean-d'Acre des agents

(1) Du 21 avril 1799.

chrétiens, juifs, musulmans, furent dépêchés à Damas, à Alep et jusqu'en Arménie; ils rapportèrent que la présence de l'armée Française en Syrie agitait toutes les têtes. Le général en chef écrivit plusieurs fois aux Indes et à l'île de France, il reçut des agents secrets et des communications fort importantes de l'Asie-Mineure; il envoya des affidés en Perse, c'est de là que datent ses relations avec la Cour de Téhéran. Bonaparte avait des rapports réguliers avec la Mecque et Moka, c'était le chérif de la Mecque, qui était l'intermédiaire de ses correspondances.

Après 60 jours de tranchée ouverte et divers assauts successifs où des batteries de mortier avaient été établies pour raser le palais de Djezzar et détruire les principaux monuments de Saint-Jean-d'Acre, elles jouèrent pendant 72 heures et remplirent l'effet proposé, le 16 mai l'occasion paraissait favorable pour emporter la ville, mais les espions, les déserteurs, les prisonniers s'accordaient tous à constater que la peste faisait d'horribles ravages dans Acre, que tous les jours plus de soixante personnes en mouraient; que les symptômes en étaient terribles; qu'en 36 heures on était emporté au milieu de convulsions pareilles à celles de la rage. Répandu dans la ville il eut été impossible d'empêcher le soldat de la piller, il aurait rapporté dans le camp les germes de ce terrible fléau, plus à redouter que toutes les armées du monde: résolu donc de lever le siège il en informa l'armée (le 17 mai) par l'ordre du jour suivant :

" Soldats, vous avez traversé le désert qui sépare " l'Afrique de l'Asie avec plus de rapidité qu'une " armée arabe.

Chap. XI. — 1799.

“ L'armée qui était en marche pour envahir “ l'Egypte est détruite ; vous avez pris son général,(1) “ son équipage de campagne, ses bagages, ses outres, “ ses chameaux.

“ Vous vous êtes emparé de toutes les places fortes “ qui défendent les puits du désert.

“ Vous avez dispersé, aux champs du mont Thabor, “ cette nuée d'hommes accourus de toutes les parties “ de l'Asie, dans l'espoir de piller l'Egypte.

“ Les trente vaisseaux que vous avez vus arriver “ dans Acre, il y a douze jours, portaient l'armée qui “ devait assiéger Alexandrie ; mais, obligée d'accourir “ a Acre, elle a fini ses destins : une partie de ses “ drapeaux orneront votre rentrée en Egypte.

“ Enfin après avoir, avec une poignée d'hommes, “ nourri la guerre pendant trois mois dans le cœur de “ la Syrie, pris quarante pièces de campagne, “ cinquante drapeaux, fait 6,000 prisonniers, rasé les “ fortifications de Gaza, Jaffa, Hayfà, Acre, nous “ allons rentrer en Egypte ; la saison des débarque- “ ments m'y rappele.

“ Encore quelques jours et vous aviez l'espoir de “ prendre le pacha même au milieu de son palais ; “ mais, dans cette saison, la prise du château d'Acre “ ne vaut pas la perte de quelques jours : les braves “ que je devrais d'ailleurs y perdre sont aujourd'hui “ nécessaires pour des opérations plus essentielles.

(1) Abdallah, qui commandait à Jaffa, il s'était caché, et avait pris le costume d'un Père de la Terre-Sainte, il sortit ainsi de Jaffa au moment de l'entrée des Français dans cette ville, et à la faveur de ce déguisement, il arriva à la tente du général en chef et se jeta à ses genoux, Bonaparte fut magnanime et le traita aussi bien qu'il pouvait le désirer.

" Soldats, nous avons une carrière de fatigues et " de dangers à courir. Après avoir mis l'Orient hors " d'état de rien faire contre nous cette campagne, il " nous faudra peut-être repousser les efforts d'une " partie de l'Occident. Chap. XI. — 1799.

" Vous y trouverez une nouvelle occasion de gloire ; " et si, au milieu de tant de combats, chaque jour est " marqué par la mort d'un brave, il faut que de " nouveaux braves se forment, et prennent rang à " leur tour, parmi ce petit nombre qui donne l'élan " dans les dangers et maîtrise la victoire."

Dans un des assauts tentés au siège, Aly, mameluk noir de Djezzar, à la fois son confident, son brave et son bourreau, était l'objet de la haine des chrétiens qui en demandaient vengeance ; il fut fait prisonnier, un officier de gendarmerie procéda à son interrogatoire, Bonaparte voulut le voir ; cet intrépide musulman lui dit : " Toute ma vie j'ai obéi à mon maitre ; avant-" hier j'ai coupé et porté la tête de ton mameluk dans " la ville que j'ai sauvée ; tiens, voilà la mienne, " sultan, coupe-la, mais coupe-la toi-même et je meurs " content ; le prophète a dit qu'il ne faut pas rejeter " la dernière demande d'un mourant." Le général en chef lui tendit la main, lui fit porter à manger, l'admit à servir dans l'armée Française.(1)

Pendant ce siège Bonaparte eut une fois un cheval tué sous lui et une autre fois, se trouvant à la tranchée, il fut légèrement blessé, une bombe vint tomber à ses

(1) Il a été reconnaissant, et servi fidèlement son nouveau maître, il fut tué dans une charge à la bataille d'Aboukir en combattant dans les rangs d'un corps de cavalerie Française.

Chap. XI. — 1799.

pieds ; Daumesnil(1) et Carbonnel, brigadier de sa garde, qui se trouvaient à côté de lui le couvrirent de leur corps, de manière à le mettre à l'abri de l'éclat de la bombe, qui effectivement éclata peu après et blessa Carbonnel. Un autre jour le capitaine Arrighi fut blessé par une balle qui rasa le chapeau du général en chef et frappa cet officier à la bouche.(2)

Le 22 mai, au moment de partir de Tantourah, on vint instruire le général en chef que 200 blessés, jugés d'abord par les officiers de santé capables d'être évacués à pied, ne pouvaient marcher au-delà de la première journée. Il mit sur-le-champ tous ses chevaux à leur disposition ; le reste de l'état-major s'empressa d'imiter cet exemple. Un grenadier blessé craignait de salir une belle selle toute brodée, il paraissait hésiter. " Va, lui dit le général en chef, il n'y a rien de trop beau pour un brave." Les officiers de cavalerie se démontèrent, ils envoyèrent tous leurs chevaux de main. Ce ne fut qu'après s'être assuré que tous les blessés étaient partis, que Bonaparte monta sur un de ses chevaux.

Le 27 mai l'armée allait quitter Jaffa lorsque, à une heure du matin, l'aide-de-camp Lavalette ayant fait la visite des magasins et des hôpitaux, pour s'as-

(1) C'était un brave, Bonaparte l'avança graduellement, en juillet 1800, il fut fait lieutenant ; et le 21 février 1812, général et Gouverneur de Vincennes. Il perdit une jambe à la bataille de Wagram. Lorsque les armées coalisées furent devant Paris en 1815, elles le sommèrent de livrer la place, il répondit : " Je vous rendrai Vincennes, quand vous me rendrez ma jambe."

(2) Général Bertrand, Guerre d'Orient, Tome II, page 107, Paris, 1847, in-8o. — O'Meara, Napoléon en Exil, chapitre du 12 novembre 1816.

surer de leur entière évacuation, fit le rapport qu'il avait trouvé onze malades encore à l'hôpital. Ayant demandé au chirurgien de service, pourquoi ils n'étaient pas encore évacués, celui-ci lui répondit que ces malades avaient la peste, que le conseil de santé ne les avait pas jugés transportables, que d'ailleurs ils n'avaient pas 24 heures à vivre. Mais ces malheureux s'apercevant qu'on les abandonnait, demandaient qu'on les tuât, plutôt que de les exposer à la cruauté des Turcs ; l'aide-de-camp ajoutait, que le chirurgien de service demandait à être autorisé à mettre auprès d'eux une potion d'opium pour qu'ils pussent s'en servir au besoin. Le médecin en chef, Desgenettes, et le chirurgien en chef, Larrey, furent sur-le-champ mandés ; ils confirmèrent l'impossibilité d'évacuer ces pestiférés. On discuta s'il était convenable d'autoriser le chirurgien à mettre de l'opium à la portée de ces malheureux. Desgenettes y répugna. "Je n'ai pouvoir, dit-il, de présenter aux malades que ce qui les doit guérir." D'autres pensèrent qu'il était convenable de mettre de l'opium à la portée de ces malheureux, qu'on ne pouvait se refuser à faire à autrui ce qu'on voudrait pour soi-même. "Je serai toujours disposé à faire pour mes "soldats ce que je ferais pour mon propre fils, dit "Bonaparte, cependant puisqu'ils doivent mourir "naturellement dans 24 heures, je ne partirai que "cette nuit, et Murat restera avec 500 chevaux "jusqu'à demain deux heures après-midi." Il donna l'ordre au chirurgien qui resta avec l'arrière garde, que si, au moment de son départ ils n'étaient pas morts, de mettre près d'eux de l'opium, en leur en désignant

Chap. XI. — 1799.

l'usage comme l'unique moyen de se soustraire aux cruautés des Turcs.

Le 3 juin l'armée arriva à El-Arich de retour de Syrie, la chaleur du sable du désert avait fait monter le thermomètre à 44 degrés, l'atmosphère était à 34 degrés. Il fallait faire 11 lieues par jour, pour arriver aux puits où se trouve un peu d'eau salée, sulfureuse et chaude, que l'on boit avec plus d'avidité que chez nos restaurateurs une bonne bouteille de vin de champagne. Une belle réception attendait l'armée au Caire, le général Dugua, commandant la place, se porta au devant avec toutes les troupes de la garnison, hormis ce qui était nécessaire pour garder les forts. Le général en chef entra le 14 juin dans la ville, à la tête de son armée, par la porte des victoires, précédé des corporations, des muftis, montés sur des mules, parceque le Prophète montait de préférence ces animaux, puis suivaient les ulémas de la mosquée Gama-el-Azhar, le patriarche copte, les membres du Divan, les drapeaux pris sur l'ennemi pendant l'expédition de Syrie, portés chacun par un odjaqy à cheval, les agas de la police de jour et de nuit, ce cortège était fermé par les troupes auxiliaires grecques. Les députations des corps de métiers, et ceux des marchands, avaient préparés des présents magnifiques, qu'ils offrirent au général en chef, c'étaient de belles jumens superbement harnachées, de beaux dromadaires renommés pour leur vitesse, et des armes d'un travail précieux.

Le général Bonaparte fait graver des inscriptions sur trois sabres destinés aux généraux Desaix, Belliard et Friant.

Sur un sabre d'un grand prix, il fait inscrire d'un côté. *Affaire de Samhoud, conquête de la Haute Egypte ;* de l'autre côté. *Le général Bonaparte au général Desaix.*(1) Chap. XI. — 1799.

Les deux autres sabres ont la poignée enrichie de diamants, il fait mettre sur le premier, d'un coté: *Le général Bonaparte au général Belliard ;* de l'autre côté : *Combat d'Abnoud, près de Qoseyr.*

Sur le second sabre, il fait inscrire, d'un côté: *Le général Bonaparte au général Friant ;* de l'autre côté : *Combat de Samâtah.*

Il est juste de remarquer que Bonaparte ne fait point graver sur ces sabres : Le *Général* EN CHEF *au* . . . mais simplement le *général Bonaparte au* . . . il supprima les mots EN CHEF, se considérant comme l'égal des généraux placés sous ses ordres, c'est à la fois un acte de délicatesse et une grande preuve de modestie que nous nous plaisons à signaler.

Instruit de certains mouvements de groupes de cavaliers insoumis, Bonaparte soupçonnant quelque tentative nouvelle, jugea à propos de faire une excursion hors de la ville du Caire, et il alla camper le 14 juillet aux pieds des Pyramides, avec la Commission des sciences et des arts. Ces savants employèrent plusieurs jours à considérer, mesurer, étudier ces monuments qui depuis quarante siècles excitent l'attention des nations. C'est dans ce camp des Pyramides que le général en chef reçut la nouvelle qu'une flotte Anglo-Turque chargée de troupes avait mouillé le 12 au soir dans la rade d'Aboukir,

(1) En même temps il fit donation au général Desaix de la maison qu'il habitait.

Chap. XI. — 1799.

le fort d'Aboukir devait donc être cerné, il pouvait se défendre quinze jours, il ne fallait donc pas perdre de temps pour marcher à son secours ; le quartier-général se rendit à Gizéh, sans retourner au Caire, à 10 heures du soir Bonaparte avait expédié tous les ordres pour mettre l'armée en mouvement, et régler sa marche vers Aboukir.

Bonaparte arriva sur Aboukir avec son armée non encore au complet, il reconnut la position de l'ennemi, livra immédiatement bataille (le 25 juillet). De 15,000 hommes qui étaient débarqués, 3000 sont restés sur le champ de bataille, 8000 se sont noyés en voulant rejoindre à la nage leur escadre, qui était si éloignée que pas un n'a pu arriver; 4000 se retirèrent dans le fort d'Aboukir qui fut aussitôt cerné, le pacha qui commandait fut fait prisonnier, c'est le célèbre Mustapha qui avait battu les Russes plusieurs fois.(1) Le 2 août après sept jours de tranchée le fort d'Aboukir fut pris sans capitulation, car les Turcs ne capitulent pas, ils n'avaient point de communication avec l'escadre, mourant de faim et de soif, ils jetèrent leurs armes et vinrent en foule embrasser les genoux du vainqueur.

Depuis son départ de France, le général Bonaparte n'avait reçu qu'une seule fois des dépêches du Directoire exécutif, elles étaient arrivées le 25 mars 1799, devant Acre, elles portaient les dates du 4 novembre et du 25 décembre 1798.

Après la bataille d'Aboukir, 4 à 500 Turcs blessés restèrent au pouvoir des Français. Le général en chef jugea à propos de les envoyer à Patrona-Bey,

(1) Cette bataille fut appelée *Bataille d'Aboukir.*

vice-amiral de l'escadre turque. L'enseigne de vaisseau Descorches, chargé de conduire le parlementaire qui transportait les blessés, revint avec les journaux Anglais et ceux de Francfort, jusqu'au 10 juin : ils annonçaient les revers de l'armée d'Italie, que Mantoue, Turin et Tortone étaient bloqués, et l'évacuation d'une partie de la Suisse. Le général Bonaparte prit sur-le-champ la résolution de passer en Europe. Accoutumé à voir la récompense des peines et des travaux de la vie dans l'opinion de la postérité, il se décida à abandonner l'Egypte avec le plus grand regret, l'intérêt de la patrie, sa gloire, l'obéissance, les événements extraordinaires qui venaient de s'y passer l'engagèrent à partir de suite avec les frégates *la Muiron* et *la Carrère*, quoique mauvaises marcheuses. " Je n'ai pas pensé, écrivait-il au Directoire " exécutif, devoir calculer les dangers ; je devais me " trouver où ma présence pouvait être le plus utile. " Animé de ces sentiments, je me serais enveloppé " dans mon manteau et serais partie dans une " barque, si je n'eusse pas eu de frégates."

En ce moment suprême le géneral Menou était à Rosette ; Bonaparte lui envoya l'ordre de se rendre de sa personne le 21 août à deux heures à la fontaine entre Alexandrie et Aboukir où était le quartier-général le jour de la bataille d'Aboukir, il doit avoir avec lui son escorte qu'il laissera à Aboukir, cet ordre est secret entre Bonaparte et le général Menou qui ne doit pas en donner communication.

Bonaparte arriva à l'endroit convenu, plage non fréquentée, avec un escadron de ses guides, il confia au général Menou le commandement d'Alexandrie, de

Chap. XI. — 1799.

Rosette et du Bahyred, il lui remit une lettre pour le général Dugua, commandant la ville du Caire et une dépêche pour le général Kléber qui était à Damiette, cette dépêche donnait l'ordre au général Kléber de prendre le commandement de l'armée d'Orient, elle contenait des instructions pour toutes les éventualités qui pouvaient se présenter, et un ordre du jour pour l'armée conçu en ces termes :

Quartier-général, Alexandrie, 22 août 1799.

" Soldats,

" Les nouvelles d'Europe m'ont décidé à partir " pour la France.

" Je laisse le commandement de l'armée au général " Kléber.

" L'armée aura bientôt de mes nouvelles ; je ne " puis en dire davantage. Il me coûte de quitter " les soldats auxquels je suis le plus attaché : mais " ce ne sera que momentanément, et le général que " je leur laisse a la confiance du Gouvernement et la " mienne.

" BONAPARTE."

La lettre au général Kléber se terminait par ces mots :

" L'armée que je vous confie, est toute composée " de mes enfants ; j'ai eu, dans tous les temps, " même au milieu de leurs plus grandes peines, " des marques de leur attachement ; entretenez-les " dans ces sentiments : vous le devez par l'estime et " l'amitié toute particulière que j'ai pour vous, et " pour l'attachement vrai que je leur porte."

Le général Menou avait l'ordre de n'expédier les " dépêches aux généraux Kléber et Dugua que 48 heures après que les deux frégates auraient disparues. Chap. XI. — 1799.

Le lendemain (22 août) à neuf heures du soir l'ordre fut envoyé à tous ceux qui devaient partir de se tenir prêts dans la soirée pour accompagner le général en chef en tournée dans la Haute Egypte. Bonaparte emmenait avec lui les généraux Berthier, Lannes, Murat, Andréossy et Marmont, les savants Monge, Bertholet et Denon.(1) A minuit les bâteaux vinrent prendre ceux qui étaient du voyage et les mener aux deux frégates qui étaient en rade; ce ne fut qu'en mer que la plupart des voyageurs apprirent leur destination, très-peu d'entre eux étaient dans le secret du retour en France.

Les vents soufflaient constamment du nord-ouest, forçaient à courir des bordées au nord-est et sur la côte d'Afrique, et telle fut la contrariété du temps, que la petite division ne fit que cent lieues en vingt jours. Cette longue navigation était toutefois exempte du danger des croisières ennemies, se tenant toujours

(1) Le poëte Parseval-Grandmaison n'avait pas été désigné pour accompagner le général en chef, mais informé, on ne sait comment, de ce départ, il s'échappe, accourt rapidement au lieu d'embarcation, arrive au moment où la seconde frégate levait l'ancre, il l'aborde et s'y glisse furtivement. Bientôt il est découvert, Bonaparte s'irrite et veut le traiter comme un déserteur; Monge intervient et prend la défense de Parseval, qui est dit-il, attaqué d'une nostalgie mortelle n'aurait pu y résister, il invoque aussi le talent du littérateur, auteur ajoute-t-il, d'un poëme sur Philippe-Auguste, dont il a déjà composé 12,000 vers: " Bah! s'écria Bonaparte, il faudra donc 12,000 hommes pour les lire!" à ces mots les officiers présents poussent un grand éclat de rire, Bonaparte sourit lui-même, et voilà le déserteur pardonné.

Chap. XI. — 1799.

entre les 32e 33e degrés de latitude, et à peu de distance des côtes d'Afrique, elle était dans des passages sinon inconnus, du moins très-peu fréquentés par les marins, et très-éloignés de la route que suivent ordinairement les navires pour se rendre d'Europe en Egypte. L'amiral attendait avec une vive impatience les vents de l'équinoxe, il comptait sur leur violence pour passer le cap Bon et échapper à la croisière Anglaise qu'il devait craindre d'y rencontrer.

Le 26 septembre seulement les deux frégates se trouvèrent par le travers du golfe d'Oristano, en Sardaigne. Le 27 l'amiral découvrit le cap Falcone, et le 29 il avait dépassé les bouches du Bonifacio.

Le contre-amiral Ganteaume envoya l'aviso la *Revanche* prendre langue à Ajaccio. Privé depuis si longtemps des nouvelles d'Europe l'auguste voyageur était incertain sur le sort de la Corse. Le 30 septembre au soir les frégates entrèrent dans le golfe d'Ajaccio. N'ayant encore aucune nouvelle de la *Revanche* et ne voulant pas la nuit, par un vent grand frais rester dans le golfe, on vira de bord et les frégates gagnèrent le large.

Le 1er octobre le vent nord-ouest (mistral) soufla avec violence et força de retourner à Ajaccio. Il était à craindre, en effet, qu'un accident arrivé à des frégates mal gréées et mal mâtées, ne fussent rejetées dans des parages d'où la fortune les avait fait sortir sans rencontrer d'ennemis.

En entrant dans le golfe d'Ajaccio l'amiral trouva la *Revanche*, qui, pour s'abriter, avait jeté l'ancre sur la côte ; on lui fit des signaux, elle répondit par les siens que la Corse était toujours Française, elle vint

ensuite donner des nouvelles plus détaillées. Les frégates alors entrèrent à pleines voiles dans le port. Chap. XI. — 1799.

Ce fut à Ajaccio que Bonaparte apprit la suite de nos revers en Italie, la prise de Mantoue, les batailles de Novi, de la Trebbia, la descente des Anglo-Russes en Batavie et les événements de prairial. Les vents soufflaient toujours du nord-ouest, les frégates restèrent dans le port d'Ajaccio depuis le 1er octobre jusqu'au 6. Dans cet intervalle on essaya une fois de sortir, mais les vents forcèrent de nouveau à rentrer dans le port.

En partant d'Alexandrie le général Bonaparte avait fait suivre les frégates par deux avisos, la *Revanche* et *l'Indépendant*. Il fit préparer en Corse une gondole avec de bons rameurs, qui fut amarrée à la *Muiron*, pour le cas où l'on eût rencontré les ennemis, il aurait été facile à un de ces trois bâtiments de leur échapper.

Enfin le 5 octobre, à sept heures du soir, les frégates mirent à la voile, et le 6 au soir on aperçut les côtes de France. Au moment où le soleil se couchait, la vigie découvrit une voile. L'adjudant du contre-amiral Ganteaume monta sur le grand mât, et aperçut huit à dix voiles qu'il assura être des vaisseaux de ligne Anglais. Le contre-amiral Ganteaume, pensant que ses vaisseaux avaient été vus, crut devoir engager le général Bonaparte à retourner en Corse; mais le général persista à faire route pour la France. Le contre-amiral ordonna le branle-bas général et mit le cap au nord-nord-ouest. A minuit la flotille touchait les côtes de France; mais la grande obscurité de la nuit empêcha de voir où on était; on mit en panne

Chap. XI. — 1799.

pour attendre le jour : il parut, et aussitôt on distingua le cap Taillat, entre les îles d'Hyères et Fréjus. Il fut décidé qu'on entrerait à Fréjus, et le 7 octobre, à dix heures du matin les vaisseaux jetaient l'ancre dans ce port ; Bonaparte avait quitté la France le 19 mai 1798, il avait donc été absent d'Europe seize mois et vingt jours.

L'enthousiasme fut universel lorsqu'on apprit que le général Bonaparte était à bord des frégates. Là, comme en Corse, malgré les observations et les instances les plus pressantes sur le danger qui pouvait résulter de la non-observance de la quarantaine, les deux frégates furent en un instant remplies de monde. La Santé déclara le général Bonàparte et sa suite exempts de faire quarantaine, et à midi les voyageurs touchaient le sol de la France, le quarante-septième jour de leur départ d'Alexandrie.

Le même jour le général Bonaparte partit pour Paris ; il reçut sur toute la route les témoignages de l'allégresse publique et de la confiance qu'inspirait son retour inattendu. Il arriva à Paris le 16 octobre.

CHAPITRE XII.

BONAPARTE GÉNÉRAL EN CHEF.

SÉJOUR À PARIS.—JOURNÉE DU 18 BRUMAIRE.—BONAPARTE EST NOMMÉ CONSUL PROVISOIRE.

du 16 *Octobre* 1799 *au* 10 *Novembre* 1799.

SOMMAIRE :

Résolution de Bonaparte.—Attente du public sur ce qu'il fera.—Décret du Conseil des Anciens qui investit Bonaparte du commandement des troupes et de la Garde nationale.—Enthousiasme des généraux et des officiers.—Paroles de Bonaparte au Conseil des Anciens.—Il harangue les troupes. — Le Corps législatif à Saint-Cloud.—Discours de Bonaparte prononcé au Conseil des Anciens.—Bonaparte se présente au Conseil des Cinq-Cents.—On refuse de l'entendre.—Il est attaqué par des coups de poignard.—Deux grenadiers couvrent Bonaparte de leurs corps.—Nouvelle harangue aux soldats.—Lucien sauvé par une escorte de grenadiers. — Murat fait évacuer par la troupe la salle où siége le Conseil des Cinq-Cents.—Le soir les deux Conseils se rassemblent.—Bonaparte est nommé Consul provisoire.

Les événements passés instruisaient Bonaparte de la situation de la France, et les renseignements qu'il s'était procurés sur la route, l'avaient informé de tout. Sa résolution était prise, ce qu'il n'avait pas voulu tenter à son retour d'Italie, il était

Chap. XII. — 1799.

déterminé à le faire aujourd'hui. Son mépris pour le Gouvernnent du Directoire, et pour les meneurs du Conseil des Anciens et du Conseil des Cinq-Cents, était extrême. Résolu de s'emparer de l'autorité, de rendre à la France ses jours de gloire, en donnant une direction forte aux affaires publiques, c'était pour l'exécution de ce projet qu'il était parti d'Egypte et tout ce qu'il venait de voir dans l'intérieur de la France, avait accru ce sentiment et fortifié sa détermination.

Souvent revêtu du costume de membre de l'Institut, Bonaparte ne se montrait en public qu'avec des collègues de cette illustre société; il n'admettait dans sa maison que les savans, les généraux de sa suite et quelques amis, évitant les ovations, il ne se rendait au théâtre qu'au moment où il n'y était pas attendu, et toujours dans des loges grillées.

Toutes les classes de citoyens, touts les départements de la France attendaient avec une grande impatience ce que ferait Bonaparte. De toutes parts on lui offrait des bras et une soumission entière à ses volontés. Il passait une partie de son temps à écouter les propositions qui lui étaient faites, à bien se pénétrer de la vraie situation des affaires. Tous les partis voulaient un changement, et tous le voulaient faire avec lui. Il y avait trois partis : les Jacobins, dont Bernadotte était l'un des chefs, et pour lesquels Augereau inclinait ; les Modérés, conduits par Sièyes et les immoraux que Bonaparte appelait les Pourris, ayant Barras à leur tête. La détermination que prit Bonaparte de s'attacher les modérés ne fut pas sans dangers, ainsi qu'on le verra plus tard ; avec les Jaco-

bins il n'en courait aucun, car il lui avait offert la Dictature ; mais après avoir vaincu avec eux, il eût fallu presque aussitôt vaincre contre eux, un club ne supporte point de chef durable, il lui en faut un pour chaque passion, or se servir d'un parti pour l'attaquer le lendemain, de quelque prétexte que l'on s'enveloppe, c'est toujours trahir, ce n'était point dans les principes de notre héros.

Les citoyens de Paris se plaignaient de l'incognito du général, on murmurait contre Bonaparte : " Voilà quinze jours qu'il est arrivé, disait-on, et il n'a encore rien fait. Prétend-il agir comme à son retour d'Italie et laisser périr la République dans l'agonie des factions qui la déchirent." Le moment décisif approchait, le 15 brumaire (6 novembre) Sièyes et Bonaparte eurent une entrevue dans laquelle ils arrêtèrent toutes les dispositions pour la journée du 18 brumaire (9 novembre.)

Depuis le retour du général en chef dans la capitale le corps des officiers de la garnison demandait à lui être présenté, plusieurs régiments de cavalerie également en garnison à Paris, étaient de vieux régiments de l'armée d'Italie, ils ambitionnaient de défiler devant leur ancien général ; il avait accepté ces offres en disant qu'il indiquerait le jour, et ce jour tant désiré approchait. Le 17 brumaire (8 novembre) Bonaparte fit prévenir les officiers qu'il les recevrait le lendemain à 6 heures du matin, comme cette heure pouvait paraître indue, il prétexte un voyage ; il fit donner la même invitation aux 40 adjutants de la garde nationale, et il fit dire aux trois régiments de

Chap. XII. — 1799. cavalerie(1) qu'il les passerait en revue le même jour 18 brumaire aux Champs Elysées.

Il fit prévenir en même temps les généraux qui étaient revenus d'Egypte avec lui et tous ceux dont il connaissait les sentiments, qu'il serait bien aise de les voir ce même jour également à 6 heures du matin. Chacun crut que l'invitation était pour lui seul.

Le 18 brumaire (9 novembre), le Conseil des Anciens s'assembla à sept heures du matin, plusieurs orateurs exposèrent que la République était menacée par les anarchistes et le parti de l'étranger, qu'il fallait prendre des mesures de salut public, qu'on était assuré de l'appui du général Bonaparte et que ce serait à l'ombre de son bras protecteur que les Conseils pourraient délibérer sur les changements que nécessitaient l'intérêt public. L'assemblée adopta immédiatement un décret portant que le Corps législatif était transféré dans le palais de Saint-Cloud, que le Conseil des Anciens et le Conseil des Cinq-Cents s'y rendraient le lendemain, 19 brumaire (10 novembre) à midi ; que le général Bonaparte était chargé de l'exécution du présent décret, que toutes les troupes et la garde nationale de la 17e division militaire(2) ainsi que la Garde du Corps législatif étaient mises sous ses ordres, et qu'il était appelé à venir prêter serment dans le sein du Conseil des Anciens.

Ce décret fut rendu à huit heures du matin, de suite un messager d'Etat le porta à Bonaparte, à son arrivée malgré qu'on eut ouvert les battans des portes,

(1) Les 8e et 9e de dragons, et le 21e de chasseurs à cheval ; Murat sortait de ce dernier régiment.

(2) Dont le chef-lieu était Paris.

l'hôtel du général était trop petit pour contenir le grand nombre de généraux et d'officiers de tous grades qui s'y étaient rendus, il s'avança sur le perron, reçut leurs félicitations, les harangua, leur donna communication du décret du Conseil des Anciens qui le chargeait du commandement des troupes : qu'il s'agissait de prendre de grandes mesures pour tirer la patrie de la situation affreuse où elle se trouvait, qu'il comptait sur leurs bras pour sauver la France, enfin qu'il allait monter à cheval pour se rendre aux Tuileries. Chap. XII. — 1799.

L'enthousiasme fut extrême, tous les officiers par un mouvement spontané tirèrent leurs épées et promirent assistance et fidélité ; Bonaparte se mit à leur tête suivit du 9e régiment de dragons.(1) Il donna ordre aux 40 adjutants de la Garde nationale de retourner dans leurs quartiers, d'y faire battre la générale, de faire connaître le décret qu'il venait de leur lire, et d'annoncer qu'on ne devait plus reconnaître que les ordres émanés de lui. Il se rendit au Conseil des Anciens environné de ce nombreux état-major où l'on remarquaient les généraux Berthier, Lannes, Andréossy, Lefebvre, Serrurier, Murat, Macdonald et Marmont. Arrivé à la barre de l'assemblée Bonaparte prit la parole et dit :

“ Citoyens Représentants, la République périssait ;
“ vous l'avez vu, et votre décret vient de la sauver.
“ Malheur à ceux qui voudraient le trouble et le
“ désordre ! Je les arrêterai, aidé du général

(1) Ce régiment comptait mille cavaliers qui tous avaient servis en Italie, il était commandé par le colonel Sébastiani, devenu depuis maréchal de France.

Chap. XII. — 1799.

“ Lefebvre, du géneral Berthier et de tous mes com-
“ pagnons d'armes.

“ Qu'on ne cherche pas dans le passé des exemples “ qui pourraient retarder votre marche ! Rien dans “ l'histoire ne ressemble à la fin du XVIIIe siècle ; “ rien dans le XVIIIe siècle ne ressemble au moment “ actuel.

“ Votre sagesse a rendu ce décret ; nos bras sauront “ l'exécuter.

“ Nous voulons une République fondée sur la vraie “ liberté, sur la liberté civile, sur la représentation “ nationale, nous l'aurons ! . . . . . je le jure ! Je le “ jure en mon nom et en celui de mes compagnons “ d'armes.”

Le même serment fut répété par tous ceux qui formaient la suite de Bonaparte. Le Président répondit : “ Général, le Conseil des Anciens reçoit vos serments ; il ne forme aucun doute sur leur sincérité et votre zèle à les remplir. Celui qui ne promit jamais en vain des victoires à sa patrie, ne peut qu'exécuter avec dévouement ces nouveaux engagements de la servir et de lui rester fidèle.”

Le jardin des Tuileries fut fermé, on y vit arriver successivement les grenadiers de la Garde du corps législatif, divers corps d'infanterie et de cavalerie et une compagnie d'artillerie à cheval, le tout formant 4 à 5,000 hommes. Vers 11 heures Bonaparte descendit dans le jardin pour passer la revue de ces troupes, et s'en faire reconnaître en la nouvelle qualité qui lui avait été conférée par le Conseil des Anciens, il les harangua et leur dit : “ La République est mal “ gouvernée depuis deux ans. Vous avez espéré que

" mon retour mettrait un terme à tant de maux ; vous " l'avez célébré avec une union qui m'impose des obli- " gations que je remplis. Vous remplirez les vôtres, " et vous seconderez votre général avec l'énergie, la " fermeté, et la confiance que j'ai toujours vues en " vous."

Il publia en même temps une proclamation adressée à la Garde nationale, où il invitait les citoyens à se rallier au Conseil des Anciens pour asseoir la République sur les bases de la liberté civile, du bonheur intérieur, de la victoire et de la paix.

Dans la journée sur les cinq membres du Directoire, Gohier, Barras et Moulins donnèrent leur démission, les deux autres Sièyes et Roger-Ducos s'étaient ralliés à Bonaparte, le Directoire se trouva dissout de fait(1) en présence de Bonaparte tenant le pouvoir exécutif.

Fouché, le ministre de la police, par un zèle anticipé avait ordonné de fermer les barrières, d'arrêter le départ des courriers et des diligences : " Eh ! lui dit, " Bonaparte, pourquoi toutes ces précautions ? Nous " marchons avec la nation et par sa seule force. " Qu'aucun citoyen ne soit inquiété et que le triomphe " de l'opinion publique n'ait rien de commun avec " ces journées faites par une minorité factieuse !"

La conduite de Bonaparte dans cette première journée, avait dissipé les espérances et les illusions de certains personnages qui s'étaient flattés ou de partager avec lui le pouvoir, ou de lui faire adopter leurs

(1) Pour que les décisions du Directoire fussent valables, il fallait la majorité de 3 voix, après les 3 démissions, il ne restait plus que 2 membres, le Directoire ne pouvait plus délibérer, il était frappé d'impuissance.

Chap. XII. — 1799. idées. En effet ce n'était plus un général qui venait prêter simplement son bras à des mesures méditées par des législateurs. Son discours bref au Conseil des Anciens, sa harangue aux troupes, sa proclamation à la Garde nationale annonçaient un dictateur qui s'élevait au-dessus de tous les pouvoirs, et qui entendait se charger lui-même de sauver la République.

Ce même jour Bonaparte tint un Conseil aux Tuileries; les hommes qui avaient la pratique des assemblées délibérantes, notamment Sièyes en redoutaient l'issue et désiraient autant que possible l'éviter, pour cela ils proposèrent d'arrêter au moins vingt des principaux meneurs opposans; Bonaparte s'y refusa constamment, disant qu'il avait juré le matin de protéger la représentation nationale, qu'il ne voulait pas violer son serment, qu'il ne redoutait pas d'aussi faibles ennemis; qu'ils seraient peut-être moins récalcitrans que certains autres représentants, faisant allusion à quelques hommes du parti modéré, qui se montraient blessés du ton d'autorité qu'il avait pris pendant toute la journée. On laissa donc un libre cours aux choses, et comme on le verra bientôt, cet excès de confiance de Bonaparte faillit lui-être funeste.

Je réponds de Paris, fit dire Fouché, au général Bonaparte; mais qu'il prenne garde à Saint-Cloud; qu'il ne leur donne pas le temps de se reconnaître; s'il les laisse délibérer, la toge peut l'emporter sur les armes.

Le lendemain 19 brumaire (10 Novembre), les membres des deux assemblées législatives arrivèrent à Saint-Cloud, c'est là que devait se continuer le mouvement commencé la veille. Le palais avait été

transformé pour les recevoir, la galerie de Mars fut destinée au Conseil des Anciens et l'Orangerie au Conseil des Cinq-Cents.

La séance du Conseil des Cinq-Cents ouvrit à une heure sous la présidence de Lucien Bonaparte. Emile Gaudin monta à la tribune, peignit vivement les dangers de la patrie, il proposa de remercier le Conseil des Anciens, des mesures de salut public, dont il avait pris l'initiative, et de lui demander par un message, qu'il fit connaître sa pensée toute entière. En même temps il proposa de nommer une commission de sept membres pour faire un rapport sur la situation de la République. Les vents en s'échappant avec furie des outres d'Eole n'excitèrent jamais une plus violente tempête ; l'orateur fut précipité avec fureur au bas de la tribune, l'agitation devint extrême. Delbred demanda que les membres prêtassent de nouveau serment à la Constitution de l'an III ; l'appel nominal eut lieu, il dura longtemps, la prestation du serment fut adoptée à l'unanimité. Cela était grave, car cela enlevait l'espérance du renversement ou de la réforme de la Constitution par le Conseil des Cinq-Cents qui décidait de la maintenir. Tous les esprits étaient en suspens ; les zélés devenaient neutres, les timides avaient déjà changé de bannière. Il n'y avait pas un instant à perdre, Jourdan et Augereau se tenaient à l'écart ; croyant Bonaparte perdu, ils s'empressèrent d'arriver. Augereau s'approcha de Bonaparte et lui dit : " Eh bien ! vous " voici dans une jolie position !"—" Augereau," reprit Bonaparte, " souviens toi d'Arcole ; les affaires " paraissaient bien plus désespérées. Crois-moi, reste

Chap. XII. — 1799. " tranquille, si tu ne veux pas en être la victime. " Dans une demi-heure tu verras comme les choses " tourneront."

Bonaparte confiant dans l'ascendant qui lui donnait sa renommée et la mission qu'il avait reçue, résolut de se présenter devant les Conseils, pour ranimer le courage de ses adhérens et dérouter l'opposition. Il se rendit d'abord au Conseil des Anciens, se plaça vis-à-vis le Président (c'était la barre) et s'exprima ainsi :

" Citoyens Représentants, les circonstances où vous " vous trouvez ne sont pas ordinaires, vous êtes sur " un volcan.

" Permettez-moi de vous parler avec la franchise " d'un soldat, et, pour échapper au piège qui vous est " tendu, suspendez votre jugement jusqu'à ce que j'aie " achevé.

" Hier, j'étais tranquille à Paris, lorsque vous " m'avez appelé pour me notifier le décret de transla- " tion et me charger de l'exécuter. Aussitôt j'ai " rassemblé mes camarades, nous avons volé à votre " secours. Eh bien ! aujourd'hui on m'abreuve déjà " de calomnies. On parle de César, on parle de " Cromwell, on parle de gouvernement militaire, si " j'avais voulu, serais-je accouru prêter mon appui à la " représentation nationale ?

" Citoyens Représentants, les moments pressent ; il " est essentiel que vous preniez de promptes mesures. " La République n'a plus de Gouvernement. Quatre " des Directeurs ont donné leur démission ; j'ai cru " devoir mettre en surveillance le cinquième, en vertu " du pouvoir dont vous m'avez investi. Le Conseil

" des Cinq-Cents est divisé; il ne reste que le " Conseil des Anciens. C'est de lui que je tiens mes " pouvoirs ; qu'il prenne des mesures, qu'il parle ; " me voici pour exécuter. Sauvons la liberté ! sau- " vons l'égalité !

(*Et la Constitution s'écrie une voix.*)

" La Constitution (*reprend le général Bonaparte*) " vous l'avez vous-même anéantie. Au 18 fructidor, " vous l'avez violée ; vous l'avez violée au 22 floréal ; " vous l'avez violée au 30 prairial. Elle n'obtient " plus de respect de personne. Je dirai tout. Depuis " mon retour, je n'ai cessé d'être entouré d'intrigues. " Toutes les factions se sont pressées autour de moi " pour me circonvenir. Et ces hommes qui se qua- " lifient insolemment *les seuls patriotes*, sont venus " me dire qu'il fallait écarter la Constitution ; et, " pour purifier les Conseils, ils me proposaient d'en " exclure des hommes, amis sincères de la patrie. " Voilà leur attachement pour la Constitution ! Alors " j'ai craint pour la République. Je me suis uni à " mes frères d'armes ; nous sommes venus nous " ranger autour de vous. Il n'y a pas de temps à " perdre ; que le Conseil des Anciens se prononce. " Je ne suis point un intrigant ; vous me connais- " sez ; je crois avoir donné assez de gages de mon " dévouement à ma patrie. Ceux qui vous parlent " de la Constitution, savent bien que, violée à tous " moments, déchirée à toutes les pages, la Consti- " tution n'existe plus. La souveraineté du peuple, " la liberté, l'égalité, ces bases sacrées de la Consti- " tution, demeurent encore : il faut les sauver. Si " l'on entend par Constitution ces principes sacrés,

Chap. XII. — 1799.

" tous les droits qui appartiennent au peuple, tous " ceux qui appartiennent à chaque citoyen, mes ca- " marades et moi, nous sommes prêts à verser notre " sang pour les défendre. Mais je ne prostituerai " pas la dénomination d'acte constitutionnel, en l'ap- " pliquant à des dispositions purement réglemen- " taires, qui n'offrent aucune garantie au citoyen. " Au reste, je déclare que, ceci fini, je ne serai plus " rien dans la République que le bras qui soutiendra " ce que vous aurez établi.

" Citoyens Représentants, le Conseil des Cinq- " Cents est divisé : les chefs des factions en sont la " cause. Les hommes de prairial, qui veulent ra- " mener sur le sol de la liberté, les échafauds et " l'horrible régime de la terreur, s'entourent de leurs " complices, et se préparent à exécuter leurs affreux " projets. Déjà l'on blâme le Conseil des Anciens " des mesures qu'il a prises, et de m'avoir investi de " sa confiance. Pour moi, je n'en suis pas ébranlé. " Tremblerai-je devant des factieux, moi que la coa- " lition n'a pu détruire ! Si je suis un perfide, soyez " tous des Brutus. Et vous mes camarades, qui " m'accompagnez, vous, braves grenadiers que je " vois autour de cette enceinte, que les baïonnettes " avec lesquelles nous avons triomphé ensemble se " tournent aussitôt contre mon cœur. Mais aussi, " si quelque orateur soldé par l'étranger ose pronon- " cer contre votre général les mots *hors la loi*, que " la foudre de la guerre l'écrase à l'instant. Souve- " nez-vous que je marche accompagné du Dieu de " la guerre, et du Dieu de la fortune.

" Je me retire . . . . Vous allez délibérer. " Ordonnez, et j'exécuterai.

(*Nommez ! nommez ! s'écrient plusieurs voix.*)

" Chacun avait ses vues (*répond le général Bona-*" *parte*) ; chacun avaient ses plans ; chacun avait sa " coterie. Le citoyen Barras, le citoyen Moulins " avaient les leurs. Ils m'ont fait des propositions.

(*Le comité général ! s'écrient plusieurs voix.*)

" Il n'est plus besoin de comité général, la France " entière doit connaître ce que nous voulons appren-" dre ; nous serions le plus indignes des hommes si " nous ne prenions à l'instant toutes les mesures qui " peuvent sauver la liberté et l'égalité.

" Depuis mon arrivée, tous les magistrats, tous " les fonctionnaires avec qui je me suis entretenus, " m'ont montré la conviction que la Constitution, " tant de fois violée, perpétuellement méconnue, est " sur le penchant de sa ruine ; qu'elle n'offre pas de " garantie aux Français, parcequ'elle n'a pas de dia-" pason. Toutes les factions en sont persuadées ; " toutes se disposent à profiter de la chûte du Gou-" vernement actuel ; toutes sont venues à moi ; toutes " ont voulu m'attacher à elles ; j'ai cru ne devoir " m'unir qu'au Conseil des Anciens, le premier corps " de la République. Je lui répète qu'il ne peut " prendre de trop promptes mesures, s'il veut arrêter " le mouvement qui, dans un moment peut-être, va " tuer la liberté.

" Recueillez-vous, Citoyens Représentants, je viens " de vous dire les vérités que chacun s'est jusqu'ici " confiées à l'oreille, mais que quelqu'un doit avoir " enfin le courage de dire tout haut. Les moyens de

Chap. XII. — 1799.

" sauver la patrie sont dans vos mains : si vous " hésitez à en faire usage, si la liberté périt, vous en " serez comptables envers l'univers, la postérité, la " France et vos familles."

En prononçant ces dernières paroles, Bonaparte se retira, mais à peine fut-il sorti qu'on vint le prévenir qu'au Conseil des Cinq-Cents, il était question de le déclarer *hors la loi*. Il s'y rendit aussitôt, ordonna aux officiers et soldats qui l'accompagnaient de rester à la porte, il entra seul dans la salle, sans arme, ayant le chapeau bas, son intention était de pénétrer jusqu'a la barre pour parler à l'assemblée, mais lorsqu'il fut arrivé au tiers de l'enceinte, un certain nombre de membres se levèrent subitement en criant : *mort au tyran ! à bas le dictateur !* En même temps il fut entouré, menacé ; ce que voyant les officiers et les grenadiers qui étaient restés à la porte, ils accoururent, le couvrirent de leurs corps et l'entrainèrent hors de la salle. Dans le tumulte le grenadier Thomé fut légèrement blessé d'un coup de poignard et le grenadier Poiret reçut plusieurs coups dans son habit (1)

Le général descendit dans la cour du château, fit battre au cercle, monta à cheval et harangua les troupes : " J'allais, dit-il, leur faire connaître les " moyens de sauver la République et de nous rendre " notre gloire. Ils m'ont répondu à coups de poignard, " Soldats ! puis-je compter sur vous ?" Ces paroles furent accueillis par des acclamations unanimes.

(1) Il fut déclaré que les deux grenadiers Thomé et Poiret, avaient bien mérité de la patrie, et une loi du 24 décembre 1799, accorda une pension de 600 francs à chacun d'eux.

L'agitation furieuse du Conseil des Cinq-Cents à l'aspect de Bonaparte, et la violence avec laquelle on l'avait repoussé sans l'entendre, faisait cesser tout rapport et ne laissait pas d'autre alternative que l'emploi de la force. Sièyes apprenant que le Conseil des Cinq-Cents voulait mettre Bonaparte hors la loi, dit "Eh bien ! Qu'il les mette hors la salle !" Ce fut le parti qu'il prit, mais avant d'en venir à cette extrémité, il voulut délivrer son frère Lucien,(1) qui dans un moment d'exaltation bien naturelle, provoquée par la demande de mettre Bonaparte hors la loi, avait jeté sa toge, en s'écriant : "je dépose avec un sentiment de dignité outragée les marques de la magistrature populaire," on le pressait, on le menaçait. S'adressant au capitaine Ponsard des grenadiers du Corps législatif, Bonaparte lui dit : "Allez au plus vîte, sauvez mon frère."—Ponsard demande ce qu'il doit faire en cas de résistance.—"Employez la force, "répondit Bonaparte, et même vos baïonnettes."—Cela suffit mon général, répliqua le capitaine en saluant de son épée. L'officier pénétra dans la salle des Cinq-Cents, dit quelques mots à l'oreille à Lucien et l'emmena sous l'escorte des grenadiers.

Chap. XII. — 1799.

Lucien rejoint son frère qui était à la tête des troupes et s'écrie d'une voix forte et animée :—"Général, et vous soldats, le Président du Conseil des Cinq-Cents vous déclare que des factieux, le poignard à la main, en ont violé les délibérations. Il vous requiert d'employer la force contre ces factieux. Le Conseil des Cinq-Cents est dissous."

(1) Il était président du Conseil des Cinq-Cents.

Chap. XII. — 1799.

“ President, répondit le général Bonaparte, cela sera fait.”

Il ordonne en même temps à Murat de se porter dans la salle avec un détachement de grenadiers en colonne serrée. En cet instant, un général osa lui demander 50 hommes pour se placer en embuscade sur la route et fusiller les fuyards. Bonaparte ne répondit à sa demande qu'en recommandant aux grenadiers de ne pas commettre d'excès. “ Je ne “ veux pas, leur dit-il, qu'il y ait une goutte de sang “ versé.”

Murat se présenta à la porte et somma les représentans de se retirer ; sur une seconde injonction la troupe s'avança baïonnette en avant, le tambour battit la charge, cela mit fin aux interpellations et aux clameurs, les représentans se retirèrent promptement, plusieurs sautèrent par les fenêtres, ils se dispersèrent en abandonnant les toges, les toques, en un instant la salle fut vide. Les membres qui s'étaient les plus prononcés, s'enfuient en toute hâte à Paris ; une centaine se rallia et se rendit en corps au Conseil des Anciens, qui étaient en séance permanente. Lucien fit connaître que le Conseil des Cinq-Cents avait été dissous sur son réquisitoire, que chargé de maintenir l'ordre dans l'assemblée, il avait été environné de poignards, qu'il avait envoyé des huissiers pour réunir de nouveau le Conseil, que rien n'était contraire aux formes et que la troupe n'avait fait qu'obéir à sa requête. Le Conseil des Anciens, qui voyait avec inquiétude ce coup d'autorité du pouvoir militaire, se montra satisfait de cette explication.

A onze heures du soir les deux Conseils se réuni-

rent de nouveau, le résultat de leurs déliberations, fut une loi qui prononçait la suppression du Directoire et la création provisoire d'une Commission Consulaire exécutive composé de: Sièyes, Roger-Ducos ex-Directeurs, et de Bonaparte général, avec le titre de *Consuls de la République Française.* Le coup d'état du 18 brumaire fut ainsi terminé en plaçant Bonaparte à la tête du pouvoir.

Chap. XII. — 1799.

CHAPITRE XIII.

BONAPARTE CONSUL PROVISOIRE.

ORGANISATION DU GOUVERNEMENT CONSULAIRE.—CONSTITUTION DE L'AN VIII.

Du 10 *Novembre* 1799 *au* 25 *Décembre* 1799.

SOMMAIRE :

Bonaparte est élu président du Consulat.—Envoi de délégués dans les Départements.—Envoi en Egypte du brick le Lodi.—Proclamation à l'armée d'Orient.—Lettre de Bonaparte à Kléber.—La loi des ôtages est abroguée.—Bonaparte va lui-même à la prison du Temple mettre en liberté les ôtages.—Les naufragés de Calais sont graciés du jugement rendu contre eux.—Amélioration dans les Finances.—Bonaparte dirige la discussion pour la rédaction de la Constitution.—Signature de la Constitution.—Proclamation annonçant que la constitution est présentée.—Bonaparte nommé Premier Consul.

Chap. XIII. — 1799.

Revenus à Paris le 20 brumaire (11 novembre), les trois Consuls s'installèrent au palais du Luxembourg.(1) Il s'agissait d'abord d'élire celui d'entre eux qui serait président, cette déférence était résolue de fait, elle le fut de droit à Bonaparte. La première séance dura plusieurs heures, Sièyes avait pensé que

(1) Bonaparte occupait au Petit-Luxembourg l'appartement du rez-de-chaussée, à droite en entrant par la rue de Vaugirard : son cabinet se trouvait près d'un escalier dérobé, conduisant au premier étage où était Joséphine.

le général ne se mêlerait que des affaires militaires et lui laisserait la conduite des affaires civiles ; grand fut son étonnement lorsqu'il reconnut que Bonaparte avait des opinions faites sur la politique, sur les finances, sur la justice, même sur la jurisprudence, enfin, sur toutes les branches de l'administration, qu'il soutenait ses idées avec une logique pressante et serrée, et qu'il n'était pas facile à convaincre. Le même soir en rentrant chez lui, en présence de Talleyrand, Rœderer, Boulay de la Meurthe, Cabanis, il dit : " Messieurs, vous avez un maître, Bonaparte veut tout faire, sait tout faire, et peut tout faire."

Le général devenu Consul, déployait la plus grande activité, présidait les Conseils, passait des revues, allait à l'Institut, recevait les autorités et les citoyens, les remerciait du dévouement qu'ils avaient montré, des services qu'ils venaient de rendre, et leur promettait d'employer leurs lumières et leurs talents. Il disait à tous les fonctionnaires publics : " Il ne faut " plus voir de jacobins, de terroristes, de modérés, mais " partout des Français."

Afin d'éclairer les citoyens de toutes les parties de la France, sur les causes et le véritable objet des journées des 18 et 19 brumaires, Bonaparte envoit des délégués dans les départements, ils sont chargés d'instruire le peuple, même par des proclamations, s'ils le jugent nécessaire, ils doivent prendre des renseignemens sur les principes et la moralité des fonctionnaires publics, ils partent munis de grands pouvoirs car ils peuvent suspendre provisoirement ceux contre lesquels réclamerait l'opinion générale des administrés ;

Chap. XIII. — 1799.

c'est avec Lucien, ministre de l'intérieur, qu'ils doivent correspondre pour l'importante mission qui leur est confiée.(1)

Bonaparte donna l'ordre de faire partir de suite pour l'Egypte le brick le *Lodi*, qui portait toutes les proclamations et les arrêtés relatifs aux événements qui venaient de se passer; il fit écrire par le ministre de la guerre des lettres de compliments aux divers généraux qui s'étaient distingués, et les avise qu'il s'occupe de leur faire passer des secours de toute espèce, il leur envoie une expédition d'une loi nouvellement rendu, qui déclare que l'armée d'Orient a bien mérité de la patrie; quelques jours après il adresse la proclamation suivante à l'armée d'Orient :(2)

" Soldats, les consuls de la République s'occupent " souvent de l'armée d'Orient.

" La France connaît toute l'influence de vos con- " quêtes pour la restauration de son commerce et la civi- " lisation du monde.

" L'Europe entière vous regarde.

" Je suis souvent en pensée avec vous.

" Dans quelque situation que les hasards de la " guerre vous mettent, soyez toujours les soldats de " Rivoli et d'Aboukir : vous serez invincibles.

" Portez à Kléber cette confiance sans bornes que " vous aviez en moi; il la mérite.

" Soldats, songez au jour où, victorieux, vous ren- " trerez sur le territoire sacré; ce sera un jour de " gloire et de joie pour la nation entière."

Il écrivit au général Kléber : " Je vous expédie un

(1) Arrêté Consulaire du 20 novembre.

(2) Le 2 décembre.

" officier de l'état-major de Paris, qui est au fait de " tous les événements qui se sont passés. Vous " verrez qu'il était temps que j'arrivasse en France. " Les événements qui viennent d'avoir lieu, doivent " être pour vos soldats de nouveaux motifs d'encourage- " ment. Faites leur connaître qu'il ne se passe pas un " jour où je ne m'occupe de tout ce qui peut influer sur " leur sort, et qu'il sera bien doux pour moi celui où, " comme premier magistrat de la République, je " pourrai décerner des récompenses à des hommes " qui ont tant de droits à mon affection. J'ai fait " donner une pension du tiers du traitement de leurs " maris aux femmes des individus qui sont en " Egypte."(1)

Chap. XIII. — 1799.

Le président du Consulat signala son arrivée au pouvoir par un acte réparateur; il fit abroger la loi des ôtages: des courriers furent envoyés dans les départements pour faire ouvrir les prisons. Bonaparte les visita lui-même à Paris, se fit rendre compte de leur régime et interrogea les détenus. Au Temple il se fit présenter les écrous, et mit sur-le-champ en liberté les ôtages en leur disant: " Une loi injuste vous a privé " de la liberté, mon premier devoir est de vous la " rendre."

D'autres malheureux gémissaient entre la vie et la mort. Il y avait quatre années qu'un bâtiment parti d'Angleterre, ayant à bord neuf membres des plus anciennes famille de France, où se trouvait les noms de Montmorency, Choiseul-Stainville, Talmont, ces personnages avaient fait naufrage sur la côte de Calais, on

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome VI, pièce 4428.

Chap. XIII. — 1799.

les avait arrêté, et, depuis lors, ils avaient été traînés de prisons en prisons, de tribunaux en tribunaux, sans que leur sort fut décidé. Le fait de leur arrivée en France n'était pas de leur volonté : c'étaient des naufragés, mais on arguait contre eux du lieu de leur destination. Ils disaient qu'ils allaient dans l'Inde ; mais le bâtiment, ses provisions semblaient témoigner qu'ils allaient dans la Vendée. Sans entrer dans ces discussions, Bonaparte vit que la position de ces hommes était sacrée ; ils étaient sous les lois de l'hospitalité. Envoyer au supplice des malheureux qui avaient préféré se livrer à la générosité de la France, plutôt que de se jeter à la mer, eût été un acte de barbarie. Bonaparte rendit un arrêté par lequel il déclara(1) qu'il était hors du droit des nations civilisées de profiter de l'accident d'un naufrage pour livrer même au juste courroux des lois, des malheureux échappés aux flots, et qu'ils seraient déportés hors du territoire de la République.(2) Bonaparte avait déjà résolu dans le même sens une question analogue en faveur de la famille de Chabrillan, lorsque étant général d'artillerie, il armait les côtes de la Méditer-

(1) Arrêté du 9 décembre.

(2) Le duc de Choiseul-Stainville, témoigna publiquement sa gratitude envers Bonaparte, dans une lettre qu'il lui adressa datée de Dusseldorf le 17 janvier 1800; le duc écrivait : " C'est " à vous que je la dois la liberté et la manière noble et généreuse " dont j'ai été traité dans ma translation aux frontières, acceptez, " citoyen premier Consul, l'hommage respectueux, que dicte la " profonde reconnaissance, &c." Le duc de Choiseul ne tarda pas à être rayé de la liste des émigrés, et à rentrer en France. Sous l'Empire il recevait de Napoléon une pension annuelle de 12,000 francs. (*Histoire et procès des Naufragés de Calais, par le duc de Choiseul-Stainville*, pages 207 et 487, Paris, 1824, in-8o.

ranée.(1) Ces deux actes de justice firent une grande sensation parmi les anciennes familles nobles. Chap. XIII. — 1799.

Dans un message adressé à la Commission législative, Bonaparte s'exprime ainsi : " Chaque jour doit " être marqué par un pas de plus vers la création " d'un système général de Finances."(2) En même temps il organise les attributions des receveurs-généraux, les soumet au versement d'un cautionnement, et il fonde la Caisse d'Amortissement, en dehors de la Trésorerie, pour recevoir le montant des cautionnements et pour améliorer tout à la fois la Dette publique. La confiance se rétablit et plusieurs maisons de banque prêtent au Gouvernement les premiers fonds dont il a besoin.

Le travail de la Constitution avançait lentement, pour le hâter et y prendre part, Bonaparte ne vit qu'un moyen efficace, c'était de convoquer chez lui au Luxembourg les membres chargés de la rédiger, il présida lui-même les commissions et les fit délibérer en sa présence sur chaque article. " Citoyen Daunou, " dit Bonaparte, prenez la plume et mettez-vous là." Daunou s'en défendit ; Bonaparte insista ; Daunou céda dès ce moment, la discussion fit des progrès, Bonaparte y prenant part, la résumant et mettant les questions aux voix, recueillant les suffrages et Daunou rédigeant les articles. Rœderer atteste que Bonaparte discuta tous les paragraphes de la Constitution et la marqua du sceau de son esprit. Le général donna dans toutes ces discussions, par sa

(1) Voir page 97.
(2) Correspondance de Napoléon Ier, Tome VI, pièce 4392.

Chap. XIII — 1799.

facilité, sa profondeur et surtout par l'adresse avec laquelle il saisissait le côté faible de ses adversaires et en tirait avantage contre eux. On était loin de s'attendre à ce qu'un homme de son âge, qui avait vécu dans les camps, developpât autant de sens et d'aptitude dans des matières qui semblaient lui avoir été étrangères. Ceux mêmes qu'il ne convainquait pas, ne pouvaient lui refuser de l'admiration.

Instruit que parmi les membres de la commission, ayant coopéré à la rédaction de la Constitution, il s'en trouvait dont les idées n'avaient pas été adoptées, lesquels se proposaient de l'attaquer sur plusieurs points, il ne voulut pas exposer ce grand acte à une discussion publique dans les journaux et par des pamphlets ; il fit écrire à tous de venir simplement la signer, ce qui eut lieu le 13 décembre ; puis il appela dans toutes les communes, les citoyens à consigner sur des régistres l'acceptation ou la non-acceptation de la Constitution, en même temps il adresse aux Français la proclamation suivante :(1)

" Une constitution vous est présentée.

" Elle fait cesser les incertitudes que le gouvernment " provisoire mettait dans les relations extérieures, " dans la situation intérieure et militaire de la Répub- " lique.

" Elle place dans les institutions qu'elle établit les " premiers magistrats dont le dévouement a paru " nécessaire à son activité.

" La constitution est fondée sur les vrais principes " du gouvernement représentatif, sur les droits sacrés " de la propriété, de l'égalité, et de la liberté.

(I) Datée du 15 décembre.

“ Les pouvoirs qu'elle institue seront forts et “ stables, tels qu'ils doivent être pour garantir les “ droits des citoyens et les intérêts de l'Etat. Chap. XIII. — 1799.

“ Citoyens, la révolution est fixée aux principes qui “ l'ont commencé. *Elle est finie.*”

La Constitution (1) nomment Bonaparte Premier Consul pour dix ans, Cambacérès second Consul, pour dix ans, (2) et Lebrun troisième Consul pour cinq ans.

(1) Le résultat des votes émis sur la Constitution de l'an VIII, fut proclamé le 7 février 1800, il constata 3,011,007 acceptans et 1562 refusans ; on n'avait pas encore vu un aussi grand nombre de citoyens donner librement leurs suffrages :

La constitution de 1793 avaient eue : 1,801,918 acceptans et 11,600 refusans ;

La constitution de l'an III avait eue : 1,057,390 acceptans et 49,977 refusans.

(2) Cambacérès était ministre de la Justice, son élévation au Consulat, obligea de pourvoir au ministère qu'il occupait, Bonaparte nomma Abrial sur les renseignements qui lui furent fournis : en lui remettant le portefeuille, il lui dit : “ Citoyen Abrial, “ je ne vous connais pas ; mais on m'a dit que vous étiez le plus “ honnête homme de la magistrature, et c'est pour cela que je “ vous nomme ministre de la justice.” C'était sur de semblables choix que Bonaparte dirigeait toute son attention.

CHAPITRE XIV.

BONAPARTE PREMIER CONSUL.

PACIFICATION DES TROUBLES CIVILS.— PRÉPARATIFS DE GUERRE CONTRE L'AUTRICHE.

Du 25 *Décembre* 1799 *au* 6 *Mai* 1800.

SOMMAIRE :

Programme de la politique du Premier Consul.—Les églises sont rendues au Culte.—Honneurs funèbres rendus au Pape Pie VI.—Membres de l'ancienne assemblée constituante rayés de la Liste des Emigrés.—Examen des réclamations des émigrés. —Réorganization de la Garde Consulaire.—Honneurs rendus à la mémoire de Washington.—Son oraison funèbre prononcée par Fontanes.—Création de la Banque de France.—Installation du Premier Consul au palais des Tuileries.—Revue des troupes. —Réponse de Bonaparte à une allocution des Présidents des tribunaux.—Instructions du Premier Consul pour pacifier les villes du Midi.—Sa proclamation à l'armée de l'Ouest.—Instructions pour appaiser les troubles de la Vendée.—Les provinces sont pacifiées.—L'état de siège est levé dans les départements qui étaient rebelles.—Proclamation de Bonaparte aux habitans des départements qui s'étaient révoltés.—Audience aux ex-chefs de la chouannerie.—Lettre du Premier Consul à l'Empereur d'Autriche.—Lettre du Premier Consul au Roi d'Angleterre.— Proclamation aux Français annonçant la guerre.—Création de l'armée de réserve.—Appel aux armes.—Plan de campagne de Bonaparte.—Générosité de Bonaparte à l'égard des blessés revenus d'Egypte. — L'hôtel des Invalides doté d'une bibliothèque.

Chap. XIV. — 1799

Au terme de la nouvelle Constitution, ce fut le 25 décembre que Bonaparte prit définitivement les rênes

du Gouvernement, il fit connaître le programme de sa politique à l'intérieur, par la proclamation suivante, adressée aux Français : Chap. XIV. — 1799.

" Rendre la République chère aux citoyens, res-" pectable aux étrangers, formidable aux ennemis · " telles sont les obligations que nous avons contrac-" tées en acceptant la première magistrature.

" Elle sera chère aux citoyens si les lois, si les " actes de l'autorité sont toujours empreints de l'es-" prit d'ordre, de justice, de modération.

" Sans l'ordre, l'administration n'est qu'un chaos : " point de finances, point de crédit public ; et, avec " la fortune de l'Etat, s'écroulent les fortunes parti-" culières. Sans justice, il n'y a que des partis, des " oppresseurs et des victimes. La modération im-" prime un caractère auguste aux gouvernements " comme aux nations ; elle est toujours la compagne " de la force, et le garant de la durée des institutions " sociales.

" La République sera imposante aux étrangers, si " elle sait respecter dans leur indépendance le titre " de sa propre indépendance ; si ses engagements, " préparés par la sagesse, formés par la franchise, " sont gardés par la fidélité.

" Elle sera enfin formidable aux ennemis, si ses " armées de terre et de mer sont fortement consti-" tuées ; si chacun de ses défenseurs trouve une fa-" mille dans le corps auquel il appartient, et dans " cette famille un héritage de vertu et de gloire ; si " l'officier formé par de longues études obtient, par " un avancement régulier, la récompense due à ses " talents et à ses travaux.

Chap. XIV. — 1799.

" A ces principes tiennent la solidité du Gouvernement, les succès du commerce et de l'agriculture, la grandeur et la prospérité des nations. En les développant, nous avons tracé la règle qui doit nous juger. Français, nous vous avons dit nos devoirs; ce sera vous qui nous direz si nous les avons remplis."

Le même jour, 25 décembre, il adressa la proclamation suivante à l'armée, où il exprime sa confiance dans la valeur des troupes, tout en rappelant les devoirs des militaires.

" Soldats! en promettant la paix au peuple Français, j'ai été votre organe; je connais votre valeur.

" Vous êtes les mêmes hommes qui conquirent la Hollande, le Rhin, et l'Italie, et donnèrent la paix sous les murs de Vienne étonnée.

" Soldats! ce ne sont plus vos frontières qu'il faut défendre; ce sont les Etats ennemis qu'il faut envahir.

" Il n'est aucun de vous qui n'ait fait plusieurs campagnes, qui ne sache que la qualité la plus essentielle d'un soldat est de savoir supporter les privations avec constance. Plusieurs années d'une mauvaise administration ne peuvent être réparées dans un jour.

" Premier magistrat de la République, il me sera doux de faire connaître à la nation entière les corps qui mériteront, par leur discipline et leur valeur, d'être proclamés les soutiens de la patrie.

" Soldats! lorsqu'il en sera temps, je serai au milieu de vous, et l'Europe se souviendra que vous êtes de la race des braves!"

Des proclamations et des actes du Premier Consul, rendent aux Français le libre exercice des cultes ; les églises vendues sont mises à la disposition des communes, les prêtres ne sont tenus de prêter d'autres serments que celui de fidélité à la constitution, les prêtres peuvent officier, et dire la messe quand ils le veulent. Quelques fonctionnaires publics ayant forcé le sens des lois avaient, par des arrêtés, ordonnés dans plusieurs localités que les édifices destinés au culte ne seraient ouverts que le décadi,(1) le Premier Consul déclara que la liberté des cultes était garantie par la constitution, qu'aucun magistrat ne pouvait y porter atteinte, et qu'aucun homme ne pouvait dire à un autre homme : " Tu exercera un tel culte ; tu ne " l'exerceras qu'un tel jour." Chap XIV. — 1799.

Le Pape Pie VI était mort à 82 ans à Valence (Drôme) où il s'était retiré après les événements d'Italie. Bonaparte, en revenant d'Egypte, s'était entretenu quelques instans dans cette ville avec Mgr. Spina, aumônier du Pape, il apprit qu'aucun honneur funèbre ne lui avait été rendu, et que le corps de Sa Sainteté était déposé dans la sacristie de la cathédrale. Bonaparte, arrivé au pouvoir, ordonna que le corps de Pie VI, fut enterré avec les honneurs d'usage pour le rang qu'il avait occupé, et qu'un monument en marbre serait élevé sur sa tombe.(2)

(1) Suivant l'annuaire républicain, tous les mois étaient de 30 jours, les dimanches supprimés, et remplacés tous les dix jours par le *décadi*, il y avait trois décadis par mois.

(2) Sur la demande de la Cour du Vatican, les restes du Saint Pontife, lui furent remis pour être transportés à Rome, dans la basilique de Saint-Pierre, où un superbe tombeau lui fut élevé. L'intention du Premier Consul n'en est pas moins digne d'éloges.

Chap. XIV. — 1800.

Chaque jour le Gouvernement du Premier Consul, par des actes de justice et de générosité, s'efforçait de réparer les fautes et les injustices des Gouvernemens précédens ; les membres de l'assemblée constituante, qui avaient reconnu la souveraineté du peuple, furent rayés de la liste des émigrés par une décision adoptée comme principe. La Fayette, Latour-Maubourg, Bureau de Puzi et beaucoup d'autres rentrèrent en France, et dans la jouissance de leurs biens qui n'étaient pas aliénés. Enfin Bonaparte rendit un arrêté instituant une commission pour examiner les réclamations des émigrés.(1)

La Garde Consulaire réorganisée, fut portée à 2,100 hommes, formant deux bataillons de grenadiers à pied, une compagnie de chasseurs à pied, un escadron de grenadiers à cheval, un escadron des guides, une compagnie d'artillerie, dont une escouade à cheval. Ce fut le noyau de la Vieille Garde Impériale, de ces phalanges immortelles dont l'Europe a admiré les exploits.

Apprenant la mort de Washington, aussitôt pour célébrer sa mémoire, Bonaparte ordonne que pendant dix jours des crêpes noirs soient suspendus à tous les drapeaux et guidons de la Garde Consulaire et des troupes de l'armée, en outre il résolut de faire prononcer son éloge funèbre " Je veux, dit-il, qu'il soit loué dignement et publiquement, qui choisir?"— Maret (depuis duc de Bassano) homme lettré, toujours prêt à inspirer comme à concevoir des idées généreuses, répond sans hésiter : " Fontanes." Un troisième

(1) Arrêté du 26 février 1800.

Chap. XIV. — 1800.

personnage ayant fait observer que Fontanes est sur la liste des émigrés : "N'est-ce que cela, réplique vivement le Premier Consul ; je le raye de cette liste, c'est lui qui prononcera l'oraison funèbre, et je veux que ce soit le 8 février dans le temple de Mars ;" à cette époque on nommait ainsi l'Hôtel des Invalides. Bonaparte désignait le 8 février parceque dans la même solennité le general Lannes devait présenter 96 drapeaux enlevés à l'armée Ottomane qui avait été détruite à Aboukir ; ce qui obligea à n'accorder que trois jours à Fontanes pour rédiger ce discours, tâche difficile quand on songe à la position respective du panégyriste et de celui qui commandait le panégyrique, l'écrivain orateur s'en acquitta avec éloquence.

Les guerres longues et dispendieuses de la République avaient dispersé les capitaux qui alimentaient le commerce, altéré le crédit public, et ralenti la circulation du numéraire. Bonaparte voulut remédier à ces maux et pour créer au pays de nouvelles ressources, il favorisa la fondation de la Banque de France, les statuts en furent arrêtés le 13 février.(1)

Le 19 février le Premier Consul vint s'installer au palais des Tuileries ; à peine arrivé, il monta à cheval et passa une revue, la cour du Carrousel devint le rendez-vous des troupes, ce n'étaient point de vaines parades, tantôt à pied, tantôt à cheval Bonaparte parcourait tous les rangs pour connaître les officiers et les soldats, et s'en faire connaître lui-même ; il entrait dans les détails les plus minutieux de l'équipement, de l'armement, de la manœuvre, de tous les besoins

(1) Lois, statuts et réglements de la Banque de France. Paris, Imprimerie de la Banque de France, 1841, in-4o.

Chap. XIV. — 1800. des hommes et de ceux du service. Général et magistrat, il distribuait au nom de la nation, l'éloge et le blâme, les distinctions, les récompenses. Il faisait ainsi passer l'armée sous les yeux du peuple de la capitale, et des étrangers qui se trouvaient à Paris. Ce spectacle excitait une noble émulation parmi les corps et les soldats, et rehaussait à leurs propres yeux leur dignité et leur valeur. Dans ces pompes la France s'enorgueillissait de ses armées, nos voisins apprenaient à les estimer et à les craindre. C'était pour le Premier Consul une brillante occasion d'exposer aux yeux du pays et de l'armée son activité infatigable, sa supériorité dans l'art militaire, la source de sa gloire, sa gloire elle-même, et d'exercer sur toutes les âmes, l'empire de cet ascendant irrésistible du pouvoir, de la force, du génie et de la fortune, réunis dans un seul homme. Le temps était-il pluvieux ou le ciel couvert de nuages ? dès que le Premier Consul paraissait, la pluie cessait, les nuages se dissipaient, le soleil se montrait, et la multitude toujours avide du merveilleux, s'écriait que Bonaparte était protégé par la Providence.

Dans une réponse de Bonaparte à une allocution des Présidents, des tribunaux du département de la Seine, on remarqua le passage suivant :

" Lorsque des factions divisaient la France, la justice " était mal administrée : cela devait être. Il y a dix " ans que cet état dure ; vous le ferez cesser. Vous " n'examinerez jamais de quel parti était l'homme qui " vous demandera justice ; mais les droits de chacun " seront pesés avec la plus sevère impartialité. C'est " aux armes à assurer la paix avec les puissances

" étrangères : la justice est le moyen d'assurer la paix " entre les citoyens. Chap. XIV. — 1800.

" Vous êtes nommés à vie : personne n'a le droit " de vous destituer : vous n'êtes responsables de vos " jugements qu'à vos consciences : vous serez impas- " sibles comme la loi."

Bonaparte recommande au géneral de division Saint-Hilaire, commandant de la division militaire a Marseille, de faire sentir à tous les citoyens que le temps des partis et des déchirements est passé : " Met- " tez, lui dit-il,(1) en mouvement les troupes qui sont " à votre disposition et de forts piquets pris parmi les " gardes nationales des communes, afin de rétablir " la sûreté des routes et d'extirper les brigands qui " troublent la tranquillité publique. Dans le pays où " vous êtes on a la tête chaude; que toute cette " chaleur se tourne vers le rétablissement du com- " merce, la gloire de nos armées, de notre marine, et " tout ce qui peut rendre le nom Français recom- " mandable aux yeux de l'univers, et notre génération " sera chère aux générations futures. Toutes les " mesures extrêmes qui caractérisent un gouvernement " faible et vacillant ne doivent plus exister. Toutes " réunions de factions doivent être défendues plus " encore dans le midi de la France, que partout " ailleurs, parceque là on est enclin à l'exagération. " Dites souvent aux gardes nationales et aux différents " citoyens que la révolution est finie : que, s'il est " quelques ambitieux qui aient besoin de haines, s'il " en est qui veulent déchirer le pacte social, les rênes

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome VI, pièce 4493.

Chap. XIV. — 1800.

" de l'Etat sont dans des mains fermes et accoutumées " à surmonter tous les obstacles. Répétez-leur fré- " quemment que, si dans les circonstances difficiles " l'indifférence pour la chose publique est blâmable, " la modération est la plus grande vertu de l'homme."

" Des instructions analogues sont données au général Hédouville qui commande l'armée de l'Ouest. Pour exciter les troupes contre les rebelles, le Premier Consul leur adresse la proclamation suivante :(1)

" Soldats, le Gouvernement a pris les mesures pour " éclairer les habitants égarés des départements de ' l'Ouest. Avant de prononcer, il les a entendus. Il " a fait droit à leurs griefs, parcequ'ils étaient raison- " nables. La masse des bons habitants a posé les " armes. Il ne reste plus que des brigands, des émi- " grés, des stipendiés de l'Angleterre.

" Des Français stipendiés de l'Angleterre ! Ce ne " peuvent être que des hommes sans aveu, sans cœur " et sans honneur. Marchez contre eux ; vous ne " serez pas appelés à déployer une grande valeur.

" L'armée est composée de plus de soixante mille " braves ; que j'apprenne bientôt que les chefs " des rebelles ont vécu. Que les généraux donnent " l'exemple de l'activité. La gloire ne s'acquiert que " par les fatigues ; et si l'on pouvait l'acquérir en " tenant son quartier-général dans les grandes villes, " ou en restant dans de bonnes casernes, qui n'en " aurait pas ?

" Soldats, quelque soit le rang que vous occupiez " dans l'armée, la reconnaissance de la nation vous

(1) Le 5 janvier.

" attend. Pour en être dignes, il faut braver l'intem- Chap. XIV. — 1800.
" périe des saisons, les glaces, les neiges, le froid ex-
" cessif des nuits ; surprendre vos ennemis au point
" du jour et exterminer ces misérables, le déshonneur
" du nom Français.

" Faites une campagne courte et bonne.

" Soyez inexorables pour les brigands, mais observez
" une discipline sévère."

En même temps que cette proclamation était publiée, le Premier Consul pense que toute démarche pacifique est inutile : " Il faut, dit-il, tomber sur les rassemblements armés et les dissiper à l'instant par la force," le général en chef Hédouville(1) est investi de tous les pouvoirs, il peut agir aussi librement que s'il était au milieu de l'Allemagne ; il veut que les petits intérêts et les considérations individuelles disparaissent devant la nécessité de comprimer les rebelles et de faire respecter l'autorité Consulaire, aussi il termine par ces mots : " N'oubliez pas que le Gouvernement
" veut en finir ; qu'il sait que cette guerre civile ne
" sera terminée que quand les insurgés n'auront plus
" d'armes, et qu'on leur aura inspiré une grande terreur
" à la suite d'actes conformes à la modération, au bon
" ordre et à la justice."

Ces mesures produisirent un effet salutaire, l'état de siège fut levé à Lyon, à Marseille et dans la Vendée, ces villes et contrées furent pacifiées ; à cette occasion Bonaparte adressa la proclamation suivante(2) aux

(1) Le 21 mars, le général Hédouville remit le commandement en chef de l'armée de l'Ouest au général Brune, déjà la Vendée était pacifiée, il ne restait qu'à poursuivre les Chouans dans le Maine et dans la Normandie, ce qui fut promptement exécuté.

(2) Le 21 avril.

Chap. XIV. — 1800. habitans des départements mis hors la constitution, pour leur annoncer le retour au droit commun :

" Citoyens, ce fut à regret que les Consuls de la " République se virent forcer d'invoquer et d'exécuter " une loi que les circonstances avaient rendu néces- " saire. Ces circonstances ne sont plus. Les agents " de l'étranger ont fui de votre territoire ; ceux qu'ils " égarèrent ont abjuré leurs erreurs. Le Gouverne- " ment ne voit plus désormais parmi vous que des " Français soumis aux même lois, liés par de communs " intérêts, unis par les mêmes sentiments.

" Si, pour opérer ce retour, il fut obligé de déployer " un grand pouvoir, il en confia l'exercice au général " en chef Brune, qui sut concilier avec les rigueurs " nécessaires cette bienveillance fraternelle qui, dans " les désordres civiles, ne cherche que des innocents " et ne trouve que des hommes dignes d'excuse ou " de pitié.

" La constitution reprend son empire. Vous vivrez " désormais sous des magistrats qui, presque tous, sont " connus de vous par des talents et par des vertus ; " qui, étrangers aux dissensions intestines, n'ont ni " haine ni vengeance à exercer. Confiez-vous à leurs " soins ; ils rappelleront parmi vous l'harmonie ; ils " vous feront jouir des bienfaits de la liberté.

" Oubliez tous les événements que le caractère " Français désavoue, tous ceux qui ont démenti votre " respect pour les lois, votre fidélité à la patrie ; qu'il " ne reste de vos divisions et de vos malheurs qu'une " haine implacable contre l'ennemi étranger qui les a " enfantés et nourris ; qu'une douce confiance vous " attache à ceux qui, chargés de vos destinées, ne

"mettent d'autre prix à leurs travaux que votre "estime, qui ne veulent de gloire que celle d'avoir "arraché la France aux discordes domestiques, et "d'autre récompense que l'espoir de vivre dans votre "souvenir." Chap. XIV. — 1800.

Désirant attirer à lui indistinctement tous les hommes d'énergie, le Premier Consul voulut voir les ex-chefs de la chouannerie et causer avec eux. Il les invita donc à venir à Paris et les reçut séparément dans des audiences privées. C'est ainsi que le comte d'Autichamp, le comte de Bourmont, Châtillon, l'abbé Bernier(1) furent admis auprès de lui, et qu'il eut avec eux de longues conversations pour les rallier à sa cause; ils tinrent fidèlement leur engagement de ne plus participer à des actes de rebellion. Il n'en fut pas de même de George Cadoudal, celui-ci écouta les yeux baissés les ouvertures que lui fit Bonaparte pour le ranger sous les drapeaux du Gouvernement consulaire, et comme il semblait craindre que son refus obstiné ne fut une cause pour qu'il fut porté atteinte à sa liberté, Bonaparte s'empressa de le rassurer par ces paroles: "Vous voyez mal les choses, "et vous avez tort de ne vouloir entendre aucun "arrangement; mais si vous persistez à vouloir re-"tourner dans votre pays, vous irez aussi librement "que vous êtes venu à Paris."

Pour les affaires extérieures Bonaparte n'avait rien négligé, car le jour même qu'il fut déclaré Premier Consul (le 25 décembre 1799), il écrivit à l'Empereur d'Autriche la lettre qu'on va lire, où il exprime le

(1) Il était curé de Saint-Laud, à Angers; peu de temps après il devint évêque d'Orléans.

Chap. XIV. — 1800.

désir de rétablir la paix en faisant un appel à ses sentiments personnels.

" De retour en Europe, après dix-huit mois d'ab-
" sence, je retrouve la guerre allumée entre la Répub-
" lique Française et votre Majesté.

" La nation Française m'appelle à occuper la pre-
" mière magistrature.

" Etranger à tout sentiment de vaine gloire, le
" premier des vœux est d'arrêter l'effusion du sang
" qui va couler. Tout fait prévoir que, dans la cam-
" pagne prochaine, des armées nombreuses et habile-
" ment dirigées tripleront le nombre des victimes que
" la reprise des hostilités a déjà faites.

" Le caractère connu de Votre Majesté, ne me laisse
" aucun doute sur le vœu de son cœur. S'il est
" seul écouté, j'entrevois la possibilité de concilier les
" intérêts des deux nations.

" Dans les relations que j'ai eues précédemment
" avec Votre Majesté, elle m'a témoigné personnelle-
" ment quelque estime. Je la prie de voir, dans la
" démarche que je fais, le désir d'y répondre, et de
" la convaincre de plus en plus de la considération
" toute particulière que j'ai pour elle."

Le même jour (25 décembre 1799), le Premier Consul écrivit aussi une lettre au roi d'Angleterre, où après avoir exposé les malheurs causés par la guerre, il fait des ouvertures pour traiter de la paix, en voici le texte :

"Appelé par le vœu de la nation Française à oc-
" cuper la première magistrature de la République, je
" crois convenable, en entrant en charge, d'en faire
" directement part à Votre Majesté.

" La guerre qui depuis huit ans ravage les quatre " parties du monde, doit-elle être éternelle? N'est-il " donc aucun moyen de s'entendre? Chap. XIV. — 1800.

" Comment les deux nations les plus éclairées de " l'Europe, puissantes et fortes plus que ne l'exigent " leur sûreté et leur indépendance, peuvent-elles sacri- " fier à des idées de vaine grandeur le bien du com- " merce, la prospérité intérieure, le bonheur des " familles? Comment ne sentent-elles pas que la " paix est le premier des besoins comme la première " des gloires?

" Ces sentiments ne peuvent pas être étrangers au " cœur de Votre Majesté, qui gouverne une nation " libre et dans le seul but de la rendre heureuse.

" Votre Majesté ne verra dans cette ouverture que " mon désir sincère de contribuer efficacement pour " la seconde fois à la pacification générale, par une " démarche prompte, toute de confiance et dégagée " de ces formes qui, nécessaires peut-être pour dé- " guiser la dépendance des Etats faibles, ne décèlent " dans les Etats forts que le désir naturel de se " tromper.

" La France, l'Angleterre, par l'abus de leurs forces, " peuvent longtemps encore, pour le malheur de tous " les peuples, en retarder l'épuisement; mais j'ose le " dire, le sort de toutes les nations civilisées est " attaché à la fin d'une guerre qui embrasse le " monde entier."

A la suite de la lettre adressée au Roi d'Angleterre, il y eût quelques notes diplomatiques échangées avec le cabinet de Saint-James, mais on ne put arriver à mettre un terme aux hostilités, en convenant d'une

Chap. XIV. — 1800

suspension d'armes ; il en fut de même avec l'Autriche, ce fut alors que le Premier Consul lança la proclamation suivante.(1)

" Français, vous désirez la paix. Votre Gouverne-" ment la désire avec plus d'ardeur encore. Ses " premiers vœux, ses démarches constantes ont été " pour elle. Le ministère Anglais a trahi le secret de " son horrible politique. Déchirer la France, détruire " sa marine et ses ports, l'effacer du tableau de " l'Europe, ou l'abaisser au rang des puissances secon-" daires ; tenir toutes les nations du continent divisées, " pour s'emparer du commerce de toutes et s'enrichir " de leurs dépouilles, c'est pour obtenir cet affreux " succès que l'Angleterre répand l'or, prodigue les " promesses et multiplie les intrigues.

" Mais ni l'or, ni les promesses, ni les intrigues de " l'Angleterre n'enchaineront à ses vues les puissances " du continent. Elles ont entendu le vœu de la " France ; elles connaissent la modération des prin-" cipes qui la dérigent ; elles écouteront la voix de " l'humanité et la voix puissante de leur intérêt. Si " elles balancent, le Gouvernement, qui n'a pas craint " d'offrir et de solliciter la paix, se souviendra que c'est " à vous de la commander.

" Pour la commander il faut de l'argent, du fer et " des soldats. Que tous s'empressent de payer le " tribut qu'ils doivent à la défense commune. Que " les jeunes citoyens se lèvent. Ce n'est plus pour " des factions, ce n'est plus pour le choix des tyrans " qu'ils vont s'armer ; c'est pour la garantie de ce " qu'ils ont de plus cher, c'est pour l'honneur

(1) Le 8 mars.

" de la France, c'est pour les intérêts sacrés de " l'humanité. Chap. XIV. — 1800

" Déjà les armées ont repris cette attitude, présage " de la victoire ; à leur aspect, à l'aspect de la nation " entière réunie dans les mêmes intérêts et dans les " mêmes vœux, n'en doutez point, Français, vous " n'aurez plus d'ennemis sur le continent. Que si " quelque puissance encore veut tenter le sort des " combats, le Premier Consul a promis la paix ; il ira " la conquérir à la tête des guerriers qu'il a plus " d'une fois conduits à la victoire. Avec eux, il saura " retrouver ces champs encore pleins du souvenir de " leurs exploits ; mais, au milieu des batailles, il " invoquera la paix, et il jure de ne combattre que " pour le bonheur de la France et le repos du " monde."

Le Premier Consul décréta la formation d'une armée de réserve devant s'élever à 60,000 hommes, dont le quartier-général serait à Dijon ; l'appel aux armes fut publié, il employa tous les moyens légaux pour attirer les jeunes Français sous les drapeaux, et comme toujours il employa la persuasion qu'il savait lui réussir, aussi nous lisons dans une proclamation :(1) " Ceux qui ne seraient attachés à aucun corps, se " rendront au quartier-général à Dijon, où ils seront " armés et habillés. Le Premier Consul les passera " en revue dans le courant d'avril." Il faut être contemporain de cette époque pour se faire une idée de l'émotion du sentiment national parmi les hommes en état de porter les armes, à la lecture de ces mots : *Le Premier Consul les passera en revue*, on s'enrôlait

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome VI, pièce 4650.

Chap. XIV. — 1800.

rien que pour voir Bonaparte et pour être passé en revue par Bonaparte, ces mots suffisaient pour provoquer des milliers d'engagements volontaires.

Bonaparte dans son plan de campagne se proposait de prendre le commandement de cette armée de réserve, de pénétrer en Italie en passant le mont Saint-Bernard, et de tomber à l'improviste sur l'armée Autrichienne ; le succès dépendait du secret ; comment tenir caché aux nombreux espions de l'Angleterre et de l'Autriche, la création et la marche d'une nouvelle armée ? Le moyen que le Premier Consul jugea le meilleur fut de divulguer lui-même ce secret, d'y mettre une telle ostentation qu'il devint un objet de dédain et de raillerie pour l'ennemi, et de faire en sorte qu'il restat dans une tranquille quiétude, sans prendre aucune précaution vis-à-vis de cette nouvelle armée dont l'existence pouvait être contestée.

Le point ostensible de ralliement de l'armée de réserve était Dijon, on envoya donc dans cette ville un grand état-major sans troupes, puis 5 à 6,000 conscrits et militaires retirés dont plusieurs étaient estropiés, ce qui rendit ce rassemblement d'armée un objet de ridicule. Cependant la véritable armée se formait en route, sur divers points de rendez-vous, les divisions s'organisaient ; ces lieux étaient isolés et n'avaient point de rapport entre eux. La Vendée étant pacifiée, on en retira les troupes qui l'occupaient. Le Directoire avait senti le besoin d'avoir à Paris plusieurs régiments pour sa garde et pour comprimer les factieux, le Gouvernement du Premier Consul étant éminemment national, la présence de ces troupes dans la capitale devenait tout-à-fait inutile ; elles

furent dirigées sur l'armee de réserve. Le parc d'artillerie fut formé avec des pièces, des caissons envoyés partiellement d'un grand nombre d'arsenaux et de places fortes.

Chap. XIV. — 1800

Son dernier acte avant de se rendre à l'armée de réserve fut de charger le général Lacuée, ministre de la guerre (par intérim), de faire distribuer une somme de 15,000 francs aux aveugles et estropiés, revenus d'Egypte, qui étaient à l'hôtel des Invalides.(1) Au commencement de l'année il avait doté cet établissement d'une bibliothèque de 20,000 volumes, pour l'usage des militaires qui y résident.(2)

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome VI, pièce 4762.
(2) Arrêté du 8 février 1800.

CHAPITRE XV.

BONAPARTE PREMIER CONSUL.

NOUVELLE CAMPAGNE D'ITALIE.—PASSAGE DU MONT SAINT-BERNARD.—BATAILLE DE MARENGO.

Du 6 *Mai* 1800 *au* 3 *Juillet* 1800.

SOMMAIRE :

Départ du Premier Consul.—Son arrivée à Dijon.—Conversation avec le père Charles.—Résultat de la mission du général Marescot.—Peut on passer?—Avant-garde de l'armée de réserve.—Lettre à Masséna.—Audience accordée à Necker.—Ce que Bonaparte écrit à Talleyrand.—Passage du mont Saint-Bernard,—Prise de la ville de Bard.—Grands efforts pour faire passer l'artillerie.—Prise d'Ivrée.—Combat de Chiasella.—Entrée dans Verceil.—Occupation de Chiavasso.—Entrée dans Milan.—Proclamation à l'armée.—Arrivée du corps de Moncey.—Bataille de Montebello.—Bataille de Marengo.—Mort de Desaix.—Armistice.—L'Italie conquise. — Retraite de l'armée Autrichienne derrière Mantoue.—Lettre du Premier Consul à l'Empereur d'Autriche.—Retour de Bonaparte à Milan.—Il assiste au *Te Deum.*—Contribution de guerre au profit de l'armée Française.—Bonaparte réorganise la république Cisalpine et la république Ligurienne.—Ses adieux à l'armée par un ordre du jour.—Retour à Paris.—Témoignage d'allégresse publique. — David fait le portrait du Premier Consul.

Chap. XV. — 1800.

Le Premier Consul partit de Paris le 6 mai, après avoir pris ses mesures pour que le Gouvernement et l'administration ne souffrissent pas de son absence.

Il remit la signature à Cambacérès second consul. Joseph Bonaparte fut appelé au Conseil d'Etat. Lucien Bonaparte, ministre de l'intérieur, écrivit aux préfets que le Premier Consul venait de partir pour l'armée de réserve, qu'il se rendait à Dijon et peut-être Genève et qu'il serait prochainement de retour à Paris.

Arrivé à Dijon ainsi qu'il l'avait promis,(1) il passa la revue des conscrits et d'une demi-brigade qui s'y formait ; puis il continua sa route par Auxonne, Dôle,(2) et arriva à Genève le 8 mai, où il rencontra le général Marescot qu'il avait envoyé en reconnaissance au Mont Saint-Bernard ; le résultat de sa mission fut que le Saint-Bernard était le débouché le plus praticable, son rapport s'accordait sur ce point avec ceux de l'adjudant-général Daultane et du général Mainoni, très-versé dans la topographie militaire des grandes Alpes. Cependant on ne se dissimulait pas les difficultés de ce passage par lequel on n'avait jamais songé à diriger le matériel d'une armée. A l'énumération des obstacles le Premier Consul répondit que puisqu'il fallait franchir dix lieues de rochers couverts de neige, on démonterait les pièces et on fabriquerait des traîneaux pour les transporter ; que puisqu'il n'y avait dans ces âpres montagnes qu'un peu de châ-

(1) Voir page 303.

(2) En traversant Dôle, Bonaparte voulut voir le père Charles, ancien aumônier de l'Ecole militaire de Brienne, qui demeurait alors en cette ville, il le fit appeler auprès de sa voiture pendant qu'on relayait ; touché de ce bon souvenir, l'ancien religieux de l'ordre des Minimes ne pût s'empêcher de verser des larmes en voyant son ancien élève, au moment où la voiture partait, il s'écria d'une voix prophétique : " *Vale prosper et regna !*"

Chap. XV. — 1800.

taignes et quelques bestiaux, on transporterait du riz et du biscuit par le lac jusqu'à Villeneuve; que le soldat en prendrait pour six jours et qu'on en porterait pour six autres jours à dos de mulet; qu'arrivée dans la vallée d'Aoste, l'armée volerait aux rives du Tésin, où son audace et son activité seraient récompensées par l'abondance et la gloire. Enfin, après avoir écouté avec patience Marescot qui lui exposait méthodiquement tous les détails de la reconnaissance qu'il avait faite, le Premier Consul, quittant son siége, lui demanda vivement : *Peut-on passer ?*—Oui, citoyen Consul, mais avec peine. . . . . .—*Eh bien ! partons !*

De Genève(1) le Premier Consul se rendit à Lausanne où il passa en revue l'avant-garde de l'armée de réserve; c'était le général Lannes qui la commandait, elle était composée de dix vieux régimens d'élite parfaitement habillés, équipés et munis de tout. Elle se dirigea aussitôt sur Saint-Pierre, les autres divisions suivaient en échelons; cela formait une armée de 36,000 combattans, en qui l'on pouvait avoir confiance, elle avait un parc de 40 bouches à feu.

A Lausanne(2) Bonaparte écrivit au général Masséna qui était assiégé dans Gênes : " Vous êtes dans

(1) Necker qui avait invité à son château de Coppet le général Berthier et son état-major, brigua l'honneur d'être présenté au Premier Consul, qui lui accorda une audience, l'entretien roula sur des questions de crédit public; Necker laissa percer le désir d'arriver à diriger les finances de la France; mais sa conversation fut médiocre, il n'était nullement au courant de ce qui se passait à la Trésorerie, à ce point qu'il ignorait de quelle manière on faisait le service avec des obligations du Trésor.

(2) C'est aussi de Lausanne que Bonaparte écrivait à Talleyrand, ministre des rélations extérieures: " J'ai reçu de Toulon beaucoup de lettres de généraux, et entre autres du général Menou.

" une position difficile, ce qui me rassure c'est que " vous êtes dans Gênes ; *c'est dans des cas comme* " *ceux où vous vous trouvez qu'un homme en vaut vingt* " *mille.*"(1) Chap. XV. — 1800.

Arrivé au pied du mont Saint-Bernard, le premier obstacle à franchir est de faire passer de l'artillerie ; la perspective d'un chemin de plusieurs lieues de long sur 18 pouces de large, pratiqué sur des rochers à pic, ces montagnes de neige qui menacent de se précipiter sur leurs têtes, ces abîmes où le moindre faux pas peut les engloutir, rien ne peut effrayer les soldats conduits par Bonaparte. On se presse autour des pièces pour obtenir l'honneur de les traîner. Dans ce conflit d'ardeur et de dévouement, divers détachements de la division Loison se font particulièrement distinguer ; après des fatigues qu'il est impossible de peindre, après des efforts inouis de constance, les pièces arrivent enfin au-delà de Saint Bernard. Là, on veut donner aux soldats la gratification qui avait été promise ; *ils la refusent !*

Toute l'armée passa le mont Saint-Bernard les 17, 18, 19 et 20 mai. Le Premier Consul montait dans les plus mauvais pas, le mulet d'un habitant de Saint-

Il paraît que la capitulation (d'El-A'rych) est désapprouvée par tous les gens éclairés, et plusieurs hommes de cœur de l'armée. L'ordonnateur en chef de cet armée ayant envoyé l'état exact des troupes qui la composent, je le renvoie aux Consuls pour qu'ils le fassent mettre dans le *Moniteur*. Lorsque cet article paraîtra, je désire que vous en fassiez faire plusieurs, dont le but serait de faire sentir que, si je fusse resté en Egypte, cette superbe colonie serait encore à nous ; comme, si je fusse resté en France, nous n'aurions pas perdu l'Italie." *(Correspondance de Napoléon Ier, Tome VI, pièce* 4800.)

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome VI, pièce 4795.

Chap. XV. — 1800.

Pierre, que le prieur du couvent de Saint-Maurice avait désigné comme le mulet le plus sûr de tout le pays.(1) Bonaparte s'arrêta une heure au couvent des hospitaliers, et opéra la descente à la Ramasse, sur un glacier presque perpendiculaire. Le froid était encore vif, la descente du Grand Saint-Bernard fut plus difficile pour les chevaux que ne l'avait été la montée; néanmoins on n'eut que peu d'accidents. Les moines du couvent étaient approvisionnés d'une grande quantité de vins, pains, fromages; et en passant, chaque soldat recevait de ces bons religieux une forte ration.

Le 18 mai l'avant-garde arrive à une demi-lieue du château de Bard. L'ennemi occupait les hauteurs qui dominent le village; une colonne le tourne en gravissant des rochers à pic et le force à se renfermer dans ses murs. Bonaparte ordonne qu'on s'empare de la ville. Les sapeurs et les grenadiers baissent les ponts-levis, enfoncent les portes, et la ville est prise. Trois compagnies de grenadiers s'y logent; le château est bloqué à portée de la mousqueterie.

Le 25 mai, le Premier Consul, ordonne au général

(1) Pendant le trajet, le Premier Consul demanda au muletier ce qu'il lui faudrait pour être heureux? il répondit: que son bonheur serait d'être propriétaire de la maison qu'il habitait. Un an après, Bonaparte qui n'avait pas oublié son guide Valaisien du mont Saint-Bernard, chargea Reinhard, ministre plénipotentiaire de France en Suisse, de rechercher son nom et sa demeure, il apprit qu'il s'appelait Pierre Nicolas Dorsaz, habitant le bourg de Saint-Pierre-Montjoux; aussitôt il donna ordre qu'on acheta la maison où il demeurait, qu'on lui en fit présent, et en outre il lui fit remettre une somme de 1200 francs, en récompense de son zèle, et de son dévouement en cette circonstance. (Correspondance de Napoléon Ier, Tome VII, pièces 5644 et 5832.)

Loison de cerner le château de plus près, de briser toutes barrières, pour faciliter le passage de l'artillerie. Les grenadiers de la 28e s'y portent avec une rare intrépidité. Chap. XV. — 1800.

L'ennemi avait regardé comme une barrière insurmontable le château de Bard, construit pour fermer l'entrée du Piémont, à l'endroit même où les deux montagnes qui ferment la vallée d'Aoste se rapprochent au point de ne laisser entre elles qu'un espace de 25 toises de rochers escarpés. 1500 hommes commandés pour aller pratiquer un chemin sur la montagne d'Albard, y travaillent avec activité. Là où la pente eut été trop rapide, des escaliers sont construits ; là où le sentier, devenu plus étroit encore, se terminait à droite ou à gauche par un précipice, des murs sont élevés pour garantir de la chûte ; là où les rochers étaient séparés par des excavations profondes, des ponts ont été jétes pour les réunir, et, sur une montagne regardée depuis des siècles comme inaccessible à l'infanterie, la cavalerie Française a effectué son passage.

Un effort plus extraordinaire a étonné l'ennemi ; tandis qu'on travaillait sans relâche au chemin d'Albard, des soldats portent sur leur dos deux pièces de 4 à travers le col de la Cou, et, après avoir gravi avec elles des rochers affreux pendant trente heures, ils parviennent enfin à les établir en batterie sur les hauteurs qui dominent le château.

Les Français étaient maîtres de la ville de Bard, mais le chemin situé au-dessous du fort, était exposé à un feu continuel de mousqueterie et d'artillerie qui interceptait tout espèce de communication. L'avant-

Chap. XV. — 1800. garde était déjà à la vue de l'ennemi, elle avait besoin de canons; les délais qu'eût entraînés leur passage sur la montagne d'Albard, présentaient de graves inconvénients; des braves sont aussitôt commandés pour traîner de nuit les pièces d'artillerie à travers la ville, sous le feu du château.(1) Cet ordre a été exécuté avec enthousiasme. Tant de dévouement a été couronné de succès. Toutes les pièces ont passé successivement, et, malgré la grêle de balles que l'ennemi faisait pleuvoir, il n'y a eu que peu de blessés.

Ivrée fut pris d'assaut, puis eut lieu le combat de Chiusella, les Français entrèrent dans Verceil et s'emparèrent de la position de Chiavasso, où le 28 mai le Premier Consul passa la revue de l'avant-garde, il harangua les troupes, donna des éloges aux corps qui la composaient, arrivé à la 28e de ligne, il lui dit : " Voilà deux ans que vous passez sur les montagnes, " souvent privés de tout, et vous êtes toujours à votre " devoir sans murmurer. C'est la première qualité " d'un bon soldat. Je sais qu'il vous était dû il y a " huit jours, huit mois de prêt, et que cependant il n'y " a pas eu une seule plainte." Le Premier Consul a ordonné pour preuve de sa satisfaction de la bonne tenue de cette demi-brigade, qu'à la première affaire elle marcherait à la tête de l'avant-garde.

Le 2 juin le Premier Consul entra dans Milan ; on se peindrait difficilement l'étonnement et l'enthousiasme des Milanais, en voyant arriver l'armée Fran-

(1) Le château fort de Bard tomba le 1er juin au pouvoir des Français, c'est-à-dire dix jours après le passage de l'armée Française.

çaise. Bonaparte marchait avec l'avant-garde, de sorte qu'une des premières personnes qui s'offrit aux regards des habitants de la ville que la joie et la curiosité faisaient accourir par tous les chemins au-devant de l'armée Française fut le général Bonaparte. Le peuple de Milan ne voulait pas le croire ; on avait dit qu'il était mort dans la mer Rouge et que c'était un de ses frères qui commandait l'armée Française ; il passa plusieurs jours à recevoir les députations et à se montrer aux populations accourues de tous les points de la Lombardie pour voir leur libérateur.

Le Premier Consul adressa à l'armée la proclamation suivante, datée de son quartier-général à Milan le 6 juin :

" Soldats ! Un de nos départements était au pou-
" voir de l'ennemi ; la consternation était dans tout le
" midi de la France.

" La plus grande partie du territoire du peuple
" Ligurien, le plus fidèle ami de la République, était
" envahie.

" La République Cisalpine, anéantie dès la cam-
" pagne passée, était devenue le jouet du grotesque
" régime féodal.

" Soldats ! . . . . vous marchez. . . . . . et
" déjà le territoire Français est délivré ! La joie et
" l'espérance succèdent dans notre patrie à la conster-
" nation et à la crainte.

" Vous rendrez la liberté et l'indépendance au
" peuple de Gênes. Il sera pour toujours délivré de
" ses éternels ennemis.

" Vous êtes dans la capitale de la Cisalpine.

Chap. XV. — 1800.

" L'ennemi épouvanté n'aspire plus qu'à regagner " ses frontières. Vous lui avez enlevé ses hôpitaux, " ses magasins, ses parcs de réserve.

" Le premier acte de la campagne est terminé.

" Des millions d'hommes, vous l'entendez tous les " jours, vous adressent des actes de reconnaissance.

" Mais aura-t-on impunément violé le territoire " Français? Laisserez-vous retourner dans ses foyers " l'armée qui a porté l'alarme dans vos familles? " Vous courez aux armes! . . . . Eh bien! marchez " à sa rencontre, opposez-vous à sa retraite; arrachez " lui les lauriers dont elle s'est paré, et par là ap- " prenez au monde que la malédiction est sur les " insensés qui osent insulter le territoire du grand " peuple.

" Le résultat de tous nos efforts sera *gloire sans* " *nuage et paix solide.*"

L'armée fut renforcée d'un corps de 15,000 hommes commandés par Moncey, qui venait de l'armée du Rhin et qui avait débouché par le Saint Gothard, Bonaparte en passa la revue les 6 et 7 juin. Au milieu de si grands succès on apprit une fâcheuse nouvelle, Masséna qui était assiégé dans Gênes ne pouvant plus tenir, faute de vivres, fut obligé de capituler, mais de la manière la plus honorable, les troupes Françaises se retirèrent avec leurs armes, munitions, &c. Le 9 juin eut lieu la bataille de Montebello, précurseur d'une rencontre générale entre les deux armées Françaises et Autrichiennes.

Le 14 juin à l'aube du jour l'armée Autrichienne passe la Bormida sur trois ponts, résolue à faire une trouée, elle débouche en force, surprend l'avant-garde

Chap. XV. — 1800.

Française et commence avec la plus grande vivacité la bataille de Marengo qui devait décider du sort de de l'Italie. Quatre fois les Français ont été en retraite et quatre fois ils ont été en avant, plus de 60 pièces de canon ont été de part et d'autres sur différents points et à différentes heures prises et reprises, il y a eu plus de douze charges de cavalerie et avec différents succès.

A trois heures après-midi 10,000 hommes de cavalerie débordèrent la droite de l'armée Française dans la superbe plaine de San-Giuliano. Ils étaient soutenus par d'autres troupes et beaucoup d'artillerie. Les grenadiers de la Garde Consulaire furent placés comme une redoute de granit, au milieu de cette immense plaine, rien ne put les entamer. Cavalerie, infanterie, artillerie, tout fut dirigé contre ce bataillon, mais en vain. Par cette résistance opiniâtre la gauche de l'ennemi se trouva contenue et notre droite appuyée jusqu'à l'arrivée du général Monnier, qui enleva à la baïonnette le village de Castel-Ceriolo.

La cavalerie Autrichienne fit alors un mouvement rapide sur notre gauche, qui déjà se trouvait ébranlée, ce mouvement précipita sa retraite ; l'ennemi avançait sur toute la ligne, faisant un feu de mitraille avec plus de cent pièces de canon. Les routes étaient couvertes de fuyards, de blessés, de débris, la bataille paraissait perdue. On laissa avancer l'ennemi jusqu'à une portée de fusil du village de San-Giuliano, où était en bataille la division Desaix, avec 8 pièces d'artillerie légère en avant et deux bataillons en potence, en colonne serrée sur les ailes. Tous les fuyards se rallièrent derrière.

Chap. XV. — 1800.

Déjà l'ennemi faisait des fautes qui présagaient sa catastrophe, il étendait trop ses ailes.

La présence du Premier Consul ranimait le moral des troupes : "Enfans, leur disait-il, souvenez-vous "que mon habitude est de coucher sur le champ de "bataille."

Desaix aborda au pas de charge et par le centre. Dans un instant l'ennemi est culbuté; le général Kellermann qui avec sa brigade de cavalerie avait toute la journée protégé la retraite de notre gauche, exécuta une charge avec tant de vigueur et si à propos que 6,000 grenadiers et le général Zach, chef de l'état-major général, furent faits prisonniers. Toute l'armée suivit ce mouvement. La droite de l'ennemi se trouva coupée, la consternation et l'épouvante se mirent dans ses rangs.

La cavalerie Autrichienne s'était portée au centre pour protéger la retraite, le chef de brigade Bessières, à la tête des grenadiers et des chasseurs de la Garde du Consul, exécuta une charge avec autant d'activité que de valeur et perça la ligne de cavalerie ennemi, ce qui acheva l'entière déroute des Autrichiens.

Mais une perte vivement sentie par l'armée, c'est le général Desaix qui a été frappé d'une balle au commencement de la charge de sa division, il est mort sur le coup et n'a eu que le temps de dire à un officier qui était à côté de lui : "Allez dire au "Premier Consul que je meurs avec le regret de "n'avoir pas assez fait pour vivre dans la postérité." Desaix revenait d'Egypte, il n'avait rejoint le quartier-général que depuis trois jours. Lorsqu'on vint, au plus fort du feu, annoncer à Bonaparte la mort de

Desaix, il proféra ces paroles : " Pourquoi ne m'est-il pas permis de pleurer ?" Chap. XV. — 1800.

Le général Mélas après la bataille de Marengo avait perdu sa ligne d'opération, il se trouvait enveloppé de tous côtés et dans l'impossibilité de manœuvrer utilement, pour sauver son armée, le lendemain, 15 juin, il signa avec le général Alex. Berthier un armistice, par lequel il livra à l'armée Française les châteaux de Tortone, d'Alexandrie, de Milan, de Turin, de Pizzighettone, d'Arona, de Plaisance, la place de Coni, les châteaux de Céva, de Savone, la ville de Gênes et le fort Urbain, par l'accomplissement de ces conditions l'armeé Autrichienne obtint la faculté de se rendre à Mantoue sur trois colonnes. Pour la France, par la conclusion de cette convention, toute l'Italie était conquise.

If fut aussi convenu que quelque fut la réponse de la Cour de Vienne, aucune des deux armées ne pourrait attaquer l'autre, qu'en se prévenant dix jours d'avance.

Enfin le lendemain de la signature de l'armistice (16 juin) Bonaparte veut tenter une démarche spontanée pour la paix, il écrit une lettre un peu originale à l'Empereur d'Autriche, elle sort du style et de la forme ordinaire, mais il faut reconnaître que tout ce qui se passait autour du Premier Consul avait un caractère nouveau ; cette lettre remarquable est trop longue pour être citée entirèrement, nous allons en rapporter des fragments :

" J'ai l'honneur d'écrire à Votre Majesté pour " lui faire connatîre le desir du peuple Français de " mettre un terme à la guerre qui désole nos pays.

Chap. XV. — 1800.

“ La guerre a eu lieu Des milliers de Français et “ d’Autrichiens ne sont plus . . . . Des milliers de “ familles désolées redemandent leurs pères, leurs “ époux, leurs fils ! . . . Mais le mal qui est fait est “ sans remède ; qu’il nous instruise du moins et nous “ fasse éviter celui que produirait la continuation des “ hostilités ! Cette perspective afflige tellement mon “ cœur, que sans me rebuter de l’inutilité de ma “ première démarche,(1) je prends derechef le parti “ d’écrire à votre Majesté pour la conjurer de mettre “ un terme aux malheurs du continent.

“ C’est sur le champ de bataille de Marengo, au “ milieu des souffrances et environné de 15,000 “ cadavres, que je conjure Votre Majesté d’écouter “ le cri de l’humanité, et de ne pas permettre que “ la génération de deux braves et puissantes nations “ s’entregorge pour des intérêts qui leur sont “ étrangers.

“ C’est à moi de presser Votre Majesté, puisque “ je suis plus près qu’elle du théâtre de la guerre. “ Son cœur ne peut pas être si vivement frappé que “ le mien.

“ Les armes de Votre Majesté ont assez de gloire ; “ elle gouverne un très-grand nombre d’Etats. Que “ peuvent donc alléguer ceux qui, dans le cabinet de “ Votre Majesté, veulent la continuation des hos- “ tilités ?

“ Les intérêts de la religion et de l’Eglise.

“ Pourquoi ne conseille-t-on pas à Votre Majesté “ de faire la guerre aux Anglais, aux Moscovites,

(1) Lettre du Premier Consul à l’Empereur d’Autriche du 25 décembre 1799, voir pages 299 et 300.

" aux Prussiens ? Ils sont plus loin de l'Eglise que " nous. Chap. XV. — 1800.

" Si Votre Majesté, veut la paix, elle est faite, " exécutons de part et d'autre le traité de Campo- " Formio.

" Donnons le repos et la tranquillité à la géné- " ration actuelle. Si les générations futures sont " assez folles pour se battre, eh bien ! elles appren- " dront après quelques années de guerre à devenir " sages et à vivre en paix.

" Je pouvais faire prisonnière toute l'armée de " Votre Majesté. Je me suis contenté d'une suspen- " sion d'armes, ayant l'espoir que ce serait un premier " pas vers le repos du monde, objet qui me tient " d'autant plus à cœur, qu'élevé et nourri par la " guerre, on pourrait me soupçonner d'être plus " accoutumé aux maux qu'elle entraîne.

" Cependant Votre Majesté sent que, si la sus- " pension d'armes qui a lieu ne doit pas conduire à " la paix, elle est sans but et contraire aux intérêts " de ma nation(1)."

Le premier Consul partit le 17 juin de Marengo et se rendit à Milan où il arriva de nuit : il trouva la ville illuminée et dans la plus vive allégresse. Le 18 il assista au *Te Deum* qui fut chanté dans la métropole en l'honneur de la délivrance de la République Cisalpine et de la gloire des armes Françaises ; Bonaparte fut reçu à la porte de l'Eglise par tout le clergé et conduit dans le chœur à une estrade, la même où

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome VI, abrégé de la pièce 4914.

Chap. XV. — 1800.

on avait coutume de recevoir les premiers personnages de l'empire d'Occident.(1)

Il fut levé une contribution de guerre dans l'étendue de la République Cisalpine, cette taxe fut acquittée par les individus qui avaient occupés des places à la nomination du gouvernement Autrichien et par ceux qui s'en étaient notoirement montrés ses partisans. Le produit de cette taxe fut employé à payer à titre de gratification, un mois de solde aux officiers, sous-officiers et soldats de l'armée Française.(2)

Bonaparte s'occupa de réorganiser la République Cisalpine, il décida qu'il serait convoqué à Milan une Consulte composée de 50 membres, présidée par un ministre extraordinaire de la République Française, pour rédiger les lois et réglements relatifs aux différentes branches de l'administration publique. La République Ligurienne fut aussi réorganisée et recouvra son indépendance. Un Gouvernement provisoire fut établi en Piémont et confié au général Jourdan.

Après avoir pourvu à l'organisation administrative de toutes les provinces conquises, le Premier Consul réunit l'armée de réserve à l'armée d'Italie et en laissa le commandement au général Masséna, en même temps il lui remit l'avis suivant(3) pour être porté à l'ordre du jour de l'armée:

(1) Le matin Bonaparte avait écrit aux Consuls: "Aujourd'hui, malgré ce qu'en pourront dire nos athées de Paris, je vais en grande cérémonie au *Te Deum* que l'on chante à la Métropole de Milan." *(Correspondance de Napoléon Ier, Tome VI, pièces* 4923 *et* 4927).

(2) Arrêté du 23 juin 1800.

(3) Le 24 juin.

" La journée de Marengo sera célèbre dans l'his-" toire. Treize places fortes, contenant 1,000 pièces " de canon de gros calibre, sont en notre pouvoir, et " nous nous trouvons en position de conclure une paix " solide, ou, si l'aveuglement de nos ennemis s'y " oppose, de commencer une campagne brillante et " décisive pour le repos de l'Europe et la gloire de la " nation. Le Premier Consul recommande aux géné-" raux et chefs de corps de ne pas perdre de temps " pour se réorganiser, afin de pouvoir entrer en cam-" pagne, si elle a lieu, avant nos ennemis."

Le Premier Consul partit de Milan le 24 juin, il passa à Turin où il ne s'arrêta que deux heures pour visiter la citadelle, il traversa le mont Cenis et arriva à Lyon où il posa la première pierre de la reconstruction de la place Bellecour; cette cérémonie fut belle par le concours et l'enthousiasme d'un peuple immense; enfin il arriva à Paris le 3 juillet au point du jour. Il avait écrit à son frère Lucien, ministre de l'intérieur, j'arriverai à Paris à l'improviste, mon intention est de n'avoir aucun arc de triomphe ni aucune espèce de cérémonie," et il ajoutait, " je ne connais pas d'autre " triomphe que la satisfaction publique."(1) La nouvelle de son retour se répandit comme la rapidité de l'éclair dans les divers quartiers de la capitale, toute la ville et les faubourgs accoururent dans les cours et les jardins du palais des Tuileries: les ouvriers quittaient leurs ateliers simultanément; toute la population se pressait sous les fenêtres dans l'espoir de contempler l'homme à qui la France devait tant; sur les quais, partout les acclamations de la joie se faisaient entendre.

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome VI, pièce 4955.

Chap. XV. — 1800

Le soir, riche ou pauvre, chacun à l'envi illumina sa maison.

Le vainqueur de Marengo fut salué par le peuple du nom de: *Père de la Patrie.* Jamais hommage ne fut plus unanime, plus sincère et mieux mérité. Quand les grands corps de l'Etat vinrent le complimenter, ses premiers mots furent: "Eh bien! avez-" vous fait beaucoup d'ouvrage depuis que je vous ai " quittés?" Tout le monde répondit à la fois: "Pas " tant que vous, général."

Le passage des Alpes par Bonaparte rappelait celui qu'avait exécuté vingt siècles auparavant le général Carthaginois, et la France aussi, disait-on, pouvait montrer son Annibal à l'Europe étonnée. Le Premier Consul se décida à laisser faire son portrait; le peintre David le pria de poser. "A quoi bon?" lui-dit Bonaparte, qui n'avait ni le temps ni la patience de se plier à cette contrainte. "Croyez-vous que les grands hommes de l'antiquité dont nous avons les images aient posés?—Mais je vous peins pour votre siècle, pour des hommes qui vous ont vu, qui vous connaissent: ils voudront vous trouver ressemblant.— " Ressemblant!" repartit vivement le Premier Consul. "Ce n'est point l'exactitude des traits qui fait la ressemblance. C'est le caractère de la physionomie, ce qui l'anime qu'il faut peindre. Certainement Alexandre n'a jamais posé devant Apelle. Personne ne s'informe si les portraits des grands hommes sont ressemblans. Il suffit que leur génie y vive." Alors David surpris, s'écria que le Premier Consul lui apprenait l'art de peindre, avoua qu'il n'avait pas encore considéré la peinture sous ce rapport, et lui promet de

faire son portrait sans qu'il soit obligé de poser. Chap. xv.
C'est à la suite de cet entretien qu'il exécuta ce beau — 1800.
tableau représentant le portrait équestre de Bonaparte gravissant le mont Saint-Bernard, *calme sur un cheval fougueux,* composition remarquable par le grandiose, la vigueur de l'exécution et où l'idéal ne nuit point à la vérité.

CHAPITRE XVI.

BONAPARTE PREMIER CONSUL.

TRAITÉ DE LUNÉVILLE.—NÉGOCIATIONS POUR LE CONCORDAT.—BONAPARTE EST ÉLU ET PROCLAMÉ PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ITALIENNE.

du 3 *Juillet* 1800 *au* 26 *Janvier* 1802.

SOMMAIRE :

Récompenses accordées à l'armée. — Plusieurs habitants de la Vendée font le voyage à Paris.—Honneurs funèbres rendus à Turenne.—Paix avec les Etats-Unis.—8,000 prisonniers Russes sont rendus au Czar sans échange.—Conseillers d'Etat en tournée dans les départements.—Conspiration d'Arena.—Réponse du Premier Consul à une députation du Tribunat.—Allocution du Premier Consul au corps municipal de Paris.—Don fait par Bonaparte au général Zach.—Prolongation d'Armistice avec l'Autriche.—Ouverture du Congrès de Lunéville.—Explosion de la machine infernale.—L'architecte Trepsat.—Nouvelle mesure conservatrice.—Voyage du Premier Consul à Saint-Quentin.—Traité de Lunéville.—Proclamation de Bonaparte à l'occasion de la paix du Continent.—Il refuse de faire présent de son portrait au prince de la Paix.—Paroles du Premier Consul pour faire apprécier les services du général Augereau.—Opinion de Bonaparte sur les Théophilantropes. — Négociations pour le Concordat.—Proclamation du Premier Consul aux habitants des quatre départements de la rive gauche du Rhin.—Négociations avec le cabinet Britannique.—Signature des Préliminaires de paix avec l'Angleterre.—Proclamation du Premier Consul annonçant la paix générale.—Il ajourne l'érection d'un monument à sa gloire.—Voyage à Lyon.—Parade de troupes arrivant d'Orient.—Séance de la Consulte extraordinaire des Cisalpins.—Discours de Bonaparte.—Il est élu et proclamé Président de la République Italienne.

Personne ne savait mieux que Bonaparte inspirer l'amour de la gloire, stimuler le courage et le dévouement de l'armée ; aussi à peine arrivé dans la capitale, son premier soin fut de s'occuper de décerner des récompenses aux militaires de tous grades qui venaient de se signaler dans la campagne d'Italie. Il fit écrire par le ministre de la guerre une lettre de satisfaction à tous les généraux qui avaient été blessés à la bataille de Marengo ; ces lettres étaient sur parchemin, en forme de brevet, avec le sceau de la République,(1) c'était une sorte de brevet d'honneur. Il ordonna aussi au ministre de la guerre de donner au général Victor un sabre sur lequel seront inscrits ces mots :

Chap. XVI. — 1800.

Bataille de Marengo, commandée en personne par le Premier Consul.—Donné par le Gouvernement de la République au général Victor.

Des sabres semblables avec les mêmes inscriptions, sauf le changement de noms ont été offerts aux généraux Watrin, Gardanne, Murat et Lannes.

Enfin il accorde 20 fusils d'honneur à des brigades d'infanterie pour la bonne conduite qu'elles avaient tenue, et 20 carabines d'honneur pour les différents escadrons qui avaient donné à la bataille de Marengo.(2)

Dans le département de la Vendée plusieurs habitants s'étaient signalés par une conduite courageuse contre différentes descentes tentées par les Anglais. Bonaparte qui s'informait de tout, savait que c'étaient

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome VI, pièce 4969.

(2) Correspondance de Napoléon Ier, Tome VI, pièces 4971 et 4998.

Chap. XVI. — 1800.

ceux-là mêmes que la guerre civile avait le plus égaré, qui venaient de montrer le plus de zèle et d'attachement au Gouvernement. Le Premier Consul invita le préfet à choisir douze des habitants qui s'étaient les mieux comportés dans ces affaires, et de les lui envoyer à Paris, accompagnés de l'officier de gendarmerie qui les avait commandés pour la défense du territoire : " Je veux, dit Bonaparte, que le peuple de la capitale " les voie, et qu'ils apportent à leur retour dans leurs " foyers, les témoignages de la satisfaction du peuple " Français." C'était à la fois une récompense et un moyen de progrès pour la civilisation, afin de combattre l'ignorance qui existait dans les villages de la Vendée.

Le corps de Turenne que Louis XIV. avait fait placé parmi les tombes royales des caveaux de Saint-Denis, en avait été arraché lors du sacrilège de la violation des sépulcres, puis plus tard replacé dans l'ancien tombeau de Turenne au musée des Petits-Augustins. Par les ordres du Premier Consul les restes de Turenne furent transportés le 22 septembre avec une grande pompe militaire à l'Hôtel des Invalides, et placés dans le monument élevé à Turenne, situé sur l'emplacement de l'autel de la chapelle dite de Sainte-Thérèse. A cette occasion il fut frappé une médaille représentant d'un côté le buste de Turenne, avec cette légende : *Honneurs rendus à Turenne par le Gouvernement Français*, et pour exergue ces mots : *La gloire appartient au peuple Français.*

Les négociations de la paix avec les Etats-Unis d'Amérique duraient depuis longtemps, elles se terminèrent heureusement par un traité valable pour

huit ans, qui fut signé le 30 septembre à Morfontaine ;(1) les plénipotentiaires pour la France étaient : Joseph Bonaparte, de Fleurieu, ancien ministre de la Marine, et Rœderer, conseiller d'Etat ; les plénipotentiaires pour les Etats-Unis étaient : MM. Elworth, Murray et Davis. La conclusion du traité fut suivie d'une fête splendide donnée au château de Morfontaine, où se rendit le Premier Consul avec sa famille ; le général La Fayette et Larochefoucaud-Liancourt y assistaient, tous les Américains présent à Paris furent invités à cette solennité. Cambry, préfet de Beauvais, présenta au Premier Consul des médailles d'or du temps des Empereurs romains qui venaient d'être trouvées sur les confins du département de l'Oise, dans une petite plaine entourée de montagnes, où l'on a cru reconnaître des vestiges de retranchements ; Bonaparte en fit présent aux envoyés américains.(2) Chap. XVI. — 1800.

Depuis un certain temps la Russie n'avait plus d'armée en campagne contre la France et cependant elle était encore en état de guerre ; l'Empereur Paul régnait. Le Premier Consul imagina de réunir tous les moscovites que le sort des armes nous avait livrés, ils étaient au nombre de 8,000, ils furent habillés complètement à neuf, suivant l'uniforme de leur pays, on les équipa, les arma et les renvoya sans échange. Bonaparte remit au général Russe chargé de les reconduire dans leur patrie, une simple lettre, dans

(1) Domaine possédé par Joseph Bonaparte, dans le département de l'Oise.

(2) Le baron Meneval, *Souvenirs historiques, Introduction*, page 27, Tome I, Bruxelles, 1843, in-18.

Chap. XVI. — 1800.

laquelle il disait à l'autocrate, que ne voulant pas faire la guerre à sa nation, les braves gens que la fortune avait mis dans ses mains n'avaient plus la chance d'être échangés ; que, dans cet état de choses, il avait résolu de mettre un terme à leur captivité ; que, plein de confiance dans le Gouvernement Russe, il leur avait rendu les armes qu'ils étaient dignes de porter, et leur laissait la liberté d'en faire l'usage que leur prescrirait leur souverain. Ce procédé, inouï dans l'histoire, produisit son effet, l'Empereur de Russie, qui avait déclaré la guerre à un pouvoir anarchique, n'avait plus de motif pour la faire à un gouvernement qui proclamait le respect de l'ordre, et ne profitait de ses succès que pour assurer la paix ; aussi le Czar envoya immédiatement M. de Sprengporten à Paris, pour remercier le Premier Consul d'un procédé si généreux ; et à la suite de cette démarche des négociations furent ouvertes pour traiter de la paix.

Pour contrôler et bien savoir ce qui se passe dans les provinces, Bonaparte charge les Conseillers d'Etat, Barbé-Marbois, Duchâtel, Fourcroy, Lacuée, Thibaudeau, Français (de Nantes), Champagny, de missions privées dans des départements indiqués, avec ordre d'y tenir des conseils d'administration avec les principaux fonctionnaires civils et militaires ; ils doivent recueillir tous les renseignements nécessaires pour éclairer le Premier Consul sur la perception et le versement des contributions directes et indirectes, sur le paiement des diverses natures de dépenses, l'exécution des différents marchés, entreprises, enfin sur tout ce qui intéresse la tranquillité et la prospérité

publique ; ils ont ordre d'assurer les préfets, que leurs procès-verbaux ne passeront de leurs mains que dans celles du Premier Consnl, leur mission est toute d'observation et de censure, ils rapporteront à Bonaparte seul le travail qu'ils auront fait sur les personnes et sur les choses. Chap. XVI. — 1800.

Les républicains exaltés et les trainards du parti jacobin ourdirent un complôt pour attenter aux jours du Premier Consul. " Pourquoi tarde-t-on à frapper ce nouveau César ? Il n'est plus besoin de masses populaires ; quelques braves suffisent pour délivrer la patrie !" ainsi parlait Démerville, ancien employé du comité de Salut public, il s'était concerté avec Joseph Arena, frère du membre du Conseil des Cinq-Cents soupçonné d'avoir voulu poignardé Bonaparte le 18 brumaire, Céracchi, sculpteur romain,(1) Torpino-Lebrun, artiste peintre, Diana réfugié romain ; leur projet était d'assassiner Bonaparte à la sortie de l'opéra, le 10 octobre, jour de la première représentation *des Horaces*, l'affaire fut dévoilée par un ami des conjurés, et les coupables arrêtés dans la salle du théâtre, munis des armes avec lesquelles ils devaient

(1) Céracchi ayant du talent comme sculpteur, il avait fait la statue de Bonaparte pendant son séjour à Milan ; poussé par le fanatisme révolutionnaire, il avait résolu d'assassiner le Premier Consul, il était venu à Paris dans cette intention. Il sollicita l'honneur de faire une seconde statue de Bonaparte, alléguant que la première n'était pas exécutée d'une manière digne d'un si grand homme. Bonaparte ne savait rien alors de la conspiration qu'on avait formée, il refusa d'accéder à sa demande, ne voulant pas s'assujetir pendant plusieurs jours à l'ennui de rester deux ou trois heures dans la même position, ayant surtout déjà posé pour lui. Ce refus sauva la vie au Premier Consul, car le projet de Céracchi était d'assassiner Bonaparte pendant la séance.

Chap. XVI. — 1800.

consommer leur crime ; c'était des hommes qui avaient trempés dans les massacres de la révolution.

Quelques jours après(1) Crassous de l'Hérault, président du Tribunal, vint accompagné des membres de cette assemblée, féliciter le Premier Consul d'avoir échappé à la conjuration d'Arena. Bonaparte répondit :

" Je remercie le Tribunal de cette preuve d'affec-
" tion. Je n'ai point réellement couru de dangers.
" Ces sept ou huit malheureux, pour avoir la volonté,
" n'avaient pas le pouvoir de commettre les crimes
" qu'ils méditaient. Indépendamment de l'assistance
" de tous les citoyens qui étaient au spectacle, j'avais
" avec moi un piquet de cette brave garde.(2) Les
" misérables n'auraient pu supporter ses regards.

" La police avait pris des mesures plus efficaces
" encore.

" J'entre dans tous ces détails parcequ'il est peut-
" être nécessaire que la France sache que la vie de son
" premier magistrat n'est exposée dans aucune cir-
" constance. Tant qu'il sera investi de la confiance
" de la nation, il saura remplir la tâche qui lui a été
" imposée.

" Si jamais il était dans sa destinée de perdre cette
" confiance, il ne mettrait plus de prix à une vie qui
" n'inspirerait plus d'intérêt aux Français."

Le Corps municipal de Paris, à l'occasion du même événement vint(3) aussi haranguer le Premier Consul, qui lui répondit :

(1) Le 16 octobre.

(2) La garde Consulaire.

(3) Le 17 octobre.

« Le Gouvernement mérite l'affection du peuple de « Paris. Il est vrai de dire que votre cité est respon- « sable à la France entière de la sûreté du premier « magistrat de la République. Je dois déclarer que, « dans aucun temps, cette immense commune n'a « montré plus d'attachement à son Gouvernement ; « jamais il n'y eut besoin de moins troupes de ligne, « même pour y maintenir la police.

Chap. XVI. — 1800.

« Ma confiance particulière dans toutes les classes « du peuple de la capitale n'a point de bornes ; si « j'étais absent, que j'éprouvasse le besoin d'un asile, « c'est au milieu de Paris que je viendrais le « trouver.

« Je me suis fait remettre sous les yeux tout ce « que l'on a pu trouver sur les événements les plus « désastreux qui ont eu lieu dans la ville de Paris « dans ces dix dernières années. Je dois déclarer, « pour la décharge du peuple de Paris, aux yeux des « nations et des siècles à venir, que le nombre des « méchants citoyens a toujours été extrêmement « petit. Sur 400, je me suis assuré, que plus des « deux-tiers étaient étrangers à la ville de Paris ; 60 « ou 80 ont seuls survécu à la révolution.

« Vos fonctions vous appelent à communiquer tous « les jours avec un grand nombre de citoyens. Dites- « leur que gouverner la France, après dix ans « d'événements aussi extraordinaires, est une tâche « difficile.

« La pensée de travailler pour le meilleur et le plus « puissant peuple de la terre a besoin elle-même d'être « associée au tableau du bonheur des familles, de « l'amélioration de la morale publique et des progrès

Chap. XVI. — 1800.

" de l'industrie, je dirai même aux témoignages de " l'affection et du contentement de la nation."

Les quatre chefs de ce complôt, Arena, Démerville, Céracchi et Topino-Lebrun, furent jugés, condamnés à mort et exécutés.

Bonaparte qui désirait sincèrement la paix, traitait les prisonniers autrichiens en amis; le général Zach, fait prisonnier à Marengo, fut reçu en France avec distinction, le Premier Consul lui fit présent d'une magnifique paire de pistolets et lui permit de retourner en Autriche. La Cour de Vienne envoya à Paris le comte de Saint-Julien pour négocier la paix, les préliminaires furent signés le 28 juillet et ratifiés vingt-quatre heures après par le Premier Consul; l'Empereur d'Autriche refusa sa ratification, alléguant que le comte de Saint-Julien avait outrepassé ses pouvoirs. Aussitôt le Premier Consul envoya par le télégraphe la dépêche suivante au général en chef Moreau: " Annoncez au général commandant l'armée Autri- " chiene que l'Empereur ne veut pas ratifier les pré- " liminaires de paix et que vous êtes obligé de recom- " mencer les hostilités, cependant vous pouvez con- " venir d'un armistice d'un mois, si l'Autriche donne " sur-le-champ des places pour sûreté." Le jour où finissait l'armistice, il en fut conclu un nouveau avec la remise des trois places: Ingolstadt, Ulm et Philipsbourg.

Un congrès fut décidé devant se tenir à Lunéville, le baron de Cobenzl arriva en cette ville le 24 octobre, il était à la fois ministre plénipotentiaire de l'Empereur et ministre des affaires étrangères à Vienne; le ministre plénipotentiaire Français était

Joseph Bonaparte. Après l'échange des pouvoirs, au moment de l'ouverture du protocole, le baron de Cobenzl déclara qu'il ne pouvait traiter sans le concours d'un ministre Anglais. Le Premier Consul avait formellement fait savoir qu'il n'admettrait point l'Angleterre au congrès, à moins qu'elle ne consentit à un armistice naval ; d'après la prétention du cabinet Autrichien, Bonaparte envoya aux généraux en chef des armées de la République l'ordre de dénoncer l'armistice et de recommencer les hostilités ; ce fut alors qu'on vit à Lunéville les plénipotentiaires signer des protocoles et se rendre des invitations tandis que la guerre recommençait, mais après la victoire de Hohenlinden (près Munich), gagnée par le genéral Moreau(1) et les succès du général Brune en Italie, l'ambassadeur Autrichien annonça qu'il était prêt à ouvrir des négociations pour une paix séparée sans l'intervention de l'Angleterre,(2) sur les bases proposées par la France, de nouveaux armistices furent signés et les délibérations du congrès continuèrent.

La conspiration connue sous le nom d'attentat du 3 nivôse,(3) dénommée aussi la machine infernale, ou l'explosion de la rue Saint-Nicaise, ne fut point de ces coups désespérés qu'un fanatique frappe corps à corps, poussé par la vengeance ou le fanatisme, en se dévouant lui-même à une mort certaine ; ce fut une expédition de commande, réglée en conseil de hauts personnages, confiée aux mains d'hommes aussi adroits qu'intrépides. Leur plan et leurs préparatifs

(1) Le 3 décembre.
(2 Le 31 décembre.
(3) De l'an IX de la République.

Chap. XVI. — 1800

furent dressés de longue main, toutes les chances d'action calculées avec sang-froid et précision ; cependant les victimes ne furent point celles qu'on voulait atteindre. Dans des conciliabules on projeta de renverser Bonaparte par la violence ; Georges Cadoudal qui était retourné dans le Morbihan se chargea de l'exécution,(1) il pouvait disposer de gens déterminés que les troubles civils avaient rangés sous sa bannière, il en dirigea quelques uns sur Paris, ce qui lui fut d'autant plus facile que la pacification récente avait ouvert les portes de la capitale à beaucoup d'officiers royalistes de l'Ouest qui avaient fait leur soumission, c'est ainsi que Picot de Limoëlan, de Saint-Réjant, ancien officier de marine et un troisième individu subalterne, nommé Carbon, furent chargés de l'explosion de la machine infernale.

On savait que le 24 décembre (3 nivôse) veille de Noël, le Premier Consul se proposait d'assister à l'Opéra à la première représentation de l'*Oratorio* de *Haydn*, la *Création*. Les trois hommes du complôt, munis d'une charette et d'un tonneau semblable à ceux des porteurs d'eau dans les rues, avec cette différence que le tonneau était placé en travers et qu'il était rempli de poudre, le placèrent au détour de la rue Saint-Nicaise où le Premier Consul devait passer. Saint-Réjant guettait l'équipage de Bonaparte, lorsqu'il s'avança, il voulut s'assurer si c'était le Premier Consul ou madame Bonaparte qui était dans la voiture, pour cela il s'avança ; un des grenadiers à cheval de l'escorte, homme gand et vigoureux, impatienté de voir un

(1) Témoignages historiques, par Desmarest, pages 31 et suivantes, Paris, 1833, in-8°.

individu qui regardait avec curiosité dans la voiture, courut à lui et lui donna un coup de botte, en criant : "Fais place pékin !" Saint-Réjant fut renversé du coup, avant qu'il put se relever la voiture avait déjà dépassé le lieu où était la machine infernale. Saint-Réjant perdit du temps, il courut à la charette, mis le feu à la machine qui éclata sans atteindre la voiture qui était loin, elle n'eut que les glaces de cassées. Le Premier Consul arriva sain et sauf à l'Opéra, l'*Oratorio* venait de commencer, l'explosion s'était fait entendre dans la salle ; Bonaparte entra dans sa loge, tous les regards s'y portèrent. On y aperçut du mouvement et des figures frappées d'effroi, quant à lui il était calme et dit à Rapp, avec le plus grand sang-froid : "Faites-moi apporter un imprimé de *l'Oratorio*." La nouvelle de l'événement fut bientôt répandue dans toute la salle, le public fut rassuré par l'attitude du Premier Consul, et lui donna des marques du plus vif intérêt ; le spectacle continua.

Bonaparte fit nommer par le ministre de l'intérieur, une commission spécialement chargée d'évaluer les dommages occasionnés aux différentes personnes par l'explosion de la machine infernale ;(1) le rapport fait par cette commission constata qu'il y avait eu 7 morts et 25 blessés, dont 22 grièvement, et les dégats causés aux maisons et à leurs mobiliers intérieur, non compris les domaines nationaux furent evalués à 164,490 francs. Le Gouvernement fit allouer une somme de 200,000 francs pour être employée en secours et indemnités aux victimes de cet événement.

(1) Arrêté du 31 décembre 1800.

Chap. XVI. — 1800.

Parmi les blessés, M. Trepsat, architecte, fut l'un des plus maltraité, il avait eu la cuisse fracassée et d'autres parties du corps affectées, on lui fit l'amputation et il resta ainsi mutilé, sans moyens d'existence et dans un état déplorable. Ayant obtenu d'être présenté au Premier Consul, au nombre des questions que lui fit Bonaparte, il lui demanda : " Quelles " avaient été ses réflexions, lorsqu'il se sentit blessé " et renversé." M. Trepsat répondit avec beaucoup de présence d'esprit : " que toutes ses pensées, toutes ses espérances s'étaient tournées sur le grand homme qui venait d'échapper au plus noir et au plus mal concerté de tous les complôts." En le congédiant, Bonaparte lui dit qu'il aurait soin de lui ; quelques jours après M. Trepsat fut nommé architecte de l'hôtel des Invalides.

De Saint-Réjant et Carbon furent arrêtés, jugés, condamnés à mort et exécutées sur la place de Grêve. Quant à Picot de Limoëlan il réussit à s'échapper, s'embarqua comme simple matélot à Saint-Malo, puis se sauva en Amérique.

Lorsque le Conseil d'Etat se présenta auprès du Premier Consul, ce fut Boulay (de la Meurthe), qui porta la parole, il exprima toute l'indignation de ses collègues, et termina par ces mots : " Il est temps enfin de satisfaire au vœu national et de prendre toutes les mesures nécessaires au maintien de l'ordre public."

Le Sénat et le Tribunat persuadés que la législation n'était pas telle qu'il le fallait pour prévenir ces sortes de crimes, ou pour les punir avec la célérité nécessaire, demandèrent que le Gouvernement prit

les moyens les plus efficaces pour que le pays ne fut plus exposé à de semblables dangers. L'opinion publique se prononçait et réclamait l'expulsion loin de la capitale des hommes pervers, que dans les journées de massacre, l'impunité avait familiarisé avec tous les genres de crimes, d'ailleurs une nouvelle mesure devait être prise contre eux, indépendamment de l'attentat de la machine infernale, elle en fut l'occasion.

Chap. XVI. — 1801.

Sur un rapport du ministre de la police du 4 janvier 1801, il fut pris un arrêté portant la mise en surveillance spéciale hors du territoire européen de la République, de 130 individus dont la liste était dressée. Le Sénat décida que cet arrêté était une mesure conservatrice de la Constitution.

Le gouvernement avait préparé en 1781, l'exécution d'un canal de la Sambre à l'Oise et à l'Escaut, et le canal de Picardie qui devait réunir la Somme à l'Escaut. Des travaux avaient été commencés ; la Convention s'en était occupé, mais ils n'avaient été que faiblement suivis. Le Premier Consul ordonna les travaux préparatoires nécessaires pour que, dans un court délai, on lui fit un rapport sur le projet d'ouvrir une communication par eau entre Paris et la Belgique.

Il se rendit à Saint-Quentin,(1) passa toute une journée à cheval pour visiter le tracé, malgré la rigueur du froid qui était augmentée par beaucoup de neige ; il examina les ouvrages primitifs qui étaient suspendus depuis 25 ans, il descendit dans le souterrain ou il reconnut que la nature des terres

(1) Le 9 février.

Chap. VI. — 1801.

avait l'avantage de rendre le canal d'une exécution facile et cependant de n'avoir pas généralement besoin d'être soutenu par une voûte.

Il visita les manufactures de Saint-Quentin et des environs qui emploiaient autrefois 70,000 ouvriers et faisaient rentrer en France plus de 15 millions de numéraire, elles avaient dépéri des cinq sixièmes, parceque la mode des mousselines l'avait emporté sur les linons, aussi disait-il : " L'idée de ranimer une " de nos manufactures les plus intéressantes, que " nous possédons exclusivement, et de donner du " pain à un si grand nombre de familles Françaises, " est bien faite en effet pour mettre à la mode les ' baptistes. D'ailleurs n'y a-t-il pas déjà assez long- " temps que les linons sont en disgrace ?"(1) Par ces paroles, il indiquait aux dames de changer leurs modes dans l'intérêt des ouvriers.

Après de longues négociations le 9 février la paix fut signée. Le traité de Lunéville assurait à la France : la Belgique lui donnait les limites du Rhin, Mantoue, et la ligne de l'Adige en Italie ; il renversait l'édifice gothique de l'Empire d'Allemagne, en supprimant les souverainetés ecclésiastiques, en réduisant à un petit nombre de souverainetés réelles cette foule de petites principautés féodales, sans consistance, incapables de se faire respecter ; déjà il jetait les fondements de la future Confédération du Rhin. Bonaparte écrivant à son frère Joseph à ce sujet, terminait ainsi sa lettre : " Il me reste un " mot à vous dire. La nation est contente du traité,

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome VII, pièce 5361.

“ et moi j’en suis particulièrement satisfait.” Le procès-verbal de ratification fut signé seulement le 17 mars, le Premier Consul se plût à annoncer lui-même au peuple la conclusion définitive de cet acte pacifique dans les termes suivants.(1) Cha xv. — 1801.

“ Français, une paix glorieuse a terminée la paix du “ continent.

“ Les frontières sont reportées aux limites que leur “ avait marquées la nature Des peuples, longtemps “ séparés de vous se rejoignent à leurs frères et ac- “ croissent d’un sixième votre population, votre ter- “ ritoire et vos forces.

“ Ces succès vous les devez au courage de nos “ guerriers, à leur patience dans les travaux, à leur “ passion pour la gloire, à leur amour pour la liberté, “ pour la patrie; vous les devez aussi à l’heureux “ retour de la concorde, et à cette union de senti- “ ments et d’intérêts qui, plus d’une fois, sauva la “ France de sa ruine.

“ Tant que vous fûtes divisés, vos ennemis n’espé- “ rèrent pas de vous vaincre, ils espérèrent que vous “ seriez vaincus par vous-mêmes, et que cette puis- “ sance qui avait triomphé de tous leurs efforts, “ s’écroulerait dans les convulsions de la discorde et “ de l’anarchie.

“ Leur espoir a été trompé. Que cet espoir ne “ renaisse jamais! soyez éternellement unis par le “ souvenir de vos malheurs domestiques, par le sen- “ timent de votre grandeur et de vos forces, craignez “ d’avilir par de lâches passions un nom que tant “ d’exploits ont consacrés à la gloire et à l’immortalité.

(1) Le 20 mars.

Chap. XVI. — 1801.

" Qu'une généreuse émulation féconde nos arts et " notre industrie ; que d'utiles travaux embellissent " cette France que les peuples ne nommeront plus " qu'avec respect et admiration ; que l'étranger, qui " s'empressera de la visiter, retrouve parmi vous ces " vertus douces et hospitalières qui caractérisèrent " vos aïeux ; que toutes les professions s'élèvent à la " dignité du nom Français ; que le commerce, en re- " formant ses relations avec les autres peuples, y porte " cette fidélité qui fixe la confiance et qui asseoit la for- " tune, non sur des spéculations hasardées et fugitives, " mais sur des rapports constants, dont l'estime et " l'intérêt mutuel garantissent la force et la durée.

" Ainsi notre commerce reprendra le rang qui lui " est dû ; ainsi se fortifieront les liens qui attachent " à notre cause les peuples éclairés du continent de " l'Europe ; ainsi cette nation même qui est encore " armée contre la France abjurera des prétentions " excessives, et sentira enfin qu'il n'est, pour les " peuples comme pour les individus, de bonheur véri- " table que dans la prospérité de tous."

A la suite de deux traités passés avec l'Espagne, Lucien Bonaparte plénipotentiaire à Madrid demanda au Premier Consul son portrait pour le prince de la Paix. Napoléon Bonaparte répondit : " Je ne don- " nerai jamais mon portrait à un homme qui tient son " prédécesseur au cachot et qui emploie les moyens " de l'inquisition. Je puis m'en servir, mais je ne lui " dois que du mépris."

Le Directoire exécutif Batave avait demandé le rappel du général Augereau, qui commandait l'armée Batave. Bonaparte répondit : " Vous ne pouvez pas

" vouloir déshonorer celui qui a commandé vos " troupes avec gloire et succès, et contribué à votre in- " dépendance.

" Vos ancêtres confièrent à la maison d'Orange la " première magistrature en récompense de ses services " militaires. Ils ne croyaient pas que les militaires " fussent de simples stipendiés. Ils savaient qu'ils " leur devaient plus que de l'argent : de l'honneur, de " la considération, et au moins de la justice."

Le Premier Consul demanda à Mathieu, ex-membre du Conseil des Anciens : " Qu'est-ce que " c'est que vos théophilantropes ? Quels dogmes ? " Est-ce une religion ?"—Mathieu lui expliqua que cette doctrine avait pour base les préceptes de la loi naturelle ; pour but la pratique et l'amour des vertus et de tous les devoirs ; en un mot, une religion purement morale et sociale.—" Oh ! reprit vivement " Bonaparte, ne me parlez pas d'une religion qui ne " me prend qu'à vie, sans m'enseigner *d'où je viens et* " *où je vais.*"(1) C'était mettre la question dans son vrai point, au fond des plus intimes affections de l'homme.

Après la mort de Pie VI,(2) le Directoire s'était flatté d'empêcher qu'on lui donna un successeur, dans le cas où il n'aurait pû s'y opposer, il avait pris des mesures pour en faire nommer deux ou trois, comme moyen de bouleverser la religion catholique. Mais l'arrivée de Bonaparte au Consulat dissipa ces ridicule rêveries de la Théophilantropie ; son premier

(1) Desmarest, Témoignages historiques, page 74, Paris, 1833, in-8o.

(2) Elle eut lieu le 29 août 1799.

Chap. XVI. — 1801.

soin fut de favoriser l'élection de Pie VII. et de déconcerter les intrigues commencées par le Directoire,(1) Le Premier Consul rendit un arrêté qui interdit aux sociétés connues sous le nom de Théophilantropes de se réunir dans les édifices nationaux.(2)

Après la bataille de Marengo, Bonaparte était allé dans la cathédrale de Milan(3) remercier Dieu de la victoire qu'il venait de remporter ; il avait chargé le cardinal Martiniana, évêque de Verceil, d'assurer le Pape de son respect pour le Saint-Siège, et de son désir de travailler au rétablissement de la religion en France, enfin il avait invité Sa Sainteté à nommer des plénipotentiaires pour négocier une convention, qui prit le nom de Concordat. La Cour de Rome envoya à Paris : le cardinal Consalvi, Spina archevêque de Corinthe, et le père Caselli, procureur-général de l'Ordre des Servites, tous trois revêtus de pleins pouvoirs et instructions. Le Premier Consul désigna pour plénipotentiaires ; son frère Joseph, Crétet, conseiller d'Etat et l'abbé Bernier(4) curé de Saint Laud d'Angers.

Après de longues discussions, le Concordat fut signé à Paris le 15 juillet et ratifié par une bulle le 15 août ; cet acte important portait que la religion Catholique, Apostolique et Romaine était reconnue pour être celle du Gouvernement Consulaire et de la majorité des Français ; que le Premier Consul nom-

(1) Pie VII, fut exalté le 9 mars 1800.

(2) Arrêté du 4 octobre 1801.

(3) Le 18 juin, voir pages 319 et 320.

(4) Connu sous le nom d'*Apôtre de la Vendée* ; il avait beaucoup contribué à la pacification de la Chouannerie.

merait aux archevêchés et évêchés et que Sa Sainteté conférerait l'institution canonique ; qu'avant d'entrer en fonction, les archevêques et évêques prêteraient entre les mains du chef de l'Etat, le serment qui était anciennement en usage, que dans toutes les églises catholiques de France on réciterait à la fin de l'office divin une prière pour le chef de l'Etat ; enfin il dissipait les scrupules des acquéreurs des domaines nationaux, en ce que, il reconnaissait la vente de 400 millions de biens du Clergé sans droit à aucune indemnité. Chap. XVI. — 1801.

La cession des provinces de la rive gauche du Rhin, ayant été définitivement consacrée par le traité de Lunéville, une loi(1) déclara que les départements de la Roër, de la Sarre, de Rhin-et-Moselle et du Mont-Tonnerre,(2) faisaient désormais partie intégrante du territoire Français. Le 18 juillet le Premier Consul adressa aux habitans de ces quatre départements, une proclamation où après avoir énoncé les avantages nouveaux qui leurs sont offerts en devenant Français, il dit :(3) " Quel esprit pourrait les méconnaître ?
" Des privilèges ôdieux n'enchaînent plus l'industrie
" des ouvriers ; le gibier ne ravage plus les champs du
" cultivateur, ne dévore plus les fruits de son travail ;
" pour tous ont cessé d'avilissantes corvées ; pour
" tous a cessé la dégradation des servitudes féodales.

" La dîme est abolie ; les contributions de tous
" genres sont adoucies : les perceptions sont également

(1) Du 8 mars.

(2) Les chefs-lieux de ces départements étaient : Aix-la-Chapelle, Trèves, Coblentz et Mayence.

(3) Correspondance de Napoléon Ier, Tome VII, pièce 5641.

Chap. XVI. — 1801.

" réparties entre les terres du seigneur ou de l'ecclé-
" siastique, ci-devant exempt de charges, et celles " du particulier qui les supportait seul ; les douanes " intérieures qui se rencontraient au passage d'une " contrée à une autre, ou empêchaient de remonter " les rivières, sont supprimées ; le commerce est " libre avec la France, le marché le plus avantageux " du monde, et ne rencontrera plus les obstacles que " lui opposaient les anciennes frontières.

" Une justice impartiale, des administrations " régulières sont substituées à l'autorité arbitraire " des baillis.

" Tels sont les avantages que la réunion assure à " la liberté et à la propriété."

Au mois de mars 1801 un nouveau ministère Anglais, à la tête duquel se trouvait Addington, laissa entrevoir qu'il n'était pas éloigné de nouer des négociations pour le rétablissement de la paix ; le Premier Consul ne négligea point cette tendance pacifique et s'empressa d'y donner suite. Après des entretiens vagues entre M. Otto diplomate Français et lord Hawkesbury sur des transactions possibles, il y eut des échanges de notes qui ne présentaient point un caractère décisif, mais néanmoins qui étaient assez nettes pour préparer les voies à un arrangement. Ces premiers essais de négociation trainaient en langueur, pour leur donner plus d'activité Bonaparte fit adresser à Otto pour qu'il la remit à lord Hawkesbury une note par laquelle il demandait que le cabinet de Saint-James spécifiat ses propositions et que la négociation prit un caractère officiel. Il y eut des projets et des contre-projets discutés et

finalement le 1er octobre les préliminaires de paix furent signés à Londres. Chap. XVI. — 1801.

La Grande-Bretagne restituait à la République Française et à ses alliés toutes les possessions et colonies occupés ou conquises par les forces Anglaises dans le cours de la guerre, à l'exception de l'île de la Trinité et des possessions hollandaises dans l'île de Ceylan. Le cap de Bonne-Espérance était ouvert au commerce et à la navigation des deux parties contractantes, pour y jouir des mêmes avantages. L'île de Malte devait être évacuée par les troupes Anglaises et rendue à l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Pour maintenir cette île dans une indépendance absolue soit de la part de la France, soit de la part de l'Angleterre, elle devait être mise sous la garantie et la protection d'une puissance tierce, qui serait désignée par le traité définitif. L'Egypte était restituée à la Sublime-Porte. Les troupes Françaises devaient évacuer le royaume de Naples et les Etats-Romains. Les troupes Anglaises devaient évacuer tous les ports et îles par elles occupées dans la Méditerranée et l'Adriatique. Telles étaient les principales dispositions du Traité. Le Premier Consul suivant sa coutume voulut annoncer lui-même la signature des Préliminaires de la paix générale, il le fit par la proclamation suivante. (1)

" Français, vous l'avez enfin toute entière, cette
" paix que vous avez méritée par de si longs et de
" si généreux efforts !

(1) Le 9 novembre, ce jour ayant été choisi pour célébrer, à la fois, l'anniversaire du 18 brumaire, et la signature des Préliminaires de la paix générale.

Chap. XVI. — 1801.

"Le monde ne vous offre plus que des nations "amies; et sur toutes les mers s'ouvrent pour vos "vaisseaux des ports hospitaliers.

"Fidèle à vos vœux et à ses promesses, le Gou- "vernement n'a cédé ni à l'ambition des conquêtes, "ni à l'attrait des entreprises hardies et extraordi- "naires. Son devoir était de rendre le repos à "l'humanité et de rapprocher par des liens solides et "durables cette grande famille Européenne dont la "destinée est de faire les destinées de l'univers.

"Sa première tâche est remplie; une autre com- "mence pour vous et pour lui. A la gloire des "combats faisons succéder une gloire plus douce "pour les citoyens, moins redoutable pour nos "voisins.

"Perfectionnons, mais surtout apprennons aux "générations naissantes à chérir nos institutions et nos "loix. Qu'elles croissent pour l'égalité civile, pour "la liberté publique, pour la prospérité nationale! "Portons dans les ateliers de l'agriculture et des "arts, cette ardeur, cette constance, cette patience "qui ont étonné l'Europe dans toutes nos circon- "stances difficiles. Unissons aux efforts du Gou- "vernement les efforts des citoyens pour enrichir, pour "féconder toutes les parties de notre vaste territoire.

"Soyons le lien et l'exemple des peuples qui nous "environnent. Que l'étranger qu'un intérêt de curio- "sité attirera parmi nous, s'y arrête, attaché par le "charme de nos mœurs, par le spectacle de notre "union, de notre industrie et par l'attrait de nos "jouissances. Qu'il s'en retourne dans sa patrie plus "ami du nom Français, plus ami et meilleur.

" S'il reste encore des hommes que tourmente le " besoin de haïr leurs concitoyens, ou qu'aigrisse le " souvenir de leurs pertes, d'immenses contrées les " attendent ; qu'ils osent aller y chercher des richesses " et l'oubli de leurs infortunes et de leurs peines. " Les regards de la patrie les y suivront ; elle secon- " dera leur courage. Un jour, heureux de leurs " travaux, ils reviendront dans son sein, dignes d'être " citoyen d'un état libre, et corrigés du délire des " persécutions.

" Français ! Il y a deux ans, ce même jour vit ter- " miner vos dissentions civiles, s'anéantir toutes les " factions ! Dès lors, vous pûtes concentrer toute " votre énergie, embrasser tout ce qui est grand aux " yeux de l'humanité, tout ce qui est utile aux yeux " de la patrie ; partout le Gouvernement fut votre " guide et votre appui. Sa conduite sera constam- " ment la même. Votre grandeur fait la sienne, et " votre bonheur est la seule récompense à laquelle il " aspire."

Le conseil général du département de la Seine, ayant voté l'érection d'un monument pour transmettre aux générations futures sa gratitude envers Bonaparte, il répondit :(1) " J'ai vu avec reconnaissance les sen- " timents qui animent les magistrats de la ville de " Paris. L'idée d'élever des monuments aux hommes " qui se rendent utiles au peuple, est honorable pour " les nations. J'accepte l'offre du monument que " vous voulez m'élever ; que la place reste désignée ; " mais laissons au siècle à venir le soin de le con-

(1) Le 24 décembre.—Correspondance de Napoléon Ier, Tome VII, pièce 5900.

Chap. XVI. — 1801

“ struire, s'il ratifie la bonne opinion que vous avez “ de moi.” Pensée sublime, faite pour servir à la fois de leçon aux peuples et aux rois.

On a vu que Bonaparte, en réorganisant la République Cisalpine,(1) avait décidé qu'une Consulte s'occuperait de rédiger les lois et réglements ; le moment était arrivé pour donner une sanction aux mesures organiques qui avaient été préparées dans ce but, et pour mieux frapper les imaginations, le Premier Consul résolut de donner un grand éclat aux changements qu'il méditait ; aussi ce n'est pas à Milan qu'il ira promulguer la constitution qu'il a jugé conforme aux besoins du peuple Cisalpin, ses représentants sont invités à venir la recevoir en France ; Lyon est désigné pour leur réunion, comme la ville importante la plus à la portée et la plus convenable pour l'inauguration projetée. En conséquence, la Consulte législative décréta d'accord avec Bonaparte qu'une Consulte extraordinaire, composée de 450 députés Cisalpins serait convoquée à Lyon pour fonder la nouvelle République, cette assemblée prit le nom de *Consulte extraordinaire d'Italie,* c'était une espèce de diète, Bonaparte dans sa correspondance la désigne plusieurs fois sous le nom de *Congrès de Lyon.*(2)

Talleyrand, ministre des relations extérieures, et Chaptal, ministre de l'intérieur vinrent à Lyon vers le milieu de décembre 1801 pour examiner et résumer les travaux élaborés par la Consulte administrative, et en même temps pour disposer les esprits et diriger l'opinion dans un sens favorable au succès des

(1) Voir page 320.

(2) Correspondance de Napoléon Ier, Tome VII, pièce 5991.

mesures qui allaient être mises en délibération. Bonaparte quitta la capitale le 8 janvier, il se rendit directement à Lyon ; il avait arrêté qu'en son absence tous les actes du Gouvernement seraient signés par le second Consul Cambacérès, lequel ferait précéder sa signature de ces mots. *En l'absence du Premier Consul.*(1)

Chap. XVI. — 1802.

L'armée d'Orient venait de rentrer en France, une partie avait été dirigée sur Lyon, pour ajouter à l'éclat des fêtes données par cette ville. Ces troupes furent habillées à neuf pour la circonstance et assistèrent à une grande parade que le Premier Consul passa le 25 janvier, il revit avec bonheur les anciens braves qui avaient contribué à ses victoires, ces soldats furent acclamés et partagèrent avec leur ancien général l'admiration de la foule accourrue de vingt lieues à la ronde.

Le même jour une députation de la Consulte extraordinaire des Cisalpins vint lui exprimer son vœu pour le prier d'accepter d'être le Président de la République d'Italie, il exprima qu'il agréait au désir qu'on lui manifestait et qu'il répondrait le lendemain.

Effectivement, le 26 janvier il se rendit dans la salle des séances de la Consulte, accompagné des ministres de Talleyrand et Chaptal, de quatre conseillers d'Etat, vingt préfets et d'un grand nombre de généraux et d'officiers supérieurs. Cette séance eut de la majesté et une grand unanimité, on y a lu la Constitution, la première loi organique ; celle relative au clergé qui

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome VII, pièces 5906 et 5910.

Chap. XVI. — 1802

déclare que la religion Catholique Apostolique et Romaine est la religion de l'Etat, la liste des différentes nominations. Le Premier Consul a prononcé en italien un discours, dont voici la traduction littérale :

" La République Cisalpine, reconnue depuis " Campo-Formio, a déjà éprouvé bien des vicissi- " tudes.

" Les premiers efforts que l'on a fait pour la con- " stituer ont mal réussi.

" Envahie depuis par des armées ennemies, son " existence ne paraissait plus possible, lorsque le " peuple Français, pour la seconde fois, chasse, par la " force des armes, vos ennemis de votre territoire.

" Depuis ce temps on a tout tenté pour vous dé- " membrer. . . . .

" La protection de la France l'a emporté . . . . .

" Vous avez été reconnu à Lunéville.

" Accrus d'un cinquième, vous existez plus puis- " sants, plus consolidés, avec plus d'espérances !

" Composés de six nations différentes, vous allez " être réunis sous le régime d'une constitution plus " adaptée que toute autre à vos mœurs et à vos cir- " constances.

" Je vous ai réunis à Lyon autour de moi comme " les principaux citoyens de la Cisalpine. Vous " m'avez donné les renseignements nécessaires pour " remplir la tâche auguste que m'imposait mon " devoir, comme premier magistrat du Peuple Fran- " çais et comme l'homme qui a le plus contribué à " votre création.

" Les choix que j'ai faits pour remplir vos premières

" magistratures l'ont été indépendamment de toute " idée de parti, de tout esprit de localité. Chap. XVI. — 1802.

" Celle de président, je n'ai trouvé personne parmi " vous qui eût encore assez de droit sur l'opinion " publique, qui fut assez indépendant de l'esprit de " localité et qui eût enfin rendu d'assez grands ser- " vices à son pays, pour la lui confier.

" Le procès-verbal que vous m'avez fait remettre " par votre comité des trente, où sont analysées avec " autant de précision que de vérité les circonstances " intérieures et extérieures dans lesquelles se trouve " votre patrie, m'a vivement pénétré. J'adhère à " votre vœu. Je conserverai encore, pendant le " temps que ces circonstances le voudront, la grande " pensée de vos affaires.

" Au milieu de ces méditations continuelles qu'exige " le poste où je me trouve, tout ce qui vous sera " relatif et pourra consolider votre existence et votre " prospérité ne sera point étranger aux affections les " plus chères de mon âme.

" Vous n'avez que des lois particulières ; il vous " faut désormais des lois générales.

" Votre peuple n'a que des habitudes locales; il " faut qu'il prenne des habitudes nationales.

" Enfin vous n'avez point d'armée ; les puissances " qui pourraient devenir vos ennemis en ont de fortes ; " mais vous avez ce qui peut les produire, une popu- " lation nombreuse, des campagnes fertiles, et " l'exemple qu'a donné dans toutes les circonstances " essentielles le premier peuple de l'Europe."

Dans cette séance la Consulte extraordinaire a proclamé Napoléon Bonaparte, Président de la Républ-

Chap. XVI. — 1802.

lique Italienne ; c'est la première fois qu'il joignit son prénom Napoléon à son nom Bonaparte.(1) Melzi fut nommé vice-Président de la République.

Le Premier Consul quitta Lyon le 28 janvier, il alla coucher à Roanne, afin d'avoir le temps de voir l'emplacement destiné au nouveau pont, puis il se dirigea sur Nevers et arriva à Paris le 31 janvier à 6 heures du soir.

(1) On verra page 383, que lorsqu'il fut élu Consul à vie par les suffrages de la nation, on le proclama sous les noms de Napoléon Bonaparte.

CHAPITRE XVII.

BONAPARTE PREMIER CONSUL.

PAIX D'AMIENS.—LE CONCORDAT PROMULGUÉ.—LÉGION D'HONNEUR.—BONAPARTE EST ÉLU ET PROCLAMÉ PREMIER CONSUL À VIE.

Du 26 *Janvier* 1802 *au* 2 *Août* 1802.

SOMMAIRE :

Congrès convoqué à Amiens.—La parole de lord Cornwallis vaut mieux que quelques millions.—Traité de paix définitif avec l'Angleterre.—Message au Sénat.—Réponse du Premier Consul à une députation du Corps Législatif.—Organisation du Clergé.—Restitution au culte des cathédrales et des palais épiscopaux.—Prestation du serment des évêques.—*Te Deum* pour la conclusion du concordat—Proclamation du Premier Consul annonçant la fin des discussions religieuses.—Louanges de Châteaubriand adressées à Bonaparte.—Le Premier Consul ne veut tolérer aucune secte nouvelle.—Maintien de la liberté et de l'indépendance des cultes existants.—Insuffisance des récompenses militaires.—Bonaparte expose lui-même les motifs de la création de la Légion d'Honneur.—Il accorde la prééminence au civil sur le militaire.—Le peuple se prosterne devant les décorations.—Les Alexandres à cinq sous par jour.—Composition et subdivision de la Légion d'Honneur.—Serment des membres de la Légion d'Honneur.—Bonaparte refuse encore l'hommage d'un monument.—Réunion de l'île d'Elbe à la France.—Proclamation pacifique du Premier Consul.—Retraite des troupes Françaises de divers pays étrangers pour l'exécution loyale des traités.—Insultes du Dey d'Alger.—Bonaparte exige réparation.—Le Dey accorde les satisfactions demandées.—Le Premier Consul fait présent de deux

bricks au Pape.—Un Sénatus-consulte proroge de dix ans les pouvoirs du Premier Consul.—Il ne veut accepter que si le Peuple le commande, et si son suffrage l'autorise.—Le Peuple consulté nomme et le Sénat proclame Napoléon Bonaparte, *Premier Consul à Vie.*

Chap. XVII. — 1802.

Le congrès pour rédiger le traité de paix définitif entre la France et l'Angleterre fut convoqué à Amiens. Le Premier Consul nomma son frère Joseph plénipotentiaire, l'Angleterre envoya lord Cornwallis, l'Espagne désigna le chevalier d'Azara, et la république Batave fut représentée par M. Schimmelpenninck. La possession de Malte fut le principal objet des discussions, quatre mois s'écoulèrent en rédaction de protocoles et en contestations interminables ; de la part de la France on voulait qu'il ne fut porté aucune atteinte à l'indépendance de Malte, chaque fois qu'on arrivait à cet article, l'Angleterre élevait toujours des obstacles qui empêchaient de résoudre la question suivant les termes où elle avait été posée dans le texte des préliminaires de paix ; le temps s'écoulait sans solution sur ce point délicat et hérissé de difficultés. Napoléon Bonaparte écrivit le 7 mars, à son frère Joseph : " J'ai cédé tout ce qu'ont voulu les Anglais, " si la paix n'a pas lieu sur-le-champ, je ne redoute " point la guerre."

A l'ouverture du Congrès, le ministre de la Grande-Bretagne avait dit à Joseph Bonaparte, qu'il savait que ses instructions portaient de regarder comme condition *sine qua non* celle qui n'admettait aucune balance pour les frais de l'entretien des prisonniers, le solde aurait été favorable au Gouvernement Britannique de plus de 50 millions, mais que cette

difficulté serait aplanie; qu'il fallait s'occuper des autres articles. A la fin de la négociation, le cabinet Anglais voulant retarder encore la conclusion, prescrivit à son ministre d'exiger la balance en question, mais lord Cornwallis se montra inflexible; sa parole était engagée disait-il, elle vaut mieux que quelques millions,(1) et le traité définitif fut signé le 25 mars 1802, à la satisfaction des deux nations. Chap. XVII. — 1802.

Après les ratifications opérées, le Premier Consul envoya au Sénat le Traité définitif conclu avec l'Angleterre accompagné d'un message qui se terminait ainsi :

" Bien des années s'écouleront désormais pour nous " sans victoires, sans triomphes, sans ces négociations " éclatantes qui font les destinées des Etats; mais " d'autres succès doivent marquer l'existence des " nations, et surtout l'existence de la République. " Partout l'industrie s'éveille, partout le commerce " et les arts tendent à s'unir pour effacer les mal- " heurs de la guerre. Des travaux de tous les genres " appelent la pensée du Gouvernement.

" Le Gouvernement remplira cette nouvelle tâche " avec succès, aussi longtemps qu'il sera investi de " l'opinion du peuple Français.

" Les années qui vont suivre seront, il est vrai, " moins célèbres; mais le bonheur de la France " s'accroîtra des chances de la guerre qu'il aura " dédaignées."

On a vu l'année dernière qu'un Concordat avait

(1) Mémoires et Correspondance du roi Joseph, Tome I, page 88, Paris, 1853, in-8°.

Chap. XVII. — 1802.

été signé avec le Pape.(1) Il était connu qu'il y avait dans le Tribunat un certain nombre de membres hostiles à ce traité ; Bonaparte jugea à propos d'attendre pour sa présentation, que les opposans se trouvassent exclus par le renouvellement du cinquième, aussi lorsqu'une députation du Corps Législatif vint le complimenter à l'occasion de la paix d'Amiens, il lui répondit :

" Faites agréer au Corps législatif mes remerci-
" ments sur les sentiments que vous venez de m'ex-
" primer.

" Sa session commence par l'opération la plus
" importante qui puisse occuper les conseils d'une
" nation.

" La population entière de la France sollicite la
" fin des querelles religieuses et l'organisation du
" culte.

" Vous serez unanimes, comme la Nation, dans
" le résultat de votre déliberation.

" Le peuple Français apprendra avec une vive
" satisfaction qu'il n'y aura pas eu un seul de ses
" législateurs qui n'ait voté la paix des consciences
" et la paix des familles, plus importantes pour le
" bonheur du peuple que cellé sur laquelle vous
" venez de féliciter le Gouvernement."(2)

Cette allocution prouve que le Premier Consul attachait plus d'importance à la conclusion du Concordat qu'à la conclusion de la paix avec l'Angleterre, et en cela il pensait juste, le Concordat de 1802 est

(1) Le 15 juillet 1801, voir page 342.

(2) Extrait du *Moniteur* du 6 avril 1802.

resté intact depuis 64 ans, et la paix avec l'Angleterre conclue à Amiens n'a duré que quelques mois. Chap. XVII. — 1802.

Le Concordat et les articles organiques ayant été déclarés loi de la République, il restait encore beaucoup de choses à faire, car les 135 évêchés dont se composait l'ancien Clergé de France étaient supprimés, il fallait ériger dix nouvelles églises métropolitaines et cinquante siéges épiscopaux, pourvoir à chacun par de nouvelles nominations et fixer les circonscriptions des nouveaux diocèses.

Portalis, conseiller d'Etat, chargé des affaires des cultes fut autorisé par le Premier Consul à faire donner pour frais d'établissement à chacun des archevêques nommés la somme de 15,000 francs, et celle de 10,000 francs à chacun des évêques; et en outre à leur faire présent au moment de leur sacre d'une croix, d'une crosse et d'une mître.

Bonaparte fit choisir neuf pierres parmi les diamants qui étaient au Trésor public, propres à des bagues qu'il fit monter afin de les offrir aux archevêques, et il en demanda une dixième, supérieure en qualité et en valeur, pour le cardinal Caprara, *Légat a latere.* Enfin il fit prendre également dans le Trésor 50 pierres précieuses, les fit monter en anneau pastoral, pour être remises à 50 évêques.(1) Rien ne fut épargné, un million fut affecté aux dépenses nécessaires pour donner de l'éclat aux solennités religieuses.(2)

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome VII, pièces 6031, 6032, 6043 et 6232.

(2) Ce million fut prélevé sur les recettes extraordinaires de la Batavie.—Arrêté du 10 octobre 1801.

Chap. XVII. — 1802.

Tout fut prévu par le Premier Consul pour la prompte et bonne organisation du Clergé dans toute la France, il fait restituer de suite à leur ancienne destination les palais des évêchés, les églises ci-devant cathédrales qui étaient restés propriétés de l'Etat; s'ils sont dégradés, il ordonne d'exécuter sans délai les réparations utiles; dans le cas d'aliénation de ces biens, ou d'un état de dégradation sans remèdes, il enjoint aux préfets de se concerter avec les administrateurs de l'enregistrement pour obtenir des locaux ou des résidences convenables.(1)

Les évêques nommés qui n'avaient point encore prêtés leur serment devaient le faire le 11 avril (dimanche des rameaux), dans la chapelle du Premier Consul, et comme il n'y avait pas encore de chapelle au Palais des Tuileries, on éleva un autel dans le cabinet de Bonaparte; du Belloi, archevêque de Paris, le bénit à dix heures du matin, à onze heures la messe fut dite, les évêques prêtèrent serment après l'évangile.

Le dimanche 18 avril, jour de Pâques, le Premier Consul, revêtu d'un habit de velours rouge, brodé soie et or,(2) se rendit en grand cortège à l'Eglise Nôtre-Dame, pour assister à un *Te Deum*, chanté pour l'heureuse conclusion du Concordat et de la paix générale, la messe y fut célébrée pontificalement par le Cardinal Caprara. Les grands corps de l'Etat, les

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome VII, pièce 6033.

(2) Cet habit était le costume civil du Consul, il avait été offert à Bonaparte par la ville de Lyon, c'est pourquoi il y tenait beaucoup, à ce point qu'il l'emporta à Sainte-Hélène. (de Las Cases, Mémorial, Tome I, page 181. Paris, 1847, grand in-8°.)

ambassadeurs, et les hauts fonctionnaires civils et militaires y assistèrent, l'appareil le plus solennel fut déployé. Le même jour, Bonaparte annonça la mise à exécution du Concordat et la fin des discussions religieuses par la proclamation suivante : Chap. XVII. — 1802.

" Français, du sein d'une révolution inspirée par " l'amour de la patrie, éclatèrent tout à coup au milieu " de vous des dissensions religieuses qui devinrent " le fléau de vos familles, l'aliment des factions et " l'espoir de vos ennemis.

" Une politique insensée tâcha de les étouffer sous " les débris des autels, sous les ruines de la religion " même. À sa voix cessèrent ces pieuses solennités où " les citoyens s'appelaient du doux nom de frères, et " se reconnaissaient tous égaux sous la main de Dieu " qui les avait créés ; le mourant, seul avec sa " douleur, n'entendit plus cette voix consolante qui " appele les chrétiens à une meilleure vie, et Dieu " même sembla exilé de la nation.

" Mais la conscience publique, mais le sentiment " de l'indépendance des opinions se soulevèrent, et " bientôt, égarés par les ennemis du dehors, leur " explosion porta le ravage dans nos départements ; " des Français oublièrent qu'ils étaient Français et " devinrent les instruments d'une haine étrangère.

" D'un autre côté, les passions déchaînées, la " morale sans appui, le malheur sans espérance dans " l'avenir, tout se réunissait pour porter le désordre " dans la société.

" Pour arrêter ce désordre il fallait rasseoir la re- " ligion sur sa base, et on ne pouvait le faire que par " des mesures avouées par la religion même.

" C'était au souverain Pontife que l'exemple des " siècles et la raison commandaient de recourir pour " rapprocher les opinions et réconcilier les cœurs.

" Le chef de l'Eglise a pesé dans sa sagesse et dans " l'intérêt de l'Eglise les propositions que l'intérêt de " l'Etat avait dictées ; sa voix s'est fait entendre aux " pasteurs. Ce qu'il approuve le Gouvernement l'a " consenti, et les législateurs en ont fait une loi de " la République.

" Ainsi disparaissent tous les éléments de discorde ; " ainsi s'évanouissent tous les scrupules qui pouvaient " alarmer les consciences, et tous les obstacles que la " malveillance pouvait opposer au retour de la paix " intérieure.

" Ministres d'une religion de paix que l'oubli le plus " profond couvre vos dissensions, vos malheurs et vos " fautes ; que cette religion qui vous unit vous attache " tous par les mêmes nœuds, par des nœuds indis-" solubles aux intérêts de la patrie.

" Déployez pour elle tout ce que votre ministère " vous donne de force et d'ascendant sur les esprits ; " que vos leçons et vos exemples forment les jeunes " citoyens à l'amour de nos institutions, au respect et " à l'attachement pour les autorités tutélaires, qui ont " été créées pour les protéger : qu'ils apprennent de " vous que le Dieu de la paix est aussi le Dieu des " armées, et qu'il combat avec ceux qui défendent " l'indépendance et la liberté de la France.

" Citoyens qui professez les religions protestantes, la " loi a également étendu sur vous sa sollicitude. Que " cette morale commune à tous les chrétiens, cette " morale si sainte, si pure, si fraternelle, les unisse

" tous dans le même amour pour la patrie, dans le " même respect pour ses lois, dans la même affection " pour tous les membres de la grande famille.

Chap. XVII. — 1802.

" Que jamais des combats de doctrines n'altèrent " ces sentiments que la religion inspire et com- " mande.

" Français, soyons tous unis pour le bonheur de la " patrie, et pour le bonheur de l'humanité, que cette " religion qui a civilisé l'Europe soit encore le lien " qui en rapproche les habitants, et que les vertus " qu'elle éxige soient toujours associées aux lumières " qui nous éclairent."

Les adresses de félicitation sur le Concordat affluèrent de toutes parts, en même temps que celles sur la paix, les membres du clergé, les autorités, les hommes de lettres, tout le monde, en un mot, chantaient à l'envi les louanges du héros qui avait pacifié le monde et restauré les autels ; Chateaubriand ne fut pas le dernier à payer son tribut d'admiration, il écrivit au Premier Consul : " Vous avez bien voulu " prendre sous votre protection cette seconde édition " du *Génie du Christianisme*, c'est un nouveau " témoignage de la faveur que vous accordez à " l'auguste cause qui triomphe à l'abri de votre puis- " sance. On ne peut s'empêcher de reconnaître dans " vos destinées, la main de cette Providence qui vous " avait marqué de loin pour l'accomplissement de ses " desseins prodigieux. Les peuples vous regardent ; " la France, agrandie par vos victoires, a placé en vous " son espérance, depuis que vous appuyez sur la " religion les bases de l'Etat et de vos prospérités. " Continuez à tendre une main secourable à trente

Chap. XVII. — 1802.

millions de chrétiens, qui prient pour vous au pied des autels que vous leur avez rendus."

Le Premier Consul dit que jamais il n'avait été mieux loué.

Pour qu'il n'y eut que des ecclésiastiques véritables qui pussent exercer leur ministère, et empêcher toute tentative de secte nouvelle le Premier Consul écrivit la lettre qu'on va lire à Regnier, ministre de la Justice :

" Je désire que vous adressiez une circulaire aux " commissaires du Gouvernement près les tribunaux " criminels, pour leur faire connaître que mon intention " est que tout prêtre qui ne serait pas dans la " communion de son évêque, et qui, dès lors, serait " *rebelle à l'Etat et au Pape,* vous soit signalé, afin " qu'il soit réprimé par tous les moyens de rigueur ; " que je n'approuve pas les principes de tolérance dont " ont paru animés quelques préfets qui ont pensé que " c'étaient des querelles d'opinion étrangères à l'auto- " rité civile ; que le Gouvernement ne reconnaît " que la religion catholique apostolique et romaine, " dont sont seuls les prêtres qui sont dans la com- " munion des évêques établis par le concordat, et enfin " les différentes religions réformées, telles qu'elles sont " établies depuis plusieurs siècles ; que toute nouvelle " religion qui voudrait établir des prêtres qui se " sépareraient de la communion de leurs évêques " serait considérée comme secte nouvelle, que le " Gouvernement ne veut pas plus tolérer que les théo- " philantropes."(1)

Après la promulgation du Concordat, le Premier

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome IX, pièce 7649.

Consul fit donner l'ordre aux préfets des cinq départements de la France où il y a le plus de protestants et à celui de Genève pour les calvinistes, d'envoyer chacun à Paris, auprès de Chaptal, secrétaire d'Etat de l'Intérieur, un des principaux ministres du culte protestant, en ayant soin de choisir un homme probe, point fanatique, raisonnable, éclairé et jouissant de l'estime générale, l'envoi de ces citoyens doit se faire sans éclat, le but de cette mesure est de concerter les moyens de maintenir le bon ordre, la liberté et l'indépendance des cultes.(1)

Le Premier Consul croyait ne pas avoir assez fait pour l'armée, en accordant des armes d'honneur(2) aux militaires que s'étaient distingués par des actions d'éclat. Le pays applaudissait à ces encouragements donnés à la valeur Française. De la part du Gouvernement il y avait eu acte de justice, mais de justice incomplète. Les soldats se plagnirent que la distinction conquise sur le champ de bataille était un attribut inséparable de l'état et de l'habit militaire; quand les blessures, les infirmités ou l'âge les forçaient de rentrer dans la vie civile, ils ne pouvaient plus porter ces armes d'honneur; privés du symbole de leur bravoure, confondus dans la foule, leurs exploits et leurs titres à la reconnaissance publique devenaient méconnus. D'un autre côté, les citoyens qui exerçaient des fonctions civiles se voyaient privés de tout signe d'honneur; les savants, les artistes partageaient cette espèce d'exclusion. Eux aussi, cependant, at-

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome VII, pièce 5684.
(2) Arrêté du 25 décembre 1799.—Voir page 325.

Chap. XVII. — 1802

testaient des services éminents rendus à la patrie, ils avaient aussi contribué à sa splendeur. Pourquoi leurs titres étaient-ils sans récompense? Comment se trouvaient-ils exceptés de la reconnaissance nationale?

Bonaparte écouta ces critiques et ces plaintes; il chercha à réparer l'omission de la constitution de l'an VIII(1) à l'égard de ces classes d'honorables citoyens qui réclamaient des récompenses. Le guerrier-législateur mûrit dans sa pensée le plan d'une institution où tous les genres de mérite viendraient se grouper en un brillant faisceau, ou les talents, les vertus, le courage formeraient une seule famille unie par la même devise et d'une commune gloire.

Dans la séance du Conseil d'Etat du 4 mai 1802, Rœderer lisait le projet d'établissement de la légion d'honneur, Bonaparte lui-même en développe les motifs:

" Le système actuel des récompenses militaires, " dit-il, n'est point régularisé, l'article 87 de la con-" stitution assure des récompenses nationales aux " militaires; mais il n'y a rien d'organisé. Un arrêté " a bien établi une distribution d'armes d'honneur; " ce qui emporte double-paie et occasionne une dé-" pense considérable. Il y a des armes d'honneur avec " augmentation de paie, d'autres sans rétribution. " C'est une confusion, et on sait ce que c'est. " D'ailleurs il faut donner une direction à l'esprit de

(1) L'article 87 était conçu en ces termes: " Il sera décerné des récompenses nationales aux guerriers qui auront rendus des services éclatants en combattant pour la République."

" l'armée, et surtout le soutenir. Ce qui le soutient " actuellement, c'est cette idée qu'ont les militaires " qu'ils occupent la place des ci-devant nobles. Le " projet donne plus de consistance au système de " récompenses, il forme un ensemble ; c'est un com- " mencement d'organisation pour la nation." Chap. XVII. — 1802.

Le conseiller d'Etat Dumas se prononça en faveur de l'institution. Il combattit le projet en ce qu'il admettait les citoyens dans la Légion d'Honneur, il voulait qu'elle fut toute militaire pour soutenir cet esprit dans la nation et dans l'armée, l'honneur et la gloire militaire ont toujours été en déclinant depuis la destruction du système féodal, qui avait assuré la prééminence aux militaires et après avoir développé cette idée, il demanda qu'aucun citoyen ne pût du moins être admis dans la Légion d'Honneur, sans justifier qu'il eut satisfait aux lois sur la conscription.

" Ces idées, dit le Premier Consul, pouvaient être " bonnes au temps du régime féodal et de la chevalerie, " ou lorsque les Gaulois furent conquis par les Francs. " La nation était esclave ; les vainqueurs seuls étaient " libres ; ils étaient tout, ils l'étaient comme mili- " taires. Alors la première qualité d'un général, ou " d'un chef, était la force corporelle. Ainsi Clovis, " Charlemagne, étaient les hommes les plus forts, " les plus adroits de leurs armées ; ils valaient à eux " seuls plusieurs soldats, un bataillon ; c'est ce qui " leur conciliait l'obéissance et le respect. C'était " conforme à l'esprit militaire du temps ; les cheva- " liers se battaient corps à corps ; la force et l'adresse " décidaient de la victoire. Mais quand le système " militaire changea, quand on substitua les corps

Chap. XVII. — 1802.

" organisés, les phalanges macédoniennes, les masses " au systême militaire des chevaliers, il en fut tout " autrement. Ce ne fut plus la force individuelle " qui décida du sort des batailles, mais le coup " d'œil, la science. On peut en voir la preuve dans " ce qui se passa aux batailles d'Azincourt, de Crécy, " de Poitiers. Le roi Jean et ses chevaliers succom- " bèrent devant les phalanges Gasconnes, comme les " troupes de Darius devant les phalanges Macédo- " niennes. Voilà pourquoi nulle puissance ne put " arrêter la marche victorieuse des légions Romaines.

" Le changement de systême militaire, et non " l'abolition du systême féodal, dût donc modifier " les qualités nécessaires au général. D'ailleurs le " régime féodal fut aboli par les rois eux-mêmes, pour " se soustraire au joug d'une noblesse boudeuse et " turbulente. Ils affranchirent les communes, et " eurent des bataillons formés de la nation. L'esprit " militaire, au lieu d'être resserré dans quelques " milliers de Francs, s'étendit à tous les Gaulois. Il " ne s'affaiblit point par là ; au contraire, il acquit " de plus grandes forces. Il ne fut plus exclusif, " fondé seulement sur la force individuelle et la vio- " lence, mais sur des qualités civiles.

" La découverte de la poudre à canon, eut aussi " une influence prodigieuse sur le changement du " systême militaire et sur toutes les conséquences " qu'il entraîna. Depuis cette révolution, qu'est-ce " qui a fait la force d'un général ? ses qualités civiles, " le coup-d'œil, le calcul, l'esprit, les connaissances " administratives, l'éloquence, non pas celle du juris- " consulte, mais celle qui convient à la tête des

“ armées, et enfin la connaissance des hommes ; tout “ cela est civil. Chap. XVII. — 1802.

“ Ce n’est pas maintenant un homme de cinq pieds “ six pouces qui fera de grandes choses. S’il suffisait “ pour être général, d’avoir de la force et de la “ bravoure, chaque soldat pourrait prétendre au com- “ mandement. Le général qui fait de grandes choses “ est celui qui réunit les qualités civiles. C’est “ parce qu’il passe pour avoir le plus d’esprit, “ que le soldat lui obéit et le respecte. Il faut “ l’entendre raisonner au bivouac ; il estime plus le “ général qui sait calculer, que celui qui a le plus de “ bravoure, car il mépriserait celui qui n’en aurait “ pas.

“ Mourad-Bey(1) était l’homme le plus fort et le “ plus adroit parmi les Mameluks, sans cela il n’au- “ rait pas été bey. Quand il me vit, il ne concevait “ pas comment je pouvais commander à mes troupes, “ il ne le comprit que lorsqu’il connut notre système “ de guerre. Les Mameluks se battaient comme les “ chevaliers, corps à corps et sans ordre ; c’est ce “ qui nous les a fait vaincre. Si l’on eut détruit les “ Mameluks, affranchi l’Egypte, et formé des bataillons “ dans la nation, l’esprit militaire n’eut point été “ anéanti ; sa force, au contraire, eût été plus con- “ sidérable.

“ Dans tous les pays, la force cède aux qualités “ civiles. Les baïonnettes se baissent devant le “ prêtre qui parle au nom du ciel, et devant l’homme “ qui impose par sa science. J’ai prédit à des mili- “ taires qui avaient quelques scrupules, que jamais le

(1) Voir page 215.

Chap. XVII. — 1802.

"gouvernement militaire ne prendrait en France, à
"moins que la nation ne fût abrutie par cinquante
"ans d'ignorance. Toutes les tentatives échoueront,
"et leurs auteurs en seront victimes. Ce n'est pas
"comme général que je gouverne, mais parceque la
"nation croit que j'ai les qualités civiles propres au
"gouvernement. Si elle n'avait pas cette opinion, le
"gouvernement ne se soutiendrait pas. Je savais
"bien ce que je faisais lorsque, général d'armée, je
"prenais la qualité de *Membre de l'Institut*, j'étais
"sûr d'être compris, même par le dernier tambour.

"Il ne faut pas raisonner des siècles de barbarie
"aux temps actuels. Nous sommes trente millions
"d'hommes réunis par les lumières, la propriété et le
"commerce. Trois ou quatre cent mille militaires ne
"sont rien auprès de cette masse. Outre que le
"général ne commande que par les qualités civiles,
"dès qu'il n'est plus en fonctions, il rentre dans
"l'ordre civil. Les soldats eux-mêmes ne sont que
"les enfants des citoyens. L'armée c'est la nation.
"Si l'on considérait le militaire, abstraction faite de
"tous ces rapports, on se convaincrait qu'il ne con-
"naît point d'autre loi que la force, qu'il rapporte
"tout à lui, qu'il ne voit que lui. L'homme civil, au
"contraire, ne voit que le bien général. Le propre
"du militaire est de tout vouloir despotiquement;
"celui de l'homme civil est de tout soumettre à la
"discussion, à la vérité, à la raison. Elles ont leurs
"prismes divers; ils sont souvent trompeurs; cepen-
"dant la discussion produit la lumière. Je n'hésite
"donc point à penser, en faite de prééminence,
"qu'elle appartient incontestablement au civil. Si

" l'on distinguait les honneurs en militaires et en " civils, on établirait deux ordres, tandis qu'il n'y a " qu'une nation. Si l'on ne décernait des honneurs " qu'aux militaires, cela serait encore pire, car dès " lors la nation ne serait plus rien."(1)

Chap. XVII. — 1802.

La discussion continua dans la séance du 8 mai où quelques orateurs citèrent les Grecs et les Romains ; " l'Ordre proposé, dit Berlier, conduit à l'aristocratie, les croix et les rubans sont les hochets de la monarchie. Je ne prendrai point pour exemple les Romains ; il existait chez eux des patriciens, ce n'était pas là un système de récompense ; c'était une organisation politique, une combinaison de choses qui pouvait avoir ses avantages et ses inconvénients."

Le Premier Consul répondit : " On nous parle tou-" jours des Romains ; il est assez singulier que, pour " repousser les distinctions, on cite l'exemple du " peuple chez lequel elles étaient le plus marquées. " Est-ce là connaître l'histoire ? Les Romains avaient " des patriciens, des chevaliers, des citoyens et des " esclaves. Ils avaient pour chaque classe des cos-" tumes divers, des mœurs différentes. Ils décer-" naient en récompense toutes sortes de distinctions, " des noms qui rappelaient des services, les couronnes " murales, le triomphe. Ils employaient jusqu'à la " superstition. Oter la religion de Rome, il n'y " restait plus rien. Quand ce beau corps de patri-" ciens n'exista plus, Rome fut déchirée ; le peuple

(1) Dans cette improvisation, on voit que le Premier Consul était loin d'être partisan d'un gouvernement militaire, effectivement il a toujours veillé à ce que dans la rédaction des lois et des décrets, l'élément militaire ne l'emporta point sur l'élément civil.

Chap. XVII. — 1802.

" n'était que la plus vile canaille ; on vit les fureurs " de Marius, les proscriptions de Sylla et ensuite les " empereurs. Ainsi l'on cite toujours Brutus comme " l'ennemi des tyrans ; eh bien ! Brutus n'était " qu'un aristocrate ; il ne tua César que parceque " César voulait diminuer l'autorité du Sénat pour " accroître celle du peuple. Voilà comme l'ignorance " ou l'esprit de parti cite l'histoire !

" Je défie, qu'on me montre une république an- " cienne ou moderne dans laquelle il n'y a pas eu de " distinctions. On appele cela des hochets. Eh " bien ! c'est avec des hochets que l'on mène les " hommes. Je ne dirais pas cela à la tribune ; mais " dans un conseil de sages et d'hommes d'Etat on " doit tout dire. Je ne crois pas que le peuple Fran- " çais aime la liberté et l'égalité ; les Français ne sont " point changés par dix ans de révolution ; ils sont ce " qu'étaient les Gaulois, fiers et légers ; ils n'ont " qu'un sentiment, l'honneur. Il faut donc donner " un aliment à ce sentiment-là : il leur faut des dis- " tinctions. Voyez comme le peuple se prosterne " devant les décorations des étrangers ? ils en ont été " surpris : aussi ne manquent-ils pas de les porter.

" Voltaire a appélé les soldats des *Alexandres à* " *cinq sous par jour ;* il avait raison, ce n'est pas " autre chose. Croyez-vous que vous feriez battre " des hommes par l'analyse ? Jamais. Elle n'est " bonne que pour le savant dans son cabinet. Il " faut au soldat de la gloire, des distinctions, des " récompenses. Les armées de la République ont " fait de grandes choses, parcequ'elles étaient com- " posées de fils de laboureurs et de bons fermiers, et

" non de la canaille; parceque les officiers avaient " pris la place de ceux de l'ancien régime, mais aussi " par sentiment d'honneur, c'est par le même principe " que les armées de Louis XIV ont aussi fait de " grandes choses.

" On peut appeler, si l'on veut, le projet un *Ordre*, " les mots ne font rien à la chose. Mais enfin pendant " dix ans, on a parlé d'institutions, qu'a-t-on fait ? " rien, le temps n'était pas arrivé. On avait imaginé " de réunir les citoyens dans les églises, pour geler " de froid et entendre la lecture des lois, les lire et les " étudier. Ce n'est pas trop amusant pour ceux qui " doivent les exécuter ; comment pouvait-on espérer " d'attacher le peuple par une semblable institution ? " Je sais bien que si, pour apprécier le projet, on se " place dans la calotte qui renferme les dix années de " la révolution, on trouvera qu'il ne vaut rien ; mais " si l'on se place après une révolution, et dans la " nécessité où l'on est d'organiser la nation, on " pensera différemment : on a tout détruit, il s'agit de " recréer. Il y a un gouvernement, des pouvoirs ; " mais tout le reste de la nation, qu'est-ce ? des " grains de sable.

" Nous avons au milieu de nous les anciens privi- " légiés, organisés de principes et d'intérêts et qui " savent bien ce qu'ils veulent. Je peux compter " nos ennemis. Mais nous, nous sommes épars, sans " système, sans réunion, sans contact ; tant que j'y " serai, je réponds bien de la République ; mais il " faut prévoir l'avenir. Croyez-vous que la Répub- " lique soit définitivement assise ? Vous vous trom- " periez fort. Nous sommes maîtres de le faire, mais

Chap. XVII. — 1802.

" nous ne l'avons pas et nous ne l'aurons pas, si nous " ne jetons pas sur le sol de la France quelques " masses de granit. Croyez-vous qu'il faille compter " sur le peuple? Il crie indifféremment : *Vive le* " *Roi, Vive la ligue!* Il faut donc lui donner une " direction et avoir pour cela des instruments. J'ai " vu dans la guerre de la Vendée quarante hommes " maîtriser un département : c'est ce système dont il " faut nous emparer.

" Enfin, l'on convient qu'il nous faut des institu- " tions; si l'on ne trouve pas celle-là bonne, qu'on en " propose donc d'autres. Je ne prétends pas qu'elle " doive sauver la République, mais elle y jouera son " rôle."

Le Premier Consul voulait créer une institution toute sociale qui s'alliât aux idées les plus avancées, qui n'effarouchât en rien la paix, la liberté, l'industrie, la science, la civilisation. En même temps, chose étrange, dans le dessein de la faire adopter des citoyens, il empruntait les dénominations des corps militaires, d'une fraction d'armée. Ce n'était pas un *Ordre,* le mot eut rappelé l'ancien régime ; c'était une Légion, mot singulier, pris du langage militaire pour désigner une institution qui put captiver et décevoir les mœurs républicaines, parcequ'elle offrait ses récompenses à tous les genres de service rendus à la patrie. Les subdivisions de la Légion étaient des cohortes ;(1) autre expression empruntée à la langue

(1) La Légion d'Honneur était composée de 16 Cohortes, ayant chacune son chef-lieu particulier. Il était affecté à chaque Cohorte des biens nationaux probant 200,000 francs de rente; chaque Cohorte devait avoir un hospice à l'instar des succursales de l'Hôtel des Invalides.

d'un peuple militaire par excellence, d'un peuple libre sous le consulat, et qui plus tard subit l'empire par le pouvoir des Légions. Chap. XVII. — 1802.

Enfin, chaque cohorte possédant un asile en faveur de la gloire malheureuse, eut offert à son chef-lieu un hospice et des logements pour les membres de la Légion que leur respectable pauvreté, leur vieillesse, où leurs blessures auraient réduits à recevoir la nourriture et les soins de la patrie.

A l'égard des personnes appelées à faire partie de la nouvelle institution, si quelque désignation d'Ordre civil eut marqué la prééminence des uns sur les autres, l'égalité quelquefois peu clairvoyante des citoyens s'en fut offensés. Mais dans un corps militaire, dans une légion et dans des cohortes, quoi de plus naturel que des légionnaires et des officiers, des officiers et des commandants,(1) des commandants et des grands officiers? Ce n'était plus de l'inégalité, c'était de l'ordre militaire; et comme les citoyens étrangers à l'armée pouvaient prendre place dans cette hiérarchie, décorée par les noms patriotiques d'honneur et de patrie,(2) leurs consciences de républicains, pleinement rassurés par leur amour propre, accepta sans soupçon cette grande et puissante institution monarchique.(3)

Lors de leur admission, les membres de la Légion d'honneur prêtaient un serment solennel au moment

(1) Depuis on a substitué la dénomination de *Chevalier* à celle de *Légionnaire*, et la dénomination de *Commandeur* à celle de *Commandant*.

(2) Devise de la Légion d'Honneur.

(3) M. le baron Charles Dupin, Discours prononcé à la Chambre des Pairs, séance du 3 juin 1839.

Chap. XVII. — 1802.

de leur réception dans la Légion ; ce serment(1) les engageait à soutenir les lois et formes administratives créées par Bonaparte(2).

On voit que la décoration de la Légion d'honneur n'était pas seulement une récompense nationale mais que l'admission dans cet Ordre imposait des devoirs à tous les légionnaires, et que c'était une véritable institution politique destinée à soutenir le Gouvernement.

Le père de Bonaparte était mort à Montpellier en 1785,(3) il avait été inhumé dans l'église des R.R. P.P. Cordeliers de cette ville ; le conseil municipal de Montpellier proposa(4) de saisir avec empressement ce motif pour élever un monument à la gloire du Premier Consul.

Après avoir consulté les meilleurs architectes du département, on adopta le projet de construire un beau mausolée en marbre, ayant à gauche un piédestal, au milieu deux statues allégoriques représentant la ville de Montpellier accompagnée de la religion, montrant de la main droite le piédestal et

(1) Voici le texte du serment que les membres de l'Ordre de la Légion d'honneur prêtaient sous le Gouvernement Impérial.

" Je jure sur mon honneur de me dévouer au service de l'Empire
" et à la conservation de son territoire dans son intégrité, à la
" défense de l'Empereur, des lois de l'Empire et des propriétés
" qu'elles ont consacrées ; de combattre, par tous les moyens que
" la justice, la raison et les lois autorisent, toute entreprise qui
" tendrait à rétablir le régime féodal : enfin, je jure de concourir
" de tout mon pouvoir au maintien de la liberté et de l'égalité."

(2) Loi du 19 mai 1802.—Arrêté du 12 juillet 1802.

(3) Voir page 49.

(4) Délibération du conseil municipal de Montpellier du 25 mai 1802.

soulevant de la main gauche le couvercle du tombeau, au-dessous on lisait en gros caractères cette inscription : Chap. XVII. — 1802.

SORS DU TOMBEAU,

TON FILS NAPOLÉON T'ÉLÈVE À L'IMMORTALITÉ !

Le Premier Consul refusa cette hommage. " Ne " troublons point, dit-il, le repos des morts ; laissons " leurs cendres tranquilles. J'ai perdu aussi mon " grand-père, mon arrière grand-père, pourquoi ne " ferait-on rien pour eux ? Cela mène loin. Si " c'était hier que j'eusse perdu mon père, il serait " convenable et naturel que j'accompagnasse mes " regrets de quelque haute marque de respect ; mais " il y a vingt ans, cet événement est étranger au " public ; n'en parlons plus."(1)

L'île d'Elbe venait d'être rendue à la France, Bonaparte en confère le commandement au général Rusca, qui reçoit l'ordre de lever 50 jeunes gens de 25 ans et non-mariés pour prendre du service dans une demi-brigade d'infanterie légère ; il doit aussi choisir dans l'île d'Elbe, de concert avec le com-

(1) Il est probable que si ce projet eut été présenté lorsque Napoléon était Empereur, et que sa mère jouissait des prérogatives de la mère d'un souverain, il aurait accepté ce témoignage de respect ; mais ce que le Premier Consul n'avait point jugé à propos de faire, fut exécuté par son frère Louis qui fit enlever les restes mortels de leur père, et les fit inhumer dans un caveau de l'église de Saint-Leu-Taverny (Seine et Oise). Depuis Napoléon III, lorsqu'il était Président de la République (années 1850-1851), fit démolir la vieille église de Saint-Leu-Taverny, et moins d'un an après il inaugurait l'église nouvelle ; ce pieux asile renferme aujourd'hui les restes vénérés de son grand-père (Charles Bonaparte), de son père, de sa mère et de ses deux frères : Napoléon (Charles) mort le 5 mai 1807, et Napoléon (Louis) mort le 17 mars 1831. Les sarcophages, tous d'un profil simple et sévère, sont réunis dans une crypte fermée.

Chap. XVII. — 1802.

missaire du Gouvernement, les douze familles les plus honnêtes qu'il est de l'intérêt de la France de s'attacher, et envoyer leurs enfants au lycée à Paris ; enfin faire venir aussi à Paris une députation composée de trois individus les plus considérables et les plus instruits du pays ; ces mesures avaient pour but les progrès de la civilisation dans l'île et de les lier intimement à la mère-patrie.

Le Premier Consul à l'occasion du 14 juillet adresse au peuple la proclamation suivante à l'occasion de l'anniversaire du 14 juillet 1789, elle est un témoignage irrécusable des sentiments pacifiques dont il était animé.

" Français, le 14 juillet commença, en 1789, les " nouvelles destinées de la France. Après treize ans " de travaux, le 14 juillet revient plus cher pour vous, " plus auguste pour la postérité. Vous avez vaincu " tous les obstacles, et vos destinées sont accomplies. " Au-dedans, plus de tête qui ne fléchisse sous l'em- " pire de l'égalité ; au-dehors, plus d'ennemi qui " menace votre indépendance ; plus de colonie Fran- " çaise qui ne soit soumise aux lois, sans lesquelles " il ne peut exister de colonie. Du sein de vos ports, " le commerce appele votre industrie et vous offre les " richesses de l'univers ; dans l'intérieur, le génie de " la République féconde tous les germes de prospérité.

" Français, que cette époque soit pour nous et " pour nos enfants, l'époque d'un bonheur durable ; " que cette paix s'embellisse par l'union des vertus, " des lumières et des arts ; que des institutions assor- " ties à notre caractère environnent nos lois d'une " impénétrable enceinte ; qu'une jeunesse avide d'in-

" struction aille dans nos lycées apprendre à connaître " ses devoirs et ses droits; que l'histoire de nos " malheurs la garantisse des erreurs passées et qu'elle " conserve, au sein de la sagesse et de la concorde, " cet édifice de grandeur qui a élevé le courage des " citoyens. Chap. XVII. — 1802.

" Tels sont les vœux et l'espoir du Gouvernement " Français, secondez ses efforts, et la félicité de la " France sera immortelle comme sa gloire."

Pour faire connaître et apprécier la modération et la loyauté du Gouvernement Consulaire, Bonaparte ordonne au ministre des relations extérieures de faire connaître par une circulaire adressée à nos ambassadeurs à Londres, Vienne, Saint-Pétersbourg, Berlin, Munich, que conformément aux traités de paix qui venaient d'être conclus, les troupes Françaises viennent d'évacuer la Suisse en laissant une indépendance entière et absolu à cette république, que le royaume de Naples a été également évacué et qu'Ancône a été remis entre les mains du Pape.

La régence d'Alger, contrairement au traité conclu entre le Dey et la France, avait défendu la pêche du corail aux bâtiments Français; un de nos navires ayant échoué l'hiver dernier, plus de 150 Français étaient encore esclaves des Arabes tributaires du Dey; tous les courriers annonçaient des outrages que les corsaires algériens faisaient au pavillon de la République; enfin le Dey avait été jusqu'à exiger impérieusement qu'il lui fut payé 200,000 piastres, menaçant s'il ne les avait pas sous quarante jours, de faire la guerre à la France.. Dans cet état de choses le

Chap. XVII. — 1802.

Premier Consul dicta une lettre adressée au Dey,(1) pour lui faire sentir combien sa conduite était inconséquente et contraire à sa politique et à son intérêt, mais pour que cette lettre ne fut pas détournée par les favoris du Dey, qui s'étaient montrés ennemis de la France, il envoya un drogman demander à Seid Mohammed Ghaleb-Effendi, ministre plénipotentiaire de la Porte à Paris, un homme de sa maison à l'effet d'accompagner Hulin, adjudant du palais des Tuileries, chargé de remettre lui-même la lettre au Dey ;(2) Talleyrand, ministre des relations extérieures, reçut l'ordre que tout cela fut fait avant le coucher du soleil, et que le lendemain à midi l'agent du ministre Ottoman fut parti avec l'adjudant Français porteur de la dépêche ; ce dernier devait pourvoir à tous les frais de voyage sans que son compagnon musulman eut à penser à rien. C'est par des moyens expéditifs de ce genre que Bonaparte traitait en quelques jours des

(1) Le 27 juillet.

(2) Pour justifier et appuyer sa dépêche, le Premier Consul fit partir de Toulon 3 vaisseaux et une frégate, avec ordre de se rendre sur-le-champ devant Alger, d'autres vaisseaux de guerre et frégates durent également se tenir prêt à partir suivant les circonstances; en même temps Dubois-Thainville, agent de la République Française à Alger, recevait des instructions indiquant de demander impérieusement la tête du reis qui avaient bâtonné un capitaine Français dans la rade d'Alger, de réclamer 2 bâtiments pris par les Corsaires du Dey, les 150 prisonniers désignés ci-dessus, avec menace que s'il ne donnait pas satisfaction, il ne laisserait pas pierre sur pierre à Alger, et qu'il s'emparerait de toute la côte d'Afrique. (Correspondance de Napoléon 1er, Tome VIII, pièces 6172 et 6210).

L'adjudant Hulin fut bien accueilli par le Dey, qui donna toutes les satisfactions demandées, et déclara qu'il voulait toujours être l'ami de Bonaparte.

questions difficiles, que la diplomatie n'aurait pas résolue pendant plusieurs mois. Chap. XVII. — 1802.

Bonaparte fait présent au Pape de deux bricks, le *Colibri* et le *Speedy*, il fait baptiser l'un du nom de *Saint-Pierre* et l'autre du nom de *Saint-Paul*; il fait écrire en lettres d'or sur la poupe de chacun : *Donné par le Premier Consul Bonaparte au Pape Pie VII.*; des ordres sont donnés pour qu'ils soient rendus sans délai à Civita-Vecchia, où ils seront remis aux équipages du Pape, ils seront armées, approvisionnées avec toutes leurs pièces de rechanges, et peints à neuf, de manière qu'il n'y est rien à y faire.

La paix générale parut au Premier Consul une époque favorable pour agrandir et consolider son pouvoir; depuis longtemps il le désirait, actuellement il pouvait tout oser, tout entreprendre ; il y était excité par son frère Lucien et toute sa famille, par Cambacérès, Talleyrand, Rœderer, la plupart de ses Conseillers d'Etat. Il avait sondé les sénateurs les plus influens et les avait rallié à cette idée, on ne parlait plus que de stabilité. Après que le traité d'Amiens eut été communiqué aux grands corps de l'Etat, chacun se disait : dans tous les temps on a décerné des honneurs publics et des récompenses nationales aux hommes qui, par des actions éclatantes avaient honoré leur pays, ou l'avaient sauvé de grands périls. Quel homme eût jamais plus que Bonaparte des droits à la reconnaissance nationale? Le premier corps de la nation, le Sénat, était poussé par l'opinion publique à se rendre l'interprète de ce sentiment général ; il vota(1) un Sénatus-Consulte

(1) Le 8 mai.

Chap. XVII. — 1802.

qui prorogeait de dix ans les pouvoirs du Premier Consul.

Bonaparte en réponse envoya le lendemain au Sénat un message dont voici le texte :

" Sénateurs, la preuve honorable d'estime consignée " dans votre délibération du 8 mai sera toujours " gravée dans mon cœur.

" Le suffrage du peuple m'a investi de la suprême " magistrature. Je ne me croirais pas assuré de sa " confiance si l'acte qui m'y retiendrait n'était encore " sanctionné par son suffrage.

" Dans les trois années qui viennent de s'écouler " la fortune a souri à la République. Mais la fortune " est inconstante, et combien d'hommes qu'elle avait " comblé de ses faveurs ont vécu trop de quelques " années !

" L'intérêt de ma gloire et celui de mon bonheur " semblerait avoir marqué le terme de ma vie " publique au moment où la paix du monde est pro- " clamée.

" Mais la gloire et le bonheur du citoyen doivent " se taire quand l'intérêt de l'Etat et la bienveillance " publique l'appelent.

" Vous jugez que je dois au peuple un nouveau " sacrifice ; je le ferai, si le vœu du peuple me com- " mande ce que votre suffrage autorise."

On voit par ce message que Bonaparte ne reconnaissait pas au Sénat seul le droit de proroger ses pouvoirs, à cet effet il disait si j'avais approuvé le Sénatus-Consulte, je me serais mis dans la dépendance du Sénat, car celui qui a le droit d'élire peut destituer ; le recours au peuple a le double avantage de légaliser

la prorogation et de confirmer l'origine de mon pouvoir. En cela il avait hautement raison, et pour tout dire, Bonaparte était médiocrement satisfait d'une prorogation de dix ans, il voulait le Consulat à vie. Après le vote du Sénat, la position était difficile, car il savait très-bien ce que c'était que les assemblées délibérantes, on ne les manie pas comme on veut, surtout quand il s'agit de les faire revenir immédiatement sur une délibération votée. Mais Bonaparte sut habilement tourner la difficulté; il fit convoquer le 10 mai le Conseil d'Etat en séance extraordinaire, les second et troisième consuls, tous les ministres, excepté Fouché,(1) y étaient présens ; le Premier Consul n'y assistait pas. Après la lecture du Sénatus-Consulte et du message du Premier Consul, Cambacérès qui présidait, annonça qu'il s'agissait de savoir, sur quoi, comment et quand on consulterait le peuple ; ausssitôt Bigot de Préameneu, Rœderer, Regnaud (de Saint-Jean d'Angely), Portalis, Abrial, ministre de la justice, dirent qu'il fallait le consulter dans les formes déjà établies, le plutôt possible, et laisser la plus grande latitude à son vote, il fut donc dit qu'on soumettrait au peuple simplement cette question : *Napoléon Bonaparte sera-t-il nommé Consul à Vie ?*

Chap. XVII. — 1802.

Le fond ainsi résolu, il s'agissait de déterminer la forme. Le Premier Consul ne voulut pas jouer un rôle dans cette affaire qui le concernait personnellement. Regnaud (de Saint-Jean d'Angely) proposa que le Conseil d'Etat exprima un vœu par forme d'avis sur le renvoi à lui fait du Sénatus-Consulte et du message du Premier Consul ; une commission

(1) On le savait opposé au projet en délibération.

Chap. XVII. — 1802.

rédigea la délibération, le rapport fait par Rœderer fut approuvé, enfin l'arrêté du Conseil d'Etat fut envoyé au Sénat et au Corps Législatif; cela fit une grande sensation, on admira le respect du Premier Consul pour la souveraineté du peuple, des députations furent chargées d'aller le remercier de cette grande marque de déférence à la volonté nationale. Voici la réponse que fit Bonaparte à la députation du Corps Législatif:

" Les sentiments que vous venez d'exprimer, et " cette députation solennelle sont pour le Gouverne- " ment un gage précieux de l'estime du Corps " Législatif.

" J'ai été appelé à la magistrature suprême dans " des circonstances telles que le peuple n'a pu peser, " dans le calme de la réflexion, le mérite de son " choix.

" Alors la République était déchirée par la guerre " civile; l'ennemi menaçait nos frontières; il n'y " avait plus ni sécurité, ni gouvernement. Dans une " telle crise ce choix a pu ne paraître que le produit " indélibéré de ses alarmes.

" Aujourd'hui la paix est rétablie avec toutes les " puissances de l'Europe; les citoyens n'offrent plus " que l'image d'une famille réunie, si l'expérience " qu'ils ont faite de leur gouvernement les a éclairés " sur la valeur de leur premier choix. Qu'ils mani- " festent leur volonté dans toute sa franchise et dans " toute son indépendance; elle sera obéie. Quelle " que soit ma destinée, Consul ou citoyen, je n'exis- " terai que pour la grandeur et la félicité de la " France."

Des registres furent ouverts dans tous les départements, les votes furent envoyés au Sénat, avec invitation d'en faire le dépouillement et de proclamer le vœu du peuple ; sur 3,577,259 votans, 3,568,185 avaient émis un vœu favorable, en conséquence un Sénatus-Consulte adopté le 2 août portait que "*Le Peuple Français nommait et que le Sénat proclamait Napoléon Bonaparte Premier Consul à Vie.*" Chap. XVII. — 1802.

Ces suffrages nombreux démontraient évidemment que la France voyait sa prospérité dans le Gouvernement de Bonaparte, elle le regardait comme le garant de ses nouveaux intérêts et de sa puissance ; elle fortifiait ses pouvoirs par reconnaissance du passé et dans l'espoir d'un heureux avenir.

CHAPITRE XVIII.

BONAPARTE PREMIER CONSUL À VIE.

RUPTURE DE LA PAIX AVEC L'ANGLETERRE.—NAPOLÉON EST PROCLAMÉ EMPEREUR DES FRANÇAIS.

Du 2 *Août* 1802 *au* 18 *Mai* 1804.

SOMMAIRE :

Le Sénat se rend chez le Premier Consul.—Réponse de Bonaparte au Sénat.—Modifications à la Constitution.—Bonaparte accorde une amnistie aux émigrés.—Voyage du Premier Consul en Normandie —Arrivée à Rouen.—Son allocution aux Tribunaux. —Excursion à Elbeuf.—Itinéraire des villes parcourues.—La Suisse demande la médiation de Bonaparte.—Conférences avec les députés Helvétiques.—Ce que leur dit le Premier Consul.—Acte de médiation adopté.—Réflexions sur cette Convention.—Le Premier Consul obtient de Rome la nomination de cinq Cardinaux Français. — Construction d'une chapelle dans le Palais des Tuileries.—Rupture de la Paix avec l'Angleterre.—Paroles de Bonaparte à Lord Withworth.—Dernière démarche tentée pour conserver la paix.—Message du Premier Consul annonçant la guerre.—Premières hostilités.—Invasion du Hanôvre.—Prohibition des marchandises Anglaises.—Voyage de Bonaparte dans le nord de la France et en Belgique.—Itinéraire suivi.—Les clefs de la ville de Lille.—Constructions ordonnées à Anvers.—Allocution aux autorités d'Anvers relative aux conscrits.—Inscription prophétique.—Séjour à Bruxelles.— Retour à Paris. — Résumé de ce voyage. — Conspiration de Georges Cadoudal et autres.—Précautions pour découvrir les

ramifications.—Arrestation du général Moreau.—Bonaparte lui fait offrir de ne pas le comprendre dans l'instruction du procès. —Allocution de Bonaparte à l'état-major de la division militaire de Paris.—Réponse à une députation du Sénat.—Arrestations de Georges Cadoudal et de Pichegru.—Enlèvement du duc d'Enghien.—Son arrivée à Vincennes.—Il est traduit devant une commission militaire.—Débats du procès.—Sentence rendue et exécutée.—L'opinion publique exprime le désir d'un changement dans la constitution.—Adresse du Sénat au Premier Consul.—Réponse du Premier Consul.—Motion d'ordre faite au Tribunat par Curée.—Vœu du Tribunat porté au Sénat.—Le Sénat se rend à Saint-Cloud, et proclame Napoléon, Empereur des Français.—Réponse de Napoléon.—Les suffrages du Peuple sanctionne le vote du Sénat qui pose la couronne impériale sur la tête de Napoléon.—L'Empereur signale son avènement au trône par des actes d'indulgence et de bienfaisance.

Le 3 août le Sénat ayant à sa tête son président M. Barthélemy, vint apporter à Bonaparte le Sénatus-Consulte voté la veille, qui le proclamait Premier Consul à Vie ; Bonaparte répondit dans les termes suivants : Chap. XVIII. — 1802.

" Sénateurs, la vie d'un citoyen est à sa patrie. Le " Peuple Français veut que la mienne toute entière lui " soit consacrée. J'obéis à sa volonté.

" En me donnant un nouveau gage, un gage per- " manent de sa confiance, il m'impose le devoir " d'étayer le système de ses lois sur des institutions " prévoyantes.

" Par mes efforts, par votre concours, citoyens " Sénateurs, par le concours de toutes les autorités, " par la confiance et la volonté de cet immense " peuple, la liberté, l'égalité, la prospérité de la " France seront à l'abri des caprices du sort et de " l'incertitude de l'avenir. Le meilleur des peuples

Chap. XVIII. — 1802.

" sera le plus heureux, comme il est le plus digne " de l'être, et sa félicité contribuera à celle de " l'Europe entière.

" Content alors d'avoir été appelé, par l'ordre de " celui de qui tout émane, à ramener sur la terre la " justice, l'ordre et l'égalité, j'entendrai sonner ma " dernière heure sans regret, et sans inquiétude sur " l'opinion des générations futures.

" Sénateurs, recevez mes remerciments d'une dé- " marche aussi solennelle. Le Sénat a désiré ce que " le Peuple Français a voulu, et par là il s'est plus " étroitement associé à tout ce qui reste à faire pour " le bonheur de la patrie."(1)

La constitution de l'an VIII, faite pour un Consul de dix ans, devait subir plusieurs changements pour un Consul à Vie; par un nouveau Sénatus-Consulte adopté par le Sénat et proclamé loi fondamentale de l'Etat, le Premier Consul avait le droit de faire grâce et celui de nommer son successeur. Le Tribunat fut réduit à cinquante membres, les Conseillers d'Etat ne devaient pas excéder le nombre de cinquante, plusieurs modifications et extensions furent apportées dans les attributions du Sénat et du Corps Législatif.

Le Premier Consul disait à Abrial, ministre de la justice; " L'émigration mérite toute votre sollicitude, " c'est une des grandes plaies de la République, il faut " nous en guérir le plutôt possible."(2) La liste des emigrés avait été imprimée,(3) elle présentait une

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome VII, pièce 6230.

(2) Correspondance de Napoléon Ier, Tome VI, pièce 5009.

(3) Au mois d'octobre 1800.

nomenclature de 145,000 individus, où beaucoup d'inscriptions étaient collectives et frappaient des personnes sous les dénominations générales *d'héritiers*, de *représentants*, *d'enfants*. On les divisa en plusieurs catégories, cette classification permit d'en rayer un grand nombre de la liste générale; au mois de mai un armistice fut accordée pour fait d'émigration à tout émigré qui rentrerait en France avant le 22 septembre 1802. La liste générale des émigrés qui s'était élevée comme on vient de le voir au nombre de 145,000, fut réduite à 1,000 individus : Bonaparte ouvrit donc les portes de la patrie à 144,000 réfugiés Français.(1)

Le Premier Consul résolut de faire une tournée sur les côtes de Normandie, ses voyages n'étaient jamais stériles, il voulait se montrer à ceux qui ne le connaissaient que par sa grande renommée et causer avec eux, donner une forte impulsion aux esprits, les diriger vers tous les genres d'améliorations, exploiter toutes les sources de prospérité et resserrer par des communications intimes les liens qui unissent les peuples et leur gouvernement. Il partit de Paris le 28 octobre, accompagnée de madame Bonaparte et de Chaptal, ministre de l'intérieur. Il se dirigea d'abord sur Evreux, en route il s'arrêta deux heures sur le champ de bataille d'Ivry ; le maire et les notables de la commune lui indiquèrent les positions qu'avaient les deux armées. Il ordonna que la pyramide, qui avait été détruite pendant la révolution, y fut rétablie, avec

(1) Pour plus de détails, on peut consulter *l'Histoire de la Noblesse de France* (1781 *à* 1862), par N. Batjin, Paris, Dentu, 1862, in-8°.

Chap. XVIII. — 1802.

une inscription rappelant que les malheurs éprouvés par la France à cette époque étaient le résultat de l'appel fait par les partis qui la divisaient aux nations Anglaise et Espagnole ; et que toute famille, tout parti qui appele les puissances étrangères à son secours, a mérité, dans la postérité la plus reculée, la malédiction du Peuple Français.

Il continua son chemin sur Rouen, en s'arrêtant dans les centres commerciaux et industriels, il écrivit au Second Consul Cambacérès : " J'ai été fort content " des manufactures de Louviers et de Romilly, je ne " connaissais pas encore les departements de la Nor- " mandie, et j'ai éprouvé un plaisir bien grand à par- " courir ces riches et fertiles contrées."

Il est arrivé à Rouen le 30 octobre à 5 heures après-midi, le lendemain matin il monta à cheval et visita les hauteurs de la ville, il reçut toutes les autorités, parla beaucoup et longtemps ; au reste il fut extrêmement satisfait de l'esprit du pays, qu'on lui avait dépeint sous de fausses couleurs, comme entaché d'idées hostiles, il n'en était rien.

Le Premier Consul a témoigné aux membres du tribunal criminel de Rouen, qu'il voyait avec peine que les auteurs des incendies des granges, qui avaient été jusqu'au nombre de six à sept dans le dernier trimestre, n'avaient pas encore été découverts et dès lors punis ; que la connaissance du Gouvernement et les magistrats de sûreté devaient employer tout leur zèle et les ressources qu'une imagination bien faite et la connaissance du cœur humain devaient leur suggérer, pour découvrir les coupables, qui laissent tou-

jours après eux quelques traces de nature à les déceler. Chap. XVIII. — 1802.

Il a dit au Tribunal de premier instance de Rouen qu'il apprenait avec regret le grand nombre de causes qui se trouvaient en retard; qu'à la prochaine législature on proposerait une nouvelle section pour le tribunal, mais qu'il comptait, qu'en attendant, les juges emploieraient toute leur activité pour se mettre promptement au courant.(1)

Bonaparte assista à une fête que lui donna la ville de Rouen, la société était très-belle et nombreuse; il alla aussi à une fête offerte par le commerce; il visita la halle un jour de marché. Dans toutes les fabriques il distribuait des gratifications aux ouvriers. Dans les casernes il s'entretenait avec les soldats; les ayant plusieurs fois surpris à l'heure de leur repas, il goûta de leur cuisine. Les jeunes gens des plus riches familles s'organisèrent en garde à cheval pour l'escorter. Enfin il disait: " Je suis aussi content de " Rouen que de Lyon. Cette ville me donne des " preuves d'attachement qui me touchent. Tout ici " est consolant et beau à voir, et j'aime vraiement " cette belle, bonne Normandie. C'est la véritable " France."(2)

Ecoutous comme il rend compte lui-même de son excursion à Elbeuf: " Ce matin à 8 heures je suis " parti pour Elbeuf afin de visiter cette ville, qui ne " forme qu'une seule manufacture. Je l'ai trouvée " dans le meilleur état. Sa prospérité s'est accrue

(1) Le 30 octobre 1802.—Correspondance de Napoléon Ier, Tome VIII, pièce 6402.

(2) Correspondance de Napoléon Ier, Tome VIII, pièce 6407.

Chap. XVIII. — 1802.

" d'un tiers depuis 1788. Il y a dans tout ce " département un attachement au Gouvernement, " franc et dégagé de toute autre pensée. On y " trouve les avantages de ce système de 1789, qui " avait armé la nation entière et l'avait réuni dans le " même mouvement. Depuis le négociant ou le fabri- " cant le plus riche, et qui, pendant la révolution, ont " eu le plus la réputation d'aristocratie, jusqu'au der- " nier homme du peuple, ils sont tous réunis.(1) " Cette ville est une ruche où, heureusement, il n'existe " pas de frelons. Les magistrats sont heureux d'avoir " à gouverner des hommes laborieux ; le travail assure " à la fois le repos de la société et le bonheur de l'in- " dividu."(2)

En partant de Rouen à 6 heures du matin, Bonaparte s'arrêta à Caudebec, à Yvetot, à Bolbec puis il arriva le même jour au Hâvre à 6 heures du soir. Il fit la route au milieu d'une population immense, obligé de s'arrêter à chaque pas. Il est difficile de se faire une idée de tous les sentiments qui lui furent témoigné sur son passage. Dans tous les villages, à la porte des églises, les prêtres, le dais dehors, entourés d'une grande foule, chantaient des cantiques et jetaient de l'encens. L'illumination du Hâvre était très-recherchée , il passa trois jours en cette ville où il se trouva logé par vanité d'une petite ville dans une très-mauvaise maison où toutes les cheminées fumaient. En quittant le Hâvre, il traversa Fécamp et Saint-Valery, la route du Hâvre à Dieppe étant une

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome VIII, pièce 6412.
(2) Correspondance de Napoléon Ier, Tome VIII, pièce 6411.

route de traverse, les voitures ont dû souvent marcher au pas, ce qui a mis les habitants des villages environnants à même de le suivre sur tout son passage, et souvent ils ont lié conversation ensemble. Il revint par Dieppe, Beauvais et était de retour à Saint-Cloud le 15 novembre. Chap. XVIII. — 1802.

La Suisse en proie aux dissensions était menacée de sa dissolution ; elle ne pouvait trouver en elle-même les moyens de se reconstituer, la demande du Sénat, celle des cantons démocratiques, le vœu du peuple tout entier, d'un autre côté l'intérêt de la France, tout faisait un devoir au Premier Consul d'interposer sa médiation entre les partis qui divisaient l'Helvétie. Les sénateurs Barthélemy, Rœderer, Fouché, et Démeunier ont été par Bonaparte chargés de conférer avec 56 députés du Sénat Helvétique et des villes et cantons, réunis à Paris, et déterminer si la Suisse, fédérale par sa nature, pouvait être administrée sous un gouvernement central, autrement que par la force. L'importance et les difficultés de la discussion décidèrent le Premier Consul à entendre lui-même dix députés nommés par les deux partis. Sans épargner le temps nécessaire, le 29 janvier, il y eut une conférence de sept heures, où furent écoutées les observations des cinq membres des cantons aristocratiques et des cinq membres des cantons démocratiques. Bonaparte, comme de coutume dirigea la discussion, et leur dit : 1803.

" La médiation de la Suisse m'a beaucoup embar-
" rassée, et j'ai hésité longtemps à me mêler de vos
" affaires. Mais enfin il le fallait. C'est une tâche
" bien difficile pour moi de donner des constitutions

Chap. XVIII. — 1803.

" à des contrées que je ne connais que très-imparfaite-
" ment. Si je ne réussis pas je serai sifflé, et c'est
" ce que je ne veux pas.

" Les troupes Françaises resteront donc jusqu'à ce " que votre organisation soit accomplie. Mais la " Suisse ne les paiera plus dès le moment que les ar- " rangements seront finis. Ce n'est point par besoin " d'argent (j'en ai suffisamment à présent) que je " vous ai fait payer les troupes, c'est pour punir la " diète de Schwitz, qui est la seule cause de l'entrée " des troupes, et qui s'est conduite d'une manière in- " digne. Il fallait poser les armes avant l'arrivée des " troupes, ou se battre ensuite, puisqu'on les avait " attendues. Elle a fait tout le contraire. Vous " avez voulu voir les grenadiers Français ; eh bien ! " vous les avez. Toute l'Europe s'attend à voir la " France arranger les affaires de la Suisse. Il est " reconnu par l'Europe que l'Italie et la Hollande " sont à la disposition de la France aussi bien que la " Suisse."

L'acte de médiation fut donc signé le 19 février. Seul arbitre des destinées de la France et des Etats limitrophes, Bonaparte disait dans le préamble : "*Nous statuons,* en qualité de médiateur, " sans autre vue que celle du bonheur des peuples " sur les intérêts desquels *nous avions* à prononcer, et " sans entendre nuire à l'indépendance de la Suisse." Dans une audience publique où se trouvaient les députés des 18 cantons, cet acte fut remis par le Premier Consul au sénateur Barthélemy, qui le donna ensuite au citoyen d'Affry, nommé Landamman de la Suisse. Les députés prirent congé du Premier

Consul et lui présentèrent l'expression de la reconnaissance de leur patrie. Chap. XVIII. — 1803.

Malgré les violentes critiques dont l'acte de médiation devint l'objet, ce fut un service immense rendu à la Suisse ; cette sage transaction conciliait les divers intérêts, et mettait un terme à l'acharnement des partis qui aurait longtemps encore déchiré ce pays, et l'on ne peut s'empêcher de reconnaître que dans cet acte, tout fut désintéressement de la part du médiateur.(1)

A l'époque de la révolution la France comptait cinq cardinaux, savoir : de Bernis, La Rochefoucauld, Rohan, Loménie, et Montmorency. En 1802 l'Autriche vait 7 cardinaux, l'Espagne 3, Naples 5, la France n'en avait point ; le Premier Consul demanda au Pape la création de 7 cardinaux Français, s'appuyant sur ce que la France ayant une grande population elle avait droit à n'avoir pas moins de cardinaux que l'Autriche, d'autant plus que ces nominations portant sur des archevêques et des évêques actuellement en fonction, le Gouvernement serait obligé de les doter convenablement, ce qui améliorerait leur position. Lorsque ceci se passait, il y avait cinq chapeaux vacants au Sacré Collège ; Bonaparte exprima à Pie VII le désir que ces places fussent données à la

(1) Dans une lettre adressée le 18 août 1803, au Landamman et aux membres de la Diète générale de la Suisse, Bonaparte disait : " Vous me rappelez un des plus heureux moments de ma " vie, lorsque vous m'écrivez que l'acte de médiation vous a épar- " gné la guerre civile. C'est dans cette vue que j'avais déféré " au vœu de la Suisse entière, et que j'étais intervenu dans ses " dissensions." (Correspondance de Napoléon Ier, Tome VIII, pièce 7014.)

Chap. XVIII. — 1803.

France, que cela ferait compensation pour le droit qu'elle n'avait pas exercé depuis 15 ans. Le Premier Consul ajoutait que c'était pour consolider davantage la religion en France, qu'il proposait à Sa Sainteté de nommer 7 cardinaux choisis parmi les évêques actuels de France.(1) Le Pape accorda 5 cardinaux, qui furent : de Latier de Bayane, auditeur du rote pour la France, de Belloy, archevêque de Paris, Fesch, archevêque de Lyon (oncle de Bonaparte), Cambacérès, archevêque de Rouen (frère du second Consul), et Boisgelin, archevêque de Tours. Le Premier Consul donna à chacun une somme de 45,000 francs pour subvenir aux frais d'installation, de plus une allocation annuelle de 30,000 francs, indépendamment de tout autre traitement pour les mettre à même de soutenir la dignité de leur fonction.

Le rétablissement du culte catholique en France détermina Bonaparte à faire construire dans le palais des Tuileries une grande chapelle avec une tribune pour la Cour, et une autre en face pour les musiciens. Peu à peu les mœurs du régime républicain cédaient au retour des sentiments religieux.

En Angleterre deux partis se disputaient le pouvoir ; l'un qui avait conclu la paix paraissait décidé à la maintenir ; l'autre avait juré à la France une haine implacable, de là cette fluctuation dans les opinions et dans les conseils. Comme parmi les objets en discussion existants avec la France, il n'y en avait aucun qui fut assez sérieux pour autoriser un éclat ; mais à l'ouverture du Parlement le 23 novem-

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome VII, pièces 6130, 6131, 6191, 6204; et Tome VIII, pièce 6605.

bre, 1802, le discours du Roi d'Angleterre apprit que la paix dont on jouissait depuis si peu de temps était proche de son terme, le message annonçait qu'il était impossible à la Grande-Bretagne de perdre de vue le sage et antique systême qui liait ses intérêts à ceux des autres nations, qu'elle ne pouvait être indifférente aux changements opérés dans leurs forces et leurs positions respectives, faisant ainsi allusion à la médiation de Bonaparte pour les affaires de la Suisse et aux rapports avec la Turquie. Chap. XVIII. — 1803

Le Premier Consul était profondément affecté de voir qu'à la face de l'Europe on avait cherché à jeter des doutes sur sa bonne foi, et que, dans un acte public, le Gouvernement Anglais ait exprimé le soupçon qu'au milieu de la paix il s'occupât d'une expédition de guerre. Cet outrage à sa loyauté était entré vivement dans son cœur, et le dimanche 13 mars, au cercle de Madame Bonaparte, il saisit l'occasion d'exprimer sa juste indignation devant une assemblée faite pour donner de l'éclat à ses paroles; passant auprès de lord Withworth,(1) qui se trouvait à côté de M. de Markof,(2) le Premier Consul lui a dit.

" Nous nous sommes battus quinze ans; il " paraitrait qu'il se forme un orage à Londres; est-" ce que le roi d'Angleterre veut que nous nous " battions encore quinze autres années? Dans son " message, le roi a dit que la France préparait des " expéditions offensives. Il a été trompé par les " comptes qui lui ont été rendus, car il n'y a pas dans

(1) Ambassadeur d'Angleterre.
(2) Ambassadeur de Russie.

Chap. XVIII. — 1803.

" les ports de France un seul bâtiment armé. Le " seul armement qui se fasse aujourd'hui est dans les " ports de Hollande, et tout le monde sait depuis " quatre mois qu'il est destiné pour la Louisiane. " Tous les bâtiments Français dont nous pouvions " faire quelque usage ont été expédié pour Saint- " Domingue.

" Le roi d'Angleterre a dit qu'il existait des dif- " férends entre les deux cabinets, je n'en connais " aucun. Il est bien vrai que le traité d'Amiens n'est " pas encore totalement exécuté, mais ce serait faire " injure à la loyauté Anglaise que de croire que, " parceque les évacuations n'ont pas été faites au " terme de trois mois stipulé par le traité, elle croit " avoir acquis le droit de ne les plus faire.

" Aurait-on eu l'intention, par un armement, d'ef- " frayer le peuple Français? On peut le tuer, mais " l'intimider, jamais!"

Quelques moments après, le Premier Consul revenant près de M. de Markof, et seul près de lui, lui a dit à mi-voix : " Que la discussion était relative " à Malte; que le ministère Britannique voulait " garder cette île pendant sept ans; qu'il ne fallait " pas signer des traités, quand on ne voulait pas les " exécuter."

A la fin du cercle, lord Withworth s'étant trouvé près de la porte, le Premier Consul lui a dit : " Ma- " dame la duchesse de Dorset a passé la mauvaise " saison à Paris, je fais des vœux ardents pour qu'elle " y passe la bonne; mais, s'il est vrai que nous " devions faire la guerre, la responsabilité en sera " toute entière, aux yeux de Dieu et des hommes, à

“ ceux qui nient leur propre signature et qui refusent “ d'exécuter les traités.”(1)

Malgré l'insistance que mettait lord Withworth à demander ses passeports, le Premier Consul, continuellement appliqué à refléchir aux moyens qui pouvaient prévenir la rupture, résolut de tenter un dernier effort, il chargea le ministre des relations extérieures de remettre une Note à l'ambassadeur d'Angleterre, où il exprimait qu'accoutumé depuis deux mois à faire des sacrifices de toute espèce pour le maintien de la pacification, il ne repousserait pas un terme moyen qui serait de nature à concilier les intérêts et la dignité des deux pays. Le roi d'Angleterre paraissait croire que la garnison Napolitaine qui devait être établie à Malte ne présenterait pas une force suffisante pour assurer véritablement l'indépendance de cette île ; ce motif était le seul qui pouvait au moins expliquer le refus fait d'évacuer l'île, Bonaparte déclara qu'il était prêt à consentir que l'île de Malte fut remise aux mains d'une des trois puissances qui avaient garanti son indépendance, soit l'Autriche, la Russie ou la Prusse.

Lord Withworth partit le 13 mai ; trois jours après le roi d'Angleterre adressa un message au Parlement qui faisait présager une rupture. De son côté, le Premier Consul envoya le 25 mai un message au Sénat, au Corps Législatif et au Tribunat, dont voici le texte :

“ L'ambassadeur d'Angleterre a été rappelé ; forcé “ par cette circonstance, l'ambassadeur de la Répub-

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome VIII, pièces 6630 et 6636.

Chap. XVIII. — 1803.

" lique a quitté un pays où il ne pouvait plus en-
" tendre des paroles de paix.

" Dans ce moment décisif le Gouvernement met " sous vos yeux, il mettra sous les yeux de la France " et de l'Europe ses premières relations avec le minis- " tère Britannique, les négociations qui ont été ter- " minées par le traité d'Amiens, et les nouvelles " discussions qui semblent finir par une rupture " absolue.

" Le siècle présent et la postérité y verront tout " ce qu'il a fait pour mettre un terme aux cala- " mités de la guerre, avec quelle modération, " avec quelle patience il a travaillé à en prévenir le " retour.

" Rien n'a pu rompre le cours des projets formés " pour rallumer le désordre entre les deux nations. " Le traité d'Amiens avait été négocié au milieu des " clameurs d'un parti ennemi de la paix. A peine " conclu, il fut l'objet d'une censure amère; on le " représenta comme funeste à l'Angleterre, parce " qu'il n'était pas honteux pour la France. Bientôt " on sema des inquiétudes; on simula des dangers " sur lesquels on établit la nécessité d'un état de paix " tel, qu'il était un signal permanent d'hostilités nou- " velles. On tint en réserve, on stipendia ces vils " scélérats qui avaient déchiré le sein de leur patrie, " et qu'on destine à le déchirer encore. Vains calculs " de haine! Ce n'est plus cette France divisée par " les factions et tourmentée par les orages; c'est la " France rendue à la tranquillité intérieure, régénérée " dans son administration et dans ses lois, prête à " tomber de tout son poids sur l'étranger qui osera

“ l’attaquer et se réunir aux brigands qu’une atroce “ politique rejetterait encore sur son sol pour y or- “ ganiser le pillage et les assassinats. Chap. XVIII. — 1803.

“ Enfin un message inattendu a tout à coup effrayé “ l’Angleterre d’armements imaginaires en France et “ en Batavie, et supposé des discussions importantes “ qui divisaient les deux gouvernements, tandis qu’au- “ cune discussion pareille n’était connue du gouverne- “ ment français.

“ Aussitôt des armements formidables s’opèrent sur “ les côtes et dans les ports de la Grande-Bretagne ; “ la mer est couverte de vaisseaux de guerre ; et c’est “ au milieu de cet appareil que le cabinet de Londres “ demande à la France l’abrogation d’un article fon- “ damental du traité d’Amiens.

“ Ils voudraient, disaient-ils, des garanties nou- “ velles, et ils méconnaissent la sainteté des traités, “ dont l’exécution est la première des garanties que “ puissent se donner les nations.

“ En vain la France a invoqué la foi jurée ; en vain “ elle a rappelé les formes reçues parmi les nations ; “ en vain elle a consenti à fermer les yeux sur l’inexé- “ cution actuelle de l’article du traité d’Amiens, dont “ l’Angleterre prétendait s’affranchir ; en vain elle a “ voulu remettre à prendre un parti définitif jusqu’au “ moment où l’Espagne et la Batavie, toutes deux “ parties contractantes, auraient manifesté leur vo- “ lonté ; vainement enfin elle a proposé de réclamer la “ médiation des puissances qui avaient été appelées à “ garantir et qui ont garanti en effet la stipulation “ dont l’abrogation était demandée : toutes les pro- “ positions ont été repoussées, et les demandes de

Chap. XVIII. — 1803.

" l'Angleterre sont devenues plus impérieuses et plus " absolues.

" Il n'était pas dans les principes du gouvernement " de fléchir sous la menace; il n'était pas en son " pouvoir de courber la majesté du peuple français " sous des lois qu'on lui prescrivait avec des formes si " hautaines et si nouvelles. S'il l'eût fait, il aurait " consacré pour l'Angleterre le droit d'annuler, par sa " seule volonté, toutes les stipulations qui l'obligent " envers la France; il l'eût autorisée à exiger de la " France des garanties nouvelles à la moindre alarme " qu'il lui aurait plu de forger; et de là deux nou- " veaux principes qui se seraient placés dans le droit " public de la Grande-Bretagne à côté de celui par " lequel elle a déshérité les autres nations de la sou- " veraineté commune des mers, et soumis à ses lois et " à ses réglements l'indépendance de leur pavillon.

" Le gouvernement s'est arrêté à la ligne que lui " ont tracée ses principes et ses devoirs. Les négo- " ciations sont interrompues, et nous sommes prêts " à combattre si nous sommes attaqués.

" Du moins, nous combattrons pour maintenir la " foi des traités et pour l'honneur du nom français.

" Si nous avions cédé à une vaine terreur, il eût " fallu bientôt combattre pour repousser des préten- " tions nouvelles; mais nous aurions combattu dés- " honorés par une première faiblesse, déchus à nos " propres yeux et avilis aux yeux d'un ennemi qui " nous aurait une fois fait ployer sous ses injustes " prétentions.

" La nation se reposera dans le sentiment de ses " forces. Quelles que soient les blessures que l'en-

"nemi pourra nous faire dans des lieux où nous n'au- "rons pu ni le prévenir, ni l'atteindre, le résultat "de cette lutte sera tel que nous avons droit de "l'attendre de la justice de notre cause et du courage "de nos guerriers."

Chap. XVIII. — 1803.

Presque au moment où paraissait le message du roi d'Angleterre, des bâtiments Français ont été capturés dans la baie d'Audierne par des frégates Anglaises. Pour répondre des bâtiments, des marins et des passagers Français qui avaient été ainsi saisis, par reprisaille le Premier Consul ordonna d'arrêter de même, et de constituer prisonniers de guerre comme ôtages, tous les Anglais voyageant ou commerçant en France, tel fut le début des nouvelles hostilités.

Le 26 mai une armée de 13 à 14,000 hommes d'infanterie et 2000 chevaux, commandée par le général Mortier, reçut l'ordre suivant: "Marchez, "serrez l'armée Hanovrienne et faites-lui mettre bas "les armes." Tel était le laconique langage de Bonaparte, et ce langage était entendu. L'armée d'Hanovre comptait 18,000 hommes d'infanterie et 4,000 chevaux; le corps du général Mortier n'était qu'une avant-garde; une convention fut signée,(1) elle ne fut point ratifiée par le roi d'Angleterre; un commencement d'hostilités eut lieu, la régence d'Hanovre effrayée vint porter au camp Français des paroles d'accommodement; finalement une nouvelle convention(2) fut négociée, l'armée Hanovrienne dis-

(1) Le 4 juin à Suhlingen.
(2) Convention du 5 juillet.

Chap. XVIII. — 1803.

soute, le pays était déjà envahi par les troupes Françaises.

Après avoir pourvu à la défense des côtes de France, et de plusieurs ports situées dans différentes contrées de l'Europe et occupés par des troupes Françaises, le Premier Consul s'occupa de la guerre offensive, la seule qui pouvait faire reconquérir la paix. Il rendit deux arrêtés,(1) le premier portait qu'il ne serait reçu dans les ports de la République aucune denrée coloniale provenant des colonies Anglaises, ni aucunes marchandises venant directement ou indirectement de l'Angleterre; le second arrêté défendait de recevoir dans les ports de France aucun bâtiment expédié des ports d'Angleterre, ou qui y eut touché. C'était déjà un commencement du Système Continental qu'on verra introduire successivement, et s'étendre jusqu'à plus de la moitié de l'Europe.

Pour s'assurer si ses ordres étaient bien exécutés, le Premier Consul résolut de visiter les côtes du littoral de l'Océan depuis Boulogne jusqu'à Flessingue, et de profiter de cette circonstance pour voir plusieurs villes importantes de Belgique; il partit donc le 23 juin de Saint-Cloud et s'arrêta successivement à Amiens, Abbeville, Saint-Valery, Boulogne; appréciant les avantages de cette dernière ville pour son projet de descente en Angleterre, il porta toute son attention sur son port et se décida à en faire le principal point de départ de son expédition. Boulogne ne se trouvait pas en état de recevoir les armements nécessaires, il fallait donc y creuser un bassin assez

(1) Du 23 juin et du 20 juillet.

spacieux pour les contenir ; Bonaparte donna des ordres pour qu'on mit sur-le-champ la main à l'œuvre ; de grands travaux furent également entrepris pour la réparation et l'agrandissement d'Etaples et d'Ambleteuse qui devaient, comme succursales de Boulogne, servir de point de rassemblement pour la flotille. Chap. XVIII. — 1803.

Le Premier Consul se rendit à Dunkerque où il passa trois jours, pendant lesquels il examina la côte, les forts, la rade, le bassin, l'arsenal de construction. De là il vint à Lille, ville essentiellement militaire, où on apprécie au plus haut point le courage guerrier. Le maire en présentant les clefs de la ville à Bonaparte, lui dit : " Si les habitans furent assez heureux pour les conserver contre les efforts d'une armée ennemie, ils sont fiers aujourd'hui de vous les offrir sans tâche." Aussi pour perpétuer la valeur des Lillois, trois semaines après il rendit un arrêté par lequel il réorganisait les canonniers sédentaires de cette ville, leur donnait un uniforme, leur faisait présent de deux pièces de 4, sur lesquels étaient gravés ces mots : *Le Premier Consul aux cannoniers de Lille,* avec l'indication du 29 septembre, 1792, afin de conserver la date mémorable du siège de Lille.

En quittant Lille il alla à Gand, ensuite à Anvers, où aussitôt entré, il sortit des murs à cheval et en fit le tour ; il ne fut pas longtemps à reconnaître que des vaisseaux de guerre pourraient remonter l'Escaut assez avant pour se mettre en sûreté sous la protection de cette place ; il résolut sur-le-champ d'y former un arsenal de marine et des chantiers de construction. Un arrêté du 21 juillet ordonna d'établir sur l'Escaut un bassin à flot, susceptible de contenir

Chap. XVIII. — 1803

25 vaisseaux de guerre et un nombre proportionnel de frégates et autres bâtiments.

A la réception des autorités civiles et militaires, il fit remarquer que presque aucun conscrit du département des Deux-Nèthes(1) n'avait rejoint en 1798 et en 1799, et que la plus grande partie s'était bornée à payer des remplaçans. "Je puis bien, dit-il, recruter "des étrangers avec l'argent que vous me donnez "pour les conscrits; mais votre argent ne me don-"nera pas une armée nationale, et tant que vos "enfants n'entreront pas dans les armées Françaises, "vous aurez toujours, aux yeux des autres départe-"ments l'air d'un pays étranger ou d'un pays "conquis."

En quittant Anvers, arrivé aux limites du département de la Dyle(2) il aperçut l'image de cette rivière sous la forme d'une statue colossale, assise près d'une urne; sur le piédestal était gravé cette inscription :

JE DONNE MON NOM À CE DÉPARTEMENT,
TU DONNERAS LE TIEN À TON SIÈCLE.

Cette prophétie s'est complètement réalisée.

On ne saurait suivre Bonaparte dans toutes les localités de son voyage tant il est rempli de faits aussi nombreux qu'intéressants, l'espace manque pour tout raconter. Après être resté 6 jours à Bruxelles, il continua sa route par Louvain, Maëstricht, Liège, Namur, Mézières, Sédan, Reims, et rentra à Saint-Cloud le 11 août, après une absence de 48 jours,

(1) Anvers était le chef-lieu du département des Deux-Nèthes.
(2) Le chef-lieu de ce département était Bruxelles.

pendant laquelle il avait parcouru 17 départements, 80 villes et laissé partout des traces durables de son passage, par des mesures utiles, des améliorations importantes et des actes de magnanimité. Chap. XVIII. — 1803.

La conjuration de Pichegru et Georges Cadoudal, à laquelle le général Moreau se trouva lié, avait d'abord le but fixe et avoué de tuer par une attaque à main armée la personne du Premier Consul. Un autre point aussi certain, c'est que le renversement projeté se liait à des moyens immédiats de remplacement. C'est-à-dire qu'on était décidé à abattre le chef de l'Etat dans l'espérance de saisir les rênes du gouvernement. La révolution résumée à un pouvoir unique et à vie, ne semblait aux conjurés plus qu'une question individuelle aisée à trancher en faveur des Bourbons. Le premier cri devait être : *Meure Bonaparte !* et le second, *Vive le Roi !* 1804.

Il faut entendre Bonaparte lui-même rendre compte de cette conspiration, voici ce qu'il écrivait au général Soult, commandant le camp de Saint-Omer :

" Je dois actuellement vous dire qu'il ne faut pas " attacher aux affaires de Paris plus d'importance " qu'elles n'en méritent. Moreau, égaré par je ne " sais quelle passion, s'était décidé à faire venir à " Paris, Pichegru ; Lajolais avait été l'intermédiaire. " Pichegru est arrivé ; Georges Cadoudal et quarante " brigands s'étaient introduits avec lui. Moreau a " été arrêté ; quinze ou seize brigands ont été également arrêtés ; les autres sont en fuite. On a saisi " une quinzaine de chevaux et des uniformes dont " on devait se servir pour m'attaquer sur la route de " Paris à la Malmaison, ou de la Malmaison à Saint-

Chap. XVIII. — 1804.

" Cloud, avec mon piquet, qui est de vingt hommes " ordinairement comme vous savez.

" J'ai fait lire les interrogatoires au Sénat et au " Conseil d'Etat, qui en ont été indignés. Moreau " sera traduit devant les tribunaux. Moreau, in-" terrogé, a montré la plus grande consternation. " C'est un ingrat, et un traître de plus que le peuple " Français a à punir. Du reste, l'union règne entre " toutes les autorités, toutes les troupes, tous les " citoyens. Tout le monde a été peiné de tant d'ex-" travagance et de tant de folie."(1)

Le général Moreau fut arrêté le 15 février, le même jour Régnier, grand-juge ministre de la justice, eut la mission d'aller l'interroger. Voici l'instruction particulière qu'il reçut du Premier Consul : " Avant " tout interrogatoire, voyez si Moreau veut me parler. " Mettez-le dans votre voiture, et amenez-le moi ; " que tout se termine entre nous deux." Ainsi fit Henri IV envers le maréchal Biron, son ancien frère d'armes. Comme Biron, Moreau, après quelques moments de réflexion, refusa ;(2) mais il n'en reste pas moins prouvé que Bonaparte voulait sauver Moreau, c'était la tentative d'un grand acte de magnanimité.

Le général César Berthier, vint à la tête de l'état major de la division militaire de Paris, féliciter le Premier Consul d'avoir échappé à cette conspiration. Bonaparte répondit en ces termes :(3)

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome IX, pièce 7553.

(2) Desmarets, Témoignages historiques, page 97, Paris, 1833, in-8o.

(3) Le 16 février.

" Que les soldats de la République, qui avaient " reçu du Peuple Français l'honorable mission de la " défendre contre ses ennemis, mission dont les armées " s'étaient acquittées avec autant de gloire que de bon- " heur, avaient plus de droit que les autres citoyens de " s'indigner des trames que notre plus cruel ennemi " avaient formées jusqu'au sein de la capitale ; que, " quels que soient les services rendus par des cito- " yens, ils n'en sont que plus coupables lorsqu'ils " oublient leurs devoirs envers leur patrie, et qu'ils " ourdisent contre elle des trames criminelles, que " les circonstances actuelles offriront à la postérité " deux inconcevables exemples ; qu'il a eté trois jours " sans pouvoir croire à des trames aussi noires qu'in- " sensées, mais qu'il avait été forcé de se rendre à " l'évidence des faits et de ne plus arrêter la marche " de la justice ; que jamais sous son gouvernement, " des hommes quels qu'ils soient, quels que soient les " services qu'ils aient rendus, ne fausseront leurs ser- " ments et ne pratiqueront impunément des liaisons " avec les ennemis de la France ; mais que, dans les " circonstances actuelles, l'union de tous les Français " était un spectacle consolant pour son cœur ; que ce " n'était pas à eux qu'il avait besoin de répéter que " ces attentats, si souvent renouvelés contre sa per- " sonne, ne pourront rien, n'eut-il autour de lui que " le corps le moins nombreux de l'armée."

Chap. XVIII. — 1804.

Une députation du Sénat alla également féliciter Bonaparte, il lui fit l'allocution suivante :(1)

" Depuis le jour où je suis arrivé à la suprême " magistrature, un grand nombre de complots ont été

(1) Le 18 février.

Chap. XVIII. — 1804.

" formés contre ma vie. Nourri dans les camps, je " n'ai jamais mis aucune importance à des dangers " qui ne m'inspirent aucune crainte.

" Mais je ne puis me défendre d'un sentiment " profond et pénible, lorsque je songe dans quelle " situation se trouverait aujourd'hui ce grand peuple, " si le dernier attentat avait pu réussir ; car c'est " principalement contre la gloire, la liberté et les " destinées du Peuple Français que l'on a conspiré.

" J'ai, depuis longtemps, renoncé aux douceurs de " la condition privée ; tous mes moments, ma vie " entière sont employés à remplir les devoirs que mes " destinées et le Peuple Français m'ont imposés.

" Le ciel veillera sur la France et déjouera les " complots des méchants.

" Les citoyens doivent être sans alarmes ; ma vie " durera tant qu'elle sera nécessaire à la Nation. " Mais ce que je veux que le Peuple Français sache " bien, c'est que l'existence sans sa confiance et sans " son amour serait pour moi sans consolation et " n'aurait plus aucun but."

Bonaparte ordonne qu'à 7 heures du soir les barrières soient fermées et qu'on ne laisse sortir personne jusqu'au lendemain 6 heures du matin ; les murailles de l'enceinte de la capitale sont investies de sentinelles. Il fait rendre une loi qui condamne à mort tout individu qui récèlerait Georges Cadoudal et ses complices.(1)

Le 28 février Pichegru est arrêté, il s'est battu une demi-heure contre quatre gendarmes d'élite à coup de

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome IX, pièces 7571, 7572 et 7577.

poing. Le 9 mars Georges Cadoudal a été découvert dans un cabriolet à 7 heures du soir sur la place de l'Odéon, il était déguisé en fort de la halle ; en se défendant il a tiré quatre coups de pistolet, il a tué un inspecteur de police et grièvement blessé un autre, il allait s'échapper lorsque le peuple s'est porté en foule et l'a saisi. Chap. XVIII. — 1804.

Les accusés de ce complot furent traduits devant le tribunal criminel de la Seine ; dans cet intervalle un événement très-grave surgit. Le 21 mars, au matin, une rumeur se répand dans Paris qu'un personnage a été jugé dans la nuit et exécuté à Vincennes. Cela sort des marchés et des casernes par des soldats revenus de ce château et par des paysans qui, des environs, apportent leurs denrées à la ville.(1) Ce personnage était le duc d'Enghien, qui était accusé d'avoir porté les armes contre la République, d'avoir été et d'être encore à la solde de l'Angleterre, de faire partie des complots tramés par cette dernière puissance contre la sûreté intérieure et extérieure de la République ; en conséquence le Premier Consul résolut de faire enlever de force le duc d'Enghien, qui résidait sur le territoire du Grand-Duché de Bade, à Ettenheim, mais il est bien d'observer que cette résolution ne fut prise qu'à la suite d'un Conseil composé des trois Consuls, du ministre des relations extérieures, du grand-juge ministre de la justice, et de Fouché, sénateur ; dans ce Conseil le grand-juge fit l'exposé de l'état de situation de la conspiration quant à l'intérieur, le ministre des relations étrangères

(1) Témoignages historiques, par Desmarest, page 121, Paris, 1833, in-8°.

Chap XVIII. — 1804. lut ensuite un grand rapport sur les ramifications des conjurés à l'extérieur, appuyé de quelques correspondances officieuses concernant les émigrés qui habitaient sur les frontières du Rhin dans les pays allemands, ce rapport concluait par la proposition de s'emparer de vive force de la personne du duc d'Enghien.

A la suite de cette détermination, le Premier Consul écrivit au ministre de la guerre(1) de donner ordre au général Ordener de se rendre dans la nuit en poste à Strasbourg, en voyageant sous un autre nom que le sien et de voir dans cette ville le général de division. Le but de sa mission est de se porter sur Ettenheim, de cerner la ville, d'y enlever le duc d'Enghien, et quelques autres personnes désignées, ce qui eut lieu le 15 mars à 5 heures du matin. On le transféra à la citadelle de Strasbourg où il reste deux jours; dans la nuit du 18 mars on le fit partir en poste pour Vincennes, l'ordre était donné au commandant de ce château de le placer dans l'endroit qui était vacant, en prenant les précautions convenables pour sa sûreté, en observant que tout ce qui lui sera relatif soit tenu très-secret, et qu'il ne lui soit fait aucune question sur ce qui il était et sur les motifs de sa détention, lui-même le commandant du château de Vincennes doit ignorer qui il est. Lui seul doit communiquer avec lui et ne le laisser voir à qui que ce soit.(2)

Le duc d'Enghien arriva à Vincennes le 20 mars à 9 heures du soir; quoique ce fut la nuit il fut im-

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome IX, pièce 7608.
(2) Correspondance de Napoléon Ier, Tome IX, pièce 7638.

médiatement traduit devant une commission militaire composée de six colonels, appartenant aux régiments de la garnison de Paris, ils étaient présidés par leur chef naturel, le général Hulin, commandant de la place de Paris, il y avait en outre un capitaine rapporteur et un capitaine greffier.

Chap XVIII. — 1804.

Dans le cours de l'audience, le duc d'Enghien avait répondu vivement de manière à laisser voir qu'il ne se doutait nullement du danger qui le menaçait: " Monsieur, lui dit le président, vous ne me paraissez pas connaître votre situation, ou bien vous ne voulez pas répondre aux questions que je vous adresse. Vous vous renfermez dans votre naissance, que vous prenez soin de nous rappeler; vous feriez mieux d'adopter un autre système de défense. Je ne veux pas abuser de votre position, mais remarquez que je vous fais des questions positives, et qu'au lieu d'y répondre, vous me parlez d'autre chose. Prenez-y garde, ceci pourrait devenir sérieux. Comment pourrez-vous espérer de nous persuader que vous ignoriez aussi complètement que vous le dites ce qui se passait en France, lorsque, non-seulement le pays que vous habitiez, mais le monde entier en est instruit? Et comment pourriez-vous me persuader qu'avec votre naissance vous étiez indifférent à des événements dont toutes les conséquences devaient être pour vous? Il y a trop d'invraisemblance à cela pour que je ne vous en fasse pas l'observation; je vous engage à y réfléchir, afin d'avoir d'autres moyens de défense."

Le duc d'Enghien, après un moment de silence, répondit d'un ton grave: " Monsieur, je vous com-

Chap. XVIII. — 1804. prends très-bien, mon intention n'était pas d'y rester indifférent ; j'avais demandé à l'Angleterre du service dans ses armées, et elle m'avait fait réponse qu'elle ne pouvait m'en donner, mais que j'eusse à rester sur le Rhin, où incessament j'aurais un rôle à jouer ; et j'attendais. Monsieur, je n'ai plus rien à vous dire."(1)

Après cette réponse du duc d'Enghien, le président de la Commission militaire prononça la clôture des débats ; la commission se forma en conseil pour délibérer, on sait le jugement qui fut rendu ; aussitôt on fit descendre le duc d'Enghien par l'escalier de la tour d'entrée du côté du parc, on lui lut sa sentence, et l'exécution suivit de près, il était alors à peu près 6 heures du matin.

Bonaparte a expliqué lui-même à un moment solennel, près de mourir, les motifs qui l'ont fair agir ainsi à l'égard du duc d'Enghien ; le lecteur les trouvera dans le Tome II, de cet ouvrage au chapitre intitulé : *Testament de Napoléon Ier*, § I. article 8.

Les attentats plusieurs fois réitérés contre la vie du Premier Consul commençaient à donner de l'inquiétude ; on avait jusqu'à ce moment réussi à le préserver, mais on pouvait n'être pas toujours aussi heureux. Jusqu'alors on avait cru qu'il n'était menacé que par quelques jacobins exaltés, et l'on se tranquillisait, parceque les fureurs politiques devaient tôt ou tard s'appaiser. Dans l'affaire de Georges Cadoudal, il n'était pas possible de douter un moment de l'intérêt qui avait armé les conspirateurs, et du parti auquel ils se

(1) Mémoires du duc de Rovigo, Tome II, pages 61 et suivantes, Paris, 1828, in-8°.

rattachaient De toutes ces réflexions naissait la conséquence naturelle qu'une puissance quelconque voulait détruire le Premier Consul ; qu'il était possible qu'elle y parvint ; que, si ce malheur arrivait, la France serait sans force, ni direction, au milieu des éléments de discorde et de révolution, dont on ne pouvait se dissimuler qu'elle était encore remplie, et que dès lors elle pouvait subir le joug inconnu des circonstances.

La faculté donnée au Premier Consul de désigner son successeur ne remédiait point à la situation ; l'hérédité paraissait le seul moyen de préserver la France de déchirements ; alors son gouvernement serait en harmonie avec les autres gouvernements, leurs relations seraient plus faciles, plus solides, l'opinion publique se prononçait, toute la France était émue et exprimait le désir d'un changement dans la constitution.

Le 27 mars les sénateurs présentèrent une adresse au Premier Consul, dans laquelle ils prirent en ces termes l'initiative officielle de son élévation au trône :

" Vous fondez une ère nouvelle, mais vous devez
" l'éterniser ; l'éclat n'est rien sans la durée. . . . .
" Nous ne saurions douter que cette grande idée ne
" vous ait occupé, car votre génie créateur embrasse
" tout et n'oublie rien. Mais ne différez point. . . .
" grand homme, achevez votre ouvrage, en le rendant
" immortel comme votre gloire. Vous nous avez tiré
" du cahos du passé, vous nous faites bénir les bienfaits
" du présent, garantissez nous l'avenir !"

Le Premier Consul répondit qu'il réfléchirait sur les moyens de satisfaire à la sollicitude du Sénat, et

Chap. XVIII. — 1804

à ce sujet il envoya le 25 avril le message suivant au Sénat Conservateur.

" Sénateurs, votre adresse du 6 germinal dernier " (27 mars 1804), n'a pas cessé d'être présente à ma " pensée ; elle a été l'objet de mes méditations les plus " constantes.

" Vous avez jugé l'hérédité de la suprême magis- " trature nécessaire pour mettre le peuple Français à " l'abri des complots de nos ennemis et des agitations " qui naîtraient d'ambitions rivales. Plusieurs de " nos institutions nous ont, en même temps, paru " devoir être perfectionnées pour assurer, sans retour, " le triomphe de l'égalité et de la liberté publique, et " offrir à la nation et au Gouvernement la double " garantie dont ils ont besoin.

" Nous avons été constamment guidés par cette " grande vérité : que la souveraineté réside dans le " peuple Français, en ce sens, que tout, sans excep- " tion, doit être fait pour son intérêt, pour son bon- " heur et pour sa gloire. C'est afin d'atteindre ce but " que la suprême magistrature, le Sénat, le Conseil " d'Etat, les colléges électoraux et les diverses " branches de l'administration sont et doivent être " institués.

" A mesure que j'ai arrêté mon attention sur ces " grands objets, je me suis convaincu davantage de la " vérité des sentiments que je vous ai exprimés, et j'ai " senti de plus en plus que dans une circonstance " aussi nouvelle qu'importante, les conseils de votre " sagesse et de votre expérience m'étaient nécessaires " pour fixer toutes mes idées.

" Je vous invite donc à me faire connaître votre " pensée toute entière.

" Le Peuple Français n'a rien à ajouter aux hon- " neurs et à la gloire dont il m'a environné, mais le " devoir le plus sacré pour moi, comme le plus cher à " mon cœur, est d'assurer à ses enfants les avantages " qu'il a acquis par cette révolution qui lui a tant " coûté, surtout par le sacrifice de ce million de braves " morts pour la défense de ses droits.

" Je désire que nous puissions lui dire le 14 juillet " de cette année : il y a quinze ans(1) par un mouve- " ment spontané, vous courûtes aux armes, vous " acquîtes la liberté, l'égalité et la gloire. Aujourd'- " hui ces premiers biens des nations, assurés sans " retour, sont à l'abri de toutes les tempêtes ; ils sont " conservés à vous et à vos enfants ; des institutions " conçues et commencées au sein des orages de la " guerre intérieure et extérieure, développées avec " constance, viennent de se terminer, au bruit des " attentats et des complots de nos plus mortels enne- " mis, par l'adoption de tout ce que l'expérience des " siècles et des peuples a démontré propre à garantir " les droits que la nation avait jugés nécessaires à sa " dignité, à sa liberté et à son bonheur."

Le 23 avril au Tribunat, Curée déposa sur le bureau une motion d'ordre, par laquelle il demandait que le Gouvernement fut confié à un Empereur avec droit d'hérédité ; quelques jours après, il demanda que sa motion fut adoptée et portée au Sénat comme le vœu de toute la nation, après les débats sur cette proposition, le Tribunat émis le vœu :

(1) Anniversaire de la prise de la Bastille, le 14 juillet 1789.

Chap. XVIII. — 1804.

1°. Que Napoléon Bonaparte, Premier Consul, fut proclamé Empereur des Français, et, en cette qualité chargé du Gouvernement de la République :

2°. Que le titre d'Empereur et le pouvoir impérial fussent héréditaires dans sa famille de mâle en mâle, et par ordre de primogéniture :

3°. Qu'en faisant dans l'organisation des autorités constituées les modifications que pourrait exiger l'établissement du pouvoir héréditaire, l'égalité, la liberté, les droits du peuple, fussent conservés dans leur intégrité.

Ce vœu fut porté le 4 mai au Sénat par une députation du Tribunat. Les Sénateurs s'occupèrent immédiatement de rédiger un Sénatus-Consulte organique pour régler les dispositions du Gouvernement Impérial,(1) il fut voté le 18 mai ; le même jour le Sénat en corps, se rendit à Saint-Cloud et par l'organe de son président, le second Consul Cambacérès, présenta le Sénatus-Consulte en adressant respectueusement un discours à Bonaparte qui se terminait ainsi :

" Heureuse la nation qui, après tant de troubles, " trouve dans son sein un homme capable d'apaiser la " tempête des passions, de concilier tous les intérêts, " et de réunir toutes les voix !

" S'il est dans les principes de notre constitution, " de soumettre à la sanction du peuple la partie du " décret qui concerne l'établissement d'un gouverne- " ment héréditaire, le Sénat a pensé qu'il devait sup- " plier Votre Majesté Impériale d'agréer que les " dispositions organiques reçussent immédiatement " leur exécution ; et, pour la gloire comme pour le

(1) Sénatus-Consulte du 18 floréal an XII (18 mai 1804).

" bonheur de la République, il proclame à l'instant " même NAPOLÉON EMPEREUR DES FRANÇAIS." Chap. XVIII. — 1804.

Napoléon répondit :

" Tout ce qui peut contribuer au bien de la patrie " est essentiellement lié à mon bonheur.

" J'accepte le titre que vous croyez utile à la gloire " de la Nation.

" Je soumets à la sanction du Peuple, la loi de " l'hérédité. J'espère que la France ne se repentira " jamais des honneurs dont elle environnera ma " famille.

" Dans tous les cas, mon esprit ne sera plus avec " ma postérité le jour où elle cesserait de mériter " l'amour et la confiance de la grande nation."

Le nouvel Empereur voulut marquer son avènement au trône, par des actes d'indulgence et de bienveillance, il décreta de suite la mise en liberté des individus condamnés correctionnellement, qui n'étaient plus détenus que pour le paiement de l'amende et des frais ; la décharge de la contrainte par corps en faveur d'un certain nombre de débiteurs de l'Etat ; le paiement de mois de nourrices à des indigens, une dotation de 600 francs à une fille pauvre et honnête, par arrondissement communal et par chaque municipalité des villes de Paris, Lyon, Marseille et Bordeaux ; une amnistie aux déserteurs à l'intérieur.

CHAPITRE XIX.

NAPOLÉON Ier, EMPEREUR

CAMP ET FLOTTE DE BOULOGNE.—SACRE ET COURONNEMENT À PARIS.—COURONNEMENT À MILAN.

du 18 *Mai* 1804 *au* 26 *Mai* 1805.

SOMMAIRE :

Jugement du complot de Georges Cadoudal et autres.—Napoléon fait grâce à plusieurs des condamnés.—Sa générosité envers le général Moreau.—Prestation de serment des membres de la Légion d'Honneur.—Les trois camps de l'Océan.—La baraque de l'Empereur.—La flottille.—Voyage.—Distribution de croix au camp de Boulogne.—Constructions maritimes inaugurées à Cherbourg et à Anvers.—La Cour Impériale au château de Lacken.—Prix décennaux.—Napoléon à Mayence.—Lettre de l'Empereur au Pape.—Sa Sainteté vient à Fontainebleau.—Accueil fait à Paris au Saint-Père.—Mariage religieux de Napoléon et Joséphine.—Le Peuple donne ses suffrages à Napoléon Empereur héréditaire.—Réponse de l'Empereur au Sénat.—Cérémonie du Sacre et du Couronnement.—Serment prêté par l'Empereur.—Distribution des Aigles.—Allocution aux préfets.—Allocution aux magistrats des cours et tribunaux.—Le peuple veut l'ordre et les loix.—Dépenses du Couronnement.—Lettre de Napoléon au roi d'Angleterre.—Comment elle est transmise.—Motifs de cette lettre.—Réponse du cabinet de Saint-James.—Inauguration de la statue de l'Empereur.—Principauté de Piombino.—Transformation de la République Italienne en royauté héréditaire.—Discours de Napoléon aux envoyés de l'Italie.—Discours de Napoléon au Sénat.—Napo-

léon est proclamé roi d'Italie.—Voyage.—L'Empereur traverse Troyes, Châtillon, Lyon, Bourg, Chambéry, le Mont-Cenis, Turin. — Grandes manœuvres dans la plaine de Marengo.— Université de Pavie.—Entrée à Milan.—La couronne de fer apporté de Mouza à la cathédrale de Milan.—Napoléon couronné roi d'Italie.—Le prince Eugène nommé vice-roi.—Son serment.—Instructions qu'il reçoit de l'Empereur.

Le procès du complot de Georges Cadoudal, du général Moreau(1) et autres durait depuis cinq mois,(2) après quatorze jours d'audience, vingt des accusés furent condamnés à mort, le général Moreau, Jules de Polignac et trois autres à deux ans de réclusion, cinq renvoyés en police correctionnelle, dix-sept absous. Chap. XIX. — 1804.

Napoléon accorda grâce de la vie à plusieurs des condamnés, en commuant leur peine à quelques années de détention, de ce nombre furent Jules de Polignac, Armand de Polignac, le duc de Rivière, Raoul Gaillard, Armand Gaillard, Charles d'Hozier. Le général Moreau condamné à deux ans de détention, demanda, par une lettre à l'Empereur, la permission d'aller en Amérique, Napoléon lui accorda sur-le-champ l'autorisation, et chargea Savary(3) de l'accompagner et de régler avec lui les détails de voyage, et d'en payer tous les frais jusqu'à Barcelonne où il s'embarqua pour les Etats-Unis.

Le général Moreau possédant en France des immeubles qui étant d'une réalisation difficile, lui auraient fait éprouver de grandes pertes, Napoléon lui acheta sa terre de Grosbois, près Paris, et la donna au

(1) Pichegru s'étrangla dans sa prison le 6 avril.
(2) Voir pages 405 et 406.
(3) Depuis duc de Rovigo.

Chap. XIX. — 1804. général Berthier ministre de la guerre. Il lui acheta aussi sa maison de la rue d'Anjou et la donna à Bernadotte. Ces deux propriétés furent payés à Moreau le prix qu'il en demanda. On voit que l'Empereur ne fut pas seulement clément, mais qu'il fut encore généreux.(1)

Une cérémonie qui a laissé de longs souvenirs parmi les membres de la Légion d'Honneur, est celle qui fut célébré pour la prestation du serment et la distribution des croix dans l'église de l'Hôtel des Invalides, le jour anniversaire du 14 juillet; ce fut l'Empereur qui lut lui-même la formule du serment. Il est difficile d'exprimer la sensation que ces paroles prononcées pour la première fois ont produit; les monuments de la gloire Française suspendus aux voûtes de la nef dans laquelle étaient réunis les plus braves guerriers, les rangs nombreux de vieux soldats blessés, et les enfans de troupe offrant par leur réunion la gloire et l'espérance de la patrie, enfin l'appareil religieux des autels concouraient à exalter puissamment l'imagination, et à faire présager la durée la plus glorieuse à une institution formée sous de tels auspices. Le mélange des citoyens les plus distingués de toutes les classes et de tous les âges offrait un spectacle noble, doux et attendrissant. Le soldat, le général, le pontife, le magistrat, l'administrateur, l'homme de letttes, l'artiste célèbre recevant chacun la récompense de leurs talens et de leurs

(1) Le général Moreau fut ingrat! Neuf ans après il revint en Europe, et donnait des conseils aux armées de la coalition, lorsque le 27 août à la bataille de Dresde, il fut atteint d'un boulet Français qui le blessa mortellement, il mourut au bout de six jours.

travaux, ne semblaient composer qu'une seule famille qui se pressait autour du trône d'un héros pour l'affermir.

Chap. XIX. — 1804.

L'Empereur, pour faire une descente en Angleterre, ne recula pas devant les difficultés et les dangers d'une telle entreprise. Il réunit sur les côtes de l'Océan trois corps d'armée d'environ chacun 25,000 hommes.. Ces corps campaient de la droite à gauche ; à Ambleteuse, maréchal Davoust ; à Boulogne, maréchal Soult ; à Etaples, maréchal Ney.

La réserve se composait de la Garde Impériale, d'une division Italienne, de trois divisions de dragons. Indépendamment de ces différents corps, il y avait à l'extrême droite 12,000 hommes au camp d'Utrecht ; à l'extrême gauche 10,000 hommes à Brest. Ainsi le personnel de l'armée s'élevait 150,000 hommes. On s'occupait d'armer et d'atteler 400 bouches à feu de campagne et un grand parc de siège. On fit venir de tous côtés d'immenses approvisionnements, des vivres de toute espèce pour trois mois.

Napoléon fit construire pour lui-même trois maisons portatives, ou baraques en bois, disposées de manière à loger un certain nombre d'officiers supérieurs faisant partie de sa suite. L'une de ces baraques fut placée sur le sommet de la côte en vue de la mer, une autre à Etaples, et la troisième au Pont-de-Briques. En creusant le terrain pour poser la baraque à Etaples on trouva une hâche d'armes de l'expédition romaine, et des médailles de Guillaume-le-Conquérant. Si la froide raison admet difficilement une interprétation prophétique à ces découvertes, l'imagination en est le plus souvent frappé et l'effet est produit.

Chap. XIX. — 1804.

Pour l'exécution du projet de débarquement en Angleterre des bâtiments de formes nouvelles avaient été construits et se construisaient dans tous les chantiers des côtes et même dans l'intérieur, depuis le Texel jusqu'à Cherbourg et plus loin encore. Ces bâtiments étaient de quatre espèces différentes : des prames, sortes de batteries flottantes, des chaloupes canonnières, des péniches ou grands canots, des bâteaux plats, courts et pontés. Indépendamment de ces constructions, on recueillait dans les ports de France et de Hollande les bâtiments de toutes dénominations, de toutes formes, jugés convenables pour transporter les munitions, les vivres, les chevaux et les bagages de l'armée.

Conduire ou rassembler ces bâtiments dans des ports ou à l'embouchure des rivières n'était qu'une opération d'une facile exécution. Une plus grande difficulté était de les conduire par convois au rendez-vous général à Boulogne. A l'ouest et au sud de ce port, la difficulté était moindre, le canal de la Manche s'élargissant, et les mêmes vents qui repoussaient les croisières Anglaises favorisaient les Français pour remonter le canal de la Manche, sous la protection des batteries de côtes. Mais du Texel à Boulogne, l'obstacle était beaucoup plus difficile à surmonter ; à cette hauteur le canal est plus étroit, les même vents sont favorables à la fois pour sortir des ports d'Angleterre et des ports Hollandais, néanmoins toutes ces difficultés furent surmontées.

Napoléon partit de Paris le 18 juillet, il arriva le lendemain à Boulogne, et parcourut successivement le littoral de la Manche jusqu'à Ostende, s'arrêtant

partout où il le croyait nécessaire, il revint à Pont-de-Briques (près Boulogne). Chap. XIX. — 1804.

Le 16 août on vît un spectacle guerrier unique dans les annales de l'histoire de France; le point central des armées d'Ambleteuse, de Boulogne et d'Etaples qui se liaient aux corps d'armée de Brest et d'Utrecht, était Boulogne, ce fut là où à l'extremité droite du camp, la surface du sol se courbe en bassin dont les berges s'élèvent en pente douce et forment naturellement un cirque qui s'ouvre vers la falaise, au centre et sur le diamètre du cirque était un tertre carré ayant cent pieds d'étendue, semblable à ceux que les armées romaines élevaient à leurs empereurs, et sur lequel on avait placé un siége en fer figurant un trône, derrière s'élevait des trophées d'armes, l'ensemble était surmonté d'une immense couronne de lauriers d'or. Là on voyait à droite deux camps et leurs batteries, l'entrée du port de Boulogne et une partie de la rade ; à gauche on découvrait le port de Vimereux et les côtes d'Angleterre. Devant le trône s'avancaient en vingt colonnes soixante bataillons, dont les têtes occupaient la demi circonférence du cirque. En avant et dans l'intérieur étaient plus près du trône les pelotons de légionnaires de tous les grades et de toutes les armes. L'extrémité des colonnes allait s'élevant sur les hauteurs que couronnaient vingt escadrons en bataille, et qu'achevaient de couvrir et d'orner une foule immense et les tentes réservées aux dames.

Jamais fête ne fut plus simple et n'offrit un aspect plus grandiose. Tout annonçait que la tempête qui régnait depuis quarante-huit heures sur ces côtes

Chap. XIX. — 1804.

troublerait ce beau jour. Le vent du sud-ouest amoncelait de sombres nuages et soulevait les flots. La croisière Anglaise s'était éloignée, et ne paraissait plus que dans les brumes de l'horizon. A midi l'empereur sort de sa baraque, dès ce moment, le soleil a éclairé la fête, et il n'a fait de vent que pour agiter les drapeaux. Au signal d'une salve tirée de la tour d'ordre, il se fit un profond silence, Lacépède grand Chancelier de la Légion d'Honneur, prononça un discours analogue à la circonstance ; au bruit d'un roulement de 2,000 tambours les légionnaires s'avancèrent avec leurs drapeaux au milieu de l'arène, pour prêter le serment, Napoléon en prononça lui-même la formule(1) et à peine eurent-ils répondu, qu'il dit en élevant fortement la voix : " Et vous, soldats, vous " jurez de défendre au péril de votre vie l'honneur du " nom Français, votre patrie, votre Empereur !" Les soldats répondirent d'un accent unanime ; *Nous le jurons !* et en même temps ils élevaient leurs bonnets à poil et leurs chapeaux à l'extrémité de leurs baïonnettes, en proférant ce cri mille fois répétés de *Vive l'Empereur !* En ce moment le coup d'œil était nouveau et imposant, on avait rarement trouvé autant de baïonnettes réunies. Des adjudants-généraux tenaient les casques et les boucliers de Bayard et de Duguesclin où l'on avait déposé les décorations que Napoléon distribua aux Légionnaires.

A cette même occasion de la fête de l'Empereur (15 août), deux grandes villes maritimes ont signalé leur reconnaissance par des constructions importantes exécutés d'après les ordres de Napoléon . d'abord Cher-

(1) Voir page 374.

bourg venait de voir sa digue élevée à la hauteur de 4 mètres au-dessus de la plus haute mer, ce qui couvrait entièrement la rade; ensuite Anvers inaugurait déjà l'arsenal maritime que le Premier Consul avait fait tracer lors de son voyage de l'année 1803 ;(1) les magasins, les casernes, les ateliers et les sept chantiers étaient déjà établis; deux corvettes furent lancées à l'eau le même jour, la construction de trois vaisseaux de ligne et d'une frégate était très-avancée. Tout cela présentait le résultat d'une seule année de travaux.

Chap. XIX. — 1804.

Les jours suivants l'Empereur inspecta les camps de Montreuil et de Boulogne, puis il alla en Belgique où il fit venir l'Impératrice; la Cour occupa le château de Lacken, qui avait été réparé et remeublé à neuf d'après les ordres de Napoléon; de là il vint visiter en détail les quatre départements de la rive gauche du Rhin.

Les grandes choses et les objets de détail trouvent place dans l'esprit de Napoléon sans se confondre et sans se nuire; dans son imagination tout s'organisait et marchait sans avoir besoin de transition. Dans le même moment où il distribuait à Aix-la-Chapelle des pensions à d'anciens ouvriers dans des manufactures, il rendait un décret(2) par lequel il instituait des prix décennaux pour encourager les belles-lettres et les arts, afin que non-seulement la France conserva la supériorité qu'elle a acquise dans beaucoup de genre de travaux, mais encore que le XVIII[e] siècle qui commence l'emporte sur ceux qui l'ont précédé, et voulant

(1) Voir page 403.
(2) Le 11 septembre 1804.

Chap. XIX. — 1804. connaître les hommes qui auront le plus participé au développement des connaissances humaines, des prix seront distribués de dix ans en dix ans de la main de l'Empereur, il y aura neuf prix de 10,000 francs et treize prix de 5,000 francs. Tous les ouvrages de sciences, physiques et mathématiques, d'histoire, d'arts et manufactures, agriculture, industrie, les ouvrages dramatiques, peinture, sculpture et musique, pourront concourrir pour ces grands prix dont la première distribution est fixée au 10 novembre 1810.

Napoléon était à Mayence vers la fin de septembre, alors l'Europe fixa ses regards sur cette ville. Les souverains des états voisins s'empressèrent de s'y rendre. Les plus distingués étaient l'électeur archi-chancelier de l'Empire Germanique, l'électeur de Bade, le landgrave de Hesse-Darmstadt, les ducs de Nassau-Weilbourg et de Nassau-Usingen. On y comptait encore divers princes et comtes régnants, comme les princes de Hesse-Hombourg, d'Isenbourg, de Salm, de Linange, de Schwartzbourg-Rudelstadt, de Reuss, et plusieurs autres. En quittant Mayence l'Empereur visita Frenkenthal, Trèves, passa à Luxembourg, et arriva à Saint-Cloud le 12 octobre.

Le pape Etienne III était venu en France sacrer Pépin-le-Bref et la reine. Le premier d'une race nouvelle Napoléon pensa à être sacré par le Pape à Paris. Puisque Etienne III avait fait le voyage pour Pépin, pourquoi Pie VII ne le ferait-il pas pour Napoléon ? Après avoir sondé les dispositions de la Cour de Rome à cet égard, Sa Sainteté donna une réponse approbative, alors l'Empereur fit la

demande officielle par la lettre suivante adressé à Pie VII : Chap. XIX. — 1804.

" Très-Saint Père, l'heureux effet qu'éprouvent la " morale et le caractère de mon peuple par le rétablis- " sement de la religion chrétienne me porte à prier " Votre Sainteté de me donner une nouvelle preuve " de l'intérêt qu'elle prend à ma destinée, et à celle " de cette grande nation, dans une des circonstances " les plus importantes qu'offrent les annales du " monde. Je la prie de venir me donner, au plus " éminent degré, le caractère de la religion à la " cérémonie du Sacre et du couronnement du premier " Empereur des Français. Cette cérémonie acquerra " un nouveau lustre lorsqu'elle sera faite par Votre " Sainteté elle-même. Elle attirera sur nous et nos " peuples les bénédictions de Dieu, dont les décrets " réglent à sa volonté le sort des empires et des " familles.

" Votre Sainteté connaît les sentiments affectueux " que je lui porte depuis longtemps, et par là elle doit " juger du plaisir que m'offrira cette circonstance de " lui en donner de nouvelles preuves."

Cette lettre, datée de Cologne, 15 septembre, fut portée au Pape par le général Caffarelli, aide-de-camp de l'Empereur. Le Pape partit de Rome le 2 novembre, il vint dans ses équipages jusqu'à l'extrême frontière du département de Marengo, où il fut reçu par le Cardinal Cambacérès, le sénateur Aboville, et le maître des cérémonies Salmatoris ; là il trouva les voitures de l'Empereur, et dès ce moment il fut défrayé de tous frais de voyage, et partout il eut sur son passage des détachements de troupes à cheval

Chap. XIX. — 1804. pour l'escorter. Il vint par Turin, Lyon, Moulins, Nevers; le 25 novembre il devait arriver à Fontainebleau, la Cour y était installée pour le recevoir, c'était aussi le premier voyage que Sa Sainteté faisait à ce château, que l'Empereur avait reçu en ruines, et qu'il avait fait restaurer et remeubler en entier. Napoléon alla au-devant du Pape sur la route de Nemours. Pour éviter le cérémonial on avait pris le prétexte d'une partie de chasse; la vénerie avec ses équipages était à la forêt. L'Empereur arriva à cheval et en habit de chasse avec sa suite. Ce fut à la demi-lune qui est au sommet de la côte que l'on se rencontra. La voiture où était le Pape s'y arrêta, il sortit par la portière de gauche, tout vêtu de blanc, il n'osait mettre à terre son pied chaussé de soie blanche, cependant il en vint là; pendant ce temps Napoléon de son côté mettait pied à terre pour le recevoir, les deux souverains s'embrassèrent; ils montèrent tout deux dans la voiture de Napoléon, qui donna la droite au Pape, ils arrivèrent ensemble au château de Fontainebleau, où Sa Sainteté se reposa plusieurs jours. La Cour revint à Paris, le Saint-Père partit le premier, et reçut sur la route les honneurs souverains, il fut logé au palais des Tuileries dans le pavillon de Flore.

C'était une chose si extraordinaire de savoir le Pape à Paris, que chacun s'empressait d'aller le visiter, il en parut très touché, et reçut avec bonté toutes les personnes qui lui furent présentées. Tous les évêques de France étaient venus dans la capitale, ils y avaient été appelés pour le Sacre; chacun d'eux y avait amené plusieurs ecclésiastiques,

de sorte qu'on en rencontrait presque autant qu'à Rome. Chap. XIX. — 1804.

On sait que quand Napoléon s'est marié avec Joséphine (en 1796), les églises étaient fermées ;(1) les deux époux n'avaient donc point reçu la bénédiction nuptiale ; pour se préparer à être sacré par Sa Sainteté, ils résolurent de remplir ce devoir imposé par la religion, et dans la nuit du 30 novembre au 1er décembre, le mariage religieux fut célébré dans la chapelle du palais des Tuileries, par le cardinal Fesch, devant un très-petit nombre de témoins, parmi lesquels étaient le Prince Eugène, le général Duroc, le général Berthier, de Talleyrand.

Le Sénat avait été chargé de procéder au dépouillement des registres où les votes du peuple étaient inscrits, pour sanctionner ou refuser la nomination de Napoléon Empereur, avec droit d'hérédité ; le résultat présenta 3,572,329 votes affirmatifs, et 2,569 votes négatifs. Il est incontestable que jusqu'alors dans aucun pays,(2) ni à aucune époque antérieure, un

(1) Voir page 109.

(2) Depuis, le peuple consulté les 20 et 21 décembre 1851, a élu Napoléon III, Empereur, par 7,481,231 votes affirmatifs sur 8,165,630 votans. Ce vote remarquable par l'immensité des suffrages, est une sanction du titre XVI du Sénatus-Consulte du 18 floréal an XII (18 mai 1804), qui déclare que la dignité impériale est héréditaire dans la descendance directe, naturelle et légitime de Joseph Bonaparte et de Louis Bonaparte. Joseph Bonaparte n'ayant point laissé d'héritier mâle ; Charles Louis Bonaparte aujourd'hui NAPOLÉON III, fils survivant de Louis Bonaparte se trouvait héritier de la Couronne Impériale de France.

Chap. XIX. — 1804 mouvement plus unanime n'avait placé sur le pavois un chef de Gouvernement, ou pour mieux dire un chef de dynastie.

Le 1er décembre le Sénat vint en corps apporter ce plébéciste à Napoléon, son président, François de Neufchâteau prononça un très-long discours auquel l'Empereur répondit par les paroles suivantes, lesquelles, suivant sa coutume, expriment brièvement et clairement sa haute pensée :

" Je monte au trône où m'ont appelé le vœu unanime " du Sénat, du peuple et de l'armée, le cœur plein du " sentiment des grandes destinées de ce peuple que, " du milieu des camps, j'ai le premier salué du nom de " Grand.

" Depuis mon adolescence, mes pensées tout en- " tières lui sont dévolues ; et, je dois le dire ici, mes " plaisirs et mes peines ne se composent plus au- " jourd'hui que du bonheur ou du malheur de mon " peuple.

" Mes descendants conserveront longtemps ce " trône.

" Dans les camps, ils seront les premiers soldats " de l'armée, sacrifiant leur vie pour la défense de " leur pays.

" Magistrats, ils ne perdront jamais de vue que le " mépris des lois et l'ébranlement de l'ordre social " ne sont que le résultat de la faiblesse et de l'in- " certitude des princes.

" Vous, Sénateurs, dont les conseils et l'appui ne " m'ont jamais manqué dans les circonstances les plus " difficiles, votre esprit se transmettra à vos succes- " seurs. Soyez toujours les soutiens et les premiers



NAPOLÉON Ier.

AVEC LE COSTUME DU SACRE, (époque 2 décembre 1804).

Histoire de Napoléon Ier. par Nicolas Batjin, (Tome Ier, page 131).

" conseillers de ce trône, si nécessaire au bonheur de " ce vaste empire." Chap. XIX. — 1804.

Le 2 décembre, jour fixé pour la cérémonie du Sacre et du couronnement, en l'église Nôtre-Dame, le Saint-Père vint recevoir l'Empereur à un Prie-Dieu qui avait été disposé au milieu du chœur, il y en avait un semblable à côté pour l'Impératrice, ils y firent une courte prière et allèrent se placer sur le trône au bout de l'église, en face le chœur, là leurs majestés entendirent l'office ; elles vinrent à l'offrande et retournèrent sur le trône, puis elles descendirent l'estrade en cortège pour aller recevoir l'onction sacrée dans le chœur près de leur Prie-Dieu ; lorsque le Pape s'approcha de l'Empereur avec la couronne, Napoléon la prit et la mit lui-même sur sa tête, ce qui produisit une vive émotion parmi tous les assistants ; puis l'Empereur prenant la couronne destinée pour l'Impératrice, il la plaça sur sa tête ; ensuite le cortège se mit en marche pour regagner l'estrade. Le Pape, suivant l'usage, vint au pied du trône bénir le nouveau souverain.

L'Empereur assis, la couronne sur la tête, et la main levée sur l'Evangile, a prononcé le serment en ces termes :

" Je jure de maintenir l'intégrité du territoire de " la République, de respecter et de faire respecter " les lois du concordat et la liberté des cultes ; de " respecter et de faire respecter l'égalité des droits, " la liberté politique et civile, l'irrévocabilité des " ventes des biens nationaux ; de ne lever aucun " impôt, de n'établir aucune taxe qu'en vertu de la " loi ; de maintenir l'institution de la Légion d'hon-

Chap. XIX. — 1804. " neur; de gouverner dans la seule vue de " l'intérêt, du bonheur, et de la gloire du Peuple " Français."

Le chef des hérauts d'armes dit ensuite d'une voix forte et élevée : *Le très glorieux et très auguste Empereur Napoléon, Empereur des Français, est couronné et intronisé: Vive l'Empereur!* Les assistants répétèrent : *Vive l'Empereur!* et y ajoutèrent, *Vive l'Impératrice!* Une décharge d'artillerie annonça le couronnement et l'intronisation, et les cérémonies furent terminées par le chant du *Te Deum.*

Le 5 décembre eut lieu au Champ de Mars la distribution des aigles aux députations de l'armée; un grand amphithéâtre avait été construit devant la façade de l'Ecole Militaire, au centre était le trône, le reste était occupé par la Cour, les ministres et les grands corps de l'Etat. Les présidents des collèges électoraux et les colonels porteurs des aigles, se rangèrent sur les degrés du trône. L'Empereur debout prononça d'une voix forte ces mots :

" Soldats, voilà vos drapeaux! Ces aigles vous " serviront toujours de point de ralliement; ils seront " partout où votre Empereur les jugera nécessaires " pour la défense de son trône et de son peuple.

" Vous jurez de sacrifier votre vie pour les dé- " fendre, et de les maintenir constamment par votre " courage sur le chemin de l'honneur et de la victoire. " Vous le jurez!"

Nous le jurons! répondirent les porteurs des aigles, les députations et toutes les troupes rangées dans le Champ de Mars.

Les cérémonies du couronnement ayant été le motif de la présence à Paris de beaucoup de hauts fonctionnaires, l'Empereur résolut de saisir cette circonstance pour les haranguer. Le 6 décembre il reçut à midi les Présidents des Collèges électoraux, en terminant l'audience il leur témoigna la satisfaction avec laquelle il les voyait autour de lui, et qu'il espérait que les collèges électoraux seraient constamment animés d'un bon esprit et qu'ils se réuniraient à lui dans toutes les circonstances pour tout ce qui pourrait être utile au trône et à la patrie. Chap. XIX. — 1804.

A une heure, les préfets, ayant été introduits par le grand-maître des cérémonies, ils ont été présentés par l'archichancelier de l'Empire. L'Empereur, après les avoir presque tous entretenus pendant quelques instants, leur fait connaître qu'il a vu avec plaisir les préfets des cent huit départements de l'Empire ; qu'il est satisfait du zèle qu'ils ont apporté dans l'exercice de leurs fonctions, et avec lequel ils l'ont aidé, pendant les quatre années qui viennent de s'écouler, à soutenir le fardeau du gouvernement ; il leur a recommandé spécialement l'exécution de la loi sur la conscription.

" Sans la conscription a-t-il observé, il ne peut y " avoir ni puissance, ni indépendance nationales. " Toute l'Europe est assujettie à la conscription. Nos " succès et la force de notre position tiennent à " ce que nous avons une armée nationale ; il faut " s'attacher avec soin à conserver cet avantage."

L'Empereur a ensuite dit qu'il espérait, " que les " préfets continueraient à porter le même zèle dans " l'administration qui leur est confiée, et qu'ils auraient

Chap. XIX. — 1804. "toujours le même attachement pour sa personne et "pour la patrie."

A deux heures les présidents des Cours d'appel et les procureurs-généraux des Cours d'appel et criminelles ayant aussi été introduits par le grand-maître des céremonies et présentés par l'archichancelier de l'Empire, l'Empereur leur a exprimé la satisfaction avec laquelle il les voyait et la confiance qu'il mettait en leur attachement à sa personne et à la patrie. "J'espère, a-t-il ajouté, que les cours continueront à "rendre bonne, sévère et impartiale justice; car "c'est l'une des principales obligations que j'ai con-"tractées avec le Peuple Français."

Il les a entretenu ensuite des discussions qui avaient en ce moment lieu au Conseil d'Etat au sujet de l'organisation de la procédure criminelle.

L'epoque du couronnement(1) est venue prouver

(1) Les dépenses du couronnement furent réglées ainsi qu'il suit:

	frs.	c.
Sacre dans l'église Nôtre-Dame . .	663,911	78
Distribution des aigles au Champ de Mars.	239,834	73
Illuminations du palais et dans le jardin .	146,649	22
Total . .	1,050,395	73

Cette somme ne fut pas dépensée en entier, il resta un boni de 8,000 frs. que l'on employa aux frais d'un livre du Sacre, sous la direction du comte de Ségur, grand-maître des cérémonies; Percier, Fontaine et Isabey en firent les dessins, on employa le burin des graveurs les plus célèbres, le titre est: *Sacre de Napoléon dans l'Eglise de Notre-Dame, le dimanche* 2 *décembre* 1804. Paris, Imprimerie Impériale, 1814, grand in-folio, avec 39 belles planches. Il n'était pas encore publié au moment de la chûte de l'Empire; sous la restauration l'édition presque entière a été détruite, en sorte qu'il n'a échappé que quelques exemplaires d'artistes, et ceux qui avaient été distribués à plusieurs grands personnages du Gouvernement Impérial. Cette circonstance

que la France était entièrement pacifiée, qu'elle jouissait du calme le plus complet et que le levain des opinions n'aigrissait plus les esprits. Tous les hauts fonctionnaires ecclésiastiques civils et militaires étant venus à la métropole de Paris pour assister au Sacre, toutes les armées se sont vues à la fois séparées de leurs généraux, tous les corps militaires de leurs chefs : les tribunaux supérieurs privés de leurs premiers magistrats ; le ministère public de ses premiers organes ; les églises de leurs principaux prêtres ; les villes, les campagnes délaissées simultanément par tous ceux qui ont du pouvoir et de l'influence sur les esprits : et le peuple partout s'est montré voulant l'ordre et les loix.

Chap. XIX. — 1804.

L'ardent désir de Napoléon pour la paix, lui inspira la lettre suivante qu'il écrivit le 2 janvier au roi d'Angleterre : 1805.

" Monsieur mon frère, appelé au trône de France " par la Providence, et par les suffrages du Sénat, " du peuple et de l'armée, mon premier sentiment " est un vœu de paix. La France et l'Angleterre " usent leur prospérité. Elles peuvent lutter des " siècles. Mais leurs gouvernements remplissent-ils " bien le plus sacré de leurs devoirs ? Et tant de " sang versé inutilement, et sans la perspective d'au- " cun but, ne les accuse-t-il pas dans leur propre " conscience ? Je n'attache point de déshonneur à " faire le premier pas. J'ai assez, je pense, prouvé " au monde que je ne redoute aucune des chances de " la guerre ; elle ne m'offre d'ailleurs rien que je

donne une grande valeur à ce volume, qui sera toujours précieux comme monument historique, et comme objet d'art.

Chap. XIX. — 1805.

“ puisse redouter. La paix est le vœu de mon cœur, “ mais la guerre n'a jamais été contraire à ma gloire. “ Je conjure Votre Majesté de ne pas se refuser au “ bonheur de donner elle-même la paix au monde. “ Qu'elle ne laisse pas cette douce satisfaction à ses “ enfants ! Car enfin il n'y eut jamais de plus belle “ circonstance, ni de moment plus favorable pour “ faire taire toutes les passions, et écouter unique-“ ment le sentiment de l'humanité et de la raison. “ Ce moment une fois perdu, quel terme assigner à “ une guerre que tous mes efforts n'auraient pu ter-“ miner ? Votre Majesté a plus gagné depuis dix “ ans en territoires et en richesses que l'Europe n'a “ d'étendue. Sa nation est au plus haut point de “ prospérité ? Que veut-elle espérer de la guerre ? “ Coaliser quelques puissances du continent ? Le “ continent restera tranquille ; une coalition ne ferait “ qu'accroître la prépondérance de la grandeur con-“ tinentale de la France. Renouveler des troubles “ intérieurs ? Les temps ne sont plus les mêmes. “ Détruire nos finances ? Des finances fondées sur “ une bonne agriculture, ne se détruisent jamais. “ Enlever à la France ses colonies ? Les colonies sont “ pour la France un objet secondaire ; si Votre Ma-“ jesté veut elle-même y songer, elle verra que la “ guerre est sans but, sans aucun résultat présuma-“ ble pour elle. Eh ! quelle triste perspective de “ faire battre les peuples pour qu'ils se battent ! Le “ monde est assez grand pour que nos deux nations “ puissent y vivre, et la raison a assez de puissance “ pour qu'on trouve les moyens de tout concilier, si “ de part et d'autre on en a la volonté. J'ai toute-

“ fois rempli un devoir saint et précieux à mon cœur. Chap. XIX. — 1805.
“ Que Votre Majesté croie à la sincérité des senti-
“ ments que je viens de lui exprimer, et à mon désir
“ de lui en donner des preuves.”

Cette lettre fut envoyé au vice-amiral Lacrosse, sous un pli de trois lignes de Talleyrand pour lord Harrowby, avec ordre de remettre cette dépêche à bord de la première frégate qui paraîtrait devant Boulogne ; un officier d'état-major en fut chargé, avec recommandation de ne se permettre aucune espèce de propos, ni de conjectures sur la nature de cette dépêche ; il devait se borner à dire qu'un courier l'avait apporté à Boulogne, avec ordre de la remettre à bord de la première frégate anglaise, que cependant elle était assez importante pour que le capitaine ne perde pas de temps à la faire parvenir ; il devait prendre du capitaine un reçu. Cet officier ne devait être porteur d'aucune dépêche autre que celle de Talleyrand, et mettre dans cette expédition tout le mystère possible.

On trouve l'explication des motifs de cette lettre, à la fois remarquable et extraordinaire, dans une réponse que l'Empereur fit au Corps Législatif cinq semaines après,(1) dont voici les paroles :

“ Messieurs les Députés des départements au
“ Corps Législatif, lorsque j'ai résolu d'écrire au
“ Roi d'Angleterre, j'ai fait le sacrifice du ressenti-
“ ment le plus légitime et des passions les plus
“ honorables. Le désir d'épargner le sang de mon
“ peuple m'a élevé au-dessus des considérations qui
“ déterminent ordinairement les hommes. Je serai

(1) Le 10 février.

Chap. XIX. — 1805. " toujours prêt à faire les mêmes sacrifices. Ma " gloire, mon bonheur, je les ai placés dans le bonheur " de la génération actuelle. Je veux, autant que je " pourrais y influer, que le règne des idées philan- " tropiques et généreuses soit le caractère du siècle. " C'est à moi à qui de tels sentiments ne peuvent " être imputés à faiblesse ; c'est à nous, c'est au " peuple le plus doux, le plus éclairé, le plus humain, " de rappeler aux nations civilisées de l'Europe " qu'elles ne forment qu'une même famille, et que les " efforts qu'elles emploient dans leurs dissensions " civiles sont des atteintes à la prospérité commune."

Le ministère Anglais répondit qu'il n'était pas possible à Sa Majesté Britannique de répondre particulièrement à l'ouverture qui lui avait été faite, jusqu'à ce qu'elle eut le temps de communiquer avec les puissances du continent, avec lesquelles elle se trouvait engagée par des liaisons et des rapports confidentiels, et spécialement avec l'Empereur de Russie. Cette réponse n'était guère plus satisfaisante que celle que le cabinet de Saint-James avait donnée en 1800 ;(1) mais le but de Napoléon était atteint, il avait montré à la France et à l'Europe qu'il ne demandait pas mieux que d'entrer en négociation pour traiter de la paix.

Le 14 janvier, anniversaire de la bataille de Rivoli, le Corps Législatif fit l'inauguration de la statue de l'Empereur dans la salle de ses séances ; cette statue, exécutée par Chaudez, représentait Napoléon tenant à la main le code civil, elle était d'un caractère grave et calme comme la loi dont elle rappelait l'idée. A

(1) Voir pages 300 et 301.

cette solennité, de Fontanes, président du Corps Législatif, prononça un discours où se trouvent ces mots remarquables qui n'ont pas cessé d'être répétés comme un axiome de vérité: " La première place " était vacante, le plus digne a dû la remplir, en y " montant, il n'a détrôné que l'anarchie qui régnait " seule dans l'absence de tous les pouvoirs légi- " times."

Depuis plusieurs années la France possédait la principauté de Piombino,(1) Napoléon donna ce pays à la princesse Elisa sa sœur, en conférant à son mari, le sénateur Bacciocchi, le titre de prince de l'Empire, et il prêta serment d'obéissance et de fidélité à l'Empereur.(2)

Dans l'origine, il n'existait point pour la Légion d'Honneur de grand cordon. Napoléon ayant reçu les ordres de l'aigle noir et de l'aigle rouge du roi de Prusse, et sachant que le roi d'Espagne allait lui envoyer l'ordre de la Toison d'or, que l'Electeur de Bavière se disposait à lui offrir l'ordre de Saint-Hubert, il sentit qu'il y avait une lacune à combler dans la Légion d'Honneur, il créa les grands-aigles(3), il convoqua ceux auxquels il les accorda, et leur parla en ces termes :

" Messieurs, la grande décoration vous rapproche " du trône sans exiger de vous des serments nouveaux, " elle ne vous impose point de nouvelles obligations ; " c'est un complément aux institutions de la Légion

(1) Appelée auparavant république de Lucques.

(2) Message au Sénat-Conservateur du 18 mars 1805.

(3) Le grand-aigle, est appelé aujourd'hui Grand'-Croix, ou grand cordon de la Légion d'Honneur.

Chap. XIX. — 1805.

“ d'Honneur. Cette grande décoration a aussi un “ but particulier, celui de lier à nos institutions, les in- “ stitutions des différents Etats de l'Europe, et de “ montrer le cas que je fais, que nous faisons, de ce “ qui existe chez les peuples nos voisins et nos “ amis.”

Il y avait une anomalie à voir l'Empereur à la fois chef d'un Gouvernement monarchique et président d'une République,(1) il pouvait arriver que la présidence échappa à Napoléon, ou du moins que Napoléon venant à mourir, elle échappa à son successeur, c'aurait été pour la France la perte de la conquête de l'Italie. Le titre de roi héréditaire, en mettant le trône d'Italie dans la famille Impériale, promettait d'assurer pour plus longtemps en Italie la puissance Française. Pour avoir été trompé par des événements ultérieures, ce projet à l'époque où il fut conçu, n'en était pas moins naturel et raisonnable.

Le changement de la forme du Gouvernement Italien fut donc décidé, et tout fut préparé pour la transition à une royauté héréditaire. Le comte Melzi, vice-président de la république Italienne, la Consulte et une députation Italienne vinrent à Paris pour cette nouvelle organisation ; ils furent reçus au palais des Tuileries en audience d'apparat ;(2) Napoléon était assis sur son trône, entouré de ses grands officiers ; le vice-président Melzi fit un discours et donna lecture du procès-verbal de l'offre de la couronne d'Italie faite à l'Empereur, qui répondit en ces termes :

(1) La République Italienne.

(2) Le 17 mars.

" Depuis le moment où nous parûmes pour la Chap. XIX. — 1805.
" première fois dans ces contrées, nous avons toujours
" eu la pensée de créer indépendante et libre la nation
" Italienne; nous avons poursuivi ce grand projet au
" milieu des incertitudes des événements.

" Nous formâmes d'abord les peuples de la rive droite
" du Pô en République Cispadane, et ceux de la rive
" gauche en République Transpadane.

" Depuis, de plus heureuses circonstances nous per-
" mirent de réunir ces Etats, et d'en former la Répu-
" blique Cisalpine.

" Au milieu des soins de toute espèce qui nous oc-
" cupaient alors, nos peuples d'Italie furent touchés
" de l'intérêt que nous portions à tout ce qui pouvait
" assurer leur prospérité et leur bonheur; et lorsque,
" quelques années après, nous apprîmes, aux bords du
" Nil, que notre ouvrage était renversé, nous fûmes
" sensibles aux malheurs auxquels vous étiez en proie.
" Grâce à l'invincible courage de nos armées, nous
" parûmes dans Milan, lorsque nos peuples d'Italie
" nous croyaient encore sur les bords de la mer
" Rouge.

" Notre première volonté, encore tout couvert du
" sang et de la poussière des batailles, fut la réorgani-
" sation de la patrie Italienne.

" Les Statuts de Lyon remirent la souveraineté
" entre les mains de la Consulte et des collèges, où
" nous avions réuni les différents éléments qui con-
" stituent les nations.

" Vous crûtes alors nécessaires à vos intérêts que
" nous fussions le chef de votre gouvernement; et
" aujourd'hui, persistant dans la même pensée, vous

Chap. XIX. — 1805. "voulez que nous soyons le premier de vos Rois. La "séparation des couronnes de France et d'Italie, qui "peut être utile pour assurer l'indépendance de vos "descendants, serait, dans ce moment, funeste à votre "existence et à votre tranquillité. Je la garderai cette "couronne, mais seulement tout le temps que vos in- "térêts l'exigeront; et je verrai avec plaisir arriver "le moment où je pourrai la placer sur une plus "jeune tête qui, animée de mon esprit, continue mon "ouvrage, et soit toujours prête à sacrifier sa per- "sonne et ses intérêts à la sûreté et au bonheur du "peuple sur lequel la Providence, les constitutions "du royaume et ma volonté l'auront appelé à "régner."

Le lendemain l'Empereur se rendit au Sénat en grande pompe, il mena dans ses voitures la Consulte, le Vice-Président, et la députation, il fit connaître à l'assemblée les motifs du parti qu'il avait pris, en s'exprimant ainsi:

"La réunion du territoire de la République Ita- "lienne à l'Empire Français eut été utile au dévelop- "pement de notre agriculture; cependant, après la "seconde conquête, nous avons, à Lyon, confirmé son "indépendance. Nous faisons plus aujourd'hui, "nous proclamons le principe de la séparation des "couronnes de France et d'Italie, en assignant, pour "l'époque de cette séparation, l'instant où elle "devient possible et sans dangers pour nos peuples "d'Italie.

"Nous avons accepté et nous placerons sur notre "tête cette couronne de fer des anciens Lombards, "pour la retremper, pour la raffermir, et pour qu'elle

" ne soit pas brisée au milieu des tempêtes qui la Chap. XIX. — 1805.
" menaceront, tant que la Méditerrannée ne sera pas
" rentrée dans son état habituel.

" Mais nous n'hésitons pas à déclarer que nous " transmettrons cette couronne à un de nos enfants " légitimes, soit naturel, soit adoptif, le jour où nous " serons sans alarme sur l'indépendance que nous " avons garantie des autres Etats de la Méditer- " rannée."

Puis Napoléon recut le serment du vice-président Melzi, de chaque membre de la Consulte et de la députation individuellement. Dans la soirée du même jour des courriers furent expédiés à Milan et dans toute l'Italie pour annoncer que Napoléon était proclamé roi d'Italie.

Napoléon venait donc de faire connaître son intention de se faire couronner à Milan ; il partit le 4 avril pour cette ville accompagné de l'Impératrice. Arrivé à Troyes, il est surpris et ne peut comprendre que la nation Française ait existé aussi longtemps sans avoir exécuté les travaux si faciles qui peuvent rendre la Seine navigable jusqu'à Troyes ; immédiatement il fait un décret pour rendre navigable la Seine jusqu'à Châtillon, et ne veut rien épargner pour faciliter les communications avec Paris. Il ordonne aussi la construction d'une nouvelle place dans la ville de Troyes, dont les façades seront bâties en briques ou en pierre, sur un dessin uniforme qui sera déterminé par le corps municipal, et il dit aux Troyens : " Je " veux que vos petits-neveux se souviennent de mon " voyage dans votre département."

A Lyon, il ordonne de combler le terrain des tra-

Chap. XIX. — 1805. vaux de Perrache, de manière que les mares qui existent soient portées au niveau du terrain environnant, de sorte qu'après les grandes inondations de la Saône, cette rivière rentrant dans son lit, les eaux s'écoulent dans la rivière même sans laisser aucune mare. Il fait faire une digue depuis l'arsenal jusqu'à la gare, de manière que dans les grandes inondations, l'eau ne puisse la dépasser, et, moyennant ces travaux, acquérir les 200 arpents en deça de la muraille. La raison de ces travaux est que devant établir un chemin de halage le long de la Saône, et étant nécessairement obligé de combler l'ancien lit du Rhône et tous les fossés qui existent pour assainir la ville, ces travaux une fois terminé, le terrain doublerait de valeur.

Le 13 avril il traversa en grande pompe la ville pour visiter les manufactures, et il écrivait au Prince Murat: " Je suis fort content de cette seconde ville de France." Le 14 avril il alla en très-grande cérémonie à la cathédrale, entendre la messe de Pâques.(1) Le soir il assista à une très-belle fête qui lui fut offerte.

On voit que la vie de Napoléon ne ressemblait en rien à l'existence ordinaire des souverains, dont l'emploi du temps est réglé invariablement d'une manière uniforme pour tous les jours de l'année. L'Empereur présidait des conseils, donnait des audiences, passait une revue avec manœuvres, tenait cercle, ou allait à une fête, visitait les ateliers et courait à toute heure à pied, à cheval, en voiture, pour voir par ses propres yeux, tout examiner avec sa perspicacité remarquable,

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome X, pièces 8578, 8580, et 8585.

laissant partout des souvenirs impérissables de sa présence.

Napoléon traversa Bourg, Chambéry, arriva au pied du mont Cenis, là il fallut démonter pièce à pièce les équipages, les faire charger sur des mulets,(1) lui-même et les personnages de sa suite se placèrent dans des chaises à porteur pour être conduits jusqu'à l'hospice des religieux où il passèrent la nuit. L'Empereur affectionnait particulièrement ces bons pères, lesquels presque toujours entourés de glaces et de neiges, consacraient leur vie au soulagement de l'humanité, aussi il leur donna souvent d'abondants et de riches secours. Il arriva au château de Stupinigi où il séjourna plusieurs jours, puis il fit son entrée à Turin comme Empereur, le même jour que le Pape y venait comme voyageur retourner dans ses Etats ; ils se visitèrent et dînèrent ensemble dans l'ancien palais du roi de Piémont, devenu à cette époque palais impérial.

Arrivé à Alexandrie, il inspecta les immenses travaux de fortification qu'il y faisait exécuter ; dans les plaines de Marengo il trouva réunis 34 bataillons d'infanterie, 7 escadrons de cavalerie et de l'artillerie, les manœuvres furent commandées par le maréchal Lannes. Napoléon avait fait apporter le costume qu'il portait à cette mémorable bataille, l'habit était un peu endommagé par les vers, le chapeau déformé et

(1) Quelques années plus tard, une grande et magnifique route fut créée sur ce sol ingrat par les ordres de Napoléon. La pente en était si bien disposée que, en 1812, une voiture pouvait monter au grand trot, et descendait sans qu'il fût nécessaire d'enrayer.

Chap. XIX. — 1805. d'une mode oubliée, ne pouvaient être tolérés qu'à la faveur du glorieux souvenir qu'ils rappelaient.

A Pavie le recteur de l'Université lui tint ce langage : " Deux fois votre bras releva les destins de l'Italie ; deux fois vous tendites une main généreuse aux muses fugitives . . . . . . Apprenez au monde que le bonheur des nations dépend de l'heureuse alliance du génie qui donne la victoire et du génie qui préside aux sciences et aux arts." Napoléon justifia ces louanges par sa protection constante pour les professeurs et les savants de l'Italie, et en réintégrant à l'université de Pavie le célèbre Volta, ainsi que plusieurs autres savants auxquels on avait mal à propos retiré leurs fonctions. Il demanda où était le docteur Scarpa, on lui répondit qu'ayant refusé de prêter le serment exigé par les lois, il avait renoncé à son emploi. " Eh ! qu'importent le refus de serment et " les opinions politiques ? répliqua l'Empereur : le doc- " teur Scarpa honore l'université et mes Etats." Le célèbre chirurgien sur un invitation de l'Empereur lui ayant été présenté.—" Quels que soient vos senti- " ments, lui dit Napoléon, je les respecte ; mais je ne " puis souffrir que vous restiez séparé d'une institu- " tion dont vous êtes l'ornement. Un homme tel " que vous doit, comme un brave soldat, mourir au " champ d'honneur." Le docteur Scarpa fut immédiatement installé dans ses anciennes charges et attributions ; bien plus, l'Empereur le nomma son chirurgien honoraire, avec une pension de 4,000 francs, et il fut décoré de la légion d'honneur.

Napoléon entra à Milan le 8 mai à travers les arcs de triomphe, les troupes, les gardes d'honneur, les

autorités, la foule immense des habitants, au bruit des salves de 60 coups de canon et du carillon de toutes les cloches. Chap. XIX. — 1805.

La cérémonie du couronnement fut retardée de plusieurs jours à cause du mauvais temps ; le prélude fut la veille, le cortège de trois voitures impériales où était la députation qui alla chercher l'ancienne couronne de fer des rois Lombards, qui était placée dans le trésor de l'église de la résidence royale de Mouza ; elle fut apportée solennellement à la cathédrale de Milan, le cardinal archevêque Caprara vint la recevoir à la porte de la métropole, elle fut déposée dans le sanctuaire. Le 26 mai, jour fixé pour le couronnement, le ciel était calme et serein, le soleil brillant. Napoléon reçut au pied de l'autel, des mains du cardinal Caprara, les insignes de la royauté, tels que : l'anneau, le manteau, l'épée ; au moment ou le prélat tenait la couronne de fer, Napoléon la prit, la plaça sur sa tête et d'une voix ferme prononça ces mots : " Dieu me la donne, malheur à qui la touche !"

L'impératrice Joséphine ne fut point couronnée ; elle occupait une tribune dans le cœur pendant la cérémonie.(1)

Le prince Eugène fut nommé vice-roi d'Italie,(2) il prêta à genoux, la main sur l'évangile, le serment suivant : " Je jure d'être fidèle à la constitution et " d'obéir au Roi, de cesser mes fonctions à l'heure " même où j'en recevrai l'ordre du Roi, et de remettre " aussitôt l'autorité qui m'a été confiée à celui qui

(1) Cela causa quelque surprise, et donna lieu à répandre par anticipation le bruit du projet de divorce.

(2) Décret du 7 juin.

Chap. XIX. — 1805.

" sera délégué par lui." Cette formule de serment montre que le prince Eugène, tout étant revêtu du titre de vice-roi, n'était en fait qu'un fonctionnaire amovible que Napoléon pouvait changer à volonté.

En confiant au prince Eugène qui n'était âgé que de 24 ans le gouvernement de son royaume d'Italie, Napoléon lui remit des instructions écrites et signées de lui,(1) auxquelles il doit se conformer ; elles contiennent des principes de politique pour le bonheur du peuple, dont tous les princes peuvent faire leur profit ; on y remarque les passages qui suivent :

" Votre grand intérêt est de bien traiter les nationaux, de les connaître tous, de savoir quel est " leur nom, quel est leur famille. Ne montrez pas " trop d'empressement aux étrangers ; il n'y a jamais " rien à gagner avec eux. Un ambassadeur ne dira " pas de bien de vous, parceque son métier est de " dire du mal. Les ministres étrangers sont, dans la " force du terme, des espions titrés. Il ne peut y " avoir d'inconvénient à les éloigner de vous, ils sont " toujours plus disposés à estimer ce qu'ils voient " peu, que ce qui leur témoigne amitié et bienveil" lance. . . . . Le décret public que j'ai signé, " désigne la portion d'autorité que je vous confie ; je " m'en réserve une plus grande, c'est de vous diriger " dans vos opérations. Ecrivez-moi chaque jour ce " qui vous sera arrivé. Ce n'est que successivement " que vous apprendrez comment j'envisage chaque " question et chaque objet. Ne montrez mes lettres

(1) On en trouve le texte dans la Correspondance de Napoléon Ier, Tome X, pièce 8852.

" à qui que ce soit, et sous quelque prétexte que ce " puisse être. On ne doit savoir ni que je vous écris, " ni ce que je vous écris. Ayez une chambre où per- " sonne n'entre, pas même votre secrétaire intime, " et votre secrétaire des commandements." Chap. XIX. — 1805.

CHAPITRE XX.

NAPOLÉON Ier EMPEREUR ET ROI.

AJOURNEMENT DE L'EXPÉDITION POUR L'ANGLETERRE.—HOSTILITÉS DE L'AUTRICHE.

Du 26 *Mai* 1805 *au* 24 *Septembre* 1805.

SOMMAIRE :

Discours de Napoléon au Corps Législatif d'Italie.—Création de l'ordre de la Couronne de fer.—Il est mécontent du Corps Législatif d'Italie.—L'empereur le veut.—Les Gênois demandent à être réunis à la France.—Réponse de l'Empereur à la députation de Gênes.—L'architrésorier Lebrun est chargé de préparer la réunion des Etats de Gênes à l'Empire Français.—Imprudence de Lebrun.—Napoléon veut des matelots.—Il quitte Milan.—Visite au Camp de Castiglione.—Séjour à Gênes.—Il traverse Turin.—Retour à Saint-Cloud.—Voyage au camp de Boulogne.—Retard du vice-amiral Villeneuve.—Lettre au vice-amiral Gantheaume.—L'expédition pour l'Angleterre est ajournée.—Nouveau plan de campagne contre l'Autriche.—Levée des camps de l'Océan.—La Grande Armée est en marche vers le Rhin.—Retour de l'Empereur à Saint-Cloud.—Présents faits à Masséna.—Discours de l'Empereur au Sénat.—Le départ des courriers est suspendu.—Ordre général de service pour l'absence de l'Empereur.

Chap. XX. — 1805.

Le 7 juin, jour de l'ouverture du Corps Législatif d'Italie, Napoléon prononça en langue italienne un discours où on remarque les passages suivants :

" Les finances sont dans la situation la plus pros- " père, et tous les payements sont au courant. Mon " peuple d'Italie est de tous les peuples de l'Europe, " le moins chargé d'impositions. Il ne supportera " point de nouvelles charges, et s'il est fait des " changements à quelque contribution, si l'enregistre- " ment est établi dans le projet de budget, d'après " un tarif modéré, c'est afin de pouvoir diminuer des " impositions plus onéreuses. . . . . Indépen- " damment de la route du Simplon, qui sera achevée " cette année et à laquelle 4,000 ouvriers, dans la " seule partie qui traverse le royaume d'Italie, travail- " lent en ce moment. J'ai ordonné de commencer le " port de Volano, et que des travaux si importants " soient entrepris sans retard et poursuivis avec " activité.

Chap. XX. — 1805.

" Je crois avoir donné de nouvelles preuves de ma " constante résolution de remplir envers mes peuples " d'Italie tout ce qu'ils attendent de moi. J'espère " qu'à leur tour, ils voudront occuper la place que je " leur destine dans ma pensée, et ils n'y parviendront " qu'en se persuadant bien que la force des armes est " le principal soutien des Etats.

" Il est temps enfin que cette jeunesse qui vit " dans l'oisiveté des grandes villes, cesse de craindre " les fatigues et les dangers de la guerre, et qu'elle se " mette en état de faire respecter la patrie, si elle veut " que la patrie soit respectable."(1)

Pour l'intelligence de cette dernière phrase, il est bien de rappeler qu'auparavant, sous la domination Autrichienne, les Italiens moyennant une redevance

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome X, pièce 8849.

Chap. XX. — 1805. ne fournissait aucunes recrues aux armées de l'Empereur d'Allemagne, et que ce pays n'avait point d'armée nationale.

Napoléon fonda(1) l'ordre de la couronne de fer, pour récompenser les services civils et militaires et surtout ceux qui se distinguaient dans les sciences et dans les arts. L'établissement de cet ordre avait pour but politique de rattacher, autant que possible, les Italiens à l'empire Français et à la dynastie de Napoléon.(2)

Peu de temps après il fut mécontent du Corps Législatif de son Royaume d'Italie, parceque la loi de finance avait eu contre elle le tiers des voix, l'Empereur et Roi lance un décret par lequel il ordonne que cette assemblée cessera ses séances, et il écrit au Prince Eugène :(3) " Ce n'est pas l'autorité du Corps " Législatif que je voulais, c'est son opinion. Vous " ne lui ferez pas de message, vous ne lui rendrez " aucun honneur ; vous ferez cependant connaître mon " mécontentement. Si la loi des douanes a été en- " voyée, retirez la ; cela ne regarde pas le Corps " Législatif ; je n'en ai pas eu besoin en France pour " cet objet. Retirez aussi la loi générale du Budget et

(1) Le 5 juin 1805.

(2) Les événements de 1814 et de 1815 firent disparaître cette institution du grand homme ; mais François Ier, Empereur d'Autriche, déclara le 12 février 1816, jour anniversaire de sa naissance, que l'Ordre de la Couronne de Fer ferait désormais partie des Ordres de sa Maison, et il décréta de nouveaux statuts, établissant que la Grande-Maîtrise serait inhérants à la souveraineté d'Autriche, et que la nomination des chevaliers dépendrait du Grand-Maître.

(3) Vice-Roi d'Italie.

" tout ce qui est relatif à la loi de l'enregistrement, Chap. XX. — 1805.
" et publiez-les en décret.

" Vous avez tort de penser que les Italiens sont
" comme des enfants. Il y a là dedans de la mal-
" veillance. Ne leur laissez pas oublier que je suis le
" maître de faire ce que je veux ; cela est nécessaire
" pour tous les peuples, et surtout pour les Italiens
" qui n'obéissent qu'à la voix du maître. Ils ne vous
" estimeront qu'autant qu'ils vous craindront, et ils
" ne vous craindront qu'autant qu'ils s'apercevront
" que vous connaissez leur caractère double et faux.

" D'ailleurs votre système est simple ; *l'Empereur*
" *le veut*. Ils savent bien que je ne me départs pas
" de ma volonté."(1)

Toutes les classes de la nation Gênoise, prêtres, nobles, peuple, avaient signé des volumes d'adresses à Napoléon pour lui demander la réunion de leur pays, à la France, le 4 juin l'Empereur avait reçu à Milan la députation du Doge, du Sénat et du peuple de Gênes, qui étaient venu lui apporter leur vœu, il leur répondit en ces termes :

" Monsieur le Doge et Messieurs les Députés du
" Sénat et du peuple de Gênes, les circonstances et
" votre vœu m'ont plusieurs fois appelé depuis dix ans
" à intervenir dans vos affaires intérieures. J'y ai
" constamment porté la paix et cherché à faire
" prospérer les idées libérales qui seules auraient pu
" donner à votre gouvernement cette splendeur qu'il
" avait il y a plusieurs siècles. Mais je n'ai pas tardé
" moi-même à me convaincre de l'impossibilité où
" vous étiez, seuls, de ne rien faire digne de vos pères.

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XI, pièce 9028.

Chap. XX. — 1805. " Tout a changé ; les nouveaux principes de la législation des mers que les Anglais ont adoptés et obligé la plus grande partie de l'Europe à reconnaître ; le droit de blocus qu'ils peuvent étendre aux places non bloqués, et même à des côtes et à des rivières, qui n'est autre chose que le droit d'anéantir à leur volonté le commerce des peuples ; les ravages toujours croissants des Barbaresques ; toutes ces circonstances ne vous offraient qu'un isolement sans indépendance. La postérité me saura gré de ce que j'ai voulu rendre libre les mers, et obliger les Barbaresques à ne point faire la guerre aux pavillons faibles, mais à vivre chez eux en agriculteurs et en honnête gens. Je n'étais animé que par l'intérêt et la dignité de l'homme. Au traité d'Amiens, l'Angleterre s'est refusée à co-opérer à ces idées libérales.

" Depuis, une grande puissance du continent y a montré autant d'éloignement.

" Seul pour soutenir ces légitimes principes, il eut fallu avoir recours aux armes ; mais je n'ai le droit de verser le sang de mes peuples que pour des intérêts qui leur sont propres.

" Dès le moment où l'Europe ne peut obtenir de l'Angleterre que le droit de blocus fut restreint aux places vraiment bloquées, dès le moment que le pavillon des faibles fut sans défense et livré à la piraterie des Barbaresques, il n'y eut plus d'indépendance maritime ; et dès lors les gens sages prévirent ce qui arrive aujourd'hui. Où il n'existe pas d'indépendance maritime pour un peuple commerçant naît le besoin de se réunir sous un plus puissant

" pavillon. Je réaliserai votre vœu ; je vous réunirai " à mon grand peuple. Ce sera pour moi un nouveau " moyen de rendre plus efficace la protection que j'ai " toujours aimé à vous accorder. Mon peuple vous " accueillera avec plaisir. Il sait que, dans toutes les " circonstances, vous avez assisté ses armées avec " amitié, et les avez soutenues de tous vos moyens et " de toutes vos forces. Il trouve d'ailleurs chez vous " des ports et un accroissement de puissance maritime " qui lui est nécessaire pour soutenir ses légitimes " droits contre l'oppresseur des mers. Vous trouverez " dans votre union avec mon peuple un continent, " vous qui n'avez qu'une marine et des ports. Vous " y trouverez un pavillon que, quelques que soient les " prétentions de nos ennemis, je maintiendrai sur " toutes les mers de l'univers, constamment libre d'in-" sultes et de visites et affranchi du droit de blocus, " que je ne reconnaitrai jamais que pour les places " véritablement bloquées par terre comme par mer. " Vous vous y trouverez enfin absolument à l'abri de ce " honteux esclavage dont je souffre malgré moi l'exis-" tence envers les puissances plus faibles, mais dont je " saurais toujours garantir mes sujets. Votre peuple " trouvera dans l'estime que j'ai toujours eue pour lui, " et dans ces sentiments de père que je lui porterai " désormais la garantie que tout ce qui peut contri-" buer à son bonheur sera fait.

Chap. XX. — 1805.

" Monsieur le Doge et Messieurs les Députés du " Peuple de Gênes, retournez dans votre patrie ; sous " peu de temps je m'y rendrai, et là je scellerai l'union " que mon peuple et vous contracterez. Ces bar-" rières qui vous séparent du continent seront levées

Chap. XX. — 1805.

" pour l'intérêt commun, et les choses se trouveront " placées dans leur état naturel. Les signatures de " tous vos citoyens, apposées au bas du vœu que vous " me présentez, répondent à toutes les objections que " je pourrais me faire ; elles constituent le seul droit " que je reconnaisse comme légitime. En le faisant " respecter je ne ferai qu'exécuter la garantie de votre " indépendance que je vous ai promise."

Pour préparer la réunion à la France de la république de Gênes, divisée en trois départements : de Gênes, de Montenotte et de l'Apennin, l'Empereur par un décret(1) investit l'architrésorier, Lebrun, de toute l'autorité nécessaire, ses actes auront toute la force des loix, et seront exécutés comme tels jusqu'au mois de septembre. Il doit s'entendre avec trois conseillers d'Etat, qui se rendent à Gênes pour le seconder : Pigot de Préameneu pour l'organisation des tribunaux, Collin pour établir les douanes, Lacuée pour la police militaire, enfin le ministre Gaudin, qui est en ce moment à Turin, doit aussi venir à Gênes pour fonder l'administration des finances.

L'architrésorier Lebrun eut l'imprudence de rendre un arrêté qui défendait la levée des matelots, c'était sans doute une manière de se rendre très-populaire, mais qui ne répondait pas aux intentions de l'Empereur, qui en acceptant Gênes, et en l'admettant à tous les immenses avantages qui résultaient pour elle de sa réunion à la France, Napoléon n'y avait été porté ni par l'argent qu'il pouvait en tirer, ni par les forces et l'accroissement qu'elle donnait à nos armées de terre, il n'avait eu qu'un seul but, avoir 15,000

(1) Daté de Brescia 11 juin 1805.

matelots de plus, c'était donc agir en sens contraire à l'incorporation de la République de Gênes que d'avoir pris un arrêté qui désavouait la levée des matelots, aussi l'Empereur écrivit à Lebrun : " je ne sache " rien de plus impolitique que cette mesure. Si l'on " s'était conduit ainsi en Piémont, on n'aurait jamais " eu de conscrits. Gênes ne sera Française que lors- " qu'elle aura 6,000 hommes à bord de mes escadres. " Je désire donc que vous vous occupiez sérieusement " d'avoir des matelots ; que vous fassiez sentir par " une circulaire, que c'est là la seule espèce de se- " cours dont peuvent m'être les Gênois. Enfin cet " objet doit être le sujet le plus constant de toutes " vos sollicitudes. Encore une fois, ce ne sera que " quand j'aurai des matelots à bord de mes bâtiments " que ce peuple se trouvera entièrement francisé. " Que voulez-vous que je fasse de 225 jeunes gens " de douze à vingt ans ? J'en abonde en France : " c'est de vieux matelots que j'ai besoin. Je ne puis " être de votre avis, qu'on ne peut rien attendre de " matelots faits ; qu'ils ne sont bons que pour le " cabotage, et que les expéditions armées leur font " peur : eh bien ? il faut leur faire plus de peur que " ne leur en feraient les expéditions armées. Je " crains bien que vous ne vous soyez conduit dans " votre administration, sur un point si important, " par la crainte de mécontenter les Gênois ; n'en " craignez rien. Bon gré ou mal gré, il faut qu'ils " aillent sur mes vaisseaux, sans quoi on me pous- " sera à des mesures extrêmes qui intercepteront leur " cabotage jusqu'à ce que j'aie le nombre de mate- " lots dont j'ai besoin. Vous êtes mal instruit, et

Chap. XX. — 1805.

Chap. XX. — 1805.

" c'est me supposer bien ignorant de la situation du " peuple de Gênes, que de croire qu'il ne sera bon " à rien. Avec de la faiblesse on ne gouverne point " les peuples, et on attire sur eux des malheurs ; je " crains que vous n'en montriez plus que votre carac- " tère n'en est susceptible.

" Avez-vous espéré gouverner des peuples sans les " mécontenter d'abord ? Que feriez-vous donc en " France, si vous étiez chargé de faire marcher la " conscription du Calvados, des Deux-Sèvres, ou de " tel autre département ? Vous savez qu'en fait de " gouvernement justice veut dire force comme vertu. " Quant à ceux qui disent que cela mécontenterait " les Gênois, et les pousserait à se mal conduire, ce " n'est pas à moi que ce langage s'adresse ; je sais " ce qu'ils pèsent et ce qu'ils valent. Serais-je déjà " assez décrépit pour qu'on pût me faire peur du " peuple de Gênes ? La seule réponse à cette dé- " pêche, c'est des matelots et des matelots. Vous " connaissez assez la promptitude de mes résolutions " pour savoir que cela ne diminuera en rien l'estime " et l'amitié que je vous porte. Ne voyez dans " votre administration, ne rêvez que des matelots. " Dites tout ce que vous voudrez de ma part, j'y " consens ; mais dites que je veux des matelots."(1)

Napoléon quitta Milan le 10 juin, le 12 il passa la matinée à Brescia au milieu des soldats, il en fut très-content sous tous les points de vue. Puis il se rendit dans les plaines de Montechiaro, où était un camp réunissant 40 bataillons, 30 escadrons, et 50 pièces de canon, il écrivait à Cambacérès : " J'ai

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XI, pièce 9064.

" passé toute la journée d'hier au camp de Casti- Chap. XX. — 1805.
" glione. Quoiqu'elle ait été extrêmement chaude et
" fatiguante, c'est une des plus agréables que j'aie
" passées, par la satisfaction que m'ont causée l'in-
" struction et la bonne tenue des troupes, qui ont
" donné lieu à de très-belles manœuvres."(1)

Il retourne à Brescia, et visite successivement Mantoue, Bologne, Plaisance, et arrive le 30 juin à Gênes, où il séjourne 6 jours au palais Doria; le 7 juillet il est à Turin; mais pressé de revenir en France il part le lendemain à 9 heures du matin, sans être précédé par aucun service, et sans s'arrêter, il parcourt la route avec une prodigieuse célérité, toujours accompagné de l'impératrice Joséphine, qui supporte avec courage les fatigues et les privations inséparables de la rapidité de ces courses que Napoléon voulait en vain lui épargner. La longueur de la route, l'absence du comfort auquel elle était accoutumé n'avait rien de pénible pour elle, pourvu qu'elle ne se separât point de son auguste époux. Dans ce voyage, des sous-officiers de grenadiers et de chasseurs de la Garde avaient été organisés en peloton d'escorte, la vîtesse de la marche ne permit à aucun de suivre les voitures, l'Empereur les remercia de leur zèle, arrivé à Fontainebleau le 12 juillet, il y séjourna 6 jours et rentra le 18 juillet au château de Saint-Cloud.

Le 2 août l'Empereur part pour le camp de Boulogne; le 4 il passe une revue de 100,000 hommes d'infanterie sur la laisse de la basse-mer, les troupes étaient très-belles et il est extrêmement satisfait de

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome X, pièce 8888.

Chap. XX. — 1805. tout ce qu'il voit.(1) Il prépare le départ de l'armée pour l'expédition. Tout le matériel était embarqué et l'on avait fait plusieurs essais pour l'embarquement du personnel ; chaque régiment, chaque compagnie connaissait son emplacement et le départ pouvait avoir lieu sans le moindre obstacle.

Ce qui retardait toutes les opérations, c'était le retour de la flotte du vice-amiral Villeneuve qui ne s'effectuait point et qui devait se réunir à la flotte du vice-amiral Gantheaume laquelle était retenue à Brest par des vents contraires et bloqué par la flotte Anglaise. Villeneuve était parti le 14 août du Ferrol, au lieu de venir dans la Manche, il se dirigea sur Cadix contrairement aux ordres qu'il avait reçus. A cette nouvelle, Napoléon entra dans une grande colère, et s'écria : " J'estime que Villeneuve n'a pas le caractère nécessaire pour commander une frégate, " c'est un homme sans résolution et sans courage moral."(2)

Si Villeneuve fut venu se joindre à Gantheaume avec l'escadre de Lallemand composée de 6 vaisseaux, qui croisaient dans le golfe de Gascogne, l'armée navale Franco-Espagnole-Batave aurait présenté un effectif de 80 vaisseaux de ligne, force très-supérieure à ce que les Anglais pouvaient opposer ; le succès de l'expédition contre l'Angleterre semblait assuré, aussi Napoléon écrivant à Gantheaume : " Partez et venez " ici (à Boulogne). Nous aurons vengé six siècles " d'insultes et de honte. Jamais pour un plus grand

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XI, pièce 9040.
(2) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XI, pièce 9112.

" objet, mes soldats de mer et de terre n'auront " exposé leur vie."(1)

Enfin lorsque l'Empereur reçut la confirmation de la nouvelle que Villeneuve, contrairement à ses ordres, était entré dans le port de Cadix, au lieu de se diriger vers la Manche, il exhala ses regrets amers et prit sur-le-champ la résolution d'ajourner l'expédition maritime, de lever ses camps de l'Océan, de remplacer ses bataillons de guerre avec les troisièmes bataillons en les complétant par des conscrits, et au 23 septembre il veut se trouver en Allemagne avec 200,000 hommes et 25,000 hommes dans le royaume de Naples, il sait que l'Autriche réunit de grands rassemblements de troupes dans le Tyrol, en un mot sa volonté est de ne poser les armes qu'il n'ait Naples et Venise, et augmenté les Etats de l'Electeur de Bavière, de manière à n'avoir plus rien à craindre de la maison d'Autriche.(2)

Le 27 août à 10 heures du soir l'Empereur signa les ordres de départ des armées de l'Océan qu'il avait dicté la veille, ses instructions étaient adressées aux maréchaux et généraux commandants les sept corps d'armées, qui étaient : Bernadotte, Marmont, Davout, Soult, Lannes, Ney et Augereau ; le 1er septembre la Grande Armée était en pleine marche, se dirigeant sur le Rhin, il ne restait à Boulogne que les hommes nécessaires pour la défense de la place et du port. Lorsque les soldats apprirent qu'ils restaient sur le continent et qu'ils allaient en Allemagne leur joie fut

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XI, pièce 9114.
(2) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XI, pièces 9117, 9120 et 9179.

Chap XX. — 1805. extrême. L'Empereur quitta Boulogne le 2 septembre et revint habiter le palais de Saint-Cloud.

Napoléon destinait le commandement de l'armée d'Italie au maréchal Masséna. Pour le mettre dans de bonnes dispositions de contentement, il chargea le prince Eugène de lui faire présent d'une voiture attelée de six chevaux, de quatre chevaux de selle et de 50,000 francs, et de lui écrire en même temps une lettre gracieuse au nom de l'Empereur pour lui annoncer que ce cadeau lui est fait en témoignage de son estime et de sa satisfaction pour ses services, et qu'il espère qu'il acquerra de nouveaux titres pour ceux qu'il rendra à l'avenir.(1)

Le 23 septembre l'Empereur se rendit au Sénat où il prononça le discours suivant, annonçant la guerre :

" Sénateurs, dans les circonstances présentes de " l'Europe, j'éprouve le besoin de me trouver au " milieu de vous, et de vous faire connaître mes " sentiments.

" Je vais quitter ma capitale pour me mettre à la " tête de l'armée, porter un prompt secours à mes " alliés, et défendre les intérêts les plus chers de mes " peuples.

" Les vœux des éternels ennemis du continent sont " accomplis ; la guerre a commencé au milieu de l'Al- " lemagne. L'Autriche et la Russie se sont réunies à " l'Angleterre, et notre génération est entraînée de " nouveau dans toutes les calamités de la guerre. Il " y a peu de jours, j'espérais encore que la paix ne " serait point troublée ; les menaces et les outrages " m'avaient trouvé impassible ; mais l'armée Autri-

(1) Correspondance de Napoléon Ier. Tome XV, pièce 9237.

Chap. XX. — 1805.

" chienne a passé l'Inn, Munich est envahie, l'Électeur " de Bavière est chassé de sa capitale ; toutes mes es- " pérances se sont évanouies.

" C'est dans cet instant que s'est dévoilée la mé- " chanceté des ennemis du continent. Ils craignaient " encore la manifestation de mon profond amour pour " la paix ; ils craignaient que l'Autriche, à l'aspect du " gouffre qu'ils avaient creusé sous ses pas, ne revînt " à des sentiments de justice et de modération ; ils " l'ont précipitée dans la guerre. Je gémis du sang " qu'il va en coûter à l'Europe ; mais le nom Français " en obtiendra un nouveau lustre.

" Sénateurs, quand sur votre aveu, à la voix du " peuple Français tout entier j'ai placé sur ma tête la " Couronne Impériale, j'ai reçu de vous, de tous les " citoyens, l'engagement de la maintenir pure et sans " tâche. Mon peuple m'a donné dans toutes les circon- " stances des preuves de sa confiance et de son amour. " Il volera sous les drapeaux de son Empereur et de " son armée, qui dans peu de jours auront dépassé les " frontières.

" Magistrats, soldats, citoyens, tous veulent main- " tenir la patrie hors de l'influence de l'Angleterre, " qui, si elle prévalait, ne nous accorderait qu'une " paix environnée d'ignominie et de honte, et dont " les principales conditions seraient l'incendie de nos " flottes, le comblement de nos ports et l'anéantisse- " ment de notre industrie.

" Toutes les promesses que j'ai faites au peuple " Français je les ai tenues. Le peuple Français, à son " tour, n'a pris aucun engagement avec moi qu'il n'ait " surpassé. Dans cette circonstance si importante

Chap XX. — 1805. " pour sa gloire et la mienne, il continuera de mériter " ce nom de Grand Peuple dont je le saluai au milieu " des champs de bataille.

" Français, votre Empereur fera son devoir, mes " soldats feront le leur, vous ferez le vôtre."

Napoléon fit prendre des mesures efficaces pour que jusqu'au 27 ou 28 septembre, aucun courrier ne fût expédié, ou pour le commerce ou pour les ambassadeurs, de manière que ce qui transpirerait de la séance du Sénat ne put être transmis à l'étranger. On ne devait fournir des chevaux ni à la poste, ni aux frontières que pour les courriers de la guerre, ce qui dérobait à l'ennemi la marche des armées.

Avant de partir pour l'armée, il rédige un ordre général de service et pourvoit à tout pendant son absence ; de grands pouvoirs sont donnés à l'archichancelier ; il pourra convoquer et présider le Sénat dans toutes les circonstances où ce corps se réunit, le grand Conseil sera présidé par lui. Le Connétable(1) commandera, sous les ordres de l'Empereur, la garde Impériale de Paris, la garde Nationale de Paris, et tous les autres corps qui se trouveront dans l'étendue de la première division militaire. Tous les ministres correspondront directement avec l'Empereur pour les affaires de leur département ; néanmoins ils se rassembleront le mercredi de chaque semaine chez l'archichancelier. Ne voulant pas que le cours de la justice soit retardé ou différé, toutes les fois que le grand-juge appréciera qu'une demande en grâce est dans le cas d'être admise, et que les circonstances urgentes

(1) Le prince Louis Napoléon, depuis roi d'Hollande.

exigent une prompte décision, l'archi-chancelier pourra, sur la demande de ce ministre, convoquer un conseil privé ; il adressera à l'Empereur le procès verbal de ce conseil, dressé par l'un des ministres appelés, et, en cas de diversité d'opinions, il y joindra le résumé de celles qui auront été énoncées de part et d'autre.

CHAPITRE XXI.

NAPOLÉON Ier EMPEREUR ET ROI.

CAMPAGNE CONTRE L'ARMÉE AUTRICHIENNE (CAPITULATION D'ULM).—
CAMPAGNE CONTRE L'ARMÉE AUSTRO-RUSSE (AUSTERLITZ).—
PAIX DE PRESBOURG.

Du 24 *Septembre* 1805 *au* 26 *Décembre* 1805.

SOMMAIRE :

Départ de l'Empereur pour la guerre.—Proclamation à l'armée —Napoléon protège l'université de Heidelberg.—Combat de Wartengen et de Günsbourg.—Arrivée à Munich.—Sa harangue à l'armée.—Combat d'Elchingen.—Capitulation d'Ulm. —Nouvelle proclamation à l'armée.—Ce que disent les soldats. —Paroles de l'Empereur à un officier prisonnier.—Gratifications accordées à l'armée.—Entrée dans Braunau.—Arrivée à Lintz.—Le général Gyulai fait une communication verbale pacifique.—Abbaye de Mœlk.—Château de Lutschloss.—Znaim et route de Brunn.—L'avant-garde est près Vischau —Napoléon fait proposer une entrevue à l'Empereur de Russie.—Mouvement de l'armée Russe.—Opinion de Napoléon sur la journée du lendemain.—Ordre du jour contenant une proclamation.—L'Empereur visite les bivouacs.—Paroles qu'il prononce en passant sur le front de bandière des régiments.—Bataille d'Austerlitz.—Harangue de Napoléon à l'armée.—De Montholon officier de chasseurs.—Le prince Jean de Lichtenstein vient au quartier-général Français.—Entrevue de François II. et de Napoléon.—Armistice et bases de la paix.—Napoléon accorde la liberté au prince Nepnin et aux prisonniers faisant partie de la Garde impériale russe.—*Te Deum* chanté

dans tous les diocèses de l'Empire.—Envoi de 45 drapeaux à la Métropole de Paris.—Pensions et indemnités accordées aux veuves et aux militaires morts à Austerlitz.—Allocution de l'Empereur au 4e régiment de ligne.—Conférences pour la paix.—Traité de paix de Presbourg.—85 millions d'impositions de guerre.—Proclamation à l'armée annonçant la paix.

L'Empereur part de Paris le 24 septembre, il est accompagné de l'Impératrice qu'il laisse à Strasbourg. Il a la satisfaction de voir que des négociations qu'il avait entamées ont réussies; 25,000 Bavarois, 6,000 hommes de Hesse-Darmstadt, 4,000 de Bade, 6,000 de Wurtemberg se joignent à lui. Le 30 septembre il passe le Rhin et adresse à la Grande Armée la proclamation suivante:

Chap. XXI. — 1805.

" Soldats! La guerre de la troisième coalition est " commencée. L'armée Autrichienne a passé l'Inn, " violé les traités, attaqué et chassé de sa capitale " notre allié. Vous-mêmes vous avez dû accourir à " marches forcées à la défense de nos frontières. " Mais déjà vous avez passé le Rhin; nous ne nous " arrêterons plus que nous n'ayons assuré l'indépen- " dance du Corps germanique, secouru nos alliés et " confondu l'orgueil des injustes agresseurs. Nous " ne ferons plus de paix sans garantie; notre géné- " rosité ne trompera plus notre politique.

" Soldats, votre Empereur est au milieu de vous. " Vous n'êtes que l'avant-garde du grand peuple. " S'il est nécessaire, il se levera tout entier à ma voix " pour confondre et dissoudre cette nouvelle ligue " qu'ont tissue la haine et l'or de l'Angleterre.

" Mais, Soldats, nous aurons des marches forcées à " faire, des fatigues et des privations de toute espèce

Chap. XXI. — 1805.

" à endurer. Quelques obstacles qu'on nous oppose, " nous les vaincrons ; et nous ne prendrons de repos " que nous n'ayons planté nos aigles sur le territoire " de nos ennemis."

Le 3 octobre le quartier-général arrive à Ludwigsburg, l'Empereur, dans l'intention de donner aux savants une nouvelle preuve de la protection spéciale qu'il accorde aux sciences et à ceux qui les cultivent, prend sous sa sauvegarde l'université d'Heidelberg, ainsi que ses propriétés, et il ordonne aux chefs qui commandent les corps de la Grande Armée de garantir cette institution des troubles et des maux inséparables de la guerre.

Les premières rencontres avec l'ennemi sont signalées par les combats de Wartengen et de Günzbourg. L'Empereur a passé le Danube le 6 octobre à 5 heures du matin ; le Lech le même jour à 3 heures après-midi. Il entre à Augsbourg le 10 octobre, ses troupes sont à Munich le 12. La place de Memmingen capitule après un investissement de 24 heures.

Le 13 octobre à Pfaffenhofen, il rencontre le corps de Marmont, l'imminence d'une bataille semblait se dévoiler, ce fut alors qu'il adressa à ses troupes la harangue suivante, dont l'énergique éloquence fit tant d'impression sur l'armée :

" Soldats, il y a un mois que nous étions campés " sur l'Océan, en face de l'Angleterre ; mais une " ligue impie nous a ordonné de voler sur le Rhin.

" Il n'y a pas quinze jours que nous l'avons passé, " et les Alpes Wurtembergeoises, le Neckar, le " Danube et le Lech, barrières si célèbres de l'Alle-

" magne n'ont pas retardé notre marche d'un jour, " d'une heure, d'un instant. L'indignation contre " un prince que nous avons deux fois réassis sur son " trône, quand il ne tenait qu'à nous de l'en précipi- " ter, nous a donné des ailes. L'armée ennemie, " trompée par nos manœuvres, par la rapidité de nos " mouvements, est entièrement tournée. Elle ne se " bat que pour son salut; elle voudrait bien échapper " et retourner chez elle; il n'est plus temps. Les " fortifications qu'elle a élevées à grand frais le long " de l'Iller, nous attendant par les débouchés de la " forêt Noire, lui deviennent inutiles, puisque nous " arrivons par les plaines de la Bavière.

Chap. XXI. — 1805.

" Sans cette armée que vous avez devant vous, " nous serions aujourd'hui à Londres; nous eussions " vengé six siècles d'outrages et rendu la liberté aux " mers.

" Mais souvenez-vous demain que vous vous battez " contre les alliés de l'Angleterre; que vous avez à " vous venger des affronts d'un prince parjure dont " les propres lettres respiraient la paix, quand il faisait " marcher ses armées contre notre allié; qui nous a " supposés assez lâches pour croire que nous verrions " sans rien dire son passage de l'Inn, son entrée à " Munich et son agression contre l'Électeur de Ba- " vière. Il nous croyait occupé ailleurs. Qu'il ap- " prenne pour la troisième et dernière fois que nous " savons être partout où la patrie a des ennemis à " combattre.

" Soldats, la journée de demain sera cent fois plus " célèbre que celle de Marengo; j'ai placé l'ennemi " dans la même position.

Chap. XXI. — 1805.

" Souvenez-vous que la postérité la plus reculée
" tiendra note de ce que chacun de vous fera dans
" cette mémorable journée.

" Vos neveux mêmes, d'ici à cinq cents ans, " viendront se ranger sous ces aigles qui vous rallient, " sauront en détail tout ce que votre corps aura fait " demain, et de quelle manière votre courage les aura " a jamais illustrés. Ce sera l'objet perpétuel de " leurs entretiens, et vous serez cités d'âge en âge à " l'admiration des générations futures.

" Soldats, si je n'avais voulu que vaincre l'ennemi, " je n'aurais pas cru devoir faire un appel à votre " courage et à votre amour pour la patrie et pour " moi ; mais le vaincre, ce n'est rien faire de digne de " vous, ni de votre Empereur. Il faut que pas un " homme de l'armée ennemie n'échappe. Que ce " gouvernement qui a trahi tous ses devoirs n'ap- " prenne sa catastrophe que par votre propre arrivée " sous les murs de Vienne ; et, à cette funeste nou- " velle, s'il écoute le cri de sa conscience, elle lui dira " qu'il a trahi et les serments de la paix et ses pre- " miers serments, devoirs que lui avaient légués ses " ancêtres avec le pouvoir d'être le boulevard de l'Eu- " rope contre les irruptions des barbares.

" Soldats qui avez donné aux combats de Wertingen " et de Günzbourg, j'ai été content de votre conduite ; " tous les corps feront comme vous. Et je pourrai " dire à mon peuple : Votre Empereur et votre " armée ont fait leur devoir ; faites le vôtre ; et les " 200,000 conscrits que j'ai appelés, accourront à " marches forcées pour renforcer notre seconde ligne."

Ils étaient fiers ces soldats de voir le plus grand

capitaine des temps modernes leur parler familièrement, leur expliquer les motifs et les résultats des mouvements de l'armée ; ils oubliaient les souffrances, les privations pour ne songer qu'à la victoire ; aussi le lendemain le village et le monastère d'Elchingen furent emportés, ce qui permit d'investir la place d'Ulm. Le 17 octobre l'Empereur écrivait à Talleyrand : " Mon " plan s'est exécuté, tel que je l'avais conçu, j'ai " trompé parfaitement l'ennemi, et de cette armée de " 100,000 hommes, plus de la moitié est prise, tuée, " blessée, ou désertée. Le découragement de l'en- " nemi est extrême, et encore n'est-il pas sûr qu'il se " sauve."(1)

Chap. XXI. — 1805.

Lorsque l'armée Française occupait les hauteurs qui dominent Ulm, Napoléon fit demander le prince de Lichtenstein, général-major, enfermé dans cette place, pour lui faire connaître qu'il désirait qu'elle capitulât, lui disant que, s'il la prenait d'assaut, il serait obligé de faire ce qu'il avait fait à Jaffa, où la garnison fut passée au fil de l'épée ; que c'était le triste droit de la guerre ; qu'il voulait qu'on lui épargnât, et à la brave nation Autrichienne la nécessité d'un acte aussi effrayant ; que la place n'était pas tenable, qu'elle devait donc se rendre. Le prince insistait pour que les officiers et les soldats eussent la faculté de retourner en Autriche : " Je l'accorde aux officiers et " non aux soldats, a répondu l'Empereur ; car qui me " garantira qu'on ne les fera pas servir de nouveau ?" Puis, après avoir hésité un moment, il ajoute : " Eh " bien ! je me fie à la parole du prince Ferdinand. " S'il est dans la place, je veux lui donner une preuve

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XI, pièce 9385.

Chap. XXI. — 1805.

“ de mon estime, et je vous accorde ce que vous me “ demandez, espérant que la Cour de Vienne ne “ démentira pas la parole d'un de ses princes.” Sur ce que de Lichtenstein assura que le prince Ferdinand n'était point dans la place : “ Alors je ne vois pas, dit “ l'Empereur, qui peut me garantir que les soldats que “ je vous renverrai ne serviront pas.”

Le 19 octobre, à 2 heures après-midi, l'Empereur a accordé une audience au général Mack ; immédiatement après le général Berthier a signé avec le général Mack la capitulation d'Ulm. Le lendemain, 20 octobre, l'Empereur se plaça sur un tertre, près duquel on avait allumé un grand feu, entouré de son état-major et de sa Garde, il resta depuis 2 heures après-midi jusqu'à 7 heures du soir pour voir défiler devant lui l'armée autrichienne faite prisonnière dans Ulm, qui déposait ses armes, il a fait appelé les généraux autrichiens, et les a tenu auprès de lui jusqu'à ce que les troupes furent passées. Il les a traité avec les plus grands égards. Il y avait 7 lieutenants-généraux, 8 généraux, et le général en chef Mack. On évaluait le nombre des prisonniers faits depuis le commencement de la guerre à 60,000, le nombre des drapeaux à 80, indépendamment de l'artillerie des munitions, &c. C'était une victoire complète ; aussi Napoléon témoigna sa satisfaction à l'armée par la proclamation suivante :(1)

“ Soldats de la Grande Armée, en quinze jours “ nous avons fait une campagne. Ce que nous nous “ proposions est rempli. Nous avons chassé les “ troupes de la Maison d'Autriche de la Bavière,

(1) Datée d'Elchingen le 21 octobre.

" et rétabli notre allié dans la souveraineté de ses " états. Cette armée qui, avec autant d'ostentation " que d'impudence, était venue se placer sur nos " frontières, est anéantie. Mais qu'importe à l'Angle- " terre ? Son but est rempli. Nous ne sommes plus " à Boulogne, et son subside ne sera ni plus ni moins " grand.

Chap. XXI. — 1805.

" De 100,000 hommes qui composaient cette " armée 60,000 sont prisonniers ; ils iront remplacer " nos conscrits dans les travaux de nos campagnes ; " deux cents pièces de canon, tout le parc, 90 dra- " peaux, tous les généraux sont en notre pouvoir ; il " ne s'est pas échappé de cette armée 15,000 hommes.

" Soldats, je vous avais annoncé une grande bataille ; " mais, grâce anx mauvaises combinaisons de l'en- " nemi, j'ai pu obtenir les mêmes succès sans courir " aucune chance ; et, ce qui est sans exemple dans " l'histoire des nations, un aussi grand résultat ne " nous affaiblit pas de plus de 1,500 hommes hors de " combat.

" Soldats, ce succès est dû à votre confiance sans " bornes dans votre Empereur, à votre patience à " supporter les fatigues et les privations de toute " espèce, à votre rare intrépidité.

" Mais nous ne nous arrêterons pas là : vous êtes " impatients de commencer une seconde campagne. " Cette armée Russe, que l'or de l'Angleterre a trans- " porté des extrémités de l'univers, nous allons lui " faire éprouver le même sort A ce combat est " attaché plus spécialement l'honneur de l'infanterie ; " c'est là que va se décider pour la seconde fois cette " question qui l'a déjà été en Suisse et en Hollande :

Chap. XXI. — 1805.

" si l'infanterie Française est la seconde ou la pre-" mière de l'Europe ? Il n'y a point là de généraux " contre lesquels je puisse avoir de la gloire à ac-" quérir ; tout mon soin sera d'obtenir la victoire " avec le moins possible d'effusion de sang ; mes " soldats sont mes enfants."

Jamais tant d'importants résultats n'avaient été moins chèrement achetés. C'est une vérité reconnue, dans cette première partie de la campagne de 1805, le nombre des hommes tués de part à d'autres fut inférieur à toutes les proportions ordinaires ; si les troupes avaient souvent fait des marches rapides, presque toujours avant le combat, elles avaient été dans une position à ne pas douter du succès, aussi les soldats disaient-ils entre eux : " *l'Empereur a* " *trouvé une nouvelle manière de faire la guerre ; il* " *se sert beaucoup plus de nos jambes que de nos* " *baïonnettes.*" Les troupes si on les eut consultées, eussent aimé mieux se battre davantage et marcher moins. Mais lorsqu'elles voyaient l'Empereur au milieu d'elles, souffrant toute l'intempérie de la saison comme elles, faisant quelquefois dans un jour 12 à 15 lieues à cheval, et couchant avec elles dans un village, tandis qu'il était attendu en grande pompe à Augsbourg, comment auraient-elles pu se plaindre de fatigues que partageaient leur général ? C'est dans ces circonstances qu'un officier Autrichien s'étonnant de le voir couvert de boue, et baigné de pluie. Napoléon lui fit dire : " *Votre maître a voulu* " *me faire souvenir que j'étais un soldat ; il convien-* " *dra, j'espère, que je n'ai pas oublié mon ancien* " *métier.*"

L'Empereur considérant que la Grande Armée a obtenu, par son courage et son dévouement, des résultats qui ne devaient être espérés qu'après une campagne, et voulant lui donner une preuve de sa satisfaction, il décide que le mois d'octobre 1805 sera compté comme une campagne à tous les hommes composant la Grande Armée. Ce mois sera porté comme tel sur les états pour l'évaluation des pensions, et pour les services militaires.(1) Chap. XXI. — 1805

Par un décret il déclare qu'il sera pris possession de tous les états de Souabe de la Maison d'Autriche. Les contributions de guerre qui y seront levées, ainsi que les contributions ordinaires, seront toutes au profit de l'armée. Tous les magasins qui seraient pris à l'ennemi, autres que les magasins d'artillerie et de subsistances, seront également à son profit. Chacun aura une part dans ces contributions, proportionnée à ses appointements. Les contributions particulières qui auraient été levées, ou les objets qui auraient été tirés des magasins de l'ennemi, seront restitués à la masse générale, personne ne devant profiter du droit de la guerre pour faire tort à la masse générale de l'armée.(2) Il charge le corps des inspecteurs aux revues de la levée de ces contributions, et compte sur le zèle et la sevère probité qui ont distingué ce corps pour que les intérêts de l'armée soient scrupuleusement ménagés.

L'Empereur était retourné à Augsbourg d'où il se

(1) Décret du 21 octobre 1805.

(2) Autre décret du 21 octobre 1805.—Ordre du jour du 22 octobre 1805.

Chap. XXI. — 1805. rendit à Munich ; l'armée Française passa l'Iser sur tous les points depuis Munich jusqu'à Plading, et s'approcha de l'Inn. Napoléon, avec une forte partie de l'armée, prit la route de Mülhdorf, les premières troupes russes étaient venues jusque-là, et s'en étaient retournées après qu'elles eurent appris la capitulation d'Ulm. De Mülhdorf l'Empereur vint à Burkhausen, puis à Braunau, là il fit mettre la main à l'ouvrage pour raccommoder le pont ; il était toujours à cheval, quelque temps qu'il fit ; il ne voyageait en voiture que quand son armée était à trois ou quatre marches en avant ; c'était un calcul de sa part ; le point où il se trouvait entrait toujours dans ses combinaisons, et les distances n'étaient rien pour lui ; il les franchissait avec la rapidité de l'aigle.

Il ne resta à Braunau qu'une nuit, l'armée était à peu près rassemblée, il la dirigeait avec précaution, de manière à pouvoir manœuvrer et être partout de sa personne, c'est ainsi qu'il alla à petites journées jusqu'à Lintz. Le pont de cette ville était brûlé ; l'Empereur ordonna de le rétablir ; il fit passer de l'infanterie sur la rive gauche, et comme il animait tout par sa présence, la cavalerie ne tarda pas à pouvoir passer ; on en dirigea une partie sur les routes de la Bohême, et on fit marcher, pour l'appuyer, deux divisions d'infanterie commandées par le maréchal Mortier. L'Empereur fit ces dispositions parcequ'il craignait que les Russes ne lui dérobassent leur retraite, en passant le Danube à l'improviste, et comme il était arrêté à chaque pas par la rupture des ponts, il imagina de faire marcher par les deux rives du fleuve, attendu que le corps qui descendait

la rive gauche, ne rencontrant point les mêmes obstacles, pouvait aisément déborder les Russes, et, conséquemment, les obliger à aller chercher un passage plus loin. Chap. XXI. — 1805.

A Lintz, l'Empereur reçut des nouvelles de l'armée d'Italie, sous les ordres du maréchal Masséna, elle avait passé l'Adige, et avait attaqué l'armée de l'archiduc Charles dans la position de Caldiero. L'archiduc s'était retiré, vraisemblablement parcequ'il avait connaissance de la marche de Napoléon sur Vienne. C'est aussi à Lintz que l'Empereur d'Autriche envoya le général Gyulai avec des communications pacifiques de son souverain. Napoléon répondit qu'il ne demandait pas mieux que de faire la paix, qu'on pouvait négocier sans suspendre les hostilités ; il observa à l'envoyé autrichien qu'il n'avait pas de pouvoirs de la part des Russes, qui, d'après cela, seraient en droit de ne pas reconnaître l'armistice ; il l'invita à aller se mettre en règle et le congédia.

L'Empereur en quittant Lintz, transporta son quartier-général à Mœlk, c'était une belle et riche abbaye, située dans une position forte, qui dominait le Danube ;(1) Napoléon, par une intention gracieuse, ordonna qu'on mit une sauve-garde au château de Lustschloss, petite résidence de campagne de l'Empereur d'Autriche, qui se trouvait près de là. Quelques engagements eurent lieu avec plusieurs corps de l'armée Russe, finalement les troupes Françaises s'introduisirent dans Vienne, qu'on avait laissé sans

(1) Anciennement c'était un des principaux postes des Romains, qui l'appelaient : *la maison de fer.*

Chap. XXI. — 1805.

défense; Napoléon y entra le 13 novembre, s'empara du pont du Danube, où il trouva une soixantaine de pièces d'artillerie de campagne ;(1) il mit l'armée en marche par la route de Znaim pour joindre les Russes qui avaient repassé le Danube à Stein. Arrivé à Znaim, l'Empereur apprit que l'armée Russe avait marché sur la route de Brunn, il fit prendre ce même chemin à son armée. Parvenu à Brunn, il poussa le soir même toute la cavalerie sur la route d'Olmutz, et s'y porta lui-même ; on rencontra l'arrière-garde ennemie. Le lendemain Napoléon porta sa cavalerie d'avant-garde jusqu'à Vischau, il y alla lui-même et parcourut au pas de son cheval toutes les sinuosités et ondulations du terrain situé en face de la position qu'il avait ordonné de prendre. Il s'arrêtait à chaque hauteur, faisait mesurer la distance, et disait à ses officiers : " Messieurs, examinez bien le terrain, vous " aurez un rôle à y jouer." C'était celui où allait se livrer la bataille d'Austerlitz, qui était occupé par les Russes, c'est-à-dire, la position qu'ils avaient avant la bataille.

Le 30 novembre, à 9 heures du matin, une nuée de Cosaques, soutenue par la cavalerie russe, fit plier les avant-postes du prince Murat, et enleva 50 dragons à pied, toute l'armée russe prenait position derrière Vischau. Napoléon donna sur-le-champ l'ordre de retraite à son armée, il se retira de nuit, comme s'il eut essuyé une défaite, prit une bonne position à trois lieues en arrière, fit travailler avec beaucoup d'ostentation à la fortifier et à y établir des batteries.

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XI, pièce 9475.

L'Empereur Napoléon fit proposer une entrevue à l'Empereur de Russie, qui lui envoya son aide-de-camp, le prince Dolgorouki ; cet officier put remarquer que tout respirait dans la contenance de l'armée Française, la réserve et la timidité. Le placement des grand'-gardes, les fortifications que l'on faisait en toute hâte, tout laissait voir à l'aide-de-camp russe une armée à demi battue. Au retour de l'aide-de-camp du Czar au quartier-général russe, il n'était plus question de battre l'armée Française, mais de la tourner et de la prendre. Chap. XXI. — 1805.

Le 1er décembre, Napoléon du haut de son bivouac, aperçut avec une indicible joie l'armée russe commençant, à deux portées de canon de ses avant-postes, un mouvement de flanc pour tourner sa droite. Il vit alors jusqu'à quel point la présomption avait égaré les conseils de l'armée ennemie. Il dit plusieurs fois ; " avant demain au soir cette armée est à moi." Cependant le sentiment de l'ennemi était bien différent ; il se présentait devant nos grand'-gardes à portée de pistolet ; il défilait par une marche de flanc sur une ligne de 4 lieues, en dépassant l'armée Française, qui paraissait ne pas oser sortir de sa position ; il n'avait qu'une crainte, c'était que l'armée Française ne lui échappât. On fit tout pour confirmer l'ennemi dans cette idée. Le prince Murat fit avancer un petit corps de cavalerie dans la plaine ; puis, tout-à-coup, comme étonné des forces immenses de l'ennemi, ce petit corps de cavalerie rentra à la hâte. Ainsi tout tendait à faire croire à un succès au général russe. Napoléon mit à l'ordre du jour la proclamation suivante :

Chap. XXI. — 1805.

" Soldats, l'armée russe se présente devant vous " pour venger l'armée autrichienne d'Ulm. Ce sont ces " mêmes bataillons que vous avez battus à Hollabrunn, " et que depuis vous avez constamment poursuivis " jusqu'ici.

" Les positions que nous occupons sont formidables, " et, pendant qu'ils marcheront pour tourner ma droite, " ils me présenteront le flanc.

" Soldats, je dirigerai moi-même tous vos bataillons ; " je me tiendrai loin du feu, si avec votre bravoure " accoutumée vous portez le désordre et la confusion " dans les rangs ennemis ; mais, si la victoire était " un moment incertaine, vous verriez votre Empereur " s'exposer aux premiers coups, car la victoire ne " saurait hésiter, dans cette journée surtout où il y va " de l'honneur de l'infanterie Française, qui importe " tant à l'honneur de toute la nation.

" Que, sous prétexte d'emmener les blessés, on ne " dégarnisse pas les rangs, et que chacun soit bien " pénétré de cette pensée, qu'il faut vaincre ces sti- " pendiés de l'Angleterre qui sont animés d'une si " grande haine contre notre nation.

" Cette victoire finira notre campagne, et nous " pourrons reprendre nos quartiers d'hiver, où nous " serons joints par les nouvelles armées qui se forment " en France, et alors la paix que je ferai sera digne " de mon peuple, de vous, et de moi."

Le soir il voulut visiter à pied et incognito tous les bivouacs ; mais à peine eut-il fait quelques pas qu'il fut reconnu. Il serait impossible de dépeindre l'enthousiasme des soldats en le voyant. Des fanaux de paille furent mis en un instant au bout de milliers de

perches, et 80,000 hommes se présentèrent au devant de Napoléon, en le saluant par des acclamations ; les uns pour fêter l'anniversaire de son couronnement, les autres disant que l'armée donnerait le lendemain son bouquet à l'Empereur. Chap. XXI. — 1805.

Napoléon dit en rentrant dans son bivouac, qui consistait en une mauvaise cabane de paille, sans toit que lui avait faite les grenadiers :(1) " Voilà la plus " belle soirée de ma vie ; mais je regrette de penser " que je perdrai bon nombre de ces braves gens. Je " sens, au mal que cela me fait, qu'ils sont véritable- " ment mes enfants ; et en vérité je me reproche " quelquefois ce sentiment, car je crains qu'il ne me " rende inhabile à faire la guerre."

Le lendemain, 2 décembre, à une heure du matin l'Empereur monta à cheval pour parcourir ses postes, reconnaître les feux des bivouacs de l'ennemi, et se faire rendre compte par les grand'-gardes de ce qu'elles avaient pu entendre des mouvements des Russes. Le brouillard était très-épais, le jour paraît, le soleil, qu'on appela depuis le *soleil d'Austerlitz*, se leva radieux. Napoléon, entouré des maréchaux, attendait pour donner ses ordres que l'horizon fut bien éclairé.

En passant sur le front de bandière des régiments, il dit à chaque corps un mot ; au 28e de ligne, où il y avait beaucoup de conscrits du Calvados et de la Seine-Inférieure : " J'espère qu'aujourd'hui les Nor-

(1) L'Empereur bivouaqua ainsi pendant 8 jours en plein air, sans qu'il lui soit arrivé de changer de chemise ; ce n'est que le 3 décembre qu'il coucha dans un lit au château de Kaunitz à Austerlitz. (*Correspondance de Napoléon Ier, Tome XI, pièce* 9540).

Chap. XXI. — 1805.

" mands se distingueront ;" au 57e : " Souvenez-" vous ? il y a bien des années je vous ai nommé *le* " *Terrible* ;" à tous les corps : " Soldats, il faut finir " cette campagne par un coup de tonnerre qui con-" fonde l'orgueil de nos ennemis ;" tous répondirent en mettant leurs chapeaux au bout des baïonnettes, le canon se fit entendre c'était le signal du combat.

Une canonnade épouvantable s'engage sur toute la ligne, 200 pièces de canon et près de 200,000 hommes, faisaient un bruit affreux ; c'était un véritable combat de géants, il n'y avait pas une heure qu'on se battait, et toute la gauche de l'ennemi était coupée. Sa droite se trouvait déjà arrivée à Austerlitz, quartier-général des deux empereurs, qui durent faire marcher sur-le-champ la garde de l'Empereur de Russie, pour tâcher de rétablir la communication du centre avec la gauche ; un bataillon Français fut culbuté ; Napoléon n'était pas loin, il s'aperçut de ce mouvement, et ordonna au maréchal Bessières de se porter au secours de sa droite avec la cavalerie de la garde Impériale, et bientôt les deux gardes furent aux mains, en un moment la garde russe fut en déroute, colonel, artillerie, étendards tout fut enlevé, le régiment du grand duc Constantin fut écrasé, le centre de l'armée Française s'avança, à une heure après-midi la victoire était décidée.

L'armée Française quoique considérable et belle, était moins nombreuse que l'armée ennemie, qui était forte de 105,000 hommes, dont 80,000 Russes et 25,000 Autrichiens.

L'Empereur à la fin de la journée(1) s'exprima

(1) C'est sur le champ de bataille d'Austerlitz que Napoléon

ainsi : "J'ai livré trente batailles comme celle-ci, Chap. XXI. — 1805.
" mais je n'en ai vu aucune où la victoire ait été si
" décidée, et où les destins aient été si peu balancés."
La Garde Impériale à pied ne donna pas ; elle en pleurait de rage. Comme elle demandait absolument à combattre. " Réjouissez-vous de ne rien faire, lui
" dit l'Empereur, vous devez donner en réserve, tant
" mieux, si l'on n'a pas besoin de vous." L'artillerie fit un mal épouvantable à l'ennemi. " Ses succès
" m'ont fait plaisir, dit Napoléon ; car je n'oublie pas
" que c'est dans ce corps que j'ai commencé ma car-
" rière militaire."

Les succès de la bataille d'Austerlitz(2) sont constatés dans la proclamation suivante que l'Empereur adressa dès le lendemain à l'armée :

" Soldats, je suis content de vous. Vous avez à la
" journée d'Austerlitz, justifié tout ce que j'attendais
" de votre intrépidité ; vous avez décoré vos aigles
" d'une immortelle gloire. Une armée de 100,000

dit au maréchal Berthier : " J'ai vu un officier de chasseurs qui " certainement est de Montholon que j'ai connu à Ajaccio ; faites " le chercher, et prenez le pour aide-de-camp." Effectivement de Montholon comme élève de marine avait fait partie de l'expédition de Sardaigne en 1793, où Napoléon commandait en chef l'artillerie (voir page 74). De retour à Ajaccio, Napoléon lui avait enseigné les éléments des mathématiques, par un motif bien honorable, c'était pour acquitter une dette de reconnaissance qui datait du temps où il s'était trouvé à l'école d'Artillerie d'Auxonne, sous les ordres du comte de Rostaing, lieutenant-général, grand-père de la marquise de Montholon. En 1809, le lendemain de la bataille de Wagram, il fut attaché à la personne de l'Empereur.

(2) Les soldats s'obstinaient à appeler cette bataille, *la journée des trois Empereurs*, Napoléon l'a nommé la *journée d'Austerlitz*, et ce nom lui est resté.

Chap. XXI. — 1805. " hommes, commandée par les Empereurs de Russie " et d'Autriche, a été, en moins de quatre heures, ou " coupée ou dispersée. Ce qui a échappé à votre fer " s'est noyé dans les lacs. Quarante drapeaux, les " étendards de la garde impériale de Russie, cent " vingt pièces de canon, vingt généraux, plus de " 30,000 prisonniers, sont le résultat de cette journée " à jamais célèbre. Cette infanterie tant vantée, et " en nombre supérieur, n'a pu résister à votre choc, " et désormais vous n'avez plus de rivaux à redouter. " Ainsi, en deux mois, cette troisième coalition a été " vaincue et dissoute. La paix ne peut plus être " éloignée; mais, comme je l'ai promis à mon peuple " avant de passer le Rhin, je ne ferai qu'une paix qui " nous donne des garanties et assure des récompenses " à nos alliés.

" Soldats, lorsque le peuple français plaça sur ma " tête la Couronne Impériale, je me confiai à vous " pour la maintenir toujours dans ce haut éclat de " gloire qui seul pouvait lui donner du prix à mes " yeux. Mais dans le même moment nos ennemis " pensaient à la détruire et à l'avilir! Et cette cou- " ronne de fer, conquise par le sang de tant de Fran- " çais, ils voulaient m'obliger à la placer sur la tête " de nos plus cruels ennemis! Projets téméraires " et insensés que, le jour même de l'anniversaire du " couronnement de votre Empereur,(1) vous avez " anéantis et confondus! Vous leur avez appris " qu'il est plus facile de nous braver et de nous " menacer que de nous vaincre.

" Soldats, lorsque tout ce qui est nécessaire pour

(1) Le 2 décembre 1804.

Chap. XXI. — 1805.

“ assurer le bonheur et la prospérité de notre patrie “ sera accompli, je vous ramenerai en France ; là vous “ serez l'objet de mes plus tendres sollicitudes. Mon “ peuple vous reverra avec joie, et il vous suffira de “ dire, *j'étais à la bataille d'Austerlitz,* pour que l'on “ réponde, *Voilà un brave.*”

Dès le soir de la bataille, le prince Jean de Lichtenstein avait été envoyé au quartier-général Français et avait passé la nuit à chercher Napoléon, qui le reçut à 4 heures* du matin. Il venait demander un armistice pour l'armée alliée, et une entrevue pour l'Empereur d'Autriche; l'entrevue fut accordée et fixée au 4 décembre, et il fut convenu qu'il y aurait aussi le 4 au matin une suspension d'armes, et qu'une espace d'une demi lieue serait laissé libre et neutre entre les avant-postes des deux armeés, nécessaire pour la facilité de l'entrevue, et seulement sur le point où elle devait avoir lieu, cette suspension ne devait être que conditionnelle et particlle; en attendant, les troupes Françaises continuaient de poursuivre l'ennemi qui se retirait.

L'entrevue eut lieu non loin de Urschitz, près d'un moulin à côté de la grande route. Napoléon alla au-devant de l'Empereur d'Autriche, et le menant au feu de son bivouac, lui dit: “ Je vous reçois dans le “ seul palais que j'habite depuis deux mois.” Berthier et le prince Jean de Lichtenstein restèrent auprès des deux souverains pendant leur entretien, qui dura deux heures, ils convinrent d'un armistice, et des conditions de la paix qui devait être négociée et promptement conclue.

François II demanda aussi une trêve pour l'Em-

Chap. XXI. — 1805. pereur Alexandre; Napoléon fit observer que l'armée russe était cernée, que pas un homme ne pouvait échapper, et il ajouta: "Je désire faire une chose "agréable à l'Empereur Alexandre, je laisserai "passer l'armée russe, j'arrêterai la marche de mes "colonnes; mais Votre Majesté me promet que "l'armée russe retournera en Russie, évacuera l'Al-"lemagne, ainsi que la Pologne autrichienne et prus-"sienne.—C'est l'intention de l'Empereur Alexandre, "répondit François II., je puis vous l'assurer; "d'ailleurs dans la nuit vous pouvez vous en assurer "par vos propres officiers."

On assure que Napoléon a dit après sa conférence avec l'Empereur d'Autriche: "Cet homme me fait "faire une faute, car j'aurais pu suivre ma victoire, "et prendre toute l'armée russe et autrichienne; "mais enfin, quelques larmes de moins seront "versées."

L'Empereur Napoléon donna audience au prince Nepnin, fait prisonnier à Austerlitz, à la tête des chevaliers-gardes, dont il était le colonel, le vainqueur d'Austerlitz lui a dit qu'il ne voulait pas priver l'Empereur Alexandre d'aussi braves gens, et qu'il pouvait réunir tous les prisonniers de la garde impériale russe et retourner avec eux en Russie. Il y a peu d'exemples dans l'histoire d'un aussi grand acte de magnanimité.

L'Empereur informa tous les évêques de la victoire éclatante qu'il venait de remporter sur les armées combinées autrichiennes et russes, commandées par les souverains d'Autriche et de Russie en personne, il y vit une preuve visible de la protection de Dieu, et

demanda aux évêques qu'il fut rendu dans toute l'étendue de l'Europe de solennelles actions de grâces et de vouloir selon l'usage, chanter un *Te Deum*, auquel son intention est que toutes les autorités et son peuple assistent. En outre il écrivit au cardinal archevêque de Paris qu'ayant pris 45 drapeaux sur les ennemis, le jour anniversaire de son couronnement, de ce jour où le Saint-Père, ses cardinaux et tout le clergé de France faisaient des prières dans le sanctuaire de Nôtre-Dame pour la prospérité de son règne, il avait résolu de déposer ces 45 drapeaux dans la métropole de Paris, pour la garde en être confié au chapître de Nôtre-Dame.(1)

L'Empereur décrète que les veuves des généraux morts à la bataille d'Austerlitz jouiront d'une pension de 6000 francs leur vie durant ; les veuves des colonels et des majors, d'une pension de 2400 francs ; les veuves des capitaines d'une pension de 1200 francs ; les veuves des lieutenants et sous-lieutenants d'une pension de 800 francs ; les veuves des soldats d'une pension de 200 francs. Il décrète aussi qu'il adopte tous les enfans des généraux, officiers et soldats Français morts à la bataille d'Austerlitz ; ils seront tous entretenus et élevés à ses frais. Indépendamment de leurs noms de baptême et de famille, il leur donnait le droit d'y joindre celui de Napoléon(1). L'Empereur avait précedemment décidé qu'il serait payé trois mois de solde en gratification à

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XI, pièces 9539 et 9557.

(2) En vertu de deux décrets du 7 décembre 1805.

Chap. XXI. — 1805.

tout général, officier et soldat qui avait été, ou serait blessé dans la présente guerre.(1)

On reprit dans l'arsenal de Vienne, pour envoyer à Paris au Musée Napoléon, l'armure complète de François Ier, pour lui et son cheval, prise à la bataille de Pavie, les armures de Charles IX, d'Henri de Guise, de Charles de Mayenne, d'Anne de Montmorency prises à la bataille de Saint-Quentin, de François de Montmorency, de Henri de Montpensier, de Charles de Bourbon, de Charles de Biron.

L'Empereur en passant la revue de la division Vandamme, a chargé le maréchal Soult de faire connaître qu'il a été satisfait de cette division et de revoir, après la bataille d'Austerlitz, en aussi bon état et si nombreux, les bataillons qui ont acquis tant de gloire, et qui ont tant contribué au succès de cette journée. Arrivé au 1er bataillon du 4e régiment de ligne, qui avait été entamé à la bataille d'Austerlitz, et y avait perdu son aigle, l'Empereur lui dit; " Soldats, qu'avez vous fait de l'aigle que " je vous avais donné? Vous aviez juré qu'elle vous " servirait de point de ralliement, et que vous la " défendriez au péril de votre vie; comment avez-" vous tenu votre promesse?" Le major a répondu que le porte-drapeau ayant été tué dans une charge, au moment de la plus forte mêlée, personne ne s'en était aperçu au milieu de la fumée; que, cependant la division avait fait un mouvement à droite; que le bataillon avait appuyé ce mouvement, et que ce n'était que long-temps après que l'on s'était aperçu de la perte de son aigle; que la preuve qu'il avait

(1) Décret du 28 novembre 1805.

été réuni, et qu'il n'avait point été rompu, c'est qu'un moment après il avait culbuté deux bataillons russes et pris deux drapeaux, dont il faisait hommage à l'Empereur, espérant que cela leur mériterait qu'il leur rendit un autre aigle. Chap. XXI. — 1805.

L'Empereur a été un peu incertain, puis il a dit : " Officiers et soldats, jurez-vous qu'aucun de vous " ne s'est aperçu de la perte de son aigle, et que, si " vous vous en étiez aperçus, vous vous seriez pré- " cipités pour le reprendre, ou vous auriez péri sur " le champ de bataille, car un soldat qui a perdu " son drapeau a tout perdu ?" Au même moment mille bras se sont élevés :—" Nous le jurons, et nous jurons aussi de défendre l'aigle que vous nous donnerez avec la même intrépidité que nous avons mise à prendre les deux drapeaux que nous vous présentons." —" En ce cas, a dit, en souriant, l'Empereur, je vous rendrai donc votre aigle."

Les conférences pour la paix s'ouvrirent à Brunn, où se rendirent le prince Jean Lichtenstein et le général Gyulai, plénipotentiaires d'Autriche, et Talleyrand pour la France. Les négociations se continuèrent à Presbourg, parceque cette ville se trouvait à égale distance de Schœnbrunn, où l'Empereur Napoléon avait établi son quartier-général, et de Holitsch, où était l'Empereur François. La paix fut signée le 26 décembre. Les conditions principales sont : que la ville de Venise et ses Etats font désormais partie du royaume d'Italie ; des cessions territoriales importantes sont faites aux trois Electeurs de Bavière, de Wurtemberg et de Bade, alliés de la France. Le titre héréditaire de Roi est reconnu dans les maisons de Bavière

Chap. XXI. — 1805. et de Wurtemberg ; en outre, les trois pays agrandis vont désormais jouir de la plénitude de la souveraineté et de tous les droits qui en dérivent, dispositions nouvelles qui les placent dans une situation analogue à l'Autriche et à la Prusse, conséquemment détruisant l'ancienne confédération Germanique ; François II n'était déjà plus Empereur d'Allemagne, il ne restait qu'Empereur d'Autriche.

Il y eut aussi un article séparé et secret, par lequel il fut stipulé que l'Empereur d'Autriche payerait une somme de 40 millions de francs, pour rachat de toutes les contributions de guerre imposées sur les Etats héréditaires et non encore perçues ; il était déjà rentré dans les caisses Françaises, par la voie des intendants des provinces 32 millions à peu près. L'addition de ces sommes et de celles que produisit la vente des magasins saisis au profit de l'armée, fixa le total des perceptions réalisées en Autriche à environ 85 millions de francs. Cette méthode de nourrir la guerre par la guerre, a été un des procédés qui ont mis Napoléon en état de porter au plus haut point le développement de ses moyens militaires, sans faire retomber sur le sol Français des charges proportionnées à la grandeur des dépenses.

Napoléon annonça à l'armée la conclusion du traité de Presbourg par la proclamation suivante :

" Soldats, la paix entre moi et l'Empereur " d'Autriche est signée. Vous avez dans cette " arrière-saison fait deux campagnes ; vous avez " rempli tout ce que j'attendais de vous. Je vais " me rendre dans ma capitale. J'ai accordé de " l'avancement et des récompenses à ceux qui se sont

" le plus distingués. Je vous tiendrai tout ce que je Chap. XXI. — 1805.
" vous ai promis. Vous avez vu votre Empereur par-
" tager avec vous vos périls et vos fatigues; je veux
" aussi que vous veniez le voir entouré de la grandeur
" et de la splendeur qui appartient au souverain du
" premier peuple de l'univers. Je donnerai une
" grande fête aux premiers jours de mai à Paris;
" vous y serez tous, et après nous verrons où nous
" appelleront le bonheur de notre patrie et les intérêts
" de notre gloire.

" Soldats, pendant ces trois mois qui vous seront
" nécessaires pour retourner en France, soyez le
" modèle de toutes les armées; ce ne sont plus des
" preuves de courage et d'intrépidité que vous êtes
" appelés à donner, mais d'une sévère discipline.
" Que mes alliés n'aient plus à se plaindre de votre
" passage, et, en arrivant sur ce territoire sacré, com-
" portez-vous comme des enfants au milieu de leur
" famille; mon peuple se comportera avec vous
" comme il le doit envers ses héros et ses défen-
" seurs.

" Soldats, l'idée que je vous verrai avant six mois,
" rangés autour de mon palais, sourit à mon cœur,
" et j'éprouve d'avance les plus tendres émotions.
" Nous célébrerons la mémoire de ceux qui, dans ces
" deux campagnes, sont morts au champ d'honneur,
" et le monde nous verra tous prêts à imiter leur
" exemple, ou à faire encore plus que nous n'avons
" fait, s'il le faut, contre ceux qui voudraient attaquer
" notre honneur, ou qui se laisseraient séduire par
" l'or corrupteur des éternels ennemis du continent."

CHAPITRE XXII.

NAPOLÉON Ier EMPEREUR ET ROI.

JOSEPH NAPOLÉON ROI DE NAPLES.—LOUIS NAPOLÉON ROI DE HOLLANDE. — NAPOLÉON Ier, PROTECTEUR DE LA CONFÉDÉRATION DU RHIN.

Du 26 *Décembre* 1805 *au* 25 *Septembre* 1806.

SOMMAIRE :

Entretien entre Napoléon et l'archiduc Charles.—L'Empereur va de Vienne à Munich.—Le calendrier Grégorien remplace le calendrier Républicain. — Message au Sénat. — Mariage du prince Eugène avec la princesse Auguste de Bavière.—Grandes Fêtes à Munich.—Mariage de Stéphanie de Beauharnais avec le prince héréditaire de Bade.—Retour de l'Empereur à Saint-Cloud.—Allocution de l'Empereur aux autorités de Paris.—Insurrection dans le duché de Parme.—Médailles soumises à Napoléon.—Il refuse l'érection d'un monument à sa gloire.—Les balanciers d'Austerlitz.—La Cour de Naples a violé le traité de neutralité.—Invasion de l'armée Française dans le royaume de Naples.—Proclamation de l'Empereur à l'armée d'expédition contre Naples. — Conquête du royaume de Naples.—Joseph Napoléon roi de Naples.—Discours de l'Empereur à l'ouverture de la session législative.—Loyauté du ministre Fox.—L'Empereur refuse qu'on lui construise un palais à Lyon.—Principautés conférées aux beaux-frères de Napoléon.—Une députation Néerlandaise vient offrir la couronne de Hollande au prince Louis Napoléon.—Réponse de l'Empereur.—Réponse du roi Louis Napoléon.—Message au Sénat.—Audience de l'Empereur à l'ambassadeur de la Sublime Porte.—Mission à

Constantinople du général Sébastiani.—Troubles au théâtre de Rouen.—Arc de triomphe du Carrousel.—Création de la Confédération du Rhin.—Première liste des Princes souverains qui en font partie.—François II renonce à la couronne impériale d'Allemagne.—Grande assemblée à Paris des Juifs les plus considérables.—Lord Yarmouth et lord Lauderdale à Paris pour traiter de la paix.—La mort de Fox, cause de la rupture des conférences.—Traité de paix avec la Russie, non ratifié.—Traité secret signé à Potsdam.—Serment prêté sur la tombe de Frédéric II.—Paroles de Napoléon à l'ambassadeur de Prusse.—Préparatifs de guerre contre la Prusse.

Quelques jours avant que Napoléon partit de Vienne, l'archiduc Charles lui avait demandé une entrevue, il ne vint pas à Schœnbrunn, mais à un rendez-vous de chasse appelé la Vénerie sur la route de Vienne à Bukersdorf. L'Empereur y était allé comme pour chasser, l'archiduc y vint avec deux officiers seulement; ils s'entretinrent longtemps seuls dans une chambre du pavillon de chasse. Napoléon et sa suite revinrent assez tard à Schœnbrunn. L'Empereur faisait un cas particulier de l'archiduc Charles; il l'estimait beaucoup.

Chap. XXII. — 1805.

Après avoir remis le commandemant de la Grande Armée au maréchal Berthier, l'Empereur quitta Vienne pour se rendre à Munich; il passa par Scharding et Passau, où il rencontra le général Lauriston, qui revenait de Cadix; il l'envoya comme gouverneur à Venise. Il arriva à Munich pendant la nuit, quelques jours avant le nouvel an de 1806. L'Impératrice y était arrivé par son ordre depuis quinze jours, elle était auparavant à Strasbourg.

Le calendrier républicain loin d'avoir l'assentiment de la majorité des Français avait signalé nos discordes civiles, et c'est de ce nouveau calendrier qu'ont daté

Chap. XXVI. — 1806.

en même temps les malheurs de nos cités. Le calendrier républicain n'était employé que dans les actes du Gouvernement et dans les actes civils publics ou particuliers réglés par la loi ; dans les relations sociales, le calendrier romain était resté en usage ; dans l'ordre religieux il était nécessairement suivi et la double date était ainsi constamment employée. Un grave obstacle au maintien du calendrier républicain était l'embarras qu'il produisait dans nos relations avec les étrangers, ce qui devait subsister toujours, car on ne pouvait pas espérer le faire admettre universellement ; Napoléon pour remédier à ces inconvénients fit rendre une loi pour fixer le retour au calendrier grégorien,(1) à partir du 1er janvier 1806, (11 nivôse an XIII), et c'est pendant son séjour à Munich que ce changement s'opéra dans l'Empire Français.

Le 7 janvier l'Empereur adressa de Munich le message suivant au Sénat :

" Senateurs, la paix a été conclue à Presbourg et " ratifiée à Vienne entre moi et l'Empereur d'Au- " triche. Je voulais, dans une séance solennelle, vous " en faire connaître moi-même les conditions ; mais " ayant depuis longtemps arrêté avec le roi de Bavière " le mariage de mon fils le prince Eugène avec la " princesse Auguste sa fille, et me trouvant à Munich " au moment où la célébration dudit mariage devait " avoir lieu, je n'ai pu résister au plaisir d'unir moi- " même les jeunes époux, qui sont tous deux le " modèle de leur sexe. Je suis d'ailleurs bien aise " de donner à la Maison royale de Bavière et à ce brave " peuple Bavarois qui, dans cette circonstance, m'a

(1) Loi du 24 fructidor an XIII.

" rendu tant de services et montré tant d'amitié, et " dont les ancêtres furent constamment unis de poli- " tique et de cœur à la France, cette preuve de ma " considération et de mon estime particulière. Chap. XXII. — 1806.

" Le mariage aura lieu le 15 janvier. Mon arrivée " au milieu de mon peuple sera donc retardée de " quelques jours. Ces jours paraîtront longs à mon " cœur ; mais, après avoir été sans cesse livré aux " devoirs d'un soldat, j'éprouve un tendre délasse- " ment à m'occuper des détails et des devoirs d'un " père de famille. Mais, ne voulant pas retarder da- " vantage la publication du traité de paix, j'ai or- " donné, en conséquence de nos statuts constitution- " nels, qu'il vous fût communiqué sans délai, pour " être ensuite publié comme loi de l'Empire."

La cérémonie religieuse du mariage du prince Eugène avec la princesse Auguste, fut célébrée à Munich par le prince primat d'Allemagne, ancien Électeur de Mayence ; les fêtes durèrent une semaine, on y observa la pompe et l'étiquette royale, ainsi se forma le premier anneau qui unit la nouvelle dynastie Napoléonienne aux anciennes dynasties de l'Europe. Quelque effort qu'on ait tenté depuis pour rompre ou dissoudre ces alliances, elles sont devenues héréditaires, elles subsistent et se perpétueront dans leur sang et dans les pages de l'histoire. Cinq jours après l'Empereur était à la Cour à Carlsruhe où il arrêta le mariage de Mlle. Stéphanie de Beauharnais(1) avec le prince héréditaire de Bade, puis il vint à Strasbourg,

(1) Nièce de l'impératrice Joséphine ; le mariage fut célébré à Paris dans la chapelle du Palais des Tuileries le 7 avril suivant.

Chap. XXII. — 1806.

voyagea rapidement, et rentra au palais de Saint-Cloud le 26 janvier à minuit.

Le surlendemain il reçut les hommages et les félicitations des principales autorités, il leur répondit : " Si la destinée avait été contraire à mes armes, c'est " alors que j'aurais fait une entrée solennelle pour " que mes ennemis reconnaissent, aux acclamations " qui se seraient fait entendre, et au nombre des " Français qui se seraient pressés autour de moi, les " ressources que j'aurais trouvé dans l'amour de mes " sujets ; revenant victorieux, j'ai obéi au sentiment " qui me pressait de rentrer dans mon palais pour " m'occuper, sans retard, des plus chers intérêts de " mes sujets, et de perfectionner la législation, les " bonnes lois étant la cause la plus durable de la " prospérité des peuples ; je mets mon unique gloire " à fixer les destinées de la France, de manière que, " dans les âges les plus reculés, elle soit reconnue par " la seule dénomination de Grand Peuple, je désire " qu'on ne se ressouvienne de ce qui a été fait de " bien dans ces derniers mois, qu'au moment où mon " armée rentrera en France, afin que mes soldats " soient alors accueillis, comme doivent l'être des en- " fants qui font la gloire et l'honneur de leur famille."

Une insurrection éclate dans le duché de Parme, vers le 19 janvier ; sur-le-champ l'Empereur donne l'ordre au général Junot de partir dans la journée, de courir jour et nuit jusqu'à Parme, et aussitôt arrivé dans deux heures, il doit se rendre sur le principal théâtre de l'insurrection, faire imprimer, publier et répandre dans le duché une proclamation courte et ferme, réunir la force armée, car dit Napoléon " Ce

" n'est point avec des phrases qu'on maintient la " tranquillité dans l'Italie, faites comme j'ai fait à " Binasco,(1) qu'un gros village soit brûlé, faites " fusiller une douzaine d'insurgés et former des " colonnes mobiles afin de saisir partout les brigands, " et de donner un exemple au peuple de ces " pays."(2)

Peu de jours après le retour de l'Empereur à Saint-Cloud, Denon, directeur de son cabinet des médailles, vint lui soumettre celles qu'il avait préparées pour perpétuer les faits de la campagne d'Austerlitz. La série de ces médailles commençait au départ de l'armée du camp de Boulogne pour se porter sur le Rhin ; la première présentait d'un côté la tête de Napoléon et de l'autre un aigle Français tenant un léopard Anglais.—" Qu'est-ce à dire ?" dit l'Empereur.—" Sire, dit Denon, c'est un aigle Français, " étouffant dans ses serres le léopard, l'un des attri- " buts des armoiries de l'Angleterre."—L'Empereur rejetta avec violence cette médaille d'or jusqu'au fond du salon, en disant à Denon : " Vil flatteur ! com- " ment osez-vous dire que l'aigle Français étouffe le " léopard Anglais ? Je ne puis mettre à la mer un " seul petit bâteau pêcheur que les Anglais ne s'en " emparent. C'est bien ce léopard qui étouffe l'aigle " Français. Faites fondre de suite cette médaille, et " ne m'en présentez jamais de pareilles."

Parcourant ensuite les autres médailles, et prenant celle qui était relative à la bataille d'Austerlitz, il en blâma la composition et ordonna encore au mal-

(1) Voir pages 131 et 132.

(2) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XI, pièce 9678.

Chap. XXII. — 1806.

heureux Denon de la faire fondre : " Mettez seule-
" ment d'un côté, bataille d'Austerlitz, avec la date, et " de l'autre l'aigle Français, ceux d'Autriche et de " Russie. Croyez que la postérité saura bien dis- " tinguer le vainqueur." La pensée modeste de Napoléon ne fut pourtant pas exécutée dans son entier. Au lieu des aigles la médaille frappée représente l'effigie des trois empereurs ; on peut en conclure que la plus grande partie de ces fastueuses inscriptions, de ces louanges excessives, publiées avec tant d'éclat et étalées sur tant de monuments publics, n'étaient point du goût de Napoléon, et encore moins de son choix. Peu d'hommes à sa place auraient eu autant de modestie et de simplicité.

C'est ce même sentiment de réserve qui lui fit refuser au maréchal Kellermann, organe d'une nombreuse réunion de citoyens, la permission d'élever *à leurs frais* un monument à sa seule gloire. *Cet hommage de ses sujets* Napoléon voulait le mériter par sa vie entière, telle fut sa réponse.

Si sa statue a été placée au-dessus de la colonne de la place Vendôme, il est certain que sa première pensée fut de l'ériger à la seule gloire de l'armée Française, cette statue devait être celle de la paix. L'architecte Poyet avait aussi projeté d'élever par souscription une colonne triomphale à la seule gloire de l'Empereur ; il ne put obtenir la permission de l'entreprendre.(1)

Un jour, au Conseil des ministres, Gaudin, qui avait le portefeuille des finances, demanda à l'Em-

(1) De Bausset, Mémoires sur l'intérieur du palais Impérial, Tome I, page 79, Bruxelles, 1827, in-12.

pereur une vingtaine de canons :—" Eh quoi ! dit en " riant Napoléon, notre Ministre des Finances veut-" il nous faire la guerre ?—Non, pas à vous, Sire, " répondit ce ministre, mais à de vieilles machines " usées, fatigantes et dangereuses pour les ouvriers " employées à la fabrication des monnaies ; si Votre " Majesté daigne m'accorder des pièces d'artillerie " Russes et Autrichiennes, choisies parmi les plus " mauvaises, je ferai refaire les balanciers de tous les " hôtels des monnaies sur des modèles mieux entendus " et plus convenables ; et si Votre Majesté veut m'y " autoriser le nom, *Balancier d'Austerlitz* sera gravé " sur chacune de ces machines." Ce nom d'une bataille si glorieuse pour l'armée Française décida l'Empereur ; il donna sur-le-champ l'ordre au ministre de la guerre de mettre une batterie de vingt canons à la disposition du ministre des finances.

Chap. XXII. — 1806.

Au mois de juin, 1805, une correspondance interceptée de la reine Caroline de Naples, ne laissait aucun doute sur les intelligences de cette princesse avec les ennemis du Gouvernement Français, elle écrivait : " Pour 17,000 Français je saurais bien renouveler les " Vêpres Siciliennes, mais je crains ceux qui vien-" draient après."(1) Au commencement de la campagne qui venait d'avoir lieu contre l'Autriche, dont le roi, ou plûtot la reine de Naples était loin de prévoir l'issue, le Gouvernement napolitain, sans aucune notification préalable, avait reçu dans ses ports 12 vaisseaux anglais et russes, ayant à bord 15,000 hommes de troupes de ces deux nations, lesquels devaient opérer une diversion en Italie, qui fut

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome X, pièce 8834.

Chap. XXII. — 1806.

anéantie par la rapidité de la marche de l'armée Française, et finalement par la victoire d'Austerlitz ; l'Angleterre et la Russie étaient alors en guerre avec la France, la Cour de Naples devait donc s'attendre à subir les conséquences d'une telle infraction au traité de neutralité qu'elle avait conclu récemment.(1) Le 3 janvier l'Empereur conféra le grade de général de division au prince Joseph, et le nomma son Lieutenant pour le commandement en chef d'une armée d'expédition contre Naples, composée de 39,000 hommes, dont 16,000 sous les ordres immédiats du maréchal Masséna ; 13,000 sous ceux du général Reynier, et 10,000 commandés par le général Lecchi. Napoléon adressa à cette armée la proclamation suivante :(2)

" Soldats, depuis dix ans j'ai tout fait pour " sauver le Roi de Naples ; il a tout fait pour se " perdre.

" Après la bataille de Dego, de Mondovi, de Lodi, " il ne pouvait m'opposer qu'une faible résistance. " Je me fiai aux paroles de ce prince, et je fus géné- " reux envers lui.

" Lorsque la seconde coalition fut dissoute à Ma- " rengo, le roi de Naples, qui, le premier, avait " commencé cette injuste guerre, abandonné à

(1) Traité du 21 septembre 1805.

(2) Napoléon avait rédigé cette proclamation à Schœnbrunn le 27 décembre 1805, c'est-à-dire le lendemain de la signature du traité de paix de Presbourg, mais elle ne fut publiée que le 1er février 1806, parceque il ne voulait pas avancer que son frère Joseph allait à Naples avant d'en être sûr ; ce document fut communiqué à toutes les Cours étrangères. (*Correspondance de Napoléon Ier, Tome XI, pièces* 9625 *et* 9724).

" Lunéville par ses alliés, resta seul et sans dé- Chap. XXII. — 1806.
" fense. Il m'implora ; je lui pardonnai une seconde fois.

" Il y a peu de mois, vous étiez aux portes de " Naples. J'avais d'assez légitimes raisons de sus- " pecter la trahison qui se méditait, et de venger les " outrages qui m'avaient été faits. Je fus encore " généreux. Je reconnus la neutralité de Naples ; " je vous ordonnai d'évacuer ce royaume ; et pour la " troisième fois la Maison de Naples fut affermie " et sauvée.

" Pardonnerons-nous une quatrième fois ? Nous " fierons-nous une quatrième fois à une cour sans foi, " sans honneur, sans raison ? Non ! non ! la dynastie " de Naples a cessé de régner ; son existence est in- " compatible avec le repos de l'Europe et l'honneur " de ma couronne.

" Soldats, marchez, précipitez dans les flots, si " tant est qu'ils vous attendent, ces débiles bataillons " des tyrans des mers. Montrez au monde de quelle " manière nous punissons les parjures. Ne tardez " pas à m'apprendre que l'Italie tout entière est sou- " mise à mes lois, ou à celles de mes alliés ; que le " plus beau pays de la terre est affranchi du joug " des hommes les plus perfides ; que la sainteté des " traités est vengée, et que les mânes de mes braves " soldats égorgés dans les ports de Sicile à leur re- " tour d'Egypte, après avoir échappé aux périls des " naufrages, des déserts et des combats, sont enfin " apaisés.

" Soldats, mon frère marchera à votre tête ; il connaît mes projets, il est le dépositaire de mon auto-

Chap. XXII. — 1806.

" rité, il a toute ma confiance, environnez-le de toute " la vôtre."

Le cabinet Napolitain s'émut de tous ces préparatifs, il voulut alors essayer la voie des négociations, il envoya le cardinal Ruffo avec des propositions pacifiques auprès de Napoléon, qui l'empêcha de venir à Paris, son parti était pris de mettre le royaume de Naples dans sa famille, et de n'écouter aucune des propositions de paix, ou d'armistice, ou de suspension d'armes qui pourraient lui être faites.(1) L'armée Française envahit immédiatement les Etats napolitains, le 15 février elle entrait dans la ville de Naples, le roi Ferdinand et la reine s'étaient embarquées, ainsi que les troupes russes et anglaises, la conquête du royaume fut promptement achevée, puis Napoléon Ier éleva son frère Joseph sur le trône de Naples,(2) avec le nom de Joseph Napoléon.

Le 2 mars, l'Empereur ouvre en personne la Session législative, on remarque principalement dans son discours les passages suivants :(3)

" Depuis votre dernière session la plus grande " partie de l'Europe s'est coalisée avec l'Angleterre. " Mes armées n'ont cessé de vaincre que lorsque je " leur ai ordonné de ne plus combattre. J'ai vengé " les droits des Etats faibles, opprimés par les forts. " Mes alliés ont augmenté en puissance et en consi- " dération ; mes ennemis ont été humiliés et con- " fondus. La Maison de Naples a perdu sa couronne

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XI, pièces 9713 et 9714.

(2) Par un décret impérial du 30 mars.

(3) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XII, pièce 9912.

“ sans retour. La presqu’île de l’Italie tout entière “ fait partie du grand empire. J’ai garanti, comme “ chef suprême, les souverains et les constitutions “ qui en gouvernent les différentes parties. Chap. XXII. — 1806.

“ La Russie ne doit le retour des débris de son “ armée qu’au bienfait de la capitulation que je lui “ ai accordée. Maître de renverser le trône impérial “ d’Autriche, je l’ai raffermi. La conduite du cabi- “ net de Vienne sera telle, que la postérité ne me “ reprochera pas d’avoir manqué de prévoyance. “ J’ai ajouté une entière confiance aux protestations “ qui m’ont été faites par son souverain. D’ailleurs “ les hautes destinées de ma couronne ne dépendent “ pas des sentiments et des dispositions des cours “ étrangères. Mon peuple maintiendra toujours ce “ trône à l’abri des efforts de la haine, et de la ja- “ lousie. Aucun sacrifice ne lui sera pénible pour “ assurer ce premier intérêt de la patrie.

“ Nourri dans les camps, et dans des camps tou- “ jours triomphants, je dois dire cependant que, dans “ ces dernières circonstances, mes soldats ont sur- “ passé mon attente. Mais il m’est doux de déclarer “ aussi que mon peuple a rempli tous ses devoirs. “ Au fond de la Moravie, je n’ai pas cessé un ins- “ tant d’éprouver les effets de son amour et de son “ enthousiasme. Jamais il ne m’en a donné des “ marques qui aient pénétré mon cœur de plus douces “ émotions. Français! je n’ai pas été trompé dans “ mes espérances. Votre amour, plus que l’étendue “ et la richesse de votre territoire, fait ma gloire. “ Magistrats, prêtres, citoyens, tous se sont montrés “ dignes des hautes destinées de cette belle France,

Chap. XXII. — 1806.

" qui, depuis deux siècles, est l'objet des ligues et " de la jalousie de ses voisins."

Le ministre Anglais Fox ayant eu connaissance d'un complot tramé contre la vie de Napoléon, l'en fit avertir par une lettre, son premier mot, après en avoir achevé la lecture, s'adressant à Talleyrand, a été : " Je reconnais là les principes d'honneur et de vertu " qui ont toujours animé M. Fox. Remerciez-le de " ma part, et dites lui que, soit que la politique de " son souverain nous fasse rester encore longtemps en " guerre, soit qu'une querelle aussi inutile pour " l'humanité ait un terme aussi rapproché que les deux " nations doivent le désirer, je me réjouis du nouveau " caractère que, par cette démarche, la guerre a déjà " pris, et qui est le présage de ce qu'on peut attendre " d'un cabinet dont je me plais à apprécier les prin-" cipes d'après ceux de M. Fox, un des hommes les " mieux faits pour sentir en toutes choses ce qui est " beau, ce qui est vraiment grand." Fox nommait l'individu, et donnait les détails sur la manière dont on devait s'y prendre, en outre il faisait connaître qu'il écrivait par ordre exprès de Sa Majesté Britannique.(1)

L'architecte Fontaine présenta à l'Empereur le projet d'un magnifique palais pour un grand souverain, sur le rempart de la montagne de Sainte-Foi, vers l'île Perrache, qui le précédait du côté de la ville de Lyon ; Napoléon répondit : " Des établissements plus utiles qu'un palais de luxe réclament " nos soins et mon intérêt."

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XII, pièces 9926 et 9944.

Par deux décrets(1) l'Empereur conféra des principautés à ses beaux-frères ; au prince Murat la souveraineté des Duchés de Berg et de Clèves ; au prince Borghèse, la propriété et souveraineté de Guastalla. Au prince de Lucques, la souveraineté et propriété du pays de Massa et Carrara. Chap. XXII. — 1806.

Il donna au maréchal Berthier la principauté de Neufchâtel, au maréchal Bernadotte la principauté de Ponte-Corvo, et à de Talleyrand la principauté de Bénévent.

Il octroya sans droit de souveraineté à Cambacérès le titre de duc de Parme, et à Lebrun le titre de duc de Plaisance.

Une députation de la Hollande vint à Paris, elle était composée de : Brantzen, ambassadeur près la Cour de France, Verhuel vice-amiral, Goguel, ministre des finances, Van Styrun, membre de leurs hautes Puissances, les Etats de Hollande, William Six, conseiller d'Etat. On dépêcha des courriers, on demanda des instructions, et après quatre mois de négociations, fut conclu entre l'Empereur des Français et la République Batave, le traité du 24 mai 1806, par lequel la royauté fut établie en Hollande et fondée sur des principes constitutionnels.

Le 5 juin la même députation fut reçue par Napoléon en une audience solennelle au palais de Saint-Cloud, elle lui exprima le vœu des représentants de la République Batave, de lui accorder comme roi de Hollande le prince Louis ; l'Empereur fit la réponse suivante :

“ Messieurs les représentants du peuple Batave, j'ai

(1) Des 15 et 30 mars.

Chap. XXII. — 1806.

" toujours regardé comme le premier intérêt de ma " Couronne de protéger votre patrie.

" Toutes les fois que j'ai dû intervenir dans vos " affaires intérieures, j'ai d'abord été frappé des in- " convénients attachés à la forme incertaine de votre " Gouvernement. Gouvernés par une assemblée " populaire, elle eut été influencée par les intrigues, et " agitée par les puissances voisines ; gouvernés par " une magistrature élective, tous les renouvellements " de cette magistrature eussent été des moments de " crise pour l'Europe, et le signal de nouvelles guerres " maritimes. Tous ces inconvénients ne pouvaient " été parés que par un gouvernement héréditaire. Je " l'ai appelé dans votre patrie par mes conseils, lors " de l'établissement de votre dernière constitution, et " l'offre que vous faites de la couronne de Hollande au " prince Louis, est conforme aux vrais intérêts de votre " patrie, aux miens, et propre à assurer le repos général " de l'Europe. La France a été assez généreuse pour " renoncer à tous les droits que les événements de la " guerre lui avaient donnés sur vous ; mais je ne " pouvais confier les places fortes qui couvrent ma " frontière du nord à la garde d'une main infidèle ou " même douteuse.

" Messieurs les Représentants du peuple Batave, " j'adhère au vœu de leur Hautes Puissances.

" Je proclame roi de Hollande le prince Louis.

" Vous, Prince, régnez sur ces peuples. Leurs " pères n'acquirent leur indépendance que par les " secours constants de la France. Depuis, la Hollande " fut l'alliée de l'Angleterre ; elle fut conquise. Elle " dut encore à la France son existence. Qu'elle vous

" doive donc des rois qui protègent ses libertés, ses " lois, sa religion ; mais ne cessez jamais d'être " Français. Chap. XXII. — 1806.

" La dignité de connétable de l'Empire sera pos-" sédée par vous et vos descendants. Elle vous re-" tracera les devoirs que vous avez à remplir envers " moi, et l'importance que j'attache à la garde des " places fortes qui garnissent le nord de mes Etats, et " que je vous confie. Prince, entretenez parmi vos " troupes cet esprit que je leur ai vu sur les champs " de bataille. Entretenez dans vos nouveaux sujets " des sentiments d'union et d'amour pour la France. " Soyez l'effroi des méchants, et le père des bons ; " c'est le caractère des grands rois."

Le roi Louis Napoléon répondit :

" Sire, j'avais placé toute mon ambition à sacrifier " ma vie au service de Votre Majesté. Je faisais con-" sister mon bonheur à admirer de plus près toutes " ces qualités qui la rendent si chère à ceux qui, " comme moi, ont été souvent témoins de la puissance " et des effets de son génie. Elle permettra donc que " j'éprouve des regrets m'éloignant d'elle, mais ma " vie et ma volonté lui appartiennent ; j'irai régner " en Hollande, puisque ces peuples le désirent, et que " Votre Majesté l'ordonne. Sire, lorsque Votre " Majesté quitta la France pour aller vaincre l'Europe, " conjurée contre elle, elle voulut s'en rapporter à moi " pour garantir la Hollande de l'invasion qui la " menaçait. J'ai dans cette circonstance apprécié le " caractère de ces peuples, et les qualités qui les dis-" tinguent. Oui, Sire, je serai fier de régner sur eux. " Mais quelque glorieuse que soit la carrière qui m'est

Chap. XXII. — 1806.

“ ouverte, l’assurance de la constante protection de “ Votre Majesté, l’amour et le patriotisme de mes “ nouveaux sujets, peuvent seuls me faire guérir des “ maux occasionnés par tant de guerres et d’événements “ accumulés en si peu d’années.

“ Sire, lorsque Votre Majesté mettra le dernier “ sceau à sa gloire, en donnant la paix au monde, les “ places qu’elle confie à ma garde, à celles de mes “ enfants, aux soldats Hollandais qui ont combattu “ sous ses yeux à Austerlitz, ces places seront bien “ gardées.”

En même temps l’Empereur envoie un message au Sénat, pour lui faire connaître l’avénement du prince Louis Napoléon au trône de Hollande, où il mentionne, que sous le point de vue commercial, ce pays étant situé à l’embouchure des grandes rivières qui arrosent une partie considérable de la France, il fallait qu’il eût la garantie que le traité de commerce qu’il conclurait avec cette nation fut fidèlement exécuté ; afin de concilier les intérêts des manufactures et du commerce avec ceux de ses peuples.

Le même jour, 5 juin, l’Empereur donna audience à un ambassadeur Ottoman qui venait de la Sublime Porte, saluer en lui la dignité impériale. Napoléon lui tînt ce langage : “ Tout ce qui arrivera d’heureux “ ou de malheureux aux Ottomans, sera heureux ou “ malheureux pour la France ; M. l’ambassadeur “ transmettez ces paroles au sultan Selim. Qu’il s’en “ souvienne toutes les fois que mes ennemis, qui sont “ aussi les siens, voudront arriver jusqu’à lui. Il ne “ peut jamais avoir rien à craindre de moi. Un

" avec moi, il n'aura jamais à redouter la puissance " d'aucun de ses ennemis." Chap. XXII. — 1806.

Quelques jours après, l'Empereur envoya le général Sébastiani en mission à Constantinople, dans le but d'établir une triple alliance entre la France, la Porte et la Perse, dirigée indirectement ou implicitement contre la Russie. Il veut être bien avec la Turquie par la confiance, par l'amitié, mais comme cela n'est pas suffisant il veut aussi que cette liaison apparaisse à la Cour de Saint-Pétersbourg, au cabinet de Saint-James, à toute l'Europe, que tout ce qui est amitié ait de l'éclat, que tout ce qui est froideur et mécontentement soit secret.(1)

A Rouen, des jeunes gens ayant occasionné des troubles au théâtre, plusieurs des coupables levèrent la main sur les soldats qui venaient pour les arrêter et les traitèrent de sbires. Pour les punir, l'Empereur ordonna que ceux qui n'étaient point mariés, et qui avaient moins de 25 ans, fussent envoyés au 5e régiment de ligne en garnison en Italie, avec injonction de les mettre sur-le-champ en marche. Napoléon ajouta : " En vivant avec les militaires ils apprendront " à les connaître, et ils verront que ce ne sont pas des " sbires." Les autres furent mis en liberté en leur faisant recommander par le maire, plus de sagesse à l'avenir, et plus de respect pour la force armée.(2)

L'Empereur dans une note dictée au grand-maréchal avait inséré : " Il sera fait un arc de triomphe entre " les deux palais," celui des Tuileries et celui du

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XII, pièce 10,339.

(2) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XII, pièces 10,362, 10,407 et 10,472.

Chap. XXII. — 1806.

Louvre. Il est bien de remarquer que ces notes, dictées et improvisées par Napoléon, n'emportaient pas avec elles l'ordre d'exécution ; sa conception était rapide, mais l'application des formes était toujours réfléchie. Les projets et les plans qui étaient demandés étaient examinés et sérieusement discutés par les ministres, par le conseil des bâtiments, et par lui-même. La décision formelle suivie des fonds affectés à ces projets, n'avait jamais lieu qu'après des discussions préliminaires. Par exception il décida et décréta définitivement, et sans avoir consulté personne, la prompte construction de l'arc de triomphe du Carrousel ; ce monument était consacré à la gloire de l'armée, il se crut assez de droits pour prononcer de lui-même, et sans le concours des hommes de l'art, les devis portèrent la somme à un million, qui devait être pris sur les contributions de guerre levées dans les pays étrangers. La première pierre de l'arc de triomphe du Carrousel fut posée le 7 juillet, et le 22 août suivant, il était déjà élevé à la hauteur des premières voûtes.

L'alliance prussienne était très-indécise, Napoléon prit la résolution d'assurer sous le titre de Protecteur, sa domination sur ceux des Etats germaniques, qui dans la crainte de se voir enlever les avantages qu'ils devaient à la France, étaient désireux de se confédérer avec elle, le 12 juillet tous les traités furent signés avec les Envoyés de chacun des Etats destinés à former la Confédération du Rhin, Napoléon offrit à chacun une part d'avantages propres à déterminer son adhésion. Les princes signataires, étaient les rois de Bavière et de Wurtemberg, l'électeur archi-chancelier,

l'électeur de Bade, le duc de Berg et de Clèves, le landgrave de Hesse-Darmstadt, les princes de Nassau-Usingen et Nassau-Weilbourg, les princes de Hohenzollern-Hechingen et Hohenzollern-Sigmaringen, les princes de Salm-Salm, et Salm-Kirbourg, le prince d'Isenbourg-Birstein, le duc d'Aremberg, le prince de Lichtenstein et le comte de la Leyen. Chap. XXII. — 1806.

L'électeur archi-chancelier recevait le titre de Prince-Primat et d'altesse Eminentissime; l'électeur de Bade, le duc de Berg, et le landgrave de Hesse-Darmstadt, le titre de grand-duc; le chef de la maison de Nassau, le titre de duc; le comte de la Leyen, le titre de prince.

Les Princes qui faisaient partie de la Confédération du Rhin, se déclaraient par leur acte de fondation séparés à perpétuité de l'ancien empire Germanique, et unis entre eux par une confédération nouvelle, ils proclamaient leur indépendance de toute puissance étrangère, et ils reconnaissaient pour Protecteur Napoléon I[er] Empereur des Français.

L'effet naturel de la Confédération du Rhin était d'affaiblir la Prusse comme l'Autriche de tout ce qui était ajouté à la puissance Française, de consacrer pour la France un ascendant fixe et régulier sur une grande partie de l'Allemagne, interdite désormais à toute autre influence, de fortifier l'Empire de Napoléon sur la rive droite du Rhin par une ceinture d'Etats devoués à ses intérêts, en conséquence de leurs intérêts mêmes, puisqu'ils ne pouvaient conserver que par la France ce qu'ils n'avaient acquis que par elle. Ainsi presque tout le midi de l'Allemagne était devenu une partie essentielle du système fédératif de

Chap. XXII. — 1806.

Napoléon. L'armée Française était grossie de toutes les forces des Etats confédérés. Les contingents réunis de ces Etats présentaient un total de 53,000 hommes qu'un recrûtement éventuel devait, en cas de guerre, entretenir toujours présents sous le drapeau.

François II voyant la décomposition des anciens Etats Germaniques, conséquence naturelle du traité de Presbourg,(1) prit la résolution d'abdiquer la dignité de chef suprême de l'empire Germanique et la couronne impériale d'Allemagne ; il ne conserva que le titre d'Empereur d'Autriche, qui lui est resté depuis.(2) C'est donc Napoléon qui a renversé l'ancien empire Germanique.

Napoléon ayant ordonné par un décret(3) de réunir les plus considérables d'entre les Juifs en assemblée à Paris, il nomma MM. Molé, Portalis et Pasquier, maître des requêtes au Conseil d'Etat, commissaires près la dite assemblée ; cette assemblée fut organisée le 26 juillet, 1806, les commissaires lui soumirent une série de questions, dont ils furent chargés de diriger la discussion ; le but de cette réunion était de concilier la croyance des Juifs avec les devoirs des Français, et de les rendre citoyens utiles, il charge les commissaires de conférer particulièrement avec les membres les plus influens de l'assemblée, de leur dire qu'il est content du zèle qui l'anime, de faire sentir que les circonstances sont extraordinaires, qu'il désire prendre tous les moyens pour que les droits qui ont

(1) Voir pages 489 et 490.

(2) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XIII, pièces 10,635 et 10,763.

(3) Du 30 mai.

été restitués au peuple juif ne soient pas illusoires, et enfin pour lui faire trouver Jérusalem dans la France.(1) Chap. XXII. — 1806.

Vers la fin de juin, lord Yarmouth vînt à Paris avec des pouvoirs en forme pour traiter de la paix entre l'Angleterre et la France ; on serait immédiatement tombé d'accord si nous avions eu la Sicile, mais le cabinet Britannique ne voulait point reconnaître Joseph Napoléon pour roi des Deux-Siciles, tandis qu'il ne possédait que le royaume de Naples. Lord Lauderdale(2) fut ensuite adjoint à lord Yarmouth, puis il resta seul pour continuer les négociations. Les plénipotentiaires Français étaient M. de Champagny et le général Clark. Il n'y avait aucun doute que l'opposition à la paix ne serait point venu de l'Empereur, il la désirait d'autant plus sincèrement qu'elle aurait mis fin à la coalition des puissances du Nord, qui n'avait jamais cessé d'exister, ainsi qu'on va le voir. Par malheur le ministre Fox, qui souhaitait aussi la paix, mourut, lord Lauderdale fut rappelé, et les conférences se trouvèrent ajournées et rompues.(3)

La paix avec la Russie avait été signée à Paris le 20 juillet, mais ce traité ne fut point ratifié à Saint-Pétersbourg ; c'est ici le cas de faire connaître que le 3 novembre 1805, un traité secret fut signé à Potsdam, entre la Russie, la Prusse et l'Autriche ; la

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XII, pièces 10,537, et 10,538.—Tome XIII, pièce 10,686.—Montholon, Récit de la captivité de Napoléon, Tome II, page 295, Paris, 1847, in-8o.

(2) Il arriva à Paris le 4 août.

(3) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XII, pièce 10,396. —Tome XIII, pièces 10,600 et 10,657.—Mémoires du duc de Rovigo, Tome II, pages 258 et 265, Paris, 1828, in-8o.

Chap. XXII. — 1806. négociation de ce traité avait été précédée d'une excursion de l'Empereur de Russie à Berlin, et s'il faut en croire la chronique du temps, dans la nuit du 4 au 5 octobre, 1805, une visite avait été faite par l'Empereur Alexandre, le roi Frédéric-Guillaume et la reine de Prusse autour du tombeau de Frédéric II à Potsdam, et à la lueur des flambeaux aurait été proféré par ces trois personnages un serment de haine contre la France et contre Napoléon.

Le marquis de Lucchesini, ambassadeur de Prusse, devant remettre à l'Empereur ses lettres de rappel, et M. de Knobelsdorf ses lettres de créance, Napoléon leur donna en commun une audience le 7 septembre, dans laquelle il s'expliqua avec la plus grande franchise. Il fit dire au roi Frédéric-Guillaume par celui des envoyés de ce souverain qui retournait auprès de lui, que : " la rupture de la négociation avec la Russie " ayant affaibli l'espérance de maintenir la paix sur le " continent, et rendu plus opiniâtre la guerre mari- " time, il prendrait le passé pour maître du présent ; " que, s'il se trouvait dans la nécessité d'en venir aux " mains avec les armées prussiennes, il était résolu, " en raison de l'estime qu'il avait pour elles, de les " attaquer avec des forces supérieures ; qu'il ferait " aussi tous ses efforts pour s'assurer la victoire, avant " que la réunion des armées d'Alexandre et les secours " des ennemis les plus acharnés de la France vinssent " la rendre moins certaine comme plus sanglante, et " faire chanceler la neutralité peu certaine de " l'Autriche." Il n'y a pas dans l'histoire d'exemple d'une politique plus loyale dans sa manifestation envers ses adversaires, elle aurait été maladroite sans la

puissance et la force qui permettaient à Napoléon de tenir un langage aussi sincère. Chap. XXII. — 1806.

La Prusse mobilisait son armée, ses nombreux armements tombaient sous l'application de l'un des articles du traité de la Confédération du Rhin, c'était le cas pour les souverains qui en faisaient partie d'armer pour défendre leurs intérêts, pour garantir leur territoire et en maintenir l'inviolabilité ; Napoléon les invita donc(1) à ordonner à leurs troupes qu'elles fussent mises, sans délai, en état de marcher avec leurs équipages de campagne et de concourir à la cause commune.

La Garde Impériale partit en poste le 19 septembre, elle devait faire la route en 6 jours de Paris à Mayence. Les troupes qui étaient au camp de Meudon furent envoyées de la même manière.

(1) Le 21 septembre.

CHAPITRE XXIII.

NAPOLÉON Ier EMPEREUR ET ROI.

CAMPAGNE DE PRUSSE (IÉNA).

Du 25 *Septembre* 1806 *au* 1er *Janvier* 1807.

SOMMAIRE :

Départ de l'Empereur pour la Grande Armée.—Il arrive à Mayence.—Ultimatum de la Prusse.—Proclamation à l'armée.—Message au Sénat.—Position de l'armée ennemie.—Mouvement de l'armée Française.—Le Langrafenberg.—Difficulté pour faire arriver l'artillerie.—Bataille d'Iéna.—L'Empereur visite les blessés.—Il reçoit les docteurs de l'Université d'Iéna.—Bataille d'Auerstaedt.—Allocution de l'Empereur aux prisonniers Saxons.—Réponse du général Pfuhl.—Napoléon arrive au palais de Weimar.—Paroles de l'Empereur sur Bernadotte.—Contributions de guerre.—Acte de générosité envers la veuve d'un officier.—Davout précède l'Empereur à Berlin.—Napoléon à Potsdam.—L'épée du Grand Frédéric.—Proclamation à l'armée.—Visite à Spandau.—Entrée triomphale de Napoléon à Berlin.—Egards de l'Empereur pour les membres de la famille de Frédéric-Guillaume.—Revue du corps de Davout.—Ce que ce maréchal dit à l'Empereur.—Clémence de Napoléon envers la princesse de Hatzfeld.—Amnistie signé et non ratifié.—Allocution de l'Empereur à une députation du Palatinat et de Posen.—Entretien de Napoléon avec Jean de Müller.—Blocus Continental.—Message au Sénat.—Occupation des villes Anséatiques.—Proclamation à l'armée.—Les princes de Saxe en-

trent dans la Confédération du Rhin.—Le nom d'Iéna donné au pont de l'École Militaire.—Arrivée de l'Empereur à Varsovie.—Conversation de l'Empereur avec les soldats.—Combats de Pultusk et de Golymin.—La Grande Armée prend ses cantonnements.

L'Empereur part de Saint-Cloud le 25 septembre, à quatre heures et demi du matin avec l'Impératrice.(1) Il ne s'arrête à Metz que pour visiter l'arsenal, voir l'école d'artillerie, et reconnaître en quel état était la place. Il alla rapidement à Mayence, où il séjourna 2 à 3 jours ; plusieurs courriers qu'il y reçut lui firent hâter ses dispositions ; il donna ordre à Metz de mettre les troupes en poste à mesure qu'elles arriveraient. Après avoir reçu la visite des princes de Bade, de Darmstadt et de Nassau, et avoir arrêté le plan définitif de la tête de pont du Rhin, il se rendit à Aschaffenbourg, dîna chez le prince Primat, et continua sa route sur Wurtzbourg, où il arriva le 2 octobre, à 6 heures du soir. Le grand-duc lui fit une très-belle réception, il logea chez lui et y attendit des nouvelles de l'armée prussienne. C'est là qu'il détermina la base de ses opérations, et qu'il résolut de prendre pour premier point de départ la ville de Bamberg, dans laquelle il arriva le 6 octobre, et y établit son quartier-général.

Chap. XXIII. — 1806.

Là il reçut un courrier de Mayence envoyé par Talleyrand, qui transmettait deux dépêches importantes ; l'une était une lettre du Roi de Prusse, très-longue, l'autre une note du ministre Knobelsdorf, ou pour mieux dire une ultimatum, où était mentionné

(1) Elle accompagna l'Empereur jusqu'à Mayence seulement.

Chap. XXIII. — 1806. les prétentions de la Prusse, pour l'apprécier, il suffit d'en citer le premier article, qui était conçu ainsi :

" Les troupes Françaises, qu'aucun titre fondé n'appelait en Allemagne, repasseront incessament le Rhin, toutes sans exception, en commençant leur marche du jour même où le roi se promettait la réponse de l'Empereur, et en la poursuivant sans s'arrêter, car leur retraite instante, complète, au point où en étaient les choses, était le seul gage de sûreté que le roi put admettre."

Cette note diplomatique était *l'ultimatum* du cabinet de Berlin, par le ton et la forme dans lequel il était conçu, ce document présentait plutôt un défi choquant qu'une exposition de griefs ; aussi pour y répondre, l'Empereur se contenta d'exposer à son armée les motifs de la guerre par la proclamation suivante :(1)

" Soldats, l'ordre pour votre rentrée en France " était parti ; vous vous en étiez déjà rapprochés de " plusieurs marches. Des fêtes triomphales vous " attendaient, et les préparatifs pour vous recevoir " étaient commencés dans la capitale.

" Mais, lorsque nous nous abandonnions à cette " trop confiante sécurité, de nouvelles trames s'our- " dissaient sous le masque de l'amitié et de l'alliance. " Des cris de guerre se sont faits entendre à Berlin ; " depuis deux mois nous sommes provoqués tous les " jours davantage.

" La même faction, le même esprit de vertige qui, " à la faveur de nos dissensions intestines, conduisit, " il y a quartoze ans, les Prussiens au milieu des " plaines de la Champagne, domine dans leurs

(1) Le 6 octobre.

" conseils. Si ce n'est plus Paris qu'ils veulent brûler " et renverser jusque dans ses fondements, c'est " aujourd'hui leurs drapeaux qu'ils se vantent de " planter dans les capitales de nos alliés ; c'est la " Saxe qu'ils veulent obliger à renoncer, par une tran- " saction honteuse, à son indépendance, en la rangeant " au nombre de leurs provinces ; c'est enfin vos " lauriers qu'ils veulent arracher de votre front. Ils " veulent que nous évacuions l'Allemagne à l'aspect " de leur armée ! Les insensés ! ! ! Qu'ils sachent " donc qu'il serait mille fois plus facile de détruire la " grande capitale que de flétrir l'honneur des enfants " du Grand Peuple et de ses alliés. Leurs projets " furent confondues alors ; ils trouvèrent dans les " plaines de la Champagne la défaite, la mort et la " honte ; mais les leçons de l'expérience s'effacent, et " il est des hommes chez lesquels le sentiment de la " haine et de la jalousie ne meurt jamais.

Chap. XXIII. — 1806.

" Soldats, il n'est aucun de vous qui veuille retour- " ner en France par un autre chemin que par celui " de l'honneur. Nous ne devons y rentrer que sous " des arcs de triomphe.

" Eh quoi ! aurions-nous donc bravé les saisons, les " mers, les déserts, vaincu l'Europe plusieurs fois " coalisé contre nous, porté notre gloire de l'Orient à " l'Occident, pour retourner aujourd'hui dans notre " patrie comme des transfuges, après avoir aban- " donné nos alliés, et pour entendre dire que l'aigle " française a fui épouvantée à l'aspect des armées " Prussiennes !

" Mais déjà ils sont arrivés sur nos avant-postes. " Marchons donc, puisque la modération n'a pu les

Chap. XXIII. — 1806.

“ faire sortir de cette étonnante ivresse. Que l'armée “ prussienne éprouve le même sort qu'elle éprouva il “ y a quartorze ans ! Qu'ils apprennent que, s'il est “ facile d'acquérir un accroissement de domaines et “ de puissance avec l'amitié du Grand Peuple, son “ inimitié qu'on ne peut provoquer que par l'abandon “ de tout esprit de sagesse et de raison, est plus ter- “ rible que les tempêtes de l'Océan !”

Le lendemain, 7 octobre, l'Empereur adressa au Sénat, le message qui suit, au sujet de l'envahissement de la Saxe par l'armée prussienne :

“ Sénateurs, nous avons quitté notre capitale “ pour nous rendre au milieu de notre armée “ d'Allemagne dès l'instant que nous avons su, “ avec certitude, qu'elle était menacée sur “ ses flancs par des mouvements inopinés. A “ peine arrivé sur les frontières de nos Etats, nous “ avons eu lieu de reconnaître combien notre présence “ y était nécessaire, et de nous applaudir des mesures “ défensives que nous avons prises avant de quitter le “ centre de notre Empire. Déjà les armées prus- “ siennes, portées au grand complet de guerre, “ s'étaient ébranlées de toutes parts ; elles avaient “ dépassé leurs frontières ; la Saxe était envahie, et “ le sage prince qui la gouverne était forcé d'agir “ contre sa volonté, contre l'intérêt de ses peuples. “ Les armées prussiennes étaient arrivées devant les “ cantonnements de nos troupes. Des provocations “ de toutes espèces, et même des voies de fait, avaient “ signalé l'esprit de haine qui animait nos ennemis, et “ la modération de nos soldats, qui, tranquilles à “ l'aspect de tous ces mouvements, étonnés seulement

“ de ne recevoir aucun ordre, se reposaient dans “ la confiance que donnent le courage et le bon “ droit. Chap. XXIII. — 1806.

“ Notre premier devoir a été de passer le Rhin “ nous-même, de former nos camps, et de faire en-“ tendre le cri de guerre. Il a retenti au cœur de “ tous nos guerriers. Des marches combinées et “ rapides les ont portés en un clin d'œil au lieu que “ nous leur avions indiqués. Tous nos camps sont “ formés; nous allons marcher contre les armées prus-“ siennes et repousser la force par la force. Toutefois, “ nous devons le dire, notre cœur est péniblement “ affecté de cette prépondérance constante qu'obtient “ en Europe le génie du mal, occupé sans cesse à “ traverser les desseins que nous formons pour la “ tranquillité de l'Europe, le repos et le bonheur de “ la génération présente, assiégeant tous les cabinets “ par tous les genres de séductions, et égarant ceux “ qu'il n'a pu corrompre, les aveuglant sur leurs “ véritables intérêts, et les lançant au milieu des “ partis, sans autre guide que les passions qu'il a su “ inspirer.

“ Le cabinet de Berlin lui-même n'a point choisi “ avec délibération le parti qu'il prend; il y a été “ jeté avec art et une malicieuse adresse. Le roi s'est “ trouvé tout-à-coup à cent lieues de sa capitale, aux “ frontières de la Confédération du Rhin, au milieu “ de son armée et vis-à-vis des troupes françaises, “ dispersées dans leurs cantonnements, et qui “ croyaient devoir compter sur les liens qui unissaient “ les deux Etats, et sur les protestations prodiguées en “ toutes circonstances par la Cour de Berlin.

Chap. XXIII. — 1806.

" Dans une guerre aussi juste, ou nous ne prenons " les armes que pour nous défendre, que nous n'avons " provoqués par aucun acte, par aucune prétention, " et dont il nous serait impossible d'assigner la " véritable cause, nous comptons entièrement sur " l'appui des lois, et sur celui de nos peuples que les " circonstances appellent à nous donner de nouvelles " preuves de leur dévouement et de leur courage. " De notre côté, aucun sacrifice personnel ne nous " sera pénible, aucun danger ne nous arrêtera, toutes " les fois qu'il s'agira d'assurer les droits, l'honneur et " la prospérité de nos peuples."

Dresde ni Berlin n'étaient couverts par aucun corps d'armée. Tournée par sa gauche, prise, pour ainsi dire, au dépourvu, l'armée prussienne se trouvait, dès le début, dans une position assez critique. Elle occupait Eisenach, Gotha, Erfurt, Weimar ; le 12 octobre l'armée Française était à Saalfeld, à Gera et marchait sur Naumbourg et Iéna, ses coureurs inondaient la plaine de Leipsig.

L'ennemi, coupé à Dresde, était encore à Erfurt, et s'occupait à réunir ses colonnes qu'il avait envoyées sur Cassel et Wurtzbourg, dans des projets offensifs. Il avait voulu ouvrir la campagne par une invasion en Allemagne. Le Weser, où il avait construit des batteries, la Saale qu'il se proposait également de défendre, et les autres rivières étaient aussi tournées, de sorte que l'armée Française bordait la Saale, ayant le dos à l'Elbe, et marchant sur l'armée Prussienne, qui, de son côté, avait le dos sur le Rhin, position assez bizarre, d'où devaient naître des événements d'une grande importance. L'armée prussienne

employa plusieurs jours à rappeler ses divers corps, et le 13, elle se plaçait entre Capelsdorf et Auerstadt.

L'Empereur écrivit à Talleyrand : " Les affaires " vont ici, comme je les avais calculées, il y a deux " mois, à Paris, marche par marche, presque " événement par événement : je ne me suis trompé " en rien."(1)

Le 13 octobre, au déclin du soleil, l'Empereur arriva à Iéna, avec le maréchal Lannes et la Garde Impériale à pied, il était en communication avec les maréchaux Soult et Ney, auxquels il envoya ordre de venir le joindre. Bernadotte, Davout et le grand-duc de Berg, de leur côté, étaient aussi arrivés à Naumburg.

Sur un petit plateau qu'occupait notre avant-garde à Iéna, Napoléon aperçut les dispositions de l'ennemi, qui paraissait manœuvrer pour attaquer le lendemain, et forcer les divers débouchés de la Saale. L'ennemi défendait en force, et par une position inexpugnable, la chaussée d'Iéna à Weimar, et paraissait penser que les Français ne pourraient déboucher dans la plaine, sans avoir forcé ce passage. Il ne paraissait pas possible, en effet, de faire monter de l'artillerie sur le plateau,(2) qui d'ailleurs était si petit que quatre bataillons pouvaient à peine s'y déployer. Napoléon fit souper avec lui tous les généraux qui étaient là ; avant de se coucher, il descendit à pied la montagne d'Iéna pour s'assurer qu'aucune voiture de

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XIII, pièce 10,989.

(2) Ce plateau, devenu célèbre par la bataille d'Iéna, s'appelait Landgrafenberg, il a reçu depuis le nom de Napoléonsberg.

Chap. XXIII. — 1806.

munitions n'étaient restées en bas; c'est là qu'il trouva toute l'artillerie du maréchal Lannes engagée dans un ravin que l'obscurité lui avait fait prendre pour un chemin, et qui était tellement resserrée, que les fusées des essieux portaient des deux côtés sur le rocher. Dans cette position elle ne pouvait ni avancer, ni reculer, parceque, il y avait 200 voitures à la suite l'une de l'autre dans ce défilé. Cette artillerie était celle qui devait servir la première; celle des autres corps était derrière elle.

L'Empereur entra dans une colère qui se fit remarquer par un silence froid. Il demanda plusieurs fois le général commandant l'artillerie de l'armée, qu'il fut fort étonné de ne pas trouver là; et, sans se répandre en reproches, il fit lui-même l'officier d'artillerie, réunit les cannoniers, et après leur avoir fait prendre les outils du parc et allumer des falots, il en tint un lui-même à la main, dont il éclaira les canonniers qui travaillaient sous sa direction à élargir le ravin jusqu'à ce que les fusées des essieux ne portassent plus sur le roc. On ne saurait s'imaginer ce qui se passait sur la figure de ces canonniers en voyant leur Empereur éclairer lui-même, un falot à la main, les coups redoublés dont ils frappaient le rocher. Tous étaient épuisés de fatigue, et pas un ne proféra une plainte, sentant bien l'importance du service qu'ils rendaient, et ils ne se gênaient pas pour témoigner leur surprise de ce qu'il fallait que ce fut l'Empereur lui-même qui donna cet exemple à ses officiers. Napoléon ne se retira que quand la première voiture fut passée, ce qui n'eut lieu que fort avant dans la nuit. Il revint

ensuite à son bivouac, d'où il envoya quelques ordres avant de prendre quelques instants de repos. Chap. XXIII. — 1806.

L'Empereur fît ranger sur le plateau d'Iéna qu'occupait notre avant-garde, que l'ennemi paraissait avoir négligé, et vis-à-vis duquel il était en position, tout le corps du maréchal Lannes ; et au sommet la Garde Impériale en bataillon carré. L'Empereur bivouaqua au milieu de ses braves.

Le 14 octobre, au matin, un brouillard épais obscurcissait le jour, Napoléon passa devant plusieurs lignes, il recommanda aux soldats de se tenir en garde contre cette cavalerie prussienne qu'on peignait comme si redoutable, il les fit souvenir qu'il y avait un an, à la même époque, ils avaient pris Ulm ; que l'armée prussienne, comme l'armée autrichienne, était aujourd'hui cernée, ayant perdu sa ligne d'opérations, ses magasins ; qu'elle ne se battait plus dans ce moment pour la gloire, mais pour sa retraite ; que cherchant à faire une trouée sur différents points, les corps d'armée qui la laisseraient passer seraient perdus d'honneur et de réputation. A ces paroles animées, les soldats répondirent par les cris : *marchons*. Les tirailleurs engagèrent l'action, la fusillade devint vive, quelque bonne que fut la position que l'ennemi occupait, il en fut debusqué, l'armée Française déboucha dans la plaine en prenant son ordre de bataille.

La lutte continua, en moins d'une heure l'action devint générale ; lorsque Napoléon voyait ses ailes menacées par la cavalerie ennemie, il se portait au galop pour ordonner des manœuvres, et des changements de front à carrés ; 250 ou 300,000 hommes avec

Chap. XXIII. — 1806.

7 ou 800 pièces de canon, semaient partout la mort, et offraient un de ces spectacles rares dans l'histoire, de part et d'autre on manœuvra constamment comme à une parade, la victoire ne fut pas un moment incertaine; l'armée Française avait peu de cavalerie, on la réunit toute au centre, et lorsque l'Empereur remarqua le mouvement d'oscillation dans l'armée ennemie, il la fit charger à outrance, la charge réussit, le désordre et la déroute commencèrent chez les Prussiens qui furent poursuivis dans la direction de Weimar; les succès de la bataille d'Iéna furent immenses.

La Garde Impériale à pied vit avec un dépit qu'elle ne pouvait dissimuler tout le monde aux mains et elle dans l'inaction. Plusieurs voix firent entendre les mots; *en avant?* "Qu'est-ce? dit l'Empereur; "ce ne peut être qu'un jeune homme qui n'a pas de "barbe, qui peut vouloir préjuger ce que je dois "faire; qu'il attende qu'il ait commandé dans trente "batailles rangées avant de prétendre me donner "des avis." C'étaient effectivement des vélites dont le jeune courage était impatient de se signaler.

Quand la nuit commença à approcher, l'Empereur fit le tour du champ de bataille avec sa sollicitude accoutumée, soin pieux dont aucune cause ne l'a jamais détourné, il descendit alternativement de cheval pour faire boire de l'eau-de-vie à des blessés, et on l'a vu plusieurs fois mettre lui-même sa main dans la poitrine d'un soldat renversé, pour s'assurer si son cœur palpitait encore, lorsqu'il croyait avoir reconnu, à un reste de coloris sur son visage, qu'il n'était pas mort. S'il trouvait un peu plus de morts sur un

terrain que sur un autre, il mettait encore pied à terre, regardait au numéro des boutons quel était le régiment auquel ils appartenaient, et il était rare ou qu'à la première revue où il apercevait ce régiment, il ne fit pas quelques questions sur l'ordre dans lequel il avait attaqué, ou bien l'avait été lui-même, afin de se rendre raison des pertes qu'il avait remarquées. Plusieurs fois on l'a vu en cherchant ainsi sur le champ de bataille, retrouver des hommes qui vivaient encore; il en était d'une joie qu'on ne pourrait rendre; mais la tristesse venait aussitôt s'emparer de son esprit, par la pensée qu'il pouvait s'en trouver ainsi d'autres qui n'avaient pas le bonheur d'être rencontrés. Ce soir-là il fut assez content, l'administration avait fait son devoir, les blessés avaient été exactement rélevés et soignés partout(1). Chap. XXIII. — 1806.

Il revint coucher à Iéna, et reçut les docteurs de l'Université. Il fit un cadeau de bienveillance au curé de cette ville, qui se donnait beaucoup de peine pour le soulagement des blessés et des prisonniers.

Dans la soirée, l'adjudant-général Romeuf vînt informer l'Empereur des prodiges de Davout, qui venait de remporter la bataille d'Auerstadt, où ce maréchal avait déployé une bravoure distinguée et de la fermeté de caractère, première qualité d'un homme de guerre; l'Empereur laissa parler Romeuf jusqu'à la fin de sa narration, et lui demanda si dans cette action le corps de Bernadotte avait appuyé le corps de Davout, Romeuf fut obligé de dire que Bernadotte

(1) Mémoires du duc de Rovigo, Tome II, page 282, Paris, 1828, in-8°.—Meneval, Souvenirs historiques, Tome I, page 179, Bruxelles, 1843, in-18.

Chap. XXIII. — 1806.

ni ses troupes ne s'y étaient point trouvés, et il eut l'air d'en ignorer les motifs. L'Empereur vit bien qu'on lui cachait quelque chose, et il se promit de connaître plus tard la vérité.

Pendant la nuit on avait fait prisonnier une forte partie de l'armée Saxonne; l'Empereur fit réunir dans une des salles du bâtiment de l'Université les officiers Saxons qui étaient au nombre d'environ trois cents, et leur adressa l'allocution suivante:

" Je n'ai pris les armes que pour assurer l'indépen-
" dance de la nation Saxonne, et m'opposer à ce que
" votre pays soit incorporé à la monarchie prussienne.
" Je veux vous renvoyer tous chez vous, si vous me
" donnez votre parole de ne jamais servir contre la
" France. Votre souverain, dont je connais les
" qualités, a montré une extrême faiblesse en cédant
" aux menaces des Prussiens, et en les laissant entrer
" sur son territoire. Il faut qu'ils restent en Prusse
" en ne se mêlant en rien des affaires d'Allemagne.
" Les Saxons doivent être réunis à la Confédération
" du Rhin, sous la protection de la France. Cette
" protection n'est pas nouvelle, puisque depuis 200
" ans, sans la France, ils eussent été envahis par
" l'Autriche ou par la Prusse."

Le général Pfuhl, attaché à la personne de l'Électeur, prit la parole au nom de ses collègues et répondit à l'Empereur, qu'il se faisait fort, en deux jours, d'aller à Dresde, porter cette proposition généreuse à l'Électeur, et de rapporter sa réponse, persuadé d'après les propres sentiments de l'Électeur, qu'il serait pénétré de reconnaissance. " Eh bien! reprit " l'Empereur, partez, dites à l'Électeur que je lui

" renvoie ses troupes, et que je le prie de donner " ordre à celles qui sont encore dans l'armée prus- " sienne de la quitter." On renvoya par Leipsig les prisonniers saxons, ils se mirent en route sur le champ. Chap XXIII. — 1806.

L'Empereur partit d'Iéna pour Weimar, il fit ce petit trajet en calèche ouverte ; au milieu de la route il vit arriver un officier prussien, conduit par un officier de l'avant-garde Française, c'était un aide-de-camp du roi de Prusse qui apportait une lettre de Sa Majesté Prussienne par laquelle elle demandait un armistice, l'Empereur refusa de l'accorder, ne voulant point arrêter les mouvements de l'armée, et surtout jugeant convenable de recueillir les fruits de sa victoire.

Arrivé à Weimar, Napoléon se rendit à la résidence du duc, qui était absent, la duchesse seule était restée pour faire les honneurs du palais à l'Empereur, il en fut satisfait et eut pour elle toutes sortes d'égards.

De Weimar l'Empereur alla coucher à Naumbourg où était Davout avec son corps-d'armée ; il témoigna à ce maréchal toute sa satisfaction. Là il lui fut confirmé le refus de Bernadotte de venir à l'aide de Davout lors de la bataille d'Auerstadt(1) malgré les ordres précis qu'il avait reçu de l'Empereur ; c'était un sentiment de jalousie envers Davout, qui avait fait agir ainsi Bernadotte. En apprenant ces détails, Napoléon se recueillit un moment, puis éclatant en reproches, il ajouta : " Cela est si odieux, que si je le " mets à un conseil de guerre, c'est comme si je le " faisais fusiller ; il vaut mieux ne lui en pas parler. " Je lui crois assez d'honneur, pour qu'il reconnaisse

(1) Voir pages 527 et 528.

Chap. XXIII. — 1806.

“ lui-même, qu’il a fait une action honteuse, sur “ laquelle je ne lui déguiserai pas ma façon de “ penser.”(1) Bernadotte était beau-frère de Murat, on voit par là que Napoléon était bon parent et qu’il ne voulait affliger, ni Murat, ni sa sœur Caroline, épouse de Murat.

Napoléon appréciant que le résultat de la bataille d’Iéna, est la conquête de tous les pays appartenant au roi de Prusse en deça de la Vistule, décréta(2) une contribution extraordinaire de guerre de 159,425,000 francs, répartie d’après l’état suivant :

	francs.
L’Electorat de Saxe	25,375,000
Le duché de Weimar	2,200,000
Les Etats du duc de Brunswick et Wolfenbüttel .	5,625,000
Les Etats du prince de Nassau, Orange, Fulde .	1,300,000
L’électeur de Hesse-Cassel	6,000,000
La ville d’Erfurt et le comté de Blankenhayn .	400,000
Le comté d’Eichsfeld	675,000
La ville de Goslar	200,000
La principauté de Halberstadt	525,000
Hildesheim	100,000
Paderborn	225,000
Münster	2,500,000
Le pays de Tecklenberg et de Lingen . . .	100,000
Le comté de la Marck	2,000,000
Le principauté de Minden et de Ravensberg .	600,000
Le margraviat de Baireuth	2,500,000
Les Etats du roi de Prusse en deçà de la Vistule .	100,000,000
La ville de Berlin était comprise dans cette réquisition pour une somme de dix millions.	
Le pays de Hanovre	9,100,000
Total	159,425,000

L’Empereur en s’approchant de Berlin suivait la

(1) Mémoires du duc de Rovigo, Tome II, page 292, Paris, 1828, in-8°.

(2) Le 15 octobre.

route de Potsdam, toute l'armée était en avant à une ou deux marches; lorsqu'il partit de Wittemberg à une heure après midi le temps était affreux, le soleil obscurci, en traversant le faubourg il survînt une forte grêle. L'Empereur par extraordinaire mit pied à terre pour laisser passer l'orage, pendant lequel il entra dans la maison d'un capitaine forestier. Il s'imaginait que personne ne l'avait reconnu, et n'attribuait qu'aux usages reçus, l'empressement et l'étonnement dont furent saisis deux jeunes femmes qu'il trouva dans l'appartement. Elles se levèrent et restèrent debout, ainsi que les enfants qui étaient avec elles; le rouge couvrit leur visage, lorsque la plus jolie des deux s'écria à demi-voix: "Ah! mon Dieu! "c'est l'Empereur."

L'Empereur demanda à cette dame: "Etes-vous mariée, Madame?—Non, Sire, répondit-elle, je suis veuve.—L'Empereur parut surpris et lui demanda; De quoi est mort votre mari?—La dame répliqua: A la guerre au service de votre Majesté.—Mais vous me connaissez donc?—Oui, Sire, vous n'êtes pas changé; je vous ai bien reconnu, ainsi que le général Bertrand, et le général Savary.—Mais où m'avez-vous connu?—Sire, en Egypte."

L'Empereur plus surpris encore: "Comment vous étiez en Egypte? contez-moi donc cela.—Sire, je suis Suisse, j'avais épousé M. de * * * médecin de l'armée; il est mort de la peste à Alexandrie. Me trouvant sans enfants, j'ai épousé en secondes noces, un chef de bataillon du 2e régiment d'infanterie légère, qui a été tué a la bataille d'Aboukir; il m'a laissé un fils que j'élève. Revenue en France avec

l'armée, je n'ai pu obtenir aucune pension ; fatiguée d'être repoussée, je suis revenu en Suisse, d'où j'ai été appelée par Madame que vous voyez, pour élever ses enfants."

L'Empereur : " Etiez-vous bien mariée avec le chef de bataillon, ou bien n'était-ce qu'un arrangement que votre position vous avait forcé d'accepter ?—Sire, mon contrat de mariage est là-haut dans ma chambre (elle court le chercher) vous voyez que mon fils est né d'un mariage légitime.—L'Empereur avec joie " Par Dieu ! Je ne me serais pas attendu à cette rencontre." Il ordonna au général Bertrand de prendre note des noms de la mère et de l'enfant, et dit : " Eh bien ! Madame, pour que vous conserviez souvenir de ce jour, je vous donne une pension annuelle de 1,200 francs, réversible sur votre fils."—Il remonta à cheval pour continuer sa marche, et il signa le même soir, avant de se coucher, le décret de cette donation.

" C'est la première fois, a dit l'Empereur, que je " mets pied à terre pour un orage ; j'avais le pres- " sentiment qu'une bonne action m'attendait là."

Afin de donner au maréchal Davout une preuve de sa satisfaction pour sa belle conduite à la bataille d'Auerstadt, l'Empereur l'autorise à entrer le premier à Berlin avec son corps-d'armée, en ayant soin que tous les bagages, et surtout que cette queue si vilaine à voir à la suite des divisions, s'arrête à deux lieues de la ville et rejoigne le camp sans traverser la capitale ; mais en s'y rendant par une autre chemin sur la droite. L'Empereur lui annonce qu'il compte faire son entrée à Berlin, mais qu'il peut provisoirement recevoir les clefs en faisant connaître aux magistrats

qu'ils ne les remettront pas moins à l'Empereur, quand il arrivera ; mais qu'il doit toujours exiger que les magistrats et les notables viennent le recevoir à la porte de la ville, avec toutes les formes convenables. Il lui prescrit de faire son entrée par la chaussée de Dresde.(1)

L'Empereur arriva à Potsdam le 24 octobre, il logea au palais, et alla visiter les châteaux du grand et petit Sans-Souci ; il remarqua la beauté du premier, et fit des réflexions sur la nature du terrain sur lequel cette belle résidence est construite, et qui est si peu propre à la végétation, que les arbres n'y peuvent parvenir à une grande hauteur. Le petit Sans-Souci, l'intéressa beaucoup, il examina l'appartement du grand Frédéric, qui est religieusement respecté ; aucun de ses meubles n'a été déplacé, sa table à écrire est fort simple, son encrier avec ses plumes étaient toujours là. L'Empereur ouvrit plusieurs des ouvrages que le grand roi lisait de préférence, et il remarquait les notes qu'il avait mise de sa propre main à la marge, lorsqu'il avait fait quelques réflexions. Il y en avait qui respiraient la mauvaise humeur. L'Empereur se fit ouvrir la porte par laquelle Frédéric descendait sur la terrasse du côté du jardin, ainsi que celle par laquelle il sortait lorsqu'il allait passer des revues sur cette grande plaine de sable, qui est voisine du château du côté opposé au jardin.

Napoléon a trouvé à Potsdam l'épée du grand Frédéric, la ceinture de général qu'il portait à la guerre de Sept-ans, et son cordon de l'aigle noir ; il s'est saisi de ces trophées avec empressement, et a

(1) Correspondance de Napoléon Ier. Tome XIII, pièce 11,05[illegible].

Chap. XXIII. — 1806.

dit : " J'aime mieux cela que vingt millions." Puis pensant un moment à qui il confierait ce précieux dépôt. " Je les enverrai, dit-il, à mes vieux soldats de la guerre d'Hanovre ; j'en ferai présent au Gouverneur des Invalides, cela restera à l'Hôtel."

De Potsdam, l'Empereur adressa à l'armée la proclamation suivante :(1)

" Soldats ! Vous avez justifié mon attente, et " répondu dignement à la confiance du Peuple Fran- " çais.

" Vous avez supporté les privations et les fatigues " avec autant de courage que vous avez montré " d'intrépidité et de sang-froid au milieu des com- " bats. Vous êtes les dignes défenseurs de l'hon- " neur de ma couronne et de la gloire du Grand " Peuple ; tant que vous serez animés de cet esprit, " rien ne pourra vous résister. La cavalerie a rivalisé " avec l'infanterie et l'artillerie ; je ne sais désormais " à quelle arme je dois donner la préférence ; vous " êtes tous de bons soldats.

" Voici les résultats de nos travaux. Une des " premières puissances militaires de l'Europe, qui osa " naguère nous proposer une honteuse capitulation, " est anéantie. Les forêts, les défilés de la Fran- " conie, la Saale, l'Elbe que nos pères n'eussent pas " traversés en sept ans, nous les avons traversés en " sept jours, et livré dans l'intervalle quatre combats " et une grande bataille. Nous avons précédé à Pots- " dam, à Berlin, la renommée de nos victoires. " Nous avons fait soixante mille prisonniers, pris " soixante-cinq drapeaux, parmi lesquels ceux des

(1) Le 26 octobre.

" gardes du roi de Prusse ; six cents pièces de canon, Chap. XXIII.
" trois forteresses, plus de vingt généraux. Ce- — 1806.
" pendant près de la moitié de vous regrettent de
" n'avoir pas encore tiré un coup de fusil. Toutes
" les provinces de la monarchie prussienne, jusqu'à
" l'Oder, sont en notre pouvoir.

" Soldats ! Les Russes se vantent de venir à nous ; " nous marcherons à leur rencontre ; nous leur " épargnerons la moitié du chemin ; ils retrouveront " Austerlitz au milieu de la Prusse. Une nation qui a " aussitôt oublié la générosité dont nous avons usé " envers elle après cette bataille, où son Empereur, " sa Cour, les débris de son armée n'ont dû leur " salut qu'à la capitulation que nous leur avons " accordée, est une nation qui ne saurait lutter avec " succès contre nous.

" Cependant, tandis que nous marchons au-devant " des Russes, de nouvelles armées, formées dans " l'intérieur de l'Empire, viennent prendre notre " place pour garder nos conquêtes. Mon peuple " tout entier s'est levé, indigné de la honteuse capi- " tulation que les ministres prussiens, dans leur " délire, nous ont proposée.

" Nos routes et nos villes frontières sont remplies " de conscrits qui brûlent de marcher sur vos traces. " Nous ne serons plus désormais les jouets d'une paix " traîtresse, et nous ne poserons plus les armes que " nous n'ayons obligé les Anglais, ces éternels " ennemis de notre nation, à renoncer au projet de " troubler le continent, et à la tyrannie des mers.

" Soldats ! Je ne puis mieux vous exprimer les " sentiments que j'ai pour vous, qu'en vous disant

Chap. XXIII. — 1806.

" que je vous porte dans mon cœur, l'amour que vous " me montrez tous les jours."

Napoléon partit de Potsdam le 26 octobre, à midi, et alla visiter la forteresse de Spandau, d'où il fit relâcher tous les prisonniers politiques; après avoir donné des ordres au général de division Chasseloup, commandant le génie de l'armée, sur les améliorations à faire aux fortifications de cette place, il transporta le même jour son quartier-général à Charlottenbourg;(1) le lendemain il fit son entrée solennelle à Berlin, environné du prince de Neufchâtel, des maréchaux Davout et Augereau, de son grand maréchal du palais, de son grand écuyer et de ses aides-de-camp. Le maréchal Lefebvre ouvrait la marche à la tête de la Garde Impériale à pied; les cuirassiers de la division Nansouty étaient en bataille sur le chemin. L'Empereur marchait entre les grenadiers et les chasseurs à cheval de sa Garde. L'avenue de Charlottenbourg, par où il arrivait, était remplie d'une foule immense accourue sur son passage, toutes les dames étaient aux fenêtres, il faut dire à leur louange qu'il y avait beaucoup de curiosité de leur part, car chez elle le sentiment patriotique se faisait sentir par une profonde tristesse sur leur visage, la plupart avait leurs yeux mouillés de larmes.

L'Empereur fixa sa résidence au palais du roi. Il s'y trouvait la sœur du roi de Prusse, princesse électorale de Hesse-Cassel, qui était en couches; l'épouse du prince d'Orange et de Fulde, également sœur du roi de Prusse, avait été laissée malade dans les appartements supérieurs. Napoléon eut beaucoup

(1) Situé à une lieue de Berlin sur la Sprée.

d'égards pour ces deux princesses, et ordonna à Duroc, son grand-maréchal du palais de veiller à ce qu'elles ne fussent pas incommodé par le bruit et le mouvement du quartier-général. Chap. XXIII. — 1806.

Le 28 octobre l'Empereur passa la revue du corps de Davout, campé dans la plaine de Biesdorf, sur la route de Francfort. Après avoir fait dans les trois divisions de nombreuses promotions, et distribué 500 décorations de la Légion d'Honneur, il fit ranger en cercle autour de lui les officiers et leur dit: "Généraux, officiers et sous-officiers du troisième "corps d'armée, vous vous êtes couverts de gloire à "la bataille d'Iéna; j'en conserverai un éternel "souvenir. Les braves qui sont morts, sont morts "avec gloire. Nous devons désirer de mourir dans "des circonstances si glorieuses." Davout fit cette réponse laconique : "Sire, le troisième corps d'armée "sera toujours pour vous ce que fut pour César la "treizième légion."(1)

Le prince de Hatzfeld avait été chargé par l'Empereur du Gouvernement civil de Berlin. Des lettres interceptées aux avant-postes firent connaître qu'il instruisait le prince Hohenlohe des mouvements des Français, en conséquence il fut arrêté, et allait être jugé devant une commission militaire, quand la princesse de Hatzfeld vint se jeter aux pieds de l'Empereur, protestant de l'innocence de son mari, dont elle était elle-même persuadée. "Vous connaissez

(1) Pour connaître et apprécier la fidélité et le dévouement de la 13e légion Romaine, consulter : *L'Histoire de Jules César, par Napoléon III*, Tome II, livre IV, chapitre X, pages 574 à 578, Paris, 1866, in-8o.

Chap. XXIII. — 1806.

“ l’écriture de votre mari, lui dit l’Empereur ; je vais “ vous en faire juge,” et il lui remit la lettre interceptée. La princesse, grosse de plus de huit mois, pâlissait à chaque mot qui lui révélait la trahison de son mari, et elle était au moment de s’évanouir. L’Empereur fut touché de son état : “ Eh bien ! lui “ dit-il, vous tenez cette lettre, jetez-la au feu ; cette “ pièce anéantie, je ne pourrai plus faire condamner “ votre mari ”(1) La commission chargée de juger le prince de Hatzfeld était déjà nommée, et composée de sept colonels du corps du maréchal Davout ; en donnant la pièce de conviction, c’était plus qu’une grâce que Napoléon accordait, car la justice militaire devait avoir son cours, la grâce du souverain ne précède jamais la condamnation, elle ne doit arriver qu’après ; l’Empereur fut plus que magnanime en évitant à l’époux de Madame de Hatzfeld les désagréments d’un jugement.

Les places de Stettin, Magdebourg avaient capitulé, Lubeck était pris d’assaut, Glogau et Breslau assiégés avec vigueur ne devaient point tarder à se rendre, on pouvait donc considérer la campagne contre la Prusse comme entièrement terminée, une suspension d’armes fut signée le 16 novembre à Charlottenbourg entre le marquis de Lucchesini, le général de Zastrow pour la Prusse, et Duroc, grand-maréchal du palais pour la France. Le roi Frédéric-Guillaume refusa de la ratifier à cause de ses liaisons avec la Cour de Saint-Pétersbourg, ce que voyant Napoléon il s’occupa immédiatement de la

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XIII, pièces 11,103, 11,104 et 11,191.

délivrance de la Pologne, et de continuer la guerre avec la Russie.

Une députation du Palatinat et de Posen ayant été présentée à l'Empereur,(1) il lui répondit en ces termes :

" Que la France n'avait point reconnu le partage " de la Pologne; que les événements de la guerre " l'ayant amené dans ce pays, il trouvait conforme à " ses principes d'y recevoir les représentants de cet " ancien royaume; que l'illustre nation polonaise " avait rendu les plus grands services à l'Europe " entière; que ses malheurs avaient été le résultat de " ses divisions intestines; qu'il ne pouvait point leur " promettre le rétablissement de leur indépendance, " puisqu'il ne devait dépendre que d'eux; que, lors-" qu'une grande nation, lorsque plusieurs millions " d'hommes veulent être indépendants, ils réussissent " toujours dans leur entreprise; que, comme Empe-" reur des Français, il verra toujours avec un vif inté-" rêt le trône de Pologne se relever, et l'indépendance " de cette grande nation assurer celle de ses voisins, " menacée par l'ambition démesurée de la Russie; " que cela dépend plus d'eux que de lui; que, si les " prêtres, les nobles, les bourgeois veulent faire cause " commune, et prennent la ferme résolution de tri-" ompher ou de mourir, il leur présage qu'ils triom-" pheront; mais que des discours et des vœux sté-" riles ne suffisent pas; que ce qui a été renversé par " la force ne peut être rétabli que par la force; que ce " qui a été détruit par le défaut d'union ne peut être " rétabli que par l'union, et que le principe politique

(1) Le 19 novembre.

Chap. XXIII. — 1806.

" qui a porté la France à désavouer le partage de la " Pologne lui faisant désirer son rétablissement, les " Polonais pouvaient toujours compter sur sa toute- " puissante protection."(1)

A Berlin, l'Empereur vit avec beaucoup de plaisir M. de Humboldt, et l'historien Denina, qui devint peu de temps après son bibliothécaire, il accueillit favorablement le savant Jean de Müller, ce dernier a rendu compte dans ses œuvres, de l'entretien qu'il eut avec Napoléon, en voici les principaux passages :

" Je me rendis à l'heure indiquée, 7 heures du soir,(2) chez le ministre secrétaire d'Etat, qui me présenta à l'Empereur ; il était assis sur un sopha, il y avait dans le même salon mais éloigné de lui, quelques personnes qui ne m'étaient pas connues. L'Empereur commença à parler de *l'histoire de la Suisse*, et me dit que je devais la continuer, que les derniers temps avaient aussi leur intérêt. Il en vînt à l'acte de médiation, et témoigna les meilleures intentions, si nous voulions(3) ne pas nous immiscer dans les affaires de nos voisins et rester tranquille chez nous. Nous passâmes de l'histoire, et de la constitution de la Suisse à celle de l'ancienne Grèce, à la théorie des constitutions, à la grande différence de celle des Asiatiques, et aux causes de cette différence tirée du climat, de la polygamie ; au caractère des Arabes, ce qui nous conduisit aux irruptions que la civilisation avait à craindre des races tartares, et à la nécessité de leur opposer un rempart. La conversation roula ensuite

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XIII, pièce 11,279.

(2) Le 19 novembre.

(3) Jean de Müller était né à Schaffhouse (Suisse).

sur la grande fédération des peuples et du fardeau insupportable dont les armées excessives accablaient les Etats. Chap. XXIII. — 1806.

" Je le contredis quelquefois, et il entra en discussion. Je dois dire avec impartialité et aussi sincèrement que si j'étais devant Dieu, que la variété de ses connaissances, la finesse de ses observations, la justesse de son esprit (sans courir après ces traits qui éblouissent), son vaste coup-d'œil, ainsi que la manière dont il me parlait, me remplirent d'admiration. Pendant ce temps là, plusieurs maréchaux et le prince de Bénévent étaient entrés, mais il ne s'interrompit point. Après une heure et demi d'entretien, il fit commencer le concert, et je ne sais si ce fut par hazard, ou par bienveillance pour moi, qu'il demanda des morceaux de musique dont l'un avait pour motif la vie pastorale et le ranz-des-vaches. Ensuite il salua d'un air aimable et quitta le salon.

" Depuis l'audience que m'avait accordé Frédéric II en 1782, je n'avais jamais eu avec un prince une conversation aussi variée, je dois, en ce qui concerne la profondeur et l'étendue, donner l'avantage à Napoléon; Frédéric était un peu voltairien. Du reste, il y a dans son ton beaucoup de fermeté et d'énergie, sa bouche a quelque chose d'aussi prévenant, d'aussi attachant que chez Frédéric. L'Empereur a fait ma conquête par son génie et sa bonté naturelle."(1)

L'Angleterre venait de défendre tout commerce aux nations neutres sur les côtes de France et d'Allemagne, depuis Brest jusqu'aux bouches de l'Ebre, elle

(1) Johann von Müller. *Sämmtliche Werke*. Tome VII, page 243, Tübingen, 1812, in-12.

Chap. XXIII. — 1806.

réputait ennemi tout individu appartenant à l'Etat ennemi, et faisait en conséquence prisonnier de guerre, non-seulement les équipages des vaisseaux armés en guerre, mais encore les équipages des vaisseaux de commerce et des navires marchands, et même les facteurs du commerce et les négociants qui voyageaient pour les affaires de leur négoce, en un mot elle étendait aux bâtiments et marchandises du commerce, et aux propriétés des particuliers le droit de conquête, qui ne s'applique qu'à ce qui appartient à l'Etat ennemi.

Par représaille, le 21 novembre Napoléon rendit de Berlin un décret constitutif du *Blocus continental*, déclarant les îles Britanniques en état de blocus, et interdisant avec elles tout commerce et toute correspondance.

En conséquence les lettres ou paquets adressés, ou en Angleterre, ou à un Anglais, ou écrits en langue Anglaise, n'auront plus cours aux postes et seront saisis.—Tout individu sujet de l'Angleterre, de quelque état et condition qu'il soit, qui sera trouvé dans les pays occupés par nos troupes, ou par celle de nos alliés, sera fait prisonnier de guerre.—Tout magasin, toute marchandise, toute propriété de quelque nature qu'elle puisse être, appartenant à un sujet de l'Angleterre, sera déclaré de bonne prise.—Le commerce des marchandises Anglaises est défendu; toute marchandise appartenant à l'Angleterre, ou provenant de ses fabriques et de ses colonies, est déclaré de bonne prise.

L'Empereur adresse le même jour un message au Sénat pour lui faire connaître, ainsi qu'au peuple Français, les principes et les motifs de cette grande

mesure, on remarque dans ce document le passage suivant : Chap. XXIII. — 1806.

“ Nous avons mis les îles Britanniques en état de “ blocus, et nous avons ordonné contre elles des dis- “ positions qui répugnaient à notre cœur. Il nous en “ a coûté de faire dépendre les intérêts des particu- “ liers de la querelle des rois, et de revenir, après “ tant d'années de civilisation, aux principes qui carac- “ térisent la barbarie des premier âges des nations. “ Mais nous avons été contraints, pour le bien de “ nos alliés, à opposer à l'ennemi commun les mêmes “ armes, dont il se sert contre nous. Ces détermina- “ tions commandées par un juste sentiment de réci- “ procité, n'ont été inspirées, ni par la passion, ni par “ la haine. Ce que nous avons offert, après avoir “ dissipé les trois coalitions, nous l'offrons encore au- “ jourd'hui, que nos armes ont obtenu de nouveaux “ triomphes. Nous sommes prêts à faire la paix avec “ l'Angleterre, nous sommes prêts à la faire avec la “ Russie, avec la Prusse ; mais elle ne peut être con- “ clue que sur des bases telles qu'elle ne permette à “ qui que ce soit de s'arroger aucun droit de supré- “ matie à notre égard, qu'elle rende des colonies à “ notre métropole, et qu'elle garantisse à notre com- “ merce et à notre industrie, la prospérité à laquelle “ ils doivent atteindre.”

Le maréchal Mortier est chargé d'occuper Hambourg, Brême et Lubeck, de se rendre maître des embouchures de l'Elbe, du Weser, et de la Trave, ensuite il doit prendre possession du Mecklenbourg, en désarmer les troupes, et faire passer les armes en Hollande, faire administrer et gouverner le pays au nom

Chap. XXIII. — 1806.

de l'Empereur Napoléon ; il doit défendre le blocus des villes Hanséatiques, empêcher tout débarquement en Poméranie et entre l'Elbe et l'Oder, par ce moyen garantir Berlin, et maintenir toutes les communications avec la grande armée qui se réunit sur la Vistule.(1)

L'Empereur quitta Berlin le 25 novembre, et arriva le 27 à 10 heures du soir à Posen, la capitale de la grande Pologne ; la Grande Armée était déjà aux portes de Varsovie.(2)

Le 2 décembre, anniversaire du Couronnement et de la bataille d'Austerlitz, un *Te Deum* fut chanté dans les églises ; la ville de Posen, où était le quartier-général, donna un fort beau bal à l'Empereur, et comme il aimait communiquer à l'armée ses émotions de la journée, il lui adressa la proclamation qui suit :

" Soldats ! Il y a aujourd'hui un an, à cette " heure même, que vous étiez sur le champ mémo- " rable d'Austerlitz. Les bataillons russes, épouvantés, " fuyaient en déroute, ou, enveloppés, rendaient les " armes à leurs vainqueurs. Le lendemain ils firent " entendre des paroles de paix ; mais elles étaient " trompeuses ; à peine échappés, par l'effet d'une " générosité peut-être condamnable, aux désastres de " la troisième coalition, ils en ont ourdi une qua- " trième. Mais l'allié sur la tactique duquel ils " fondaient leur principale espérance n'est déjà plus. " Ses places fortes, ses capitales, ses magasins, ses ar- " senaux, deux cent quatre-vingt drapeaux, sept cent

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XIII, pièce 11.285.
(2) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XIII, pièce 11,318.

Chap. XXIII. — 1806.

" pièces de bataille, cinq grandes places de guerre, " sont en notre pouvoir. L'Oder, la Wartha, les " déserts de la Pologne, les mauvais temps de la saison " n'ont pu vous arrêter un moment. Vous avez " tout bravé, tout surmonté; tout a fui à votre " approche.

" C'est en vain que les Russes ont voulu défendre " la capitale de cette ancienne et illustre Pologne; " l'aigle française plane sur la Vistule. Le brave et " infortuné Polonais, en vous voyant, croit revoir les " légions de Sobieski de retour de leur mémorable " expédition.

" Soldats! Nous ne déposerons point les armes que " la paix générale n'ait affermi et assuré la puissance " de nos alliés, n'ait restitué à notre commerce sa " liberté et ses colonies. Nous avons conquis sur " l'Elbe et l'Oder, Pondichéry, nos établissements des " Indes, le cap de Bonne-Espérance et les colonies " espagnoles.

" Qui donnerait aux Russes le droit d'espérer de " balancer les destins? Qui leur donnerait le " droit de renverser de si justes desseins? Eux " et nous ne sommes-nous pas les soldats d'Au- " sterlitz?"

La paix fut signée avec l'Electeur de Saxe à Posen, le 11 décembre; Napoléon l'élevait au titre de Roi, dorénavant il prenait son rang dans la Confédération du Rhin selon son ordre d'introduction. Des traités semblables furent conclus(1) avec les maisons ducales de Saxe-Weimar, Saxe-Gotha, Saxe-Meiningen,

(1) Le 15 décembre.

Chap. XXIII. — 1806.

Saxe-Cobourg et Saxe-Hildburghausen, qui entrèrent également dans la Confédération du Rhin.

On avait proposé à l'Empereur de changer le nom de la place de la Concorde, il répondit :(1) de laisser à cette place son nom, ajoutant " La concorde, voilà " ce qui rend la France invincible !" Par un décret il ordonna que le pont construit sur la Seine, en face du champ de Mars, qu'on appelait le pont de l'Ecole Militaire, prendrait le nom de Pont d'Iéna. Pour honorer et perpétuer les noms des principaux braves tués à la bataille d'Iéna, il décida que le quai de Chaillot dans la partie située entre la barrière et la pompe à feu prendrait le nom de quai de Billy, nom d'un général tué dans cette même bataille ; que la rue qui était à ouvrir en face du pont, depuis le quai jusqu'à l'enceinte de Paris et les rues alors projetées dans le voisinage, porteraient les noms des colonels : Lamotte, Barbanègre, Marigny, Doullenbourg, morts au champ de bataille d'Iéna.(2) Aussi quand les soldats de la Grande Armée rentraient dans leur patrie et traversaient la capitale, ils étaient heureux de voir cet hommage éclatant rendu à la mémoire de leurs glorieux chefs.

Le général russe Beningsen commandait une armée que l'on évaluait à 60,000 hommes ; il avait d'abord eu le projet de couvrir Varsovie, mais la rapidité des mouvements de l'armée Française en Prusse, le fit rester sur la frontière russe, sans presque aucun engagement les armées Françaises étaient entrées dans Varsovie, elles passèrent la Vistule et

(1) Lettre datée de Varsovie, 11 janvier, 1807.
(2) Décret du 13 janvier, 1807.

occupèrent Prag. Sur ces entrefaites le feld-maréchal Kaminski arriva à l'armée russe au moment même ou la jonction du corps de Beningsen avec celui de Buxhowden s'opérait. La Prusse faisait instances sur instances, se plaignait qu'on l'abandonnait, après lui avoir promis de la soutenir. Le 5 décembre le général Beningsen rétablit son quartier-général à Pultusk. Il avait ordre d'empêcher les Français de passer la Narew, de reprendre Prag, et d'occuper la Vistule jusqu'au moment où aidé par de nouveaux renforts, il pourrait effectuer des opérations offensives d'une plus grande importance.

L'Empereur partit de Posen le 16 décembre, il arriva à Varsovie le 19 à une heure du matin ; il se décida à prendre sur-le-champ l'offensive, pour éloigner les Russes de la Vistule, sur laquelle l'armée Française était trop resserrée; alors eurent lieu les combats de Czarnow et de Nasielsk, où les Russes furent repoussés.

Le besoin de subsistances se fit bientôt sentir; on trouvait de quoi se chauffer et nourrir les chevaux, mais aucun charriot de vivres n'était encore entré à Varsovie, et d'ailleurs il n'aurait pu arriver où était l'armée ; il n'y avait donc que la gaité de caractère du soldat qui pouvait lui donner la force de supporter toutes ces privations. L'Empereur se montrait beaucoup au milieu d'eux dans ces moments de souffrance ; il était toujours à cheval, et ne s'épargnait ni la boue, ni la fatigue, ni aux dangers ; aussi les soldats l'accueillaient toujours avec plaisir. Napoléon causait avec eux; souvent ils lui répondaient des

Chap. XXIII. — 1806.

choses les plus singulières. L'un d'eux lui dit, "Il faut que vous ayez un fameux coup dans la tête, pour nous mener sans pain par des chemins comme ça." L'Empereur répondit: "Encore quatre jours de "patience, et je ne vous demande plus rien ; alors "vous serez cantonnés." Et les soldats répondaient: "Allons, quatre jours encore ; eh bien ! ce n'est pas trop, mais souvenez-vous-en, parceque nous n us cantonnerons tout seuls après." Il aimait les soldats qui prenaient la liberté de lui parler, il était persuadé que ceux-là étaient les plus braves.

Après deux nouveaux combats, l'un livré à Pultusk, l'autre à Golymin, les colonnes russes se retirèrent sur Ostrolenka. Le 30 décembre l'Empereur écrivait de Pultusk, au général Junot Gouverneur de Paris : "Nous avons obtenu ici les plus grands succès, et, "en trente jours, nous avons poussé l'armée russe "à plus de quarante lieues. Elle est cependant bien "heureuse d'être échappée, car, sans un affreux "dégel, qui nous a mis dans la boue jusqu'à la "ceinture, pas un homme n'aurait échappé "(1)

Cette retraite entière et précipitée des troupes russes termina l'année 1806 et la campagne. Napoléon tint parole à ses soldats, il leur fit prendre des cantonnements et lui-même revint à Varsovie le 2 janvier 1807.

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XIV, pièce 11,830.

CHAPITRE XXIV.

NAPOLÉON Ier EMPEREUR ET ROI.

CAMPAGNE DE POLOGNE (FRIEDLAND).—TRAITÉ DE TILSIT.

Du 1er *Janvier* 1807 *au* 27 *Juillet* 1807.

SOMMAIRE :

La Turquie déclare la guerre à la Russie.—L'Empereur nomme pour la Pologne une commission de Gouvernement.—Mouvement des armées Françaises et Russes.—Proclamation de Napoléon.—Combats de Mohrungen, de Walterdorf et de Hoff.—Bataille d'Eylau.—Retour dans les cantonnements.—Proclamation énonçant les succès de la Grande Armée.—Influence de la bataille d'Eylau.—Sommes avancées aux manufacturiers de Paris et de Lyon.—Réponse à une comparaison entre la Grande Armée et l'armée de Naples.—Le château et le jardin de Finkenstein.—Deux jours à Varsovie.—Réception de l'ambassadeur Persan.—Traité d'alliance avec la Perse.—Mirza Riza à une revue.—Réception de l'ambassadeur Turc.—Négociations avec Emin-Vahid commencées et non terminées.—Le général Gardane est nommé ministre plénipotentiaire près la Cour de Téhéran.—Ses instructions.—Siège de Dantzig.—Capitulation de Dantzig.—Ouvertures de paix faites par le roi de Prusse.—Prompte réponse de Napoléon.—L'armée russe prend l'offensive.—Manœuvres de l'armée Française.—Bataille de Friedland.—L'Empereur visite le champ de bataille.—Sa lettre à l'Impératrice.—Kœnigsberg ouvre ses portes.—Proclamation de Napoléon à la Grande Armée.—Armistice.—Entrevue sur le Niemen entre Napoléon et Alexandre.—Intimité de ces deux

souverains. — Objet de leurs conversations. — Arrivée de la reine de Prusse.—Conférence pour la paix.—Traité de Tilsit.—Napoléon fait habiller à neuf, et armer les prisonniers russes, puis ils les renvoit dans leur patrie.—Départs d'Alexandre et du roi de Prusse.—Napoléon quitte Tilsit.—Séjour à Kœnigsberg.—Récompenses accordées à la Grande Armée.—Disposition pour que les troupes Françaises évacuent les pays conquis.—Séjour à Dresde.—Retour à Paris.—Enthousiasme des habitans de la capitale.

Chap. XXIV. — 1807.

Un Tartare partit de Constantinople le 2 janvier, arriva le 29 à Varsovie et apporta la nouvelle que la Turquie avait déclaré la guerre à la Russie, c'était une diversion heureuse qui allait obliger le Czar à partager les forces de ses armées.

Par suite de l'invasion des Français en Prusse et des pays qui en dépendaient, la Pologne se trouva sans chef, pour obvier à cet inconvénient, Napoléon décida qu'elle serait administrée jusqu'à la paix définitive par une commission de gouvernement composée de 7 membres qu'il désigna;(1) il lui prêta un million et l'autorisa à percevoir les impôts des provinces polonaises;(2) les sommes reçues devaient d'abord être employées à l'entretien et à la solde de l'armée polonaise.

La ville de Breslau capitula, le prince Jérôme qui commandait le siège fit son entrée dans la place, de suite il s'occupa des sièges de Brieg, Schweidnitz et Kosel; des troupes furent dirigées pour investir les places de Dantzig et Colberg. L'Empereur était très-préoccupé des événements qui pouvaient sur-

(1) Par un décret en date du 14 janvier 1807.

(2) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XIV, pièces 11,732 et 11,766.

venir, lorsqu'une marche de l'armée russe vînt l'obliger à remettre la sienne en mouvement, voici comment cela arriva ; le corps du maréchal Bernadotte était à l'extrême gauche de l'armée, il avait ordre de s'étendre sur la gauche le plus possible, de manière à ne donner aucune inquiétude à l'ennemi, avec lequel on voulait passer l'hiver en repos. Chap. XXIV. — 1807.

A la droite du maréchal Bernadotte était le maréchal Ney qui avait, comme les autres, l'ordre de se tenir tranquille. Tout-à-coup il lui prend fantaisie, sans ordre, de porter son corps d'armée en avant. On lui imputa des intentions d'intérêt personnel ; on eut tort ; on ne met pas une armée en marche pour cela. A la vérité, il avait agi sans instruction, et découvrit ainsi la droite de Bernadotte, heureusement il rencontra en route l'armée russe qui venait à l'improviste-fondre sur Bernadotte par son centre, mouvement qui sans la témérité de Ney serait resté ignoré, il donna de suite l'alarme à toute l'armée jusqu'à Varsovie.

On fut bientôt revenu de l'opinion que l'ennemi ne voulait que repousser les maraudeurs, on se convainquit qu'il était en pleine opération dans l'espérance de surprendre l'armée Française dans ses cantonnements, de pouvoir la rejeter au-delà de la Vistule, et, selon les circonstances achever l'hivernage sur ses bords, où passer ce fleuve sur le pont de Dantzig ; il n'y avait pas un moment à perdre, il gelait à 4 ou 5 degrés, le temps était beau, les chemins secs et très-praticables ; l'Empereur envoya ordre à ses différens corps d'armée de lever leurs cantonnements, de se centraliser et de le rejoindre sur la route de Varsovie

Chap. XXIV. — 1807.

à Kœnigsberg, en même temps il adressa à ses troupes la proclamation suivante :(1)

" Soldats, l'armée Russe, battue au passage de la " Wkra, aux combats de Czarnowo, de Nasielsk, de " Lopaczin, de Pultusk, de Golymin, n'a échappé " qu'à la faveur des boues qui ont empêché la marche " de nos colonnes. Partie de ses hôpitaux et blessés, " 8,000 prisonniers, 80 pièces de canon, plusieurs " drapeaux, sont nos trophées et attestent votre " valeur.

" J'espérais que ces nouveaux revers éclaireraient " leur politique, et que, convaincus de l'impuissance " de leurs efforts contre nous, ils renonceraient à leurs " vues ambitieuses sur Constantinople, mais ils sont " entrainés par la fatalité qui constamment égare les " conseils de nos ennemis.

" Ils entrent en Turquie et déclarent la guerre à la " Porte, au moment même où nous arrivons sur leurs " frontières. Les premiers ils lèvent leurs quartiers " d'hiver, et viennent inquiéter leurs vainqueurs pour " éprouver de nouvelles défaites. Puisqu'il en est " ainsi, sortons d'un repos qui ferait tort à notre répu- " tation ; qu'ils fuient épouvantés devant nos aigles " au delà du Niemen ! Nous passerons le reste de " notre hiver dans les beaux pays de la vieille Prusse, " et ils ne pourront attribuer qu'à eux-mêmes les " malheurs qu'ils éprouveront.

" Quatre régiments Français du premier corps de " la Grande Armée viennent, à l'extrémité de la " gauche, de mettre en déroute 14,000 hommes. " Depuis quand les vaincus ont-ils le droit de choisir

(1) Datée de Varsovie 30 janvier.

" les plus beaux pays pour leurs quartiers d'hiver? Les " glaces ont rendu tous les chemins praticables. Chap. XXIV. — 1807.

" Soldats, au milieu des frimas de l'hiver comme " au commencement de l'automne, au-delà de la Vis- " tule comme au-delà du Danube, sur les bords du " Niemen, comme sur ceux de la Saale, vous serez " toujours les soldats Français de la Grande Armée.

" Je dirigerai moi-même tous vos mouvements; " vous ferez tout ce que l'honneur vous commande; " et, s'ils osent tenir devant vous, peu échapperont."

Les premiers engagements prirent les noms des localités, ce sont les combats de Mohrungen, de Walterdorf, et de Hoff. En approchant de l'armée ennemie, Napoléon resserrait les corps de la sienne et avait envoyé à chacun par un officier différent l'ordre de se rendre vers Preussich-Eylau. A un quart de lieue de cette petite ville, est un plateau qui défend le débouché de la plaine. L'ennemi avait placé dans l'église et le cimetière qui est attenant, plusieurs régiments; l'Empereur dit au maréchal Soult de s'emparer de cette position; après une opiniâtre résistance, et un combat meurtrier de part et d'autre, ce plateau fut enlevé à 10 heures du soir le 7 février. Après avoir dormi trois à quatre heures sur une chaise, dans la maison du maître de poste, Napoléon monta à cheval et alla s'établir dans le cimetière où il fixa son quartier-général; le lendemain au point du jour l'action commença par une très-forte canonnade, on tirait à demi-portée de canon. A peine protégé par quelques arbres, les boulets venaient de temps à autre en briser les branches, l'Empereur de sa personne, ne fut pas sans courir des dangers, passant par dessus sa

Chap. XXIV. — 1807. tête, les projectiles perçaient les murs de l'église proche de lui; bientôt le feu prit à la petite ville de Preussich-Eylau et à un village voisin ;(1) les flammes de l'incendie vinrent ajouter leur sinistre reflet à la triste vue de ce champ de bataille.

Après différentes phases dans le courant de la journée le corps d'Augereau ayant éprouvé de grandes pertes, la ligne d'infanterie qui formait le centre russe, commençait à se porter en avant, lorsque Napoléon apostropha Murat en ces termes: "Eh bien! Nous "laisseras-tu dévorer par ces gens là?" En même temps il lui donna l'ordre de réunir 80 escadrons de cavalerie qui s'élancèrent avec une fougue telle que deux lignes d'infanterie russe furent rompues, la troisième ne resista qu'en s'adossant à un bois. Cette charge brillante et inouie culbuta plus de 20,000 hommes d'infanterie.

Au milieu de cette mêlée une colonne de grenadiers russes marchait toujours en avant sans s'arrêter vint se heurter contre l'église d'Eylau proche du lieu où l'Empereur était à pied, le prince de Neufchâtel fit approcher les chevaux, l'Empereur lui lança un regard de reproche, donna l'ordre de faire avancer un bataillon de grenadiers de sa Garde qui était en arrière, il demeura immobile, répétant plusieurs fois à mesure que les russes approchaient: "Quelle audace? Les grenadiers de la Garde marchèrent d'abord sans faire usage de leurs armes, puis ils tirèrent à bout portant et abordèrent les russes à la baionnette, tandis que Murat qui avait vu cet engagement dirigeait contre eux deux régiments de chasseurs à cheval; la colonne

(1) Le village de Rathenen.

russe fut rompue et détruite sous les yeux à quelques pas de l'Empereur. Chap. XXIV. — 1807.

300 bouches à feu ont vomi la mort pendant 12 heures, les pertes de l'ennemi ont été immenses, et celles que nous avons éprouvé ont été considérables ; en définitif le champ de bataille est resté aux Français, l'Empereur y a passé tous les jours plusieurs heures, jusqu'au 16 février, qu'il a quitté Eylau ; 48 heures après la bataille il y avait plus de 500 russes blessés qu'on n'avait pas encore pu emporter. On leur faisait donner de l'eau-de-vie et du pain, successivement ils ont été envoyé à l'ambulance.

Qu'on se figure sur un espace d'une lieue carrée, 9 ou 10,000 cadavres, 4 ou 5,000 chevaux tués, des lignes de sacs russes, des débris de fusils et de sabres, la terre couverte de boulets, d'obus, de munitions, 84 pièces de canon, auprès desquelles on voyait les cadavres des conducteurs tués au moment où ils faisaient des efforts pour les enlever ; tout cela avait plus de relief sur un fond de neige. " Ce spectacle, dit " Napoléon, est fait pour inspirer aux princes l'amour " de la paix et l'horreur de la guerre."(1)

Avant de quitter Preussich-Eylau, l'Empereur, suivant son usage de parler à ses soldats, ne voulut point les renvoyer dans leurs cantonnements sans leur faire part des sentiments qu'il éprouvait, c'est ce qu'il a si bien exprimé dans la proclamation suivante :(2)

" Soldats, nous commencions à prendre un peu de " repos dans nos quartiers d'hiver, lorsque l'ennemi a

(1) 64e bulletin de la Grande Armée. — Correspondance de Napoléon Ier, Tome XIV, pièce 11,917.

(2) Datée de Preussich-Eylau 16 février.

Chap. XXIV. — 1807.

“ attaqué le 1er corps, et s'est présenté sur la basse “ Vistule, nous avons marché à lui, nous l'avons pour- “ suivi l'épée dans les reins pendant l'espace de quatre- “ vingt lieues. Il s'est réfugié sous les remparts de “ ses places et a repassé la Pregel. Nous lui avons “ enlevé, aux combats de Bergfriede, de Deppen, de “ Hof, à la bataille d'Eylau, 65 pièces de canon, 16 “ drapeaux, et tué, blessé ou pris, plus de 40,000 “ hommes. Les braves qui, de notre côté, sont restés “ sur le champ d'honneur, sont morts d'une mort “ glorieuse ; c'est la mort des vrais soldats. Leurs “ familles auront des droits constants à notre sollici- “ tude et à nos bienfaits.

“ Ayant ainsi déjoué tous les projets de l'ennemi, “ nous allons nous rapprocher de la Vistule et rentrer “ dans nos cantonnements. Qui osera en troubler le “ repos s'en repentira ; car au-delà de la Vistule “ comme au-delà du Danube, au milieu des frimas de “ l'hiver comme au commencement de l'automne, nous “ serons toujours les soldats Français, et les soldats “ Français de la Grande Armée.”

Si la bataille d'Eylau n'a pas décidé la grande question de la guerre, elle eut pour Napoléon l'important avantage de faire échouer les projets agressifs des Russes, de lui permettre de faire reposer son armée tranquillement dans des quartiers d'hiver, ce qui avait été son intention primitive dès son arrivée sur la Vistule, de recevoir des renforts, des munitions, enfin de presser le siège de Dantzig, dont la prise devait avoir nécessairement une grande influence sur la nouvelle campagne du printemps.

Pour remédier à la gêne momentanée qu'éprouvait

le commerce, l'Empereur décida que plusieurs millions à titre d'avances seraient versés aux manufacturiers, afin de donner du travail aux ouvriers de Paris et de Lyon, dont les fabriques étaient dans un état languissant ; le Ministre de l'Intérieur fut chargé de cette répartition, il devait s'entendre avec l'architecte du Gouvernement et l'administrateur du mobilier de la Couronne, afin de rendre l'emploi des sommes prêtées profitable à l'ameublement des palais impériaux de Versailles, Saint-Cloud, Compiègne, Fontainebleau. Ces avances étaient faites aux manufacturiers qui déposaient des articles sortant de leurs ateliers, lorsqu'ils trouvaient à les vendre, il les retiraient et pouvaient se livrer à de nouvelles fabrications, et continuer ainsi à exploiter avec succès leur industrie.

Le roi Joseph ayant osé établir une comparaison entre l'armée de Naples et la Grande Armée, l'Empereur lui répondit : (1) " Officiers d'état-major, colonels, " officiers ne se sont pas déshabillés depuis deux " mois et quelques un depuis quatre, (j'ai moi-même " été quinze jours sans ôter mes bottes) ; au milieu " de la neige et de la boue, sans vin, sans eau-de-vie, " sans pain, mangeant des pommes-de-terre et de la " viande, faisant de longues marches et contre-marches " sans aucune espèce de douceur, et se battant à la " baïonnette et sous la mitraille ; très-souvent les " blessés obligés de s'évacuer en traîneaux, en plein " air pendant cinquante lieues. C'est donc une mau" vaise plaisanterie que de nous comparer à l'armée " de Naples, faisant la guerre dans le beau pays de

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XIV, pièce 11,911.

Chap. XXIV. — 1807.

" Naples, où l'on a du vin, de l'huile, du pain, du " drap, des draps-de-lit et de la société. Après avoir " détruit la monarchie prussienne, nous nous battons " contre le reste des Prussiens, les Kalmouks, les Co- " saques, ces peuplades du nord qui envahirent jadis " l'empire Romain. Nous faisons la guerre dans toute " sa force et sa vigueur. Au milieu de ces grandes " fatigues, tout le monde a été plus ou moins malade. " Pour moi, je ne me suis jamais trouvé plus fort et " j'ai engraissé."

Le 1er avril, l'Empereur se fixe au château de Finkenstein,(1) ayant des cheminées dans toutes les chambres, c'était une très-belle résidence de campagne appartenent au comte de Dohna, grand-maître de la maison du roi de Prusse ; aux environs les fourrages étaient abondants, la cavalerie pouvait facilement y vivre.

Les négociations diplomatiques, les affaires de l'intérieur de l'Empire et les grandes opérations de l'armée, n'empêchaient point Napoléon de s'occuper des petits détails du maniement des armes et de l'école du tir pour le soldat. Dans son jardin de Finkenstein et sous ses yeux, il fait placer un blanc qui est une planche de 6 pieds de haut sur 3 pieds de large, qu'on fixe en terre, en mesurant la distance sur 100 toises, et il ordonne que le lendemain que ce but est posé, les vélites de la Garde viennent y faire l'exercice à feu, munis chacun de 5 cartouches sans balles, et de 3 cartouches à balle pour tirer au blanc.(2)

(1) Pendant le mois de mars le quartier-général était resté à Osterode.

(2) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XV, pièce 12,316.

Le 4 avril, dans la nuit, l'Empereur partit de Finkenstein à franc étrier, et alla à Varsovie séjourner deux jours pour donner audience aux ambassadeurs de Perse et de Turquie(1) qui étaient venus dans le but de lui présenter les félicitations de leurs souverains maîtres. Mirza-Riza était un personnage considérable dans son pays, un homme d'esprit et de beaucoup de sagacité, il fut mis en communication avec le ministre d'Etat, Maret, pour ses négociations diplomatiques, le savant orientaliste Jaubert, interprête du cabinet impérial, fut l'intermédiaire entre les deux négociateurs ; comme ces conférences trainaient en langueur, Napoléon entreprit de les terminer lui-même ; il écrivait à Talleyrand : " J'ai vu ce matin " l'ambassadeur Persan. J'ai coupé court à toutes " ses phrases orientales, et je lui ai demandé net " l'état de la question, en lui faisant comprendre que " je connaissais la situation de son pays, et qu'il " fallait traiter les affaires comme des affaires."(2) A la suite de cet entretien un traité offensif et défensif fut signé entre la France et la Perse, il fut convenu que Fethali Schah aurait une légation nombreuse à Paris, et que l'Empereur des Français enverrait une grande ambassade à Téhéran. On souhaitait beaucoup l'ambassadeur Persan à Paris, mais Napoléon préféra son retour immédiat dans sa patrie, parceque il allait y raconter les merveilles de nos conquêtes qui ne pouvaient qu'influencer favorablement la Perse dans nos intérêts ; mieux valait attendre la seconde ambassade qui devait se rendre à Paris.

Chap. XXIV. — 1807.

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XV, pièce 12,284.
(2) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XV, pièce 12,475.

Chap. XXIV. — 1807. Mirza-Riza avait apporté de très-beaux présents à l'Empereur de la part de son maître, et il reçut en échange le portrait de Napoléon enrichi de très-belles pierreries.

Mirza-Riza accompagnant l'Empereur dans une grande revue, descendit de cheval et voulut le suivre pas à pas dans les rangs des soldats, marchant dans les terres labourées, avec ses belles babouches et sa robe traînante. Le temps était très-chaud, il rentra à Finkenstein accablé de fatigue, et se laissa tomber sur son divan, en arrivant. Il s'écriait en épuisant les formules de l'admiration : " Que c'est grand ! que c'est beau ! Que c'est magnifique !" et murmurant tout bas, " je meurs de lassitude !"

Autant Mirza-Riza avait d'esprit et de sagacité, autant Sid-Mohammed-Emin-Vahid, l'ambassadeur de la Porte en avait peu ; c'était un personnage essentiellement formaliste et méticuleux. On assure que Napoléon lui a dit que lui et l'empereur Selim étaient désormais inséparables comme la main droite et la main gauche. Chargé de resserrer les liens d'amitié qui nous unissaient à la Turquie, Emin-Vahid ne se jugea pas suffisamment autorisé pour conclure une véritable alliance. Durant une conférence qui eut lieu entre l'Empereur et cet envoyé, dans le jardin du château de Finkenstein, Napoléon le pressa de conclure ; et, lui faisant un signe de la main, il chercha à lui faire comprendre que les Russes lui avait fait des propositions de paix. Enfin, pour le forcer à se décider, il lui déclara que s'il s'obstinait à ne rien finir, il

arriverait inévitablement que la paix se ferait avec la Russie et sans la Porte. L'ambassadeur se borna à répondre qu'il avait besoin de nouvelles instructions, que le retour d'un courrier n'occasionnerait pas un retard de plus de 40 jours, et qu'il priait l'Empereur d'attendre. Cette obstination impatienta Napoléon; en attendant les événements se succédaient; la saison de la guerre appela l'Empereur à Dantzig; il y fit venir Emin-Vahid, pour continuer les négociations avec le duc de Vicence, qui ne fut pas plus heureux; toutes ces conférences n'aboutirent à rien.(1) Le ministre des relations extérieures, Talleyrand, se trouva très-offensé qu'on eût choisi d'autres personnes que lui pour traiter avec la Perse et avec la Turquie.

Chap. XXIV. — 1807.

Le général Gardane aide-de-camp de l'Empereur, lui exprima le désir d'aller en Perse, il était petit-fils de celui qui avait fait le traité de commerce de 1715, il considérait cet antécédent comme une charge qui lui avait été laissée par ses aïeux, il était plein de zèle pour cette mission; Napoléon le nomma ministre plénipotentiaire près la Cour de Téhéran, il lui adjoignit des officiers d'artillerie et du génie et un ingénieur de marine pour visiter les Ports de la Perse. Dans les instructions qui furent données au général Gardane, la Perse était considérée à l'égard de la France sous deux points de vue: d'abord comme ennemie naturelle de la Russie, et comme moyen de passage pour une expédition aux Indes. Il ne devait pas perdre de vue que l'objet le plus important auquel il devait donner tous ses soins était une triple alliance

(1) L'ambassadeur Turc, se rendit à Paris, où il ne tarda pas à apprendre la mort du sultan Selim, qui mit fin à ses pouvoirs.

Chap. XXIV. — 1807. entre la France, la Porte et la Perse, qui devait procurer des auxiliaires contre la Russie. Il devait aussi examiner quelles ressources la Perse pouvait offrir à notre commerce, quels produits de nos manufactures y réussiraient, et ce que nous pourrions en retirer en échange. Il était en outre autorisé à négocier un nouveau traité de commerce sur les bases de ceux de 1708 et 1715.(1)

Les ambassadeurs de Perse et de Turquie ne virent point l'Empereur dans sa capitale au milieu des splendeurs de sa Cour; mais pour les Orientaux, le camp d'un souverain guerrier et victorieux à 500 lieues de son Empire frappait bien plus leur imagination, que n'aurait pu le faire la magnificence et le luxe de ses palais et pour les cabinets de l'Europe, ce n'était pas un fait indifférent que la venue des ambassadeurs de Constantinople et de Téhéran au quartier-général de la Grande Armée de Napoléon.

Pour faire le siège de Dantzig l'Empereur désigna le maréchal Lefebvre. En lui annonçant l'expédition d'un convoi où il y avait des mortiers, des pièces de 24 et beaucoup de boulets, il ajoutait: " J'espère que " vous serez bientôt en état de faire de bonne besogne. " Mettez-vous bien dans la tête qu'il faut que ce soit " vous qui preniez Dantzig. Il faut bien avoir " quelque chose à raconter au Sénat."(2) Napoléon avait choix de Lefebvre, parceque il voulait diriger lui-même, de son quartier-général à Finkenstein les opérations de ce siège et qu'il trouvait dans ce maré-

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XV, pièces 12,354 et 12,563.

(2) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XIV, pièce 12246.

chal un homme courageux et dévoué, prêt à exécuter ses ordres aveuglément et sans observations. La ville de Dantzig ayant un immense développement, l'attaque exigea des remuements de terres considérables, ce siège fut long, laborieux et savant. L'Empereur écrivait tous les jours à Lefebvre, lui envoyant ses instructions au fur et à mesure des progrès des travaux, il répétait dans ses dépêches ces mots: "Votre gloire est attachée à la prise de Dantzig." Une autre fois il lui écrit: "J'ai vu avec plaisir la "vigueur que vous avez déployé à la reprise des ou-"vrages: c'est lorsque l'on veut fortement vaincre, "que l'on fait passer sa vigueur dans toutes les "âmes."(1) La ville capitula et les troupes Françaises y entrèrent le 26 mai. L'Empereur fit dire confidentiellement aux maréchaux de faire aux avant-postes des démonstrations de joie pour en imposer aux soldats ennemis et leur faire voir que l'on avait de bonnes nouvelles;(2) et sur-le-champ il adressa des courriers à Vienne et à Constantinople pour faire connaître la reddition de cette place importante.

Chap. XXIV. — 1807.

D'après des communications faites par le roi de Prusse, l'Empereur fit répondre qu'il acceptait ses ouvertures faites pour mettre un terme à la guerre;(3) des notes furent échangées, par une lettre subséquente en date du 10 mai, le roi de Prusse annonçait que l'admission des parties belligérantes à un futur con-

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XIV, pièce 11,826.—Tome XV, pièce 12,386.

(2) Deux jours après, Napoléon conféra au maréchal Lefebvre le titre de duc de Dantzig *(Message au Sénat du 28 mai.)*

(3) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XV, pièce 11,786.

Chap. XXIV. — 1807. grès ne souffrait plus de difficultés, Napoléon répondit :

“ Mes plénipotentiaires et ceux des puissances “ qui font cause commune avec moi dans cette guerre “ seront arrivés à Copenhague(1) le jour que Votre “ Majesté voudra désigner. Quant aux bases qui me “ paraissent devoir être adoptées pour la conduite de “ ce congrès, je pense que tout est contenu dans ces “ deux mots : *Egalité* et *réciprocité*, entre les deux “ masses belligérantes.

“ L'Angleterre et la Russie feront pour mes alliés, “ ce que je ferai pour les leurs.

“ Je ferai pour les alliés de l'Angleterre et de la “ Russie, ce qu'elles feront pour les miens.”(2)

La modération, la clarté, la promptitude de cette réponse ne laissait aucun doute aux ennemis de la paix sur les dispositions pacifiques de l'Empereur ; ce n'était point ce qu'ils désiraient, aussi au moment où Napoléon répétait qu'il n'y avait plus d'obstacles à l'ouverture d'un congrès, c'était au commencement de juin, l'armée russe se mit en mouvement,(3) alors eurent lieu successivement les combats de Spanden, de Lomitten, de Deppen, de Guttstadt, de Heilsberg, qui causèrent de fortes pertes à l'ennemi.

Le 14 février au point du jour, le corps des grenadiers réunis du général Oudinot était en face de Friedland ; l'armée Russe se trouvait de l'autre côté de la rivière, elle apprend qu'il n'y a devant elle que cette division, et forme le projet d'aller à elle et de

(1) Ville qui était proposée pour le congrès.

(2) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XV, pièce 12,594.

(3) 78e bulletin de la Grande Armée.

l'attaquer avec toute la supériorité qu'elle était en mesure de lui opposer, ne se doutant point qu'elle pouvait être promptement soutenue. Effectivement les Russes passent le pont et attaquent avec ardeur le maréchal Lannes qui n'avaient avec lui que deux divisions. Chap. XXIV. — 1807.

L'Empereur est presque aussitôt averti, il part de Preussich-Eylau pressant la marche de la Garde Impériale à pied et à cheval, ainsi que celle des corps de Ney, de Mortier et de Bernadotte.(1) Il ne tarda guère à arriver sur le champ de bataille, où il trouva le maréchal Lannes, qui venait de prendre une position à l'entrée des bois qui bordent la circonférence de la plaine autour de Friedland. Il soutenait depuis longtemps avec une grande infériorité de forces, un combat qui avait coûté déjà passablement de monde.

L'Empereur en arrivant alla lui-même reconnaître l'armée Russe, il ne croyait point qu'elle resterait de ce côté ci de Friedland, il ne concevait point son but, puisque elle était inférieure en nombre à ce qu'il pouvait lui opposer, la situation lui paraissait si extraordinaire qu'il envoya en reconnaissance la plupart des officiers qui étaient autour de lui ; alors il lui fut confirmé que non seulement les Russes ne se retiraient point, mais, qu'au contraire, ils passaient tous de ce coté ci de la rivière, et que chaque demi-heure on voyait leurs masses grossir sensiblement, qu'ainsi il fallait s'attendre qu'ils seraient prêts au bout d'une heure, " Eh bien ! moi, dit l'Empereur, je le suis, " j'ai donc une heure d'avance sur eux, c'est aujourd'-" hui l'anniversaire de Marengo, c'est un jour où la

(1) Que commandait par interim le général Victor.

Chap XXIV. — 1807. "fortune est pour moi." Ces paroles se propagèrent de bouche en bouche, elles suffirent pour électriser l'armée.

Napoléon avait fait former ses colonnes dans les immenses bois à la lisière desquels s'était placé le maréchal Lannes ; l'artillerie seule était sur les grands chemins, et ne sortait pas non plus du bois ; il y avait dans le bois trois belles et larges percées, qui permettaient de mettre dans chacune une colonne d'infanterie et une de cavalerie ou d'artillerie. Tout ce que l'Empereur attendait était arrivé ; on laissa une demi-heure aux soldats pour se reposer ; on s'assura par les plus minutieuses observations, si les armes étaient en bon état, si chaque soldat était amplement pourvu de cartouches. Cela fini, l'Empereur, qui était sur le terrain, fit déboucher toutes les colonnes à la fois, on ne s'arrêta nulle part. Il y avait un défilé à passer pour joindre les Russes à la mousqueterie ; l'Empereur avait prévu l'embarras, d'après ses instructions chaque colonne le traversa par un passage différent, de sorte qu'elles se formèrent toutes ensemble de l'autre côté. Napoléon pressa l'attaque, le général en chef Russe vit bientôt qu'il avait fait une faute ; qu'il trouvait des forces considérables là où il ne croyait rencontrer qu'une division, il aurait voulu être encore de l'autre côté de la rivière ; mais il ne pouvait entreprendre d'y repasser sans s'exposer à perdre son armée. Les Français étaient si près de lui qu'il n'eut que le temps de se former en beaucoup de carrés, qui se flanquaient réciproquement, et une fois dans cette position, qui le privait d'une grande partie de son feu, il ne pouvait attendre qu'une

destruction devenue inévitable. Ses masses étaient amoncelées en avant de Friedland, acculées à la ville, elles formaient le centre d'un demi-cercle, dont les Français occupaient presque toute la circonférence. Chaque coup de canon des Français portait et démolissait les carrés Russes l'un après l'autre. Vers six heures du soir l'Empereur les fit aborder à la mousqueterie, alors ces masses furent tellement décomposées, que l'on ne remarquait plus d'ordre dans leurs dispositions, et, par suite d'un instinct naturel à l'homme, tous ceux qui faisaient partie de ces débris cherchèrent leur salut en fuyant vers le pont. Ils furent obligés d'y renoncer, parceque l'artillerie du centre Français tirait dans cette direction, en faisant un carnage affreux. Ils se jettèrent alors dans la rivière avant de s'être assurés s'il y avait un gué; beaucoup s'y noyèrent, d'autres, plus intelligents, trouvèrent un gué sur la gauche, par où ils s'enfuirent. Les Russes avaient à leur droite 22 escadrons de cavalerie qui protégaient leur retraite.

Chap. XXIV. — 1807.

La fusillade avait cessé, il faisait complètement nuit, et notre artillerie coucha dans la position où elle avait combattu. L'Empereur resta au bivouac, et le lendemain, au point du jour, il était à cheval, parcourant les lignes de ses troupes, dont les soldats dormaient encore, et étaient fort fatigués. Il défendit qu'on les réveillat pour lui rendre les honneurs, ainsi que cela était d'usage; il passa ensuite sur le champ de bataille des Russes; c'était un spectacle hideux à voir; on suivait l'ordre des carrés Russes par la ligne des monceaux de leurs cadavres; on jugeait de la position de leur artillerie par les chevaux morts. On

Chap. XXIV. — 1807. pouvait se dire avec raison qu'il fallait que les souverains eussent de bien grands intérêts à démêler en faveur de leurs peuples pour nécessiter une semblable destruction.(1)

Le résultat de la bataille de Friedland est dans ces mots que Napoléon adressa à l'Impératrice :(2)

" Mon amie, je ne t'écris qu'un mot, car je suis " très-fatigué ; voilà bien des jours que je bivouaque. " Mes enfants ont dignement célébré l'anniversaire " de la bataille de Marengo ; la bataille de Friedland " sera aussi célèbre et aussi glorieuse pour mon " peuple. Toute l'armée russe mise en déroute ; 80 " pièces de canon, 30,000 hommes pris ou tués ; 25 " généraux russes tués, blessés ou pris ; la garde " russe écrasée ; c'est une digne sœur de Marengo, " Austerlitz, Iéna. Le bulletin te dira le reste. " Ma perte n'est pas considérable, j'ai manœuvré l'en-" nemi avec succès."

A la suite de la bataille de Friedland, Kœnigsberg ouvrit ses portes, le maréchal Soult entra dans cette place où l'on trouva des provisions de bouche et des munitions en quantités immenses. Le 19 juin l'Empereur écrivait à l'archi-chancelier Cambacérès : " J'espère que la campagne que je viens de terminer " en huit jours de temps *fera plaisir à mon peuple.* " L'armée russe est écrasée et battue plus que ne " l'a jamais été l'armée autrichienne. Beningsen " qui la commande, a montré assez peu de talent.

(1) Mémoires du duc de Rovigo, Tome III, page 92, Paris, 1828, in-8o.

(2) Le 15 juin, ce fut le prince Borghèse que l'Empereur envoya à l'Impératrice Joséphine, pour porter cette lettre.

" Leurs soldats en général sont bons. Leur affaiblis- Chap XXIV. — 1807.
" sement et leur découragement sont aujourd'hui au
" dernier degré. Mon armée est superbe et n'a pas
" souffert."(1)

L'Empereur continua à informer la Grande Armée de ses succès, par la proclamation suivante,(2) où il lui fait entrevoir la prochaine conclusion de la paix :

" Soldats, le cinq juin nous avons été attaqués dans
" nos cantonnements par l'armée russe. L'ennemi
" s'est mépris sur les causes de notre inactivité.
" Il s'est aperçu trop tard que notre repos était
" celui du lion ; il se repent de l'avoir troublé.

" Dans les journées de Guttstadt, de Heilsberg,
" dans celle à jamais mémorable de Friedland, dans
" dix jours de campagne enfin, nous avons pris 120
" pièces de canon, 7 drapeaux, tué, blessé ou fait pri-
" sonnier 60,000 Russes ; enlevé à l'armée ennemi
" tous ses magasins, ses hôpitaux, ses ambulances, la
" place de Kœnigsberg, les 300 bâtiments qui étaient
" dans ce port, chargés de toute espèce de munitions,
" 160,000 fusils que l'Angleterre envoyait pour armer
" nos ennemis.

" Des bords de la Vistule nous sommes arrivés sur
" ceux du Niemen avec la rapidité de l'aigle. Vous
" célébrâtes à Austerlitz l'anniversaire du Couronne-
" ment, vous avez cette année dignement célébré celui
" de la bataille de Marengo, qui mit fin à la guerre
" de la première coalition.

" Français, vous avez été dignes de vous et de moi.

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XV, pièce 12,772.
(2) Datée du Camp Impérial de Tilsit, le 22 juin.

Chap. XXIV. — 1807. "Vous rentrerez en France couverts de tous vos "lauriers, après avoir obtenu une paix glorieuse qui "porte avec elle une garantie de sa durée. Il est "temps que notre patrie vive en repos à l'abri de la "maligne influence de l'Angleterre. Mes bienfaits "vous prouveront ma reconnaissance et toute "l'étendue de l'amour que je vous porte."

La bataille décisive de Friedland paraissait effectivement devoir mettre fin à la guerre; les Russes étaient repoussés de l'autre côté du Niemen, ils demandèrent un armistice, Napoléon l'accorda, il fut signé(1) par le prince de Neufchâtel pour la France, et par le prince Labanof de Rostow pour la Russie; cette acte stipulait qu'il était conclu pour dans l'intervalle négocier et signer une paix qui mit fin à une effusion de sang contraire à l'humanité. Quelques jours après le maréchal prussien Kalkreuth vint au camp de Napoléon et signa un armistice pour la Prusse.(2)

Le 25 juin, à une heure après-midi, l'Empereur Napoléon, accompagné du grand duc de Berg, du prince de Neufchâtel, du maréchal Bessières, du grand maréchal du palais Duroc et du grand écuyer Caulaincourt, s'est embarqué sur les bords du Niemen, dans un bâteau préparé à cet effet; il s'est rendu au milieu de la rivière, ou le général la Riboissière, commandant l'artillerie de la Garde, avait fait placer un large radeau, et élever un pavillon. A côté étaient

(1) Le 21 juin; mais les ratifications ne furent échangées que le 23 juin, c'est ce qui explique pourquoi Napoléon n'en parle pas encore dans sa proclamation à la Grande-Armée, rapportée ci-dessus.

(2) Le 25 juin, cet armistice fut ratifié le lendemain 26 juin par le roi Frédéric-Guillaume.

un autre radeau et un pavillon pour la suite des souverains. Au même moment, l'Empereur Alexandre est parti de la rive droite sur un bâteau, avec le grand duc Constantin, le général Beningscn, le général Ouvarof, le prince Labanof, et son premier aide-de-camp le comte de Lieven. Chap. XXIV. — 1807.

Les deux bâteaux sont arrivés en même temps. Les deux Empereurs en mettant le pied sur le radeau s'embrassèrent par un mouvement spontané; ils sont entrés ensemble dans la salle qui avait été préparée, et y sont restés deux heures. La conférence finie, les personnes de la suite des deux Empereurs ont été introduites. L'Empereur Alexandre a dit des choses agréables aux militaires qui accompagnaient l'Empereur Napoléon, qui, de son côté, s'est entretenu longtemps avec le grand-duc Constantin et le général Beningsen.

Ce fut un beau spectacle que cette scène, à laquelle se mêlèrent les acclamations des deux armées, répandues sur les rives du fleuve. Des applaudissements partis de la rive droite furent répétés sur la rive gauche, et se confondèrent en une seule acclamation. Une seconde entrevue, à laquelle l'Empereur Alexandre amena le roi de Prusse, eut lieu le lendemain sur le même radeau. Ensuite les deux Empereurs vinrent successivement s'établir dans le bourg de Tilsit, qui fut neutralisé. Les deux armées gardèrent leurs positions respectives sur les deux côtés du Niemen, un parfait accord s'établit entre elles.

Le jour où les deux Empereurs rentrèrent en ville, ils dînèrent ensemble chez l'Empereur Napoléon. Le

Chap. XXIV. — 1807. lendemain et les jours suivants, ils montèrent à cheval, accompagné du roi de Prusse, le but de leur promenade était de visiter les différents camps de leurs armées.

Il s'établit entre Napoléon et Alexandre des habitudes de familiarité et d'intimité telles, que, quand au retour de leurs excursions, le Czar venait dîner chez Napoléon, celui-ci ne permettait pas qu'il retournât chez lui pour changer de toilette. Il envoyait chercher à la maison qu'occupait Alexandre les effets dont il avait besoin. Il lui faisait même donner par son valet-de-chambre, ses propres cravates, ses mouchoirs. Il mettait à sa disposition son grand nécessaire en or ; et comme Alexandre en avait loué le travail et l'arrangement des pièces, Napoléon lui donna en présent, avant qu'ils se séparassent. Quand ils rentraient avant l'heure du dîner, c'était pour causer en liberté. Ils prenaient alors congé du roi de Prusse, et passaient dans une petite galerie contigue au cabinet de Napoléon ; quelquefois il introduisait Alexandre dans son cabinet ; il demandait alors des cartes, parmi lesquelles se trouvait celle de la Turquie d'Europe ; de Meneval, sécrétaire de Napoléon, rapporte(1) qu'il les a vu penchés sur cette carte, l'observer avec attention, puis continuer à causer en marchant. Des projets de partage les occupaient : Constantinople paraissait un point sur lequel ils n'étaient pas parfaitement d'accord. Il était aisé de voir que Napoléon ne voulait pas laisser s'élever sur ces questions des débats qui auraient pu troubler l'harmonie établie entre eux, et

(1) Souvenirs historiques du baron de Meneval, Tome I, page 187, Bruxelles, 1843, in-18.

qu'il s'établissait un accord tacite pour conserver provisoirement le *statu quo*, en remettant la question à une autre entrevue, dont ils conviendraient plus tard.(1) Chap. XXIV. — 1807.

La reine de Prusse vint à Tilsit dix jours après l'entrevue du Niemen; cette princesse était d'une taille moyenne, imposante, et avait un profil admirable, sa beauté avait de l'éclat, quoiqu'elle n'eut plus la fleur de la première jeunesse ;(2) ; elle avait compté sur les ressources de son esprit et de son amabilité pour obtenir en faveur de la Prusse des conditions favorables. Quoique Napoléon affecta d'avoir pour elle des manières gracieuses accompagnées de respect, ses obsessions et ses plaintes échouèrent devant la politique inflexible de l'Empereur des Français, aussi il écrivait à l'Impératrice :(3) " La reine de Prusse est " réellement charmante; elle est pleine de coquet- " terie pour moi : mais n'en soit point jalouse, je suis " une toile cirée sur laquelle tout cela ne fait que " glisser. Il m'en coûterait trop cher pour faire le " galant."(4)

Les conférences pour la paix eurent lieu entre le prince de Bénévent ministre des relations extérieures de France et le prince Kourakine, ancien vice-chan-

(1) Cette entrevue eut lieu l'année suivante à Erfurth où Napoléon et Alexandre séjournèrent du 27 septembre au 14 octobre 1808 (voir le chapitre XXVII).

(2) Elle avait alors 32 ans.

(3) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XV, pièce 12,875.

(4) Entre autres réclamations, la reine de Prusse insista beaucoup pour que Magdebourg ne fut point retranché du royaume de son auguste époux, elle ne put rien obtenir.

Chap. XXIV. — 1807. celier de Russie, auquel était adjoint le prince Labanof. Pour la Prusse les négociateurs étaient le feld-maréchal comte Kalkreuth et le comte de Goltz, le traité de paix qui porte le nom de *traité de Tilsit* fut signé le 8 juin, et ratifié le lendemain. Les principales conditions étaient : la restitution à la Prusse de tous ses Etats jusqu'au thalweg de l'Elbe, de manière que la Vielle-Marche, et le Magdebourg restaient à Napoléon, ce qui, joint à Hesse-Cassel et Brunswick et aux Etats prussiens de la Westphalie forma un royaume nouveau(1) pour le prince Jérôme qui en fut reconnu souverain. Napoléon donna l'ancienne Pologne prussienne au roi de Saxe sous le titre de duché de Varsovie ; Dantzig(2) resta ville libre (hanséatique) comme auparavant. Joseph Napoléon, roi de Naples, Louis Napoléon, roi de Hollande, Murat grand-duc de Berg et de Clèves, furent reconnus comme souverains de ces pays respectifs, qui étaient sous leur domination. Cattaro et Corfou devaient appartenir à la France.

L'Empereur, toujours grand et généreux dans ses actions, donna l'ordre au général Dejean de faire former tous les prisonniers russes qui étaient en France en régiments provisoires, et de charger de cette organisation les généraux et officiers russes également prisonniers, en outre de les faire habiller à neuf conformément aux uniformes militaires de

(1) Sous la dénomination générale de royaume de Westphalie.

(2) Par un article secret du Traité de Tilsit, la ville de Dantzig devait continuer d'être occupée par les troupes Françaises jusqu'à ce que la paix fut faite avec l'Angleterre.

leur nation, voulant comme en 1800(1) les renvoyer en Russie parfaitement habillés et armés.(2) Chap. XXIV. — 1807.

Le 9 juillet dernier, jour de la résidence des deux Empereurs à Tilsit, Napoléon portait le grand ordre de Saint-André, et Alexandre le grand cordon de la Légion d'honneur, à la suite d'une conférence de trois heures, ils sont montés à cheval et se sont rendus au bord du Niemen, où l'Empereur Alexandre s'est embarqué. L'Empereur Napoléon est demeuré sur le rivage, jusqu'à ce que le Czar fut arrivé à l'autre bord. Les marques d'affection que ces princes se sont données en se séparant ont excité la plus vive émotion parmi les nombreux spectateurs accourus en foule pour les voir

Après avoir reçu la visite d'adieu du roi de Prusse, Napoléon est parti le même jour pour Kœnigsberg, où il est arrivé le 10 juillet à 4 heures du matin ; il visita le port dans un canot servi par les marins de la Garde, passa la revue du corps du maréchal Soult ; dans cette ville il s'occupa de la distribution des croix de la Légion d'honneur à accorder pendant cette campagne aux differents régiments composant la Grande Armée ;(3) en même temps, il chargea le prince de Neufchâtel de lui faire connatre les noms des généraux et colonels qui ont été blessés, afin de récompenser ceux qui n'avaient pas obtenus d'avancement ou dans l'armée ou dans la Légion d'honneur. Il demanda aussi un état par

(1) Voir pages 327 et 328.
(2) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XV, pièce 12,877.
(3) Décret du 13 juillet, daté de Kœnigsberg.

Chap. XXIV. — 1807.

corps d'armée des généraux de division, des généraux de brigade et des colonels; avec une colonne indiquant ceux qui se sont trouvés à Ulm ou à Austerlitz; une autre colonne pour ceux qui étaient à Iéna ou à Eylau; une troisième colonne désignant ceux qui étaient à Friedland et aux différentes affaires du mois de juin. C'est sur des états de ce genre constamment sous ses yeux que Napoléon faisait ses choix pour les commandements vacants, n'accordant rien à la faveur, et élevant en grade ceux-là seulement qui s'étaient signalés valeureusement sur les champs de bataille.

L'Empereur s'occupa des dispositions générales pour déterminer les garnisons à laisser dans les pays conquis et de régler le retour successif des troupes de la Grande Armée, ainsi que d'achever le prélèvement des contributions de guerre, dont le total général était de 5 à 600 millions. Il partit de Kœnigsberg le 13 juillet, arriva à Dresde le 17, le roi de Saxe vint le recevoir à sa frontière, et lui témoigna sa gratitude pour le duché de Varsovie, dont Napoléon l'avait gratifié dans le partage fait à Tilsit. L'Empereur, pressé de rentrer dans sa capitale, s'en alla de Dresde le 22 juillet, et arriva à Saint-Cloud le 27 à 6 heures du matin, il avait voyagé avec une telle rapidité qu'il avait dévancé toute sa suite.

Soixante coups de canon annoncèrent le retour de Napoléon; le même jour il dîna avec toute sa famille et l'archi-chancelier Cambacérès. A 8 heures du soir il reçut les ministres, et convoqua le Conseil d'Etat pour le lendemain 7 heures du matin.

L'allégresse était générale, il y eût à Paris une illumination spontanée, dans tous les théâtres des couplets analogues à la circonstance furent chantés et accueillis par de vives et unanimes acclamations. Chap. XXIV. — 1807.

CHAPITRE XXV.

NAPOLEON Ier, EMPEREUR ET ROI.

SÉJOUR À PARIS.(1)—VOYAGE EN ITALIE.—RETOUR À PARIS.

Du 17 *Juillet* 1807 *au* 2 *Avril* 1808.

SOMMAIRE :

Paroles de l'Empereur à l'Archevêque de Paris.—Mariage du roi Jérôme.—Arrivée à Paris de la reine de Westphalie.—Cérémonies et fêtes à l'occasion de ce mariage.—Dons accordés par l'Empereur aux maréchaux, généraux et officiers de la Grande Armée.—Suppression du Tribunat.—Promulgation du Code de Commerce.—Création de la Cour des Comptes.—Convention avec l'Espagne relativement au Portugal.—Moyens d'exécution pour cette convention.—Constitution pour le royaume de Westphalie.—Lettre au roi Jérôme.—Retour à Paris de la Garde Impériale.—Fêtes ordonnées par Napoléon pour sa Garde.—Députation des Etats Vénitiens.—Allocution de l'Empereur à cette députation.—Départ de l'Empereur.—Il arrive à Milan.—Il visite Brescia, Vérone, Trévise, Palma-Nova, Udine, Osopo.—Entrevue à Mantoue de Napoléon avec son frère Lucien.—Motifs de cette entrevue.—Lettre d'Elisa à Lucien.—Nouvelles exigences de l'Angleterre à l'égard des bâtiments neutres.—A l'égard de ces exigences, représailles de Napoléon par son décret de Milan concernant les bâtiments de tous pays qui auront été visité par un vaisseau Anglais.—Les Français prennent possession de la Toscane.—Allocution de l'Empereur prononcée à Milan.—Retour de l'Empereur à Paris.—Hôtels destinés à l'Imprimerie Impériale et à la Banque de France.—Achats d'objets d'art.—Salle de spectacle du palais des Tuileries.—Création d'une nouvelle Noblesse.—Insurrection à Madrid.—Abdication de Charles IV.—Lettre de Charles IV à Napoléon.—Rapports entre la France et l'Espagne.—Engagements secrets

(1) Le séjour à Paris comprend aussi le séjour à Saint-Cloud, La Malmaison, Rambouillet, Fontainebleau, Compiègne, car lorsque l'Empereur habitait les châteaux de ces résidences, il venait continuellement au palais des Tuileries.

de l'Espagne avec l'Angleterre.—Politique de l'Empereur à l'égard de l'Espagne.—Résolution de Napoléon de mettre un prince Français sur le trône d'Espagne.—L'Empereur propose la couronne d'Espagne au roi de Hollande qui la refuse.

Le 15 août, jour de sa fête, l'Empereur se rendit à l'Eglise métropolitaine de Nôtre-Dame, à son arrivée il adresse les paroles suivantes à Mgr. de Belloy: "Monsieur l'Archevêque tout vient de Dieu. Il "m'a donné de grandes victoires. Je viens dans la "première métropole de mon Empire rendre grâce "à la providence de ses bienfaits et me recommander "à vos prières et à celles du Clergé." Chap. XXV. — 1807.

Il y avait près d'un an que Napoléon avait arrêté le mariage de son frère Jérôme avec la fille du roi de Wurtemberg.(1) Pour réaliser cette promesse dans les formes de l'étiquette, l'Empereur nomma le maréchal Bessières, ambassadeur extraordinaire près la Cour de Stuttgard,(2) à l'effet de demander officiellement la main de la princesse Catherine. Mme. de Luçay partit en même temps avec mission de remettre à la future reine la lettre suivante :(3)

"Ma chère sœur, quoique le moment où j'aurai "la satisfaction de vous recevoir soit prochain, je "cède à l'empressement que j'ai de vous exprimer "d'avance les sentiments de la tendre amitié que "je vous porte. Je charge mon cousin le maréchal "Bessières de vous en assurer, et je recommande la "même chose à madame de Luçay qui vous remettra

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XIII, pièce 10,771.

(2) Le 5 août.

(3) Mémoires du roi Jérôme, Tome III, page 33. Paris 1862, in-8°.

Chap. XXV. — 1807.

" cette lettre de ma part. Je m'assure que vous " ferez le bonheur de mon frère, et que je n'aurai " qu'à m'applaudir tous les jours d'avoir formé cette " union. Vous pouvez compter que mon soin le " plus cher sera de contribuer à votre bonheur, et " que j'aurai toujours pour vous l'affection et les " sentiments que vous méritez, vous aimant comme " ma propre sœur.

" Je suis ma chère sœur votre bon frère

" Napoléon."

L'Empereur fit part au Sénat(1) par un message de l'union prochaine de son frère avec la fille du roi de Wurtemberg, quelques jours auparavant(2) Napoléon, en ouvrant la session, avait dit : " Q'un prince " Français allait régner sur l'Elbe ;" et le sur-lendemain une commission était nommée pour l'organisation du nouveau royaume de Westphalie.

Le mariage des deux jeunes souverains eut d'abord lieu selon l'usage, et avec tout le cérémonial habituel à Stuttgard, par procuration. Ce fut le frère de la princesse Catherine qui tint la place de Jérôme. L'Empereur à cette occasion envoya à sa belle-sœur de magnifiques présents.

Catherine avait alors 24 ans, elle était d'une belle tournure et d'une grande beauté. Jérôme avait 23 ans, une charmante figure, une démarche des plus distinguées, une bonté qui ne s'est jamais démentie, un goût naturel pour le faste, beaucoup d'esprit, et une bravoure qui lui avait acquis les sympathies des armées de terre et de mer.

(1) Le 19 août.
(2) Le 16 août.

La nouvelle reine arriva a Paris le 21 août. Le 22 eut lieu au palais des Tuileries la signature du contrat et le mariage civil. Les témoins furent pour la Cour de France, le prince Borghèse, le grand-duc de Berg et le prince de Neufchâtel; pour la Cour de Wurtemberg, le prince de Bade, le prince de Nassau, le comte Vintzingerode. Le 23, à 8 heures du soir, la cérémonie religieuse fut célébrée dans la chapelle du palais; le prince Primat officiait. Il y eut ensuite concert, puis cercle jusqu'à minuit. Un orage violent empêcha les illuminations et le feu d'artifice, et servit même de texte à des pronostics sinistres.

Le moment d'accorder des largesses aux principaux chefs de la Grande Armée était arrivé ; le maréchal Berthier fut autorisé par l'Empereur à recevoir du Ministre des Finances une somme de 11 millions, et de la distribuer aux maréchanx et généraux de la manière suivante :

Le maréchal Berthier gardera un million pour lui, qu'il prendra moitié en argent, et moitié en rentes sur l'Etat au cours de 85 francs.

Il donnera au nom de l'Empereur 600,000 francs, moitié en argent et moitié en rentes sur l'Etat au même cours de 85 francs, aux maréchaux Ney, Davout, Soult et Bessières; et 400,000 francs, moitié en argent, moitié en rentes au cours de 85 francs, aux maréchaux Masséna, Augereau, Bernadotte, Mortier et Victor.

Berthier fera connaître à chacun de ces maréchaux que les rentes sur l'Etat doivent être réunies aux autres biens et faire partie du fief que l'Empereur

Chap. XXV. — 1807.

veut établir incessament en leur faveur, et qu'ainsi ils ne peuvent aliéner ces rentes ; que, quant à la somme qui leur est donnée en argent, ils doivent l'employer à se procurer un hôtel à Paris, qui doit être compris dans le fief qu'il érigera en leur faveur, étant nécessaire que les possesseurs des grands fiefs aient une belle résidence dans la capitale. Qu'il faudra donc qu'ils fassent connaître l'hôtel qu'ils auront acheté, et que dès ce moment ils ne pourront ni le vendre, ni l'aliéner.

Berthier donnera 200,000 francs à chacun des généraux, dont voici les noms : Oudinot, Songis, Chasseloup, Walther, Dupont, Grouchy, Nansouty, Belliard, La Riboissière, Suchet, Junot, Marmont, Saint-Hilaire, Friant, Duroc, Legrand, Caulaincourt, Savary, Lauriston, Caffarelli, Bertrand, Rapp, Mouton, Clark, Ordener, de Ségur, le sénateur Beauharnais. Cette somme leur sera donnée également, moitié en argent et moitié en rentes sur l'Etat au cours de 85 francs, et il faut qu'ils aient un hôtel à Paris ou dans un chef-lieu de département. Cette maison sera inaliénable et fera partie du fief que l'Empereur veut ériger en leur faveur.(1)

L'Empereur ordonne à Berthier d'accorder à chaque chef de bataillon de sa Garde 6,000 francs, à chaque capitaine 2,000 francs, et à chaque lieutenant et sous-lieutenant 1,000 francs, sur ce qui peut leur revenir pour leur part des contributions de la Grande Armée. Il donnera également au général Hulin 100,000 francs ; aux généraux de brigade Gros, Curial, Lepic, Guyot et au colonel du 2e régiment,

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XVI, pièce 13,176

Boyer, chacun 50,000 francs; au colonel Friederichs, du 1er régiment, Michel, major en second des grenadiers à pied, Chastel, major au 2e de grenadier à cheval, Doguereau, major d'artillerie, et Digeon, major directeur du parc d'artillerie, chacun 30,000 francs; au colonel Jacquin, major de la gendarmerie d'élite, Henry, chef d'escadron du même corps, par extraordinaire, chacun 30,000 francs.(1)

Un Sénatus Consulte(2) supprima le Tribunat. L'Empereur qualifiait du titre d'Idéologue les orateurs qui dans cette assemblée, sous le prétexte de défendre les libertés publiques, cherchaient à propager des doctrines dont l'application lui paraissait impossible.

Le mois de septembre vit l'adoption et la promulgation du Code de commerce, dont Napoléon avait hâté la rédaction; comme il était à l'armée lors de la discussion de ce code, il n'y prit pas une part aussi active qu'aux autres codes, néanmoins, à son retour, il y consacra quatre séances, chacune commençait à sept heures du matin et se prolongeait jusqu'au soir.

Désireux de maintenir le bon ordre dans l'administration des Finances, l'Empereur dans ses méditations avait reconnu qu'il ne pouvait atteindre ce but qu'en accélérant la présentation et l'apurement des comptes. Les retards faisaient perdre une foule de renseignements qui concourraient à prévenir les abus ou à les découvrir; une prompte vérification de l'emploi des fonds de l'Etat pouvait seule empêcher les dilapida-

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XVI, pièce 13,172.
(2) Du 19 août.

Chap. XXV. — 1807.

tions et les irrégularités ; tels furent les motifs qui inspirèrent à Napoléon la création de la Cour des Comptes, dont il fixa l'organisation.

Une convention secrète, passée à Fontainebleau, le 27 octobre, entre l'Empereur des Français et le roi d'Espagne disposait à l'avance du royaume de Portugal et le divisait en trois lots. Le premier destiné au roi d'Etrurie,(1) en échange de ses Etats d'Italie, devait lui être remis en pleine propriété et souveraineté, avec le titre de roi de la Lusitanie Septentrionale. Le second devait appartenir au prince de la Paix pour en jouir sous le titre de prince d'Algarve. On laissait indécise la destination du troisième lot jusqu'à la paix générale.

Dans l'esprit de Napoléon, un projet était toujours pourvu des moyens d'exécution. A l'effet de réaliser ce traité, il en fut conclu un second le même jour relatif à l'occupation du Portugal, stipulant qu'un corps de troupes impériales Françaises de 25,000 hommes d'infanterie, et de 3,000 hommes de cavalerie, entrerait en Espagne et marcherait droit sur Lisbonne, et qu'il y serait joint un corps de 8,000 hommes d'infanterie et de 3,000 hommes de cavalerie de troupes espagnoles, avec 30 pièces d'artillerie. Pendant le même temps deux divisions de troupes espagnoles, l'une de 10,000 hommes et l'autre de 6,000 hommes devaient entrer en Portugal.

Un nouveau corps de 40,000 hommes de troupes Françaises serait réuni à Baïonne au plus tard le 20 novembre suivant, pour être prêt à entrer en Espagne, afin de se porter en Portugal, dans le cas où les

(1) C'est-à-dire la Toscane.

Anglais enverraient des renforts et menaceraient d'attaquer l'armée Franco-Espagnole. Telle fut l'origine des affaires de Portugal et d'Espagne que nous allons voir se dérouler successivement. Chap. XXV — 1807.

Napoléon envoya(1) à son frère le roi Jérôme un projet de constitution pour le royaume de Westphalie qu'il avait rédigé lui-même, en y joignant la lettre suivante qui contient des conseils :

" Mon frère, vous trouverez ci-joint la constitution " de votre royaume. Cette constitution renferme les " conditions auxquelles je renonce à tous mes droits " de conquête et à mes droits acquis sur votre pays. " Vous devez la suivre fidèlement. Le bonheur de " vos peuples m'importe, non-seulement par l'influence " qu'il peut avoir sur votre gloire et la mienne, mais " aussi sous le point de vue du système général de " l'Europe. N'écoutez point ceux qui vous disent " que vos peuples, accoutumés à la servitude, recevront " avec ingratitude vos bienfaits. On est plus éclairé " dans le royaume de Westphalie qu'on ne voudrait " vous le persuader ; et votre trône ne sera véritable-" ment fondé que sur la confiance et l'amour de la " population. Ce que désirent avec impatience les " peuples d'Allemagne, c'est que les individus qui " ne sont point nobles, et qui ont des talents aient " un égal droit à votre considération et aux emplois, " c'est que toute espèce de servage et de liens inter-" médiaires entre le souverain et la dernière classe du " peuple soit entièrement aboli. Les bienfaits du " code Napoléon, la publicité des procédures, l'éta-" blissement des jurys, seront autant de caractères

(1) Le 15 novembre.

Chap. XXV. — 1807.

“ distinctifs de votre monarchie. Et s'il faut vous “ dire ma pensée toute entière, je compte plus sur “ leurs effets pour l'extension et l'affermissement de “ votre monarchie, que sur le résultat des plus “ grandes victoires. Il faut que vos peuples jouissent “ d'une liberté, d'une égalité, d'un bien-être inconnus “ aux peuples de la Germanie. . . . . . . Les “ peuples d'Allemagne, ceux de France, d'Italie, “ d'Espagne, désirent l'égalité et veulent des idées “ libérales. Voilà bien des années que je mène les “ affaires de l'Europe, et j'ai eu lieu de me convaincre “ que le bourdonnement des privilégiés était contraire “ à l'opinion générale. *Soyez roi constitutionnel.* “ Quand la raison et les lumières de votre siècle ne “ suffiraient pas, dans votre position la bonne politique “ vous l'ordonnerait. Vous vous trouverez avoir une “ force d'opinion et un ascendant naturel sur vos “ voisins qui sont rois absolus.(1)

La Garde Impériale de retour de la Grande Armée approchait de Paris ; l'Empereur voulait qu'elle fut reçue avec une grande pompe, lui-même régla tous les détails les plus minutieux des fêtes qu'il commandat à cette occasion ; il fit arrêter les premières colonnes pour que tout le corps put entrer ensemble à Paris, et il défendit de faire aucune distribution d'habillement avant son arrivée, elle devait entrer avec ses habits de guerre. Le 24 novembre elle était logée dans la Banlieue, pour être réunie le lendemain 25, sur la route du Nord. Vers une heure, elle se dirigea vers la barrière de la Villette

(1) Mémoires du roi Jérôme, Tome III, page 71. Paris 1862, in-8°.

où elle fut reçue sous un arc de triomphe colossal, par le corps municipal, ayant à sa tête le préfet de la Seine ; des couronnes d'or votées par la ville de Paris furent appendues aux aigles des régiments, puis elle entra dans la ville, passa sous la porte Saint-Martin, suivit les boulevards jusqu'à la rue de Rivoli, arrivée près du palais des Tuileries, elle eut l'honneur insigne de passer la première sous l'arc de triomphe du Carrousel, elle déposa ses aigles dans le cabinet de l'Empereur, passa dans le jardin des Tuileries, rangea ses armes en faisceaux et se rendit aux Champs Elysées. Là elle prit place à un banquet donné par la ville de Paris, servi sous des tentes dans les contre-allées à droite et à gauche de la grande avenue, depuis la place de la Concorde jusqu'à la barrière de l'Etoile.

Napoléon avait écrit au ministre de l'Intérieur : " Ce doit être un dîner fraternel donné à une dou-" zaine de mille hommes. Il faut que dans les " emblêmes et devises qui seront faits à cette oc-" casion, il soit question de la Garde et non de moi, " et qu'ils fassent voir (le Corps municipal et le " Conseil-général) que dans ma Garde on honore " toute la Grande Armée . . . . Enfin vous chargerez " le préfet de disposer les choses de manière que " cette cérémonie soit la plus touchante et la plus " efficace possible. Je n'ai pas besoin de vous dire " de faire composer, à cette occasion, des chansons " et des pièces de vers."

L'Empereur était parti depuis le 16 novembre pour un voyage en Italie s'il avait été à Paris, il aurait passé sa Garde en revue sur la place et la

Chap. XXV. — 1807.

cour du Carrousel et ensuite reçu le corps d'officiers dans les grands appartements du palais des Tuileries; nul doute qu'il n'eut adressé à ses soldats une proclamation analogue à la circonstance.

Le 26 novembre le maréchal Bessières donna un grand dîner à tous les officiers de la Garde et au Corps municipal, quelques jours après il donna une grande fête à l'Ecole Militaire avec bal et souper, pour témoigner à la ville de Paris, au nom de la Garde Impériale, le souvenir reconnaissant de l'accueil qui avait signalé son retour dans la capitale; l'Impératrice s'y rendit, accompagnée de la famille Impériale, toute la Cour y assistait.

Une députation du royaume d'Italie composée de Caffarelli, ministre de la guerre du royaume d'Italie; de Contarini, membre de la Consulte d'Etat et du patriarche de Venise, était venue à Paris au mois d'août pour féliciter l'Empereur(1) sur le traité de Presbourg, qui avait affranchi les Etats Vénitiens de la domination de l'Autriche, ce qui avait amené l'annexion de ce pays au royaume d'Italie. Les Vénitiens voyaient dans Napoléon un libérateur, aussi le patriarche de Venise s'exprima en termes chaleureux à l'Empereur, son discours se terminait par ces mots; " La nation Italienne est toute entière votre ouvrage, " venez visiter cette Italie que vous avez tiré d'un " abaissement si profond et rappelé à une nouvelle " existence." L'Empereur répondit:

" J'ai éprouvé une joie particulière, dans le " cours de la campagne dernière, de la conduite " distinguée qu'ont tenue mes troupes italiennes.

(1) Le 9 août 1807.

" Pour la première fois depuis bien des siècles " les Italiens se sont montrés avec honneur sur " le grand théâtre du monde. J'espère qu'un si " heureux commencement excitera l'émulation de " la Nation ; que les femmes elles-mêmes renverront " d'auprès d'elles cette jeunesse oisive qui languit " dans leurs boudoirs, ou du moins ne les y recevront " que lorsqu'ils seront couverts d'honorables cica- " trices. Chap. XXV. — 1807.

" Du reste, j'espère avant l'hiver aller faire un " tour dans mes Etats d'Italie, et je me fais un " plaisir tout particulier de me trouver au milieu des " habitants de ma bonne ville de Venise. Le Vice- " Roi ne m'a pas laissé ignorer les bons sentiments " que les animent et les preuves d'amour qu'ils m'ont " donnés."

Cette allocution guerrière digne des temps anciens des Romains et des Spartiates, contraste avec le relâchement des mœurs actuelles où l'individualisme fait chaque jour des progrès menaçant en dehors du sentiment général qui veut que chaque homme passe sous les drapeaux et serve sa patrie plus ou moins longtemps suivant les circonstances.

C'est pour accomplir la promesse faite à cette députation du royaume d'Italie que Napoléon avait dès le 16 novembre prit la route de Milan, et qu'il s'était privé de la satisfaction de passer la revue de sa Garde le jour qu'elle entrait triomphalement dans Paris. L'Empereur arrivait à Milan le 21 novembre, personne ne l'attendait, le prince Eugène vice-roi, n'eût que le temps de monter à cheval et de courir à sa rencontre à la porte de

Chap. XXV. — 1807. la ville ; malgré cette arrivée à l'improviste, il y eût le soir illumination et feu d'artifice. Le 26 novembre, il alla à Brescia, le lendemain à Vérone, le surlendemain à Sta, le 28 il visita Venise pour la première fois, il y fut accueilli avec grand enthousiasme. Là, comme ailleurs, il voulut tout voir, tout connaître, il rendit un décret d'organisation très-étendu sur toutes les branches de l'administration. Il s'occupa de l'embellissement et de l'assainissement de la ville, accorda des fonds pour réparer le port de Lido, pour ouvrir une nouvelle sortie à l'arsenal et pour diriger sur Malamocco un canal profond qui put donner passage à un vaisseau de 74 ; il établit un port franc dans l'île de Saint-Georges et adopta toutes les dispositions, soit d'utilité, soit d'agrément, que réclamaient l'intérêt et le bien-être de la population.

En quittant Venise, l'Empereur visita Trévise, Palma-Nova, Udine, Osopo et Mantoue. Une ville qui lui avait donné des sujets de plainte, Padoue, fut privée de sa présence, il passa autour sans y entrer, cela affligea les habitants qui lui envoyèrent une députation avec protestations de dévouement, il répondit qu'il ne se souvenait plus du passé et qu'à son prochain voyage il ferait un séjour à Padoue.

Le roi Joseph était venu à Venise voir l'Empereur, qui l'avait chargé d'une mission de famille ; c'était de voir Lucien, qu'il serait censé rencontrer à Modène et de faire tous ses efforts pour tâcher d'obtenir de lui un rapprochement en satisfaisant aux volontés de l'Empereur. La cause de la mésintelligence des deux frères était le second mariage que Lucien avait contracté sans le consentement de Napoléon, lequel

voulait que son frère divorçât et se rattachât au système de la dynastie qu'il fondait. L'Empereur offrait à Lucien un trône, un duché pour la femme répudiée, de marier sa fille aînée au prince des Asturies et de grands avantages pour ses autres enfants. Lucien, d'un caractère indépendant et content de sa situation modeste, avait toujours refusé d'accéder aux désirs de Napoléon, déclarant que ses propositions étaient incompatibles avec le respect pour l'honneur, pour les devoirs de mari et de père, incompatibles avec l'abandon d'une femme qui ne dépendait plus de lui de ne pas avoir, qui lui avait donné quatre enfants et dont il n'avait qu'à se louer depuis qu'il était uni avec elle par les liens du mariage.

Lucien arriva à Mantoue, descendit à la grande auberge sous le nom d'un secrétaire du roi de Naples ; Meneval, secrétaire de l'Empereur, alla le chercher,(1) à 9 heures du soir et l'amena au cabinet de l'Empereur, en passant par une entrée secrète, selon le désir qu'il avait exprimé de n'être vu de personne ; l'entrevue des deux frères se prolongea longtemps après minuit. Lucien, en quittant l'Empereur, était extrêmement ému et avait le visage baigné de larmes. Meneval le reconduisit jusqu'à son auberge ; Lucien le chargea de faire ses adieux à Napoléon, peut-être pour toujours, ajouta-t-il.(2)

Il est curieux de connaître les sentiments de l'Empereur sur sa conversation avec Lucien, ils sont tracés

(1) Le 11 décembre.

(2) Souvenirs historiques du baron Meneval, Tome I, page 195. Bruxelles, 1843, in-18.

Chap. XXV. — 1807.

au vif par Napoléon dans une lettre adressée à son frère Joseph, dont voici le texte :(1)

" Mon frère, j'ai vu Lucien à Mantoue ; j'ai causé " avec lui pendant plusieurs heures. Il vous aura " sans doute mandé la disposition dans laquelle il est " parti. Ses pensées et sa langue sont si loin de la " mienne, que j'ai eu peine à saisir ce qu'il voulait ; " il me semble qu'il m'a dit vouloir envoyer sa fille " aînée à Paris, près de sa grand'-mère. S'il est " toujours dans ces dispositions, je désire en être sur-" le-champ instruit ; et il faut que cette jeune per-" sonne soit, dans le courant de janvier, à Paris, soit " que Lucien l'accompagne, soit qu'il charge une " gouvernante de la conduire à Madame. Lucien " m'a paru être combattu par différents sentiments, " et n'avoir pas assez de force pour prendre un parti. " J'ai épuisé tous les moyens qui sont en mon pouvoir " de rappeler Lucien, qui est encore dans la première " jeunesse, à l'emploi de ses talents pour moi et pour " la patrie. S'il veut m'envoyer sa fille, il faut " qu'elle parte sans délai et qu'en réponse il m'envoie " une déclaration par laquelle il la met entièrement à " ma disposition ; car il n'y a pas un moment à " perdre, les événements se pressent, et il faut que " mes destinées s'accomplissent. S'il a changé d'avis, " que j'en sois également instruit sur-le-champ, car " j'y pourvoirai d'une autre manière.

" Dites à Lucien que sa douleur et la partie des " sentiments qu'il m'a témoignés m'ont touché, que

(1) Le 17 décembre, 1807.—Mémoires du roi Joseph, Tome IV, page 80. Paris 1854, in-8o.

"je regrette davantage qu'il ne veuille pas être "raisonnable et aider a son repos et au mien." Chap. XXV. — 1807.

Quelques mois avant l'entrevue de Napoléon et de Lucien, leur sœur Elisa avait écrit à Lucien une lettre,(1) où on lit les passages suivants :

" L'on te fait des propositions que tu aurais trouvées convenables, il y a un an, et que tu aurais sur-le-champ acceptées pour le bonheur de la famille de ta femme. Aujourd'hui tu les refuses. Ne vois-tu pas, cher ami, que le seul moyen de mettre obstacle aux adoptions, c'est que Sa Majesté ait une famille dont elle puisse disposer ? En restant près de Napoléon, ou en recevant un trône de lui, tu lui seras utile ; il marierait tes filles ; et, tant qu'il trouvera dans sa famille la possibilité d'exécuter ses projets et sa politique (qui doit être tout pour lui), il ne choisira pas les étrangers. Il ne faut pas traiter avec le maître du monde comme avec son égal. La nature nous fit les enfants du même père, et ses prodiges nous ont rendus ses sujets. Quoique souverain, nous tenons tout de lui. Il y a un noble orgueil à l'avouer, et il me semble que notre seule gloire doit être de justifier par notre manière de gouverner, que nous sommes digne de lui et de notre famille.

" Réfléchis donc de nouveau aux propositions qu'on te fait. Maman et nous tous, nous serions heureux d'être réunis, et de ne faire qu'une seule famille politique ! Cher Lucien, fais-le pour nous qui t'aimons, pour le peuple que mon frère te donneras à gouverner, et dont tu feras le bonheur !"

L'Empereur ayant trouvé son frère inébranlable, lui

(1) Ecrite le 20 juin 1807.

Chap. XXV. — 1807.

avait donné huit jours pour réfléchir et lui rendre une réponse. Lucien fut inflexible et persista à tout refuser. Napoléon regretta d'être privé de la co-opération d'un parent dont il estimait hautement le caractère et les talents.

A Londres par des ordres du Conseil, composés de trois ordonnances,(1) la Grande-Bretagne assujetit les bâtiments de toutes les puissances neutres, amies où même alliées, non-seulement à la visite de ses croisières, mais encore à une station obligée en Angleterre et au paiement d'une taxe dont la quotité est déterminée. Il était difficile de proclamer plus ouvertement que la mer dans son immensité était un domaine Anglais, dont le passage n'était désormais permis que par l'autorité Anglaise, moyennant le paiement d'une redevance au trésor Britannique.

Par représailles, Napoléon veut que le Continent soit un domaine Français, le 17 décembre il rend un décret daté de son palais royal de Milan, par lequel il déclare que tout bâtiment de quelque nation qu'il soit, qui aura souffert la visite d'un vaisseau Anglais, ou se sera soumis à un voyage en Angleterre, ou aura payé une imposition quelconque au Gouvernement Anglais, est, par cela seul, déclaré *dénationalisé*, a perdu la garantie de son pavillon et est devenue propriété Anglaise et de bonne prise, soit qu'il entre dans les ports de la France ou ceux de ses alliés, soit qu'il tombe au pouvoir de nos vaisseaux de guerre ou de nos corsaires ; enfin les îles Britanniques sont déclarés en état de blocus sur mer comme sur terre.

(1) En date du 11 novembre.

À ce sujet des écrivains ont accusé Napoléon d'avoir créé des termes nouveaux pour des vexations nouvelles. L'Empereur pose en principe que tous les Etats sont solidaires de l'indépendance de leur pavillon, que si un gouvernement consent à supporter des insultes, des humiliations qui n'atteignent que lui, il en est le maître ; mais lorsque le contre-coup des outrages qu'il endure se fait sentir à une autre puissance, celle-ci a le droit de faire tout ce qui dépend d'elle pour s'y soustraire, telle était la situation ; Napoléon disait aux Américains vous subissez les volontés de l'Angleterre, par conséquent vous reconnaissez, ou du moins vous paraissez reconnaître ses prétentions comme légitimes, vous souffrez la visite de ses croisières ; vous vous laissez conduire dans ses ports, ou vous vous y rendez sur son ordre, vous y payez une taxe sur le chargement de vos navires ; ainsi vous vous constituez les vassaux, les sujets de l'Angleterre ; dès lors à mes yeux vous n'êtes plus Américains, vous êtes des Anglais ; vos propriétés des propriétés Anglaises. Le fait de la sujétion des neutres aux exigences de l'Angleterre est un fait nouveau, un terme nouveau est nécessaire pour indiquer la répression, c'est pourquoi Napoléon dans son décret déclare *dénationalisés* les navires neutres qui subissent la visite des croisières Anglaises.

Chap. XXV. — 1807.

Cette mesure inattendue et sans précédent ordonnée par l'Empereur, prit dans le public le nom de décret de Milan, ville où il avait été rendu, il produisit une grande sensation ; ce décret ne concernait pas que la France, il fut communiqué à tous les gouverne-

Chap. XXV. — 1807.

ments qui étaient sous sa dépendance et aux cabinets des grandes puissances qui s'étaient ralliées plus ou moins au système fédératif de l'Empire, il devenait ainsi une loi commune à presque tout le Continent.

L'Empereur reçut à Milan la reine régente d'Etrurie accompagnée de son fils, à la suite de cette entrevue, elle abdiqua et par une proclamation elle annonça aux habitants de la Toscane, que son fils appelé à gouverner un autre royaume,(1) avait cessé d'être roi d'Etrurie et que leur souverain nouveau était l'Empereur Napoléon. Les Français prirent immédiatement possession de ce pays. Ce fut le seul article du traité de Fontainebleau du 27 octobre qui fut exécuté.(2)

Les trois collèges des Possidenti, Dotti et Commercianti, ayant été convoqués pour nommer 30 membres des Etats Vénitiens, Napoléon se rendit à leur assemblée pour leur communiquer d'abord le statut constitutionnel par lequel il avait adopté le prince Eugène comme héritier de la couronne d'Italie à défaut d'enfants mâles, ensuite les lettres-patentes par lesquelles il donnait au Vice-Roi, le titre de prince de Venise et à sa fille Joséphine le titre de princesse de Bologne. Après la lecture de ces actes, l'Empereur termina la séance par l'allocution suivante.(3)

(1) Le royaume en expectative de la Lusitanie Septentrionale, qui devait être formé par un démembrement du Portugal, était resté à l'état de projet et ne fut jamais constitué, le Portugal aidé par l'Angleterre ayant résisté à l'envahissement de l'armée Franco-Espagnole et maintenu son indépendance.

(2) Voir page 584.—La reine d'Etrurie abdiqua le 10 décembre.

(3) Le 20 décembre.

" Messieurs les Possidenti, Dotti et Commercianti, " je vous vois avec plaisir environner mon trône. De " retour, après trois ans d'absence, je me plais à " remarquer les progrès qu'ont fait mes peuples ; " mais que de choses il me reste encore à faire pour " effacer les fautes de nos pères et vous rendre digne " des destins que je vous prépare !

" Les divisions intestines de nos ancêtres, leur " misérable égoisme de ville préparèrent la perte de " tous nos droits. La patrie fut déshéritée de son " rang et de sa dignité, elle qui, dans des siècles " plus éloignés, avait porté si loin l'honneur de ses " armes et l'éclat de ses vertus. Cet éclat, ces " vertus, je fais constituer ma gloire à les recon- " quérir.

" Citoyens d'Italie, j'ai beaucoup fait pour vous ; " je ferai plus encore. Mais, de votre côté, unis de " cœur comme vous l'êtes d'intérêt avec mes peuples " de France, considérez-les comme des frères aînés. " Voyez constamment la source de notre prospérité, " la garantie de nos institutions, celle de notre in- " dépendance, dans l'union de cette couronne de fer " avec ma couronne impériale."

L'Empereur partit de Milan le 24 décembre, déjeûna à Pavie, et arriva à la nuit tombante à Alexandrie ; toute la plaine de Marengo était éclairée par des flambeaux allumés sur son passage, le lendemain matin il passa en revue la garnison, visita les fortifications et se remit en route à 10 heures du soir ; le 29 il était à Chambery, le 30 à Lyon et il arriva le 1er janvier 1808 au palais des Tuileries à 9 heures du soir.

Chap. XXV. — 1808.

L'Empereur après avoir visité les différents quartiers de Paris sur lesquels on élevait des monuments, rentra dans son palais l'imagination remplie de nouveaux projets pour les embellissements de cette grande cité; il destina l'hôtel de Rohan-Soubise à l'imprimerie impériale, et l'hôtel de Toulouse à la Banque de France: et comme son architecte lui proposait d'affecter ce dernier hôtel au Trésor public, il répondit: "J'entends bien vendre cet hôtel 2 millions à l'administration de la Banque, je n'en tirerais rien du Trésor." Quand Napoléon s'exprimait ainsi, il ne faisait que suivre les principes d'économie politique qu'il avait adopté, l'emploi de ces 2 millions devait être consacré à d'autres constructions d'un grand intérêt national.

A cette époque l'Empereur fit une acquisition importante pour les arts; ce fut celle d'une partie de la riche collection de tableaux et de statues que possédait dans ses palais de Rome le prince Borghèse; en échange il lui donna une propriété de la valeur d'un million. Il fut proposé de bâtir une maison de plaisance à Mousseaux, à l'instar des villas d'Italie pour y placer ces nouvelles richesses artistiques. "Nous avons assez de maisons, répondit Napoléon, il faut restaurer avant d'en bâtir de nouvelles."

Le 9 janvier l'inauguration de la salle de spectacle du palais des Tuileries se fit pour la représentation de la *Grisela*, opéra Italien, dont l'auteur de la musique, Paër, célèbre compositeur, venait d'être chargé de la direction des spectacles et des concerts de la Cour. La réunion était brillante et tout concourut à donner un grand éclat aux belles proportions de cette salle.

L'Empereur chargea le grand-maréchal d'en témoigner sa satisfaction à son architecte Fontaine. Chap XXV. — 1808.

Pour l'éclat du trône et la splendeur des illustrations modernes, Napoléon crée une nouvelle Noblesse(1) dont les rangs sont ouverts aux vertus et aux talents utiles ; les avantages qu'elle accorde ne peuvent nuire au mérite éprouvé et ne font point obstacle au mérite encore inconnu, ils sont au contraire autant de motifs d'espérance qui peuvent exciter parmi les citoyens une juste et louable émulation.

A Sainte-Hélène le docteur O'Meara observa à l'Empereur qu'on était très-surpris qu'il n'eût jamais donné un duché en France, tandis qu'il avait institué des ducs et des princes portant des noms étrangers, il répondit : " Si j'avais fait un de mes maréchaux duc de Bourgogne, au lieu de lui conférer un titre emprunté à une de mes victoires, cela aurait excité beaucoup d'émotion et d'alarme dans l'ancienne province de Bourgogne, on aurait pensé que quelque territoire serait attaché à ce titre, on aurait cru voir renaître les anciens privilèges féodaux qui ont fait si longtemps les malheurs de la nation. Je fondai la nouvelle Noblesse pour écraser l'ancienne Noblesse et pour satisfaire le peuple, attendu que la plupart de ceux que j'en ai revêtu étaient sortis de ses rangs, tout simple soldat avait le droit d'aspirer au titre de duc.

Dans les journées du 18 et 19 mars, une insurrec-

(1) Décret et statuts du 1er mars, 1808.—Pour plus de détails consulter : *l'Histoire de la Noblesse de France depuis* 1789 *jusque vers l'an* 1862, par N. Batjin, page 108 à 142. Paris, Dentu ; et Bruxelles, Muquardt, 1862, in-8°.

Chap. XXV. — 1808.

tion éclata à Aranjuez et à Madrid, don Emmanuel Godoy, prince de la Paix qui était le favori du roi et l'amant de la reine fut fort maltraité et mis en prison, Charles IV abdiqua en faveur de son héritier le prince des Asturies, qui prit le nom de Ferdinand VII ; deux jours après, Charles IV protesta contre son abdication, déclarant qu'il avait été forcé de signer cet acte pour prévenir de plus grands malheurs, et le même jour il écrivit une lettre à Napoléon contenant le passage suivant :

" Monsieur mon frère, Votre Majesté apprendra sans doute avec peine les événements d'Aranjuez et leurs résultats ; elle ne verra pas sans quelque intérêt un roi qui, forcé d'abdiquer la couronne, vient se jeter dans les bras d'un grand monarque son allié, se remettant en tout à sa disposition, qui seule peut faire son bonheur, celui de sa famille et de ses fidèles et aimés sujets. Je n'ai déclaré m'en démettre en faveur de mon fils que par la force des circonstances et lorsque le bruit des armes et les clameurs d'une garde insurgée me faisaient assez connaître qu'il fallait choisir entre la vie et la mort, qui eut été suivie de celle de la reine. J'ai été forcé d'abdiquer."

La révolution du 20 mars prouvait qu'il y avait de l'énergie chez les Espagnols, qu'on avait affaire à un peuple neuf qui aurait tout le courage et tout l'enthousiasme que l'on rencontre chez les hommes qui n'ont point usés les passions politiques. Le prince de la Paix était détesté, parcequ'on l'accusait d'avoir livré l'Espagne à la France ; voila le grief qui a servi l'usurpation de Ferdinand, ce prince n'avait aucune

des qualités qui sont nécessaires au chef d'une nation. Chap. XXV. — 1808.

Pour l'intelligence des événements qui vont surgir, il est indispensable de jeter un coup d'œil rétrospectif sur les rapports entre la France et l'Espagne depuis un certain temps ; lors de la troisième coalition, quand l'Espagne prodiguait à la France des protestations d'amitié, elle promettait secrètement son assistance aux coalisés, comme l'ont fait connaître les pièces communiquées au parlement d'Angleterre ; le cabinet de Saint-James se détermina par ce motif à ne rien entreprendre contre l'Amérique espagnole, regardant déjà l'Espagne comme son allié. L'Espagne ainsi que l'Angleterre croyaient à la défaite de nos armées. Les événements trompèrent cette attente et l'Espagne resta amie.

Lors de la quatrième coalition l'Espagne montra plus ouvertement ses dispositions hostiles et révéla, dans un acte public, le secret de ses engagements avec l'Angleterre par une éclatante proclamation,(1) qui précéda de neuf jours la bataille d'Iéna, par cette proclamation toute l'Espagne était appelée aux armes, lorsque aucun ennemi ne la menaçait, et elle fut suivie de mesures promptement effectuées puisque l'armeé de ce royaume fut portée de 118,000 hommes à 140,000 hommes. Alors le bruit avait été repandu que l'armée Française était cernée. L'Espagne crût le moment propice pour se déclarer contre la France, la victoire d'Iéna vint confondre ses projets.

Mais si Napoléon n'avait pas été vainqueur à Iéna,

(1) Datée du 5 octobre 1806.

Chap. XXV. — 1808. une déclaration de guerre aurait été suivie d'une agression, le midi de la France aurait été envahi, et les départements de la gauche de la Loire qui n'avaient alors que de très-faibles garnisons, auraient été obligés d'accourrir pour repousser ce prétendu allié de la France, qui serait devenu un dangereux ennemi.

Napoléon crut donc le moment arrivé de donner à la France, du côté des Pyrénées, une sécurité invariable, il pensait que l'Espagne ne serait pour la France une amie sincère et fidèle que quand un intérêt commun unirait les deux Maisons régnantes sur la France et sur l'Espagne ; la dynastie Bourbonniene lui semblait, par ses souvenirs, par ses craintes, l'ennemie cachée de la France, une ennemie d'autant plus dangereux qu'elle se présentait comme amie, cédant tout à la France victorieuse, prête à l'accabler du moment où sa destinée deviendrait incertaine. Les circonstances ne permettaient plus à l'Empereur de ne point intervenir dans les affaires de ce royaume. Le roi d'Espagne avait été précipité de son trône, Napoléon se trouvait appelé à juger entre le père et le fils, quel parti prendrait-il ? Voudrait-il laisser sur le trône d'Espagne un prince (Ferdinand VII) qui ne pouvait se soustraire au joug des Anglais, qu'autant que la France entretiendrait constamment une armée puissante en Espagne ? Si, au contraire, Napoléon se déterminait à replacer Charles IV sur son trône, il ne pouvait le faire sans avoir à vaincre une grande résistance et sans faire couler le sang Français ; il se crut donc obligé de s'occuper de la régénération de l'Espagne, d'une

manière utile pour elle, utile pour la France, sans rétablir un roi détrôné, ni sanctionner la révolte de son fils, ni abandonner l'Espagne à elle-même. Chap. XXV. — 1808.

Dès le 27 mars Napoléon avait déjà pris la résolution de mettre un prince Français sur le trône d'Espagne, ce même jour il écrivait à son frère Louis, roi de Hollande : " Le climat de la Hollande ne vous " convient pas. D'ailleurs la Hollande ne saurait " sortir de ses ruines. Dans ce tourbillon du monde, " que la paix ait lieu ou non, il n'y a pas de moyen " pour qu'elle se soutienne. Dans cette situation des " choses je pense à vous pour le trône d'Espagne. " Vous serez souverain d'une nation généreuse, de " 11 millions d'hommes, et de colonies importantes. " Avec de l'économie et de l'activité l'Espagne peut " avoir 60,000 hommes sous les armes et 50 vais- " seaux dans ses ports. Répondez-moi catégorique- " ment quelle est votre opinion sur ce projet. Vous " sentez que ceci n'est encore qu'un projet, et que, " quoique j'ai 100,000 hommes en Espagne, il est " possible par les circonstances qui peuvent survenir, " ou que je marche directement et que tout soit fini " dans quinze jours, ou que je marche plus lente- " ment, et que cela soit le secret de plusieurs mois " d'opérations. Répondez-moi catégoriquement. Si " je vous nomme roi d'Espagne, l'agréez-vous ? Puis- " je compter sur vous ? Comme il serait possible que " votre courrier ne me trouvât plus à Paris, et " qu'alors il faudrait qu'il traversât l'Espagne au " millieu de chances qu'on ne peut prévoir, répondez- " moi seulement ces deux mots, *J'ai reçu votre lettre* " *de tel jour*, je réponds *oui*, et alors je compterai

Chap. XXV. — 1808.

" que vous ferez ce que je voudrai, ou bien *non*, ce " qui voudra dire que vous n'agréez pas ma proposi- " tion. Vous pourrez ensuite écrire une lettre où " vous développerez vos idées en détail sur ce que " vous voulez, et vous l'adresserez, sous l'enveloppe " de votre femme à Paris ; si j'y suis, elle me la " remettra, sinon elle vous la renverra. Ne mettez " personne dans votre confidence, et ne parlez à qui " que ce soit de l'objet de cette lettre ; car il faut " qu'une chose soit faite pour qu'on avoue y avoir " pensé."(1)

Le roi de Hollande n'agréa point cette proposition et répondit *non*.

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XVI, page 500, Paris, 1864, in-8o.

CHAPITRE XXVI.

NAPOLÉON Ier EMPEREUR ET ROI.

VOYAGE À BAYONNE.

Du 2 *Avril* 1808 *au* 22 *Septembre* 1808.

SOMMAIRE :

Départ de l'Empereur.—Il arrive à Bayonne.—Choix du château de Marrasc pour sa résidence.—Situation des troupes Françaises en Espagne.—Le prince des Asturies à Bayonne.—Comment il est reçu.—Entretien de Napoléon avec le chanoine Escoïquiz.—Projet de l'Empereur.—Naissance de Napoléon III.—Napoléon Ier fait connaître les noms à donner à ce prince.—Vif intérêt que la reine d'Espagne porte au prince de la Paix.—L'Empereur le délivre de la prison.—Arrivée à Bayonne du roi Charles IV et de la reine d'Espagne.—Les courtisans vont tous baiser la main du souverain Espagnol.—Indignation de Charles IV à l'égard de ceux qui l'ont trahi.—Nouvelle émeute à Madrid.—Abdication de Charles IV en faveur de Napoléon.—Scène violente entre Charles IV, la reine d'Espagne et leur fils le prince Ferdinand.—Acte de soumission et de renonciation à la couronne d'Espagne, de la part du prince Ferdinand en faveur de son père le roi Charles IV.—Adhésion du prince Ferdinand à la cession faite par le roi Charles IV de ses droits au trône d'Espagne à l'Empereur des Français.—Napoléon destine la couronne d'Espagne à son frère Joseph.—Convocation des Notables espagnols.—Proclamation de Napoléon à la nation espagnole.—Moyen offert au nouveau gouvernement espagnol pour obtenir 4 millions.—Joseph Napoléon est proclamé roi d'Espagne.—Il arrive à Bayonne.—Il abdique la couronne de Naples.—La junte nationale d'Espagne s'assemble.—Le roi Joseph entre en Espagne.—Napoléon part de Bayonne pour Bordeaux.—Il revient par la Vendée.—Sa rentrée à Paris.—Réception du corps diplomatique.—Vive allocution de l'Em-

pereur à l'ambassadeur d'Autriche.—Refus de Napoléon de voir sa statue dans le char traîné par les chevaux de Corinthe.—Fêtes données aux troupes de la Grande Armée qui traversent la France.—Harangue de l'Empereur prononcée à la parade.

Chap. XXVI. — 1808.

Le 2 avril, à midi, l'Empereur, accompagné de Champagny, ministre des relations extérieures, quitta le palais de Saint-Cloud, sans faire connaître le motif spécial de son voyage, il dit seulement qu'il allait visiter plusieurs départements, se rendre à Bordeaux et à Bayonne. Effectivement il arriva incognito à Bordeaux, le 4 avril, à 9 heures du soir, il était couché que peu de monde connaissait sa présence dans la ville. Le lendemain matin il reçut les autorités, passa la revue de la garnison et examina le port. Le 13 avril il alla à Mont-de-Marsan, et arriva à Bayonne le lendemain. Ayant rencontré sur sa route les grands d'Espagne, il les fit prier de rebrousser chemin et de se rendre à Bayonne, où il les recevrait.

Napoléon prévoyant qu'il ferait un séjour un peu long vers la frontière d'Espagne, alla habiter le château de Marrasc, situé à un quart de lieu de Bayonne, dans une position agréable,(1) il était petit et pauvrement meublé; sa suite occupait les maisons les plus rapprochées de cette résidence. La Garde campait dans le parterre, situé sous les fenêtres des appartements, c'était un véritable bivouac.

A ce moment (18 avril), les troupes Françaises

(1) Ce château fut bâti par la reine d'Espagne veuve du roi Charles II. La tradition du pays mentionne que cette princesse ne voulut point y demeurer, par la raison que sa dame d'honneur y était entré avant elle.

étaient à Madrid, Barcelonne, Figuières, Saint-Sébastien, Burgos; le grand-duc de Berg et le maréchal Moncey étaient à Madrid, le général Dupont à Tolède, et le maréchal Bessières à Burgos. L'Empereur avait près de 100,000 hommes de régiments provisoires en Espagne et vers ses frontières; ils gagnaient tous les jours par l'exercice et le mouvement. "Ce sont, disait Napoléon, de gros "enfants de 20 ans, dont j'ai lieu d'être satisfait. "Pas un homme de la Grande Armée n'a augmenté "ces corps en infanterie, cavalerie, artillerie."

Après avoir créé une junte de Gouvernement, le prince des Asturies, proclamé Ferdinand VII, sortit de Madrid et se dirigea sur Bayonne, où il arriva le 20 avril, pour obtenir de l'Empereur d'être reconnu souverain; Napoléon lui fit connaître qu'il ne ferait aucune difficulté de le reconnaître comme roi d'Espagne, si l'abdication de Charles IV avait eu lieu de son propre mouvement, et s'il n'y avait pas été forcé par l'insurrection d'Aranjuez; en attendant ses explications il fut reçu comme Altesse Royale, et nullement avec le titre de Majesté.

Le 20 avril Napoléon eut avec le chanoine Escoïquiz(1) un très-long entretien, où le prélat termina par dire qu'il attendait de la générosité et de la profonde sagesse de l'Empereur une décision favorable à son roi et à sa patrie. Le lendemain Napoléon le fit appeler de nouveau, et commença la conversation en ces termes:

"J'ai pris l'irrévocable résolution de réaliser mon projet sur le changement de dynastie en Espagne, en

(1) Conseiller du prince Ferdinand.

Chap. XXVI. — 1808.

conséquence vous pouvez en faire part au prince Ferdinand. Dites-lui de répondre catégoriquement à la proposition que je lui ai faite de l'échange de ses droits à la couronne d'Espagne pour la Toscane, et cela avant l'arrivée du roi Charles, son père. Dites-lui qu'il acquiesce à ce traité, on le fera de suite avec la plus grande solennité; que dans le cas contraire, son refus ne servira de rien, puisque j'obtiendrai toujours de son père la cession que je demande; que la Toscane dans ce cas restera à la France, et que S. A. R. n'aura plus à attendre de moi aucune compensation."

Le chanoine Escoïquiz termina par ces mots: " Comme j'ai épuisé, Sire, tout ce que j'avais à dire à Votre Majesté, il est inutile que j'insiste davantage; aussi je me bornerai à la supplier humblement, avant de mettre en exécution son projet, de consulter encore plus l'équité et la générosité de son cœur, que la voie souvent incertaine de la politique."(1)

Dans une autre conférence, à laquelle assistaient les ducs de l'Infantado, San-Carlos, et Pierre Ceballos, ministre d'Etat du prince des Asturies: Escoïquiz, pénétré de son sujet, parlait avec tant de force et de sensibilité qu'il vit un moment Napoléon ému, s'en apercevant sans doute lui-même, pour dissimuler ce qu'il éprouvait, il interrompit brusquement le chanoine, et se tournant vers les princes qui étaient présents, il leur dit: " Ce chanoine a bien " de l'affection pour vos Altesses;" ce qui rendit la

(1) De Pradt, Mémoires historiques sur la révolution d'Espagne, pages 327 et 340. Paris 1816, in-8°.

conversation générale, et dissipa leur dernière illusion. Chap. XXVI. — 1808.

Le soir du même jour, l'Empereur ayant eu une conférence avec le duc de l'Infantado, il lui dit en plaisantant : " Le chanoine m'a fait ce matin une harangue à la manière de Cicéron, mais il ne veut pas absolument entrer dans mon plan."

Le 23 avril l'Empereur apprit la nouvelle que l'épouse de son frère Louis, roi de Hollande, était accouchée d'un enfant mâle dans la nuit du 20 avril : aussitôt il écrivit ces mots à l'Impératrice : " Mon " amie, Hortense est accouchée d'un fils, j'en éprouve " une vive joie." Puis il fit connaître son intention que l'enfant qui venait de naître s'appele Charles-Louis Napoléon ;(1) dans cette allégresse spontanée, dans cet empressement à indiquer les noms que l'auguste prince doit porter, il y avait là, comme dans tous les grands événements, quelque chose d'extraordinaire sur l'avenir de ce rejeton qui devait plus tard être salué du nom de Napoléon III, et monter sur le trône de France.

Pour intéresser le grand-duc (Murat) et l'Empereur au salut du prince de le Paix, la reine vantait sans cesse le dévouement de celui-ci à Napoléon et au grand-duc ; mais ce qu'on ne saurait excuser, c'est que pour sauver un ancien amant, elle se faisait la délatrice de son fils, et non pas seulement dans un premier accès d'effroi, mais dans dix lettres différentes. Tantôt elle dit, " Mon fils est un très-mauvais cœur ; son caractère est sanglant, il n'a jamais aimé son

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XVII, pièces 13,774 et 13,975.

Chap. XXVI. — 1808. père ni moi;" tantôt, parlant de pistolets chargés pour tuer le prince de la Paix dans sa prison, elle ajoute "C'est un ordre donné sûrement par mon fils. . . ." Ici elle accuse Ferdinand d'avoir tramé la conspiration d'Aranjuez pour détrôner son père. Là elle demande que l'Empereur les envoie tous trois hors de l'Espagne, le roi, elle et le pauvre prince de la Paix, "Car en Espagne ils ne sont nullement en sûreté."

Mais c'est peu de présenter Ferdinand comme un fils coupable et rebelle, ces torts domestiques ne regardent en quelque sorte que sa famille; elle a soin aussi de leur imputer des dispositions auxquelles la France ne puisse être indifférente. "Mon fils est ennemi des Français, dit-elle, je crains qu'il ne fasse quelque attentat contre eux."

Sur un ordre de l'Empereur transmis au grand-duc de Berg, le prince de la Paix fut délivré de la prison, il vint à Bayonne quelque jours avant le roi et la reine.

Charles IV et la reine arrivèrent à Bayonne le 30 avril. Tous les personnages espagnols présent à Bayonne, ont été baiser la main au roi Charles IV et à la reine, le genou en terre, y compris le duc de l'Infantado et le chanoine Escoïquiz. Cette scène a indigné le roi et la reine, qui pendant tout le temps les regardaient avec mépris. Ils entraient dans leurs appartements que le grand-maréchal Duroc leur montrait; les deux princes(1) voulurent les suivre; mais le roi se retournant vers eux, leur dit: "Princes, c'est trop fort! "Vous avez couvert de honte et d'amertume mes

(1) Le prince des Asturies et l'infant don Carlos.

" cheveux blancs ; vous venez d'y ajouter la dérision ; " sortez ! Que je ne vous revoie jamais !" Ils furent confondus et se retirèrent avec tout le monde.(1)

Une émeute ayant éclaté à Madrid le 2 mai, elle fut de suite réprimée, le rapport de ce fâcheux événement arriva à Bayonne, il hâta les négociations entamées, le 5 mai un traité fut signé par lequel le roi Charles IV renonçait à la couronne d'Espagne en faveur de l'Empereur des Français, sous deux conditions, la première que l'intégrité du royaume serait maintenue ; et que le prince que Napoléon jugerait convenable de placer sur le trône d'Espagne serait indépendant, la seconde condition que la religion Catholique, apostolique et romaine serait la seule en Espagne. D'une autre part, Napoléon donnait au roi Charles le château de Compiègne pour habitation sa vie durant, le château de Chambord et la forêt en toute propriété avec 6 millions de pension, et une pension proportionnée pour chaque prince de sa famille.

Le roi Charles IV fit venir son fils seul à sa résidence à Bayonne, et là en présence de la reine et de Napoléon, il lui signifia que si le jour suivant, avant 6 heures du matin, il ne lui avait pas remis la couronne par un acte signé de sa main, sans explication et conditions quelconques de sa part, lui, son frère et sa suite seraient dès ce moment traités comme émigrés ; ce qui donna probablement plus de force à cet ordre, ce fut que Napoléon ajouta qu'il se verrait forcé de se déclarer protecteur d'un roi malheureux contre un fils rebelle qui l'avait cruellement offensé. Le prince surpris de ce qu'il venait d'en-

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XVII, pièce 13,800.

Chap. XXVI. — 1808.

tendre, voulut répondre ; mais son père aussi aveugle qu'infortuné, lui imposant dûrement silence, s'écria, que son fils avait voulu le détrôner, l'assassiner même, l'accabla d'injures, et fut jusqu'à se lever de son siége pour le maltraiter. Il faut croire que l'emportement du roi et de la reine a été bien fort et bien effrayant pour que Napoléon frissonna en racontant ce dont il venait d'être témoin ; dans son langage animé et pittoresque il dépeignait le roi Charles IV reprochant à son fils ses conspirations, la perte de la monarchie que lui-même avait conservée entière, au milieu des désordres de l'Europe, enfin les outrages faits à ses cheveux blancs. " C'était, disait-il, le roi Priam, la scène était agitée, quand la reine est venue augmenter l'irritation en éclatant en invectives et en menaces contre son fils, et après lui avoir reproché de les avoir détrônés, elle m'a demandé de le faire monter sur l'échafaud. . . . ! Quelle femme ! quelle mère, s'écriait l'Empereur, elle m'a fait horreur !"

Le 6 mai le prince Ferdinand fit un acte de soumission et de renonciation à la couronne d'Espagne en faveur de son père le roi Charles IV. Enfin le 10 mai, par un traité avec Napoléon, le prince des Asturies adhéra à la cession faite par le roi Charles IV de ses droits au trône d'Espagne à l'Empereur des Français, lequel lui accorda en France le titre d'Altesse Royale et lui donna en toute propriété les palais, parcs, fermes de Navarre et les bois qui en dépendent, jusqu'à la concurrence de 50,000 arpents et 400,000 francs de rente apanagère sur le Trésor de France.

On a accusé l'Empereur d'avoir employé la violence

pour obtenir ces deux abdications;(1) de Pradt, témoin oculaire, affirme le contraire, Napoléon lui-même s'en explique en ces termes à Sainte-Hélène : "On sera certain un jour, que dans les grandes affaires d'Espagne, je fus complètement étranger à toutes les intrigues intérieures de Cour, que je ne manquai de parole ni à Charles IV, ni à Ferdinand VII; que je ne rompis aucun engagement, vis-à-vis du père ni du fils; que je n'employai point de mensonge pour les attirer tous deux à Bayonne, mais qu'ils y accoururent à l'envi l'un de l'autre. Quand je les vis à mes pieds, que je pus juger par moi-même de leur incapacité, je pris en pitié le sort d'un grand peuple, je saisis aux cheveux l'occasion unique que me présentait la fortune, pour régénérer l'Espagne, l'enlever à l'Angleterre et l'unir entièrement à notre système. Dans ma pensée, c'était pour une des bases fondamentales du repos et de le sécurité de l'Europe; mais je n'y employai point d'ignobles, de faibles détours, comme on l'a répandu. . . . . Bayonne ne fut point un guet-apens; mais un immense coup-d'état." Chap. XXVI. — 1808.

Le 10 mai, le grand-duc de Berg était lieutenant-général du royaume d'Espagne, président de la junte et généralissime des troupes espagnoles, le roi Charles IV allait partir dans un délai de deux jours pour Compiègne. Le prince des Asturies allait se rendre à Valençay, les autres enfants partaient pour occuper des

(1) Relativement à la famille royale d'Espagne, on lit dans une lettre de l'Empereur au grand-duc de Berg : " Je ne veux point qu'on use de violence envers les personnages de cette famille."—*(Correspondance de Napoléon Ier, Tome XVI, pièce 13,696).*

Chap. XXVI. — 1808. maisons de plaisance aux environs de Paris; Napoléon écrivait à son frère Joseph, roi de Naples: "La "nation Espagnole, par l'organe du conseil suprême de "Castille, me demande un roi. C'est à vous que je "destine cette couronne. L'Espagne n'est pas ce qu'est "le royaume de Naples, c'est 11 millions d'habitants, "plus de 150 millions de revenus, sans compter les "immenses revenus et la possession de toutes les "Amériques. C'est une couronne qui vous place à "Madrid, à trois jours de la France, et qui couvre "entièrement une de ses frontières, à Madrid vous "êtes en France; Naples est le bout du monde. Je "désire donc qu'immédiatement après avoir reçu "cette lettre vous laissiez la régence à qui vous "voudrez, le commandement des troupes au maréchal "Jourdan, et que vous partiez pour vous rendre à "Bayonne par le chemin de Turin, du mont Cenis et "de Lyon. . . . . . Gardez le secret, on ne s'en "doûtera peut-être que trop; mais vous direz que "vous vous rendez dans l'Italie supérieure pour con-"férer sur des affaires importantes avec moi."

L'Empereur, par un décret du 25 mai, convoqua une assemblée des notables Espagnols à Bayonne pour le 15 juin suivant. Un grand nombre de hauts personnages de la première distinction, venus à la suite du roi Charles IV et du prince Ferdinand, étaient déjà réunis dans cette ville, d'autres furent invités à s'y rendre. Ce fut alors pour la première fois que Napoléon s'adressa à la nation espagnole par la proclamation qui suit.(1)

"Espagnols, après une longue agonie, votre nation

(1) Datée de Bayonne 25 mai.

" périssait. J'ai vu vos maux ; je vais y porter remède. Chap. XXVI. — 1808.
" Votre grandeur, votre puissance fait partie de la
" mienne.

" Vos princes m'ont cédé tous leurs droits à la
" couronne d'Espagne. Je ne veux point régner sur
" vos provinces, mais je veux acquérir des titres éter-
" nels à la reconnaissance de votre postérité.

" Votre monarchie est vieille, ma mission est de la
" rajeunir. J'améliorerai toutes vos institutions, et
" je vous ferai jouir, si vous me secondez, des bien-
" faits d'une réforme, sans froissements, sans dé-
" sordres, sans convulsions.

" Espagnols, j'ai fait convoquer une assemblée
" générale des députations des provinces et des villes.
" Je veux m'assurer par moi-même de vos désirs et
" de vos besoins.

" Je déposerai alors tous mes droits, et je placerai
" votre glorieuse couronne sur la tête d'un autre moi-
" même, en vous garantissant une constitution qui
" concilie la sainte et salutaire autorité du souverain
" avec les intérêts et les privilèges du peuple.

" Espagnols, souvenez-vous de ce qu'ont été vos
" pères ; voyez ce que vous êtes devenus. La faute
" n'en est pas à vous, mais à la mauvaise administra-
" tion qui vous a régis. Soyez plein d'espérance et
" de confiance dans les circonstances actuelles ; car je
" veux que vos derniers neveux conservent mon sou-
" venir et disent : *Il est le régénérateur de notre*
" *patrie !*"

Il fallait de l'argent au nouveau gouvernement Espagnol, après avoir indiqué plusieurs moyens de s'en procurer, l'Empereur finit par dire au grand-duc de

Chap. XXVI. — 1808. Berg " Vous pouvez avoir sur-le-champ 4 millions de " la manière suivante : Vous vous rappelez que les " diamants de la Couronne de France ont été volés au " commencement de la révolution. Le Sancy et plu- " sieurs autres diamants ont été achetés et sont " passés en Espagne. J'aurais le droit de les repren- " dre, mais je veux les racheter à un prix équitable. " Charger Laforest(1) de s'entendre pour cela avec " qui de droit. J'en acheterai pour 4 millions, que " je ferai verser sur-le-champ dans le trésor Espagnol. " Je vous recommande de ne pas me laisser perdre " trop sur cet achat. L'Espagne refera ses diamants, " mais j'attache beaucoup de prix à ravoir ceux qui " appartenaient à la Couronne de France."

Le roi de Naples était parti de sa capitale le 23 mai, en suivant l'itinéraire tracé par l'Empereur,(2) il arriva à Bayonne le 7 juin, Napoléon se rendit au-devant de lui pour l'informer du départ des princes Espagnols des derniers événements qui venaient d'avoir lieu, notamment que pour mettre promptement un terme à l'interrègne, il l'avait la veille, par une proclamation, déclaré roi d'Espagne. Le lendemain Joseph abdiqua la couronne de Naples, que Napoléon mit sur la tête de Murat grand-duc de Berg, lequel prit le titre de Joachim Napoléon.(3)

Le 15 juin la junte nationale extraordinaire ouvrit ses séances, commença ses travaux, une constitution fut délibérée, le 7 juillet elle fut adoptée par

(1) Diplomate qui avait pour mission de donner des conseils au grand-duc de Berg.

(2) Voir page 614.

(3) Décret rendu à Bayonne le 15 juillet, 1808.

le roi Joseph et par tous les membres de la junte, qui prêtèrent serment de fidélité et d'obéissance au roi Joseph Napoléon, lequel quitta Bayonne le 9 juillet, et entra en Espagne entouré des membres de la junte, des Grands d'Espagne, de ses ministres, et des officiers de sa maison, il fit son entrée à Madrid le 20 juillet.

Chap. XXVI. — 1808.

L'Empereur partit de Bayonne le 21 juillet, à 9 heures du soir, il se rendit à Pau, où il visita le château d'Henri IV et le haras ; il s'arrêta à Tarbes et à Auch ; dans cette dernière ville il examina en détail la cathédrale, une des plus remarquables e France, et accorda 12,000 francs pour l'entretenir, en outre il appliqua 50,000 francs pour faire venir les eaux, et 10,000 francs pour le pavé de la ville. Il arriva à Toulouse le 25, y resta deux jours, en passa un à Montauban, un à Agen, s'embarqua à Langon, et entra à Bordeaux le 31 juillet, où il séjourna trois jours. Il y fut grandement fêté ; mais au milieu de ces réjouissances publiques il éprouva une grande contrariété.

Ce fut là qu'il apprit la capitulation de Baylen,(1) consentie par le général Dupont, dont le résultat fut de priver l'armée Française de plus de 20,000 hommes d'élite, sans avoir fait éprouver à l'ennemi une perte considérable. Cette catastrophe obligea le roi Joseph d'évacuer Madrid pour se rapprocher de l'armée et ne point perdre ses communications avec la France. La douleur de Napoléon fut d'autant plus forte qu'il ne pouvait être auprès de son frère et au milieu de ses soldats.

(1) Signée le 22 juillet, deux jours après l'entrée du roi Joseph à Madrid.

Chap. XXVI. — 1808.

"A la guerre, dit l'Empereur, les hommes ne sont "rien, c'est un homme qui est tout. Jusqu'à cette "heure nous n'avions trouvé ces exemples que dans "l'histoire de nos ennemis ; aujourd'hui il est fâcheux "que nous puissions les trouver dans la nôtre."(1) "Dupont a flétri nos drapeaux. Quelle ineptie! "Quelle bassesse! Ces hommes seront pris par les "Anglais. Des événements d'une telle nature exigent "ma présence à Paris."(2)

De Bayonne l'Empereur avait écrit à son frère Joseph : "Vous ne devez pas trouver trop extraor-"dinaire de conquérir votre royaume. Philippe V et "Henri IV ont été obligés de conquérir le leur. "Soyez gai, ne vous laissez point affecter, et ne doutez "pas un instant que les choses finiront mieux et plus "promptement que vous ne pensez."(3)

En partant de Bordeaux, l'Empereur malgré son grand désir de rentrer directement à Paris, se dirigea vers la Vendée, parcequ'il s'était engagé à y aller, et qu'il aurait paru se défier de la population de cette province s'il n'accomplissait point sa promesse ; mais il activa son voyage autant que possible. A Saintes il reçut une députation de la Rochelle qui venait le prier de se détourner pour honorer ce port de sa présence ; il se rendit à ce vœu, après avoir vu Rochefort ; puis il passa un jour à Niort, quelques heures à Fontenay, et arriva le 1 août à Napoléonville, nouveau chef-lieu du département de la Vendée. Le 9 août il était dans les murs de Nantes, le 11 août à

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XVII, pièce 14,283,
(2) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XVII, pièce 14,243.
(3) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XVII, pièce 14,218.

Angers ; enfin il s'arrêta à Tours, à Blois, et le 14 août il rentrait, à 3 heures après-midi au palais de Saint-Cloud, fort satisfait de l'accueil empressé qu'il avait reçu dans les départements qu'il venait de parcourir. Chap. XXVI. — 1808.

Le lendemain c'était le 15 août, jour de sa fête, entouré de tous les grands dignitaires de l'Etat à la réception du corps diplomatique, l'Empereur interpella en ces termes M. de Metternich, ambassadeur d'Autriche, sur de nombreux armements que faisaient son souverain : " Qui vous attaque pour " songer ainsi à vous défendre ? Qui vous menace " pour vous faire penser que vous serez bientôt at- " taqué ? Depuis la paix de Presbourg, y a-t-il entre " vous et moi le plus léger différent ? et cependant vos " proclamations appelent le peuple à la défense de la " patrie ! Vos mesures sont celles que vous avez em- " ployées lorsque j'étais à Léoben." Ici l'Empereur énumère en détail les diverses sortes d'armements auxquels se livraient la Cour de Vienne. M. de Metternich ayant soutenu que ces mesures étaient purement défensives, Napoléon ajouta : " Croyez-vous " la circonstance favorable pour vous ? Vous vous " trompez. Ma politique est à découvert, parcequ'elle " est loyale et que j'ai le sentiment de mes forces. Je " vais tirer 100,000 hommes de mes troupes d'Al- " lemagne pour les envoyer en Espagne, et je serai " encore en mesure envers vous. Vous armez, j'ar- " merai. Vous n'aurez pour vous aucune puissance " du Continent. L'Empereur de Russie, j'oserais " presque vous déclarer en son nom, vous engagera " à rester tranquille. Déjà il est peu satisfait de vos

Chap. XXVI. — 1808.

" relations avec les Serviens, et, comme moi aussi, il " peut se croire menacé par vos préparatifs ; il sait " que vous avez des vues sur la Turquie : vous m'en " prêtez aussi ; je vous déclare que cela est faux et que " je ne veux rien de la Turquie, ni rien de l'Autriche. " Cependant votre Empereur ne veut pas la guerre, " je le crois ; je compte sur la parole qu'il m'a donnée " lors de notre entrevue. J'ai occupé sa capitale, la " plus grande partie de ses provinces ; presque tout " lui a été rendu. Croyez-vous que le vainqueur des " armées Françaises, qui aurait été maître de Paris, " en eût agi avec cette modération ? Non, votre Em-" pereur ne veut point la guerre, votre ministère ne la " veut pas, et cependant le mouvement que vous avez " imprimé est tel, que la guerre aura lieu malgré vous " et malgré moi. Vous avez fait une proclamation " pour défendre de parler de guerre. On a cru à vos " mesures et non à votre proclamation.

" Je vous le répète, vous êtes entraînés et malgré " vous. La fermentation de votre peuple imprudem-" ment excité, et les intrigues des partisans des " Anglais et de quelques membres de l'ordre " équestre, qui ont porté chez vous l'amertume de " leurs regrets, vous meneront à la guerre. L'Em-" pereur de Russie peut-être l'empêchera ; mais si " ce n'est qu'à son intervention que l'Europe doit la " continuation de la paix, ni l'Europe, ni moi, ne vous " en aurons obligation. En attendant qu'arrivera-" t-il ? Vous avez levé 100,000 hommes, je vais " en lever 200,000. La Confédération qui avait ren-" voyé ses troupes, va les réunir et faire des levées. " L'Allemagne, qui commençait à respirer après tant de

" guerres ruineuses, va voir de nouveau rouvrir toutes " ses blessures. À suivre votre exemple, bientôt il " faudra armer jusqu'aux femmes. Dans un tel état " de choses, lorsque tous les ressorts seront ainsi " tendus, la guerre deviendra désirable pour amener " un dénouement. C'est ainsi que, dans le monde " physique, l'état de souffrance où est la nature à " l'approche d'un orage, fait désirer que l'orage crève, " pour détendre les forces crispées et rendre au ciel et " à la terre une douce sérénité. Chap. XXVI. — 1808.

" Cependant toutes les espérances de paix maritime " s'évanouissent ; les mesures fortes prises pour l'ob- " tenir demeurent sans effet. Les Anglais sourient à " la pensée de la discorde ranimée de nouveau sur le " Continent, et se reposent sur elle de la défense de " leurs intérêts. Voilà les maux que vous avez pro- " duits, et, je le crois, sans en avoir l'intention ; mais " si vos dispositions sont aussi pacifiques que vous le " dites, il faut vous prononcer ; il faut que toute " l'Europe soit convaincue vous voulez la paix ; il faut " que toutes les bouches proclament ces sentiments, " justifiés par vos actes comme par vos discours. De " mon côté, je vous donnerai toutes les sécurités que " vous pouvez désirer."

La sincérité de ce langage ne laissa aucun doute sur les intentions pacifiques de Napoléon à l'égard de l'Autriche, cette allocution ferme et inattendue contribua à dissiper les fausses alarmes qu'avait conçu la Cour de Vienne, et à anéantir quelques désirs hostiles.

Fidèle à ses habitudes, l'Empereur parcourut le palais des Tuileries pour en voir les réparations et les

Chap. XXVI. — 1808.

embellissements ; il s'arrêta au balcon de la salle des maréchaux et demanda : " Pour quel motif le sommet " de l'arc de triomphe du Carrousel était couvert de " toile ?" Il lui fut répondu que c'était pour l'achèvement du groupe en bronze qui surmontait l'édifice. M. de Fleurieu, gouverneur du palais, s'étant hâté de dire que ces toiles cachaient les dispositions que l'on faisaient pour placer la statue de Sa Majesté sur le char auquel étaient attelés les chevaux de Corinthe, conduits par deux victoires : " C'est une " chose inconvenante, répliqua vivement Napoléon,(1) " ôtez cette statue, dit-il à l'architecte Fontaine, ce " n'est pas à moi à me faire des statues ; que les " Victoires et le char soient achevés, mais que ce " dernier reste vide." Conformément à des ordres si formels, la statue fut déplacée et reléguée dans l'Orangerie, au-dessous du musée.

Plusieurs corps de la Grande Armée venant d'Allemagne traversèrent la France pour aller renforcer l'armée d'Espagne, l'Empereur donna des ordres pour que la ville de Metz fêta les troupes à leur passage, et comme cette ville n'était pas assez riche pour suffire à cette dépense extraordinaire, il fit verser à la caisse municipale de Metz 3 francs par homme, en prescrivant que tout se fit au nom de la ville. Les autorités civiles devaient haranguer les troupes, les traiter, donner à dîner aux officiers, faire élever

(1) Cet arrangement n'était pas dans le dessin présenté par l'architecte Fontaine, cette conception appartenait toute entière à Denon, directeur-général des musées. Dans le dessin primitif, il n'y avait point la statue de Napoléon, mais celle de Mars, les armes à la main.

des arcs de triomphe aux portes où elles passeraient, et y mettre des inscriptions analogues à la circonstance. De semblables instructions furent données pour la ville de Nancy, où devait avoir lieu le passage de la colonne du centre et pour la ville de Reims qui devait être traversée par la colonne de droite. Chap. XXVI. — 1808.

Des fêtes semblables furent commandées pour la continuité du passage de ces mêmes troupes à Paris, Melun, Sens, Saumur, Tours, Bourges et Bordeaux, ce qui constituait trois fêtes pour les mêmes troupes; en conséquence les militaires devaient assister à trois banquets dans des villes différentes, aussi Napoléon voulut qu'il fut fait trois sortes de chansons afin que le soldat n'entendit pas chanter la même chose deux fois; ces chansons vantait la gloire que l'armée avait acquise, celle qu'elle allait acquérir encore, et de la liberté des mers qui devait être le résultat de la victoire.(1)

A la parade du dimanche 11 septembre, l'Empereur harangua ses troupes dans les termes suivants:

"Soldats, après avoir triomphé sur les bords du "Danube et de la Vistule, vous avez traversé l'Alle-"magne à marches forcées. Je vous fais aujourd'hui "traverser la France sans vous donner un moment "de repos.

"Soldats, j'ai besoin de vous. La présence "hideuse du Léopard souille les continents d'Es-"pagne et de Portugal; qu'à votre aspect il fuie épou-"vanté. Portons nos aigles triomphantes jusqu'aux "colonnes d'Hercule, là aussi nous avons des ou-"trages à venger.

(1) Correspondance de Napoléon Ier, Tome XVII, pièces 14,291 et 14,331.

Chap. XXVI. — 1808.

" Soldats, vous avez surpassé la renommée des " armées modernes ; mais avez-vous égalé la gloire " des armées de Rome, qui, dans une même cam- " pagne triomphaient sur le Rhin et sur l'Euphrate, " en Illyrie et sur le Tage ?

" Une longue paix, une prospérité durable seront " le prix de vos travaux. Un vrai Français ne peut, " ne doit prendre du repos que les mers ne soient " ouvertes et affranchies.

" Soldats, tout ce que vous avez fait, tout ce que " vous ferez encore pour le bonheur du peuple Fran- " çais, pour ma gloire, sera éternellement dans mon " cœur."

Cette proclamation fut envoyée aux colonels et commandants des corps, sur les trois routes suivies par les troupes de la Grande Armée qui se dirigeaient de l'Allemagne vers l'Espagne, avec ordre de lire ce discours au milieu des principales villes à haute voix, et ensuite de le mettre à l'ordre du jour.

CHAPITRE XXVII.

NAPOLÉON Ier EMPEREUR ET ROI.

ENTREVUE D'ERFURT.

Du 22 *Septembre* 1808 *au* 18 *Octobre* 1808.

SOMMAIRE :

Promesse d'entrevue entre Napoléon Ier et Alexandre Ier.—Choix de la ville d'Erfurt.—Préparatifs pour la réception des deux souverains.—La salle de spectacle est réparée.—Les artistes du théâtre Français sont envoyés à Erfurt.—Départ de Napoléon.—Réception qui lui est faite à Erfurt.—Rencontre des deux Empereurs.—Alexandre donne le mot d'ordre.—Allusion à l'amitié d'Alexandre pour Napoléon.—Entretien de Napoléon avec Gœthe.—Grande chasse dans la forêt d'Ettersburg.—A son retour la Cour va au théâtre.—Nouvelle allusion relative à la clémence de Napoléon.—Il cause avec Gœthe.—Entretien de Napoléon avec Wieland.—Gœthe et Wieland reçoivent la décoration de la Légion d'Honneur.—Fête donnée à Napoléon sur le terrain de l'ancien champ de bataille d'Iéna.—L'Empereur rectifie l'erreur faite par le prince Primat sur la date de la bulle d'or.—Napoléon fait présent de son épée à Alexandre.—Convention faite entre les deux Empereurs.—Lettre collective des deux Empereurs au roi d'Angleterre.—Adieux des deux Empereurs.—Leur départ d'Erfurt.

Napoléon Ier et Alexandre Ier (Empereur de Russie), Chap. XXVII.
désirant resserer les liens d'amitié qu'ils s'étaient promis à Tilsit et conférer sur la situation des affaires de l'Europe, sur les moyens de mettre fin aux guerres successives, et dans le but d'établir la 1808.

Chap. XXVII. — 1808.

paix générale, ils étaient convenus qu'ils se réuniraient le 27 septembre dans la ville d'Erfurt (Saxe-Weimar). Par ce choix, Napoléon étant protecteur de la Confédération du Rhin, il était sensé recevoir chez lui le Czar. Les détails les plus minutieux du cérémonial et de l'étiquette furent observés dans cette mémorable rencontre, et d'après les ordres de Napoléon les dispositions furent prises pour donner à cette entrevue toute la solennité et toute la magnificence dont on pouvait l'environner.

Le palais du Gouvernement fut choisi pour être celui de l'Empereur des Français, comme étant le plus vaste et le plus convenable à l'intention qu'il avait annoncé d'y tenir sa Cour. L'hôtel de M. Triebel, le plus élégant et le plus moderne, fut destiné à devenir le palais de l'Empereur de Russie, et celui du sénateur Remann fut réservé pour le grand-duc Constantin. Des logements convenables furent aussi réservés pour les princes de la Confédération du Rhin, et un détachement de tous les différens services de la maison de l'Empereur Napoléon fut établi dans chacun de ces palais. Le Garde-Meuble de la couronne envoya de Paris des lits, des tentures des Gobelins, des bronzes, des lustres, des porcelaines, et tout ce qui pouvait contribuer à l'embellissement des deux palais impériaux.

Le major-général de la Grande Armée désigna pour faire le service des palais des deux Empereurs, un bataillon des plus beaux grenadiers de la Garde Impériale, et 20 gendarmes d'élite commandés par M. d'Arquies ; et il choisit pour la garnison de la ville d'Erfurt le 17e d'infanterie légère commandé par

M. de Cabannes-Puymisson, le 6e de cuirassiers commandé par le colonel d'Haugeranville et le 1er de hussards commandé par M. de Juniac. Le général Oudinot fut nommé Gouverneur d'Erfurt. Chap. XXVII. — 1808.

Napoléon en recevant l'Empereur Alexandre désira le faire jouir de la représentation de nos chefs-d'œuvre dramatiques. En conséquence, la salle de spectacle fut réparée et les comédiens du Théâtre Français furent envoyés, ce furent : Saint-Prix, Talma, Damas, Lafond, Desprès, Lacave, Varennes ; Mesdames Raucourt, Duchesnois, Talma, Bourgoin, Rose Dupuis, Gros et Patrat. M. Dazincourt, fut nommé Directeur.

L'Empereur partit de Paris le 22 septembre, il alla jusqu'à Metz sans s'arrêter et passa pendant ce trajet la revue de plusieurs corps qui revenaient de la Grande Armée pour se rendre en Espagne. Il en arrêtait même sur la route, les examinant homme par homme, et leur faisant ensuite continuer leur chemin, il en agit ainsi jusqu'à Francfort.

Le mouvement qu'il faisait faire sur l'Espagne était considérable, puisque de toute cette immense armée il ne resta que deux corps, l'un qui prit le nom *d'armée du Rhin*, et l'autre le nom de *Corps de troupes du Gouvernement des villes hanséatiques.*(1)

La nouvelle de l'entrevue fixée à Erfurt avait fait tant de bruit en Allemagne que de tout côté on y affluait, il y avait chez le prince Primat à Francfort un nombre prodigieux de princes Allemands, qui s'y étaient réunis pour présenter leurs hommages à l'Empereur Napoléon sur son passage, c'était à qui lui

(1) Décret du 12 octobre 1808.

Chap. XXVII. — 1808. témoignerait le plus de respect et de soumission. Il vit en chemin le roi de Westphalie, qui était venu à sa rencontre depuis Cassel jusqu'à la frontière de ses Etats. M. de Caulaincourt ambassadeur de France en Russie, vint aussi à la rencontre de Napoléon et le rejoignit sur la route de Gotha; il annonça que Alexandre Ier attendait à Weimar l'arrivée de Napoléon à Erfurt, lequel se hâta et arriva en cette ville dans la matinée du 27 septembre.

Il fut reçu aux acclamations les plus vives; en arrivant dans son palais, il y trouva le roi de Saxe qui l'attendait au bas de l'escalier. Après avoir reçu la régence des Etats et la municipalité d'Erfurt, il monta à cheval pour aller rendre visite au roi de Saxe; en quittant ce souverain, il sortit de la ville par la porte de Weimar. A peu de distance, il trouva en bataille les grenadiers de sa Garde et les trois régiments composant la garnison de la ville; après avoir parcouru les rangs de ces différens corps, S. M. fit approcher la ligne d'infanterie et déployer la cavalerie plus en avant sur la route de Weimar, et alla ensuite à la rencontre de l'Empereur Alexandre. Ce fut à une lieue et demi de la ville que les deux monarques se rencontrèrent. Aussitôt que l'Empereur Alexandre aperçut Napoléon, ce prince descendit de voiture et l'Empereur de cheval, les deux souverains s'embrassèrent cordialement, ils montèrent ensuite à cheval, ainsi que le grand-duc Constantin; les tambours battaient aux champs, de nombreuses salves d'artillerie se mêlaient au son des cloches et aux acclamations d'une immense population qu'un événement aussi remarquable avait attiré de toutes parts.

Les deux Empereurs se rendirent au Palais de Russie et restèrent une heure ensemble. A 6 heures le Czar vint dîner chez Napoléon, il en fut de même tous les jours pendant son séjour à Erfurt, les deux Empereurs déjeûnaient tous les jours chez eux, se visitaient réciproquement pendant la matinée et restaient souvent plusieurs heures enfermés ensemble. Chap. XXVII. — 1808.

L'Empereur Alexandre d'après l'invitation de Napoléon donna le 27 septembre au grand-maréchal le mot d'ordre de la place, les deux souverains le donnèrent alternativement pendant tout le temps du voyage. A l'égard de la préséance des autres souverains entre eux, leurs rangs furent établis d'après l'époque de leur adhésion à la Confédération du Rhin.

Le soir les deux Empereurs se rendaient au théâtre où on joua successivement: *Cinna*, *Andromaque*, *Britannicus*, *Zaïre*, *Iphigénie en Aulide*, *Phèdre*, *Mahomet*, *Rhadamiste*, *Manlius*, *Rodogune*, *le Cid*, *Bajazet*. La loge impériale était située au centre des premières, en face de la scène. L'Empereur Napoléon crut s'apercevoir qu'à cette distance l'Empereur Alexandre n'entendait pas assez bien, à cause de la faiblesse de son ouïe. D'après les ordres qu'il donna au comte Rémusat, son premier chambellan et surintendant du Théâtre Français, il fut dressé une estrade sur l'emplacement occupé ordinairement par l'orchestre. Des fauteuils y furent placés au milieu pour les deux Empereurs, et des chaises garnies, un peu plus bas à droite et à gauche, pour le roi de Saxe, le roi de Wurtemberg, et les autres souverains. Un soir, on joua *Œdipe*, dans la première scène de cette tragédie, Philoctecte, dit à Dimas, son ami et son confident :

Chap XXVII. — 1808.

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des Dieux;

à l'audition de ce vers, on vit l'Empereur Alexandre se tourner vers Napoléon, et lui présenter la main avec grâce et empressement, ayant l'air de lui dire : *Je compte sur la vôtre*, tous les spectateurs saisirent cette flatteuse application, à laquelle on vit Napoléon s'incliner, feignant de se refuser à un compliment aussi embarrassant.

Le 2 octobre Gœthe fut admis à une audience de l'Empereur, après avoir été introduit, Napoléon le regarda avec attention et lui dit : " *Vous êtes un homme.*"

—Vous avez écrit des tragédies ?

Gœthe fit une courte réponse ; Daru qui était présente, fit l'éloge du poëte, il ajouta qu'il avait traduit des ouvrages Français, notamment le Mahomet de Voltaire.

L'Empereur répliqua: " Ce n'est pas une bonne pièce," il tourna ensuite la conversation sur *Werther*, ajoutant ; " j'ai lu sept fois votre *Werther*, et toujours avec un nouveau charme," puis il fit à Gœthe une analyse exacte et profonde de cet ouvrage. Après différentes remarques, toutes très-justes, il indiqua un passage qui prêtait à la critique. Il blâma le poëte d'avoir représenté Werther poussé au suicide, autant par les chagrins de l'ambition froissée, que par sa passion pour Charlotte. Cela n'est pas naturel, vous avez affaibli chez le lecteur l'idée qu'il s'était faite de l'immense amour que Werther éprouvait pour Charlotte.

Gœthe écoutait avec sérénité et répondit en souriant d'un air satisfait : " Je ne sais pas si l'on m'a déjà

adressé ce reproche; je le trouve parfaitement juste et j'avoue que dans ce passage il y a quelque chose de contraire à la vérité. On devrait peut-être avoir quelque indulgence pour le poëte qui se sert d'un artifice habile pour produire certains effets qu'il eut atteint difficilement par un chemin plus simple et plus naturel."

Il n'y avait point de lectures superficielles pour Napoléon, le livre à la main, il devenait critique sévère, il jugeait un roman, une tragédie, comme le rapporte finement Gœthe, avec la rigidité et l'attention d'un juge criminel. Et continuant la conversation, il dit: —"Il faudrait que la tragédie fut l'école des rois et des peuples; c'est le point le plus élevé auquel un poëte puisse atteindre. Vous devriez écrire, par exemple, la *Mort de César*, mais d'une manière beaucoup plus digne et plus grandiose que ne l'a fait Voltaire. Ce travail pourrait devenir la principale tâche de votre vie. Dans cette tragédie, il faudrait montrer au monde comment César aurait pu faire le bonheur de l'humanité, si on lui avait laissé le temps d'exécuter ses vastes plans. Venez à Paris, là vous trouverez un cercle plus vaste pour votre esprit d'observation; là vous trouverez des matières immenses pour vos créations poétiques."

Lorsque Gœthe se retira, on entendit l'Empereur répéter encore au prince de Neufchâtel cette parole si remarquable placée dans une telle bouche: "*Voilà un homme!*"

Les deux Empereurs, ayant accepté l'invitation qui leur avait été faite par le duc régnant de Weimar, montèrent dans le même carosse et partirent à midi.

Chap. XXVII. — 1808.

Ils arrivèrent à une heure dans la forêt d'Ettersburg, où le duc de Weimar avait fait construire un pavillon de chasse élégamment décoré et divisé par des colonnes à jour, en trois pièces ; celle du centre plus élevée que les deux autres, fut réservée pour les souverains. L'arrivée des deux monarques fut annoncée par les acclamations d'une immense population, et par les fanfares des orchestres qui étaient disposés auprès de ces pavillons.

Le duc de Weimar et le prince héréditaire son fils reçurent les deux Empereurs à la descente de leur carosse, ils trouvèrent à l'entrée du salon le roi de Bavière, le roi de Wurtemberg, le roi de Saxe, le prince Primat, le duc d'Oldembourg, le prince Guillaume de Prusse, et les princes de Mecklembourg.

Leurs Majestés, après avoir accepté quelques rafraîchissements qui leur furent présentés par le duc de Weimar, s'amusèrent à tirer de leurs pavillon, pendant plus de deux heures, sur des cerfs et sur des chevreuils, qui resserrés dans des toiles étaient obligés de passer à quelques pas d'elles. L'Empereur de Russie, à cause de la faiblesse de sa vue n'avait jamais aimé le délassement de la chasse. Le désir lui vint ce jour là ; le duc de Montebello lui présenta un fusil, le chevalier de Beauterne eut l'honneur de lui donner la première leçon. Le premier coup de fusil que tira l'Empereur Alexandre mit à bas un cerf de belle taille ; il est vrai de dire que l'animal passa à huit pas. Il fut tué pendant ces deux heures 157 cerfs ou chevreuils. Leurs Majestés se rendirent ensuite au palais de Weimar, où elles furent reçues à la descente de leur carosse par la duchesse régnante, suivie de toute sa Cour.

Le grand-duc de Weimar avait eu l'attention de demander au grand-maréchal duc de Frioul, le nombre d'employés nécessaires de la bouche, pour faire le dîner particulier de l'Empereur Napoléon, mais il préféra le dîner allemand du duc de Weimar. A l'issue du dîner, les deux souverains se rendirent au théâtre au milieu d'une double haie formée par les gardes du duc de Weimar, et par la garde bourgeoise de cette ville. Les acteurs Français donnèrent la *Mort de César* par Voltaire, Talma se surpassa dans le rôle de Brutus. Chap XXVII. — 1808.

Les vers suivants, prononcés par l'acteur chargé du rôle de César, émurent vivement les spectateurs :

(*César répond à Antoine qui lui reproche sa clémence.*)
Je les aurais punis, si je les pouvais craindre,
Ne me conseillez point de me faire haïr,
Je sais combattre, vaincre et ne sais point punir,
Allons, n'écoutons point ni soupçon ni vengeance,
Sur l'univers soumis régnons sans violence.

A ces paroles, une étincelle électrique parcourut toute la salle. Personne ne put résister à l'émotion générale.

Après le spectacle, les deux Empereurs retournèrent au palais ducal où la soirée se termina par un bal qui fut ouvert par Alexandre I[er] et la reine de Westphalie. Quant à Napoléon(1) au lieu de se rendre au milieu des rois, des princes, et des ducs qui l'attendaient, il s'arrêta dans un coin du salon où il préféra lier conversation avec Gœthe, qu'il retint longtemps au

(1) Il écrivit à ce sujet à l'impératrice Joséphine : " J'ai assisté " au bal de Weimar, l'Empereur Alexandre danse ; mais moi " non ; quarante ans, sont quarante ans."

Chap. XXVII. — 1808.

grand étonnement de tous les courtisans, ébahis de cet honneur que Napoléon accordait à un Savant, mais ce n'était pas tout.

L'Empereur avait remarqué Wieland au spectacle dans une loge assez voisine de la sienne, il manifesta au chancelier de Müller le désir de s'entretenir avec celui qu'on avait surnommé le *Voltaire Allemand.* On le fit immédiatement savoir à Wieland qui ne put faire autrement que de monter dans le carosse de la Cour qui lui fut envoyé, et il se rendit au bal dans son accoutrement ordinaire, une calotte sur la tête, sans être poudré, chaussé de bottes en drap, au reste mis avec décence, il arriva à dix heures et demi; à peine fut-il entré que Napoléon vint à sa rencontre de l'autre bout du salon, la duchesse elle-même le présenta à Sa Majesté. Au grand étonnement de tous les personnages présents, Napoléon causa avec lui, comme avec un égal, pendant une heure et demie sans discontinuer, ce qu'il n'avait encore fait qu'avec Gœthe.

Après quelques paroles gracieuses, l'Empereur lui demanda :—Quel est celui de vos écrits que vous préférez ?

—Sire, répondit le vénérable vieillard, je n'attache un grand prix à aucun de mes ouvrages. J'ai écrit selon mon cœur.

—Mais quel est celui de vos ouvrages que vous avez créé avec le plus de prédilection, continua l'Empereur.

Wieland nomma *Agathon et Obéron.*

Napoléon passa alors à l'histoire et lui adressa cette question :

—Quel fut le siècle le plus heureux de l'humanité? Chap. XXVII. — 1808.

Wieland répondit :—C'est un point qu'on ne peut guère déterminer, et il est difficile de se prononcer sur cette question d'une manière décisive. Les Grecs ont eu des époques heureuses si l'on considère seulement la culture générale des esprits et la liberté politique dont joussaient les citoyens. Rome compta aussi parmi les mauvais Empereurs quelques princes qui méritent réellement d'être surnommés les bons génies de l'humanité. D'autres peuples encore peuvent se glorifier d'avoir eu des souverains sages et cléments. Il me semble cependant qu'en général l'histoire du monde paraît se mouvoir dans un grand cercle monotone. Le bien et le mal, la vertu et le vice se succèdent continuellement; c'est la tâche du philosophe de faire ressortir tout ce qu'il y a de bon, et de rendre par là le mauvais supportable.

—Très bien! Très bien! répliqua Napoléon, mais il n'est pas juste de peindre tout en noir, comme l'a fait Tacite. C'est certainement un peintre habile, un coloriste hardi et séduisant, mais avant tout, il a pour but de produire de l'effet. L'histoire ne veut pas d'illusions; elle doit éclairer et instruire, et non pas seulement nous donner des descriptions et des récits qui nous impressionnent.

Tacite n'a pas assez développé les causes et les ressorts intérieures des événements; il n'a pas assez étudié le mystère des faits et des pensées. Il n'a pas assez cherché et scruté leur enchaînement pour transmettre à la postérité un jugement juste et impartial.

Chap XXVII. — 1808.

L'histoire, comme je l'entends, doit savoir saisir les individus et les peuples tels qu'ils pouvaient se montrer au milieu de leur époque. Il faut tenir compte des circonstances extérieures qui durent nécessairement exercer une grande influence sur leurs actions, et voir clairement dans quelles limites s'exerçait cette influence. Les empereurs Romains n'étaient pas si mauvais que Tacite nous les a peint. Aussi je lui préfère beaucoup Montesquieu, il est plus juste et sa critique est plus conforme à la vérité.

L'Empereur en vint ensuite à la religion chrétienne, à son histoire, et surtout aux causes de sa propagation si rapide.

J'y trouve, dit-il, une réaction de l'esprit grec contre l'esprit romain. La Grèce, vaincue par la force physique, reconquit la domination spirituelle en recueillant et en nourissant, pour ainsi dire dans son sein, ce germe bienfaisant (le christianisme), que la providence avait fait éclore au-delà de la mer pour le bonheur de l'humanité.

Les philosophes se tourmentent, continua l'Empereur ; ils bâtissent des systèmes, mais ils cherchent en vain une meilleure doctrine que celle du christianisme, qui a réconcilié l'homme avec lui-même et garanti le repos et l'ordre public des peuples tout aussi bien que le bonheur et l'espérance des individus.

Il était presque minuit lorsque Wieland commença à sentir la fatigue, il prit la liberté qu'un autre que lui n'aurait jamais osé. Il demanda à l'Empereur la permission de se retirer, n'ayant plus la force de se

tenir debout; Napoléon reçut avec affabilité sa demande : " Allez donc," lui dit-il, en accompagnant ces paroles d'un geste amical : " Allez, bonne nuit," ajouta-t-il.(1) Chap. XXVII. — 1808.

Napoléon avait une grande considération pour la duchesse de Weimar, qui se distinguait par beaucoup de vertus et de qualités précieuses ; ce sentiment datait de la campagne de 1806. Après la bataille d'Iéna, l'armée Française entra de vive force dans Weimar, et cette ville allait être pillée, ainsi que le palais, sans le noble dévouement de cette princesse qui vint en appeler au cœur et à la générosité du vainqueur. L'Empereur fut si touché de tout ce que lui dit alors cette princesse, que depuis ce moment il ne cessa de lui donner des marques d'un véritable respect.

Le 7 octobre, les deux Empereurs montèrent en carosse, à neuf heures et demie, pour se rendre sur le *Mont-Napoléon*, près d'Iéna ; ils déjeûnèrent sous une tente que le duc de Weimar avait fait dresser sur la place même où l'Empereur avait bivouaqué la veille de cette célèbre bataille. Un pavillon de 1,000 pieds carrés, et décoré des plans de la bataille d'Iéna était élevé sur le Windknollen, point le plus élevé du Mont-Napoléon. Ce fut sous ce pavillon que les deux souverains reçurent une députation de la ville et de l'université d'Iéna. Napoléon entra avec ces députés dans le plus grand détail sur la situation de cette ville et de l'église Catholique ; il voulut bien se charger de faire réparer tous les dommages que l'in-

(1) Par un décret du 12 octobre, l'Empereur conféra la croix de la Légion d'honneur à Gœthe et à Wieland.

Chap. XXVII. — 1808.

cendie et le long séjour d'un hôpital militaire avaient causés. Il promit de doter à perpétuité la cure catholique de cette ville; il accorda 300,000 francs pour remplir ces différents objets, et il fit distribuer beaucoup de gratifications aux habitants d'Iéna, en considération des pertes qu'ils avaient éprouvées pendant la guerre.

Ce même jour il fut question de la bulle d'or qui, jusqu'à l'établissement de la Confédération du Rhin, avait servi de constitution et de réglement pour l'élection des empereurs, le nombre et la qualité des électeurs. Le prince Primat entra dans quelques détails sur cette bulle d'or, qu'il disait avoir été faite en 1409. L'Empereur Napoléon lui observa que la date qu'il assignait à la bulle d'or n'était pas exacte, et qu'elle fut proclamée en 1336, sous le règne de l'Empereur Charles IV. " C'est vrai, Sire, répondit le prince Primat, je me trompais; mais comment se fait-il que Votre Majesté sache si bien ces choses là?" —" Quand j'étais simple lieutenant en second d'ar-" tillerie," dit Napoléon; (à ce début il y eût, de la part des augustes convives, un mouvement d'intérêt très-marqué; il reprit en souriant): " Quand j'avais " l'honneur d'être simple lieutenant en second d'ar-" tillerie, je restai trois années en garnison à Valence. " J'aimais peu le monde et je vivais très-retiré. Un " hasard heureux m'avait logé près d'un libraire(1) " instruit et des plus complaisants. J'ai lu et relu sa " bibliothèque pendant ces trois années de garnison, " et n'ai rien oublié, même des matières qui n'avaient " aucun rapport avec mon état. La nature d'ailleurs

(1) M. Marc Aurel.

" m'a donné la mémoire des chiffres ; il m'arrive très- Chap. XXVII. — 1808.
" souvent avec mes ministres de leur citer le détail et
" l'ensemble numérique de leurs comptes les plus
" anciens."

Le 8 octobre au moment de passer dans la salle à manger, l'Empereur Alexandre voulant ôter son épée, s'aperçut qu'il n'en portait point, et qu'il l'avait oublié chez lui. L'Empereur Napoléon qui venait d'ôter la sienne, s'approcha de lui, et le pria d'accepter la sienne ; avec toute la grâce possible ; l'Empereur de Russie la reçut avec empressement, et dit ces mots : " Je l'accepte comme une marque de votre " amitié. Votre Majesté est bien certaine que je ne " la tirerai jamais contre elle . . . !"

Les conférences d'Erfurt entre les deux grands souverains aboutirent à une convention d'alliance(1) qui fut signée le 12 octobre ; pour l'Empereur des Français par le comte de Champagny et pour l'Empereur de Russie par le comte de Romanzof. Par cette convention, les deux parties contractantes renouvellaient le traité conclu à Tilsit, et elles s'engageaient à rester inséparablement unies pour la paix comme pour la guerre à l'égard de l'Angleterre, et à ne faire avec elle non-seulement une paix séparée, mais à n'entrer dans aucune négociation et à n'écouter aucune de ses propositions que d'un commun accord ; en même temps Napoléon et Alexandre écrivaient et signaient tous deux la lettre suivante adressée à George III, roi d'Angleterre.

" Sire, les circonstances actuelles de l'Europe nous

(1) Ce traité devait être tenu secret, au moins pendant l'espace de dix années.

Chap. XXVII. — 1808

" ont réunis à Erfurt. Notre première pensée est de " céder au vœu et au besoin de tous les peuples, et " de chercher par une prompte pacification avec Votre " Majesté le remède le plus efficace aux malheurs qui " pèsent sur toutes les nations. Nous en faisons " connaître notre sincère désir à Votre Majesté par " cette présente lettre.

" La guerre longue et sanglante qui a déchiré le " continent est terminée, sans qu'elle puisse se re- " nouveler. Beaucoup de changements ont eu lieu " en Europe. Beaucoup d'Etats ont été bouleversés. " La cause en est dans l'état d'agitation et de mal- " heur où la cessation de commerce maritime a placé " les plus grands peuples. De plus grands change- " ments encore peuvent avoir lieu, et tous contraires " à la politique de la nation Anglaise. La paix est " donc à la fois dans l'intérêt des peuples du Con- " tinent, comme dans l'intérêt des peuples de la " Grande Bretagne.

" Nous nous réunissons pour prier Votre Majesté " d'écouter la voix de l'humanité, en faisant taire " celle des passions, de chercher, avec l'intention " d'y parvenir, à concilier tous les intérêts, et, par " là, garantir toute les puissances qui existent, et " assurer le bonheur de l'Europe, et de cette généra- " tion à la tête de laquelle la Providence nous a placés."

Le 14 octobre l'Empereur Napoléon se rendit au palais de Russie avec toute sa Cour, les deux souverains montèrent en voiture, sortirent de la ville, se séparèrent au même endroit où avait eu lieu leur première entrevue, sur la route de Weimar; après s'être embrassé et s'être donné de nouveaux témoi-

gnages des sentiments qui les unissaient, Alexandre retourna dans ses Etats. Napoléon partit le même jour, voyagea incognito, et arriva à Saint-Cloud le 18 octobre à 9 heures du soir. Chap. XXVII. — 1808.

Les deux grands potentats réunis à Erfurt qui méditèrent et s'accordèrent sur le sort de l'Europe, ne se retrouvèrent plus que les armes à la main, combattant l'un contre l'autre. Ces deux souverains sont morts prématurément dans des positions différentes, dont la fin n'est pas sans analogie et aussi triste pour chacun d'eux. Napoléon I[er] expire sur le rocher de Sainte-Hélène à 52 ans, et Alexandre I[er] termine ses jours sur les bords arides de la mer d'Azof(1) à 48 ans.

(1) A Taganrog, le 1[er] décembre, 1825.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES PLANCHES GRAVÉES

CONTENUES DANS LE TOME PREMIER.

TABLE CHRONOLOGIQUE

DES CHAPITRES CONTENUS DANS LE TOME PREMIER.

CHAPITRE Ier.

ÉTAT DE LA FAMILLE DE NAPOLÉON Ier POUR SERVIR À L'INTELLIGENCE DE CET OUVRAGE.

CHAPITRE II.

ANCÊTRES, NAISSANCE ET ENFANCE DE BONAPARTE.

Du 15 *Août* 1769 *au* 23 *Avril* 1779.

Pages
—

CHAPITRE X.

GUERRE D'ORIENT.—EXPÉDITION D'EGYPTE ET DE SYRIE.

Du 19 *Mai* 1798 *au* 5 *Févrir* 1799.

CHAPITRE XI

GUERRE D'ORIENT.—EXPÉDITION D'EGYPTE ET DE SYRIE (SUITE).

Du 5 *Février* 1799 *au* 16 *Octobre* 1799.

CHAPITRE XII.

SÉJOUR A PARIS.—JOURNÉE DU 18 BRUMAIRE.—BONAPARTE NOMMÉ CONSUL.

Du 16 *Octobre* 1799 *au* 10 *Novembre* 1799

Bonaparte Consul Provisoire.

CHAPITRE XIII.

ORGANISATION DU GOUVERNEMENT CONSULAIRE.—CONSTITUTION DE L'AN VIII.

Du 10 *Novembre* 1799 *au* 25 *Décembre* 1799.

Bonaparte Premier Consul.

CHAPITRE XIV.

PACIFICATION DES TROUBLES CIVILS.—PRÉPARATIFS DE GUERRE CONTRE L'AUTRICHE.

Du 25 *Décembre* 1799 *au* 6 *Mai* 1800.

CHAPITRE XV.

NOUVELLE CAMPAGNE D'ITALIE.—PASSAGE DU MONT SAINT-BERNARD.—BATAILLE DE MARENGO.

Du 6 *Mai* 1800 *au* 3 *Juillet* 1800.

Napoléon Ier Empereur.

CHAPITRE XIX.

CAMP ET FLOTTE DE BOULOGNE.—SACRE ET COURONNEMENT A PARIS.—COURONNEMENT A MILAN.

Du 18 *Mai* 1804 *au* 26 *Mai* 1805.

CHAPITRE XXIV.

CAMPAGNE DE POLOGNE (FRIEDLAND).—TRAITÉ DE TILSIT.

Du 1er *Janvier* 1807 *au* 27 *Juillet* 1807.

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.



